00099998

Digitized with financial assistance from

HT Parekh FOUNDATION

An Initiative by HDFC WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 27 November, 2018

DIX ANS

DE L'HISTOIRE

D'ANGLETERRE

II

DIX ANS

DE L'HISTOIRE

D'ANGLETERRE

PAR

LOUIS BLANC

99998
II
au
Vol II

PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
RUE AUBER, 3, ET BOULEVARD DES ITALIENS,
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1879

Droits de reproduction et de traduction réservés.

Good
Fr 942.08
Bla/Dix
99998

DIX ANS

DE

L'HISTOIRE D'ANGLETERRE

ANNÉE 1862.

(SUITE.)

XXII.

ORIGINE ET DÉVELOPPEMENT DE LA PUISSANCE ANGLAISE DANS LES INDES.

10 mai.

L'origine et les progrès de la puissance anglaise dans les Indes offrent certainement un des spectacles les plus merveilleux qu'ait jamais fournis l'histoire.

Le dernier jour de la dernière année du XVI^e^ siècle, la reine Élisabeth accorde des lettres patentes à une compagnie de hardis marchands tentés du désir d'aller au loin courir les aventures du commerce. Un capital a été souscrit de 30000 livres sterling seulement, divisé en cent une actions, et le maniement en est confié à vingt-quatre membres choisis par les actionnaires. Le commerce

du poivre et des épices, voilà tout ce que nos aventuriers ont en vue.

En 1612, pour apaiser le Grand Mogol, dont quelques vaisseaux avaient eu à essuyer de la part des Anglais dans la mer Rouge une vexation accidentelle, le roi Jacques envoie au potentat indien une députation de quatre navires. La députation est accueillie favorablement à la cour de Delhi, et en obtient la permission d'établir une factorerie à Surate.

En 1624, le roi d'Angleterre investit la compagnie du pouvoir de châtier ses serviteurs, à l'étranger, soit conformément aux lois civiles, soit au moyen des lois martiales. C'est la transformation d'une société commerciale en corps politique qui commence.

En 1664, nouvelle charte qui confère à cette société commerciale le droit de paix et de guerre à l'égard des princes et des peuples « non chrétiens ». Ils auront donc des troupes à leur solde, ces étrangers marchands, et ils pourront acheter ou vendre l'épée à la main !

Leurs progrès ayant été assez rapides pour que la station de Madras fût élevée au rang de présidence, Charles II leur cède en 1668 l'île de Bombay, reçue par lui comme portion de la dot de Catherine de Portugal.

En 1687, dix bâtiments de diverses grandeurs, portant un détachement d'infanterie, abordent au Bengale. Les hommes de l'expédition essayent d'y prendre pied, entrent en guerre avec le nabab, sont chassés, pendant qu'Aureng-Zeyb, le Grand Mogol, averti de ce qu'il doit craindre de ces étrangers envahissants, se prépare à les écraser, et, en attendant, s'empare des factoreries de Surate, de Mazulipatnam et de Vazigapatnam. Bientôt l'île de Bombay est attaquée, à moitié prise; John Child, l'âme des entreprises d'alors, est assiégé dans le château : les rues de Bombay voient passer des employés de la Compagnie qu'on promène, des chaînes aux pieds et des anneaux de

fer autour du cou. Il faut que les Anglais s'humilient; qu'ils implorent la clémence du vainqueur; que leurs représentants aillent s'agenouiller devant lui. Patience! patience! Ils sauront bien prendre leur revanche, et les représailles seront terribles. Aureng-Zeyb, touché de l'abaissement de la compagnie, lui rend ses anciens priviléges.

En 1713, la présidence du Bengale, livrée, depuis la mort d'Aureng-Zeyb, aux déprédations de Jaffier, envoie à la cour de Delhi une ambassade chargée pour l'empereur de présents misérables que leur nouveauté allait faire paraître magnifiques : écritoires, porcelaines, laques du Japon, coutellerie, cinq horloges, douze miroirs, la mappemonde! Le Grand Mogol et les siens furent éblouis, eux qui avaient les mains pleines d'or, eux qui marchaient sur les diamants.

Mais, plus encore que par la somptuosité décevante de ses présents, la Compagnie des Indes fut servie par une circonstance aussi singulière qu'imprévue.

Pascal pensait que le nez de Cléopâtre, s'il eût été un peu plus long, eût fait à l'univers d'autres destinées. Quel que soit mon respect pour le génie de Pascal, j'aurais beaucoup à dire contre cette théorie, qui prend l'*occasion* pour la *cause*. Mais il est certain que l'histoire de l'établissement des Anglais dans l'Inde offre un curieux exemple de l'influence, au moins apparente, des petites choses sur les grandes. Lors de l'ambassade en question, l'empereur se trouvait atteint d'un mal qu'on devine d'autant mieux qu'on évite plus soigneusement de le nommer, et qui condamnait aux tourments d'une abstention forcée ses amours avec la fille du radjah de Joudpoor. Cette maladie cruelle ayant mis en défaut toute la science des docteurs d'Agra et de Delhi, Hamilton, médecin de l'ambassade, entreprend la cure, réussit, et, invité par son impérial client à fixer lui-même le prix de ses services, demande l'octroi des priviléges que sont venus solliciter ses compa-

triotes. Ils furent aussitôt accordés, ces privilèges, qui ont été longtemps considérés comme constituant la grande charte des Anglais dans l'Inde.

Je n'ai pas besoin de rappeler ici comment l'Inde, en 1748, devint le champ de bataille où se développa avec le plus d'animosité la longue rivalité de la France et de l'Angleterre. Il y eut un moment où l'on put croire que l'Inde demeurerait aux Français : ce fut lorsque en 1746 la Bourdonnais, vainqueur du commodore Peyton, alla droit à Madras, le principal établissement des Anglais à cette époque, et s'en empara après quelques jours de siège. Qui n'eût dit alors que c'en était fait de la puissance anglaise dans ces contrées lointaines? Maîtresse de Chandernagor, de Pondichéry, de Madras, la France avait un pied dans le Bengale et régnait sans partage sur toute la côte de Coromandel. Son influence dominait à la cour d'Yderabad. Son pouvoir et son génie étaient représentés dans l'Inde par trois de ces hommes qui pèsent plus dans la balance des affaires humaines que des armées gigantesques et de nombreuses flottes. Là était la Bourdonnais, cet admirable gouverneur des îles de France et de Bourbon, ce marin d'élite dont on disait qu'il pouvait construire un navire de ses propres mains et le mener, à son gré, soit à la fortune, soit à la victoire. Là était le marquis de Bussy, souple et ardent esprit pour lequel les dédales de la politique n'eurent pas de secret. Là était enfin le grand Joseph Dupleix, qui avait à la fois la tête, le cœur et le bras d'un fondateur d'empires. Par qui donc la France fut-elle vaincue dans les Indes? Hélas! par la France; par la rivalité de Dupleix et de la Bourdonnais; par le rappel du premier; par l'autorisation donnée à Godeheu, son successeur, de conclure un traité qui fut un imbécile abandon de tout ce qui était en litige, et, finalement, par l'envoi aux Indes de l'homme le plus propre à les perdre, le célèbre et infortuné Lally. Repoussé devant Madras, dont il

avait formé le siège, vaincu à la bataille de Wandeswoh, assiégé dans Pondichéry et forcé de se rendre, Lally avait entassé fautes sur fautes. Ce fut, comme on sait, sur la place de Grève qu'il alla les expier ; mais cette exécution sanglante, qui transformait l'incapacité en trahison et contre laquelle Voltaire s'éleva si éloquemment, cette exécution ne réparait rien. L'Inde n'en fut pas moins perdue pour la France.

Et, vers ce même temps, Clive, après avoir suscité au nabab du Bengale un compétiteur caché, à la trahison duquel les Anglais durent le gain de la fameuse bataille de Plassey, Clive se faisait céder par le traître et l'usurpateur qu'il venait de couronner les trois provinces de Bengale, de Bahar et d'Orissa. Il est à remarquer qu'à la bataille de Plassey, l'armée commandée par Clive se composait de neuf cents Européens seulement et de deux mille cipayes!

C'est à partir de ce moment surtout qu'on voit se dérouler, dans l'Inde anglaise, cette politique de spoliation par la ruse, par l'intrigue, par la violence, qui, en Angleterre même, souleva contre Clive l'indignation de tous les cœurs honnêtes, le réduisit à défendre son honneur, et l'amena, quoique déclaré innocent par la chambre des communes, à se tuer de désespoir.

Il y aurait un intéressant et douloureux tableau à tracer des moyens par lesquels la compagnie des Indes, ayant à son service des hommes de la trempe de Warren Hastings, lord Cornwalis et lord Wellesley, parvint à disputer victorieusement la succession des Mongols à la confédération des Mahrattes et à cet empire du Mysore dont restera inséparable à jamais le nom de l'héroïque Tippoo-Saheb. Mais il suffit, pour le but que je me propose, de noter le résultat de ces luttes, qui fut de donner à l'Angleterre, non pas seulement un immense royaume à introduire dans la sphère de la civilisation, mais une opulente proie à dévorer.

XXIII.

L'ANCIENNE COMPAGNIE DES INDES.

11 mai.

Le mécanisme de la domination des Anglais dans l'Inde présente un caractère de singularité qui vaut qu'on s'y arrête.

Pendant longtemps, la compagnie des Indes orientales a gouverné les contrées par elle conquises, au moyen de vingt-quatre membres tirés de son sein et formant ce qu'on appelle la cour des directeurs (*Court of directors*).

On peut dire que, jusqu'en 1773, la cour des directeurs exerça dans l'Indoustan une souveraineté sans contrôle; mais, à cette époque, un acte du parlement appela un gouverneur général à résider dans le Bengale; une cour suprême de judicature, avec juges nommés par la couronne, fut en outre établie, et l'administration des directeurs soumise à la surveillance de l'État.

En 1784, Pitt fit adopter l'*India bill*, qui tendait à subordonner plus encore le pouvoir de la compagnie à celui du ministère, par l'établissement d'un bureau de contrôle pour les affaires de l'Inde (*Board of control for the affairs of India*). Ce bureau fut composé de six membres choisis par la couronne et eut la surintendance des intérêts territoriaux de la compagnie.

Par l'*India bill*, la nomination du gouverneur général de l'Inde, ainsi que celle des présidents et membres du conseil, fut conférée aux directeurs, sauf approbation du gouvernement. Quant au commandant en chef (*com-*

mander in chief) des forces employées dans l'Inde, il fut au choix de la couronne, sans intervention de la part des directeurs. Depuis, le droit de rappeler le gouverneur général a été attribué au ministère, si bien qu'aujourd'hui les fonctions de gouverneur général des Indes relèvent, en fait, de l'autorité ministérielle.

Il est bien difficile que deux influences de nature à se regarder comme rivales se maintiennent sur deux lignes parallèles. Les diverses modifications successivement introduites dans la constitution du gouvernement de l'Inde eurent toutes pour but et pour résultat d'agrandir le pouvoir de la couronne, au détriment de celui de la compagnie. Voici l'état des choses, tel qu'il fut réglé, le 20 août 1853, par un acte du parlement, dont peu de personnes, même en Angleterre, connaissent ou se rappellent les dispositions.

Le nombre des directeurs fut fixé à dix-huit.

Sur ces dix-huit membres, la reine eut le droit d'en choisir trois, le premier pour deux ans, le second pour quatre ans et le troisième pour six ans.

De plus, la couronne se réserva de remplir les trois premières places qui deviendraient vacantes, de telle sorte que le nombre des directeurs choisis par elle pût s'élever à six, et celui des directeurs qu'elle ne choisissait pas, à douze.

Tous les directeurs du choix de la couronne, et six d'entre ceux choisis par la compagnie, devaient avoir servi dix ans dans l'Inde.

Nul ne pouvait être admis à la dignité de directeur, si sa part dans les fonds sur lesquels la compagnie opère n'était au moins de 1000 livres sterling, ou 25000 francs.

Les directeurs du choix de la couronne pouvaient siéger dans le parlement.

Les directeurs, avant d'entrer en fonction, étaient tenus de prêter un serment formulé en ces termes :

« Moi, A... B..., je jure d'être fidèle à Sa Majesté la reine Victoria et de faire tout mon possible pour bien remplir les devoirs qui me sont assignés, comme directeur de la compagnie des Indes orientales, dans l'administration du gouvernement de l'Inde confié par la couronne. Dieu me soit en aide ! »

Pour que, dans une assemblée générale des membres de la compagnie, propriétaires du capital et ayant droit de vote, une décision fût prise, il fallait que le nombre des membres présents ne fût pas au-dessous de vingt.

La cour des directeurs pouvait, quand elle le jugeait convenable, désigner pour la présidence du Bengale un gouverneur qui ne fût pas le gouverneur général de l'Inde.

Il entrait dans les attributions de la cour des directeurs de créer de nouvelles présidences et de changer, au besoin, les limites des anciennes.

La nomination de tout membre du conseil de l'Inde devait être soumise à l'approbation de la reine.

Au conseil de l'Inde, pour la confection des lois et règlements, étaient adjoints, sous le nom de « conseillers législatifs » (*législative councillors*), le chef de justice de la cour suprême de judicature établie au fort William dans le Bengale, et un des juges de la même cour.

Les lois ou règlements émanés du conseil de l'Inde n'avaient autorité et ne pouvaient être promulgués qu'après avoir reçu l'assentiment du gouverneur général, qu'il eût assisté ou non à la délibération.

Dans l'étendue des territoires soumis au gouvernement de la Compagnie des Indes orientales, le montant de toute amende judiciaire et la valeur de tout legs caduc apparte-

naient à la compagnie, sans préjudice du droit accordé au gouverneur général en conseil de disposer en faveur de qui bon lui semblait des biens devenus libres, soit par suite de forfaiture, soit faute d'héritiers.

Quiconque était nommé par la reine commandant en chef des forces de la couronne dans l'Inde, se trouvait, en vertu de cette nomination, commandant en chef des forces de la compagnie.

Le chiffre des troupes *européennes* de la compagnie, lequel était précédemment de 1 200 hommes, pouvait être désormais porté à 20 000, si cela était jugé utile par le « bureau de contrôle pour les affaires de l'Inde ».

Les appointements du président du « bureau de contrôle » étaient ceux des principaux secrétaires d'État.

Une somme annuelle de 1 000 liv. st. était allouée aux président et vice-président de la cour des directeurs; chacun des autres directeurs recevait annuellement 500 liv. sterling.

Jusqu'alors, la cour des directeurs avait joui d'un droit de patronage considérable. Voulait-on entrer comme étudiant au collège de la compagnie à Haileybury, ou être admis dans les forces de la compagnie en qualité de chirurgien assistant, tout dépendait de ce droit de patronage : à partir de ce moment, tout dépendit, du moins en principe, d'un examen dont le « bureau de contrôle » fut appelé à déterminer le programme et les conditions.

Telle fut, en quelques mots, la teneur de l'acte du 20 août 1853. C'était un empiétement fort peu masqué du pouvoir de la couronne sur les prérogatives de la compagnie.

En réalité, le gouvernement des Indes, à dater de l'acte du 20 août 1853, reposa aux mains, non pas même des membres du « bureau de contrôle », mais aux mains du personnage qui les présidait, et qui était essentiellement

un secrétaire d'État pour le département indien. Cet important fonctionnaire domina la cour des directeurs, et, à l'abri d'un acte du parlement, il exerça sur les destinées d'une notable portion de l'empire britannique une influence beaucoup plus grande qu'il n'est donné à la royauté d'en posséder, là ou ailleurs. Et, par exemple, il avait droit d'inspection sur la correspondance des directeurs avec leurs employés indiens, en ce qui touche les intérêts territoriaux et les relations politiques; il changeait, amendait ou retenait les dépêches préparées par les directeurs; il pouvait, s'il le croyait utile, transmettre des ordres aux fonctionnaires de la compagnie des Indes sans le concours de ses chefs ostensibles et, plus que cela, à leur insu.

Celles de ses instructions qu'il envoyait à « India House », avec la marque sacramentelle *Secret and political*, ne passaient sous les yeux que de trois membres de la cour des directeurs formés en « comité secret », et qui étaient tenus par serment de ne rien révéler à qui que ce fût, leurs propres collègues non exceptés. Les instructions reçues devaient être immédiatement transmises aux serviteurs de la compagnie dans les Indes, et ceux-ci, à leur tour, avaient pour devoir absolu d'obéir sans hésitation et sans délai.

Je ne m'arrêterai pas à faire remarquer quels dangers renfermait un pouvoir aussi despotique, et combien son existence seule était étrange dans un pays dont les susceptibilités constitutionnelles ont toujours été si grandes.

Ce pouvoir ne pouvait donc manquer d'être tôt ou tard aboli. Et c'est ce qui est arrivé. Mais les obstacles que la nature même des choses oppose à une bonne administration de ces contrées lointaines ont-ils pour cela disparu? Le coup frappé sur une compagnie étrangère par essence aux luttes de parti n'a-il aucun in-

convénient politique? La pratique du régime constitutionnel a-t-elle beaucoup gagné à ce qu'à la place d'une réunion d'hommes qui, pour la plupart, avaient vécu dans l'Inde, la connaissaient, et ne poursuivaient, dans la direction de leurs efforts, que le triomphe des intérêts commerciaux de leur pays, on ait un premier ministre avec des cupidités de parti ou de coterie à satisfaire, des amis à pourvoir, des créatures à se faire et des opposants à réduire au silence en leur jetant pâture? Voilà ce dont il est permis de douter.

XXIV.

EXPOSITION INTERNATIONALE DE LONDRES.

20 mai.

Pour parler de nouveau de l'Exposition, j'attendais que la première ferveur du public se calmât, que le bruit des marteaux cessât, que la poussière tombât, que le chaos se débrouillât, que la lumière se fît, que la lumière fût faite. Mais si, en fait d'ordre, je me montrais d'aventure trop difficile, j'attendrais toute l'éternité, j'en ai peur. Je me décide donc : je reprends la plume.

Et d'abord, comme j'ai à conduire dans un vrai labyrinthe ceux de mes lecteurs qui ne se sont pas risqués au delà du détroit depuis le 1er mai, il faut que je leur fournisse un moyen de s'y retrouver. Conséquemment et sans plus de façon, je découpe pour eux dans le *Morning Star* le plan de l'édifice, cette chose que les Grecs comparaient à l'empreinte que laisserait par terre le pied d'un homme.

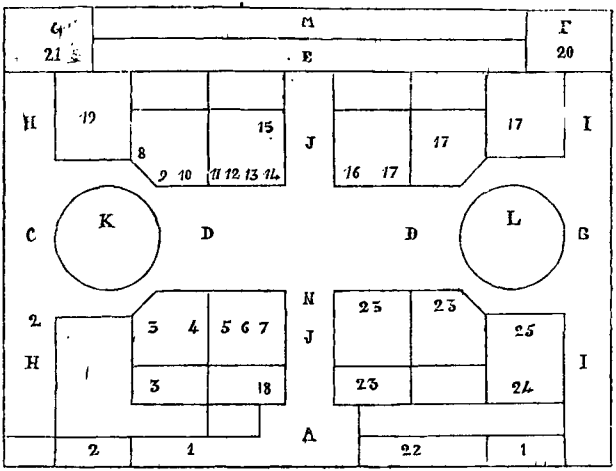

PLAN DE L'EXHIBITION.

A. Entrée du sud, par *Cromwell Road.*
B. Entrée de l'Est, par *Exhibition Road.*
C. Entrée de l'Ouest, par *Prince Albert Road.*
D. Nef.
E. Salle des rafraîchissements.
F. Annexe de l'Est.
G. Annexe de l'Ouest.
H. Aire de l'Ouest.
I. Aire de l'Est.
J. Le transept.
K. Dôme de l'Ouest.
L. Dôme de l'Est.
M. Jardin horticultural.
N. Manteaux.

Escaliers conduisant aux galeries-avenues coupant les diverses classes.

1. États-Unis.
2. Prusse.
3. Zollwerein.
4. France.
5. Espagne.
6. Portugal.
7. Italie.
8. Belgique.
9. Hollande.
10. Suisse.
11. Danemark.
12. Norwége.
13. Suède.
14. Russie.
15. Turquie, Brésil, Grèce.
17. Possessions britanniques.
18. Rome.
19. Autriche.
20-25. Angleterre.

Le palais, dont on a ainsi le plan sous les yeux, offre une surface d'environ 108 000 mètres, y compris les salles de rafraîchissements et les galeries des beaux-arts. C'est assez dire que ce n'est pas l'espace qui manque. Je me souviens que, lorsque Victor Hugo vint à Londres, nous allâmes ensemble visiter la ville et ses monuments. Quand nous fûmes devant Saint-Paul, il trouva sans doute mon admiration pour cette célèbre église quelque peu exagérée, car il me dit en riant : « Eh bien, quoi? c'est le Val-de-Grâce *qui a mangé des moules.* » Je ne saurais préciser auquel de nos édifices français ressemble ce palais de l'Exposition, où la brique, le bois, le fer et le verre essayent de faire bon ménage; mais qu'il ait mangé des moules, cela n'est pas douteux.

C'est quelque chose d'enflé, quelque chose de colossal, quelque chose d'immense. Mais tout ce qui est immense n'est pas grand. Libre au *Times* de déclarer aujourd'hui fort beau ce qu'il déclarait fort laid il n'y a pas un mois : les variations du *Times* sont, de sa part, un péché d'habitude, une de ses raisons d'être. Pour moi, je demande humblement à m'en tenir à ma première impression.

Que cette énorme construction, qui couvre seize acres de terrain, ait été élevée en douze mois, tandis que le palais du parlement, qui couvre tout au plus sept acres, a mis vingt-cinq ans à compléter sa toilette, je le veux bien, et j'accorde qu'il serait dur d'exiger du premier de ces deux édifices, qui a coûté 430 000 livres sterling seulement, ce qu'on peut attendre du second, qui a coûté plus de 2 millions et demi de livres sterling. Si donc les bâtiments de l'Exposition sont conservés, il y a de la marge pour des embellissements considérables, soit; reste à savoir si ces embellissements arriveront jamais à donner à cette construction hâtive un caractère vraiment monumental.

Mais les dômes, ces dômes en verre qui ont 160 pieds

(anglais) de diamètre et 250 pieds de haut; ces dômes, les plus grands dont l'architecture ait jamais eu occasion de se vanter? Si c'est sur eux que les admirateurs du capitaine Fowke entendent faire reposer sa gloire comme architecte, ils doivent être satisfaits; car, avant même que la postérité ait commencé pour lui, les habitués du South-Kensington le désignent sous le nom, — capitaine, major, c'est tout comme, — le désignent, dis-je, sous le nom de Major-domo, Major-dôme.

Mais laissons-là l'extérieur; l'intérieur nous appelle. Entrons.

— *Your ticket, sir* (votre carte, monsieur)?

— *Here it is* (la voici).

— *All right* (c'est bien).

Tel est le dialogue de rigueur entre le visiteur qui entre et le policeman. On a ensuite affaire au tourniquet, ingénieux mécanisme inventé pour faire sentir aux dames l'inconvénient de leurs crinolines, et qui n'est pas sans étendre ses rigueurs au sexe fort. Je me suis laissé raconter que sir Richard Mayne, le chef de la police, ayant un jour oublié sa carte, fut arrêté tout court à l'entrée. Il crut naturellement qu'un haut dignitaire est dans son rôle quant il franchit les obstacles que les mortels inférieurs ont à tourner. Le voilà donc qui saute par-dessus la barrière. Mais l'industrie connaît aussi bien que la guerre l'héroïsme de la consigne; et il se serait trouvé, si cette histoire n'est pas un conte, il se serait trouvé là quelqu'un pour dire à sir Richard Mayne ce que dit un jour à Napoléon ce soldat, la perle des sentinelles : « Eh! quand tu serais le Petit Caporal, tu ne passeras pas. » Aussi avais-je eu soin de me munir de ma carte, ce qui m'a valu tout de suite la satisfaction d'entendre le mot sauveur *All right*.

Nous voici donc dans l'intérieur, le lecteur et moi. Oh! comme je fus autrement ému la première fois que je

mis le pied dans ce palais de cristal de 1851, évidemment bâti par une fée ! Il y avait là une idée de grandeur mystérieuse et imprévue qui vous saisissait dès l'abord. L'aspect général était à la fois charmant et imposant. Ici, rien de tel. On est tout étonné en entrant de ne pas se sentir étonné. Le visiteur qui pénètre par la porte de l'Est, celle qui s'ouvre sur *Exhibition Road*, s'attend à voir une belle nef interminable s'étendre majestueusement devant lui. Pas du tout. Après avoir couru le risque de se casser le nez contre une réunion de quatre statues, dont l'une gît encore à terre, tout empaquetée, tandis que les trois autres, debout, semblent se demander l'une à l'autre quelle place on leur assignera, et si on leur donnera un piédestal; après avoir fait un détour pour ne pas se heurter aux ouvriers qui sont en train d'élever, sous le dôme de l'Est, une grande fontaine dont on annonce des merveilles, mais qui n'est pas encore achevée ; après avoir descendu les quelques marches qui le mettent dans la nef, le visiteur voit avec inquiétude se dresser sur le chemin à parcourir toute sorte de machines, de supports en fonte, de plateaux, de guéridons, d'étagères, que sais-je ! Il croyait entrer dans un magnifique palais : il se trouve dans un bazar, et un bazar où la confusion des langues parle aux yeux par la confusion des produits.

C'est une grande « nuisance », comme s'expriment les Anglais, que l'encombrement de Cheapside dans les heures les plus actives de la journée; mais enfin cette population affairée qui, là, vous presse de toutes parts, elle se compose de vagues qui, après tout, se divisent ; et, bien que vous soyez cloué sur place, pendant un quart d'heure quelquefois, par la désolante affluence de tant d'omnibus, de tant de cabs, de tant de tilburys, de tant de charrettes, vous n'êtes jamais absolument réduit au désespoir, parce que des hommes, des omnibus, des cabs, des tilburys et des charrettes sont, au bout du compte, des

obstacles qui remuent; mais les trophées qui obstruent la nef sont des obstacles qui ne remuent pas.

Je viens de prononcer le mot trophée : n'allez pas vous imaginer d'après cela que, dans la langue internationale de l'Exposition, un trophée signifie la dépouille d'un ennemi vaincu, ou bien un assemblage d'armes disposées avec art pour consacrer le souvenir d'une bataille gagnée : non, je vais vous montrer tout à l'heure ce que c'est qu'un trophée, si voulez bien parcourir avec moi la nef dans la direction de l'est à l'ouest.

Laissons à droite cette fontaine sans eau, et à gauche cet obélisque en granit; tâchons de nous glisser de notre mieux le long de ce modèle du *Warrior*, puis le long de cette forêt de baïonnettes, puis le long de ce canon, qui semble pointé contre le phare placé sur la même ligne que lui, au beau milieu de l'avenue, — allusion ingénieuse, je suppose, aux rapports qui existent entre la force brutale et l'intelligence; — passons autant que faire se peut entre cet étalage d'étoffes et cet étalage de cuirs, entre ces télescopes et ces fourrures que garde, la gueule béante, un tigre qui voudrait bien nous dévorer ; prenez garde à cet affût; prenez garde à cette voiture. Enfin, Dieu soit loué ! nous sommes devant un trophée modèle.

Que vous semble de cette espèce de pyramide avec ces ornements de verdure; avec cette Victoire debout, au sommet, sur une boule bleue; avec cette base formée de coquillages et de fleurs; avec ces têtes de bœuf, de bélier et de cerf, sur lesquelles trois couples d'anges bouffis versent trois cornes d'abondance; avec ces étagères délicatement chargées de biscuits, de savons, de cigares, de pains à cacheter, de cure-dents, de chandelles, de cornichons? Voilà un monument des victoires dues à l'épicerie : c'est un trophée. Et, sur la même ligne, à gauche, voyez-vous cet imposant assemblage de peignes, de cannes, de brosses, de bougies? Encore un trophée. Avançons, je

vous prie. Cet étalage de petites poupées, de petits chevaux de carton et d'équipages à deux sous la pièce, autre trophée. Les enfants, j'espère, ne se plaindront pas d'avoir été oubliés.

A la vérité, parmi les objets qui obstruent la nef, tous ne méritent pas d'être rangés dans la même catégorie. Devant la cour italienne, par exemple, dont l'indépendance a été mise sous la protection d'un buste de Victor-Emmanuel et d'une statue en pied de Garibaldi, lequel est à l'entrée même de cette cour, tenant d'une main un drapeau et de l'autre une épée, on remarque un riche déploiement d'ébénisterie italienne : lits et fauteuils somptueux, buffets en bois sculpté, tables de mosaïque florentine. A la bonne heure, cela.

Une chose très encombrante dans la nef, c'est la table sur laquelle on montre les pièces à musique fabriquées à Genève. La raison en est bien simple : l'entassement de la foule sur ce point est toujours considérable. Les dames surtout sont très friandes du spectacle que leur a ménagé le génie de la mécanique appliqué à la musique. Figurez-vous une petite boîte qui tiendrait dans la poche de votre gilet. Dès qu'on l'ouvre, cette boîte magique, il en sort un joli bouvreuil, qui agite ses ailes comme pour de bon et chante à ravir. Jugez si les dames, quand il s'agit de le voir et de l'entendre, se font scrupule de gêner la circulation ! Va pour les pièces à musique de Genève.

Je ne saurais non plus trouver mauvais que la France ait empiété sur la nef, puisqu'il était décidé que la nef ne serait pas libre. Dans une précédente lettre, avant qu'on pût savoir d'une manière précise quel serait le nombre des exposants des divers pays, et avant que la liste fût complète, je prévis que le nombre des exposants français dépasserait 4 000 : ce qui prouve que mon évaluation approximative n'était pas loin d'être exacte, car le chiffre officiel est 4 780. Quatre mille sept cent quatre-

vingts exposants, c'est beaucoup; et, bien que, sur les 108 000 mètres carrés dont on avait à disposer, la France en ait obtenu 13 740, il n'est pas extraordinaire qu'elle se soit sentie à l'étroit et qu'elle n'ait pas voulu perdre un pouce du terrain concédé. Elle a donc ses avant-postes sur la nef, non pas au milieu, de façon à couper la vue ou gêner la promenade, mais sur le côté, et parallèlement à la ligne qui unit les deux dômes.

J'ajoute que les objets qui empiètent sur la nef donnent une excellente idée des trésors qui s'étalent derrière, dans la cour française et dans ses galeries. C'est d'abord un superbe tapis de la manufacture d'Aubusson, exposé par Braquenié frères. Sujet : *la Belle au bois dormant*. C'est ensuite un riche assortiment de meubles exposés par M. Fourdinois. Le plus beau est un petit meuble en ébène à deux corps, genre Renaissance. Rien de plus exquis comme travail. Les tiroirs sont incrustés en ivoire. Les figures allégoriques, savoir : l'Abondance et la Paix, Mars et Minerve, Apollon et Diane, sont d'un fini admirable, ainsi que le panneau qui représente l'Enlèvement de Proserpine. Ce meuble n'a pas été vendu moins de 35 000 francs. C'est le résumé de bien des éloges qu'un chiffre pareil.

Figure sur la même ligne une belle cheminée de Fourdinois, marbre vert de mer, figures en bronze. Le panneau du milieu représente la Chasse, une des statues du côté symbolisant le Départ, et l'autre le Retour. On voit, penchés l'un vers l'autre, autour d'un vide que remplira le mouvement d'une pendule, deux enfants : le Matin et le Soir.

Une reproduction d'armure ancienne, flanquée de deux lions qui grimacent entre deux lustres splendides sous lesquels on passe pour pénétrer dans le sanctuaire de l'industrie française, sépare les richesses exposées par M. Fourdinois de la cheminée monumentale et des bronzes

d'art de M. Marchand. Tout cela, je le répète, a fort bonne apparence et donne aux promeneurs de la nef un vif désir de la quitter et de s'enfoncer dans la cour française.

L'Exposition est un monde. Il m'est donc impossible de vous en donner, dès aujourd'hui, un aperçu général; encore moins suis-je en état de porter sur les industries en présence un jugement quelconque. J'ai entendu dire par un connaisseur, et un connaisseur impartial, que, lorsqu'on en viendrait à comparer sérieusement les progrès de la France et ceux de l'Angleterre, on verrait qu'il y a eu tendance des Français à descendre de l'art au commerce, et tendance des Anglais à s'élever du commerce à l'art. Mais ceci demande vérification, et je répète le mot sous toutes réserves.

Je n'ai encore eu le temps, vous le pensez bien, que de traverser en courant les diverses parties de l'immense dédale. Tout ce que j'ai pu remarquer jusqu'à présent, c'est que ni l'Angleterre ni la France n'ont rien perdu des qualités qui leur sont propres.

La Belgique fait excellente figure dans l'Exposition, tant par ses tableaux et ses statues que par les produits de son industrie; et je crois qu'elle occupera, dans l'appréciation comparée des différents peuples, beaucoup plus de place qu'elle n'en occupe sur la carte.

L'Autriche qui, formée de quatre cours successives, s'est claquemurée comme dans une forteresse de Vérone, a eu du moins le bon esprit d'étaler, de manière à attirer de loin les yeux sur elle, tout ce qu'elle a de lustres, de candélabres, de girandoles. A l'entrée de sa forteresse, très-richement approvisionnée d'objets d'art, la lumière ruisselle.

On assure que le Zollverein a des trésors à montrer; mais, par malheur, il ne les a guère montrés jusqu'ici, faute d'un arrangement convenable : ce qu'il fait voir est ce qu'il faudrait cacher, et ce qu'il cache est ce qu'il fau-

drait faire voir. Ce n'est pas aux Français qu'on adressera jamais semblable reproche.

L'Australie, grand peuple né pour ainsi dire en une nuit, comme un champignon, étonne quiconque lui rend visite. Comme les nations grandissent vite dans le siècle où nous sommes!

Et l'Italie? L'Italie commence à redevenir l'Italie : c'est tout dire. Il n'est pas jusqu'à Rome, toute réduite qu'elle est à étouffer dans les étreintes de la papauté, qui ne commande notre admiration autant au moins que notre pitié respectueuse. Je ne suis pas allé une seule fois dans la cour romaine sans la trouver inondée de visiteurs. Cette cour romaine est, dans le palais de l'Exposition, une espèce de petit sanctuaire bien abrité, calme, riant, quoique mélancolique. On y respire l'art à pleins poumons. Sur la ligne du milieu, des objets précieux, des coffrets vêtus d'or, des tables de mosaïque, une notamment dont le pape a fait cadeau à la reine d'Angleterre; tout autour, un monde de gracieuses statues.

Un groupe m'a singulièrement frappé : il représente une vieille bohémienne disant la bonne aventure à une jeune fille. La figure de la diseuse de bonne aventure est admirable : elle exprime, ce me semble, le mensonge qui, à force d'habitude, finit par se prendre pour la vérité. La jeune fille sourit dans sa curiosité : on ne craint pas les prédictions fâcheuses, quand on a tant d'innocence. Mais ce qui de préférence attire le public, c'est la *Sibylle*, c'est la *Cléopâtre*, belles statues en effet. Si j'avais le droit de hasarder une critique, je dirais que cette Cléopâtre tant admirée, et certainement digne de l'être, me paraît avoir le défaut d'être trop Égyptienne et de n'être pas assez voluptueuse pour être tout à fait historique. Je ne suis pas bien sûr qu'Antoine, ce soldat sensuel, eût perdu, pour une Cléopâtre d'une beauté aussi grave, la bataille d'Actium, l'empire du monde.

Puisque j'en suis sur le chapitre des statues autour desquelles on se presse, il ne faut pas que j'oublie la *Vénus* du célèbre sculpteur anglais Gibson. Elle est légèrement, très légèrement colorée, pas plus qu'il n'est besoin pour distinguer une peau rose d'une draperie blanche, et elle s'expose à l'admiration des profanes dans un temple mignon, de forme grecque, que M. Owen Jones lui a élevé, en ayant soin de se conformer aux règles de l'architecture polychrome. M. Owen Jones a-t-il tort, a-t-il raison? Je laisse cette question à résoudre à de plus savants que moi. M. Charles Blanc froncera le sourcil, je pense, et M. Hittorf battra des mains. Ce qui est sûr, en ce qui concerne la statue de M. Gibson, c'est que la teinte qu'il a passée sur sa Vénus est telle, qu'il n'y a lieu, pour ce fait seul, ni à une protestation bien chaleureuse de la part des uns, ni à des bravos bien bruyants de la part des autres. C'est un pas vers la polychromie sans doute, mais un pas si timide!

Je mentionnerai aussi, comme une œuvre remarquable, un groupe exposé par M. Jean Petter-Molin, sculpteur suédois. Il représente deux hommes qui luttent armés chacun d'un couteau. Rien de plus énergique, de plus saisissant, de mieux accentué. Ce groupe est dans la nef, près de l'espace qui s'étend sous le dôme de l'Ouest Du même côté, à l'extrémité et au milieu de la nef, es une *Vénus sortant de la mer*... due au ciseau d'un sculpteur belge, M. Fraykin. Le corps et la figure sont charmants; la pose est gracieuse. Mais pourquoi cette draperie flottante que le bras de Vénus ramène sur sa tête? S jamais Vénus se montra toute nue, ce fut très certainement quand elle sortit de l'onde.

L'école française ne brille pas, à l'Exposition, de tout son éclat. Ary Scheffer, Flandrin, Eugène Delacroix, Delaroche, Gudin, Meissonier, y sont représentés par des tableaux dont le nombre et la qualité ne donnent, selon

moi, qu'une idée insuffisante de la fécondité et de la puissance de leur talent.

La Source de M. Ingres est une merveille : jamais jeune fille ne fût rêvée plus chaste et plus adorable par un cœur de poète. Mais il faut plus d'une bague dans un écrin. Mademoiselle Rosa Bonheur, si je ne me trompe, n'a qu'un tableau à l'Exposition : les Anglais s'en plaindront, soyez-en sûr; car les Anglais aiment de passion les tableaux de mademoiselle Rosa Bonheur. Ce qu'ils n'aiment pas, c'est le nombre, beaucoup trop considérable à leur avis, de nos toiles militaires. Les héros en pantalon garance de M. Horace Vernet et de M. Yvon ne leur plaisent que fort médiocrement. Et, pour dire vrai, l'école française, telle qu'elle se montre ici, a fait depuis peu une grande dépense de poudre. Il y a la *Bataille de l'Alma*, puis la *Bataille de Solférino*, puis la *Courtine de Malakoff*, puis la *Gorge de Malakoff*, puis l'*Attaque de Malakoff*, et, ce qui est encore plus grave, M. Bellangé offre, comme sujet d'admiration aux loyaux sujets de Victoria, un *Carré d'infanterie républicaine repoussant les dragons autrichiens en* 1795.

Que l'école anglaise se présente sous un jour imposant, impossible de le nier. A cela quoi de surprenant? L'Angleterre, dans la lutte qui vient de s'engager, n'a-t-elle pas appelé le passé à son secours? n'a-t-elle pas chargé les morts de tuer les vivants? Je suis prêt à saluer jusqu'à terre l'auteur des six drames dont se compose *le Mariage à la mode:* mais Hogarth, né en 1697, mourut en 1764. Je ne connais rien de plus idéal que ces têtes d'anges, rien de plus charmant et de plus doux que ce portrait de Giorgiana Spencer, duchesse de Devonshire; mais sir Joshua Reynolds n'a pas vu finir le XVIII^e^ siècle. *L'Enfant bleu* est un tour de force qui m'enchante; mais Gainsborough appartient aux temps qui ne sont plus. Les tableaux de Turner sont admirables, je n'y contredis

pas; mais, puisque les Anglais le font revivre, qu'on nous permette donc de faire revivre aussi, pour le leur opposer, son grand maître Claude Lorrain.

Je signalerai encore l'exposition de Belgique, dont les trésors sont arrangés avec un goût parfait, et sur laquelle l'attention est irrésistiblement attirée par les toiles dramatiques de Gallait, ce Paul Delaroche belge; par la savante et profonde peinture de Leys, et enfin par les scènes de mœurs que le spirituel pinceau de Madou a si vivement décrites. Mais comment décrire tant de choses en un jour? Cette lettre est longue d'ailleurs, et la vie est courte.

XXV.

ACCUEIL FAIT EN ANGLETERRE A UNE IDÉE DE MÉDIATION.

19 juin.

Avec quel joyeux empressement l'idée d'une *médiation* entre les États du Nord et ceux du Sud, en Amérique, mais d'une médiation de la France seule, a été accueillie par ceux des Anglais qui, avant tout, sont Anglais! Avec quelle sûreté, avec quelle rapidité d'instinct, ils ont applaudi à un projet dont tous les embarras et tous les périls seraient pour nous, dont tous les avantages seraient pour eux!

Il y a certainement en Angleterre, et je suis heureux de pouvoir le dire, de nobles esprits et des âmes généreuses. Dans ce camp, l'idée de la *médiation* n'a pas fait fortune, parce que là on n'a nul désir que la France mette le feu au monde, de manière à y périr consumée; parce

que là on sympathise avec la cause qui n'est pas déshonorée par l'esclavage; parce que là on ne voudrait pas voir l'épée qui fut tirée pour l'indépendance de l'Italie se lever sur la grande république des États-Unis, au moment même où cette république traverse sa plus terrible épreuve. Le langage du *Daily News*, celui du *Morning Star*, ont quelque chose qui rafraîchit l'âme; et je lisais, il n'y a pas longtemps encore, sur la querelle qui déchire le nouveau monde, un article où l'on voit que, de ce côté du détroit, il est de magnifiques penseurs qui ne séparent pas l'intérêt de leur pays du culte de la justice. Cet article était de John Stuart-Mill.

Mais en Angleterre, comme partout, hélas! il y a ceux qui ne décident jamais les questions que dans le sens d'un intérêt étroit de nationalité; et ceux-là n'ont eu garde de blâmer un projet qui, dans leur espoir, pourrait bien nous conduire de la médiation offerte à la médiation refusée; de la médiation refusée à l'aigreur; de l'aigreur à la menace; de la menace à la résistance; de la résistance à la guerre.

Les États-Unis ont offert l'exemple d'une démocratie étendant au loin ses lois et commandant le respect sur toute la surface du globe. Les États-Unis ont étonné, ils ont inquiété l'Angleterre par l'extraordinaire développement de leur puissance, et d'une puissance rivale, puisqu'elle a eu l'industrie et le commerce pour principes, la possession de la mer pour moyen et pour but. Une grande démocratie commerçante et maritime, c'était plus qu'il n'en fallait pour donner de cruels soucis à l'aristocratie anglaise. Comment donc cette aristocratie pourrait-elle ne pas voir avec plaisir tout ce qui peut amener à affaiblir, sinon à ruiner l'une par l'autre les deux nations de la terre qu'elle redoute le plus?

Oh! s'il était raisonnable d'espérer le succès d'une *médiation*, au point où en sont aujourd'hui les choses, l'ap-

probation donnée à cette idée par tant d'organes de l'opinion publique en ce pays pourrait être attribuée à un pur motif d'humanité et à des vues d'intérêt général. Comment ne pas souffrir, en effet, et ne pas gémir de la prolongation de cette guerre affreuse qui, des deux mondes entre lesquels se partage la famille humaine, ensanglante le nouveau et tend à affamer l'ancien? Mais, dans cette hypothèse, n'est-il pas manifeste que l'Angleterre s'empresserait de joindre ses efforts à ceux de la France? Car enfin, s'il est un pays à qui il soit impossible, sans un douloureux effort de résignation, de se croiser les bras et de laisser faire, c'est celui-ci. Qu'on demande plutôt aux affamés du Lancashire! Mais non. Autant on veut que nous intervenions, autant on répugne à intervenir soi-même. Il faut entendre ce qui se dit à ce sujet! Ce serait bouffon, si ce n'était triste. Pourquoi les Anglais se poseraient-ils comme médiateurs? Ils le feraient de grand cœur, qu'on n'en doute pas, pour peu qu'ils eussent la moindre chance d'être écoutés : cette chance existe-t-elle? Qui donc ignore de quel sentiment on est animé à l'égard de l'Angleterre à Washington et à New-York? De sa part, toute offre de médiation serait tenue pour une insulte. Combien, au contraire, la France est bien placée pour interposer ses bons offices! On ne la respecte pas seulement par delà l'Atlantique, on l'aime. A elle donc le glorieux privilège de rendre la paix à l'Amérique et le coton à l'Europe!

Ainsi parle le *Times;* ainsi parlent les journaux à la suite; ainsi parlent les politiques de club et les politiques de salon.

Pourquoi? La raison en est simple. On affecte d'ignorer, mais on sait à merveille, que l'expédition de Mexico n'est nullement du goût des républicains du Nord; qu'elle a éveillé parmi eux des alarmes où se mêle un vif ressentiment; que si jamais une médiation de la part de la France eut peu de chance d'être favorablement accueillie

à Washington, c'est précisément à cette heure où, mettant rudement de côté la doctrine de Monroe, le gouvernement français étend la main sur le Mexique. Ce n'est donc point parce que la médiation française promet de réussir qu'on la veut : c'est, au contraire, parce qu'elle menace de ne réussir pas.

Et voyez la contradiction! Les mêmes journaux qui vantent d'avance les résultats à attendre de nos bons offices, ne tarissent pas, quand il s'agit de montrer comme quoi la séparation est devenue inévitable, sur la violence, sur la profondeur, sur l'inexorabilité des haines déchaînées par la guerre civile au delà des mers. Ils répètent sur tous les tons que vaincre le Sud est chose douteuse, mais que le subjuguer est chose impossible, tant est désormais infranchissable l'abîme creusé entre le Sud et le Nord! Ils font ressortir avec complaisance ce qu'il y a de significatif dans l'attitude indomptable du peuple de la Nouvelle-Orléans, et dans la brutalité même des moyens employés par les vainqueurs pour briser la résistance des vaincus. Ils insistent sur ce que le général Butler, ne pouvant empêcher les femmes, dans la ville conquise, d'insulter les soldats et de cracher en passant devant le « drapeau », est descendu jusqu'à donner l'ordre que, dans ce cas, « on les traitât comme des courtisanes ». Ils rappellent que le général Wool a menacé le peuple de Norfolk d'arrêter le commerce, si l'esprit de révolte ne lui laissait pas quelque répit, mesure qu'ils comparent à celle qui consisterait à faire périr d'inanition des prisonniers de guerre. Ils montrent le général Frémont réduit à annoncer, comme unique moyen de pacifier le Missouri, que, sur la surface d'un district aussi étendu que l'Angleterre, tout homme surpris avec des armes sera mis à mort. Et, de tout cela, ils se hâtent de conclure qu'il n'y a, entre les deux parties en lutte, aucune conciliation possible, et que cette guerre est une guerre au couteau.

En vérité, nous pousser à intervenir, quand on peint l'état des choses en Amérique sous de telles couleurs, c'est se moquer.

Toujours est-il que le gouvernement anglais, lui, n'est, jusqu'à présent, disposé en aucune sorte à sortir de son rôle de neutralité inactive.

Dernièrement, lord Russell, répondant à lord Carnarvon, à la chambre des lords, ne s'est pas contenté d'annoncer, comme il aurait pu se borner à le faire, et comme l'aurait fait à sa place lord Palmerston, que la rumeur en question était mal fondée : il a pris occasion de là pour condamner bien haut l'idée d'une médiation dans les circonstances actuelles, et cette idée, il la condamne, en honnête homme qu'il est, non pas au point de vue de l'Angleterre seulement, mais au point de vue de l'intérêt général. Lui, du moins, il ne trouve pas bon que la France essaye ce qu'il ne se soucie pas de voir essayer à l'Angleterre. Il serait bien à désirer qu'on pût dire en général des hommes politiques ce que le *Times* dit de lord Russell, lorsqu'il le reconnaît *outspoken* (homme au franc parler).

Je ne saurais rappeler ce qui s'est passé dans le parlement au sujet des affaires d'Amérique, sans constater la manière énergique dont lord Palmerston a flétri, aux applaudissements de la chambre des communes, la proclamation, en effet indigne, du général Butler. Lord Palmerston n'a pas hésité à qualifier cette proclamation d'infâme (*infamous*), « Un Anglais, s'est-il écrié, doit sentir le rouge lui monter au front en pensant qu'un pareil acte a pu être commis par un homme de la race anglo-saxonne. » Et il a continué sur ce ton, concluant par cette phrase menaçante : « Quant au parti que prendra Sa Majesté (dans le cas où la proclamation ne serait pas désavouée par le gouvernement de Washington), la chambre me permettra de lui dire que c'est là matière à réflexion. »

Il est à remarquer que lord Russell, dans la chambre

des lords, s'est exprimé, sur la même question, en termes infiniment moins passionnés. Sans justifier le moins du monde la proclamation du général Butler, il l'a condamnée de manière à donner à entendre qu'elle rentrait dans la catégorie de ces barbares usages de la guerre que la civilisation se doit de faire disparaître. Il a expliqué, en outre, que, suivant des règles de police en vigueur à la Nouvelle-Orléans, les femmes de mauvaise vie qui commettent du désordre dans les rues doivent être envoyées en prison, de sorte que le sens de la proclamation pourrait bien n'être autre chose que celui-ci : « Toute femme qui insultera les officiers et les soldats américains s'exposera à être emprisonnée. » Enfin lord John Russell a paru ne pas mettre en doute que le gouvernement des États-Unis, dans son propre intérêt, ne s'empressât de désavouer un acte dont seul, jusqu'ici, le général Butler est responsable.

Je ne sais si je me trompe; mais il me semble qu'il suffit de rapprocher le langage de lord Russell de celui de lord Palmerston pour comprendre qu'ils ne marchent pas tout à fait dans les mêmes voies. Et, du reste, le second, en penchant du côté du Sud, est dans son rôle de ministre tory, car lord Palmerston est tory au fond de l'âme, comme le premier est dans son rôle de ministre libéral en penchant du côté du Nord.

XXVI.

LA SCIENCE SOCIALE A L'ÉTUDE.

20 juin.

L'*Association pour l'avancement de la science sociale* — association dont, par parenthèse, j'ai l'honneur de faire

partie — remonte à l'année 1857. Elle fut fondée par lord Brougham, vieillard qui, comme lord Palmerston, semble doué d'une jeunesse éternelle, et dont l'activité ne connaît ni fatigue ni repos.

Étudier les meilleurs moyens d'amender les lois, d'élargir et de purifier les sources de l'intelligence humaine, de prévenir le crime et de le réprimer, de corriger le criminel, de pourvoir à la salubrité publique et d'asseoir l'économie politique sur ses bases véritables : tel est le but.

Le mode d'action proposé dès l'abord devait consister dans la réunion annuelle des sociétés ou des individus qu'occuperait la solution de ces vivants problèmes, et là on devait s'attacher à faire jaillir la lumière d'une discussion approfondie de tous les points obscurs et douteux. Il fut décidé que l'association se diviserait en cinq départements, et que la direction en serait confiée à lord John Russell pour celui de la jurisprudence; à sir John Packington pour celui de l'éducation; à l'évêque de Londres pour celui de la réformation des criminels; à lord Stanley pour celui de la salubrité publique; à lord Lyttleton pour celui de l'économie sociale.

Voilà comment le mouvement prit naissance, et vous voyez à quel rang appartiennent ceux qui furent, dès cette époque, désignés comme propres à le conduire.

Ceci est le signe caractéristique de l'aristocratie anglaise et montre où gît sa puissance. Loin de s'opposer systématiquement au progrès, ainsi que notre ancienne noblesse française, qui se tenait retranchée dans ses vieux préjugés comme dans un château fort, l'aristocratie anglaise épie le progrès de manière à le prendre habilement à son service.

Parmi les questions de nature à préoccuper ou à émouvoir le peuple, on en citerait peu qui ne se trouvent associées à un grand nom. S'agit-il d'ouvrir des écoles aux indigents, d'assainir les quartiers qu'habitent les pauvres, de limiter le travail des enfants et des femmes dans les

manufactures, de généraliser l'instruction, les noms du comte de Shaftesbury, du comte Carlisle, du comte Grey, de lord Stanley, de sir John Packington, de lord Brougham, etc., etc..., viennent se présenter comme d'eux-mêmes à la pensée. N'est-ce pas chose saisissante que des personnages ainsi placés sur les hauteurs soient amenés à en descendre pour visiter les profondeurs de l'ordre social, une lampe à la main?

Non qu'il faille les supposer avides de la gloire périlleuse qui attend et punit les novateurs. S'il m'est permis de dire toute ma pensée, je soupçonne au fond de la tentative même dont je vous parle l'intention cachée d'opposer à l'influence de certaines idées qu'on redoute une influence rivale se développant avec éclat. Mais qu'importe? L'essentiel, c'est que les problèmes à résoudre soient, d'une manière ou d'une autre, abordés. L'essentiel, c'est que la vérité ne coure risque ni d'être étouffée par le silence, ni de rester trop longtemps reléguée dans la nuit. Qu'on allume tous les flambeaux : la vérité se charge du reste. Elle reconnaîtra les siens.

XXVII.

LE GOUVERNEMENT IMPÉRIAL ET L'ANGLETERRE AU MEXIQUE.

I

Les Anglais, à Orizaba, se sont retirés de l'action commune, parce que l'article 2 de la convention du 31 octobre, qui déterminait le but et réglait les conditions de l'action commune, est conçu en ces termes :

« Les hautes parties contractantes s'engagent à ne re-

chercher pour elles-mêmes, dans l'emploi des mesures coercitives prévues par la présente convention, aucune acquisition de territoire ou aucun avantage particulier, et à n'exercer, dans les affaires intérieures du Mexique, aucune influence de nature à porter atteinte au droit de la nation mexicaine de choisir et de constituer librement la forme de son gouvernement. »

Les Anglais se sont retirés, à Orizaba, de l'action commune, parce que, pour eux, le but de l'expédition au Mexique, tel qu'il a été défini clairement par la reine d'Angleterre dans le discours d'ouverture, était d'obtenir par la force, s'il le fallait, du gouvernement mexicain des réparations jusqu'alors refusées à la diplomatie : rien de moins, mais rien de plus.

Les Anglais se sont retirés, à Orizaba, de l'action commune, parce que, dès le 30 septembre 1861, le comte Russell, dans une très remarquable dépêche de lui au comte Cowley, exposait dans les termes que voici la pensée de l'Angleterre :

« En principe, le gouvernement de Sa Majesté est opposé à toute intervention par la force dans les affaires intérieures d'une nation indépendante. Reste à savoir si le Mexique fait exception à la règle générale. Sans doute, eu égard aux maux qu'il s'agit de guérir, on citerait peu de faits d'anarchie intérieure, de sang versé, de meurtre, qui dépassent les atrocités commises au Mexique ; mais, de l'autre côté, il n'est pas de cas où l'intervention étrangère paraisse présenter moins d'espérance de succès (*appears so hopeless*). Les factions en lutte sont répandues sur un vaste territoire ; elles n'obéissent pas à un chef, à deux ou trois chefs, mais se divisent en petits détachements dont chacun vole, pille et tue pour son propre compte. Il n'y a pas d'armée étrangère qui se puisse flatter d'établir une autorité permanente sur des corps ainsi dispersés. En outre, les troupes espagnoles, qui constituent la force la

plus disponible pour l'occupation des forts et positions dont il y aurait à s'emparer, sont un objet de répulsion ou d'appréhension pour l'un des deux partis qui divisent la contrée. Cela tient à la crainte que le pouvoir d'une Église dominante ne soit rétabli avec les abus et l'intolérance religieuse qui accompagnent un pouvoir de ce genre.

» Pour des motifs opposés, l'intervention anglaise serait tout aussi odieuse au parti de l'Église. Je puis ajouter à ces raisons l'alarme universelle qu'exciterait, et aux États-Unis et dans les États du Sud, le fait d'une intervention européenne dans les querelles domestiques d'une république américaine indépendante. Au point de vue d'une politique purement pratique, et sans qu'il convienne de plier devant les prétentions extravagantes impliquées par la doctrine de Monroe, il ne serait pas sage d'éveiller dans l'Amérique du Nord un sentiment hostile, à moins d'avoir en vue un objet d'une importance hors ligne et qu'on pût raisonnablement se promettre d'atteindre.

» Le gouvernement espagnol est d'avis qu'une heureuse contrainte exercée par la Grande-Bretagne, la France et l'Espagne, dans la poursuite de leurs justes réclamations, porterait les Mexicains à instituer un gouvernement plus capable que celui qui a dernièrement existé, de préserver des rapports de paix et d'amitié avec les puissances étrangères. Si tel devait être l'effet indirect d'opérations navales et militaires, le gouvernement de Sa Majesté s'en réjouirait cordialement; mais il pense qu'on a plus de chance d'atteindre ce résultat en s'étudiant à observer le respect dû à une nation indépendante, qu'en s'efforçant d'améliorer, à l'aide d'une force étrangère, les institutions intérieures du Mexique [1]. »

Voilà ce qu'on lit dans le « Blue Book » relatif aux af-

1 *Correspondance respecting the affairs of Mexico*, p. 94.

faires du Mexique, que j'ai sous les yeux et que je traduis littéralement.

Et on y lit aussi, dans une dépêche du comte Cowley au comte Russell, en date du 3 octobre, les explications suivantes, données par M. Thouvenel à l'ambassadeur anglais :

« M. Thouvenel a dit qu'il n'avait pas proposé d'imposer ou d'influencer par la force des armes un arbitrage dans les affaires intérieures du Mexique. Il avait cru très probable que l'emploi de la force dans la poursuite du but légitime que les gouvernements d'Angleterre et de France ont en vue encouragerait la partie bien disposée (*well disposed*) du peuple mexicain, celle qui se sentirait froissée par le joug auquel elle est soumise, à profiter de la circonstance pour le secouer et mettre quelque chose de mieux à la place [1]. »

Qu'on rapproche ces paroles de M. Thouvenel du langage du comte Russell, dans sa dépêche du 30 septembre 1861, et de la rédaction de l'article 2 dans la convention du 31 octobre, et l'on aura le secret des motifs qui ont mis fin à l'*action commune* entre le gouvernement français et le gouvernement britannique. La raison est assez claire, et il n'est en vérité pas besoin d'en chercher d'autres.

On se demandera peut-être pourquoi le comte Russell, sachant en quoi ses vues différaient de celles de M. Thouvenel, ne s'est pas tout d'abord refusé à entrer dans un concert impossible. Il est à croire que cela est arrivé par suite d'un malentendu dont la dépêche suivante du comte Cowley au comte Russell semble donner la clef; elle porte la date du 10 octobre 1861 :

« J'ai vu M. Thouvenel, cette après-midi, au sujet de la convention par laquelle il s'agit de régler « l'action commune » de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Espa-

1. *Correspondance respecting the affairs of Mexico*, p. 95.

gne dans l'expédition entreprise contre le Mexique, et je lui ai lu la dépêche de Votre Seigneurie, en date du 5 de ce mois. M. Thouvenel a dit qu'il était prêt à s'unir au gouvernement de Sa Majesté (la reine) en signant une convention pour les objets indiqués par Votre Seigneurie. Il a dit qu'il adhérait entièrement aux principes posés par Votre Seigneurie comme étant ceux qui devaient guider l'action des pouvoirs alliés. M. Thouvenel a répudié, ainsi qu'il l'avait fait dans une précédente occasion, tout désir d'imposer une forme particulière de gouvernement au Mexique (*M. Thouvenel disclaimed, as he had done on a former occasion, any desire to impose any particular form of government in Mexico* [1]). »

Le comte Russell crut sans doute, d'après cela, que les deux gouvernements étaient parvenus à s'entendre sur la question qu'il avait tant à cœur. Toutefois, et pour qu'aucun nuage ne restât sur sa pensée, il répondit au comte Cowley, le 12 octobre 1861 :

« J'ai à notifier à Votre Excellence que le gouvernement de Sa Majesté considère l'engagement de ne pas intervenir par la force dans les affaires intérieures du Mexique comme faisant partie essentielle de la convention (*I have to state to your Excellency that Her Majesty's government consider an engagement not to interfere by force in the internal affairs of Mexico, to be an essential part of the Convention*). ».

Quant à l'Espagne, ce qui résulte de l'étude du « Blue Book », c'est que son opinion, avant d'être acquise à l'Angleterre, avait flotté entre celle de M. Thouvenel et celle du comte Russell. A cet égard, tout ce qu'on pourrait dire se trouve exposé avec cette phraséologie lourde et traînante qui caractérise le style diplomatique, mais néanmoins d'une façon suffisamment claire, dans une

1. *Correspondance respecting the affairs of Mexico*, p. 98.

dépêche du 9 octobre 1861, adressée par sir Crompton au comte Russell :

« ... M. Calderon a dit que le gouvernement espagnol était très disposé à conclure avec l'Angleterre et la France une convention relative aux objets à lui spécifiés de la part du gouvernement de Sa Majesté (la reine d'Angleterre). Le gouvernement espagnol est d'avis qu'on insère dans la convention un article stipulant que les forces des hautes parties contractantes ne seront employées pour aucun autre objet ultérieur.

» L'Espagne, a remarqué Son Excellence, n'avait en vue aucun objet de cette espèce ; elle ne cherchait ni à reconquérir une partie quelconque du Mexique, ni à y rétablir la forme monarchique, soit en faveur d'un prince européen, soit en faveur de toute autre personne. Et elle n'entendait pas davantage s'efforcer de mettre à la tête du gouvernement de la république l'un ou l'autre des partis en lutte dans ce pays. Le gouvernement espagnol n'éprouvait donc aucune difficulté à admettre, comme le gouvernement de Sa Majesté (la reine d'Angleterre), qu'il ne fallait tenter aucune intervention armée dans le gouvernement intérieur de Mexico.

» Le seul point sur lequel on pût discerner une ombre de différence entre les vues de l'Angleterre et celles de l'Espagne était celui-ci : le gouvernement de Sa Majesté Catholique était d'avis que, considérant la grande influence que doit nécessairement avoir sur l'état intérieur du Mexique le seul fait de la présence des forces combinées de l'Angleterre, de la France et de l'Espagne, il serait bon de profiter de l'impression produite pour exercer une influence morale sur les partis en lutte, dans le but de les porter à mettre bas les armes et à s'entendre sur la formation d'un gouvernement propre à offrir quelque garantie

1. *Correspondance respecting the affairs of Mexico*, p. 98.

aux alliés en ce qui touche l'exécution des engagements du Mexique, une plus grande fidélité à remplir les devoirs internationaux et la cessation des maux auxquels cet infortuné pays a été exposé pendant si longtemps. Ceci, a ajouté Son Excellence, les trois pouvoirs étaient liés d'honneur à le tenter, par humanité, par politique, et peut-être plus encore par humanité que par politique...

» J'ai répondu que je ne doutais pas que le gouvernement de Sa Majesté la reine d'Angleterre ne jugeât que le but indiqué par Son Excellence était à la fois conforme à la politique et à l'humanité; et que si, par influence morale, on entendait seulement le conseil donné au gouvernement mexicain de s'abstenir de dissensions intestines, le gouvernement de Sa Majesté n'hésiterait pas, j'en étais convaincu, à faire, conjointement avec la France et l'Espagne, ce qu'il avait fait tout seul en plus d'une occasion; mais que, si le gouvernement espagnol avait intention d'aller plus loin, j'avais peine à comprendre comment il serait possible d'amener un changement réel dans l'état des choses au Mexique, sans recourir à la force et sans employer l'influence des puissances intervenantes en faveur de l'une ou de l'autre des factions adverses. J'ai ajouté qu'il me paraissait évident que l'objet en vue, s'il y avait possibilité de l'atteindre, ne pouvait être, en tous cas, que l'ouvrage du temps; de sorte qu'on ne devait pas s'attendre à le voir se réaliser dans une période déterminée. J'ai demandé, en conséquence, si le gouvernement espagnol se proposait d'occuper les ports mexicains jusqu'à l'établissement d'un gouvernement tel qu'il pouvait le désirer.

» M. Calderon a répondu que non; que l'occupation espagnole ne durerait que le temps nécessaire pour obtenir et la réparation des griefs dont avaient à se plaindre les sujets de l'Espagne, et aussi la satisfaction à laquelle l'Espagne avait droit, par suite d'actes où sa dignité était

engagée; et, que, s'il était possible, le séjour des Espagnols, soldats et matelots, ne se prolongerait pas au delà de l'époque où le climat rendrait cette prolongation dangereuse à leur santé et à leur sûreté [1]. »

Telles sont les pièces du procès. Je ne multiplierai pas les extraits : ce qui précède suffit.

Les Anglais, au surplus, ne me paraissent pas s'irriter beaucoup de l'expédition française au Mexique, non; ils n'ont pas grand'peine à en prendre leur parti, convaincus qu'ils sont que les suites ne peuvent qu'en être funestes pour nous. Le *Times* a exprimé à cet égard la pensée publique, quand il nous a crié dernièrement : « Allez, messieurs, ne vous gênez pas; ceci, après tout, est votre affaire, et, s'il vous en cuit, il n'y aura pas eu de notre faute. »

La question, en effet, n'est pas de savoir si nous enflerons la liste de nos succès militaires; si notre incomparable armée se montrera, une fois de plus, telle que le monde l'a vue en Crimée et en Italie; si elle poussera tout devant elle; si elle entrera triomphante à Mexico : qui donc aurait jamais pu mettre ces choses en doute? Mais après?

Est-il sûr que l'opinion des peuples, concernant le mérite d'une telle entreprise, sera celle du gouvernement français? Est-il sûr que l'Espagne et l'Angleterre n'auront point appris de la sorte à se rapprocher contre nous?

Et l'Amérique, s'imagine-t-on que nous n'y aurons pas déposé un terrible levain de vengeance et de haine? Qu'on pèse ces termes de la dépêche adressée le 27 septembre 1861 par le comte Russell au comte Cowley :

« Milord, j'ai reçu de M. Adams, le 25 de ce mois, une explication au sujet des propositions que les États-Unis désirent faire à la Grande-Bretagne et à la France dans cette question du Mexique. Il a dit que le gouvernement des États-Unis était considérablement alarmé des rapports

1. *Correspondance respecting the affairs of Mexico*, p. 99-100.

qui courent dans les journaux touchant une intervention au Mexique... Le gouvernement des États-Unis sait que la Grande-Bretagne, la France et l'Espagne ont, de même que les États-Unis, beaucoup de griefs à faire valoir contre le gouvernement de Mexico. Mais une intervention directe ayant pour but d'organiser dans ce pays un nouveau gouvernement, et surtout l'active participation de l'Espagne dans une entreprise semblable, causerait dans les États-Unis une sensation profonde. On la considérerait comme ce genre d'immixtion dans les affaires domestiques de l'Amérique auquel les États-Unis se sont toujours montrés si opposés. De même, il avait été entendu jusqu'ici que les États-Unis se tiendraient à l'écart des alliances européennes, tant que les pouvoirs européens, de leur côté, n'interviendraient pas en Amérique ; mais, si des puissances coalisées devaient organiser un gouvernement à Mexico, les États-Unis se verraient forcés de choisir leurs alliés en Europe, et de prendre part, en Europe, soit aux guerres, soit aux traités[1]. »

Voilà la doctrine de Monroe exposée en termes aussi concis que décisifs. C'est le nouveau monde criant à l'ancien monde : « Prenez-y garde ! Si vous prétendez vous mêler de nos affaires, nous nous mêlerons des vôtres ! »

A quelles complications tout cela ne peut-il pas donner naissance ? et quelle source d'embarras pour l'avenir ! L'Espagne, qui était abhorrée par les Mexicains sans nul doute, en usant de douceur à leur égard, prépare les voies à une réconciliation dont nous risquons, en tenant une conduite contraire, d'avoir tôt ou tard à payer les frais. Dussions-nous rendre service aux Mexicains en leur donnant des maîtres, et en les leur donnant à grands coups d'épée, un cadeau de cette espèce est de ceux qu'un peuple ne pardonne jamais à un autre peuple.

1. *Correspondance respecting the affairs of Mexico*, p. 58-59.

C'est ce que comprend à merveille, en Angleterre, quiconque est jaloux de la France, et c'est pourquoi on y est bien aise, au fond, de la savoir embarquée seule dans cette expédition lointaine.

Espérons, puisque rien ne semble encore tout à fait décidé, espérons qu'il n'est pas dans l'intention du gouvernement français de demander au Mexique autre chose que la juste réparation de nos griefs.

Aussi bien, pourquoi, si cette réparation est obtenue, le gouvernement de Juarez serait-il renversé? Ne représente-t-il pas, ce gouvernement, les idées de liberté et de progrès? N'a-t-il pas arboré sur son drapeau ces principes de 89 sous l'invocation desquels se place le pouvoir impérial en France? N'est-ce pas de notre révolution de 1789 qu'il a emprunté la sécularisation des biens de l'Église?

Il est très vrai qu'au Mexique, depuis longtemps, le meurtre et la rapine se sont donné carrière; que les étrangers résidant au Mexique n'y ont pas joui d'une sécurité suffisante; que ceux d'entre eux dont le gouvernement mexicain était débiteur n'ont été jusqu'ici payés qu'en partie ou ne l'ont pas été; qu'en plus d'une occasion le caractère officiel des agents étrangers n'a pas été respecté : en un mot, qu'il règne au Mexique un grand désordre.

Mais, outre que le Mexique en est encore à traverser les heures toujours critiques de l'enfantement, ce qu'il importe de remarquer, c'est que les brigandages dont on parle tant ont été commis précisément par la faction opposée au gouvernement de Juarez; c'est que les vols, les spoliations en grand, les assassinats, qui ont fait avec raison la matière de tant de plaintes, ne sont en aucune sorte imputables au gouvernement actuel; c'est que l'anarchie qui désole le Mexique est justement l'œuvre de la faction qui, sous le nom de « church-party », y agite l'étendard de la superstition et du fanatisme.

J'en donnerai des preuves officielles et diplomatiques.

II

11 juin.

On a lu le procès-verbal de la conférence tenue à Orizaba le 9 avril 1862. Si jamais document diplomatique put se passer de commentaires, c'est celui-là. Je n'en parle donc que pour vous faire remarquer jusqu'à quel point il confirme les appréciations contenues dans ma dernière lettre. Mais il est une chose sur laquelle il importe d'appeler l'attention du public en France.

Il y a quelques jours, le *Times* déclarait que l'Angleterre voyait avec le plus grand calme se dérouler les phases de notre intervention au Mexique : hier, le *leading journal* (journal dirigeant), comme on l'appelle ici, allait beaucoup plus loin : non seulement il donnait son visa volontiers à l'expédition française, mais il nous encourageait, il nous poussait, il nous pressait. Il voudrait pouvoir déjà saluer notre drapeau flottant victorieux sur la ville de Montezuma.

Si vif est son désir de nous voir installés au delà des mers, si grande est sa crainte qu'il ne nous vienne quelque doute sur la justice de notre cause, qu'au mépris des affirmations cent fois répétées de l'Angleterre, et quoiqu'il ait devant lui les dépêches de lord Russell et le procès-verbal de la conférence d'Orizaba, le *Times* insinue qu'en effet le renversement du gouvernement de Juarez et une intervention politique d'un caractère bien marqué, d'une nature bien décisive, doivent avoir été, dès l'abord, dans la pensée des trois gouvernements. En d'autres termes, le *Times* s'étudie à nous alléger, de son mieux, le poids des scrupules qui pourraient gêner ou ralentir notre action, tant il est impatient d'avoir à nous féliciter de notre triomphe !

Au fait, pourquoi pas? Les Anglais redouter l'agrandissement de la France! allons donc! Cela était bon du temps de Napoléon Ier ou du temps de Louis-Philippe; mais aujourd'hui, en l'an de grâce 1862? Non, non. Que la France s'étende tout à son aise; qu'elle passe les mers; qu'elle décide souverainement de la fortune des empires; qu'elle fasse tenir dans le creux de sa puissante main la vie des peuples du nouveau monde : tout cela est parfaitement du goût des Anglais, et ils ne peuvent que nous être reconnaissants de la peine que nous prenons pour conduire les destinées de la terre.

Ainsi parle le *Times*, ou peu s'en faut.

Il est vrai qu'il lui est arrivé de commettre de singulières inadvertances.

Il dit, par exemple, dans son numéro du 21 mai : « Au Mexique, la France peut faire beaucoup de bien, avec peu de chance de faire du mal à qui que ce soit, si ce n'est à elle-même (*except to herself*). » *Except to herself*, voilà des mots qui, si je ne me trompe, valent leur pesant d'or.

Je lis en outre, dans un autre numéro, celui du 27 mai, à propos des révélations du procès-verbal de la conférence d'Orizaba, le passage on ne peut plus caractéristique que voici :

« Nous savons maintenant l'origine de toute l'affaire. La monarchie, avec l'archiduc autrichien pour roi, était l'idée de certains réfugiés mexicains, membres du parti réactionnaire ou ecclésiastique au Mexique, et partisans de Marquez et autres coquins (*other ruffians*), dont les méfaits ont été parmi les principales causes de notre intervention. Si Ferdinand-Maximilien va au Mexique, il trouvera ses amis les plus actifs parmi les hommes qui ont fusillé, torturé, volé, jusqu'à ce qu'enfin l'Europe ait perdu patience [1]. »

1. *Times* du 27 mai 1862.

Serait-ce d'aventure pour que la France, guidée par le général Almonte, figure aux yeux du monde en si bonne compagnie que le *Times* brûle de nous voir maitres de Mexico?

Dans le même article, on trouve le passage suivant d'une dépêche de lord Lyons :

« Je crois que l'expédition au Mexique est fort désagréable (*unpalatable*) au peuple américain, et que l'établissement d'une monarchie dans ce pays serait regardé par le peuple américain comme un acte extrêmement hostile. »

N'est-il pas étrange que l'ardent désir qu'a le *Times* d'aider par ses conseils aux conquêtes de notre influence, l'aveugle sur le danger de nous mettre, tôt ou tard, aux prises avec les États-Unis? Et le conseiller de Faust, en cette occasion, ne ressemblerait-il pas quelque peu à Méphistophélès?

Il est une dépêche que le *Times* cite négligemment, innocemment, et comme s'il ne savait pas ce que parler veut dire : c'est celle où lord Russell exprime la crainte que « le général français, dans son ardeur à servir la cause de la monarchie et de l'unité catholique, ne prête le secours d'une armée française au parti réactionnaire mexicain, et ne donne ainsi une vie nouvelle à la guerre civile, qui paraît en ce moment presque éteinte. »

Serait-ce donc pour ménager au monde le spectacle de la France allant ranimer la guerre civile au Mexique que le *Times* nous crie : « Courage! allez toujours! »

Voyons maintenant l'histoire de l'intervention des trois puissances et des causes qui l'ont déterminée.

Mais, avant de pousser plus avant, je dois prévenir le lecteur qu'il va trouver une contradiction fâcheuse entre la conduite de sir C. Lennox Wyke à l'égard du gouvernement mexicain en 1861, et cette déclaration de lui, dans la conférence d'Orizaba, en 1862 : « Sir Ch.

Wyke croit que, parmi les personnes qui dirigent les affaires du gouvernement de la république mexicaine, il y a des membres distingués du vrai parti modéré, et que la ligne de conduite suivie jusqu'à présent par les commissaires alliés est la plus propre à consolider un gouvernement accepté par tout le monde. »

Pour amener sir Ch. Wyke à faire, en faveur du gouvernement de Juarez, une déclaration aussi péremptoire, aussi solennelle, il a fallu l'irrésistible force de l'évidence et la connaissance, acquise par un séjour prolongé, du véritable état des choses au Mexique. Car les premières impressions de sir Ch. Wyke étaient loin d'êtres celles que révèlent les lignes que je viens de citer. Il est clair que le diplomate a été conduit par l'expérience à modifier complètement son premier point de vue, et qu'une étude plus attentive de la situation l'a éclairé sur les dangers d'une révolution au profit de Marquez et des siens.

Ceci posé, voyons ce que nous apprend le Livre Bleu Blue Book ».

La première dépêche est datée du 30 mars 1861. Elle porte la signature de lord John Russell et contient des instructions que, comme ministre des affaires étrangères, il donne à sir Ch. Wyke, chargé d'aller représenter l'Angleterre à Mexico. Les passages suivants donneront une idée de l'esprit dans lequel ces instructions furent rédigées :

« La politique du gouvernement britannique à l'égard du gouvernement de Mexico est une politique de non-intervention. Ce que le gouvernement britannique désire, c'est de voir le Mexique libre, indépendant, capable de régler l'administration du pays, de maintenir la paix intérieure et de remplir ses obligations internationales, en dehors de toute active intervention d'un pouvoir étranger, quel qu'il soit. —Je vous recommande particulièrement de ne pas prendre parti dans les questions politiques qui peuvent surgir entre les partis en lutte.

» Un ministre anglais ne saurait sans inconvénient intervenir dans des choses de ce genre. — Une fois à Mexico, vous devez, tout d'abord, porter votre attention sur la question des réclamations de l'Angleterre. — Si vous éprouvez de la résistance, vous préviendrez le gouvernement mexicain que vous êtes autorisé, en cas de nécessité, à employer la force. Quant au temps à accorder au gouvernement mexicain, le gouvernement de Sa Majesté (la reine d'Angleterre) n'ignore pas qu'un certain degré d'indulgence peut être nécessaire. Les troubles qui ont, pendant tant d'années, désolé la république, ont eu pour résultat naturel de l'appauvrir, et le gouvernement constitutionnel a dû, conséquemment, trouver difficile de pourvoir aux besoins immédiats de l'administration civile et de satisfaire aux réclamations des créanciers étrangers.

» Toutefois, vous aurez soin qu'on ne prenne pas pour de l'indifférence la tolérance momentanée dont vous pouvez faire preuve en pressant la liquidation des créances britanniques. — Vous connaissez trop bien le caractère espagnol pour que j'aie besoin de vous dire quelle est la meilleure façon d'agir avec les personnes auxquelles vous allez avoir affaire. Un langage modéré, une conduite pleine d'égards, voilà ce qui influence les Espagnols : si l'on cherche à les intimider, à les contraindre, ils vous résistent et vous défient. — Vous vous efforcerez de vivre en bonne intelligence avec les représentants des puissances étrangères accrédités auprès de la république. Vous ne perdrez jamais de vue que le gouvernement de Sa Majesté ne tend à conquérir une influence politique exclusive ni à Mexico, ni dans aucune autre partie du monde, et qu'il n'est pas d'avantage commercial qu'il ne soit prêt à partager avec toutes les nations de la terre[1]. »

Quel sage et noble langage ! Lord John Russell recom-

1. *Correspondance respecting the affairs of Mexico*, p. 1-4.

mande la fermeté, mais il la veut ennoblie par la modération. Créancier généreux, il insiste sur la nécessité de tenir compte des embarras du débiteur. Parlant au nom des plus forts, il semble redouter un recours trop hâtif aux procédés de la force. Il écarte l'idée d'une intervention qui changerait entièrement la nature des réclamations qu'il est en droit d'adresser, risquerait d'élargir les plaies qu'il est question de cicatriser et compromettrait l'Angleterre dans des querelles qui ne la regardent pas.

Environ quinze jours après l'envoi de ces instructions à sir Ch. Wyke, et au moment où ce dernier arrivait à Mexico, en qualité d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire, M. Mathew, qu'il venait remplacer, adressait à lord John Russell une dépêche où l'état des choses au Mexique était décrit en ces termes :

« La situation n'a guère changé pendant ces deux derniers mois. Señor Mata a succédé comme ministre des finances à señor Prieto... La mort de señor Lerdo de Tejada, le plus habile, sinon le seul habile financier de la république, est une perte qu'on a vivement ressentie dans la crise actuelle... Señor Fuente, jurisconsulte de quelque réputation, a quitté Mexico par le dernier paquebot, avec une mission pour Paris, et probablement pour l'Espagne. Une chose a retardé son départ : la difficulté de se procurer la faible somme nécessaire pour subvenir aux dépenses du voyage.

» C'est à cet extrême dénûment qu'il faut attribuer l'existence prolongée et l'accroissement des corps de guérillas commandés par les Espagnols Cobos et Vicario, et par l'infâme Marquez, qui poursuit le cours de ses assassinats et de ses rapines. Deux misérables tentatives ont été faites pour créer du trouble dans la capitale : elles ont été découvertes et réprimées à temps. A part cela, la tranquillité publique n'a pas été troublée, et, quelque défectueux, quelque faible que puisse être le gouvernement

d'aujourd'hui, ceux qui ont sous les yeux les meurtres, les actes atroces, les brigandages commis presque journellement sous le gouvernement du général Miramon et de ses conseillers señor Diaz et le général Marquez, ceux-là ne peuvent qu'apprécier le règne de la loi et de la justice. Les étrangers, surtout ceux qui ont souffert si cruellement sous le pouvoir arbitraire de Miramon, et par suite de la haine, de l'intolérance qui, à leur égard, constituent un des dogmes du parti de l'Église à Mexico, ne sauraient s'empêcher de faire une distinction profonde entre le passé et le présent.

» Le président Juarez, quoique dénué de l'énergie que réclame la crise actuelle, est un homme droit et bien intentionné (*an upright and well intentioned man*), excellent dans tous les rapports privés de la vie. Mais ce seul fait qu'il est Indien l'expose à l'hostilité et aux railleries de ce qui est l'écume de la société espagnole, et aussi à l'hostilité de ceux de sang mêlé, lesquels prétendent, fort grotesquement, qu'ils occupent la plus haute position sociale à Mexico.

» J'ai déjà fait connaître à Votre Seigneurie mon opinion sur ce qui prête aux objections dans la nature de la constitution fédérale aujourd'hui en vigueur (*my opinion of the objectionable nature of the federal constitution now in force*), et je n'ai pas caché les craintes que m'inspirent, relativement au maintien de la paix dans le Mexique, l'absence totale de patriotisme chez les hautes classes, et la démoralisation, l'insomnie morale (*restlessness*), qu'a engendrées chez toutes un état prolongé de guerre civile. On assure que le désir d'un changement existe déjà dans certaines régions, et l'idée d'élire un dictateur militaire a été mise en avant; mais à peine est-il besoin d'observer que cela ne servirait ni à pallier les maux présents, ni à prévenir les dangers futurs. .

» Le général Santa-Anna était l'homme le plus capa-

ble de cette catégorie que le Mexique ait produit, et l'on ne saurait nier les bons effets momentanés de son énergique caractère ; mais une saine appréciation de la justice, des droits sociaux, de la prospérité fondée sur la paix, voilà ce que la forte main du pouvoir arbitraire ne saurait créer. L'espoir du Mexique repose sur le maintien de la paix. La liberté civile et la liberté religieuse ont été assises sur une large base ; la paix est la seule chose requise pour le développement des principes constitutionnels et les progrès intellectuels du peuple. Mais, voyant, comme je fais, tant d'éléments à la fois indigènes et étrangers occupés à troubler le présent ordre de choses, je ne puis que nourrir cette conviction : si le gouvernement actuel, ou les principes actuels de gouvernement, ne sont pas soutenus de quelque manière ouvertement par l'Angleterre et les États-Unis, soit au moyen d'une alliance protectrice, soit au moyen d'une déclaration qu'aucun mouvement révolutionnaire ne sera permis dans aucun des ports situés sur l'un et l'autre Océan, de nouvelles et déplorables convulsions affligeront ce malheureux pays, au grand dommage des intérêts britanniques, au grand détriment du commerce et à la honte de l'humanité. »

Il importe maintenant de savoir en quoi consistaient les griefs de l'Angleterre à l'égard du gouvernement mexicain.

III

12 juin.

Lorsqu'il y a trois ou quatre ans, le parti connu sous le nom de « parti de l'Église » était maître à Mexico, il écrivit sur son drapeau, il adopta pour cri de guerre : *Mort aux étrangers!* Et les faits ne tardèrent pas à

prouver que ce n'était point là une menace vaine. Un consul anglais et un consul français furent odieusement assassinés; cinquante-trois personnes furent saisies et massacrées; il se commit des horreurs. Forcé de quitter la capitale, M. Mathew, chargé d'affaires de la Grande-Bretagne, avait laissé dans une chambre de la légation, qu'il crut suffisamment protégée par l'apposition de son sceau sur la porte, une somme de 660 000 dollars appartenant à des citoyens anglais : le sceau fut insolemment brisé, la porte fut enfoncée, la somme fut enlevée.

A cette époque, le gouvernement constitutionnel, celui que représentait et que représente encore Juarez, était établi à Vera-Cruz : il n'hésita pas à conclure avec le capitaine Dunlop une convention par laquelle il s'engageait, une fois rentré en pleine possession du pouvoir, à payer tout ce qui pouvait être dû aux Anglais résidant au Mexique, et à affecter à ce payement le produit des douanes de Vera-Cruz et de Tampico.

Le parti constitutionnel triompha, mais le parti vaincu ne l'était pas à ce point qu'il ne lui fût possible de troubler, de désoler, d'ensanglanter le pays. Au sein de ce grand désordre, il arriva qu'une somme d'argent considérable, dont une portion était la propriété de citoyens anglais, ayant été dirigée vers la côte sous la protection d'un convoi, le convoi fut attaqué et l'argent enlevé par le général Degollado, lequel était au service des autorités constituées. Des représentations lui furent adressées par M. Glennie, consul à Mexico, et il y eut restitution d'une partie de l'argent saisi; mais réparation plus ample était naturellement attendue et exigée [1].

Voilà ce que le gouvernement anglais avait à dire, et voici ce que le gouvernement de Juarez répondait :

1. *Correspondance respecting the affairs of Mexico.* On peut voir aussi les débats qui eurent lieu, sur la question du Mexique, dans la séance du 10 mars 1862.

« Il est trop vrai que des meurtres abominables ont été commis; mais par qui l'ont-ils été? Est-ce par nous, hommes du parti libéral? Non; les coupables, ce sont précisément nos ennemis. Lorsque, le 11 avril 1859, le docteur Duval, médecin anglais, fut arrêté à Tacubaya et fusillé, en violation de toutes les lois divines et humaines, quel était le parti qui venait de s'emparer de Tacubaya et y commandait? Le parti de l'Église. Et par qui fut donné l'ordre barbare? Par le farouche héros de ce parti, le général Marquez. C'est ce même Marquez qui, se voyant refuser par M. Newal une somme d'argent que ce dernier avait en dépôt, s'écria, dans un accès de rage : « Qu'on traîne cet homme aux *Capilla* (place assignée aux criminels qu'on va exécuter), et que demain, avant six heures, on le fusille; » ce qui aurait eu lieu si des amis de la victime n'étaient parvenus à désarmer la cruauté de Marquez en satisfaisant sa rapacité. Qu'on jette les yeux sur le sombre journal des violences dont MM. Pitman, Davis, Whitehead, Joots, George Selly et tant d'autres ont eu à souffrir, on se heurtera partout et toujours à ces noms funestes : Miramon, Marquez, Zuloaga! Par quelle fatalité sommes-nous appelés à rendre compte au monde civilisé de leurs meurtres et de leurs rapines, nous leurs adversaires déclarés? Le vol commis dans la légation britannique fut leur œuvre. Qu'on nous demande de rendre ce qu'ils ont volé, aujourd'hui que le pouvoir est entre nos mains, soit; mais du moins qu'on ait l'équité de nous épargner une flétrissure que nos ennemis seuls ont méritée. Ce qui peut légitimement nous être imputé à nous, et ce dont nous nous reconnaissons responsables, c'est la saisie d'espèces opérée par Degollado. Aussi sommes-nous prêts à tous les sacrifices pour expier ce tort d'un des nôtres et le réparer. De notre bonne volonté n'a-t-on pas un gage dans notre conduite à l'égard de la veuve du docteur Duval, à laquelle nous n'avons pas hésité à offrir,

comme indemnité, une valeur de 25 000 dollars à prendre sur le domaine national? Nous savons que c'est à ceux qui ont le pouvoir qu'il appartient d'indemniser les étrangers des maux dont une anarchie prolongée est la source, si le gouvernement se trouve impuissant à la réprimer; mais qu'on nous laisse donc respirer un peu; qu'on n'ajoute pas, par des exigences trop pressantes, inexorables, aux embarras d'une situation déjà si difficile. Nous avons à défendre la liberté contre un parti pour qui l'anarchie la plus sanglante n'est qu'une route vers l'établissement de la tyrannie. Nous avons à tenir tête au fanatisme religieux armé de poignards. Nous avons à préserver l'ordre avec des finances délabrées; à réorganiser l'administration qui est en ruine; à fermer enfin l'immense plaie qu'une longue guerre civile a ouverte aux flancs du Mexique : qu'on ne nous rende pas impossible, en nous prenant à la gorge, une besogne où sont engagés tant d'intérêts qui doivent être chers aux amis de la civilisation et de l'humanité[1]. »

Tel était l'état de la question lorsque sir C. Lennox Wyke fut envoyé au Mexique en qualité de ministre plénipotentiaire. Dès ce moment, tout est changé dans les relations des deux pays. Autant M. Mathew s'est montré bienveillant et modéré, autant sir C. Lennox Wyke va se montrer intraitable.

Arrivé à Mexico le 9 mai 1861, il n'a pas été quinze jours au Mexique que son hostilité au gouvernement de Juarez se fait jour. Parlant d'une conversation qu'il vient d'avoir avec le ministre mexicain don Guzman, il écrit à John Russell : « Je vais bientôt mettre sa sincérité à l'épreuve[2]. » Puis il reproche au gouvernement sa *haine*

1. Voyez, dans la *Correspondance relative aux affaires du Mexique*, la correspondance de Manuel de Zamacona avec l'envoyé britannique, page 39 et suivantes; et, pour ce qui est des auteurs de la plupart de sattentats commis, un extrait du *Mexican extraordinary*, p. 23-29.

2. *Correspondance respecting the affairs of Mexico*, p. 11.

aveugle pour le parti de l'Église. L'homme que M. Mathew appelait l'*infâme* Marquez n'est plus pour C. Lennox Wyke que le fameux (*notorious*)[1] Marquez; et peu s'en faut qu'il n'admire le génie du *notorious* Marquez et ses manœuvres militaires, qu'il qualifie de *masterly*[2]. Ce qui paraît surtout l'animer contre le gouvernement de Juarez, c'est que ce gouvernement lui fait l'effet d'être *ultra-libéral*[3], et il ne pardonne pas au congrès de passer son temps à discuter de *prétendues théories de gouvernement reposant sur des principes ultra-libéraux.*

Qu'attendre d'un homme ainsi disposé? Sa correspondance avec le ministre mexicain est sous mes yeux : rien de plus impérieux, rien de plus dur; pas un mot sous lequel ne gronde une menace. Sir C. Lennox Wyke sait fort bien que les finances du Mexique sont dans un état d'épuisement absolu; il l'ignore si peu, qu'en mandant à lord John Russell comme quoi la tête de Marquez a été mise à prix par le congrès pour une somme de 10 000 dollars, il dit sur un ton ricaneur : « Il y a peu d'apparence que cet argent soit réclamé, circonstance, du reste, heureuse pour le congrès; car pareille somme, aujourd'hui, ne se trouverait pas dans le trésor national. » Et c'est à un gouvernement dont il décrit lui-même de la sorte l'extrême pénurie, qu'il adresse, dès son arrivée, des sommations à bref délai, dont Shylock n'aurait pas désavoué le style et qui rappellent les mots célèbres : « La livre de chair que je réclame de cet homme, je l'ai payée d'un haut prix : elle m'appartient. Je veux mon dû. » Il lui faut les 660 000 dollars que les rebelles ont enlevés de la maison de la légation britannique. Vainement señor Guzman lui fait-il observer que les coupables sont sous la

1. *Correspondance respecting the affairs of Mexico*, p. 12.
2. « De main de maître. » *Ibid.*, p. 29.
3. *Ibid*, p. 13.

main de la justice; que leurs propriétés particulières doivent répondre du remboursement des sommes dont ils se sont indûment emparés, et que, si ces propriétés se trouvent insuffisantes, le trésor fournira le surplus[1] : sir C. Lennox Wyke n'est pas homme à se contenter de si peu : que lui importe par qui le vol a été commis? Il a été commis, cela suffit. Le loup disait à l'agneau : « Si ce n'est toi, c'est donc ton frère; » ici, on dit au gouvernement mexicain : « Si ce n'est toi, c'est donc ton ennemi. » Et en effet, dans sa dépêche du 24 juin 1861, sir Ch. Wyke lui-même écrit à lord John Russell, à propos de cette affaire : « J'ai dit au señor Guzman que j'avais tout simplement à insister sur la restitution de l'argent volé, sans m'inquiéter le moins du monde des moyens par lesquels on peut se le procurer[2]. »

La correspondance du ministre plénipotentiaire anglais avec le ministre mexicain n'est pas moins remarquable, en ce qui touche l'enlèvement des espèces sous convoi, imputable au général Degollado. Dans une lettre qu'il adresse sur ce point à sir Ch. Wyke, señor Guzman, après avoir constaté, comme une chose connue de tout le monde et bien connue de sir Ch. Wyke lui-même, que le trésor est aux abois, s'exprime en ces termes :

« Le gouvernement reconnaît les justes droits des créanciers, et il est bien résolu à s'imposer, pour les satisfaire, tous les sacrifices. Il a à sa disposition des couvents et d'autres propriétés qui ont de la valeur; il les offre aux créanciers; il leur offre même le Palais-National : ils peuvent faire leur choix, et ce qu'ils auront choisi leur sera délivré à un prix convenu et équitable. De plus, le gouvernement s'engage à accepter leurs créances pour argent comptant, soit dans l'acquittement des impôts, soit

1. *Correspondance respecting the affairs of Mexico*, p. 14.
2. *Ibid.*, p. 13.

dans toute autre circonstance liée à leurs rapports avec lui [1]. »

Que pouvait faire de plus un débiteur obéré ? C'était Antonio découvrant sa poitrine pour qu'on y taillât une livre de chair.

Non que je prétende donner cette comparaison comme tout à fait exacte, ou mettre en doute le moins du monde les bonnes intentions de sir Ch. Wyke. Je suis très disposé à admettre que, s'il crut devoir être si pressant, si inflexible, ce fut précisément parce qu'il s'agissait d'une question qui ne lui était en aucune sorte personnelle. Représentant d'intérêts qui étaient, non les siens propres, mais ceux de ses compatriotes, il ne pouvait être aussi facile en ce qui les concernait qu'il l'aurait été sans doute s'il ne se fût agi que de lui-même. Tout ceci, je le crois volontiers ; mais il n'en est pas moins vrai que sa conduite à l'égard du gouvernement mexicain témoigne d'un excès de rigueur qui a été pour beaucoup dans les complications dont nous sommes aujourd'hui témoins. S'il eût mieux saisi l'esprit des sages instructions dans lesquelles lord John Russell lui disait « qu'un certain degré d'indulgence pouvait être nécessaire (*some degree of indulgence may be necessary*) », il est probable que les choses auraient pris un autre tour. Au lieu de cela, sa correspondance nous le montre se plaisant à voir tout en noir, toujours prêt à imputer à la mauvaise foi les résultats manifestes de l'impuissance, ne parlant que de recourir aux moyens coercitifs, excitant lord John Russell par des rapports sombres et finissant par lui souffler ses colères.

Un décret rendu le 17 juillet 1861, décret qui proclamait suspendu pendant l'espace de deux années le payement de ce qui était dû aux Anglais porteurs d'obli-

1. *Correspondance respecting the affairs of Mexico*, p. 28.

gations, et, en général, à tous ceux qui étaient intéressés dans les conventions diplomatiques, fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase.

Sir Ch. Wyke est informé de l'existence de ce décret par la voix publique, et aussitôt il écrit à señor Manuel de Zamacona, qui était alors à la tête du gouvernement : « Il paraît que le congrès a jugé à propos de faire cadeau de la propriété d'autrui au gouvernement de la république... Jusqu'à ce que j'apprenne de vous le contraire, je suis obligé de regarder cette nouvelle comme fausse; car je ne puis croire qu'un gouvernement qui se respecte en vienne à sanctionner une aussi flagrante violation des engagements sacrés qui le lient à l'égard des autres peuples [1]. »

Quelque dur que fût ce langage, il n'aurait rien eu d'excessif, si le décret de suspension eût été, de la part du congrès, un acte libre et volontaire; si le congrès n'eût pas obéi, en le rendant, à la plus inflexible des lois : la nécessité, et s'il eût été possible d'élever à cet égard le moindre doute. Mais quelle était la situation? Le gouvernement avait fait jusqu'alors, pour satisfaire les créanciers étrangers, des efforts inouïs, n'ayant pas reculé même devant le déplorable et ruineux expédient des impôts forcés. Pour payer la dette étrangère, il s'était condamné à l'impossibilité absolue, soit de tenter les réformes les plus indispensables, soit de déployer les forces qui auraient pu mettre fin à une anarchie dévorante. Toutes les fois qu'un abus était signalé, on tonnait contre les vices d'une administration qui, disait-on, était à refondre, et à laquelle le gouvernement ne touchait pas. Toutes les fois que les bandits du parti de l'Église commettaient quelque acte de spoliation ou quelque meurtre — un M. Beale venait justement d'être assassiné en défendant sa maison envahie [2],

1. *Correspondance respecting the affairs of Mexico*, p. 37.
2. *Ibid.*, p. 31.

— on ne manquait pas de demander compte au gouvernement de son impuissance. Quand donc la vie, quand donc la propriété des étrangers résidant au Mexique serait-elle garantie? Cependant il était bien manifeste que, si le gouvernement était forcé d'employer au payement de la dette étrangère la plus grande partie des ressources qui étaient, de notoriété publique, insuffisantes, il n'aurait pas les moyens requis pour le maintien de l'ordre.

Au fond, cela revenait à le sommer de combattre ses ennemis et à le désarmer. Réduit de la sorte à choisir entre deux maux, le congrès pensa que, dans l'intérêt des créanciers eux-mêmes, ce qu'il y avait de plus pressant à faire, c'était d'employer toutes les ressources disponibles au rétablissement de l'ordre, si profondément troublé, et à l'extinction de la guerre civile. Par le décret du 17 juillet 1861, il ne niait en aucune sorte la dette : il la reconnaissait, au contraire, en termes formels; il déclarait sa ferme résolution de s'acquitter. Seulement, il faisait ce que fait tout négociant aux prises avec une gêne extrême : il demandait du temps.

Telles furent les considérations que Manuel de Zamacona soumit à sir Ch. Wyke dans une lettre dont le style grave, poli et mesuré, contrastait étrangement avec celui du ministre plénipotentiaire anglais.

Il est curieux de voir de quelle façon sir Ch. Wyke répond à l'argument tiré de la *nécessité* :

« Un homme affamé peut se croire justifié à ses propres yeux du fait d'avoir volé un pain, par le motif qu'il y a été poussé par une nécessité impérieuse; mais un pareil argument ne peut, à un point de vue moral, l'absoudre d'avoir violé la loi, qui, toute sentimentalité mise à part, reste aussi positive que si le crime avait été sans excuse[1]. »

1. *Correspondance respecting the affairs of Mexico*, p. 42.

La réponse que le ministre mexicain fit à ce raisonnement, qui était une insulte, mérite d'être rapportée :

« Son Excellence compare le gouvernement, en ce moment, à un homme qui, poussé par la faim, attaque et vole un marchand de provisions. Mais, dans un acte semblable, il y a deux choses qui ne se trouvent aucunement dans la conduite du gouvernement à l'égard de ses créanciers, savoir un fait d'agression et de vol. Les créanciers dont il s'agit n'ont pas été dépouillés d'une pièce de dix sous; non, pas d'une pièce de dix sous; et la comparaison à employer serait plutôt celle d'un père de famille qui, succombant sous le poids de ses charges et n'ayant à sa disposition qu'une petite somme à peine suffisante pour faire vivre ses enfants, s'en sert de préférence pour leur acheter du pain.

» Si le représentant de Sa Majesté Britannique était de la famille, aurait-il hâte de donner à la conduite du père le nom de spoliation? Chaque jour, nous voyons des personnes que leurs embarras financiers contraignent de suspendre leurs payements, et pourtant personne ne s'avise de les traiter de voleurs [1]. »

A la suite de cette correspondance, trop longue pour être donnée ici en entier, toute relation officielle fut rompue entre l'envoyé britannique et le gouvernement mexicain [2].

Encore un mot : à en juger par le procès-verbal de la conférence d'Orizaba, il paraît que l'amiral Jurien reproche au gouvernement mexicain « d'étouffer par une pression systématique la libre expression des désirs de la partie intelligente et modérée de la nation. » Il est possible que l'amiral Jurien ait, à cet égard, des renseignements qui nous manquent; mais ce qui est certain, c'est que le reproche adressé au gouvernement de Juarez par sir

1. *Correspondance respecting the affairs of Mexico*, p. 41.
2. *Ibid.*, p 62.

Ch. Wyke dans ses dépêches est, au contraire, qu'il n'a pas la vigueur requise pour la répression de l'anarchie, et qu'il est *ultra-libéral*. Convenons que voilà des accusations qui ne s'accordent guère.

Quant à la partie intelligente et modérée de la nation, voici de quel côté elle est rangée, selon le *Times*, parlant d'après les documents publiés par le cabinet britannique : « Sur sept millions d'hommes au Mexique, il y en a deux millions qui sont fermement attachés aux institutions républicaines : le reste se compose principalement d'Indiens, trop ignorants pour qu'on tienne le moindre compte de leur opinion[1]. »

XXVIII.

EXPOSITION INTERNATIONALE; DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES.

12 juillet.

Hier a eu lieu, dans le palais de l'Exposition, la distribution des récompenses. Quand je me sers du mot distribution, il faut s'entendre : les médailles ne sont pas encore frappées; donc, impossibilité de les livrer. Tout s'est borné à la désignation des plus dignes.

En tout pays, mais plus particulièrement à Londres, l'état de l'atmosphère tient une large place dans les espérances et les craintes dont se compose l'attente d'une grande cérémonie publique. « Aurions-nous du soleil? Aurions-nous de la pluie? » Il avait bien fallu prévoir les deux cas, et, pour chacun d'eux, l'inquiète prévoyance

1. Voyez le *Times* du 27 mai 1862.

des commissaires avait préparé un programme à l'avenant. Grâce au ciel, on n'a pas eu à se conformer au programme de la pluie. Je me suis laissé dire, dans cette terre classique de la monarchie constitutionnelle, que la reine n'a jamais eu ici à paraître en public sans qu'il fît beau temps. La reine, cette fois, devant être absente, jugez les alarmes ! Mais, je le répète, c'est le programme du soleil qui l'a emporté. Le ciel était pourtant voilé dans la matinée : fausse alerte, rien de plus.

Du reste, ce n'était plus cette curiosité frémissante du jour de l'ouverture. Adieu les avenues ruisselantes de peuple ! Adieu cette interminable file de voitures de toute espèce, j'allais dire de toute condition, qui, le 1er mai, encombraient depuis huit heures les abords de l'Exposition ! Adieu les longues lignes formées par les exclus sur le passage des élus ! Je suis entré à l'Exposition fort tard, à une heure environ, juste au moment où la cérémonie allait commencer, et ce qui m'a frappé, c'est la tranquillité parfaite qui régnait autour de l'édifice.

Dans Hyde-Park, du côté de la porte qui regarde Exhibition Road, les curieux étaient comparativement très-clair-semés. Vers l'entrée nord du jardin d'horticulture, sur la route par où l'on s'attendait à voir venir les personnages de marque, il y avait deux ou trois groupes qui ne m'ont pas paru beaucoup plus denses que ceux dont notre vieil ami Polichinelle a eu, de temps immémorial, le privilége de captiver l'attention. Aux portes du palais, nulle trace d'encombrement; rien qui arrêtât ou gênât le passage. Je suis entré, quant à moi, sans être coudoyé et sans avoir à coudoyer qui que ce soit. Que le nombre des visiteurs, ce jour-là, se soit élevé, comme certains l'assurent, à soixante ou soixante-dix mille, c'est ce dont je doute; et, si cela est vrai, c'est un mystère que je ne me charge pas d'expliquer. Mon impression est que la foule des visiteurs n'était pas beaucoup plus considérable que le

1er mai, et le chiffre de quarante-quatre mille, qui est celui des personnes *comptées*, ne saurait être beaucoup au dessous de la vérité.

Quoi qu'il en soit, l'assistance, au dedans, présentait à coup sûr un spectacle que ne faisait pas espérer le calme aspect du dehors. Ainsi qu'il arrive en ces occasions, les dames étaient là en grande force, et comme l'Angleterre est un des pays du monde où l'éclat de la beauté, chez les femmes, se marie le mieux à l'éclat de la parure, nul, je suppose, n'aura été tenté de se plaindre du rôle que jouait cette fois la curiosité des filles d'Ève. La galanterie de la commission leur avait ménagé, le long de la nef, le plaisir de tout voir et de bien voir, sur de longues rangées de chaises derrière lesquelles se pressaient, montés sur des bancs ou se hissant sur leurs talons, ceux du sexe fort. Le chemin, passablement tortueux, que devait suivre la procession des gens à costumes avait été protégé d'avance par des espèces de barricades. Était-ce bien nécessaire? Il faut le croire. Durant notre première révolution, celle qui fut si terrible, pour empêcher le peuple de franchir la limite voulue, dans les cérémonies publiques, on tendait devant lui un ruban tricolore, et il paraît que cette frêle barrière fut toujours respectée. J'avais pris position dans les galeries, où l'affluence était grande, et c'est de là que j'ai assisté au défilé de la procession, c'est-à-dire à la fête; car — pour ce qui est des yeux — la fête, c'était la procession... Mais non, je me trompe : la fête véritable, c'était la foule élégante et joyeuse qui inondait l'intérieur de l'édifice; le spectacle, c'était les spectateurs.

Quant à la procession, j'avoue franchement qu'elle est de ces choses qui n'ont jamais été de mon goût. En dépit que j'en aie, je trouve un peu ridicule que de graves personnages, des hommes d'État, des ministres, des penseurs en cheveux blancs, viennent, à un moment donné,

faire pompeusement le tour d'un édifice, affublés de toutes sortes d'uniformes pittoresques, quelques-uns beaucoup trop pittoresques, et semblent dire aux badauds de bon ton et de bonne compagnie réunis pour les voir passer : « N'est-ce pas que nous payons de mine dans ce costume? » D'autant qu'à plusieurs d'entre eux on serait tenté de répondre, n'étaient les lois du respect : « Mais pas du tout, croyez-le bien. » Les processions du grand Opéra sont préférables, et de beaucoup, parce que là il est de rigueur que l'habit fasse le moine. Encore si ces messieurs avaient eu des masques! Mais une mascarade sans masques!

Je sais bien que les peuples, en thèse générale, ne sont pas prêts à sortir de l'enfance : il leur faut des joujoux, quelque chose qui les amuse, qui parle aux yeux. Fort bien! Cependant, s'il est une nation qui soit en droit de se croire majeure, c'est l'Angleterre, la grave Angleterre : pourquoi donc y condamner des hommes d'un mérite éminent à s'y donner de la sorte en spectacle? J'ai aperçu plus d'un sourire malin sur de bien douces lèvres.

Ici, toutefois, la procession, puisque procession il y a, avait du moins un but qu'on eût cherché vainement le jour de l'ouverture : c'était de se rendre successivement aux diverses stations où il était convenu que les récompenses seraient assignées, et qui se recommandaient aux regards par de jolis trophées de guirlandes et de drapeaux, sans compter l'étalage environnant d'objets précieux, caractéristiques des diverses nationalités. Dans ce déploiement de ressources, l'Autriche s'est distingnée par la richesse et la France par le bon goût, cette distinction de l'esprit.

Avant de pénétrer dans le palais, le duc de Cambridge, le duc d'Argyle, le duc de Newcastle, sir Cornwall Lewis, sir Charles Wood, le prince de Carignan, le pacha

d'Égypte, lord Palmerston, M. Disraeli, M. Gladstone, le comte Russell, le cortège officiel enfin dans tout ce qui constituait sa splendeur, avait traversé le jardin d'horticulture entre deux haies de visiteurs sympathiques et de charmantes visiteuses, jusqu'à l'extrémité du jardin, où s'élevait le dais sous lequel devait se jouer l'acte le plus important du drame. Vous trouverez dans tous les journaux anglais, d'où vous pouvez l'extraire, si le cœur vous en dit, l'allocution, d'ailleurs très courte, prononcée par lord Granville, et la réponse, très courte aussi, lue par le duc de Cambridge.

Rien de remarquable, soit dans l'un, soit dans l'autre discours : lieux communs rédigés en termes convenables, et relatifs tous les deux à l'affaire du jour. Mais entre le premier et le second se place un rapport lu par lord Taunton comme président du conseil des jurés, et ce rapport mérite d'être mentionné. Il constate que les jurys étaient au nombre de 65, groupés de façon à former 36 catégories, correspondant aux 36 classes industrielles, entre lesquelles se divisent les objets exposés; que ces objets ont été soumis à l'examen de 615 jurés, dont 328 Anglais; que leurs travaux ont duré deux mois, et que la tâche a été aussi rude que consciencieusement remplie, le nombre des exposants dont il a fallu peser les mérites comparatifs ne s'élevant pas à moins de 25000. Du même rapport il résulte que le nombre des médailles votées par le jury est de 7000, et celui des « mentions honorables » d'environ 5300. C'est plus qu'en 1851 et moins qu'en 1855.

Dans la liste officielle des médailles accordées figurent, en ce qui concerne la France, beaucoup de noms dont je ne citerai aucun, ne pouvant les citer tous. Qu'il me suffise de dire que notre cher et grand pays occupe ici, comme partout, une place qui attire et fascine le regard.

En somme, la cérémonie d'hier a été fort intéressante, ne fût-ce que par l'idée qu'elle avait pour but d'exprimer, et sa place est marquée d'avance dans l'histoire des triomphes pacifiques.

XXIX.

COMMENT LA GUERRE AMÉRICAINE EST ENVISAGÉE EN ANGLETERRE.

21 juillet

Une autre grande bataille s'est livrée, vendredi dernier, sur un champ de bataille non moins en vue que celui de Richmond : la chambre des communes d'Angleterre. Armés du glaive de la parole, les Saxons du Nord et ceux du Sud en sont venus aux mains; mais, cette fois, ce sont les hommes du Sud qui ont été mis en déroute. Combien de morts? combien de blessés? Hélas! la question est plus sérieuse qu'elle n'en a l'air. De tel mot, follement lancé aujourd'hui, la mort peut sortir demain, et, dans le vocabulaire des peuples — malheur à qui l'ignore! — il est des phrases chargées à mitraille.

« Les Américains du Nord sont piqués de la tarentule, » s'est écrié M. Grégory, dans la séance d'avant-hier. Mais si lui, M. Grégory, et M. Lindsay, et lord A. Vane Tempest, et M. S. Fitzgerald, n'étaient pas piqués de la tarentule, auraient-ils soulevé une discussion dont le moindre défaut est d'être inopportune, et où risquent de germer tant de haines? Auraient-ils plaidé la cause de la paix dans un langage qui bat le tambour? Auraient-ils insisté sur la nécessité d'une médiation en termes qui doivent rendre toute idée de médiation odieuse à l'une des deux parties? Auraient-ils jeté à la face du Nord, comme

insulte, comme menace et comme défi, les mots : « Reconnaissance de l'indépendance du Sud par l'Europe? » Il n'y aura fibre d'homme qui ne tressaille à New-York le jour où cette nouvelle arrivera sur les ailes du télégraphe : « Dans la patrie de Wilberforce, dans la chambre des communes d'Angleterre, des voix ont été entendues et applaudies qui proclamaient souverainement juste une cause déshonorée par l'esclavage. »

Le raisonnement de M. Lindsay est celui-ci. — Il faut le connaître ; car il résume fidèlement ce qu'on va disant ici, depuis plusieurs mois, dans la plupart des journaux, dans les clubs, dans les salons, partout ; et il a, d'ailleurs, cela de remarquable, qu'il montre jusqu'à quel point les partisans du Sud ont peur de passer pour les avocats de l'esclavage.

Il y a en Amérique, selon M. Lindsay, deux intérêts bien distincts : celui du Nord, pays manufacturier, et celui du Sud, pays agricole. Le Nord a besoin ou croit avoir besoin de tarifs prohibitifs pour protéger ses manufactures ; le Sud a besoin du libre échange pour écouler ses produits. En 1860, les États-Unis ont exporté jusqu'à concurrence de 350 millions de dollards ; les exportations du Sud, en coton, tabac et autres articles, figuraient dans ce chiffre pour 250 millions, et les exportations du Nord pour 100 millions seulement. Or, comme un pays paye ses exportations avec ses importations, il en résulte que, soit d'une manière directe, soit d'une manière indirecte, le Sud, qui exporte davantage, ne peut manquer d'être plus lourdement chargé que le Nord dans la répartition des taxes levées par le gouvernement fédéral. C'est peu : le but avoué d'une partie de ces taxes étant d'encourager les maîtres de forges de Pennsylvanie et les manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre, quelle était la position du Sud avant la séparation? D'une part, il avait à payer plus que son contingent proportionnel en matière d'impôts, et,

d'autre part, il se trouvait forcé d'acheter cher dans le Nord ce qu'il aurait pu avoir de l'Europe à bon marché. Ses intérêts étaient donc lésés doublement. Et où était son recours? Aux termes de la constitution des États-Unis, chacun des trente-quatre États dont se composait l'Union envoyait deux membres au sénat, et, quant à la seconde chambre, elle se recrutait d'après un système qui donnait la population pour base à la représentation. De là cette conséquence inévitable que, la population du Nord ne cessant d'être grossie par le torrent des émigrations européennes, l'influence politique du Sud devait diminuer de jour en jour; de sorte que ses intérêts étaient attaqués sans qu'il fût armé de suffisants moyens pour les défendre. Telle est la vraie cause de la séparation. Elle a été fatalement amenée par des circonstances commerciales, rien de plus. L'esclavage n'a pas été, il ne pouvait pas être en question. Est-ce que le gouvernement de Lincoln ne l'a pas dit au monde en termes assez clairs? Est-ce que le programme du cabinet de Washington n'a pas, dès l'abord, porté en tête ces mots, impossibles à effacer désormais du livre de l'histoire : « Le but de cette guerre est, non pas l'abolition de l'esclavage, mais le rétablissement de l'Union. » Que nous veulent donc les abolitionnistes, avec leurs doléances humanitaires et leurs philanthropiques aspirations? Il ne s'agit pas en tout ceci de l'émancipation des noirs. Le Nord combat pour l'empire; le Sud combat pour l'indépendance; et, par suite de cette lutte, de jour en jour plus terrible, l'ancien monde est ruiné, tandis que le nouveau monde se traîne dans le sang. Qu'attendons-nous pour intervenir?

Tel est le sens du discours qu'a prononcé M. Lindsay; et ce discours, je le répète, n'est lui-même que l'écho des arguments et des plaintes dont toute l'Angleterre retentit.

Mais cette manière d'envisager la question est-elle con-

forme à la vérité? Est-elle conforme à la justice? L'Union était un contrat, un contrat solennel et sacré. Depuis quand est-il légitime, de la part d'une des parties signataires d'un contrat, de le rompre brusquement, violemment, dès qu'elle a ou se figure avoir un intérêt à le faire? Est-ce que ce pacte de l'Union, qui, en si peu d'années, avait fait du peuple des États-Unis un des peuples les plus puissants et les plus florissants de la terre, n'avait créé entre le Nord et le Sud aucune réciprocité d'obligations? Est-ce que le Sud n'avait dû à l'intimité de ses relations avec le Nord aucun avantage de nature à contre-balancer les effets de ce système de tarifs, qui, je le crains, serait beaucoup moins coupable, aux yeux de M. Lindsay, s'il n'avait réellement affecté que les intérêts du Sud? Quelle chose étrange d'entendre des gens s'apitoyer sur les causes qui risquaient de diminuer l'influence du Sud avant la séparation, quand on songe dans combien d'élections cette influence s'est montrée prépondérante, et combien de présidents l'Union a reçus des mains du Sud! Aurait-il donc fallu, pour répondre aux idées de justice de M. Lindsay, qu'en toute occasion, invariablement, jusqu'au bout, treize États fissent la loi à vingt et un? qu'une population de moins de 12 milllions, dont 4 millions d'esclaves, fît la loi à une population de 20 millions?

C'est le Nord qui a fait élire M. Lincoln; mais c'était le Sud qui avait fait élire M. Buchanan. Loin d'être au-dessous du niveau marqué par son importance numérique, l'influence du Sud était fort au-dessus de ce niveau. Si la guerre actuelle est une simple affaire de tarif, d'où vient que le vice-président des confédérés a formellement déclaré, en leur nom, qu'il s'agissait pour eux d'asseoir une nouvelle république sur la base de l'esclavage? Et d'où vient, comme M. Forster l'a rappelé, qu'il n'y a pas un seul mot qui se rapporte à cette question du tarif dans la proclamation d'indépendance qui a été le signal de la séparation?

Le fait est que c'est bien l'esclavage qui est en cause. Que le Nord ait trop longtemps pactisé avec cette institution immorale ; que les nègres, à qui le Sud offrait le pain amer de la servitude, se soient vu trop souvent refuser, dans le Nord, le pain de la liberté ; que des concessions dégradantes, le bill des esclaves fugitifs par exemple, aient été faites par le Nord à la crainte d'une rupture du lien fédéral ; que M. Lincoln n'ait pas écrit sur ses drapeaux : « Abolition de l'esclavage ; » que Frémont ait été rappelé du Missouri et Hunter désavoué pour avoir voulu essayer d'agrandir la question, de l'élever : c'est vrai. Mais ce qui ne l'est pas moins, c'est que le Sud, non content de vivre dans l'esclavage, voulait l'étendre sur les territoires annexés aux États-Unis ; c'est que le Nord s'y est opposé ; c'est que M. Lincoln a été élu comme représentant de cette opposition ; c'est enfin que l'appel des treize États contre ce jugement de la souveraineté populaire a été... la séparation, — d'où la guerre civile.

Mais voilà précisément ce que les partisans du Sud, en Angleterre, s'étudient à mettre dans l'ombre, parce qu'ils comprennent bien que l'Angleterre ne saurait se ranger du parti des possesseurs d'esclaves, sans déchirer de ses propres mains la plus noble page de son histoire.

Malheureusement, si l'honneur du peuple anglais, en cette occasion, est d'un côté, son intérêt, du moins immédiat, est de l'autre ; et c'est ce qui explique, en partie, les sympathies que tout d'abord le Sud a rencontrées dans ce pays. Lord Vane Tempest racontait avant-hier, à la chambre des communes, comme quoi on lisait, à Boston et en d'autres villes du Nord, sur la porte de certaines boutiques : « On ne vend pas ici de marchandises anglaises ; » et il ajoutait, par voie de contraste, qu'étant à Richmond, il avait entendu un membre du gouvernement des confédérés lui dire : « Nous regardons l'Angleterre comme notre atelier. » C'est là tout le mystère.

Dans les Américains du Nord, le peuple anglais redoute des protectionnistes, tandis qu'il salue des libres échangistes dans les Américains du Sud. Il frémit à l'idée de son commerce allant se briser, dans le Nord, contre la barrière des tarifs, tandis qu'il s'exalte à l'idée d'aller échanger sans entrave, contre les matières premières du Sud, ses produits manufacturés.

Ajoutez à cela le souvenir de mainte provocation reçue, — le ressentiment de maint affront dévoré en silence, — les diatribes d'une portion considérable de la pressè américaine, — l'opinion, assez fondée, que le Nord, inondé d'Allemands et d'Irlandais, a perdu beaucoup de son origine anglaise, et que les représentants réels de la race saxonne en Amérique sont les hommes du Sud, — l'intérêt politique qu'a l'aristocratie anglaise à voir disparaître le prestige des institutions républicaines en Amérique, et, pour ne rien oublier, l'intérêt national qu'a l'Angleterre à voir s'affaiblir, en se divisant, une puissance dont le prodigieux essor lui a depuis longtemps fait ombrage.

Toutefois, je me hâte de le dire, il s'en faut bien que ces motifs égoïstes agissent sur tous les éléments dont se compose la société anglaise. Si le parti des intérêts étroits existe ici, comme partout, et y possède, comme partout, assez de force pour entraîner, à un moment donné, l'opinion publique, il y a aussi le parti des idées nobles, des sentiments généreux, le parti de la justice. C'est celui-là qui a si bien inspiré avant-hier, dans la chambre des communes, M. Taylor et M. Forster ; et c'est à celui-là qu'appartiennent ces magnanimes ouvriers du Lancashire, qui vivent, on pourrait presque dire dans la mort, sans faire de l'excès de leurs souffrances une menace, sans s'agiter sous l'aiguillon de la faim, et sans se plaindre de ce que leur coûtent ces formidables batailles qui se livrent par delà les mers. A Blackburn, la misère est si grande,

que le nombre des personnes réduites à recevoir des secours est de quinze mille. Eh bien, à Blackburn, une motion semblable à celle de M. Lindsay ayant été dernièrement soumise à un nombreux meeting d'ouvriers, elle a été rejetée par un vote presque unanime. M. Taylor a eu raison de citer ce fait : il est de ceux qui honorent un pays.

Malheureusement, le langage de la presse ne répond pas, en général, à l'attitude de la classe ouvrière. Dans la plupart des journaux, la sympathie pour la cause du Sud se produit sous les formes les plus irritantes, et l'antipathie à l'égard du Nord s'épanche tantôt en déclamations virulentes, tantôt en railleries qui mordent jusqu'au sang. Ce qui est chez les Américains du Sud courage viril, constance à toute épreuve, fermeté indomptable, n'est plus, quand il s'agit des Américains du Nord, que brutalité, obstination sanguinaire ou confiance touchant à la folie. Le Nord a-t-il remporté l'avantage, on commence par le nier ; puis, quand nier est devenu impossible, on s'attache à atténuer l'importance du succès par mille commentaires subtils, par mille explications forcées. Le Sud, au contraire, est-il vainqueur, on n'a pas assez de mots pompeux pour célébrer son triomphe ; on écrit en gros caractères : *Grande défaite des fédéraux*, et l'on somme la Renommée de souffler à pleins poumons dans toutes ses trompettes. Vendredi dernier, le bruit ne s'était-il pas répandu que c'en était fait ; que la lutte était terminée ; que Mac-Clellan, réduit aux abois, avait offert de se rendre et avait subi un refus ignominieux, tant sa destruction était certaine !

Comment mettre en doute ce qu'on désire ardemment ? La Cité était en rumeur. Les clubs conservatistes ne se possédaient pas de joie. Quelque évidemment absurde que fût la nouvelle, beaucoup y croyaient, à force d'y *vouloir croire*. D'ailleurs, le moyen d'être incrédule ? Le

Times avait parlé. Ce qu'il y a de singulier et a dû frapper les natures soupçonneuses, c'est que la fausse nouvelle a été mise en circulation juste au moment où le débat sur la motion de M. Lindsay allait s'engager. Quel étonnant à-propos !

Quoi qu'il en soit, le résultat de ce débat n'a pas été ce que les séparatistes anglais attendaient. La chambre des communes a compris qu'une médiation proposée aux États-Unis, après une défaite subie, serait infailliblement refusée; que de ce refus naîtraient des complications funestes; que la reconnaissance du Sud, si l'on allait jusque-là, ne changerait rien, absolument rien, à la situation du commerce anglais vis-à-vis des États soulevés, tant que le Nord continuerait à les combattre; que le seul effet de cette reconnaissance qu'il fût raisonnable de prévoir était la guerre avec le gouvernement de Washington, une guerre terrible, une guerre à mort, et que, dans ce cas, la disette du blé pour l'Angleterre se joindrait à la disette du coton. La chambre des communes n'a pas voulu qu'on tuât la maladie au point de tuer le malade : « Laissez au gouvernement, a dit lord Palmerston, le soin de juger ce qui est à faire, et quand il convient de le faire, et comment il convient de le faire. » Cette conclusion a été applaudie. M. Lindsay a dû retirer sa motion. Pour lui et ceux de son parti, c'est une campagne manquée.

Le mal est que ce débat va donner ample pâture aux fureurs du *New-York Herald* et enflammer, au delà de l'Atlantique, des colères qui ne sont déjà que trop violemment excitées; car, ce m'est une douleur d'avoir à le constater, les attaques dirigées contre le Nord par M. Lindsay, et, plus particulièrement, par M. Grégory, ont manqué de mesure autant que de justice. L'un et l'autre, ils ont prononcé des paroles irréparables!

Quant à leurs arguments, ils ne convaincront que

ceux qui ont le parti pris d'être convaincus. M. Taylor l'a dit avec une éloquence venue du cœur : « Ce qui se dresse au loin, c'est la *Némésis de l'esclavage.* » Oui, cette Némésis plane sur la lutte fatidique qui ensanglante et met en lambeaux une contrée naguère si calme en apparence. Vainement cherche-t-on par je ne sais quelles petites questions de sous et deniers à donner le change au monde sur le caractère réel de ce drame, l'un des plus affreux mais des plus instructifs dont l'histoire ait jamais donné le spectacle aux hommes. Le Sud est cruellement puni pour avoir eu des esclaves; le Nord est cruellement puni pour l'avoir souffert, et l'Europe, elle aussi, est punie pour n'avoir répudié l'esclavage qu'en ce qui la concernait, et pour avoir manqué de la logique ou du courage de ses convictions. La leçon est tragique s'il en fut; elle restera. Nie maintenant la solidarité des peuples, qui l'ose!

XXX.

LORD PALMERSTON ATTAQUÉ PAR M. COBDEN.

2 août.

La fin de la session parlementaire vient d'être marquée ici par un grand combat. Trois champions renommés ont paru dans la lice : M. Cobden, lord Palmerston et M. Disraeli. Brillante a été cette passe d'armes, et elle mérite qu'on s'y arrête.

Vous savez comment, après la chute du ministère Wellington et l'accession des whigs au pouvoir, lord Palmerston devint secrétaire d'État pour les affaires étrangères : depuis cette époque, on peut dire à la rigueur qu'il a figuré dans les rangs du parti libéral; mais il y a figuré

comme un transfuge qui garde, dans le camp où il lui a plu de passer, ses anciennes prédilections et ses anciens penchants. Lord Palmerston n'a pas cessé d'être le disciple de Canning, et l'idée d'une réforme parlementaire lui a toujours fait mal au cœur.

Il y eut un moment, toutefois, où il sembla décidément résolu à s'amender; et à ceux qui lui reprochaient d'abandonner en cela les traditions de son maître, il répondit par la citation de ce célèbre passage d'un des discours de Canning : « Ceux qui résistent à un progrès parce que c'est une innovation risquent d'être un beau jour forcés d'accepter l'innovation quand elle a cessé d'être un progrès. » J'ajoute qu'à son alliance avec les whigs, en 1830, lord Palmerston dut de perdre la position de représentant de l'université de Cambridge, position qu'il occupait depuis 1811.

Malgré tout cela, Henry-John Temple, vicomte Palmerston, est, au fond de l'âme, un tory : c'est ce que j'ai eu plusieurs fois occasion de dire, si j'ai bonne mémoire, et c'est ce que vient de lui dire en face, à lui-même, en pleine chambre des communes, M. Cobden.

M. Cobden appartient à ce parti libéral dont lord Palmerston est le chef officiel. Voilà précisément ce qui a donné lieu à l'attaque. M. Cobden, en effet, n'est pas — et comment pourrait-on attendre cela d'un tel homme ? — un de ces soldats qui obéissent à la consigne sans souffler mot, et obéissent d'autant mieux qu'ils pensent moins. Il veut bien suivre le capitaine, mais à la condition que le capitaine prendra quelque souci de suivre de son côté le drapeau.

Est-ce bien là ce qu'a fait lord Palmerston ?

Lorsque, il n'y a pas bien longtemps encore, il poussa si rudement du coude le ministère de lord Derby et se présenta pour le remplacer, sur quel titre fonda-t-il sa candidature au pouvoir ? Sur sa disposition à substituer

au bill de réforme proposé par le cabinet conservateur un bill plus large, plus franc, plus démocratique. Cette condition de son avénement au ministère a-t-elle été remplie? Il lui convient bien, vraiment, de venir prétendre aujourd'hui, pour toute excuse, que le pays n'a point paru tenir beaucoup à cette réforme, et que la faute en est à M. Bright, qui, par ses exagérations, a effrayé les gens et tout compromis! Est-ce que, dans la lutte qui précéda sa victoire sur le ministère de lord Derby, lord Palmerston n'avait pas M. Bright à ses côtés? Est-ce qu'il ne l'accepta pas alors hautement pour compère? Est-ce qu'il fut retenu par la crainte de le voir pousser les choses à l'extrême? Il le connaissait bien, pourtant. Ainsi que M. Disraëli l'a rappelé avec cette âpreté sardonique qui caractérise son talent, M. Bright n'est pas un de ces hommes qui mettent leur drapeau dans leur poche. Il a le verbe haut; il a une voix qui sert volontiers d'écho à ses pensées; sa franchise est aussi rude que ses convictions sont fortes; ne croyant avoir rien à cacher, il ne cache rien, et son cœur est un livre ouvert que ceux-là seuls seraient excusables de ne lire point qui ne savent pas lire.

Si donc lord Palmerston n'a pas presenté le bill de réforme attendu de son initiative, c'est parce que la nature de son esprit répugne aux innovations politiques, et que son étendard n'est pas, en réalité, celui du parti dont la singularité de son rôle est précisément d'être le chef.

Que résulte-t-il de là? Que le parti libéral, avec lord Palmerston à sa tête, va se décomposant, s'amoindrissant, se discréditant. Il a beaucoup à faire, et il ne fait rien. Il est au pouvoir, et il se trouve plus faible que s'il était dans l'opposition. Par quelle mesure témoignant de sa force la session qui finit a-t-elle été signalée? Au lieu d'avancer, il a reculé. Si la question du Ballot n'est

pas devenue ridicule, ce n'est certes pas qu'on lui ait épargné les railleries officielles. Il y a sept ans, il y avait contre le maintien des *church rates* (taxes ecclésiastiques), dans la Chambre des communes, une majorité en train de gagner la partie : aujourd'hui, cette majorité est si bien dissoute, que M. Disraeli parle de monter au Capitole et de rendre grâce aux dieux.

Voilà de quoi M. Cobden est venu se plaindre dans la séance de vendredi. Il a dit ce mot, qui est très vif, mais très vrai : « Les hommes du parti conservateur auraient pu renverser le premier ministre, s'ils l'avaient voulu ; et pourquoi ne l'ont-ils pas voulu ? parce qu'ils ont plus de confiance en lui que dans leur propre chef ! »

Ce qu'il y a de véritablement admirable chez lord Palmerston, c'est une sérénité que rien n'altère, une bonne humeur que rien ne déconcerte, une jovialité doucement ironique qui déjoue les attaques, en leur ôtant en quelque sorte tout caractère sérieux, alors même qu'elles sont très sérieuses. Le moyen de se passionner et de passionner les autres contre un homme qui ne se fâche pas! Lord Palmerston n'est certes pas un orateur de premier ordre, dans le sens absolu du mot ; il n'a ni la force entraînante de M. Bright, ni l'éclat et la subtilité de M. Gladstone, ni le mordant de M. Disraëli, ni la vigueur argumentative de M. Cobden ; il parle même avec quelque hésitation, comme si sa pensée tâtonnait à la recherche du mot. Mais ce qu'il y a de mieux à dire, dans une situation donnée, et eu égard à ceux qui l'écoutent, il le dit simplement, clairement et *gaiement*, en homme que sa supériorité dispense de l'ennui de se mettre en colère.

Le secret de sa puissance oratoire est là. Il s'amuse de l'emportement de ses adversaires ; il sourit à leurs menaces avec une bienveillance protectrice ; et je dirais volontiers de son éloquence qu'elle a un bon caractère. On

ne cite, je crois, qu'un cas où elle soit sortie des gonds. C'était en 1826. — Vous voyez qu'il faut remonter haut pour trouver un exemple. — Lord Palmerston était revenu à plusieurs reprises sur les causes qui avaient fermé à un certain colonel Bradley les rangs de l'armée, sans que M. Hume consentît à se montrer satisfait de l'explication, M. Hume étant à la fois le plus honnête et le plus obstiné des hommes. Cette fois donc, lord Palmerston perdit patience, jusque-là que ces mots violents lui échappèrent : « Si l'honorable gentleman a l'esprit obtus, ce n'est pas ma faute. » Mais c'est pour le coup que l'exception prouve la règle.

Aussi ne s'attendait-on pas vendredi à voir lord Palmerston troublé par la déclaration de guerre de M. Cobden, bien que ce dernier soit un rude jouteur. Et, en effet, aux reproches de son agresseur, l'imperturbable vicomte a répondu par des remerciements en règle.

Entre nous, il n'y avait pas de quoi, en ce qui touche les points que j'ai déjà indiqués. En accusant lord Palmerston de n'être pas sorti du parti qu'il avait charge de conduire, M. Cobden était trop dans le vrai pour qu'une réponse fût possible, et, à cet égard, il n'y a pas eu en réalité de réponse. Mais où le ministre a triomphé, c'est dans sa réplique aux attaques dirigées contre le caractère dissipateur et perturbateur de sa politique.

Nul ne manie les faits et les chiffres comme M. Cobden ; il a donc prouvé à merveille :

Que lord Palmerston avait dépensé, cette année, pour l'armée, la marine et les fortifications, 8 millions de livres sterling en sus de la somme jugée suffisante il y a trois ans ;

Et que le gouvernement, qui ne coûtait par tête que 1 liv. 18 sh. 2 d. en 1840, en était venu à coûter par tête 2 liv. 8 sh. 1 d. ;

Et que le noble lord avait embarqué, sans nécessité

son pays dans quatre guerres successives, loin, bien loin, en Chine;

Et que, après avoir, avec une imprévoyance ruineuse, dépensé 30 millions de livres sterling en construction de vaisseaux de bois, il menaçait le pays d'une dépense énorme en construction de vaisseaux de fer;

Et qu'il avait envoyé huit mille hommes au Canada, lors de l'affaire du *Trent*, sans attendre d'Amérique la réponse qui devait, ou nécessiter cet envoi coûteux, ou le rendre superflu;

Et qu'il était toujours prêt à appuyer, à sanctionner, à récompenser les actes de violence commis par les agents du gouvernement dans les diverses parties du monde;

Et que sa politique était une politique de coups de théâtre, *a sensation policy;*

Et que sa tactique était de faire continuellement peur de la France à l'Angleterre, de manière à avoir un motif de dépenser de l'argent en même temps qu'un moyen de grossir sa popularité;

Et enfin qu'il avait coûté au peuple anglais, à lui tout seul, 100 millions de livres sterling, — prix considérable, même pour un homme de son mérite!

Eh bien, c'est d'avoir constaté ces choses que lord Palmerston a témoigné sa reconnaissance à M. Cobden; et ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'il a eu en cela parfaitement raison.

En vérité, M. Cobden connaît bien peu son pays, s'il a pu imaginer un seul instant qu'il ébranlerait la popularité de lord Palmerston en le montrant jaloux à l'excès de l'honneur de l'Angleterre, et décidé à ne rien épargner soit pour accroître sa puissance, soit pour ajouter à son prestige, soit pour garantir sa sécurité.

Quel panégyrique, aux yeux de cette nation-ci, pouvait valoir une accusation semblable? Lord Palmerston est Anglais avant tout, Anglais coûte que coûte, Anglais

envers et contre tous, soit; mais est-ce d'aventure en Angleterre qu'on lui fera un crime d'être trop Anglais? Plus M. Cobden avait ici raison comme économiste et moraliste, plus il a eu tort comme tacticien politique. M. Disraeli, qui se pique d'être un stratégiste parlementaire, a bien senti que son allié de circonstance venait de commettre une maladresse. Il a essayé de réparer le mal, en assurant qu'au bout du compte lord Palmerston avait moins fait que ses prédécesseurs pour la défense et l'armement du pays; il a revendiqué pour le cabinet dont il avait été lui-même membre, l'honneur d'avoir donné la première impulsion au grand mouvement des volontaires, dont lord Palmerston, au contraire, se moquait alors, l'appelant *rifle ferer* (fièvre de carabine); et il a continué sur ce ton. Mais quoi! c'était réfuter tout ce que M. Cobden avait avancé; c'était reprocher à lord Palmerston de n'avoir pas fait assez, là où M. Cobden lui avait reproché d'avoir fait trop.

En somme, cette bataille, à la fin de la campagne, a été fort mal conduite de la part des adversaires du premier ministre: libéraux mécontents et conservateurs implacables.

M. Cobden, s'il n'avait en vue que de porter un coup à la popularité de lord Palmerston, aurait dû songer qu'il est des fautes que l'égoïsme national transforme volontiers en vertus; il aurait dû se rappeler que, lorsqu'au mois d'avril 1857, lui, M. Gladstone, M. Bright, M. Milner Gibson, lord John Russell, M. Rœbuck, etc., attaquèrent de concert et renversèrent lord Palmerston, l'accusant d'avoir violé, à l'égard de la Chine, dans un intérêt exclusivement anglais, les lois éternelles de la justice. Lord Palmerston en appela contre eux au pays et remporta, en cette occasion, la plus éclatante victoire qui ait jamais été enregistrée dans les annales parlementaires.

Que si le but de M. Cobden était plus élevé, plus noble, et complètement étrangeraux misérables petites tac-

tiques de l'ambition militante ou de l'ambition déçue, oh! alors il a parlé comme il devait. Mais, même dans ce cas, il aurait dû ne pas oublier ce que je cherche en vain dans son discours, c'est-à-dire la preuve qu'en mettant l'Angleterre sur la défensive sans regarder à la dépense, lord Palmerston n'a pas été le représentant fidèle des sentiments et des appréhensions du peuple anglais. Cette preuve, M. Cobden ne l'a pas donnée, simplement parce que c'était chose impossible.

Et c'est en ceci qu'est, en ce qui touche la France, la moralité de ce débat! Oui, sans doute, lord Palmerston a dépensé, au sein d'une paix profonde, ce que semblaient devoir seuls réclamer des préparatifs de guerre; mais, pendant qu'il s'occupait de fortifier les côtes, de renouveler la marine, de faire construire des canons, est-ce que, de son côté, le peuple anglais se croisait les bras? Est-ce que les habitudes guerrières ne s'introduisaient pas chez cette nation de commerçants et de travailleurs? Est-ce que les rues ne retentissaient pas du bruit du tambour? Est-ce que le maniement des armes ne devenait pas une des occupations favorites de la jeunesse anglaise? Lord Palmerston l'a dit, et le mot ne souffre pas de réplique: ce qui justifie sa politique de préparatifs guerriers, c'est le mouvement des volontaires. Il craint ce que craint son pays; il agit comme son pays agit: c'est sur son pays que retombent tous les reproches que M. Cobden lui adresse. Et si l'Angleterre a tort de se défier à ce point de la France, malgré tant d'efforts faits pour la rassurer, d'où cela vient-il? Cela vient, je l'ai dit plus d'une fois, et je ne me lasse pas de le répéter, cela vient de ce que la France ne vit pas sous un régime de publicité qui permette aux Anglais de voir clair dans ses intentions, ses sentiments, ses sympathies. Tant qu'il ne fera pas grand jour en France, l'Angleterre restera sur le qui-vive.

XXXI.

LE DROIT DE CHASSE EN ANGLETERRE.

3 août 1862.

Le *Night Poaching Act*, loi dirigée contre le braconnage nocturne, vient d'être voté.

Lorsque, du temps de Luthér, la forêt Noire s'ébranla et que, sous la conduite de l'hôtelier Metzler, les paysans de la Thuringe, de la Franconie, de la Souabe, poussèrent ce cri qui éveilla en Allemagne tant d'échos formidables, que disait le quatrième des douze articles dont se composait le programme de la grande révolte? Ce quatrième article était ainsi conçu : « A tous, les oiseaux dans les airs, et les poissons dans les fleuves, et les bêtes dans les forêts; car à tous, dans la personne du premier homme, le Seigneur a donné droit sur les animaux. »

Ce fut en partie pour reconquérir ce droit sur les animaux, usurpé par quelques-uns, que les paysans se soulevèrent; ils prirent un anabaptiste pour chef, une croix blanche pour étendard; ils tuèrent; ils moururent : l'Allemagne fut inondée de sang.

De fait, comment nier qu'il n'y ait quelque chose d'odieux dans le privilège exclusif de chasse? Parce que je dis : « A moi cette forêt, » suis-je fondé à dire : « A moi le daim qui la traverse; à moi l'oiseau qui vole au-dessus; à moi la partie des airs que mesure l'étendue de ce terrain qui est ma chose? » Faut-il que le droit de posséder le sol grandisse jusqu'à devenir l'accaparement de la nature entière? S'il était possible à quelques-uns de s'emparer de la lumière céleste, leur serait-il loisible de

la monopoliser et leur reconnaîtrait-on droit de propriété sur le soleil?

Je ne suis pas bien sûr que, dans l'esprit de certains « landlords » d'Angleterre, cette dernière question ne soit pas résolue d'une manière affirmative; mais ce qui est certain, en tout cas, c'est que la façon dont ils comprennent et exercent en général le droit de chasse est, peut-être, de tant d'abus, celui qui met le plus en relief les vices de la tenure féodale du sol.

Ce n'est pas, Dieu merci! que les idées qui prévalent parmi eux sur ce point soient ce qu'elles étaient à l'époque où tuer un daim du roi et tuer un sujet du roi étaient deux crimes également affreux et punissables de la même peine. Après avoir fait justice des anciennes lois forestières, en vertu desquelles il n'y avait qu'un chasseur dans le royaume — le roi, — la civilisation a fait justice aussi de cette législation inique et barbare qui réservait, pour les plaisirs d'un nombre déterminé de nobles, toute une classe d'animaux et d'oiseaux, que nul, en dehors de la classe privilégiée, ne pouvait tuer ou même avoir en sa possession sans encourir un sévère châtiment. Les abus qui résultaient d'un tel état de choses étaient si nombreux et si graves, il enfantait tant de violences et tant de querelles, il donnait lieu à tant de scandales, qu'en 1831 on dut aviser.

C'était s'y prendre un peu tard, comme vous voyez. En France, on n'avait pas attendu si longtemps. Dès le 7 août 1789, le droit exclusif de chasse, déjà condamné dans la célèbre nuit du 5 août, avait été aboli par l'Assemblée nationale, — en ce sens du *moins* que le droit de détruire le gibier avait été reconnu à tout propriétaire sur son propre domaine, mais là seulement. Et même, on ne s'était pas cru obligé de respecter la grande passion de Louis XVI pour la chasse; on ne s'était pas fait scrupule d'entamer les *plaisirs du roi;* on avait coupé court, par

l'abolition des *capitaineries*, à l'insupportable tyrannie des chasses royales; on avait enfin écrit, pour ainsi dire, dans la loi, ces paroles péremptoires de Mirabeau : *Tout homme a droit de chasse sur son champ, nul n'a droit de chasse sur le champ d'autrui : ce principe est sacré pour le monarque comme pour tout autre.*

Mais l'Angleterre ne marche pas dans la voie du progrès d'un pas aussi agile que la France, quoiqu'elle y marche, en revanche, d'un pas plus sûr. Ce fut donc en 1831, sous le règne de Guillaume IV, qu'on se décida en Angleterre à porter la main sur une législation que Blackstone avait flétrie comme *établissant un petit Nemrod dans chaque manoir, à la différence des anciennes lois forestières qui livraient le royaume à un chasseur puissant mais unique.*

La réforme consista en ceci, que toute personne munie d'un certificat reçut le droit de chasse sur son propre domaine, ou sur le domaine d'autrui avec permission du propriétaire. En même temps, la vente du gibier fut légalisée, sous certaines réserves; le mot *gibier* fut déclaré comprendre les lièvres, les faisans, les perdrix, les coqs de bruyère, les outardes; on spécifia, en vue de l'éducation du gibier, les époques où il serait interdit d'en tuer les différentes espèces; il fut décidé que quiconque tuerait du gibier pendant le jour, sans avoir un certificat en règle, serait condamné à cinq shellings d'amende, et que le braconnage nocturne serait passible d'un simple emprisonnement pour la première et la seconde fois, de la transportation pour la troisième.

C'était remplacer un mal immense par un mal un peu moindre : voilà tout. Voyons, en effet, ce qui a lieu sous l'empire de cette législation nouvelle.

C'est au fermier que le gibier est censé appartenir sur la ferme, à moins que le « landlord » ne se le soit spécialement réservé; mais c'est ce qui arrive presque toujours.

Et qu'en résulte-t-il? Un dommage incalculable causé au cultivateur par les ravages du gibier. Il a été constaté officiellement, et à la suite d'une enquête, que la perte essuyée par le cultivateur d'un domaine où le gibier est réservé, dépasse de beaucoup la somme totale des taxes dont ce domaine est frappé : taxe des pauvres, taxe du comté, *church rate*, *income tax*, etc., etc. Pour indemniser le fermier d'une perte aussi considérable, on a calculé qu'une diminution dans le taux de la rente d'environ 30 pour 100 ne serait pas de trop. Or c'est à peine s'il y a un propriétaire sur cinquante qui se croie obligé d'indemniser ceux dont l'industrie passe ainsi après ses plaisirs. Une énorme quantité de produits détruite, la fertilité du sol diminuée, moins de capital appliqué à la culture, moins de travail employé, une atteinte funeste portée au bien-être du fermier et à l'existence même du laboureur, voilà les désastreuses conséquences qu'engendre, étendu à l'exercice du droit de chasse, l'exercice du droit absolu de propriété.

Encore si le mal s'arrêtait là! Mais non. En nourrissant, en conservant, en protégeant le gibier pour que Sa Seigneurie, à ses heures, ait le plaisir de le tuer, on tente irrésistiblement l'avidité du braconnier; et, comme il ne suffit pas d'une décision du Parlement pour faire que, dans l'opinion du peuple des campagnes, la propriété d'un faisan soit absolument de même nature que celle d'un porc, un animal sauvage de même nature qu'un animal domestique, et le braconnage aussi méprisable que le vol, il arrive que, loin d'avoir le paysan contre lui, le braconnier est aux yeux de beaucoup d'entre eux un héros de village. Ils admirent son audace; ils s'intéressent à ses périls; ils s'entretiennent de ses exploits; ils l'entourent de leurs sympathies dans la guerre, quelquefois sanglante, qu'il fait au garde-chasse. Et ainsi la préservation du gibier pour les plaisirs de ces messieurs n'est pas

moins funeste à la moralité des campagnes qu'aux progrès de l'agriculture. Inutile d'ajouter que c'est une cause permanente de zizanie entre le propriétaire et le fermier, et qu'elle tend à armer l'une contre l'autre deux classes qui ne sauraient s'entre-heurter sans que la société en souffre.

Mais quoi ! lorsqu'on admet les prémices, il faut savoir admettre la conclusion, si elle est logique ; et c'est bien en vain qu'on prétendrait échapper aux résultats naturels de la tenure féodale du sol, dès qu'on en accepte le principe.

Au mois de juin 1862, lord Berners, un chasseur de haut rang, imagina d'apporter à la Chambre des lords certaines armes qu'il déposa dans le vestiaire, les règlements ne permettant pas qu'un membre de la Chambre paraisse armé devant le lord chancelier.

Ces armes étaient celles qui avaient été employées par des braconniers de nuit dans le comté de Sa Seigneurie. Elles étaient affreuses à voir, et lord Berners les avait apportées pour montrer comme quoi elles pouvaient servir à tuer non-seulement des lièvres et des perdrix, mais des hommes.

Le salaire des garde-chasse est ordinairement de 12 schellings par semaine. 12 schellings par semaine pour avoir la tête cassée au moment où l'on s'y attend le moins ! Franchement, ce n'est pas payé. Toutefois, en mettant sous les yeux de ses collègues saisis d'effroi les terribles instruments de mort dont il s'agit, lord Berners n'avait en aucune façon pour but de donner à admirer à Leurs Seigneuries l'héroïsme de leurs garde-chasse. Non ; la question, pour lui, était tout simplement de rendre plus effective l'interpellation que voici : « L'intention du gouvernement est-elle de présenter, pendant cette session, des mesures contre le braconnage ? »

Lord Delamere déclara la chose urgente. Lord Derby

raconta, sur un ton à faire frémir, la tragique histoire de trois attaques que ses garde-chasse avaient subies dans le court espace de trois ans et dont lui-même avait dû poursuivre les auteurs. L'indignation de Leurs Seigneuries était au comble. Il fallait en finir; il fallait charger la police rurale de veiller, de concert avec les garde-chasse, sur la conservation du gibier. Le gouvernement était-il enfin décidé à agir, et vigoureusement, oui ou non?

Lord Granville répondit que non; mais il ajouta que si lord Berners proposait un bill concernant la matière, le gouvernement n'y ferait pas opposition. En conséquence, un bill fut proposé pour la suppression à tout prix du braconnage nocturne. Le moyen dont les chasseurs siégeant à la Chambre haute s'étaient avisés, consistait à mettre désormais au nombre des devoirs officiels de la police rurale celui de chercher et d'arrêter sur les grands chemins quiconque serait suspect d'avoir en sa possession du gibier illégalement acquis.

La loi, telle qu'elle existait, était déjà assez stricte, comme vous allez le voir; elle portait : « Lorsqu'une personne sera trouvée, de jour comme de nuit, ayant sur elle du gibier qui *paraîtrait* avoir été tué depuis peu, le droit d'en opérer la saisie appartiendra au landlord, et au fermier, et au garde-chasse, et à tout autre domestique, soit du landlord, soit du fermier. »

C'était cette loi, vraie *loi des suspects*, que les lords demandaient qu'on modifiât en faisant de chaque policeman un auxiliaire obligé de leurs domestiques.

Grande fut l'agitation causée par cette prétention inattendue. Les libéraux poussèrent des cris de colère, auxquels les conservatistes répondirent par des cris de rage Respect au droit de propriété! telle fut la devise que ces derniers écrivirent sur leur drapeau. Le *Times* les appuya vivement, et soutint que la question était bien simple : i

n'y avait qu'à assimiler la propriété du gibier à celle d'une maison et à écrire dans la loi : « Un braconnier est un voleur. »

Mais à cela le parti libéral répliqua que le sentiment populaire protestait avec une force invincible contre cette assimilation, et que toutes les lois du monde n'y pouvaient rien. Le peuple, ce peuple des rangs duquel sortent braconniers, garde-chasse et policemen, s'obstine à croire qu'il est une distinction à établir entre un faisan et un coq de basse-cour, entre un renard et un mouton. Il ne nie pas qu'il ne soit possible d'apprivoiser des faisans, mais il nie résolûment que le moyen pour cela soit de les pousser dans les bois afin d'avoir le plaisir de les y tuer. Il comprend mal que de la nécessité de conserver des animaux domestiques et utiles on conclue à celle de réserver pour l'amusement des oisifs maint animal sauvage qui ravage les récoltes et fait le désespoir du cultivateur.

Aux yeux des landlords eux-mêmes, il s'en faut bien que le braconnage ait le même caractère, absolument le même caractère que le vol. Combien de fois n'est-il pas arrivé que le fils ou le frère puîné d'un landlord a été surpris tirant un faisan ou prenant au piège un lièvre? Ont-ils été reniés par la famille comme voleurs? Lors du débat que souleva dans la presse anglaise le bill que je rappelle ici, le *Spectator* publia un article remarquable dont l'auteur disait : « Je me souviens qu'un jour, quand j'étais enfant, un combat désespéré s'engagea, non loin de la maison de mon père, entre trois garde-chasse, dont l'un était armé d'un coutelas, et un certain Mike Preston, le plus connu des braconniers du comté. Mike parvint à se tirer d'affaire, quoique grièvement blessé, et fut, peu de temps après, choisi pour garde-chasse par le plus intraitable des propriétaires-chasseurs du voisinage. M. Walter dira peut-être qu'il n'y a rien de tel que de charger un voleur d'attraper un voleur. Eh bien, qu'il fasse son som-

melier d'un homme qui lui aura dérobé son argenterie, et nous nous rendrons alors à son argument. »

Beaucoup d'autres raisons, et de fort bonnes, furent données par les organes du parti libéral. Ils signalèrent l'impossibilité de marquer le gibier d'un signe distinctif comme on fait des moutons et de la volaille, d'où cette conséquence qu'en matière de gibier la preuve du larcin est impossible à administrer. Ils insistèrent sur le caractère inquisitorial de l'intervention proposée, sur les actes de tyrannie auxquels elle ouvrait carrière, sur le danger de rendre la police rurale odieuse à la population des campagnes en la forçant de prendre parti dans la lutte des propriétaires contre les fermiers. Ils s'étonnèrent qu'on prétendît donner aux landlords, en vue de l'inviolabilité de leurs plaisirs, des domestiques payés par le public, en sus de ceux qu'ils payent eux-mêmes. Ils montrèrent que le *bill* ne pouvait passer sans entraîner un accroissement considérable et coûteux de la police rurale. Ils demandèrent en vertu de quel principe de justice ou d'intérêt social on appelait la législature à imposer une pareille taxe au peuple pour la préservation d'animaux qui, indépendamment de ce qu'ils mangent, endommagent les jeunes arbres, détruisent les fleurs, ravagent les récoltes. Ils prouvèrent enfin, tout en condamnant et maudissant le braconnage, que le remède proposé ne serait qu'un mal ajouté à un autre mal. Raisonnements inutiles! Inutiles protestations! Les partisans de la proposition dénoncèrent l'opposition comme factieuse, oui, factieuse. Un d'eux, M. Walter, homme dont ses relations avec le *Times* font une puissance, jura par saint Hubert que les faisans sont des animaux essentiellement domestiques, qui connaissent les garde-chasse, sont connus d'eux et répondent aux noms qu'on leur a donnés, tout comme des chevaux ou des chiens. « Cela étant, » s'écria plaisamment le *Spectator*, « les garde-chasse n'auront pas de peine à reconnaître

les cadavres de leurs humbles amis, et l'examen devant le magistrat aura quelque chose d'une enquête. Espérons qu'il n'en résultera pas trop de parjures. » Mais là où le bon sens armé de l'invective avait échoué, le bon sens armé de l'ironie devait échouer aussi. Le 23 juillet, le bill, après avoir été voté d'enthousiasme par la Chambre des lords, fut discuté en comité par les représentants plus directs de la nation, de manière à lever tous les doutes sur le résultat final. Hâtons-nous de dire, à l'honneur de lord Henley et de lord Stanley, jeunes tous les deux et tous les deux grands chasseurs, qu'ils combattirent le projet avec force. Le premier démontra qu'en facilitant la préservation du gibier, le bill, loin de supprimer le braconnage, l'alimenterait de plus belle. Le second adjura ses collègues de ne pas donner au peuple l'occasion et le droit de dire qu'au moment de la clôture de la session, et dans un temps de détresse inouïe, les membres de la Chambre des communes n'avaient rien trouvé de mieux à faire que de voter une loi pour la protection de leurs plaisirs. Rien n'y fit. Non seulement le projet originaire fut salué, à chaque division, par une majorité triomphante, mais la mesure relative au braconnage de nuit fut étendue au braconnage de jour. Tout ce qu'il fut possible au parti libéral d'obtenir se réduisit au rejet d'une clause qui soumettait à une inspection inquisitoriale les livres des vendeurs de gibier.

Enfin, vendredi dernier, le *Night Pouching Act*, soumis à la troisième lecture, a été définitivement voté.

Et maintenant, que prouve ceci? Deux choses : d'abord, que la tenure féodale du sol en Angleterre engendre de déplorables abus; et ensuite qu'elle arme les propriétaires du sol d'un pouvoir politique dont le monopole leur sert à maintenir les abus qui leur profitent.

XXXII.

LA MISÈRE A LONDRES.

11 août.

Londres, malgré sa police tant vantée, a cessé d'être une ville qu'on puisse parcourir la nuit, l'esprit distrait et les mains dans ses poches. Il n'est question, depuis quelques jours, que d'hommes à demi étranglés par surprise dans les rues, et dépouillés. C'est ce qui est arrivé, il y a une semaine, à onze heures du soir, tout près de chez moi, et on a pu citer, il n'y a pas longtemps, un membre de la Chambre des communes qui doit s'estimer fort heureux de n'avoir pas été tué dans Pall-Mall, quartier très fashionable, et, ce qui vaut mieux dans les circonstances dont il s'agit, très bien éclairé le soir. Est-ce l'Exposition qui est comptable de cette recrudescence de laides aventures? Il y aurait à le croire, si la province ne fournissait aux chroniqueurs son contingent d'histoires lugubres. Mais, là aussi, le limon ne monte que trop souvent à la surface. Coup sur coup, nous avons reçu la nouvelle de morts inexpliquées, de crimes mystérieux. Le suicide, de son côté, est à la hausse.

Dans les journaux « the Suicide mania » est devenu un titre stéréotypé! Pendant plusieurs mois, une véritable épée de Damoclès, sous forme d'épître comminatoire, est restée suspendue sur la tête du baron Lionel Rothschild. « Il nous faut 500 liv. Si vous êtes d'opinion que votre vie vaut plus qu'une misérable somme de 500 liv. st., faites-nous-le savoir par le journal. Sinon... à bon entendeur, demi-mot. A. B. » Ce serait un long chapitre que celui

des méfaits, s'il me fallait entrer dans les détails et ne rien omettre; ce qui prouve, soit dit en passant, que, même en Angleterre, on ne vit pas dans le meilleur des mondes possibles — à plus forte raison ailleurs.

Du crime à l'indigence, la transition est, hélas! aussi naturelle que l'est celle de l'effet à la cause. Or l'Angleterre, qui est la patrie de l'extrême richesse, est aussi la patrie de l'extrême pauvreté. Je doute qu'il y ait, sur le globe, un point où l'on soit exposé à rencontrer la misère sous un aspect plus hideux et dans un état de dégradation plus profond.

Je longeais un jour, en compagnie d'un ami, Français comme moi, cette magnifique avenue que bordent, d'un côté, une rangée de maisons qui sont des palais, et de l'autre ce parc de Kensington, le plus beau, je crois, qui soit sur la terre. C'était un dimanche. Il y avait, à cette heure-là, peu de monde dehors, et là où nous cheminions, personne. Je me trompe; car nous aperçûmes, se traînant devant nous à une petite distance, un homme... Était-ce un homme? Oui, c'était un homme, être qui, assure-t-on, a été fait à l'image de Dieu! Il était à moitié nu et il marchait pieds nus. Il ne savait pas évidemment que nous le suivions. Tout à coup il s'arrêta, les yeux fixés sur quelque chose qui était là, non loin de lui, par terre, dans la poussière. Il s'avançait vers ce quelque chose lorsque nous l'atteignîmes.

Nous voyant, il s'assit au bord du chemin, comme s'il eût été fatigué, et nous le dépassâmes. « Avez-vous remarqué ce malheureux au visage blême? me dit mon ami. — Oui, répondis-je, c'est le spectre de la faim. — Et savez-vous pourquoi il s'est arrêté? — Eh bien? — Il s'est arrêté pour ramasser et manger une vieille écorce d'orange. — Allons donc! — Vous allez voir. » Nous nous retournâmes brusquement. Mon ami avait dit vrai. Vous devinez le reste.

« Comédie de mendiant ! » s'écrieront peut-être des gens qui se croient des têtes fortes. Et quand cela serait? Quelle condition que celle qui force un homme à jouer une semblable comédie dans de semblables circonstances, avec un corps de squelette et un visage... ce visage ne sortira jamais de ma mémoire : je le vois encore.

Maintenant, est-ce là un de ces faits isolés *qui ne prouvent rien?* Sans doute de telles rencontres sont rares dans les beaux quartiers, dans les quartiers riches. Mais pour surprendre la misère dans son hideux déshabillé, pas n'est besoin vraiment de l'aller relancer dans ses plus infimes repaires. A de certaines époques de l'année, elle sait bien venir au-devant de vous, et prend plaisir à s'étaler sur votre passage.

Dans une de mes précédentes lettres, j'ai raconté comme quoi, un beau jour, le banquier américain M. George Peabody écrivit au ministre américain, à lord Stanley et autres personnages notables, que, la Providence ayant béni ses travaux, il avait acquis une fortune qui lui permettait de mettre à la disposition des pauvres une somme de 150,000 liv. st. (3,750,000 fr.). Précisément à cette époque, une lettre parut dans le *Times*, constatant un fait qui n'avait rien d'extraordinaire, mais qui, par la manière dont il était présenté, ne laissa pas que de donner lieu à des commentaires assez vifs. Un Australien, tout frais débarqué, rencontra dans la Cité une petite fille jolie comme un ange, qui allait nu-pieds, pleurait à chaudes larmes et grelottait dans ses haillons, car l'hiver durait encore, et la matinée était glaciale. L'Australien, après avoir interrogé l'enfant, apprit d'elle qu'elle était orpheline, et, après lui avoir donné quelques sous, il s'éloignait le cœur gros, lorsqu'il aperçoit un policeman. Il court à lui et lui montre du doigt l'enfant. Le policeman sourit, hausse les épaules et, sans répondre un seul mot, montre à son tour au compatissant étranger une demi-

douzaine de petites filles, moins jolies que la première peut-être, mais qui, comme elle, étaient en guenilles, et grelottaient, et pleuraient. Rentré chez lui, l'Australien n'eut rien de plus pressé que d'écrire au *Times* une lettre où il s'étonnait que tant de misère côtoyât tant d'opulence, et où il demandait pourquoi l'on n'avisait pas à envoyer ces malheureuses créatures dans le pays qu'il venait de quitter, pays où il y avait en abondance de quoi les nourrir et les vêtir.

La réponse parut le lendemain même, signée W. D. B. W. D. B., homme d'un noble cœur et bien connu dans le monde philanthropique pour avoir proposé la substitution d'une taxe métropolitaine des pauvres aux diverses taxes locales, W. D. B. gourmandait vertement l'Australien pour les quelques sous qu'il avait offerts à la petite fille, lui faisant observer que, selon toute apparence, il y avait à quelques pas de là, debout au seuil d'un cabaret, quelque exécrable vaurien qui attendait la remise de l'aumône pour la boire sous forme de *gin*.

Et W. D. B. avait raison, horriblement raison! L'industrie infâme qu'il dénonçait existe; elle prospère; elle jouit des avantages de la liberté du commerce! Seulement elle a besoin de l'hiver, du mauvais temps, de la pluie, de la boue, du froid. Alors, en effet, les pauvres petites esclaves que leurs tyrans lancent dans les rues ne peuvent manquer de souffrir très réellement, ce qui les met à même de jouer au naturel la comédie de la misère et conséquemment de prendre au piège de la pitié les âmes *niaises*... Mais quoi! faut-il donc alors se faire un cœur d'airain? Faut-il, toutes les fois que le regard d'un ange couvert de haillons vous implore, avoir présent à l'esprit un coquin qui avale un verre de *gin*? Faut-il trembler de devenir complice du tyran dès qu'on est touché par les pleurs de l'esclave? Faut-il se défendre de l'aumône comme d'un crime?

Oui, voilà ce qu'il faut! Les choses en sont venues à ce point, dans notre civilisation tant vantée, que la pitié, la sainte pitié, est un sentiment bête, et l'acte qu'elle inspire un acte presque coupable! N'y a-t-il donc pas de remède à ce mal affreux? Ce qui est sûr, c'est que personne ne semble se demander sérieusement s'il en est un et où il s'agit de le chercher. On laisse passer.

Et pourtant, la misère n'intéresse pas exclusivement les misérables. On peut nier tant qu'on voudra la solidarité humaine, elle s'affirme, de temps en temps, par des faits assez péremptoires pour constituer une démonstration en règle. Savez-vous ce que nous apprend le dernier rapport du docteur Letheby? Il nous apprend que la grande maladie des mois qui viennent de s'écouler a été la fièvre; que le nombre des morts causés par elle, durant ce trimestre, s'est élevé de 25 à 53; qu'elle a été apportée dans Londres par des personnes sans résidence fixe, des vagabonds; et, chose étrange, que le fléau, arrivé sur les ailes de la pauvreté, a exercé beaucoup plus de ravages dans la classe des riches que dans celle des pauvres.

Et, quand je dis ceci, ne croyez pas que je veuille faire son procès à l'Angleterre. Certes, s'il suffisait à un peuple, pour se délivrer de ce double chancre, d'être humain et charitable, nul peuple au monde ne se trouverait dans des conditions morales meilleures que le peuple anglais. Car ce n'est pas l'humanité, ce n'est pas la charité qui font ici défaut, loin de là. Que d'actes de bienfaisance pratiqués sous le voile de l'anonyme! que d'hôpitaux fondés et entretenus par des contributions volontaires! que d'argent dépensé en bonnes actions! Mais la question n'est point là. Il ne sert de rien de s'attaquer aux effets : le courage de rechercher les causes, voilà ce qui importe, et c'est ce courage qui manque. A quoi bon recourir à des palliatifs où il faudrait des remèdes? Impossible d'imaginer rien de plus stérile, sous ce rapport, que cette

session du Parlement qui vient de finir. Il est vrai qu'on s'y est beaucoup occupé du *Monitor* et du *Merrimac*!

XXXIII.

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT EN ANGLETERRE, A PROPOS DE LA QUESTION DES CHURCH RATES.

18 août.

Au moment où la situation de l'Italie pose forcément devant le monde attentif l'importante question de « l'Église libre dans l'État libre », peut-être ne trouvera-t-on pas hors de propos que j'explique brièvement ce qui se rapporte à l'union de l'Église et de l'État en Angleterre.

Dans une précédente session du parlement, on rejeta une proposition de sir J. Trelawny, tendante à l'abolition pure et simple des « church rates », c'est-à-dire des taxes paroissiales, dont le produit est spécialement affecté à l'entretien des églises.

En réalité, de quoi s'agissait-il? Oh! mon Dieu, d'une chose bien simple, du moins en apparence. Il s'agissait de savoir s'il est juste, oui ou non, qu'une portion considérable de la communauté soit contrainte de contribuer de son argent à l'entretien d'églises où elle ne se soucie pas d'aller, où elle ne va point, où l'on pratique un culte qui n'est pas le sien, et que certains même, à tort ou à raison, estiment dangereux.

Encore faut-il ajouter que la loi relative au payement des « church rates », quoique la même pour toute l'Angleterre depuis des siècles, n'y est et n'y a jamais été observée que partiellement. Son exécution dépend de la manière dont la majorité vote dans chaque assemblée de

marguilliers. Il y a beaucoup de paroisses où la majorité ne veut pas de la taxe, et il y en a d'autres où la minorité refuse de s'y soumettre, sauf à y être forcée. C'est donc là, pratiquement, une loi qui, pour près de la moitié de l'Angleterre, n'en est pas une. De plus, la peine attachée au refus consiste dans une censure ecclésiastique, ce qui équivaut à l'impunité, ou à peu près. Aussi nombre de paroisses se le tiennent-elles pour dit. Dans les grandes villes, il est fort peu question du payement obligatoire des « church rates »; il en est bien moins question encore dans la métropole. J'en sais personnellement quelque chose; car, dans la liste de mes taxes, l'article « church rates » n'est porté que pour mémoire.

Que si maintenant nous abordons l'examen de l'objet en litige, nous serons conduits à nous demander avec étonnement comment il peut y avoir à cet égard deux opinions. Quand un homme a sa manière de prier Dieu qu'il croit la bonne, il est étrange qu'on prétende le contraindre à délier les cordons de sa bourse pour aider son voisin à prier Dieu d'une manière différente.

Et notez bien que partout où l'on s'en fie à l'action des « church rates » du soin d'entretenir les églises, elles sont dans une condition pitoyable, humides, obscures, mal aérées, et présentant, comme le disait fort bien sir J. Trelawny, un aspect aussi lugubre que l'est le son de voix avec lequel la plupart des prédicateurs annoncent à leurs ouailles la « bonne nouvelle ». C'est là un fait si certain, si universellement reconnu, que, lorsque les habitants d'une paroisse sont honteux d'avoir une église de triste mine, ils disent comme excuse : « Notre église est de celles qui sont entretenues au moyen des church rates. » — (*Ours is only a church rate church.*)

C'est bien la peine, pour en venir là, de paraître injuste, de l'être en effet!

Et quel intérêt si grand l'Église établie d'Angleterre

peut-elle donc avoir à exciter ainsi contre elle le sentiment public, en ayant l'air de vouloir mettre de force sa main dans la poche des gens? Qu'espère-t-elle y gagner en considération, en influence, en autorité morale? Que chaque habitant fût tenu de contribuer à l'entretien de l'église dans sa paroisse, à une époque où personne n'aurait osé professer des opinions contraires à celles de l'Église établie, on le conçoit; mais il n'est pas aisé de comprendre que cette obligation ait survécu à l'acte du Parlement qui, sous Guillaume et Marie, consacra le droit de chacun d'adorer Dieu selon les inspirations de sa conscience. S'il est une conclusion logique à tirer du fameux « Acte de tolérance », c'est assurément que le système des « church rates » doit être au plus vite aboli et remplacé par celui des contributions volontaires.

Mais ce n'est pas ainsi que l'entendent les conservateurs de la bonne école; ce n'est pas ainsi que l'entendent sir John Packington et M. Disraëli. Faites semblant de mettre en doute la popularité, la vitalité, la force de l'Église établie : le rouge de l'indignation leur montera au visage. Mais de cette popularité, de cette vitalité, de cette force, tirez la conséquence, bien naturelle, que les offrandes volontaires ne sauraient lui manquer, ils vous répondront comme si l'Eglise établie d'Angleterre n'avait d'autre vie que celle que la loi lui donne; comme si elle était destinée à mourir de faim le jour où elle ne serait plus autorisée à prendre le passant au collet; comme si son existence, enfin, reposait sur le caractère obligatoire et comminatoire donné à des votes de marguilliers!

Voilà pourtant à quoi se réduit cette question des « church rates » qui, posée pour la première fois en 1834, n'a cessé depuis lors d'agiter le monde religieux en ce pays, a donné lieu à la présentation de vingt-trois bills différents, a fourni matière à un peu plus de cent discussions parlementaires, a été maintes et maintes fois prise

en considération par la Chambre des communes, maintes et maintes fois repoussée par la Chambre des lords, et n'est pas encore résolue.

Comment douter de l'importance que les partis y attachent, quand on songe qu'il n'est sorte de compromis qu'on n'ait imaginé pour tourner l'obstacle? Et d'abord on a proposé d'exempter les dissidents de la taxe, à la condition qu'ils exciperaient de leur qualité de dissidents; mais à cela il a été objecté que beaucoup d'entre eux pourraient éprouver une répugnance invincible à être étiquetés comme brebis galeuses. Alors on a parlé de reconnaître à quiconque désirait se soustraire à la taxe le droit de le faire sans en dire la raison. Puis est venu sir G. C. Lewis, qui a émis l'idée de substituer aux « church rates » un impôt levé sur les places occupées dans l'Église par les fidèles : sûr moyen, selon lui, de n'atteindre que ceux qu'il convient d'atteindre, tout en évitant le scandale des classifications. Mais à chaque projet nouveau ont été opposées des difficultés nouvelles, et l'on ne semble guère plus avancé aujourd'hui qu'il y a vingt-huit ans.

Ne voilà-t-il pas une bien étrange histoire? Et ne serait-ce pas que derrière cette question des « church rates », si simple vraiment qu'elle en paraît ridicule, il s'en cache une autre beaucoup plus grave, celle de la séparation de l'Église et de l'État?

Il y a quelque temps, dans un meeting semi-ecclésiastique, tenu à Aylesbury sous la présidence de l'évêque d'Oxford, M. Disraëli s'écriait :

« Comment nier que, dans ce pays, l'union de l'État et de l'Église ne soit assaillie et menacée? Elle est assaillie dans le lieu le plus élevé du royaume, le Parlement; elle est menacée dans une assemblée où la puissance de l'Église serait irrésistible, si les hommes d'Église formaient faisceau... Que de bills introduits dans la dernière session du Parlement, ayant tous, sous des formes diverses, un

but unique : miner l'autorité de l'Église et les privilèges les plus précieux des « churchmen » ! Notre mode de distribuer les charités est mis en question; nos cimetières sont menacés d'être envahis; nos adversaires aspirent à changer notre loi du mariage, à *faciliter* notre culte public, comme ils disent, et à dépouiller de son caractère national la sainte constitution de l'Église... Quant aux « church rates », mon opinion est bien connue : j'estime que leur abolition complète, inconditionnelle, serait un coup terrible porté à l'alliance entre l'Église et l'État, et que, dans aucune circonstance possible et imaginable, une telle concession ne doit être faite. »

Voilà l'importance attachée au maintien des « church rates » par le parti conservatiste, expliquée avec toute la netteté désirable. Seulement, il ne faut pas s'y tromper : ce qu'il plaît à M. Disraëli d'appeler l'union de l'Église et de l'État ne signifie pas autre chose que l'appui prêté au parti tory par l'Église établie d'Angleterre. De ces deux genres d'alliance, la seconde seule est effective; pour ce qui est de la première, elle n'existe plus, à proprement parler, qu'en théorie, si toutefois par le mot alliance on entend union offensive et défensive.

Grâce au ciel, le temps est passé en Angleterre où la reine Anne ne pouvait se risquer hors de son palais sans voir aussitôt sa voiture entourée d'une foule ardente, criant à pleins poumons : « Nous espérons que Votre Majesté est pour le docteur Sacheverell et l'Église. » Les exécutions pieuses à Smithfield ne sont plus de mode. On ne parle de rôtir personne pour l'amour de Dieu. Quand on remonte au règne de Guillaume III, et qu'on se rappelle les interminables disputes religieuses auxquelles donnèrent lieu, dans le Parlement, le « Toleration bill », le « Comprehension bill », la division du clergé en parti de la haute Église et de la basse Église, le serment d'allégeance et de suprématie, etc., il semble, en vérité, qu'à

cette époque la Chambre des communes n'ait été composée que de « churchmen ». Mais c'est là de l'histoire ancienne, et très ancienne. La Chambre des communes, telle que l'a faite le progrès des temps, en est venue à se préoccuper très médiocrement de théologie; elle demande aux ministres, non pas à quelle secte ils appartiennent, mais quelles sont leurs idées sur les meilleurs moyens d'améliorer l'administration et d'équilibrer le budget; elle n'a aucune envie d'expliquer les trente-neuf articles; tracer la ligne exacte de démarcation qui doit exister entre l'orthodoxie et l'hétérodoxie est le moindre de ses soucis; elle s'occupe de ses affaires, et laisse le clergé s'occuper des siennes. Tendances profanes, dont il est naturel que les hommes de la trempe de M. Disraëli suivent d'un œil inquiet le développement! Mais qu'y faire? Le torrent coule dans cette direction.

« Unissez-vous! unissez-vous! » crie M. Disraëli aux churchmen, « et vous tiendrez le haut du pavé ». Le conseil serait admirable, à coup sûr, s'il n'y avait qu'à le donner pour le voir suivi. Par malheur, ou plutôt par bonheur, le clergé, en Angleterre, n'est pas constitué aussi savamment qu'il l'est en France, au point de vue de l'unité. Il n'a pas un pape à sa tête. Il n'a pas un centre où aillent aboutir tous les fils formant le tissu de sa hiérarchie. Il ne part pas de ce principe absolu d'exclusivisme d'où le catholicisme tire une si grande force de cohésion. Aussi, quelle que soit son influence sur l'éducation et celle que lui assurent les habitudes religieuses du peuple anglais, il n'y a pas à craindre qu'il en vienne désormais à dominer l'État, alors même que cette entente parfaite qu'on lui recommande serait moins difficile à réaliser. Le clergé catholique est une armée, une véritable armée, possédant ce qui constitue la force d'une armée : l'unité du commandement et la discipline; et c'est ce qui le rend, en ce qui touche l'État, un embarras et un danger.

Le clergé protestant, heureusement pour lui et pour tous, ne saurait prétendre raisonnablement à cet excès d'honneur. Le protestantisme, quoi qu'il fasse, ne saurait échapper à l'impuissance où le retient la logique de son principe : le libre examen. Il a pu mentir à son origine, s'essayer à l'intolérance, affecter des allures despotiques; mais tout cela ne pouvait avoir qu'un temps, parce qu'il n'y a pas moyen qu'un principe ne produise pas, tôt ou tard, les conséquences qu'il renferme.

Ce qui se passe en Angleterre le prouve de reste. Qui aurait jamais dit qu'un jour viendrait où la Bible y serait soumise par les plus savants, les plus renommés, les plus respectés des membres actifs de l'Église établie, à des commentaires où se retrouvent toutes les hardiesses de la critique allemande moderne? Il est vrai que l'esprit de persécution est entré en scène; que le cri : « L'Église est en danger! » a été poussé par l'évêque de Salisbury; que la juridiction de la cour des Arches a été invoquée contre tous les hérétiques des *Essays and Reviews*, et que leur livre est à l'index. Mais quel a été le résultat des anathèmes fulminés, à cette occasion, contre le libre examen? Lorsque le *Trent* fut arrêté par le capitaine Wilkes, le commandant du vaisseau anglais était en train de lire un livre sur le tillac : c'étaient les *Essays and Reviews*. Le fait est que jamais cette critique audacieuse de la Bible par des théologiens chargés de l'enseigner n'a été dévorée avec autant d'empressement que depuis leur excommunication. Et ce ne sont pas les laïques seulement qui s'émeuvent : plusieurs membres du clergé, chose remarquable, ont déjà donné l'exemple d'hommes qui aimaient mieux renoncer à leurs bénéfices qu'abdiquer leurs droits de libres penseurs.

M. Davidson, la plus haute autorité théologique parmi les indépendants, est entré si vivement dans la voie ouverte par les hérésiarques de l'Église établie, qu'il les a

dépassés. Voici en quels termes péremptoires il rejette la nécessité de l'inspiration dans l'apostolat des vérités religieuses : « Ces vérités, dit-il, ont une valeur tout à fait indépendante de celui qui les énonce. Qu'importe que ce soit Moïse ou un autre qui ait composé le Pentateuque? L'admirateur des beautés poétiques de l'*Iliade* ne les admire-t-il qu'à condition d'être édifié sur la question historique de l'identité d'Homère? »

Je pourrais citer bien d'autres faits, tous caractéristiques du mouvement qui se produit ici dans le domaine des idées religieuses. Il prouve que le protestantisme est fiancé à la liberté par la force même de son principe. Parti du libre examen, il ne dépend pas de lui de ne pas retourner au libre examen, et c'est sa gloire de n'avoir pas les qualités constitutives de la tyrannie.

XXXIV.

LES ENFANTS NATURELS ET LA LOI ANGLAISE.

23 août.

« Art. 331 du Code civil :

» Les enfants nés hors mariage, autres que ceux nés d'un commerce adultérin ou incestueux, pourront être légitimés par le mariage subséquent de leurs père et mère, lorsque ceux-ci les auront légalement reconnus avant leur mariage, ou qu'ils les reconnaîtront dans l'acte même de célébration. »

« Art. 333. Les enfants légitimés par le mariage subséquent auront les mêmes droits que s'ils étaient nés de ce mariage. »

Quel dommage que la législation anglaise ne se soit pas

inspirée de l'esprit qui a dicté ces deux articles de notre Code civil! S'il en eût été ainsi, toute la ville de Londres ne serait pas en ce moment occupée du fait le plus lamentable à la fois et le plus extraordinaire auquel ait jamais donné lieu la situation faite, dans ce pays, aux enfants naturels.

Il y a quelques jours, un homme qui est dans la fleur de l'âge, qui est doué d'intelligence et d'esprit, qui possédait une fortune immense, qui était reçu et choyé dans le monde, qui naguère encore avait un siège au Parlement d'Angleterre, qui y représentait une des divisions électorales les plus considérables de la capitale, cet homme comparaissait aux assises d'été de Guildford, pour dire, sans autre accusateur que sa propre conscience, car seule sa conscience l'avait conduit là :

« Je suis un voleur, je suis un faussaire. J'ai volé mon père, de son vivant; je l'ai trompé, lorsqu'il était sur son lit de mort; j'ai dérobé son testament, que j'ai anéanti, et j'en ai fait un autre à l'aide d'un faux. Le faux m'a servi à hypothéquer des terres qui ne m'appartenaient pas et que je savais ne pas m'appartenir. Pour sauver ma mère et mon frère d'une ruine qui est mon ouvrage, cette déclaration était nécessaire, et je la fais. Après l'épuisement de mes ressources, j'avais gagné un refuge sûr. Rien ne me forçait d'en sortir, si ce n'est le remords, qui m'y avait suivi, et je suis venu. J'aurais pu cacher ma vie au monde, s'il m'avait été possible de me la cacher à moi-même. C'est pourquoi je suis ici. »

Tel est, sinon le langage tenu littéralement par William Roupell, du moins le sens de ses paroles, combiné avec la signification de la démarche, toute volontaire, toute spontanée, par laquelle il s'est placé sous le coup de l'opprobre et de la loi.

Oui, devant un auditoire aussi étonné qu'ému, devant son frère, qui le regardait et l'écoutait avec une anxiété

douloureuse, à quelques pas de sa mère, dont le cœur était en proie à mille tortures, ce malheureux était là détaillant l'histoire de ses crimes, ne cachant rien, n'oubliant rien, mettant à s'accuser la même sollicitude qu'en mettent les criminels ordinaires à se défendre, tremblant de n'être pas cru sur parole, appelant le serment à son aide, et luttant avec une sorte d'effroyable héroïsme contre le déchirement de son âme, déchirement que révélaient néanmoins de temps en temps, en dépit de lui-même, la pression convulsive de ses doigts fermés sur la barre, les contractions de son visage, et ses longues pauses, plus tragiques encore que ses aveux.

Voici en quelque mots l'histoire de ce procès, digne à tous égards de figurer sur la liste des causes célèbres.

Un M. Richard Palmer Roupell, après avoir acquis une fortune considérable, avait voulu épouser une femme de son choix. La famille s'opposant au mariage, il prit le parti de vivre avec cette femme dans un commerce illégitime, et eut d'elle plusieurs enfants, parmi lesquels William, le triste héros de cette histoire. Plus tard, les empêchements qui existaient à l'union légitime de Palmer Roupell avec la femme qu'il aimait ayant disparu, le mariage eut lieu, et de ce mariage naquit un enfant nommé Richard.

Or, d'après la loi anglaise, tous les enfants nés avant mariage sont réputés bâtards; ils ne sauraient être légitimés, ils sont aussi incapables d'hériter, quoi qu'il arrive, que si leurs père et mère ne s'étaient jamais mariés, et, s'ils ont des frères nés après mariage, ces derniers seuls sont appelés à succéder, étant les seuls que la loi reconnaisse comme légitimes. Sous ce rapport, la loi anglaise a toujours été en opposition et avec le droit civil romain et avec le droit canon, lesquels s'accordent à déclarer légitimes, par le seul fait du mariage subséquent des père et mère, les enfants nés avant mariage.

Cette disposition fut introduite dans la loi civile par Con-

stantin et confirmée par Justinien ; elle fut introduite dans le droit canon par Alexandre III, en 1160. L'esprit qui la dicta est celui qui a prévalu, non seulement en France, mais en Écosse. En Angleterre, au contraire, la légitimation des enfants naturels a toujours été repoussée, malgré maint effort tenté pour la faire admettre. Lorsqu'au Parlement de Merton, sous Henri III, le clergé en fit la proposition formelle, la réponse unanime des comtes et des barons fut qu'ils ne voulaient point changer les lois de l'Angleterre : *Quod nolunt leges Angliæ mutare, quæ hucusque usitatæ sunt et approbatæ.*

Ainsi, l'héritier que la loi donnait à Palmer Roupell était Richard. Terribles ont été, dans le cas dont il s'agit, les conséquences du principe; et c'est ce que nul journal anglais n'a fait ressortir, bien que toute la moralité de l'affaire soit là. William Roupell se trouva être un homme intelligent, un esprit actif, une âme sans scrupules. Ce fut sur lui que se concentrèrent les affections paternelles. Mais la faveur spéciale dont il jouissait dans la famille ne suffisant pas pour le rassurer sur les conséquences de la mort éventuelle de son père, il imagina de se faire à lui-même sa part, au moyen d'un faux; il fabriqua un acte de donation qui lui transférait la propriété de « Roupell Park », un des domaines dont la fortune de Palmer Roupell se composait, et il hypothéqua ce domaine pour la somme de 70 000 liv. st. Laissons-lui la parole :

« Quelques jours avant sa mort, mon père me dit, en présence de ma mère : « Allons, il faut que je mette de » côté toutes ces considérations de délicatesse et que j'en » prenne mon parti. » Il me conduisit alors dans sa chambre... — (Ici, la voix du coupable trembla; il s'arrêta, vaincu par une émotion qu'il avait fait jusqu'alors des efforts visibles pour dompter; sa main se ferma convulsivement, il pencha la tête, et ne put reprendre la parole qu'après une longue pause.) — « Mon père me conduisit dans

sa chambre, ouvrit son bureau, y prit son testament, auquel était joint un codicille, et me dit d'en écrire un autre sous sa dictée. Il m'apprit alors qu'il avait d'abord songé à partager la propriété entre ma mère, mes frères et mes sœurs; mais qu'il avait réfléchi, depuis, que ces biens risquaient d'être mal administrés; qu'en conséquence il avait résolu, connaissant mon habileté comme homme d'affaires, de me laisser la propriété tout entière, à la charge par moi de servir aux divers membres de la famille, sur le domaine de « Roupell Park », une rente annuelle de 3 000 liv. st. A ces mots, je l'arrêtai, lui faisant observer qu'il était trop faible pour s'occuper de ces détails; qu'il était fort tard en ce moment; que les témoins requis pour la validité du codicille n'étaient pas là, et qu'il valait mieux ne pas toucher au testament. Mon motif pour couper court était que, mon père ayant choisi comme le domaine sur lequel la rente devait être servie celui-là même dont je me trouvais frauduleusement en possession, le codicille aurait amené la découverte du faux que j'avais commis. »

Le père mourut, et à peine avait-il fermé les yeux, que William Roupell courut au tiroir dans lequel le testament se trouvait, et dont il avait dérobé la clef. Il s'empara de l'acte, le détruisit, en forgea un nouveau, auquel il apposa sa signature et la signature adroitement contrefaite d'un vieux domestique, après avoir, bien entendu, contrefait aussi la signature du père. Par ce faux, il faisait passer toute la fortune sur la tête de sa mère, qu'il savait aveuglément asservie à son influence, et à laquelle il n'eut pas de peine à persuader ce qu'il voulut. Il lui dit que son père avait éprouvé une répugnance invincible à établir, dans un document public, une distinction entre ceux de ses enfants qui étaient légitimes et ceux qui ne l'étaient pas, et qu'il s'était décidé, pour cette raison, à lui laisser la fortune à elle, bien sûr qu'il serait facile de procéder, plus tard, à une

distribution convenable sans que le public eût rien à y voir.

Les choses ainsi comprises, William Roupell disposa souverainement, sous le nom de sa mère, et grâce à l'ascendant qu'il avait sur elle, d'un bien qui ne lui appartenait pas; il entassa hypothèques sur hypothèques, ventes sur ventes, faux sur faux. Et, pendant ce temps, il menait la vie grand train, éblouissait par son faste le quartier qu'il habitait, réunissait les suffrages des électeurs de Lambeth, et devenait, au Parlement, l'un des représentants de Londres. Malheureusement, quelque considérables que fussent les ressources dont il disposait, elles se trouvèrent ne pas suffire aux besoins et aux folies d'une existence désordonnée. Un abîme finit par s'entr'ouvrir sous ses pas; il dut s'enfuir, il dut se cacher, il disparut. Par quelle puissance invincible et vengeresse fut-il arraché de son asile et conduit à venir se dénoncer lui-même? Par cette puissance qu'on appelle le remords.

Impossible d'imaginer rien de plus étrange que le procès où se sont fait jour les révélations dont je viens de vous présenter un exposé sommaire. D'un côté, était un homme qui avait acheté à l'encan un domaine mis en vente par suite d'une hypothèque et évalué à 7 000 liv. st. D'un autre côté était Richard Roupell, réclamant ce domaine, en qualité d'héritier légitime de Palmer Roupell, et prétendant que ni l'hypothèque ni la vente n'avaient été, n'avaient pu être valables. Pour que ce dernier gagnât son procès, il fallait que William, son frère, prouvât le faux dont il s'était rendu coupable, et c'est à bien établir l'existence de ce crime que se sont employés les efforts du criminel lui-même, tandis qu'au contraire l'avocat de l'acheteur de bonne foi épuisait tous les artifices de sa profession pour jeter des doutes sur la véracité du principal témoin. En résumé, le dialogue entre William Roupell et l'avocat de celui que son frère Richard avait pour partie adverse, a été celui-ci :

Je suis un faussaire. — Comment le prouvez-vous? — Les preuves, les voici. — Ce n'est pas possible, pour telle et telle raison. — Non seulement cela est possible, mais cela est. — Je ne le crois pas. — Je le jure. »

Dans quel procès les rôles furent-ils jamais intervertis d'une façon plus extraordinaire? Et quel cas citera-t-on où un homme ait mis à se suicider un acharnement plus implacable?

— Mais, demanderez-vous, quel a été le résultat? — Le résultat a été qu'un arrangement est intervenu entre V. Waite, le défenseur, et Richard Roupell, le plaignant... Je me trompe : tout ne saurait aboutir là. Les faux avoués par William Roupell sont si nombreux, si nombreuses sont les transactions que ses aveux frappent de nullité, qu'il reste à savoir ce qui adviendra de ces transactions, qui correspondent à des sommes énormes, et mettent en péril les droits d'une foule d'intéressés.

Quant à William Roupell, il est entre les mains de la justice pour crime de faux. Son châtiment est certain, il sera terrible; et il le connaissait lorsqu'il est venu l'affronter!...

Maintenant, quelles sont les conséquences sociales à tirer de ce drame affreux? Je ne saurais, pour ma part, m'empêcher d'y voir la condamnation de la loi anglaise, en ce qui touche la condition des enfants naturels. Nul doute que William Roupell ne fût une nature perverse. Cependant le chemin que le remords a fait dans son âme tendrait à montrer que cette âme n'était pas irrévocablement corrompue, et aurait peut-être pu échapper à tant de souillures dans des circonstances moins anormales, moins propres à y faire germer des pensées criminelles. Le faux a été sa manière de protester — protestation horrible et honteuse — contre la loi dure à l'excès, et en apparence injuste, qui le déshéritait. J'accorderai tant qu'ils voudront aux moralistes du *Times* qu'il

y a de graves inconvénients et de graves périls au fond de toute relation illicite; mais je m'assure que cette conclusion n'est pas la seule que suggère l'étrange affaire dont il est ici question.

Je sais que les Athéniens traitaient les enfants illégitimes avec une extrême rigueur; que les lois de Solon leur refusaient la qualité de citoyen, et que Périclès alla jusqu'à ordonner la vente comme esclaves de cinq mille d'entre eux. Mais cela me paraît tout simplement abominable, et je ne concevrai jamais qu'il soit juste de punir un enfant pour une faute commise par son père. Aussi bien, même à Athènes, la loi cruelle dont je réveille ici le souvenir n'était pas de force à résister à l'influence des citoyens puissants, lorsqu'ils avaient un intérêt personnel à la mettre de côté, et Périclès lui-même ne se fit pas scrupule de la faire rapporter en faveur de l'enfant qu'il avait eu d'Aspasie. Inutile de rappeler que, chez les Romains, chez les Goths, chez les Francs, les enfants naturels étaient admis à hériter de leur père. Et certes, il ne vint jamais à l'esprit des peuples de race latine qu'être enfant naturel fût un déshonneur. Le célèbre Dunois ne prenait-il pas dans ses lettres le titre de *bâtard d'Orléans?* La bâtardise de Henri de Transtamare l'empêcha-t-elle de succéder à la couronne d'Espagne? Le duc de Vendôme, le duc de Berwick, le maréchal de Saxe, trois des plus grands capitaines de ce pays de France si fécond en grands capitaines, perdirent-ils quelque chose à n'être que des enfants illégitimes?

Il est à remarquer que cette noblesse d'Angleterre qui, au Parlement de Merton, repoussait avec tant de hauteur l'idée de la légitimation des enfants naturels *per subsequens matrimonium*, datait, après tout, en partie du moins, de la conquête de l'Angleterre par Guillaume, fils naturel de Robert Ier, duc de Normandie, et d'Arlette, dont le père était un pelletier de Falaise. Or, non seulement Guil-

laume hérita des domaines de Robert Ier, mais il aimait à se nommer lui-même *Willelmus, cognomento Batardus.*

Blackstone, dans ses *Commentaires*, déclare la loi anglaise, en ce qui concerne les enfants naturels, bien supérieure à la loi romaine. Mais, n'en déplaise à la mémoire de ce savant homme, les raisons qu'il invoque à l'appui de son opinion sont pitoyables ; il dit, par exemple, que le droit de légitimation risque de détourner de l'état matrimonial, vers lequel on est attiré, assure-t-il, non seulement par le désir d'avoir des enfants, mais par celui d'avoir des héritiers légitimes. Il n'est guère facile de prouver mieux le contraire de ce qu'on veut prouver. Comment Blackstone n'a-t-il pas vu que, sous le rapport même qu'il indique, la légitimation par mariage subséquent crée à celui qui entretient un commerce illicite un intérêt de plus à en sortir ? Les légistes écossais, en ceci, sont bien autrement logiques que Blackstone.

Chose singulière ! Tout opposée qu'elle est à la légitimation par mariage subséquent, la loi anglaise sent si bien elle-même la nécessité de faire la part des faiblesses humaines et d'encourager à la réparation d'une erreur commise, qu'elle admet la légitimité d'un enfant né après mariage, alors même qu'il est, d'une manière évidente, certaine, incontestable, le fruit d'un commerce illégitime. Par exemple, l'enfant est tenu pour légitime, ne fût-il né qu'*un jour après le mariage.* Elle va plus loin : elle déclare légitime l'enfant né trois jours après le mariage d'un homme qui a épousé une femme enceinte des œuvres d'un autre homme. Ce sont là de ces conventions artificielles qui peignent le génie anglais. La logique franco-gauloise ne saurait s'accommoder de ces contradictions et de ces compromis. Elle a trouvé qu'il était injuste qu'un père n'eût aucun moyen de soustraire ses enfants innocents au châtiment de ses propres fautes ; et cela, elle l'a écrit dans ses lois.

XXXV.

GARIBALDI A ASPROMONTE; EFFET PRODUIT EN ANGLETERRE PAR CETTE NOUVELLE.

4 septembre.

Samedi soir, je me trouvais dans un salon où étaient réunis des Anglais appartenant à des nuances d'opinions diverses, lorsque soudain la porte s'ouvrit; un message fut annoncé, qui venait de la maison Rothschild, et cette nouvelle tomba au milieu de nous comme un coup de foudre : « Garibaldi a été vaincu; il est blessé, il est prisonnier. »

Il y eut un instant de silence, mais les visages parlaient. Garibaldi tombant sous une balle piémontaise, après avoir donné l'Italie au Piémont! Garibaldi traité en rebelle dans un pays qui tressaille rien qu'en entendant prononcer son nom, et qu'il ne pouvait traverser, hier encore, sans entraîner tous les cœurs après lui! Garibaldi conduit tout sanglant dans une forteresse destinée à des criminels, et cela au nom et par les ordres d'un prince auquel il a donné deux royaumes! Qui pourrait, devant un pareil tableau, ne pas se sentir ému jusqu'au fond de l'âme?

Si vous avez lu l'article que ces événements désastreux ont inspiré au *Times*, ne croyez pas que cet article exprime les sentiments de la nation anglaise : vous risqueriez de la calomnier. Le *Times* passe pour représenter l'opinion publique dans ce pays. Quelquefois il la représente, quelquefois il la fait; mais souvent, après avoir en vain essayé de la conduire, il lui rend les armes,

nie le lendemain ce qu'il avait affirmé la veille, brûle ce qu'il avait adoré, adore ce qu'il avait brûlé, et ressaisit, par l'audacieuse humilité de ses brusques retours, son empire un moment compromis.

Le voilà qui scandalise du bruit de ses fanfares tous ceux qu'afflige la funèbre victoire que l'Italie vient de remporter sur elle-même ; et, dans quelques jours peut-être, mieux instruit de l'état des esprits, il portera le deuil du grand guerrier dont il célèbre aujourd'hui la défaite. Non, non; l'Angleterre n'a pas à ce point fait divorce avec les sentiments de générosité et de droiture, qu'elle se « réjouisse » de voir périr, victime d'une erreur magnanime, un homme qui restera l'honneur de son pays et de son siècle. Lisez les feuilles de Londres depuis le *Daily News* jusqu'au *Morning Herald*, depuis le *Morning Advertiser* jusqu'au *Morning Star*, et vous verrez si le sentiment qu'elles reflètent est celui de la « satisfaction » ! Jamais, j'ose le dire, un grand peuple ne ressentit plus vivement la chute d'un grand homme. C'est qu'il ne croit pas, ce peuple, à la manière du *Times*, que Garibaldi ait plongé de gaieté de cœur son pays dans les horreurs de la guerre civile, uniquement parce que son opinion différait de celle du premier ministre sur tel ou tel point.

L'esprit reste confondu de la hardiesse avec laquelle des hommes graves rapetissent ainsi la question pour fausser l'histoire. Garibaldi voulait l'unité de l'Italie, parce qu'il sentait que, si l'Italie n'est pas une, elle n'est pas; et il voulait l'unité de l'Italie pour le gouvernement contre le gouvernement, pour le roi contre le roi. Ce qu'il y a eu de nouveau, d'inouï, de profondément douloureux dans cette tragédie, c'est que Garibaldi a été traqué, cerné, terrassé par ceux dont il avait épousé la cause avec un infatigable héroïsme; par ceux au profit desquels il brûlait d'achever ce qu'il avait commencé ; par

ceux à la puissance desquels il en était venu à sacrifier jusqu'à la jouissance paisible d'une gloire éclatante. Ils l'ont frappé, lorsqu'il combattait leur combat. Pour qui demandait-il Rome? Était-ce pour lui? Ainsi que le remarque le *Morning Star*, il n'avait pas pris les armes contre sa patrie, comme Coriolan; il n'entendait pas défaire un roi qu'il avait fait, comme Warwick; il ne poursuivait pas un but d'ambition personnelle, comme Wallenstein; il ne cherchait pas à reconquérir un trône, comme Murat: il est tombé, percé de la main d'un Italien, pour avoir voulu rendre à l'Italie un dernier service, lui donner un suprême gage d'amour; et son crime, à l'égard de Victor-Emmanuel, est d'avoir voulu ajouter à la couronne que Victor-Emmanuel lui devait le joyau sans lequel cette couronne risquait de devenir dérisoire.

Les Anglais ne seront pas médiocrement étonnés, j'imagine, lorsqu'ils liront dans le *Times* que, si Garibaldi l'eût emporté, son succès eût été celui du pouvoir de l'épée sur un gouvernement populaire; car, il y a quelques jours à peine, le *Times* lui-même apprenait à ses lecteurs que la force immense de Garibaldi consistait, non dans la puissance de l'épée, mais dans une popularité sans bornes; que les populations lui tendaient les bras de tous côtés et l'accueillaient avec transport; que les portes des villes s'ouvraient d'elles-mêmes devant lui; que les fonctionnaires publics donnaient leur démission pour n'avoir pas à gêner sa marche; que des officiers avaient déposé leurs épaulettes pour n'avoir pas à le combattre; que le secret de son heureux débarquement en Calabre était dans la connivence des matelots chargés de lui barrer le passage; qu'il n'avait pas eu besoin de soldats pour être le maître en Sicile; qu'il n'aurait pas besoin de soldats pour être le maître à Naples, et que le peuple obéissait à sa voix comme les flots de la mer obéissent au souffle de l'aquilon. Étrange tyrannie militaire, en vérité, que celle

qui s'annonce par de tels symptômes et s'exerce par de tels moyens ! Et, pendant ce temps, que faisait le gouvernement populaire que cette « tyrannie » menaçait ? Il était obligé de mettre sa popularité sous la protection de ses cohortes ! Il proclamait la Sicile en état de siège, tant il était sûr des sympathies de la Sicile ! Il proclamait Naples en état de siège, tant il était sûr des sympathies de Naples !

Tout cela est vivement senti en Angleterre.

Aussi la sympathie qu'a éveillée en ce pays Garibaldi vaincu, blessé et prisonnier, est-elle ardente et, je ne crains pas de l'affirmer, générale. — Si générale, qu'au moment où je vous écris l'opinion publique, plus reine de l'Angleterre que la reine, a déjà forcé les feuilles hostiles ou hésitantes à revenir sur le jugement d'hier. Rien de plus saisissant, par exemple, que le changement qui s'est produit, du jour au lendemain, dans le langage du *Daily Telegraph* sous l'évidente pression du public.

Inutile d'ajouter que nul ici ne juge possible qu'on touche à la vie ou à la liberté de Garibaldi, qu'on y songe même; et le *Morning Star* déclare sans détour que, si le vaincu d'Aspromonte mettait le pied sur le sol de l'Angleterre, il y recevrait un triomphe qu'aucun souverain étranger ne pourrait espérer du peuple anglais ! (*A welcome which no foreign king could hope from the English people.*)

Le caractère de la première impression a été multiple sans doute. Tout en déplorant le sort d'un homme héroïque dont ils avaient blâmé l'imprudence, beaucoup ont éprouvé comme un sentiment involontaire d'allégement à l'idée que la guerre civile se trouvait de la sorte étouffée dans son berceau; que des complications sinistres étaient écartées, et qu'il n'y avait plus de raison pour que le gouvernement français se crût obligé d'envoyer des troupes occuper les provinces napolitaines — car c'était là surtout ce qu'on redoutait en Angleterre; et c'était parce

qu'elle avait paru de nature à créer ce danger, que l'entreprise de Garibaldi y avait rencontré une désapprobation non moins décidée que respectueuse. Mais, maintenant qu'on a eu le temps de se remettre du premier choc, la situation, envisagée avec plus de sang-froid, ne rassure personne.

Il est généralement admis que l'incident d'Aspromonte ne résout rien, ne termine rien, et que la question romaine reste absolument ce qu'elle était : un nœud que l'épée du colonel Pallavicino n'a certes pas tranché.

Beaucoup même commencent à craindre que la défaite de Garibaldi n'ait rendu la solution encore plus difficile, en dépopularisant Victor-Emmanuel, en jetant un vernis odieux sur la conduite du ministère Rattazzi, en faisant sentir de plus en plus à la Sicile et à Naples le poids de la domination piémontaise, et en laissant désormais face à face, sans intermédiaire, sans conciliateur, le gouvernement italien et la révolution. Quelle force remplacera dorénavant, pour Victor-Emmanuel, celle que lui valait le cri de : « Vive Victor-Emmanuel ! » poussé par un homme tel que Garibaldi? et quelle puissance ne va pas acquérir sur l'esprit des masses le langage de ceux qui, dès le début, les avaient mises en défiance des intérêts piémontais?

Voilà ce qui préoccupe, en Angleterre, les hommes qui avaient voulu de bonne foi l'Italie indépendante, une et constitutionnelle.

Et ils ont bien raison de s'inquiéter, ceux-là; car l'homme qui a vaincu à Aspromonte, c'est Mazzini.

XXXVI.

GARIBALDI VAINCU, BLAMÉ ET ADMIRÉ.

I

5 septembre.

Il y avait à Paris, sur le boulevard Montmartre, si j'ai bonne mémoire, un célèbre magasin d'estampes, qui sans doute existe encore, et dont la brillante devanture était, de mon temps, comme une lanterne magique de l'opinion. Les favoris de la gloire y jouaient en effigie leur rôle d'ombres. Les célébrités contemporaines y figuraient à la vitre d'honneur, il m'en souvient, jusqu'à ce que, les vicissitudes humaines venant les reléguer au second, au troisième plan, on les vît enfin disparaître.

Je m'assure que, dans tous les pays, il en a été de même. Le commerce a des instincts qui ne le trompent guère, et, quand il fait appel aux acheteurs, on peut s'en rapporter à la politique de ses étalages. Eh bien, en Angleterre, la défaite de Garibaldi, chose remarquable, a laissé le portrait de Garibaldi où ses victoires l'avaient placé. Que dis-je ! L'image du héros à chemise rouge n'avait jamais plus vivement tenté les sympathies du passant. Et ce symptôme en vaut bien un autre.

C'est qu'en effet il y a dans toute cette histoire de la chute de Garibaldi quelque chose qui va droit au cœur. Il est captif à la Spezzia, celui que, d'une voix émue, l'Italie proclame son sauveur. La baie funeste, où le poète anglais Shelley se noya, vient d'être témoin d'un second et plus fameux naufrage. Mais pourquoi parler ici de nau-

frage ? Ceux-là ne tombent point qui, étendus par terre, paraissent plus grands que debout; ceux-là ne meurent point, qui entrent dans l'immortalité par la mort.

Quant à condamner un tel homme comme rebelle et comme traître, cela serait, au point de vue italien et pour les Italiens, si insensé, qu'en Angleterre, ce pays du bon sens, la chose est d'avance et unanimement déclarée impossible. Est-il un tribunal italien qui pût juger Garibaldi sans juger l'Italie, qu'il a faite ce qu'elle est ? Car enfin, le mouvement qui l'a poussé en Calabre ne diffère en rien de celui qui le conduisit à Palerme. Lorsqu'il arracha la Sicile et Naples à François II pour les donner à Victor-Emmanuel, est-ce qu'il n'invoqua pas le même principe qu'aujourd'hui ? est-ce qu'il n'arbora pas le même drapeau ? est-ce qu'il ne poursuivit pas le même but ? est-ce qu'il n'eut pas recours aux mêmes moyens ? Ou la revendication de l'unité italienne est juste, ou elle ne l'est pas. Si elle est juste, comment Garibaldi pourrait-il être coupable d'autre chose que d'impatience ou d'imprudence ? Si elle est injuste, comment Victor-Emmanuel pourrait-il être innocent ? Les vertus qui ont illustré le nom du héros de Varèse seraient-elles par hasard de celles dont parle Montaigne : *Le trajet d'une rivière en fait un crime* ? S'il est vrai que l'inviolabilité des gouvernements établis soit un principe supérieur au droit qu'ont les nations de s'appartenir, M. Rattazzi a beaucoup tardé à s'en apercevoir, convenons-en ! Mais il est toujours temps de se repentir; et il faut espérer que, Garibaldi une fois condamné, M. Rattazzi conseillera au roi de Piémont de reconnaître ses torts et de laisser là cette couronne de roi d'Italie qu'il tient d'un aventurier révolutionnaire. La restitution de Naples et de la Sicile à François II, la restitution de leurs capitales aux archiducs, la restitution au pape des provinces révolutionnairement détachées de son domaine, voilà ce que porterait toute sentence rendue

contre Garibaldi ! Ce serait la condamnation de l'Italie par l'Italie, et de Victor-Emmanuel par lui-même. Pour le fondateur de l'unité italienne, il n'est de possible qu'un juge, la conscience humaine; qu'un tribunal, la postérité.

Et la sympathie unanime des Anglais en faveur de Garibaldi est d'autant plus remarquable, que l'expédition même de Garibaldi avait été généralement blâmée. Ce blâme était-il fondé ? Non, selon moi.

La conduite du héros italien eût été insensée à coup sûr, si son espoir eût été de vaincre, à la tête d'une poignée de jeunes gens mal armés, les troupes piémontaises; de leur passer sur le corps, d'entrer à Rome l'épée au poing et d'en chasser les vainqueurs de Solférino. Mais tout démontre que tel n'était pas son projet. Il voulait créer une agitation puissante qui pesât d'une manière favorable au peuple italien sur les délibérations de la diplomatie : rien de plus. Il est des problèmes dont il semble que la solution ne puisse être forcée que par une décision hardie. Alexandre ne fut pas au nombre des fous héroïques pour avoir eu l'idée de trancher le nœud gordien. La commotion électrique que l'Italie tout entière a éprouvée, rien qu'en reconnaissant le son de voix de Garibaldi, suffit pour rendre au moins douteuse l'imprudence, si bruyamment dénoncée, de ses calculs; et certes, si, lorsqu'il traversait le détroit qui le séparait de Naples, il s'est rappelé quels miracles avaient jusqu'alors justifié la témérité de sa grande âme, n'avait-il pas le droit de dire au pilote : « Ne crains rien, tu portes Garibaldi et sa fortune ? »

Quoi qu'il en soit de mon opinion à cet égard, je dois avouer qu'elle n'est ici celle de personne. Les Anglais n'ont eu qu'une voix pour blâmer ce que l'entreprise de Garibaldi avait, suivant eux, d'inconsidéré. Mais cela même fait d'autant mieux ressortir l'admiration que leur inspire

le dévouement où cette entreprise a eu sa source. Il est intéressant d'étudier l'effet produit par la défaite de Garibaldi sur un peuple qui se pique, avant tout, d'être pratique, et se défend en général, comme d'une faiblesse, de céder à des considérations sentimentales. Ne pas réussir est un grand crime partout, hélas! et, sous ce rapport, l'Angleterre n'a aucun droit de supériorité à réclamer sur les autres pays. Le culte grossier du succès y a, comme en France, des fidèles nombreux, des prêtres tout-puissants, des chaires sonores. Et cependant Garibaldi, vainqueur à Aspromonte, n'aurait jamais pu recevoir ici des hommages plus passionnés que ceux qui s'adressent à son malheur. Noble spectacle qui console de bien des chagrins!

Il est encore un autre point de vue sous lequel il est particulièrement intéressant pour la France d'envisager l'effet produit en Angleterre par les événements d'Italie.

Jusqu'à ce jour, il y a eu ici une classe nombreuse d'hommes aux yeux desquels l'occupation prolongée de Rome a trouvé grâce, à cause des motifs d'ordre public qu'ils supposaient à cette occupation. Tout en la jugeant contraire au droit des gens, aux intérêts de l'Europe, et plus particulièrement aux intérêts de l'Angleterre, ils l'excusaient à demi, sur ce que le gouvernement italien n'était pas encore solidement assis; sur ce qu'il avait à compter avec la révolution et pouvait être, à un moment donné, contraint de prendre ses ordres; sur ce qu'il était hasardeux, dans une situation semblable, d'abandonner Rome, ce qui eût été laisser le pape, sans protection, à la merci des passions révolutionnaires. Non que le sort du pape inspirât à ceux qui parlaient ainsi de bien vives sollicitudes; mais leurs antipathies comme protestants se trouvaient tempérées par leurs tendances comme conservateurs, et, en tout cas, ils ne voyaient pas de raisons décisives pour combattre à outrance la politique du gouver-

nement français en Italie. Eux-mêmes n'auraient pas pris la peine de protéger le pape, mais il leur paraissait assez naturel qu'une puissance catholique se crût tenue de le protéger.

Le gouvernement français ne doit plus compter sur ces dispositions, s'il continue à tenir garnison dans Rome. Aux yeux des plus modérés, dans ce pays, la question de l'occupation de Rome a entièrement changé de face depuis l'événement d'Aspromonte. Que quinze jours s'écoulent encore, et ceux qui conseillaient au peuple anglais de patienter seront les premiers à souffler la flamme. Déjà leur langage est tel qu'on ne saurait, sans vouloir volontairement s'aveugler, en méconnaître le sens et en dédaigner la portée.

Pourquoi, disent-ils, les Français resteraient-ils désormais à Rome? Si le but de la politique impériale était, ainsi que l'ont tant de fois affirmé ses organes, d'abriter le pape en se mettant entre lui et la démagogie, ce but n'est plus à poursuivre.

En s'armant contre l'idole de la nation italienne, le gouvernement piémontais a donné un gage plus que suffisant de son dessein de maintenir l'ordre; et, quant à sa force, elle serait centuplée par l'évacuation de Rome. Si quelque chose était de nature à mettre le gouvernement piémontais en péril, à changer pour lui en défaite mortelle sa victoire d'Aspromonte, à le livrer dépopularisé et désarmé aux vengeances de la démocratie remise debout, ce serait précisément le refus de rendre à l'Italie ce que Garibaldi lui demandait de se faire accorder à force d'insistance, et ce que le roi de Piémont lui promettait pour prix d'une modération soutenue. Si donc la situation se prolonge, il devient manifeste que nous nous sommes trompés sur le vrai but de l'occupation.

Oui, c'est de la sorte que nous parlent aujourd'hui, dans les camps les plus opposés, tous les organes graves

tous les organes importants de l'opinion. C'est le terrain sur lequel se rencontrent le *Times* et le *Daily News*, la *Saturday Review* et le *Spectator*. De toutes parts s'élèvent des plaintes au fond desquelles j'entends gronder une menace. On parle de l'absolue nécessité de réclamer enfin pour le principe de non-intervention le respect qui lui est dû; on veut que lord Palmerston avise, et l'on espère qu'il avisera. Tout ceci mérite qu'on y songe. L'occupation prolongée de Rome vaut-elle qu'on risque de lui sacrifier l'alliance anglaise? Voilà la question.

II

6 septembre.

La sympathie qu'inspire ici Garibaldi vaincu, blessé, captif, est aussi générale que profonde. Singulière puissance de l'opinion chez un peuple libre! A la première nouvelle du désastreux événement d'Aspromonte, le *Times* s'était hâté de pousser le vieux cri de guerre : *Væ victis!* Mais l'opinion publique était là. Hier encore, aux yeux de ce journal, Garibaldi n'était qu'un rebelle fameux, qu'un criminel à proportions imposantes; il avait, de propos délibéré, fait pacte avec la guerre civile; en haine d'un ministre — le croirait-on? — il avait osé désobéir à son roi; son triomphe eût été la victoire de la démagogie sur la Constitution, et sa défaite, qui permettait aux Turcarets de toutes les nations du globe de respirer librement, devait être un sujet de publique réjouissance.

C'est ainsi que le *Times* parlait hier. Aujourd'hui, quel autre langage est le sien! Peu s'en faut qu'il ne proclame Garibaldi absolument inviolable; il le nomme de son vrai nom, c'est-à-dire le fondateur de l'Italie régénérée; il s'indigne à la seule idée qu'un tel homme ait à paraître de-

vant des juges; il affirme, presque avec émotion, qu'il n'est fibre humaine qu'un procès aussi monstrueux ne fît tressaillir; il définit le crime de trahison une lutte engagée contre ce qui a reçu la consécration du temps, et il s'étonne qu'on songe à appliquer ce mot à un effort tenté pour achever une révolution incomplète; il représente enfin le héros de Varèse disant au tribunal qui ne rougirait pas de l'appeler à sa barre : « C'est à pareil jour que j'ai fait l'Italie. Allons rendre grâce aux dieux. »

C'est qu'en effet il y a dans les circonstances qui ont amené la chute de Garibaldi un caractère de grandeur épique auquel il a bien fallu que, dans un pays où la pensée est libre, toutes les consciences rendissent hommage. Le premier article du *Times* se trouvait être une note affreusement discordante dans un immense concert, et, en ce moment, Dieu merci, l'Angleterre n'a plus qu'une voix pour admirer ce grand lion vaincu par une troupe de renards.

Car il n'est pas jusqu'aux détails de sa défaite, tels qu'ils commencent à transpirer, qui ne témoignent de la perfidie de ses adversaires. Ces détails méritent d'être connus. Garibaldi était arrivé à Aspromonte, cherchant Rome ou la mort, mais évitant la guerre civile. Un parlementaire lui est envoyé. Lui, respectant le drapeau qui de loin lui parle du roi, son compagnon d'armes, et de la paix, il ordonne aux siens de faire halte. Délai fatal ! Les bersaglieri en profitent pour gravir la hauteur, et les garibaldiens, qui ne soupçonnaient pas une trahison, se voient tout à coup cernés. Au nom de Pallavicino, son chef, le porteur du drapeau avait conjuré Garibaldi de retarder la marche des siens, prière que celui-ci avait accueillie avec joie, parce qu'elle lui donnait l'espoir de n'avoir pas à verser une goutte de sang italien. Mais cela même donnait malheureusement aux bersaglieri tout le temps nécessaire pour envelopper le héros. Le défilé de

Tiviolo, que les garibaldiens avaient à franchir pour échapper à la cruelle nécessité d'une lutte fratricide, est en un clin d'œil occupé par les troupes royales. Alors Pallavicino, oubliant qu'il avait été l'ami de Garibaldi et son élève dans l'art de la guerre, somme le noble guerrier de se rendre, sommation qui était une insulte, et il ordonne l'attaque. Le signal de la guerre civile est donné, non par l'homme de l'Italie, mais par l'homme du lieutenant de Napoléon. Garibaldi, *pro patria non timidus mori*, est atteint dès la première décharge, et reçoit, immédiatement après, un coup de baïonnette. Il n'était blessé qu'à la jambe — quel Italien eût osé le viser au cœur ou à la tête? — mais il ne pouvait combattre. Ses volontaires tiennent ferme cependant; ils savaient comment on sacrifie sa vie : les bersaglieri avaient appris comment on donne la mort. Ces derniers étaient 1 800; mais une armée de 18 000 hommes, répandue dans les environs, leur assurait un appui décisif. Si ce récit est exact, le grade si vite accordé à Pallavicino est, sur l'écusson de la maison de Savoie, une tache de la nature de celle que Macbeth avait sur la main. Tous les flots de la mer ne l'effaceraient pas.

Et combien l'indignation redouble, quand on songe que, si Garibaldi avait pris les armes, c'était, après tout, pour ajouter à la puissance de ce prince qu'il avait déjà rendu si puissant; pour l'affranchir de la tutelle insolente d'un despote étranger; pour le faire libre sur le trône où il l'avait mis; pour réaliser les derniers mots de ce programme qu'il rédigea comme son testament de mort au moment d'exécuter sa résolution suprême : « Vive l'Italie! vive Victor-Emmanuel au Capitole! » Garibaldi traité en ennemi, proclamé rebelle, cerné, trahi, abattu, emprisonné, jugé, au nom et par l'ordre de Victor-Emmanuel, pour avoir voulu, après lui avoir conquis deux royaumes, le faire couronner au Capitole, voilà un de ces exemples

d'ingratitude que Shakspeare n'avait pas prévus lorsqu'il écrivit *le Roi Lear*.

Et si, dans cette affaire, tout est odieux d'un côté, combien tout est sublime de l'autre ! Garibaldi avait mené à fin une entreprise qui l'égalait aux plus grandes figures de l'histoire; il ne lui avait fallu que le prestige de sa vertu pour arracher la Sicile à François II; on l'avait vu entrer à Naples en voiture découverte, presque seul, toute une armée fuyant devant lui; plus puissant que Warwick, faiseur de rois, il avait créé la patrie; ses services étaient si grands, qu'aucune récompense n'avait été jugée capable de les mesurer; il était l'idole de son pays; le monde entier l'aimait, en l'admirant; depuis qu'il s'était retiré à Caprera, on avait oublié Cincinnatus; et ce que Chateaubriand a dit de Napoléon à Sainte-Hélène, on pouvait avec bien plus de raison encore le dire de Garibaldi sur son rocher : on l'y apercevait de toute la terre. Que lui restait-il à désirer ? Qu'imaginer qui pût tenter, à un point de vue personnel, son ambition, à supposer même qu'une ambition égoïste eût pu monter jusqu'à cette âme si haute? Il avait besoin de repos, d'ailleurs. Les fatigues de la guerre ayaient usé son corps; sa santé l'avertissait de se souvenir que les tourmentes de sa vie se comptaient par années. Il semblait n'avoir plus qu'à s'endormir doucement dans sa gloire. Mais non : l'idée du devoir veillait en lui, ardente, insatiable, infatigable. Voyant que son œuvre était inachevée; que les abords du trône élevé par ses mains étaient souillés par l'intrigue; que Venise risquait d'être indéfiniment occupée par les Autrichiens; que Rome continuait d'être traversée par des patrouilles françaises; que le gouvernement de Turin, sous Rattazzi, était plus complétement soumis à l'influence des Tuileries que les archiducs ne l'avaient jamais été à l'influence de Vienne; que des torrents de sang avaient été versés et des montagnes d'or enfouies sans

autre résultat, pour son pays, que la substitution d'un joug à un autre; et que l'Italie, épuisée par l'attente d'un dénouement qui ne venait jamais, était exposée à mourir du poison lent de la diplomatie, Garibaldi n'a pas cru que tout fût fait pour lui, lorsqu'il restait tant à faire encore pour son pays, et, prenant la résolution magnanime de sacrifier à l'émancipation définitive des Italiens, non plus seulement sa vie, mais, s'il le fallait, sa gloire, il s'est levé... Qu'on relise l'histoire tant qu'on voudra : on ne trouvera chez aucun peuple, dans aucun temps, un autre exemple de ce dévouement sublime.

III

7 septembre.

Dans ma précédente lettre, j'ai essayé de mettre en relief ce que le dernier acte de Garibaldi avait de vraiment sublime : ce côté de sa conduite n'a échappé ici à personne; mais ce qui, à ma grande surprise, semble avoir échappé à tout le monde, ici et ailleurs, c'est que cet acte a été non moins intelligent qu'héroïque.

Depuis le *Times* jusqu'au *Morning Advertiser*, depuis le *Standard* jusqu'au *Morning Star*, depuis la *Saturday Review* jusqu'au *Weekly Dispatch*, il n'est pas un journal anglais qui n'ait jugé l'entreprise de Garibaldi folle; pas un qui n'en ait déclaré le succès impossible; pas un qui n'ait fait ressortir avec une sorte d'effroi les dangers qu'elle attirait sur l'Italie, et déploré que, chez Garibaldi, un jugement plus sûr n'eût pas réglé les inspirations d'un cœur magnanime.

Pour moi, je l'avoue, je ne saurais souscrire aux arrêts de cette sagesse, qui me paraît non moins fausse que vulgaire. Il y a la grande politique et la petite politique,

la grande et la petite prudence. Eh bien, même après la défaite de Garibaldi, que dis-je! surtout après sa défaite, je suis frappé de voir comment des seuls élans d'une âme honnête peut sortir un calcul profond.

En quoi consistait le plan de Garibaldi? Entendait-il se mesurer, à la tête d'une poignée de jeunes gens exaltés, avec les troupes du roi de Piémont, et, après leur avoir passé sur le corps, courir attaquer les Français dans Rome, pour le compte de l'Italie, mais sans elle? Non. Créer d'un bout à l'autre de l'Italie une agitation puissante qui, en transportant la question du ténébreux laboratoire des chancelleries sur la place publique, déjouât les manœuvres de la diplomatie, contraignît l'intérêt dynastique de la maison de Savoie à se confondre avec l'intérêt populaire ou à se démasquer, et jetât la politique impériale dans un embarras de nature à forcer la solution du problème de Rome libre, voilà ce que Garibaldi voulait. Pour lui, il ne s'agissait pas de vaincre, il s'agissait d'amener les ennemis de son pays et leurs complices, ou à céder devant la crainte d'un conflit, ou, s'ils l'affrontaient, à remporter une victoire qui leur fût à jamais funeste.

Que serait-il advenu, en effet, si Garibaldi, comme c'était son dessein, — et ce dessein je le montrerai tout à l'heure, n'avait rien de chimérique, — était parvenu jusque sous les murs de Rome? L'état de fièvre où sont les habitants de la Ville éternelle, l'agitation sourde mais incontestable et terrible qui la travaille, l'impatience avec laquelle l'heure de la délivrance y est attendue, les mille symptômes qui en témoignent, le culte mêlé de vénération et de tendresse que professe pour le libérateur la forte race des Transtévérins, tout dit qu'à la première nouvelle de l'arrivée de Garibaldi Rome entière eût été debout. Dans cette situation, le projet de Garibaldi était-il de marcher contre les Français la baïonnette en avant, le défi sur les lèvres, la menace dans les yeux? de se heur-

ter à tout hasard contre les susceptibilités farouches de l'homme d'épée? d'exalter le courage des vainqueurs de Solférino par la gravité du péril, en les plaçant entre une insurrection et une bataille? Rien de tel. N'avait-il pas eu soin de l'annoncer lui-même au monde? Ce n'était pas comme ennemi de la France qu'il comptait se présenter; loin de là. Aux termes de sa propre déclaration, il serait allé vers les Français l'épée dans le fourreau, les bras tendus, en invoquant la sainteté d'un droit impossible à méconnaître; en rappelant le glorieux souvenir d'une récente confraternité d'armes, en demandant aux libérateurs de l'Italie de ne pas souiller leur gloire, en les plaçant enfin dans l'alternative, ou d'écouter la voix d'un peuple impatient de s'appartenir, ou de répondre par un massacre à l'appel d'une grande nation et d'une grande âme.

Qu'auraient fait les Français, dans cette occurrence vraiment épique?

Garibaldi, on peut le croire, savait aussi bien que personne ce dont est capable le soldat sous l'aveugle et dure loi de la discipline; mais il savait aussi que la conscience humaine n'est pas toujours morte sous le drapeau, et qu'en France deux révolutions s'étaient accomplies, parce que le soldat, enveloppé tout à coup d'une atmosphère qui était venue changer sa respiration morale, avait senti les armes lui échapper des mains.

Toutefois, il était raisonnable, hélas! de prévoir le cas où un pareil espoir serait déçu... Mais alors? Le pire qui pût arriver à Garibaldi était de mourir de la mort d'un martyr, dans l'accomplissement de l'action la plus sublime qu'eût jamais inspiré l'amour de la patrie uni à la religion du devoir. Pour ses adversaires, au contraire, les conséquences eussent été formidables. Quel cri d'horreur n'eût point poussé l'Europe! de quelle haine inapaisable n'eût pas été pénétrée toute âme italienne!

Or il n'y avait, pour prévenir ces conséquences, que

deux moyens : évacuer Rome ou barrer le passage à Garibaldi.

Maintenant, si l'on considère que le premier parti était le seul qui fût conforme aux principes, le seul qui fût de nature à calmer les inquiétudes de l'Europe et à mettre un terme aux angoisses de l'Italie, le seul qui fût propre à prévenir des complications d'une portée incalculable, Garibaldi est certes bien excusable d'avoir supposé que celui-là serait adopté.

Quant à l'autre hypothèse, comment aurait-elle arrêté le héros de Varèse ? Était-il admissible que Victor-Emmanuel épuisât sa force, jetât aux vents sa popularité, compromît son honneur sans autre but que de combattre le plus fidèle de ses serviteurs, à la voix d'un gouvernement étranger ? Il y avait à cela un tel mélange d'ingratitude et d'aveuglement, qu'une partie de l'Europe a pu croire et a cru, jusqu'au moment où la lumière s'est faite à Aspromonte, que Garibaldi et Victor-Emmanuel agissaient de concert !

Et, d'autre part, le vainqueur du roi de Naples, le libérateur de la Sicile, l'homme qui possédait si bien le secret des aventures heureuses, l'héroïque joueur dont la fortune avait tant de fois servi et couronné l'audace, Joseph Garibaldi, ne pouvait-il donc sans démence se croire capable d'arriver à Rome, en dépit de Rattazzi ? Qu'on ne prétende pas qu'il avait trop présumé de son influence. Les faits sont là. Est-ce qu'à sa voix *toute* l'Italie n'a pas tressailli comme à la voix d'un prophète ? Est-ce que la Sicile, dès qu'il lui a demandé d'être à lui, n'a pas été à lui ? Est-ce qu'il n'a pas été reçu en triomphe à Catane ? Est-ce que les volontaires ne sont pas accourus de toutes parts sous son drapeau, mettant à l'envi pour enjeu, dans cette grande partie, tout ce qu'ils avaient de plus cher au monde ? Est-ce que les équipages des vaisseaux envoyés pour lui fermer la route de la Calabre ne l'ont pas laissé

passer, au mépris des ordres du gouvernement? Est-ce qu'on n'a pas vu nombre de fonctionnaires publics donner leur démission et nombre d'officiers déposer leurs épaulettes pour n'avoir pas à combattre l'Italie dans sa personne? Il était seul ou presque seul quand il a mis le pied sur le sol napolitain, et la nation était si bien avec lui, en lui, que le gouvernement qui la trahissait s'est jugé perdu s'il ne recourait aux moyens à l'usage des tyrannies en péril : villes et provinces mises en état de siège, liberté de la presse suspendue, liberté individuelle violée, système de terreur établi partout.

Il est vrai que le héros a succombé dans une rencontre, et les sages de triompher. Ils auraient eu autant de raison de se vanter de leur sagacité et de leur prévoyance, si Garibaldi, au lieu d'être atteint d'une balle lancée par une main sacrilège, avait fait une chute de cheval! Depuis quand, dans l'histoire, un accident sert-il à décider du mérite des vastes combinaisons? Le canon qui tua Turenne, ce canon *chargé de toute éternité*, déjoua sans aucun doute les plans de ce grand homme : que faudra-t-il en conclure contre son génie? Mais quoi! la défaite même de Garibaldi est peut-être ce qui, en fin de compte, se trouvera le mieux avoir servi sa cause. Si l'on en doute, qu'on lise tous les journaux libéraux de France et tous les journaux d'Angleterre, on y verra le désastre d'Aspromonte présenté comme un fait qui rend désormais absolument nécessaire l'évacuation de Rome. Napoléon peut encore différer, soit; mais il ne peut que différer. Rome est la dette dont Victor-Emmanuel est en droit aujourd'hui de réclamer le payement, pour prix de son ami sacrifié et de sa popularité compromise. Oui, le moment viendra, grâce à Garibaldi, où les Français seront forcés de laisser Rome à elle-même. Ce jour-là, Garibaldi aura reçu la seule récompense qui soit digne de lui et à laquelle il ait jamais aspiré. La restitution de Rome sera sa gloire, et l'histoire

dira que Garibaldi, après avoir donné au roi de Piémont la Sicile et Naples par ses victoires, lui a donné Rome par sa défaite.

XXXVII.

UNE CAUSE CÉLÈBRE.

27 septembre.

Encore une cause célèbre! encore un mystère épouvantable à pénétrer après que le juge a parlé, et avant que le bourreau agisse! encore une preuve tragique de l'incertitude des jugements humains! encore un argument décisif contre la peine de mort!

Un crime a été commis à Glascow : qui l'a commis? Entre deux personnes seulement : une femme et un vieillard, il y avait à choisir. Le jury, à l'unanimité, a fait son choix. Si, dans les ténèbres qui enveloppent ce crime, nulle lampe nouvelle ne s'allume, c'est la femme qui mourra. Mais voici que l'opinion publique, beaucoup moins unanime que le jury de Glascow, s'émeut, s'agite, gronde en sens divers, et réclame bien haut son droit d'intervenir. Les probabilités de part et d'autre se font contre-poids avec une précision horriblement mathématique; le pour et le contre s'entre-détruisent si bien, la balance où l'on pèse la vie de cette femme et la vie de ce vieillard s'est tenue jusqu'ici dans une immobilité si terrible, que beaucoup tremblent de voir l'innocence succomber et la société venger un assassinat par un assassinat. Ce qui est certain, c'est que la ville de Glascow, que dis-je! l'Écosse sont dans un état de fermentation qu'aurait à peine pu produire un grand événement national.

Et pourquoi non? Est-il une ville prise d'assaut, est-il

une bataille perdue, est-il un royaume changeant de maîtres, qui égalent en importance le danger que la mort d'un innocent fait courir à l'humanité tout entière? Car c'est bien l'humanité, l'humanité dans son ensemble et dans sa grandeur, que représente, que personnifie, que porte en lui tout individu qui souffre d'un acte injuste, quelque petit que soit cet individu, et quelque obscur qu'on le suppose.

Laissez-moi donc raconter à vos lecteurs cette lugubre histoire. Il s'agit de fournir un aliment, non à leur curiosité, mais à leurs méditations.

Le vendredi 7 juillet, un habitant de Glascow, nommé Fleming, partit avec sa famille pour une maison de campagne, ne laissant derrière lui que son père, vieillard âgé de quatre-vingt-sept ans, et une servante, Jessie Mac-Pherson,

Dans la nuit du vendredi au samedi, le vieillard, s'il faut l'en croire, entendit, vers quatre heures du matin, comme les cris d'une femme qu'on assassine. Mais ces cris ayant bientôt cessé, il n'en tint compte. Le matin, à huit heures moins vingt minutes, la sonnette retentit à la porte de devant. C'était le porteur de lait qui faisait sa tournée d'habitude. Le vieillard descendit, ouvrit la porte, qui était cadenassée en dedans, dit qu'il ne prendrait pas de lait ce jour-là, et, étant rentré, se mit à parcourir la maison, suivant son usage. Car c'était un caractère d'inquisiteur; il se plaisait aux allées et venues, il aimait à tout voir. Il ne trouva point la servante : elle avait disparu. Par où avait-elle pu sortir? La porte de devant, comme il vient d'être dit, était cadenassée en dedans. La porte de derrière, d'après les déclarations ultérieures de M. Fleming lui-même, était en ce moment fermée, et fermée en dedans comme la première. Fermée était aussi la chambre à coucher de la servante. Le pavé de la cuisine était humide. Il s'y trouvait quelques chemises de

M. Fleming, qui étaient tachées de sang et qu'il mit de côté.

Trois jours s'écoulèrent. La servante ne reparaissait pas, le vieillard ne s'en inquiéta pas davantage. Il ne fit part de rien à ses voisins, avec lesquels cependant il entrait volontiers en conversation, d'ordinaire; il prépara ses repas; il s'arrangea de façon à se suffire à lui-même.

Le lundi arrive le fils, qui, informé de la disparition mystérieuse de Jessie Mac-Pherson, ouvre la chambre à coucher de cette dernière au moyen d'une seconde clef. Alors se présente un spectacle effroyable. Le cadavre de la servante, affreusement mutilé, était étendu en avant du lit, la tête tournée vers la porte. Il y avait des blessures au visage, il y en avait d'autres sur la tête. Les premières, d'après la déclaration subséquente des médecins, avaient été soigneusement lavées; il n'en était pas ainsi des secondes, qui étaient les plus profondes, celles qui avaient causé la mort, achevé le crime. Ainsi, le seul aspect du corps racontait ou semblait raconter que la victime avait d'abord été frappée, puis secourue, puis frappée avec un redoublement de fureur jusqu'à ce que mort s'ensuivît. Y avait-il eu, sur la scène de l'assassinat, deux agents mus par des motifs opposés, l'un prompt à secourir, l'autre acharné au meurtre? Voilà ce que le cadavre semblait dire.

Des recherches furent faites dans la maison : il en résulta que des effets appartenant à la victime avaient été enlevés, ainsi que de l'argenterie. La police fut appelée; tous les voisins accoururent; et les soupçons s'étant naturellement dirigés sur Fleming père, qui était resté trois jours enfermé dans sa maison avec un cadavre, il fut arrêté.

Peu de temps après, les investigations de la police amenèrent la découverte de l'argenterie volée dans la nuit du 7 au 8 juillet. Elle avait été mise en gage par une femme du

nom de Mac-Lachlan, qu'on sut avoir été l'amie de la personne assassinée. L'enquête fut poursuivie avec activité, et bientôt il demeura établi que, le vendredi 7 juillet, mistress Mac-Lachlan avait quitté sa maison, en annonçant qu'elle allait voir Jessie Mac-Pherson, avec qui elle avait effectivement passé la nuit du 7 au 8, n'étant rentrée chez elle que le 8, à neuf heures du matin. Il fut prouvé, en outre, qu'elle portait, lorsqu'elle regagna sa demeure, une robe qu'on ne lui avait jamais vue et qu'elle se hâta d'envoyer chez le teinturier. Ce n'est pas tout : dans la même journée, elle paya son loyer, retira plusieurs objets que son extrême détresse l'avait forcée de mettre en gage, et fit diverses emplettes. Enfin, et pour tout dire, on trouva dans un champ où elle avait été aperçue, des lambeaux de vêtements teints de sang, et qu'on reconnut avoir appartenu, quelques-uns à la victime, les autres à elle-même.

C'était plus qu'il n'en fallait pour l'accuser. Dès ce moment tous les soupçons se détournèrent du vieux Fleming pour se porter sur elle : on l'arrêta.

Dans l'interrogatoire qu'elle eut à subir en particulier devant le magistrat, interrogatoire qui, en Écosse, précède la mise en jugement, elle expliqua d'une manière fort peu satisfaisante les diverses circonstances qui s'élevaient contre elle. Elle tenait, dit-elle, l'argenterie du vieux M. Fleming, qui l'avait chargée de mettre en gage cette argenterie, en lui donnant pour sa peine quatre livres sterling; et, quant aux vêtements de la victime trouvés en sa possession, ils lui avaient été envoyés par Jessie Mac-Pherson elle-même, pour qu'elle les fît raccommoder, et elle n'avait cherché à s'en défaire que parce qu'à la nouvelle du meurtre, elle s'était naturellement jugée compromise par le seul fait d'un aussi tragique dépôt. Ridicule système de défense! Quel jury aurait pu s'en contenter? Celui de la décision duquel

mistress Mac-Lachlan dépendait n'hésita point à se prononcer contre elle.

Mais la sentence de mort n'était pas encore rendue, qu'un incident extraordinaire est venu tout à coup changer la face de la question. Il s'est trouvé que les déclarations de l'accusée ne venaient pas en réalité d'elle : elles lui avaient été suggérées par son avocat ; elles constituaient un système de défense qui lui avait été en quelque sorte imposé. Sa déclaration à elle, la déclaration spontanée qu'elle avait faite avant le procès, et sans rien savoir des circonstances qu'il mettrait en lumière, était que, dans la nuit du 7 au 8 juillet, Fleming père, étant dans la cuisine avec elle et Jessie Mac-Pherson, avait fait à cette dernière des propositions indécentes; que ces propositions avaient été repoussées avec rudesse; que le vieillard, homme très vigoureux de corps et d'esprit, était alors entré en fureur; qu'une querelle violente s'était élevée entre la servante et le maître, et que, profitant d'une courte absence d'elle, Mac-Lachlan, Fleming avait frappé à plusieurs reprises, avec un instrument tranchant, la malheureuse Jessie. L'accusée assurait avoir, à son retour, couru au secours de la victime. Elle lui avait lavé le visage. Elle voulait aller chercher en toute hâte le médecin. Mais alors, selon la même déclaration, le vieillard, troublé, éperdu, hors de lui, aurait achevé la victime, pour couper court à toute idée d'appeler le médecin, et aurait dit au témoin involontaire de ces horreurs : « Si vous révélez ce secret, vous êtes perdue sans ressource. Ce qui vient de se passer, personne ne l'a vu, si ce n'est vous et moi. Songez à votre position sociale et songez à la mienne. Si j'affirme que c'est vous qui avez tué cette femme, on me croira; et qui vous croirait si vous osiez me désigner comme le meurtrier? Votre salut est dans le silence, et n'est que là. Emportez ces effets, emportez cette argente-

rie, pour que la cause du meurtre puisse être attribuée à un vol. Vous avez un mari, vous avez un enfant au berceau, vous êtes dans la misère : cela vous aidera à vivre, et nous serons sauvés tous les deux. »

Ce récit, fait par l'accusée spontanément et tout d'abord, n'est pas en lui-même absolument dénué de vraisemblance, quand on considère que c'est le seul qui rende intelligibles plusieurs circonstances, sans cela impossibles à expliquer. Si, en effet, c'est Fleming qui a commis le crime, on conçoit jusqu'à un certain point qu'il ait voulu en cacher le plus longtemps possible le résultat, pour donner à Mac-Lachlan le temps d'en faire disparaître les traces. Cette supposition est, en outre, la seule qui s'accorde avec l'aspect que présentait le cadavre. Entre les premiers et les derniers coups portés à la victime, qui avait lavé le visage ? Qui avait essayé de panser les blessures? Était-il possible que la même main eût administré les secours et consommé le meurtre? Immédiatement après, la cuisine avait été nettoyée et mise en ordre; le corps avait été traîné de la cuisine à la chambre à coucher; l'instrument de mort avait été lavé; des couvertures souillées de sang avaient été pliées avec soin : comment comprendre, si Mac-Lachlan était coupable, qu'elle eût passé son temps à faire tout cela ? Et dans quel but? Comment comprendre qu'au lieu de profiter des ombres de la nuit pour fuir, elle eût attendu le grand jour? Comment comprendre même qu'elle eût pu sortir de la maison avant huit heures moins vingt minutes, sans la connivence du vieillard, puisqu'à ce moment les deux portes par où elle avait à s'échapper étaient fermées en dedans l'une et l'autre ? Un passage bien frappant de la déclaration de l'accusée est celui-ci : « Quand M. Fleming eut ouvert à l'homme qui portait le lait, il rentra n'ayant rien à la main et ayant refusé d'acheter du lait ce jour-là. » Comment comprendre que Mac-Lachlan eût deviné un pa-

reil fait? Elle était donc dans la maison quand le porteur de lait a sonné; et, si elle était dans la maison à cette heure, qu'en faudrait-il conclure? Ce qui est à remarquer, c'est qu'il n'est pas une des circonstances révélées par le procès qui ne cadre avec les affirmations contenues dans la déclaration faite, avant le procès, par l'accusée.

Mais, d'un autre côté, est-il admissible qu'un vieillard de quatre-vingt-sept ans, quelque vigoureux qu'on le suppose, ait été conduit à un meurtre par les motifs que Mac-Lachlan allègue? S'il est vrai qu'il ait entendu, à quatre heures du matin, dans la nuit du 7 au 8, les cris d'une personne en détresse et qu'il ne s'en soit pas ému; s'il est vrai qu'il soit resté trois jours sans avoir l'air de s'apercevoir de la disparition de sa servante, ne peut-on mettre de semblables faits sur le compte de cette apathie qui est un des traits caractéristiques de la vieillesse?

Reste à expliquer, dans l'hypothèse du meurtre commis par Mac-Lachlan, son long et absurde séjour dans le lieu témoin de son crime; reste à expliquer le soin qu'elle prend à en effacer les traces dans la maison même, sans que son intérêt l'y pousse, et au risque d'être découverte; reste à expliquer enfin cette circonstance singulière : les deux portes fermées en dedans, à huit heures moins un quart du matin, alors que le vieillard était sur pied et avait parcouru la maison. En revanche, que de présomptions à la charge de Mac-Lachlan ! Fleming n'avait pas besoin d'argent; elle, au contraire, était pressée par la misère. Avant d'aller voir Jessie Mac-Pherson, elle avait annoncé son projet de visite, et, si cette circonstance exclut l'idée d'un meurtre prémédité, elle n'exclut pas absolument celle d'un meurtre commis sous l'influence d'une forte tentation. C'était elle, après tout, qui portait les vêtements de la morte; elle à qui profitait la vente de

l'argenterie; elle que condamne le principe *Fecit cui prodest.*

Devine si tu peux, et choisis si tu l'oses.

Toujours est-il que l'opinion publique est partagée. En face de ceux qui croient l'accusée coupable, il y a ceux qui attaquent violemment lord Deas pour avoir prétendu, en prononçant la sentence de mort, que la déclaration de Mac-Lachlan était un tissu de fausseté. Quelques-uns vont jusqu'à reprocher au magisrat d'avoir mis une sorte d'emportement à protéger le vieux Fleming. Ils font observer que pas un seul témoin n'a été appelé à témoigner du caractère et des habitudes de ce vieillard, désormais si tristement célèbre. Ils s'étonnent qu'on n'ait interrogé aucun des autres domestiques de la maison sur sa manière d'être à leur égard et à l'égard de la personne assassinée; ils ont l'air de dire, comme Montaigne : « Quelque bon desseing qu'ayt un iuge, s'il ne s'escoute de prez, à quoy peu de gens s'amusent, l'inclination à l'amitié, à la parenté, à la beauté, à la vengeance, et non pas seulement choses si poisantes, mais cet instinct fortuite, qui nous faict favoriser une chose plus qu'une aultre... peuvent donner pente à la balance. »

Qu'on aille donc, après cela, tordre le cou à cette femme! Une peine irréparable, lorsqu'au moment où je vous écris, on court signer de toutes parts une pétition qui conclut à une nouvelle enquête, c'est-à-dire qui met rudement en question l'infaillibilité du juge!

L'enquête réclamée si vivement sera-t-elle ordonnée? Une lumière inattendue viendra-t-elle éclairer ce drame ténébreux? En attendant, et c'est ce que je tiens à vous signaler, la décision du jury, la conduite du juge, l'arrêt, les termes de l'arrêt, tout cela est librement examiné, analysé et commenté par la presse.

En France, nous nous figurons que la justice cesserait

d'être respectée le jour où ses arrêts deviendraient matière à discussion. Oh ! que les Anglais ont une plus haute idée de la majesté de la justice et du pouvoir tutélaire de la liberté! Ils ne pensent pas, eux, qu'une puissance devienne infaillible par cela seul qu'on la proclame indiscutable; ils ne pensent pas, eux, qu'il soit bon de mettre au-dessus de tout contrôle une autorité de laquelle dépend la fortune de chaque citoyen, et ce qui est plus que sa fortune : sa vie, et ce qui est plus que sa vie : son honneur! Leur Constitution place au nombre des droits de la couronne le droit de grâce; mais ils ont senti que l'exercice du droit de grâce, pour être autre chose qu'un caprice ou une faveur de la tyrannie, avait besoin d'être éclairé et sanctionné par la raison publique. Ils se sont, en conséquence, réservé la faculté d'indiquer au droit de grâce les arrêts à réviser ou à casser. Ont-ils eu tort? Ah! il serait difficile d'imaginer rien de plus utile et de plus noble que la liberté de la presse étendue à l'examen des décisions judiciaires. C'est la souveraineté du peuple appliquée à la découverte de la vérité. C'est l'innocence mise sous la protection du suffrage universel. C'est la nation tout entière aidant la royauté à faire un bon usage de la plus belle, de la plus auguste des prérogatives, celle qui charge la miséricorde de rectifier les erreurs de la justice.

XXXVIII.

UNE BATAILLE DANS HYDE-PARK.

5 octobre.

Je demeure à quelques pas de Hyde-Park, et j'en reviens. Quel odieux spectacle, juste ciel! Et quelle ba-

taille odieuse! Dans ce parc immense, consacré d'ordinaire aux promeneurs paisibles et qui, même à l'époque où la vie surabonde dans la capitale, n'est animé que par de brillantes cavalcades et par l'innocente émulation des attelages somptueux, il s'est passé aujourd'hui des scènes à faire frémir. Figurez-vous près de quatre-vingt-dix mille hommes rassemblés, et tous vivement émus; des mêlées furieuses; des combats corps à corps; des crânes brisés à coups de bâton; des groupes effarés de fuyards se précipitant les uns sur les autres; des femmes renversées et foulées aux pieds; l'habit du citadin, l'uniforme du soldat, la veste de l'ouvrier, les haillons du pauvre, se confondant, emportés dans le même tourbillon; et, à côté de gens meurtris pour avoir crié : *Vive Garibaldi!* des gens meurtris pour avoir crié : *Vive le Pape!* Tel se présentait Hyde-Park, il y a une heure à peine.

Et pourquoi? Parce que probablement notre civilisation, tant vantée, n'en a pas encore fini avec le démon des guerres religieuses; parce que le nombre est grand encore des idiots qui regardent comme œuvre sainte d'égorger leurs voisins, pour le compte de Dieu; parce que la brutalité est fille de l'ignorance et que l'ignorance est couvée par la superstition; parce que la papauté a pour représentants dans Londres une foule d'Irlandais abrutis qui, même dans les repaires où l'écume de la population bouillonne, forment l'écume de cette écume; enfin — et c'est là ce qui est à la fois le plus important et le plus triste à signaler — parce qu'il dépend d'un seul homme, en Europe, de tenir les esprits en suspens, de prolonger indéfiniment les inquiétudes nées d'une situation ténébreuse, de changer par l'impatience ces inquiétudes en colères, et de faire, de l'occupation prolongée de Rome, une source d'agitation pour le monde.

Déjà on avait pu apercevoir, dimanche dernier, à Hyde-Park, le point noir qui annonce la tempête. Un tran-

quille meeting d'ouvriers anglais, réunis pour témoigner hautement de leurs sympathies à l'égard du héros d'Aspromonte, avait été assailli violemment par une armée d'Irlandais déguenillés, mais munis de gros bâtons. Il y avait eu des coups échangés, un grand déploiement de fureurs, de nombreuses blessures. C'était le prélude. Aussi des rumeurs sinistres avaient-elles couru pendant toute la semaine. Un engagement plus sérieux était annoncé. Que des efforts aient été faits pour le prévenir, c'est certain; mais la nouvelle, répandue parmi la classe ouvrière, que les Irlandais se vantaient, dans leurs repaires, de pouvoir empêcher par la force la manifestation de sympathies contraires aux leurs, cette nouvelle avait profondément irrité les âmes. Aujourd'hui donc, au lieu de se rassembler, à Hyde-Park, au nombre de cinq ou six mille seulement, comme dimanche dernier, les ouvriers anglais y étaient accourus au nombre de quarante ou cinquante mille, sans compter tous ceux que la curiosité attirait. De leur côté, les papistes s'étaient comptés, s'étaient armés, se tenaient prêts. Qui les avait enrégimentés? Ce qui est sûr, c'est qu'ils ont paru agir en vertu d'une organisation préalable : c'est en masse serrée, c'est en se touchant les coudes, c'est à la façon d'un régiment en marche, qu'ils se sont rendus là où sont arrivés sur leurs pas le désordre et la guerre. Un tertre, formé de décombres, et qui, dimanche dernier, avait déjà servi de tribune aux orateurs du meeting, et, par suite, de champ de bataille, est le point vers lequel se sont dirigés, aujourd'hui encore, les efforts des assaillants. C'est là principalement que les *défenseurs de la religion* sont venus la servir à coups de poing, à coups de pierres et à coups de bâton; c'est là qu'il y a eu le plus de visages mis en sang et d'os fracturés.

Jamais citadelle ne fut attaquée avec plus d'emportement et défendue avec plus d'obstination; jamais position

stratégique ne fut plus souvent prise et reprise. On eût dit que la fortune de Rome pontificale était attachée à la possession de cet amas de débris, auquel, pour le rendre historique sans doute, on a donné le nom de Redan! Le point d'honneur militaire s'en mêlant, des soldats aux gardes sont accourus et ont pris part à l'assaut, au milieu des acclamations enthousiastes du peuple. Inutile d'ajouter que de nombreux détachements de *policemen* ont été envoyés sur le théâtre du désordre, où ils ont fait preuve de beaucoup d'intrépidité et de sang-froid. Mais leur intervention n'a pas empêché le sang de couler. On parle d'hommes tués. Beaucoup ont été transportés dans les hôpitaux, dans un état qui fait craindre qu'ils n'y meurent de leurs blessures. C'est, du moins, ce que j'ai entendu dire en regagnant ma demeure, après avoir assisté à cette bagarre d'assez loin pour ne pas m'y trouver enveloppé. S'il est vrai que la voiture du cardinal Wiseman ait été aperçue roulant le long du parc, Son Éminence a dû gémir, ainsi que tous les catholiques intelligents, de la façon dont la cause de l'Église était soutenue.

Les ouvriers anglais partisans de Garibaldi auraient sans nul doute agi avec sagesse s'ils s'étaient abstenus de ce meeting en plein vent, surtout lorsqu'il était à peu près certain qu'il en résulterait un conflit sauvage; mais, après tout, ils étaient dans leur droit. Non seulement les meetings en plein vent sont autorisés en Angleterre, mais on peut dire qu'ils y-font partie de la vie publique. Il n'est pas de parc ici, pas de jardin public, pas de grand emplacement, où, le dimanche, on ne rencontre des groupes formés autour de quelque prédicateur bénévole qui, monté sur une chaise, explique la Bible aux passants et leur prêche la religion à sa manière. C'est un reste des habitudes engendrées par l'esprit de la réformation. « Tout homme est prêtre, » disait Luther. Place

donc à quiconque se juge capable de prêcher, et place à quiconque se sent l'envie d'entendre prêcher! Si les Irlandais tenaient à opposer manifestation à manifestation, rien ne les empêchait de faire pour le pape ce que les ouvriers anglais avaient résolu de faire pour Garibaldi. L'espace, dans Hyde-Park, ne leur aurait pas manqué. Ils y pouvaient tout à leur aise dresser autel contre autel. Personne, assurément, n'eût trouvé mauvais, dans ce pays de liberté, qu'ils décernassent au pape la palme du martyre et à Napoléon le titre de sauveur de la religion, placée par lui, comme chacun sait, sous l'édifiante protection des baïonnettes. Ils auraient même pu dire, sans qu'on songeât le moins du monde à leur fermer la bouche, que les États de l'Église sont les mieux gouvernés qui soient sur la terre. Mais non : à ces pauvres esclaves d'un grossier fanatisme, il a paru beaucoup plus simple de réfuter par des coups de bâton les arguments de ceux qui ne pensent pas comme eux. Est-ce leur faute? Je le nie. Les coupables, ce sont les hommes qui, exerçant sur cette foule ignorante une influence sans limites, enflamment ses colères, au lieu d'éclairer sa raison.

Quant à l'effet que ce déplorable événement va produire en Angleterre, ai-je besoin de l'indiquer? La cause de la papauté ne saurait certes rien gagner, dans un pays protestant, à exciter des sympathies qui se traduisent en tentatives de meurtre. Le pugilat est un singulier mode d'apostolat : ce n'est pas celui qu'affectionnaient les premiers chrétiens, assurément. Ils savaient mourir et ne savaient pas tuer : ce fut leur force. Les gladiateurs catholiques de Hyde-Park auraient voulu faire les affaires du protestantisme, qu'il leur eût été impossible de mieux s'y prendre.

Un autre résultat à prévoir, c'est un redoublement d'irritation en ce qui touche l'occupation de Rome ; car c'est à cette question, dont la solution éternellement attendue

est éternellement différée, que se rattachent les troubles qui viennent d'avoir lieu.

XXXIX.

UN MARIAGE ÉVENTUEL ET M. URQUHART.

10 octobre.

Vous savez que le prince de Galles est en âge de se marier, et qu'il va tenter cette grande aventure, dans laquelle le vif génie de Rabelais trouvait tant de *pour* et tant de *contre*. Il y a quelques semaines, il fut solennellement annoncé à l'Angleterre qu'il y avait deux candidates à la main du prince de Galles, savoir : la princesse Alexandrina de Prusse et la princesse Alexandra de Danemark. La première, disait-on, était appuyée par la reine Victoria et la seconde par le roi des Belges, qu'on assurait devoir l'emporter. La chose aujourd'hui a cessé de paraître douteuse, et l'astre de la princesse Alexandrina pâlit décidément devant celui de la princesse Alexandra.

Or, dans un certain petit monde où l'on se pique de connaître l'histoire des affaires humaines, telles qu'elles se passent dans les coulisses, j'ai entendu faire, sur le mariage éventuel dont il s'agit, des remarques que vos lecteurs me sauront peut-être gré de leur communiquer, d'autant qu'elles ne sont pas de celles qui ordinairement courent les gazettes.

Dès le 26 août de cette année, le *Times* donnait la nouvelle que voici : « Le *Dagbladet* de Copenhague confirme l'annonce d'une prochaine alliance entre le prince de Galles et la princesse Alexandra, fille du prince Chris-

tian, héritier présomptif de la couronne de Danemark. Le prince Christian a quitté Copenhague, il y a quelques jours, avec sa femme, deux de ses filles et la princesse. Il se propose, après avoir visité son frère aîné à Louisenlund, d'aller à Ostende. On croit généralement que Son Altesse se rendra ensuite à Rheinhardtsbrunn, en Cobourg-Gotha, où la reine Victoria doit séjourner quelques semaines. »

Ici, une première observation se présente. Le *Times* est-il bien sûr que le prince Christian, en Danemark, soit l'héritier présomptif de la couronne? La vérité est qu'il a été choisi pour occuper la place des héritiers, et cela en vertu d'un traité imposé par l'Angleterre. Tiendra-t-on la main à l'exécution de ce traité? Le doute est permis, et, dans l'esprit de quelques personnes qui sont ou se prétendent au courant des choses diplomatiques, le doute existe. Mais, de quelque façon que la question soit résolue plus tard, le dilemme, quant à présent, pour l'Angleterre est celui-ci : Ou le prince Christian renoncera à la couronne, et, dans ce cas, le peuple anglais n'a guère sujet de s'enorgueillir d'une semblable alliance; ou il ne renoncera pas à la couronne, et, dans ce cas, l'alliance devient dangereuse pour l'Angleterre, à cause de la question du Schleswig-Holstein et de la guerre qui menace d'en sortir tôt ou tard entre le Danemark et la Prusse. Le *Times* devrait savoir cela, lui, le journal par excellence des chancelleries!

Mais poursuivons.

Le 4 septembre, on lisait dans le *Times* : « On parle beaucoup — et la rumeur s'est montrée en ces matières assez bien informée — d'un mariage entre l'héritier de la couronne d'Angleterre et une princesse danoise. On dit que le prince a rencontré la princesse — comme il aurait pu, du reste, rencontrer toute autre dame aussi digne de fixer son choix, — mais on ajoute qu'il aime la princesse danoise plus que toute autre personne, et que,

dans le voyage qu'il est au moment d'entreprendre, ils auront l'occasion de se connaître mutuellement un peu mieux. Jusqu'à présent, aucune proposition n'a été faite, et conséquemment aucune proposition n'a été acceptée. Le prince et la princesse doivent se voir à Bruxelles, et nous espérons recevoir, avant peu, de bonnes nouvelles de cette cour amie. »

Il est à remarquer que, lorsque le *Times* écrivait ceci, le prince et la princesse ne s'étaient pas encore vus. Donc, l'admiration et l'affection mentionnées par le *Times* n'avaient pas pu encore prendre naissance. Il y avait là, calcul ou erreur, une assertion fausse. La seule chose vraie, c'est que le mariage n'était en aucune sorte arrêté. Mais, si rien n'était conclu, tout pouvait manquer. Cependant, par l'effet de quelque influence mystérieuse, il arriva qu'on fit tout à coup un bruit énorme de cet événement, qui n'en était pas encore un. On donna pour bel et bien conclue cette négociation qui était à peine entamée. On rendit le prince de Galles amoureux par anticipation; les journaux le marièrent, sans plus attendre; la photographie s'en mêla; les deux portraits, rapprochés l'un de l'autre et unis par cette inscription : « Notre roi futur et notre future reine, » arrêtèrent partout les regards du passant. Vous figurez-vous ce qui serait advenu si, par hasard, le mariage n'avait pas eu lieu! Convenons que ces indiscrétions de la publicité eussent mis la princesse Alexandra dans une position bien singulière! et le prince de Galles, ne pouvait-on pas le jeter de la sorte dans un fort désagréable embarras?

Quoi qu'il en soit, le 4 septembre, la reine d'Angleterre quittait Bruxelles; le 7, le prince de Galles y entrait; le 8, on y voyait arriver la princesse; le 16, le prince quittait Bruxelles, de même que la princesse et son père, et, le 17, le prince de Galles arrivait seul à Rhenhardtsbrunn. La veille, le paragraphe suivant avait paru dans

tous les journaux de Londres : « Une communication autorisée nous apprend que le mariage du prince de Galles avec la princesse Alexandra de Danemark a été privativement arrêté à Bruxelles; qu'il est basé uniquement sur une affection mutuelle et sur les mérites personnels de la jeune princesse, et qu'il ne se rattache en rien à des considérations politiques. Feu le vénéré Prince-Consort (le prince Albert), dont le seul but était le bien-être de ses enfants, a été longtemps convaincu que ce mariage était très désirable. La connaissance de ce fait est une source de satisfaction profonde pour la reine et causera aussi beaucoup de satisfaction au pays. »

L'auteur de ce communiqué, quel qu'il soit, a certainement dit ce qu'il ne voulait pas dire, en donnant comme *le seul* but du prince Albert, quand il vivait, le bien-être de ses enfants. Il n'y a pas à s'arrêter sur ce point. Mais il semble y avoir quelque chose d'étrange dans cette circonstance, que la reine venait de partir de Bruxelles quand le mariage de son fils y a été arrangé; et l'on ne voit pas bien non plus pourquoi le prince de Galles, dès qu'il allait rejoindre sa mère à Rheinhardtsbrunn, ne s'est pas empressé d'y conduire sa fiancée et son futur beau-père. Il est problable que tout cela s'expliquerait naturellement si l'on connaissait tout; mais, comme l'on ne connaît pas tout, les conjectures vont leur train dans le petit monde auquel j'ai fait allusion en commençant cette lettre. Ils sont là une dizaine de prétendus initiés, M. Urquhart en tête, pour qui, à les entendre, la diplomatie des cours n'a pas de mystères, et vous n'imaginez pas dans quels commentaires à perte de vue ils se sont lancés à propos de l'affaire dont il s'agit. Ils supposent la reine peu portée pour ce mariage; ils le supposent beaucoup plus du goût de la duchesse de Cambridge, tante du prince Christian; ils supposent dans les communications adressées aux journaux le dessein de prépa-

rer d'avance l'opinion publique à saluer comme un événement heureux ce qu'ils regardent, eux, comme un danger; ils supposent... que ne supposent-ils pas?

Le *Times* du 4 septembre disait : « La rumeur (rumour) assigne à la princesse royale — fille aînée de la reine d'Angleterre et femme du prince Frédéric-Guillaume de Prusse — le principal rôle dans l'arrangement du mariage du prince de Galles. De fait, il est on ne saurait plus convenable et naturel qu'une femme, animée des sentiments affectueux d'une sœur et éclairée par l'expérience que lui donnent son âge, son sexe, sa position, s'intéresse d'une manière active au bonheur de son frère, et ne se borne pas à lui offrir le secours de ses prières et de ses vœux. Elle était en état de chercher pour lui ce qui lui convenait, bien mieux qu'il n'aurait pu faire lui-même, et elle paraît avoir réussi. Cette alliance, car de nos jours tout mariage est appelé une alliance, est peut-être la dernière qui se serait présentée à l'esprit des amis que la princesse royale a aujourd'hui autour d'elle. Mais elle n'a songé qu'au plaisir de voir son frère et la femme de son frère former le plus tôt possible le premier couple du royaume. »

La rumeur qui, dans toute cette affaire, semble avoir été l'Égérie du *Times*, pourrait bien s'être trompée, cette fois. Il est peu probable que la princesse royale, mariée en Prusse, ait cherché pour son frère une épouse en Danemark, alors qu'entre la Prusse et le Danemark une guerre est imminente; car, dans cette hypothèse, la princesse royale se serait étudiée à faire entrer son frère dans une famille contre laquelle la famille dont elle fait elle-même partie aujourd'hui peut avoir à s'armer demain. Et quant au motif que l'article ci-dessus prête à la princesse royale, c'est-à-dire le désir de voir son frère marié le plus tôt possible, un pareil motif, en l'absence de tout autre, serait ridicule.

Mais de ce que le mariage du prince de Galles ne serait pas l'ouvrage de sa sœur, il ne suit nullement qu'il soit l'ouvrage de la duchesse de Cambridge. Et voilà précisément ce que voudrait persuader à ses fidèles le dieu du temple où je vous ai introduits : M. Urquhart.

C'est un étrange personnage que ce M. Urquhart ! De l'esprit, il en a autant qu'homme du monde, et j'ajoute que nul ne s'entend mieux que lui à trouver dans des documents publics ce qu'ils contiennent et même ce qu'ils ne contiennent pas. Mais il est affligé d'une maladie d'un caractère particulier : il est poursuivi, tourmenté, obsédé par l'idée que lord Palmerston est vendu à la Russie, et c'est, le croiriez-vous? une machination noire de lord Palmerston qu'il découvre au fond du mariage du prince de Galles, lequel mariage, selon l'organe de M. Urquhart, *the Free Press,* ne peut manquer de précipiter l'Angleterre dans des complications terribles, au grand profit et à la grande joie des Russes.

Inutile de vous dire que M. Urquhart est un astre autour duquel tournent bien peu de satellites, et que les Anglais ne « prévoient pas les malheurs de si loin ». Ce qui est sûr, c'est qu'on représente la princesse Alexandra comme une personne accomplie; c'est que son mariage avec le prince de Galles a ici l'approbation, hautement exprimée, d'hommes d'État tels que lord Derby et M. Gladstone; c'est enfin que cette alliance est populaire. Mais il faut absolument que M. Urquhart ait de temps en temps l'occasion de s'indigner.

XL.

LE VAINCU D'ASPROMONTE ET LES ANGLAIS.

16 octobre.

Je ne sais si vous êtes frappé comme moi de la grandeur de ce spectacle : l'Angleterre, pays par excellence du fait accompli, terre classique du succès accepté et adoré, l'Angleterre se prenant d'une affection et d'une admiration presque sans bornes pour Garibaldi vaincu, blessé et prisonnier ! L'Angleterre oubliant d'être ce qu'elle se pique d'être avant tout : une nation *pratique*, pour rendre hommage à un homme *qui n'a pas réussi !* Ah ! ce sera là, aux yeux de l'histoire, le suprême titre de gloire de Garibaldi ; ce sera l'éclatante originalité de son rôle, de n'avoir pas eu besoin de *réussir* pour être admiré, et admiré quand il était par terre, dans un pays où la force triomphante ne manqua jamais d'autels.

Dirai-je tous les meetings qui se sont tenus en son honneur ? Parlerai-je de celui de Sunderland ? Parlerai-je de celui de Glascow ? Répéterai-je tant de paroles brûlantes échappées à l'enthousiasme, même d'hommes dont la profession est de prêcher le culte pacifique de l'Évangile ? Et tout ne s'est pas borné à des discours. L'Angleterre a voulu contribuer, par un de ses enfants, à la guérison du blessé. L'envoi du docteur Patridge à la Spezzia est un fait caractéristique. Des souscriptions ont été ouvertes et aussitôt remplies. Il n'est pas d'ouvrier à qui l'on risque de demander en vain son obole dès qu'il s'agit de Garibaldi ; et, s'il le fallait, il aurait, lui aussi, son denier de saint Pierre.

Toutefois, si l'entraînement est général, il y aurait exa-

gération à le dire universel. L'Angleterre a, comme la Grèce antique, ses paysans que la sagesse d'Aristide importune et qui s'ennuient de l'entendre appeler « le juste ». Mais même ceux-là ont grand soin de ne pas heurter d'une manière trop directe le sentiment public. Leur façon de combattre le grand Italien est d'adresser les coups qu'ils lui destinent à un autre que lui : ils le frappent sur la tête de Mazzini. Ils affectent de le considérer comme une noble mais candide créature qu'ont trompée et que tromperaient encore, le cas échéant, des fauteurs de ténébreuses intrigues. Ils le plaignent, sur le ton d'une compassion bien jouée, de n'avoir pas su se préserver des pièges de la démagogie européenne. Ils insinuent que le Comité qui a le plus fait pour Garibaldi était en majeure partie formé de personnes connues pour leur attachement à Mazzini : MM. Stansfeld et Taylor, membres du Parlement; M. Ashurst, un des premiers solicitors de la Cité et beau-frère de M. Stansfeld; M. Mac-Adam, de Glascow, auquel Mazzini a coutume d'écrire toutes les fois qu'une lettre de lui doit voir le jour.

Cette tactique est habile. Mazzini a été tant et si violemment attaqué en Angleterre; Galenga, son plus cruel ennemi, lui a fait, dans les colonnes du *Times*, une guerre si rude et si acharnée; on a si bien habitué le public à associer au nom de l'ancien triumvir romain des idées effrayantes; on l'a enfin rendu si impopulaire de ce côté du détroit, que le meilleur moyen d'y desservir Garibaldi, c'est de donner à la cause défendue par lui une couleur mazzinienne. Et cependant, il semble que Garibaldi et Mazzini, dans les derniers événements, n'aient pas obéi aux mêmes inspirations. L'un et l'autre ils veulent sans doute l'unité de l'Italie, et il n'est certes pas surprenant que les partisans du second s'intéressent vivement au premier; mais, si je suis bien informé, le plan de Mazzini était de diriger sur Venise les efforts de la démocratie italienne,

et Garibaldi, en menaçant Rome, n'a pris conseil que de lui-même. Mais, je le répète, faire de Garibaldi l'instrument aveugle des desseins de Mazzini est un calcul habile.

Aussi avec quel art le *Times* a rapproché les deux noms dans ses commentaires sur la dernière proclamation de Mazzini! Quelle bonne fortune pour le *Times* que la publication d'un manifeste où le célèbre agitateur déclare ne plus rien attendre de Victor-Emmanuel; où il somme les républicains de rompre définitivement avec un principe, selon lui, intolérant et intolérable; où il dénonce, dans la monarchie constitutionnelle en Italie, le plus sérieux des obstacles à l'indépendance de l'Italie; où il rappelle que l'Italie a dû au principe révolutionnaire, agissant soit d'une manière spontanée, soit par Garibaldi, Florence, Naples, la Sicile, tandis qu'elle serait redevable au principe monarchique, personnifié dans Victor-Emmanuel et servi en ce moment par M. Rattazzi... de quoi? de Nice abandonnée, de la Savoie perdue, de l'état de siége proclamé, et de Garibaldi tombant, à Aspromonte, atteint d'une balle italienne.

Remarquez bien, je vous prie, ce passage de l'article du *Times* : « La ville de Naples a été prise; la ville de Florence a été révolutionnée par un mouvement insurrectionnel indépendant des troupes royales. Pourquoi Rome ne serait-elle pas prise de la même façon? Qu'un semblable raisonnement ait été fait *à la fois par Mazzini et Garibaldi*, rien ne montre mieux à quel danger l'Italie est exposée, et, combien, de la part du gouvernement, une stricte vigilance est nécessaire. »

Eh bien, que vous disais-je? Voilà le plan de campagne contre Garibaldi bien nettement dessiné! Garibaldi et Mazzini, c'est tout un. Si Mazzini est le Méphistophélès de la démocratie — le mot est du *Times* — Garibaldi en est le Faust. C'est bien en vain que le héros de Varèse a écrit sur ses drapeaux : « L'unité de l'Italie et Victor-Em-

manuel »; comment la monarchie ne le compterait-elle pas au nombre de ses plus dangereux ennemis et la révolution au nombre de ses plus dangereux instigateurs, puisque Méphistophélès suppose Faust, et que Méphistophélès pousse au renversement des trônes et à la subversion de l'Europe?

Oui, voilà de quelle façon le *Times* espère que ses lecteurs comprendront ce que parler veut dire; et soyez sûrs qu'il sait parfaitement à quelle classe de gens il s'adresse.

Après cela, ne vous étonnez point si la lettre de Garibaldi au peuple anglais n'a pas trouvé grâce aux yeux du *Times*. D'ailleurs, quel style! Garibaldi ne pouvait-il donc exalter l'Angleterre, la remercier de son appui moral, lui exprimer sa reconnaissance, sans y mettre cet excès de chaleur et sans se servir de ce langage passionné? Pourquoi ces véhémentes effusions, dont la forme semble empruntée du vocabulaire des démagogues?

Ici encore le *Times* a en vue un public qu'il connaît bien. Le nombre, en effet, n'est que trop considérable en Angleterre, dans une certaine sphère, de ceux qui passent leur vie à se défendre d'être émus. La sensibilité leur fait mal au cœur, et, pour se donner le droit d'en médire à leur aise, ils la nomment sentimentalisme ou sensiblerie. Si vous êtes écrivain, gardez-vous des inspirations de votre âme; ils vous appelleront un déclamateur. Si vous parlez en public, mettez la sourdine à vos discours, et, en fait de gestes, rapprochez-vous le plus possible du type *statue*: sans quoi, ils vous soupçonneraient d'être un orateur. Que votre pouls n'ait pas trop de pulsations, s'il vous plaît. Certes, personne n'apprécie plus que moi ce qu'il y a d'imposant dans la gravité des Anglais. La dignité virile de leur maintien, le sérieux de leurs habitudes, le caractère sobre de leur langage, le pouvoir qu'ils ont de se contrôler eux-mêmes, sont des qualités devant lesquelles je m'incline volontiers; mais encore faut-il qu'elles ne soient

pas poussées à l'excès et qu'elles ne conduisent pas à regarder comme puéril, affecté ou joué, tout ce qui est élan du cœur et abandon. Il serait d'ailleurs absurde, de la part d'un peuple, de prétendre mesurer à son aune tous les autres peuples. Chaque nation a et doit avoir un génie qui lui est propre. L'éloquence du Midi ne saurait être celle du Nord; un Italien est assurément très excusable d'exprimer ses sentiments avec plus de vivacité qu'un Saxon, et, lorsque je vois le *Times* reprocher à Garibaldi d'avoir témoigné sa gratitude à l'Angleterre en termes passionnés, il me semble voir le brouillard chercher querelle au soleil.

Je n'ai pas besoin de vous apprendre — vos lecteurs sont déjà au courant de cette affaire — qu'un grand meeting en l'honneur du vaincu d'Aspromonte devait avoir lieu à Guildhall; que le lord maire avait d'abord consenti à prêter la salle et qu'il a ensuite retiré son consentement. Bien futile, en vérité, est le motif mis en avant pour couvrir cette reculade : Garibaldi ayant été amnistié, il n'y avait plus lieu de le sauver par une manifestation imposante! Comme s'il s'était jamais agi de sauver Garibaldi! comme si Garibaldi avait besoin qu'on le sauvât! comme si tous les organes de l'opinion publique en Angleterre n'avaient pas répété, chaque matin, à leurs lecteurs, que faire son procès à un tel homme était la chose impossible; qu'on ne trouverait jamais ni un procureur pour l'accuser, ni des juges pour le condamner, ni même des juges pour l'absoudre; qu'il n'avait à répondre de ses actes que devant la conscience humaine, et que son tribunal était la postérité! L'objet du meeting n'était donc pas, il ne pouvait être de le protéger contre les colères de M. Rattazzi. La question était placée plus haut, bien plus haut. Il s'agissait de fournir à l'Angleterre une occasion d'exprimer, dans une tribune sonore, ce qui est, au sujet de la situation actuelle de l'Italie, l'opinion de l'Angleterre. Mais

voilà précisément ce que craignaient certains philosophes de salon et certains « sages de club », qui ne comprennent pas que la grandeur de l'Angleterre consiste dans le pouvoir de dire tout ce qu'elle pense. A les entendre, ces profonds hommes d'État, quelques paroles malsonnantes auraient pu échapper, sur l'occupation de Rome ou autre sujet délicat, à un orateur mal avisé, et alors... *caveant consules!* Mais quand bien même cela serait arrivé ! est-ce que le prêt par le lord maire d'une salle où se sont tenus tant de meetings divers aurait engagé la responsabilité du gouvernement? Ce bon M. Cubitt, Dieu merci, n'est pas ministre, et la dignité de lord maire n'est pas de celles à qui l'on puisse être tenté de demander des comptes en fronçant le sourcil.

XLI.

LES AMIS DU SUD EN ANGLETERRE; LEUR EXTRÊME PARTIALITÉ.

18 octobre.

Les fédéraux ont-ils bien le droit de crier, cette fois encore : « Victoire! victoire! » Est-il bien vrai que, le 3 de ce mois, le général fédéral Rosencranz a battu, à Corinth, les confédérés, commandés par les généraux Price et Van Dorn? Est-il vrai qu'il y a eu grand carnage? Est-il vrai que les confédérés ont pris la fuite, laissant au pouvoir des vainqueurs deux batteries et quelques centaines de prisonniers? Voilà ce que nous annonce aujourd'hui le télégraphe. Mais son langage a beau être aussi clair que le jour et brutalement affirmatif, ce terrible *est-il vrai* n'en va pas moins faire le tour d'une partie considérable

de la presse anglaise. Vous verrez! Oh! si quelque lettré particulière avait dit : « Les fédéraux sont en pleine déroute; les confédérés ont fait merveille; Washington tremble! » le doute ne serait pas permis. Mais les fédéraux l'emporter! Le moyen de croire à cela! Je ne sais si le pyrrhonisme étalé par les Anglais amis du Sud toutes les fois qu'il s'agit d'une victoire des fédéraux est réel ou affecté, mais on n'imagine pas avec quel art, quelle subtilité, quel talent d'analyse, ils dépècent toute nouvelle contraire à leurs espérances. Ils excellent à obscurcir ce qui est clair, à nier ce qui est douteux, à équivoquer sur ce qui est certain, à changer un succès en défaite et les cris de triomphe en cris de détresse. Mais, comme ils deviennent crédules, les grands sceptiques, aussitôt que la balance penche du côté des confédérés! comme ils savent bien alors donner aux succès du Sud des proportions gigantesques! comme ils s'entendent, dans ce cas, à manier l'hyperbole! *Médecins tant pis* à l'égard des fédéraux, ils sont invariablement des *médecins tant mieux* à l'égard des confédérés. Les victoires des premiers, ils les mutilent si bien, et ils étendent si bien les victoires des seconds, que c'en serait fait de l'histoire si elle devait se renseigner auprès d'eux.

Mardi dernier, étant sorti de chez moi d'assez grand matin, je rencontrai dans la rue deux Anglais de ma connaissance, partisans du Sud l'un et l'autre. Ils avaient l'air extrêmement animés. « Eh bien, me crièrent-ils dès qu'ils m'aperçurent, et cela d'une voix tremblante d'émotion, avez-vous lu le *Times*? — Non. — Comment, vous n'avez pas lu le *Times* d'aujourd'hui? — Non. Qu'est-ce donc? — Ce que c'est? Une série d'horreurs à vous faire dresser les cheveux sur la tête. Lisez! lisez! et après cela soyez pour le Nord, si vous l'osez! » J'entrai à la hâte chez un « newsman »; j'achetai un numéro du *Times* et j'y lus une lettre, non signée, qu'un « English-

man » avait envoyée au journal comme lui ayant été écrite par une dame de la Nouvelle-Orléans. Cette lettre était ainsi datée : « 1^er^ *septembre* 1862, *cinquième mois du règne de la Terreur.* » Elle contenait une dénonciation très véhémente du général Butler, qui y était représenté comme un tyran, et auquel elle imputait effectivement des actes d'une rigueur outrée. Une dame avait été internée à Ship-Island pour avoir souri au moment où passait sous ses fenêtres le convoi du capitaine de Kay. Une dame créole, dénoncée par un de ses nègres comme ayant des armes cachées dans sa maison, avait été condamnée à un an d'emprisonnement dans le lieu ci-dessus désigné, mais ensuite laissée libre, à condition que son fils prêterait serment de fidélité. Un juge, nommé Andrews, avait été condamné à deux ans de prison avec travail forcé pour avoir montré une agrafe en forme de croix et dit qu'elle était « faite d'un os de Yankee ». Autres faits d'un caractère plus général : pendant que Butler désarmait à la Nouvelle-Orléans la population qui lui était hostile, il armait la population de couleur; il imposait le serment de fidélité à quiconque demandait la permission de quitter la ville; il annonçait qu'avant de l'évacuer, si on l'y forçait, il la réduirait en cendres; il faisait apprendre aux nègres le métier des armes; il encourageait les esclaves à se plaindre de leurs maîtres, etc., etc...

Certes, je ne suis pas de ceux qui regardent la justice comme une affaire d'expédient, qui reconnaissent à la guerre le droit d'être barbare, qui concèdent à la peur du danger le privilège d'être implacable, qui partent enfin, dans leur appréciation des mesures adoptées pour sauver un peuple, de ce sophisme meurtrier : « Le salut du peuple est la suprême loi. » Je crois d'une foi profonde que tout ce qui est inique est inintelligent, et que les plus éclatantes victoires ne sauraient compenser le mal que fait à une cause l'emploi de mesures brutales et féroces.

Mais encore faut-il, pour savoir quand la limite du juste est dépassée, tenir compte de tous les éléments de la question qu'on examine. Or, que voyons-nous dans cette lettre même qui a tant ému ici les partisans du Sud? Est-ce qu'elle n'atteste pas, de la part de ceux dont elle représente les idées et les sentiments, une haine sans mesure, une résistance furieuse, un parti pris de provocations et d'insultes? Est-ce que la dame qui écrit ne fait pas honneur aux femmes de la classe à laquelle elle appartient de leur attitude indomptable, de leur empressement à souffler la révolte, de leur ardeur à fanatiser la guerre? Est-ce qu'elle ne dit pas elle-même : « Vous appellerez ceci de l'exaltation; mais, que voulez-vous! l'exaltation est dans notre nature, et ce n'est pas l'état actuel des choses qui peut l'atténuer. » Il est assurément permis de ne pas aimer le général Butler; mais rire sur le passage des morts — avis donné aux vivants — porter, en guise d'ornement, les os d'un Yankee et s'en vanter avoir dans sa maison un arsenal pour que, le moment de l'attaque venu, l'ennemi au dehors ne manque pas d'auxiliaires au dedans... sont-ce là de simples enfantillages dans une ville aussi menacée que la Nouvelle-Orléans, surtout lorsque de tels faits se lient à un vaste système d'excitation à la fureur?

Où est, d'ailleurs, la preuve que les faits allégués dans la lettre sont purs de toute exagération? « Le style, c'est l'homme, » a dit Buffon; cela signifie, j'imagine, que, quand c'est une femme qui tient la plume, « le style, c'est la femme ». S'il en va de la sorte, la pièce en question est écrite de manière à donner du narrateur une idée qui rend la narration quelque peu suspecte. La dame qui prend si rudement à partie le général Butler ne saurait-elle rien dire qui ne soit article de foi? Mais, si elle est convaincue que le général Butler est un monstre, elle ne l'est pas moins que la population du Nord est un ramas de ca-

nailles. Elle assure que, dans le Nord, les chefs eux-mêmes sont d'obscurs individus poussés au pouvoir par la *populace;* que presque pas un d'entre eux ne sait qui fut son grand-père, et que beaucoup d'entre eux n'ont jamais entendu parler de leur père. Elle ne voit en eux que des misérables, aussi incapables de défendre l'honneur de la nation que le leur propre. Elle les définit sans plus de façon l'écume de l'Europe. C'est à peine si elle consent à les regarder comme nés d'une femme. Elle n'admet pas que les « gentlemen » du Sud aient jamais été battus ou pu être battus par cette vile cohue d'ouvriers et de marchands qu'on appelle le Nord. Elle attribue l'entrée des fédéraux dans la Nouvelle-Orléans à la trahison, à la mutinerie des simples soldats, gens de rien, contre leurs officiers; à ce fait, que les « gentlemen » ne pouvaient pas être à la fois dans les forts et dans la plaine. Elle signale comme l'abomination des abominations l'esprit d'indépendance inculqué aux noirs. Il lui est revenu que, dans un meeting, ils ont résolu l'extermination en masse des blancs, et il ne lui en faut pas davantage pour affirmer le fait. Elle compare l'inviolabilité des relations de maître à esclave à la sainteté des lois qui règlent la discipline militaire. Elle frémit d'horreur à l'idée qu'un esclave soit autorisé à porter plainte contre le propriétaire de son corps et de son âme. Un des crimes les plus noirs du général Butler, à ses yeux, c'est de n'avoir pas de portraits de famille à suspendre dans la salle à manger. « Il est de la populace, » dit-elle. Qu'ajouter à cette formidable sentence? On comprend sous quelles couleurs les faits doivent se peindre dans une imagination ainsi faite, et combien il importe de se mettre en garde contre un esprit hanté par de semblables préjugés, lorsqu'il se trouve en proie à de semblables excès de rage. Mais les amis du Sud n'y regardent pas de si près, ici. Nier quand même tout ce que disent les fédéraux, croire quand même

tout ce que disent les confédérés, voilà leur logique.

Le mal est qu'ils sont en force dans ce pays. Nul doute que le torrent de l'opinion ne roule de leur côté, et c'est dans leur sens qu'il faut parler si l'on tient aux applaudissements sonores. Dirai-je avec candeur toute ma pensée? Je crains que M. Gladstone n'ait cédé à la tentation de courtiser la popularité, lorsque, dernièrement, il a tant loué Jefferson Davis d'avoir créé « une armée, une marine, une *nation* ».

Peut-être s'est-il depuis repenti de cette faiblesse. Ou je me trompe fort, ou les éloges que lui ont décernés à l'envi ses adversaires et ses rivaux ont dû l'avertir de son erreur. Avec quelle effusion, par exemple, lord Hardwicke, à Southampton, n'a-t-il pas félicité le chancelier de l'échiquier d'avoir osé déclarer enfin que Jefferson Davis avait fait « une *grande et indépendante* nation », brodant ainsi sur le texte! Et avec quel empressement sir John Packington, qui, mieux qu'aucun autre membre du parti conservatiste, en personnifie les tendances générales, n'a-t-il pas cité les paroles de M. Gladstone, et ajouté, en guise de commentaire : « Le temps est venu où non seulement l'Angleterre, mais la France et la Russie doivent offrir leur médiation, ou, en cas de refus, reconnaître le Sud »?

Heureusement, il arrive que ces messieurs se sont un peu trop pressés, en préjugeant les intentions du cabinet. A Hereford, sir George Cornwall Lewis, secrétaire d'État pour la guerre, a jeté un seau d'eau froide sur la flamme que M. Gladstone avait allumée à Newcastle. Et, ce qui est plus significatif encore, c'est qu'aucune allusion, directe ou indirecte, aucune provocation, sérieuse ou joviale, n'ont pu arracher à la prudence de lord Palmerston, dans les divers banquets où il a figuré, un seul mot qui, à l'égard de la reconnaissance du Sud, fût de nature à engager le gouvernement. Que les fédéraux se dépêchent de vaincre! La question est là. En Angleterre comme en France,

comme partout, « rien ne réussit plus que le succès ».

Une chose paraît sûre, en tout cas : c'est que l'institution de l'esclavage touche à sa fin. Même avant que la proclamation du président Lincoln fût connue, Neal Dow, commandant du fort Philippe, dans le Mississipi, écrivait que l'esclavage, dans le rayon parcouru par ses troupes, était aboli en fait, et il donnait à ce sujet des détails décisifs. Les nègres suivent ou joignent les unionistes où ils ont chance d'être bien accueillis. Ils se seraient depuis longtemps rendus en masse à la Nouvelle-Orléans, s'ils eussent été certains d'y trouver la liberté.

Ainsi s'écroule le grand argument des esclavagistes, celui qui consistait à représenter les nègres comme amoureux de leur propre servitude, et bien résolus à ne pas affronter l'horrible malheur... d'être libres!

XLII.

M. GLADSTONE ET SIR GEORGE CORNWALL LEWIS DEVANT LA QUESTION AMÉRICAINE.

19 octobre.

La sensation produite en Angleterre par le dernier discours de M. Gladstone dure encore, mais elle a changé de caractère.

Avec quelle ardeur les conservatistes s'étaient emparés de ces paroles du chancelier de l'Échiquier : « Jefferson Davis a créé une armée, une marine, une *nation!* » A les entendre, c'en était fait : la reconnaissance des États confédérés par l'Angleterre allait avoir lieu; la politique du cabinet, touchant l'Amérique, venait de dire son dernier mot par la bouche du plus éloquent de ses membres :

A bas le Nord ! vive le Sud ! Si grande était la joie dans le camp tory, que déjà elle s'exhalait en compliments, se répandait en félicitations : M. Gladstone publiquement approuvé par sir John Packington, et cité avec extase par lord Hardwicke, membres l'un et l'autre du cabinet qui précéda celui de lord Palmerston et qui aspire à le remplacer ! c'était là une nouveauté assez piquante.

Mais quoi ! les conservatistes étaient-ils les seuls à triompher ! Hélas ! non. Je crois vous l'avoir dit, et je le répète : les partisans du Sud, en Angleterre, se trouvent ici à peu près partout : dans le parti libéral comme dans le parti conservatiste, dans le *Daily Telegraph* comme dans le *Times*, dans les salons, dans les clubs, et même — quoique en très petite minorité pour le coup — dans les ateliers. Oui, chose étrange et douloureuse ! c'est décidément du côté des possesseurs d'esclaves, parce qu'ils sont libre-échangistes, producteurs de coton et républicains de mauvais aloi, c'est du côté des propriétaires d'un bétail humain que penche l'Angleterre. Le Nord a ses partisans sans doute ; mais il leur faut remonter la pente, tandis que leurs adversaires n'ont qu'à la descendre. Les sympathies pour le Nord sont digue ; les sympathies pour le Sud sont torrent. C'est vous dire combien les paroles de M. Gladstone étaient allées droit au cœur de la nation, et avec quel empressement on les interprétait dans le sens d'une reconnaissance prochaine des États confédérés.

Mais voici que, dans un discours prononcé à Hereford, sir George Cornwall Lewis, secrétaire d'État pour la guerre, est venu tout à coup mettre un frein aux espérances que son collègue, à Newcastle, avait si vivement déchaînées. Non content de déclarer que le Sud n'avait pas encore établi son indépendance, sir George Lewis a refusé d'admettre que l'Angleterre dût intervenir avant épuisement des forces du pouvoir assaillant.

En faut-il davantage pour prouver qu'à Newcastle M. Gladstone a parlé en son nom seulement; que le cabinet n'est encore arrivé, concernant l'Amérique, à aucune résolution définitive, et que, s'il renferme un élément aristocratique favorable au Sud, cet élément n'y est pas sans contre-poids?

Reste à expliquer comment M. Gladstone a pu être amené à donner aux uns cette fausse joie et à inspirer aux autres ces fausses craintes; car tout le monde avait cherché et cru trouver dans les paroles du chancelier de l'Échiquier une révélation des vues du cabinet.

L'explication, si je ne me trompe, c'est le caractère même de M. Gladstone qui la fournit.

M. Gladstone, en effet, n'est pas seulement un homme d'État; c'est par essence un homme de lettres, un artiste, un orateur. De là son goût pour les applaudissements. Comme tous les hommes de lettres, il respire volontiers l'encens qui brûle dans les cassolettes d'une presse amie. Comme tous les artistes, il a la fibre sensible. Comme tous les orateurs, il aime à voir dans le frémissement d'un auditoire enthousiasmé le témoignage de sa puissance. Avec une semblable disposition d'esprit, un homme qui aurait moins d'élévation dans l'âme deviendrait bien vite un courtisan vulgaire de l'opinion. Grâce au ciel, M. Gladstone n'en est pas là. Sa droiture le sauve du danger qu'il y a toujours à prêter au bruit de la place publique une oreille trop complaisante. Mais il n'en est pas moins vrai que, sans bien s'en rendre compte, il côtoye souvent l'écueil où des natures inférieures à la sienne ne manqueraient pas de se briser. Nul, plus que lui, ne se plaît, quand l'opinion publique s'est déclarée, à lui servir d'organe; nul, plus que lui, n'est disposé à encourager les désirs qui se manifestent avec beaucoup d'ensemble et d'éclat; nul ne criera plus volontiers : *En avant!* à la nation en marche.

Et ce qui lui rend ce rôle facile, c'est qu'il n'a pas de parti pris d'avance. Non qu'il soit sceptique, mais il est indécis. Et il est indécis, je vous l'ai déjà dit, à force de pénétration. Son intelligence, moins vigoureuse que subtile, lui fait si bien voir tous les divers aspects des choses; elle lui montre d'une manière si complète le bon et le mauvais côté de chaque conclusion, qu'entre le pour et le contre il hésite, et se trouve avoir en moins comme fermeté de jugement ce qu'il a en plus comme sagacité. Est-il surprenant qu'il cherche hors de lui, pour se décider et agir, ce qu'il chercherait vainement au dedans de lui-même? Aussi, lorsque l'opinion publique lui offre un point d'appui, est-il heureux de le saisir, le mouvement général des esprits servant à le rassurer contre ses appréhensions et à lui faire une volonté.

Tout autre est sir George Lewis. Esprit essentiellement critique, froid et raisonneur, le secrétaire d'État pour la guerre est plus porté par sa nature à censurer les entraînements de l'opinion qu'à s'y soumettre. Rebelle aux inspirations de l'enthousiasme, il n'est pas homme à abdiquer devant la foule, qu'elle applaudisse ou qu'elle murmure, son droit d'examen et de contrôle. Où M. Gladstone déploie le pouvoir d'exciter, sir George Cornwall Lewis déploie le pouvoir de retenir. Où le premier agit comme éperon, le second agit comme frein. Ainsi que c'est l'usage chez les hommes indécis, le premier, dès qu'il a cessé d'hésiter, se précipite. Ainsi que c'est l'usage chez les hommes froids, le second veut bien ce qu'il veut, et cependant ne marche à son but qu'avec lenteur et mesure.

Dans la circonstance présente, les deux hommes dont je viens d'esquisser la physionomie ont fait justement ce qu'il était naturel d'attendre d'eux. L'un a parlé le langage de l'entraînement, l'autre celui de la prudence.

Et lord Palmerston?

Lord Palmerston n'a rien dit du tout. C'est en vain que, pour le piquer au jeu, on s'y est pris de mille manières; c'est en vain qu'à Southampton, lord Hardwicke a affecté de répéter, en l'exagérant, la phrase de M. Gladstone qui avait produit tant d'effet à Newcastle et ailleurs; lord Palmerston, qui était assis à la même table que lord Hardwicke, a fait imperturbablement la sourde oreille.

Ce dernier avait déclaré boire à la santé des ministres, mais non à leur santé politique. Ce trait, lord Palmerston l'a relevé avec sa gaieté ordinaire, faisant remarquer que son noble ami et adversaire n'avait pas à se tourmenter sur les conséquences de son toast, et que l'air de la campagne, les plaisirs des champs, l'absence de soucis, le repos, toutes choses incompatibles avec la vie officielle, constituaient le secret de conserver la santé; mais ce que lord Hardwicke désirait l'amener à dire, il ne l'a pas dit. De la part du premier ministre, un pareil système de réserve est significatif. Il est clair que, sur la question d'Amérique, le cabinet n'entend pas s'engager.

Mais l'opinion publique ne le forcera-t-elle pas à se décider? Il y aurait certainement lieu de le craindre, si l'on n'avait deux motifs de se rassurer, savoir : d'une part, la disposition du peuple anglais à laisser agir lord Palmerston, dont la prudence et le courage (*pluck*) inspirent à tous la plus grande confiance; et, d'autre part, la disposition de lord Palmerston à voir venir et à ne pas brusquer les dénouements : attitude et politique tout à fait conformes à la nature d'un homme qui ne se passionne pour rien, prend la vie par son côté riant et les choses par leur côté facile, ne se pique ni de calculs profonds, ni de vues transcendantes, et doit la popularité dont il jouit en Angleterre à cette qualité, que les Anglais prisent plus qu'aucune autre, quelque vulgaire qu'elle puisse paraître : *A strong common sense*[1].

1. Un fort bon sens. *Note de l'Éditeur.*

XLIII.

LA SOLIDARITÉ HUMAINE PROUVÉE PAR LA DÉTRESSE DU LANCASHIRE.

25 octobre.

Aures habent et non audient, oculos habent et non videbunt. Quelle leçon terrible que la détresse du Lancashire, s'il était au pouvoir des hommes, asservis qu'ils sont par leurs préjugés, de profiter des enseignements de l'histoire! Certes, si jamais il fut prouvé dans le monde que les intérêts des nations, même les plus éloignées les unes des autres, sont solidaires, c'est au moment où nous sommes. Les ouvriers du Lancashire et du Cheshire meurent de faim, parce que loin, bien loin d'eux, par delà le vaste Océan, deux moitiés d'une nation s'entr'égorgent. Ils souffrent, ils agonisent, ils périssent, victimes de fautes qui ne sont pas les leurs, victimes de fureurs qu'ils comprennent à peine. Ils auraient fait, pendant des années entières, le commerce de la chair humaine; ils auraient vu d'un œil sec, mille et mille fois, le sang du nègre couler sous le fouet du commandeur; ils auraient enlevé à leurs mères, pour les vendre comme un vil bétail, des milliers d'enfants, que l'expiation, pour eux, ne serait ni plus complète ni plus cruelle. Les coupables sont là-bas, les innocents sont ici; mais le châtiment est ici comme là-bas. De l'autre côté de l'Atlantique, le canon; de ce côté de l'Atlantique, la faim.

Et ce qu'il y a de plus horrible à penser, c'est que de ce côté de l'Océan aussi on peut, en cherchant bien, trouver des coupables. Mais ceux-là, le châtiment ne les a pas encore atteints.

Si, après la signature par les principales puissances européennes de cette fameuse déclaration de 1856 qui tendait à sauvegarder le droit des neutres, consacrait le principe, si longtemps contesté : *le pavillon couvre la marchandise;* si, dis-je, après la signature de cet important traité, on était convenu que désormais la capture des propriétés privées sur mer par vaisseaux belligérants serait interdite; si l'on était convenu, en outre, que le droit de blocus serait aboli, sauf pour le cas où une forteresse serait assiégée par terre et par mer, la misère tiendrait-elle aujourd'hui à la gorge, dans le Lancashire et le Cheshire, un demi-million de créatures humaines?

Or, que l'on ne l'oublie pas : la liberté absolue des mers, voilà ce qu'au nom du cabinet de Washington, proposait M. Marcy; et l'abolition des blocus, voilà ce qu'au nom du même cabinet proposait, un peu plus tard, le général Cass. A ces conditions, l'Amérique aurait renoncé à la course et aurait apposé sa signature à la déclaration de 1856. Mais non : le gouvernement anglais voulait bien que la course fût supprimée, parce que la course constituait en temps de guerre la force des Américains, dont la marine marchande est considérable et la marine militaire comparativement nulle; quant au reste, le gouvernement anglais n'eut garde de se rendre aux raisons du général Cass et de M. Marcy. Disposant de la plus formidable marine militaire qui soit au monde, il n'eut garde de renoncer au droit de faire, à son heure, la police de l'Océan et de soumettre les côtes à la souveraineté de son pavillon.

C'était ce qu'on appelle, dans le jargon de la politique, être national, être sage, avoir du bon sens. Au fait, la question n'est-elle pas pour un Anglais d'être Anglais; pour un Français d'être Français; pour un catholique d'être catholique; pour un protestant d'être protestant; et ainsi de suite? Il s'agit bien d'être homme! Croire que la politique est la science des principes n'appartient qu'aux

petits esprits. Parlez-moi de ces profonds hommes d'État qui savent se mettre au-dessus de cette sottise : la justice!

Cependant, qu'est-il advenu du refus fait par le gouvernement anglais, même de prêter un instant l'oreille aux propositions de M. Marcy et du général Cass? L'Angleterre a-t-elle beaucoup gagné à cette politique sage, sensée, éminemment nationale? Les résultats, les voici en quelques mots :

L'asservissement de la mer à la rapacité des passions belligérantes ayant fermé au coton américain le marché de l'Europe, la plus précieuse, la plus féconde des industries de l'Angleterre s'est trouvée tout d'un coup frappée au cœur. Dans le dernier rapport de M. Farnall, commissaire spécial pour la loi des pauvres, je lis que, sur 352 240 ouvriers, employés, avant la guerre d'Amérique, dans les dictricts cotonniers, il en est 243 172 à qui cette guerre a, d'une manière absolue, cassé les bras, le nombre de ceux qui ne sont plus occupés que très partiellement s'élevant à environ 129 414. Maintenant comptez les femmes, comptez les enfants, et, comme constatation statistique de la foule des affamés dans les districts ordinairement les plus laborieux et les plus opulents de l'opulente et laborieuse Angleterre, vous arriverez au chiffre effroyable d'un demi-million.

Mais, du moins, est-ce là tout? Non pas. Ces malheureux qui aujourd'hui n'ont pas même un morceau de pain à se disputer, ils recevaient, avant cette guerre de là-bas d'excellents salaires, et de leurs salaires dépendait une population nombreuse de petits marchands qui, à son tour, est ruinée, décimée, réduite au désespoir.

Quoi encore? On a calculé que, depuis le commencement de la guerre américaine, la valeur des marchandises — en grande partie anglaises — capturées sur mer dépassait 20 millions de livres sterling. Perdre en si peu de temps un demi-milliard de francs, sans compter ce

qui reste à perdre, ce n'est pas être sage à bon marché!

Aussi est-ce du fond du cœur que j'applaudis, quant à moi, aux conclusions du discours prononcé vendredi par M. Cobden devant la Chambre de commerce de Manchester. Avec ce génie pratique qui le caractérise, il demande qu'on organise, en faveur de la liberté des mers, une agitation semblable à celle de *l'Anti-Corn-League*. Dieu l'entende!

Mais, en attendant, que vont devenir les ouvriers du Lancashire et du Cheshire? Cette question, qui serait partout difficile à résoudre, l'est en Angleterre bien plus que partout ailleurs; et cela parce qu'il n'est pas de pays sur la terre où la maxime *Chacun chez soi, chacun pour soi*, ait plus d'empire.

Les habitants des districts cotonniers souffrent, c'est bien certain, d'un malheur qui résulte de causes générales et auquel il semble conséquemment absurde d'assigner un caractère purement local. En réalité, c'est un malheur national, et national dans ses effets comme il l'est dans ses causes. Pourtant, chose singulière, l'idée dominante ici est que c'est aux districts qui sont accablés par la crise à lui résister de leur mieux. Le calme courage, la patience, tranchons le mot, l'héroïsme que déploient les ouvriers du Lancashire sont l'objet de l'admiration générale; la nation est fière d'eux; elle le dit par tous ceux qui lui servent d'organes : membres du Parlement, prédicateurs, orateurs de meetings, journalistes; mais la nation, qui admire ces infortunés, ne se croit pas, comme nation, tenue de les secourir. C'est l'affaire des taxes de paroisse. Et voulez-vous savoir ce que rapporte en ce moment le secours ainsi limité? Trente sous par personne et par semaine, en moyenne!

Il faut donc qu'avec trente sous par semaine un être à face humaine trouve moyen d'avoir sa nourriture, son vêtement, son gîte. Et l'hiver approche! Et les pauvres gens

auxquels on permet de compter sur cette misérable pitance sont des ouvriers qui, accoutumés, comme je le disais plus haut, à recevoir des salaires élevés, ont connu, sinon les jouissances du luxe, au moins les conforts de l'aisance! Ils n'ont donc pas épargné pour les mauvais jours? — Pardon; mais voilà longtemps que la crise dure; leurs économies ont été dévorées; leurs meubles ont été vendus; leurs effets ont été mis en gage; ils sont tombés dans la situation du *pauper*, en conservant, pour mieux savourer l'horreur de leur détresse, l'âme de l'homme libre! On leur donne donc à chacun trente sous par semaine, comme si mourir à petit feu n'était pas mourir! comme si alimenter leur agonie suffisait à l'observation de ce principe, solennellement admis par la nation anglaise, qu'un homme qui, voulant travailler, manque de travail, ne perd pas pour cela son droit à la vie!

Au nombre de mes amis, je suis heureux de compter M. Monckton Milnes. C'est un homme d'imagination, un homme d'esprit, un homme du monde; mais, ce qui vaut mieux que tout cela, c'est un homme excellent. Eh bien, dans un meeting tenu à Pontefract, mardi dernier, en vue de ces pauvres affamés du Lancashire, M. Monckton Milnes, qui plus que personne compatit à leurs souffrances, n'a pas hésité à se prononcer contre tout système de secours national.

C'est là un fait caractéristique. Que la bienfaisance privée intervienne, et qu'on l'encourage, et qu'on la stimule, M. Monckton Milnes le désire ardemment; qu'on ne laisse pas mourir des hommes qui ont bien mérité de la vie, il le demande avec une sorte de généreuse angoisse; mais que le gouvernement fasse plus qu'il n'a fait jusqu'ici, à moins qu'il n'y soit forcé, absolument forcé, c'est à quoi M. Monckton Milnes s'oppose. Le principe sur lequel repose la législation des pauvres serait violé. A chaque paroisse de nourrir ses pauvres! Cependant la na-

tion intervint lors de la famine irlandaise. N'importe ! M. Monckton Milnes ne veut pas qu'on s'autorise de ce précédent. Étrange est la raison qu'il en donne. La famine irlandaise, selon lui, était un malheur passager, tandis que la crise qui pèse sur le Lancashire menace d'avoir des résultats permanents. Ils seront permanents, en effet, les résultats de cette crise ; si l'on n'y prend garde. Les morts ne ressuscitent pas.

XLIV.

M. COBDEN ET LE DROIT DE BLOCUS.

26 octobre.

Vendredi dernier, M. Cobden a prononcé à Manchester, devant un nombreux meeting, un discours destiné, je le crois, à faire époque.

L'objet du meeting était l'examen de la loi internationale et maritime actuelle, dans ses rapports avec la situation des districts cotonniers en Angleterre.

Elle est terrible, cette situation. Sur 352 240 pères de famille que la manufacture de coton nourrissait, 129 414 travaillent à peine et 143 172 ne travaillent plus du tout. Femmes et enfants compris, c'est au moins un demi-million de créatures humaines qui vivent — si cela peut s'appeler vivre — entre l'aumône et la faim. Environ trente sous par personne et par semaine, c'est tout ce que peut pour ces infortunés la charité paroissiale, telle que la régit la « loi des pauvres » en Angleterre. Que de larmes renferment de pareils chiffres !

Voilà pour les effets. Quant aux causes, qui les ignore ? Ce qui a ruiné, ce qui affame, ce qui réduit au désespoir,

ce qui tue d'une manière aussi sûre et peut-être plus cruelle que le canon les pauvres ouvriers du Lancashire, c'est la guerre d'Amérique.

Mais la guerre d'Amérique ne pouvait-elle éclater sans amener ce résultat lamentable? Y avait-il ici connexion nécessaire, fatale, entre la cause et l'effet? Oui. Et pourquoi? Uniquement parce que le « droit international » aujourd'hui en vigueur est un reste des idées, des usages, des mœurs qui ont constitué les époques de barbarie; parce qu'il est encore reçu, malgré le progrès tant vanté des lumières, que, lorsqu'il plaît à deux nations d'entrer en guerre, toutes les autres nations doivent être condamnées à souffrir de cette querelle : parce qu'aujourd'hui encore, il semble juste — chose monstrueuse! — que l'intérêt des belligérants l'emporte sur celui des peuples paisibles; parce que, dans ce siècle de la vapeur, de l'électricité, de tout ce qui tend à rapprocher les membres épars de la grande famille humaine, la force n'a pas encore cessé d'obtenir le respect qui est dû et qui est refusé au travail; parce qu'on n'en est pas encore venu à comprendre que la mer appartient à tous les peuples également, comme l'air et le soleil; parce que la question suprême de la liberté des mers attend encore sa solution définitive; parce qu'enfin les gouvernements n'ont pas encore eu la sagesse de s'entendre pour rayer du code international le droit de blocus appliqué aux ports marchands.

A M. Cobden, qui déteste la guerre plus que son ami M. Milner Gibson, et presque autant que son ami M. Bright, la détresse du Lancashire fournissait une occasion déplorablement favorable de prouver jusqu'à quel point le droit de blocus appliqué par les belligérants aux ports de commerce est ruineux, inique et insensé. Qui mieux que lui était en état de mettre un semblable sujet en pleine lumière? Toutefois, s'il faut que je dise ma

pensée, la démonstration n'a pas, à beaucoup près, répondu à mon attente. Quoique très long, son discours est loin d'épuiser la matière. La question n'y est envisagée que sous une de ses faces et d'une manière trop étroitement pratique. Ainsi que tous les hommes qui excellent à manier les faits, M. Cobden est porté à ne pas tenir assez compte des principes, et, même en prêchant le culte des idées les plus élevées, il lui arrive de manquer d'élévation.

Mais ce qui serait un défaut sérieux en France, cette patrie de la généralisation, se trouve être une qualité en Angleterre, où le génie de l'analyse est infiniment plus apprécié que celui de la synthèse. M. Cobden le sait, et c'est peut-être ce qui l'a déterminé dans le choix des arguments par lesquels il a combattu, vendredi dernier, l'application du droit de blocus, en temps de guerre, aux paisibles domaines du travail.

Voici en quoi son raisonnement a consisté. Je le résume, et j'espère ne pas l'affaiblir.

« Vous êtes, a-t-il dit aux Anglais, la première puissance maritime qui soit au monde, et, parce que vous êtes cela, vous jugez de votre intérêt de vous réserver le droit de bloquer avec vos vaisseaux, en temps de guerre, les côtes du pays ennemi. Mais vous ne voyez donc pas que vous réclamez de la sorte l'usage d'une arme tranchante qu'il vous est impossible de tenir sans qu'elle vous blesse la main ? Supposons que vous soyez en guerre avec la Russie. Vous tirez d'elle le chanvre, le lin, le suif, les grains : que gagneriez-vous à emprisonner dans le pays qui vous les fournit ces denrées, dont il vous est si difficile de vous passer? Qu'arriva-t-il, lors de la guerre de Crimée? La France et l'Angleterre, unies contre les Russes, s'empressèrent-elles de mettre en état de blocus la mer Noire et la mer d'Azoff? Elles s'en gardèrent bien. La récolte avait été mauvaise en Angleterre, en France

surtout. Il y aurait conséquemment eu folie, de la part des deux pays, à couper court de gaieté de cœur à leurs approvisionnements en grains. Ils le comprirent, et s'abstinrent d'user d'un droit qui leur eût été si préjudiciable. La guerre avait éclaté au mois de mars 1854, et ce fut au mois de mars 1855 seulement que l'interdit commercial fut jeté sur les ports de la mer d'Azoff et de la mer Noire. Tant il est vrai que le droit de blocus peut devenir plus funeste à la puissance qui l'exerce qu'à celle qui le subit! Et comment s'en étonner? Ce qui caractérise la nature des liens que le commerce noue entre les différents peuples, c'est la réciprocité. Une nation qui, comme l'Angleterre, tient, commercialement parlant, toutes les autres nations sous sa dépendance, dépend par cela même de toutes les autres nations. Plus elle travaille, plus il lui faut de matières premières, de débouchés, de consommateurs : quel intérêt, dès lors, peut-elle avoir à entraver la navigation? Et quels coups portera-t-elle, même à un ennemi, dont elle ne risque de saigner? D'ailleurs, l'invention des chemins de fer est venue mettre bon ordre à la tyrannie maritime qui s'exerçait autrefois et s'est trop longtemps exercée par voie de blocus. Si l'Angleterre et la France entraient aujourd'hui en guerre, de quelle façon la première de ces deux puissances s'y prendrait-elle pour empêcher la seconde de recevoir par Rotterdam ou Hambourg les marchandises qu'elle reçoit, en temps de paix, par Marseille ou le Havre? Le blocus de toutes les côtes de France par des vaisseaux anglais, ce blocus fût-il effectif, n'y ferait rien. Grotius, Vattel, Puffendorf, quand ils rédigeaient leurs savants traités, comptaient sans le génie de Watt! Allons, il en est temps : trêve de vieilleries! Osons rendre la mer à la navigation libre, au travail, à la paix; osons nous dire de notre siècle, et en être. »

Tel a été, en substance, le langage de M. Cobden.

Vous le voyez : ce qu'il s'est étudié avant tout à bien

établir, c'est que l'intérêt de l'Angleterre n'était point lié, ainsi qu'elle le croit, au maintien du droit de blocus dans l'acception la plus large, la plus absolue, la plus rigoureuse du mot. Cette façon d'aborder le problème, dans un pays tel que celui-ci, était en réalité la bonne. l'Angleterre n'est pas sentimentale de sa nature. Les motifs tirés de la philanthropie ne sont pas, en général, ceux qui la touchent. Pour la convaincre, il faut lui montrer clairement ce qu'elle gagne à être convaincue. Dans le cas dont il s'agit, notamment, rien n'était plus indispensable. Car, en touchant aux bases sur lesquelles l'Angleterre a fait reposer jusqu'à ce jour sa souveraineté maritime, M. Cobden tentait, on doit le reconnaître à son honneur, une formidable aventure.

« *Un pouvoir naval comme l'Angleterre,* disait lord Palmerston le 3 février 1862, ne doit abandonner *aucun moyen d'affaiblir ses ennemis sur mer.* » Longtemps avant lord Palmerston, le fameux Pitt, défendant le droit de visite, s'était écrié en plein Parlement : « *Plutôt que de permettre à un pavillon neutre de couvrir la cargaison d'un ennemi, je m'envelopperais dans les plis de notre pavillon et je chercherais la gloire au fond du tombeau.* »

C'est ainsi que pense, que sent et que parle toute l'Angleterre. Jugez de l'audace qu'il faut à M. Cobden pour y dire en public : « Il est temps d'organiser ici, en faveur de la liberté absolue des mers, une agitation analogue à celle de *l'Anti-Corn-League!* »

Qu'une semblable proposition soit faite en Angleterre, et par un Anglais, rien ne montre mieux qu'il y a dans l'histoire une force latente qui se joue de l'égoïsme aveugle des individus. Le discours de M. Cobden, tout défectueux qu'il peut paraître au regard d'un critique expérimenté, est quelque chose de plus qu'un discours, quelque chose de plus qu'un acte : c'est un signe des temps.

XLV.

LA RECONNAISSANCE DU SUD COMBATTUE PAR M. COBDEN.

1er novembre.

Encore un discours de M. Cobden, et très important! Cette fois, c'était à Rochdale, devant ceux qui l'ont envoyé à la Chambre des communes, que le célèbre organisateur de *l'Anti-Corn-League* prenait la parole. La salle, qui peut contenir 3000 personnes, regorgeait de monde. Un grand nombre de manufacturiers étaient accourus. Les ouvriers étaient là en masse. Le maire de la ville occupait le fauteuil. Une vive émotion se peignait sur les visages. M. Cobden allait parler des causes du grand fléau qui s'est abattu sur Rochdale comme sur tant d'autres villes du nord de l'Angleterre, hélas!

C'est un esprit puissant que M. Cobden. Il n'a, il est vrai, ni les aptitudes générales, ni l'éloquence à la fois charmante et subtile de M. Gladstone, ni le génie entraînant de M. Bright, ni la sérénité doucement persuasive de lord Palmerston, ni l'âpre et sardonique talent de M. Disraëli, ni la gravité pénétrante du comte Russell, ni la finesse de M. Milner Gibson; mais, en revanche, de quelle façon souveraine il manie les faits! avec quelle habileté il les présente! Et comme il sait en tirer tout ce qu'ils renferment, à l'appui de sa thèse!

Malheureusement, l'intelligence de M. Cobden est loin d'avoir en étendue, en souplesse, en élévation, ce qu'elle a en force. C'est, par excellence, l'homme d'*une idée*. L'idée est noble, elle est grande, elle est juste; mais

M. Cobden risque souvent de la dépopulariser, faute d'accorder à d'autres idées, qui ont leur valeur aussi, l'importance requise. Quant à moi, j'avoue que j'ai trouvé toujours beaucoup à redire à cette maxime : *Timeo hominem unius libri.* En réalité, toutes les questions s'éclairent les unes par les autres, et je doute qu'on en puisse bien posséder une seule quand on concentre son attention sur une seule d'une manière trop exclusive et trop systématique. Or, c'est en cela que pèche M. Cobden. L'intérêt du commerce, et, pour le faire triompher, la paix quand même, voilà le cercle duquel il lui est absolument impossible de sortir. Ne lui parlez pas de la nécessité, lamentable mais évidente, où un peuple peut se trouver de pourvoir à ses moyens de défense quand il est sous le coup d'une menace permanente de la part de nations voisines ou rivales : les forts, les canons, la poudre, les mousquets, lui font mal au cœur; il n'en veut à aucun prix. Ne lui citez pas le célèbre axiome : *Si vis pacem, para bellum*; pour lui, le procédé à suivre, quand on tient à éloigner la guerre, c'est d'ignorer le péril.

Une fois ceci admis, que les passions humaines n'existent pas et que nous sommes tous des êtres gouvernés par la raison pure, M. Cobden prouve à merveille que, si on échange des produits, on n'aura pas à échanger des coups de canon, et que ce dernier mode de relations est absurde. Mais, quand on vous couche en joue, que faire? Se mettre à auner du drap? Ainsi que le disait plaisamment je ne sais plus quelle feuille d'ici, le lion et le mouton, pour vivre en bonne intelligence, n'auraient, d'après la théorie de M. Cobden, qu'à convenir d'échanger entre eux, l'un le superflu de sa crinière et l'autre le superflu de sa laine. Nul doute que le mouton ne se prêtât à cet aimable arrangement; mais la difficulté est de persuader le lion!

Dans le discours prononcé par M. Cobden à Rochdale,

rien de plus saisissant que la première moitié et rien de moins concluant que la seconde. Et pourquoi? Parce que, dans la première moitié de sa harangue, il n'a pas eu à sortir de sa donnée, ce qu'il lui a fallu faire dans la seconde.

Il est très certain que la détresse des districts cotonniers de l'Angleterre vient de l'application du droit de blocus aux ports de commerce; que l'abolition de ce droit tyrannique et insensé avait été, bien avant la guerre actuelle, proposée par le gouvernement américain et rejetée par le gouvernement anglais; que, conséquemment, l'Angleterre ne fait qu'expier aujourd'hui l'imprévoyance de son égoïste politique. Et il est très certain aussi que la reconnaissance des États du Sud par l'Angleterre ne guérirait rien, ne réparerait rien. Est-ce que le Nord cesserait de bloquer les ports du Sud, une fois le Sud reconnu? Pas le moins du monde. Donc, le coton ne reprendrait pas, dans ce cas, la route que la guerre lui a fermée.

Oh! si la reconnaissance était suivie d'une sommation violente, adressée au Nord, de mettre bas les armes, sous peine d'y être contraint par la force en cas de refus, cette reconnaissance alors aurait un sens. Mais l'Angleterre est-elle préparée à courir semblable aventure? Cette question, il faut le dire, M. Cobden l'a posée avec une grande autorité; et il n'a pas eu de peine à établir que, de la part de l'Angleterre, une guerre déclarée, même en ce moment, à l'Amérique du Nord, serait un acte de folie. Le fait est qu'à une époque où l'Amérique ne comptait guère au delà de 2 500 000 habitants, elle sut tenir tête à l'Angleterre. Que serait-ce donc aujourd'hui? Vainement objecterait-on que le Nord a une guerre civile sur les bras: l'histoire nous apprend quel surcroît d'énergie donne à un peuple, en de telles circonstances, l'horreur de l'intervention étrangère. Quand la France tira de son désespoir la force d'accabler l'Europe coalisée, son sein

n'était-il pas déchiré par la guerre civile la plus cruelle qui fut jamais? La Vendée n'était-elle pas debout et frémissante? La révolte n'embrasait-elle pas tout le Midi? Le feu n'avait-il pas pris à Lyon, la seconde ville du royaume? Et, d'un bout de la France à l'autre, le sol n'était-il pas miné par les complots? Prétendra-t-on que de tels prodiges ne sont possibles qu'une fois? Qui le sait?

Dans sa lutte avec le Sud, le Nord a déployé une force de volonté si indomptable, une étendue de ressources si extraordinaire, qu'il serait bien hardi celui qui tracerait d'avance une limite aux efforts d'un tel peuple, défendant sa vie et saisi de fureur. M. Cobden a eu raison de faire remarquer qu'une intervention armée en Amérique aurait pour résultat inévitable de mettre fin aux divisions de parti qui affaiblissent le Nord et de centupler son élan.

Et puis, si les huit ou dix millions d'habitants qui peuplent la vallée du Mississipi; si les États de Ohio, Michigan, Indiana, Illinois, Iowa, Wisconsin, Minnesota, veulent la continuation de la guerre, sera-t-il donc bien facile à une intervention armée de les atteindre et d'aller, le long d'un fleuve comme le Mississipi, leur imposer la paix? Il est peu probable, en tout cas, que le bon marché de l'entreprise en compensât les dangers; et c'est à peine si M. Cobden a fait une hyperbole, lorsqu'il s'est écrié : « Aller chercher le coton l'épée à la main, grand Dieu! Mais il en coûterait moins de mettre toute la population des districts cotonniers au régime des soupes à la tortue, du vin de Champagne et de la venaison! »

Il est un autre point de ce discours que je crois juste de signaler avec éloge avant d'en venir à ce qui me paraît blâmable. M. Cobden a rudement attaqué lord Palmerston; il lui a reproché de n'être pas du parti à la tête duquel il figure; il a rappelé, non sans amertume, qu'aucune des promesses qui avaient précédé l'avénement du premier ministre actuel au pouvoir n'avait été remplie,

et il a annoncé son intention de rompre avec le gouvernement, si les réformes promises continuent à être regardées comme lettre morte. Ce qui est sûr, c'est qu'effectivement lord Palmerston est un tory appelé, chose singulière, à conduire les whigs. Il en résulte, selon l'heureuse expression de M. Cobden, que les conservatistes sont au pouvoir sans être dans le ministère. Ils ont les bénéfices du pouvoir sans en avoir la responsabilité. Cette situation est plus qu'anormale; elle calomnie les institutions représentatives.

Je remets à une autre lettre l'examen d'une autre partie du discours de M. Cobden.

XLVI.

CE QUI N'INQUIÈTE PAS M. COBDEN INQUIÈTE L'ANGLETERRE.

1er novembre.

Si vous saviez que l'homme qui occupe une chambre voisine de la vôtre prend plaisir à fumer sa pipe sur un baril de poudre, je m'assure que vous vous inquiéteriez quelque peu de ses mouvements. Il aurait beau déclarer qu'il ne pense pas à mal, qu'il n'a pas la moindre envie de faire sauter la maison, que le supposer est absurde, parce que, dans ce cas, il serait la première victime : ou je me trompe fort, ou ces belles déclarations et cette puissante logique manqueraient leur effet, tant qu'il y aurait là le baril de poudre et la pipe allumée.

Eh bien, une armée française d'un demi-million d'hommes prête à se mettre en marche, du jour au lendemain, sur le geste d'un homme, sur un signe de ses yeux, au

premier froncement de ses sourcils, paraît à l'Angleterre un danger tout aussi considérable et non moins imminent que celui dont je viens de parler. Et voilà ce que M. Cobden est incapable de comprendre, aveuglé qu'il est par son idée fixe : la paix quand même dans l'intérêt du commerce libre.

Il fut un temps, et ce temps n'est pas bien éloigné, où M. Cobden, libéral très sincère, refusait décidément sa confiance au régime impérial. Mais M. Cobden est allé en France; il y a été bien reçu par les autorités officielles; des mains complaisantes lui ont ouvert à deux battants les portes des arsenaux; on lui a permis de visiter les chantiers; il a pu surveiller d'aussi près qu'il l'a voulu le mouvement des ports; il est entré en relations avec M. Michel Chevalier; il a causé familièrement avec l'empereur; que dire encore? Il a rapporté de son voyage d'outre-Manche, quoi? une grande chose, à la vérité : un traité de commerce entre la France et l'Angleterre, et un traité de commerce où se trouve consacré le principe cher à M. Cobden, le principe dont le triomphe a été le rêve de sa vie entière, celui du libre échange. Il n'en a pas fallu davantage pour renverser toutes les notions de l'économiste anglais sur l'Empire. Dans Napoléon, il n'a plus vu qu'un disciple.

Aujourd'hui, la confiance de M. Cobden est telle; il croit un libre-échangiste qui porte couronne si incapable de nourrir des pensées guerrières, qu'à l'entendre l'Angleterre devrait, sans plus tarder, raser ses forts, fondre ses canons, licencier sa milice, remplacer ses vaisseaux de ligne par des vaisseaux marchands et se moquer des volontaires. Ce qu'il ne peut pardonner aux Anglais, c'est de se précautionner contre le danger d'une attaque qu'ils regardent, sinon comme certaine, du moins comme possible. Ce qu'il ne peut pardonner à lord Palmerston, c'est de partager à cet égard les défiances de ses compatriotes.

Déjà, à la fin de la dernière session parlementaire, M. Cobden avait rudement pris à partie le premier ministre, qu'il accusait d'entretenir dans les esprits la crainte chimérique d'une invasion, de dépenser l'argent de l'Angleterre en armements inutiles, et de faire servir à sa popularité de ridicules terreurs. Pourquoi tant de millions de livres sterling dépensés pour l'armée, pour la marine, pour les fortifications, pour la défense des côtes? Comme si l'invasion était autre chose qu'un de ces moulins à vent contre lesquels don Quichotte mettait sa lance en arrêt! Comme s'il n'y avait pas folie à supposer possibles des desseins hostiles de la part du libre-échangiste Napoléon! Comme s'il n'avait pas protesté, mille et mille fois, de ses intentions pacifiques! Lui, l'empereur des Français, en venir jamais à tirer l'épée contre l'Anglelerre? A d'autres! Si lord Palmerston affectait de le croire, c'est qu'il avait ses raisons particulières pour cela. Ne trouvait-il pas dans ces frayeurs habilement flattées un moyen commode de couvrir les extravagances de sa politique et de se poser en grand patriote?

Ainsi s'exprimait M. Cobden, à la fin de la session parlementaire, et il ajoutait amèrement : « Lord Palmerston, à lui seul, a coûté au peuple anglais 100 000 000 de livres sterling. Quel que soit le mérite du noble lord, c'est un peu cher! »

Cette thèse, M. Cobden vient de la reprendre dans le discours qu'il a prononcé à Rochdale. Il y combat avec une animation qui n'est pas exempte d'aigreur les inquiétudes qu'a éveillées en Angleterre l'activité imprimée, depuis l'établissement de l'Empire, aux armements de la France; et, selon son habitude, les arguments qu'il range tout d'abord en bataille, ce sont des chiffres.

Après avoir constaté qu'en 1835, sous l'administration de sir Robert Peel et du duc de Wellington, les établissements militaires et maritimes de la Grande-Bretagne ne

coûtaient pas au delà de 12 000 000 de livres sterling par an, M. Cobden fait remarquer que, pour ces mêmes objets, la dépense aujourd'hui est presque triple, c'est-à-dire de 30 000 000 de livres sterling. Et là-dessus il s'écrie triomphalement : « Qu'est-ce à dire ? Est-ce que, d'aventure, le duc de Wellington et sir Robert Peel étaient de mauvais patriotes? »

Eh non, monsieur! sir Robert Peel et le duc de Wellington n'étaient pas de mauvais patriotes. Mais il est une chose qu'il faut bien qu'on vous rappelle, puisque vous l'avez si complètement oubliée.

En 1835, la France était sous un régime constitutionnel. Le Parlement, qui est fait pour parler, parlait. La presse ne portait pas des menottes. Il y avait, de l'autre côté du détroit, une opinion publique qu'on pouvait interroger et qui avait le droit de répondre. Une guerre, à cette époque, n'aurait pu être déclarée qu'après de longues discussions dans les journaux et dans les Chambres. Elle n'aurait pu l'être qu'avec l'assentiment bien constaté du pays. L'Angleterre, par conséquent, avait tous les moyens imaginables de tâter le pouls au peuple français, de savoir d'avance ce qu'il y avait à espérer ou à craindre, de détourner le péril ou de s'y préparer. Elle n'avait pas à redouter les surprises, les coups imprévus. Elle n'était pas exposée à voir un homme, sans autre règle que sa volonté, mettre le feu au monde. Qui ne se souvient de la rapidité foudroyante avec laquelle la France passa de l'état de paix à l'état de la guerre, le jour où l'empereur des Français eut la fantaisie d'apprendre aux Autrichiens comment les zouaves tuaient les gens? Quelques mots durs tombés des lèvres impériales et adressés à l'ambassadeur d'Autriche suffirent pour donner une secousse à l'Europe, et la suite montra qu'elle n'avait pas eu tort de s'émouvoir; car c'est à peine si la foudre suit plus immédiatement l'éclair. Cela eût-il été possible en 1835? Donc, en ce temps-

là, le duc de Wellington et sir Robert Peel étaient parfaitement autorisés à dormir sur les deux oreilles, ce que lord Palmerston croit ne pouvoir faire aujourd'hui sans manquer de prudence.

M. Cobden nie que les Anglais aient à s'alarmer des armements de la France, et lui-même il reconnaît qu'en 1835 la dépense du gouvernement français dans ses chantiers ne fut que de 343 032 livres sterling, tandis qu'elle a été, en 1859, de 772 931 livres sterling. Le progrès vaut assurément qu'on y songe! Il est vrai que, dans l'intervalle correspondant, les efforts de l'Angleterre ont été plus considérables encore, puisque sa dépense dans les dockyards s'est élevée de 376 377 livres sterling à 1 582 112 livres sterling. Mais que résulte-t-il de là? Que l'Angleterre ne recule devant aucun sacrifice pour se mettre en état de défense, tant ses inquiétudes sont vives, tant ses défiances sont profondes. Eh! sans doute. Seulement, la question n'est pas là : ce qu'il s'agit de savoir, c'est si elle a raison, oui ou non, de rester sur le qui-vive. Or il n'y a peut-être en Angleterre que deux hommes, M. Cobden et l'illustre quaker, son ami M. Bright, qui, sous ce rapport, aient une opinion différente de celle de lord Palmerston.

Et la raison en est simple. Un pays où tout est lumière ne saurait se fier à un pays où tout est ténèbres. Un gouvernement qui rend compte et est obligé de rendre compte au monde de ses pensées ne saurait se fier à un gouvernement dont les décisions sont un mystère et dont on pourrait dire que le siége est dans le cerveau d'un homme. Vainement Napoléon prodiguerait-il les assurances pacifiques; vainement M. Cobden se porterait-il garant de la sincérité de ces assurances : il y a ici un fait qui est plus concluant que toutes les déclarations et tous les commentaires : la France est sous le gouvernement d'un seul. Les intentions d'un souverain qui dispose à son gré de

600 000 soldats, fussent-elles pacifiques aujourd'hui, qui oserait répondre qu'elles ne seront pas belliqueuses demain? Voilà ce qui n'inquiète pas M. Cobden, mais ce qui inquiète l'Angleterre. Elle le laisse donc parler; elle l'applaudit même quand il ne la gourmande pas pour sa prudence... Mais ceux qu'elle suit, ce sont ceux qui lui disent, à la manière de Cromwell: *Croyez en Dieu, et tenez votre poudre sèche.*

XLVII.

UN TRONE VACANT; CANDIDATURE DU PRINCE ALFRED.

5 novembre.

La révolution qui vient de s'opérer en Grèce a naturellement produit une vive sensation parmi les Grecs dont la résidence est à Londres. Leur nombre n'est pas fort considérable; mais ils sont en général très actifs, très énergiques, très entreprenants, très *hommes d'affaires*, partant riches. Sous ce rapport, ils forment ici une classe dont l'influence n'est pas à dédaigner. Le commerce des grains et le commerce de transports du Levant étant en partie dans leurs mains, tout ce qui est de nature à affecter la question orientale les intéresse au double point de vue du marchand et du patriote.

Lors de la guerre de Crimée, nul doute que leurs sympathies ne fussent pour la Russie, et ils ne s'en cachèrent pas. Ce fut au point que la Bourse et Marck-Lane s'émurent. Peu s'en fallut que les marchands grecs ne fussent exposés à des violences personnelles, tant ils mirent de vivacité dans l'expression de leurs vœux pour le pouvoir avec lequel le peuple anglais était aux prises! Quelle sera leur attitude, lorsque la révolution de Grèce aura dé-

cidément pris son assiette ? Cela dépendra du tour donné aux événements.

Ce qui est sûr, c'est que les Grecs d'ici se montrent, pour le moment, aussi bien disposés en faveur de l'Angleterre que charmés de voir le trône d'Othon enfin vide. Il ne leur déplairait nullement que ce trône fût occupé par le prince Alfred. Ils considèrent que l'élection d'un prince de la maison royale d'Angleterre, outre qu'elle garantirait le maintien des libertés constitutionnelles dans leur pays, assurerait l'appui moral, sinon matériel, d'une nation puissante aux nouvelles et brillantes destinées qu'ils rêvent déjà pour la Grèce. Ils pensent, de plus, qu'après avoir fait cadeau d'une couronne à un prince anglais, les Grecs seraient mieux venus à insister pour la restitution des îles Ioniennes, que l'Angleterre s'obstine à protéger, bien qu'ils ne se soucient pas, eux, qu'on les protège, et ne cessent de dire :

Mais, moi, si je veux qu'on me batte!

Quoi qu'il en soit, l'idée de la candidature du prince Alfred paraît avoir peu de succès en Angleterre. Et d'abord, l'offre ne paraît que médiocrement flatteuse. J'ai entendu des habitants de cette ville monstre qu'on appelle Londres s'écrier, en haussant les épaules : « Le beau cadeau à faire au fils puîné de notre reine qu'un royaume dont la population égale à peine celle de certaines paroisses de Londres! » Mais là n'est point l'argument sérieux. Ce qui semble préoccuper les esprits, c'est une crainte vague que l'Angleterre, avec le prince Alfred sur le trône de la Grèce, n'arrive à se trouver plus engagée qu'elle ne le voudrait dans l'imbroglio de la question d'Orient.

Ce que l'Angleterre, en effet, désire avant tout et est intéressée à désirer, c'est la conservation de ce pauvre em-

pire turc, que la Russie se tient toujours prête à dévorer. Lorsque, sur les routes méridionales de la Russie, un voyageur anglais rencontre un écriteau indicateur portant : *A Stamboul*, ce qu'il y lit avec un sentiment d'horreur et d'effroi, c'est : *Aux Indes*.

Or, le moment peut venir où protéger à la fois la Turquie et la Grèce, le croissant et la croix, ne sera pas chose facile. Il est impossible que la Grèce, régénérée, n'aspire pas violemment à affranchir du joug des Turcs les Grecs qui peuplent l'Albanie et la Thessalie; et il n'est pas moins impossible que la Turquie consente, à moins qu'on ne l'y contraigne, à l'abandon de ces riches provinces.

Cette situation renferme le principe de difficultés considérables. La preuve, c'est qu'à la première nouvelle de la révolution de Grèce, la Turquie s'est hâtée de faire filer des troupes vers la frontière d'Albanie. Ajoutez à cela que les agents russes ne manqueront pas d'attiser la flamme. Une lutte dans laquelle la Russie, en prenant parti pour les Grecs contre le Turc, aurait l'air de défendre la croix contre le croissant, servirait si bien la réalisation du projet qu'à Saint-Pétersbourg on n'a pas cessé un seul jour, depuis Pierre le Grand, de caresser avec complaisance et de poursuivre! Mais on juge quel serait, dans cette hypothèse, l'embarras de l'Angleterre, intéressée à se ranger du côté de ses protégés les musulmans contre le pays auquel elle aurait donné un souverain, fils de la reine d'Angleterre! Ne vaut-il pas mieux qu'elle se réserve d'agir, le cas échéant, comme elle l'entendra, et de rester les mains libres? Tel est l'aspect sous lequel la question se présente à ceux qui réfléchissent, et de ceux-là le nombre est grand, dans ce pays de liberté.

A la candidature du prince Alfred il est bien d'autres objections encore : sa jeunesse, sa religion, et le traité de 1831, par lequel l'élection d'un prince anglais, russe ou français, est formellement interdite. Mais à quoi bon énu-

mérer les motifs, quand un seul suffit? C'est le cas de rappeler ici, comme le faisait hier le *Daily Telegraph*, l'anecdote d'Élisabeth visitant Falmouth, et dispensant les magistrats de la ville d'exposer les trente-trois raisons pour lesquelles, disaient-ils, ils n'avaient pas ordonné qu'on sonnât les cloches, la première étant qu'ils n'avaient pas de cloches. Bref, le prince Alfred, si l'on ne consulte en cette affaire que l'opinion publique, devra laisser là les Hellènes, et, si une couronne le tente, aller se faire roi ailleurs.

N'y a-t-il pas, du reste, cohue de candidats? N'y a-t-il pas Alexandre Mavrocordato, le héros de Missolonghi, le plus illustre des coopérateurs de Capo d'Istria, et qui, tout âgé qu'il est de soixante et onze ans, n'a rien perdu, assure-t-on, de la vigueur de l'âge mûr? N'y a-t-il pas le prince Gregor Ypsilanti, neveu d'Alexandre Ypsilanti, élu de 1820, et descendant en ligne directe des empereurs de Constantinople? N'y a-t-il pas le duc de Leuchtenberg, fils de la grande-duchesse Marie et petit-fils du czar Nicolas de Russie? N'y a-t-il pas enfin le prince Amédée d'Italie, dont la candidature est activement poussée par un comité gréco-italien, siégeant à Palerme et à Naples, quoique le candidat soit encore imberbe, ayant à peine atteint sa dix-septième année? Voilà certes de quoi choisir, si tant est que les Grecs aient absolument besoin d'un roi, après l'expérience peu encourageante qu'ils viennent de faire!

Car on doit cette justice à Othon, que jamais monarque ne sut mieux s'y prendre pour guérir un peuple du mal de l'idolâtrie; et l'unanimité touchante avec laquelle on a admis ses droits à la retraite est presque un phénomène historique.

Je n'ai pas besoin de vous dire que, de tous les princes dont je viens de dresser la liste, celui dont le choix aurait le moins de chances de plaire aux Anglais est le duc de Leuchtenberg. Il y a deux raisons pour cela.

La première est le lien qui l'attache à la Russie, et cette

première raison me dispense de mentionner la seconde... Mais peut-être aimez-vous qu'on mette les points sur les *i*. Eh bien, le duc de Leuchtenberg a, aux yeux des Anglais, un plus grand défaut que celui d'être le neveu du présent empereur de toutes les Russies; il a celui d'être l'arrière-petit-fils de Joséphine, et de tenir à la famille des Bonaparte. Ce qui rend la chose plus grave, c'est une certaine rumeur qui a couru sur le mariage de ce grand beau jeune homme avec la princesse Anna Murat.

Mais je laisse aux Dangeau de profession le soin d'entrer à cet égard dans de plus amples détails, et j'arrive brusquement au discours que M. Cobden vient de prononcer à Rochdale.

J'ai déjà eu occasion de signaler des passages saillants de ce discours, et si le lecteur n'a pas perdu souvenir de ce que j'ai écrit sur la clôture de la session parlementaire, la lecture de la dernière harangue de M. Cobden a dû le frapper comme ferait la rencontre soudaine d'une vieille connaissance. La vérité est que le pacifique agitateur a tout simplement répété à Rochdale, et presque mot pour mot, Dieu me pardonne! ce qu'il avait dit, il n'y a pas longtemps, dans la Chambre des communes.

Il a reproché à lord Palmerston d'avoir coûté beaucoup, et beaucoup trop à la nation anglaise, il lui a reproché d'entretenir dans le pays de fausses terreurs pour couvrir des dépenses folles; il lui a reproché de puiser sans vergogne dans les poches des contribuables, sous prétexte que la patrie est en danger, et afin de se poser en grand patriote; il lui a reproché de figurer à la tête du parti libéral, lui conservatiste dans l'âme et tory jusque dans la moelle des os; il lui a reproché... Que ne lui a-t-il pas reproché?

Sur tout cela je fais grâce au lecteur de mes commentaires, et me borne à lui signaler un passage du discours en question, qui vaut bien qu'on le médite.

M. Cobden est *unioniste* en ce qui concerne l'Amérique. Il croit au triomphe définitif du Nord, et il l'appelle de ses vœux. Mais son opinion et ses sentiments à cet égard ne sont pas déterminés — il l'a déclaré expressément—par son goût pour les *grands États*. « Les empires que j'aime, a-t-il dit, ne sont pas ceux qui embrassent une vaste étendue de territoire; mais ceux où les facultés de l'homme, en tant qu'homme, sont le plus largement développées. »

En ceci, M. Cobden a cent fois raison.

Qu'ont ajouté, en effet, à l'avoir intellectuel de l'humanité les empires gigantesques de Perse, d'Assyrie, etc.? Qu'on prenne, au contraire, l'Italie au moyen âge, ou la Grèce dans l'antiquité : quels trésors, en fait de science, de philosophie, d'art, de littérature, ces *petits États* n'ont-ils point légués à la famille des nations? La patrie de Phidias, de Platon, de Socrate, d'Aristote, de Périclès, n'a jamais occupé sur la carte qu'une place microscopique; et pourtant quelle place elle s'est faite dans la mémoire des hommes! Oui, ce qui fournit la vraie mesure de la taille d'un peuple, c'est le degré d'intelligence auquel il s'élève; et, plus encore, c'est le respect qu'y obtient la dignité humaine.

Les nations vraiment grandes sont celles qui marchent à la conquête du monde par la hauteur de leurs sentiments, la justesse de leurs idées, l'influence de leur littérature, la sagesse de leurs institutions, et la prospérité durable qui se lie au culte de la justice, inséparable de la liberté. On n'est jamais assez rusé pour être sûr qu'on n'aura pas tôt ou tard affaire à un plus rusé que soi, on n'est jamais assez fort pour être toujours le plus fort : et c'est pourquoi les succès dus à la ruse ou à la force sont éphémères.

Une population d'eslaves, qu'ils soient armés ou non, robustes ou faibles, capables ou incapables de faire parta-

ger à d'autres le fardeau qu'ils portent, est une population d'enfants : il n'y a de peuples véritables que ceux qui se composent d'hommes.

XLVIII.

UN FEUILLET DÉTACHÉ DE L'HISTOIRE DE L'EXPÉDITION MEXICAINE.

7 novembre.

La publication des dépêches envoyées de Vera-Cruz par le général Forey a passé presque inaperçue en Angleterre, autant du moins que j'ai pu en juger. Ce n'est pas que les Anglais ne suivent d'un œil inquiet les mouvements de la France au Mexique ; mais, d'une part, leur attention est plus fortement attirée du côté de Rome ; et, d'autre part, les simples changements de personnes leur semblent d'un intérêt médiocre, sur une scène où les hommes politiques sont tout bonnement des marionnettes qu'on remplace sans autre but que de varier, de temps en temps, le spectacle.

La vérité est que, si les dépêches en question annoncent quelque modification dans les vues du gouvernement français relativement au Mexique, ce n'est que d'une manière fort indirecte. Il ne paraît pas, à s'en tenir à la proclamation du nouveau commandant en chef, qu'on ait abandonné en haut lieu le projet de régénérer le Mexique au moyen du suffrage universel, militairement pratiqué. Aux yeux de certaines gens, ce pauvre Juarez, tout honnête homme qu'il est, a, paraît-il, le défaut énorme de professer les principes d'un libéralisme éclairé et de figurer à la tête d'un gouvernement libéral. Quel est, d'ailleurs, le parti qui le combat? N'est-ce pas celui qui s'appelle le « parti de l'Église » ?

Il est vrai que Padre Miranda est décrit, dans une dépêche du commodore anglais Hugh Dunlop, comme un sombre et cruel fanatique qui a sur les mains une grande partie du sang versé en trahison, au Mexique, par les réactionnaires; il est vrai que le prétendu « parti de l'Église », au Mexique, est un ramas d'hommes que l'ancienne inquisition d'Espagne elle-même aurait désavoués; il est vrai que le héros de ce parti est un homme couvert de sang; il est vrai que c'est par ce parti que fut poussé de tout temps le cri : *Mort aux étrangers !* et que c'est par les violences, les vols, les assassinats de ce parti que fut amenée, l'année dernière, l'intervention collective de l'Angleterre, de l'Espagne et de la France. Mais quels trésors d'indulgence ne méritent pas qu'on tienne en réserve pour leurs peccadilles ceux qui opposent à l'étendard de la liberté, fille du philosophisme, le saint étendard de la religion, telle que Philippe II d'Espagne la comprenait et telle que la servit le duc d'Albe?

Ceci entendu, j'avoue que, quant à moi, j'ai lu avec plaisir les dépêches dont *le Moniteur* a bien voulu dernièrement gratifier la curiosité publique. Il en résulte effectivement : 1° que le général Almonte est enfin mis de côté ; 2° que le comte Dubois de Saligny est condamné aux ennuis d'un rôle subalterne.

Sous ce double rapport, l'opinion a lieu d'être satisfaite, et le gouvernement français peut être félicité en toute conscience.

Et d'abord, rien n'était plus urgent que la destitution du général Almonte, destitution dont il serait juste de savoir gré au gouvernement impérial, alors même qu'elle n'impliquerait aucun changement profond dans sa politique à l'égard du Mexique. Nul n'ignore ce que produisit l'arrivée du général Almonte à la Vera-Cruz, où, de proscrit qu'il était, il prétendit se poser en maître, sous la protection française bien entendu, et comme affidé de l'empereur.

Jusqu'à ce moment, la meilleure entente avait régné entre les commissaires des trois nations. Le général Prim, au nom de l'Espagne; sir C. Wyke et le commodore Dunlop, au nom de l'Angleterre; l'amiral Jurien de la Gravière et M. Dubois de Saligny, au nom de la France, semblaient être tombés d'accord sur la nécessité de ne pas outrepasser le but de l'expédition, qui, aux termes de la convention originaire, était d'obtenir réparation pour dommages causés aux résidents étrangers : rien de moins, mais rien de plus. C'était sur ce terrain que le général Prim avait placé la question, dans une entrevue de lui avec le ministre mexicain, général Doblado, en qui, soit dit en passant, il avait trouvé un homme d'un esprit très cultivé, d'un caractère très conciliant et d'excellentes manières. La réponse du général Doblado aux réclamations présentées par le général Prim avait été fort satisfaisante, et l'impression favorable que le commissaire espagnol en avait reçue, il croyait être parvenu à la faire partager à ses collègues de France aussi bien que d'Angleterre. Déjà des négociations d'une nature éminemment pacifique étaient entamées, et tout annonçait un heureux résultat. Mais voilà que le général Almonte arrive, accompagné du père Miranda. Sa présence, *sous la protection française* sur un sol d'où il avait été banni comme rebelle, était à elle seule une sorte de déclaration de guerre au gouvernement mexicain. Que fait cependant le nouveau venu? Il se met à proclamer bien haut la déchéance du pouvoir avec lequel les trois nations négocient; il se déclare accrédité par l'empereur des Français; il s'annonce comme l'instrument de la régénération du Mexique; il pose carrément la candidature de l'archiduc Maximilien d'Autriche au trône de Mexico, sans prendre souci des Mexicains, qui ne veulent ni de l'archiduc ni d'une monarchie. Là-dessus le commissaire espagnol, général Prim, et les commissaires anglais, sir C. Wyke et le commodore Dunlop, témoignent

leur surprise, pour ne pas dire leur mécontentement; ils protestent contre le but tout nouveau assigné de la sorte à l'expédition entreprise en commun; ils s'en réfèrent aux termes formels de la convention qui lie les trois puissances; ils montrent ce qu'il y a d'étrange à protéger des hommes qui parlent de renverser, glaive en main, un gouvernement avec lequel on négocie et qui est prêt à accorder ce qu'on lui demande; ils insistent sur le renvoi d' Almonte et de ses compagnons. Vains efforts! Un lien difficile à dénouer existe entre les protecteurs et le protégé. L'Espagne et l'Angleterre, ne pouvant rien obtenir, se retirent du concert.

Voilà pour le rôle joué au Mexique par le général Almonte. Quant à celui qu'y a joué le comte Dubois de Saligny, j'ai eu, à cet égard, de fort bonne source, — au fait, il serait impossible d'en imaginer de meilleure, — certains renseignements très intimes, très caractéristiques, très piquants.

Tout d'abord, j'ai à vous dire que le comte Dubois de Saligny doit être considéré comme l'âme des mouvements qui ont amené l'invasion du Mexique.

Que l'hostilité permanente déployée par M. Dubois de Saligny à l'égard du gouvernement mexicain ait eu sa source dans des ressentiments personnels, c'est ce que je n'oserais affirmer; mais il paraît certain que, loin d'être populaire au Mexique, M. Dubois de Saligny, que ce fût sa faute ou non, y avait été à diverses reprises, de la part des beaux esprits du lieu, l'objet d'attaques acérées. Parmi les caricatures à son adresse, celle-là surtout avait dû le blesser, qui le représentait sortant d'une bouteille. Toujours est-il que Juarez et le parti qui l'avait mis au pouvoir n'ont pas eu d'adversaire plus persévérant, plus implacable.

Sir C. Lennox Wyke, envoyé à Mexico par la Grande-Bretagne comme ministre plénipotentiaire, en remplacement de M. Mathieu, montra, lui aussi, beaucoup d'aigreur

et d'intolérance dans les commencements : c'est ce qu'il est impossible de nier quand on a sous les yeux la collection des dépêches relatives au Mexique, que le gouvernement anglais a publiées ; mais cette justice est due à sir C. Lennox Wyke, qu'il ne tarda pas à revenir de ses premières impressions. Un examen approfondi de l'état des choses et des esprits au Mexique lui donna bientôt la conviction que les malheurs qui avaient désolé ce beau pays étaient l'œuvre du parti réactionnaire ; que le gouvernement de Juarez était, après tout, l'expression la plus vraie des vœux de la nation, et le seul gouvernement national qu'elle pût espérer ; qu'au parti réactionnaire étaient imputables tous les excès, tous les brigandages, tous les meurtres dont les étrangers résidant au Mexique avaient eu à souffrir ; et que, s'il était rigoureusement conforme au droit des gens de demander compte au pouvoir existant des méfaits du passé, bien que ce passé ne fût pas le sien, il était en tout cas équitable de ne pas le prendre à la gorge, et, dès qu'il faisait preuve de bonne volonté, de lui donner le temps de se reconnaître.

Quant à l'amiral Jurien de la Gravière, sa conduite, à partir du jour où il mit le pied au Mexique, semble avoir été celle d'un homme bien intentionné, plein de droiture, accessible aux sentiments qui ont leur point de départ dans la conscience, mais d'un caractère faible et désireux outre mesure de ne laisser planer aucun doute sur son dévouement quand même à l'empereur.

Pour ce qui est des dispositions du général Prim, il n'en a pas fait mystère. Lorsqu'il arriva au Mexique, sa grande préoccupation était d'obtenir du gouvernement mexicain les réparations convenables, mais en considérant la force des armes comme le dernier des moyens auxquels on dût recourir. Le général Prim n'ignorait pas combien était enracinée dans le cœur du peuple mexicain la haine des Espagnols, et il pensait avec raison que son devoir

était d'en atténuer les effets, et, autant que faire se pouvait, d'en tarir la source. C'est cette tendance, mal interprétée ou, pour trancher le mot, calomniée, qui a donné lieu à la supposition que le général Prim convoitait le trône du Mexique. Il a lui-même repoussé cette imputation avec une énergie qui me dispense de toute preuve additionnelle.

Ce fut lui, vous vous en souvenez, qui prit les devants, une fois l'expédition collective de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Espagne résolue. Le but de cette expédition, tel qu'il se trouve défini de la manière la plus claire et la plus décisive dans la convention du 31 octobre 1861, était d'obtenir du gouvernement mexicain la réparation de certains faits dont avaient à se plaindre des résidents étrangers, français, anglais et espagnols, — faits de violence et de spoliation dont, par parenthèse, les auteurs n'étaient autres que les Miramon, les Marquez, les Miranda, c'est-à-dire les ennemis mêmes du gouvernement auquel réparation était demandée! De renverser Juarez, de mettre fin à la domination du parti libéral, de substituer le régime monarchique au régime républicain, pas un mot.

La politique de lord Russell était, en effet, opposée de la façon la plus absolue à toute tentative d'intervention dans les affaires intérieures du Mexique, et ces vues du cabinet de Saint-James avaient été adoptées par le cabinet de Madrid. Ce fut conformément à ces données que le général Prim rédigea, en janvier 1862, le projet d'une proclamation qu'il fit agréer, sauf quelques légères modifications, par ses collègues de France et d'Angleterre dans leur première réunion, qui eut lieu le 16 janvier 1862. Le ton de cette proclamation était on ne peut plus conciliant. Toute idée de guerre en était bannie. La paix y parlait son plus doux, et je pourrais ajouter son plus noble langage. Elle fut, comme je viens de le dire, unanimement acceptée, après un débat approfondi et quelques modifications lé-

gères; elle fut conséquemment imprimée, elle fut publiée avec les signatures de tous les commissaires : C. Lennox Wyke, E. Jurien de la Gravière, Hugh Dunlop, Dubois de Saligny et le général Prim, comte de Reuss.

Que croyez-vous qu'il advint? Quelques jours s'étaient à peine écoulés, que le général Prim eut vent de certaines rumeurs étranges se rapportant à M. Dubois de Saligny. Non seulement, assurait-on, le négociateur français désapprouvait en termes formels la déclaration, mais il affirmait n'en accepter en aucune sorte la responsabilité, attendu qu'il ne l'avait pas signée. Mais quoi! elle avait été publiée avec sa signature! Le document, que nul des commissaires n'avait désavoué, était donc un faux! Les rumeurs dont l'écho vague avait frappé son oreille parurent si absurdes au général Prim, qu'il ne fit d'abord qu'en rire. Mais, un jour, comme il causait de la proclamation avec un officier supérieur, le brigadier Milans :

— Elle n'a pas été signée par M. Dubois de Saligny, dit ce dernier.

— Qu'entendez-vous par là? s'écria le général Prim, dont le sang commençait à s'allumer.

— J'entends, reprit l'officier espagnol, que c'est ce que M. Dubois de Saligny a déclaré devant moi.

— C'est trop fort! ce n'est pas possible.

— Si vous en doutez, mon général, le commandant français Roze est là pour confirmer mon assertion; il était présent.

Le commandant français fut interrogé et confirma le récit de l'officier espagnol. Après cela, une explication devenait nécessaire. Elle fut demandée à M. Dubois de Saligny par sir Lennox Wyke et le général Prim. Celui-ci n'eut pas plus tôt aperçu le commissaire français qu'il s'écria impétueusement :

— Est-il vrai, monsieur, que vous avez déclaré n'avoir pas signé la proclamation?

— Sans doute je l'ai déclaré, répondit avec calme M. Dubois de Saligny.

— Quoi ! vous n'avez pas... ?

Les yeux du général espagnol étincelaient, et ses doigts crispés serraient avec force le barreau d'une chaise placée devant lui.

— Mais certainement, continua le commissaire français, je n'ai pas signé cette proclamation. Et vous-même, général, vous ne l'avez pas signée. Et elle n'a été signée par aucun de ces messieurs, désignant du doigt sir C. Wyke et le commodore Dunlop.

— Ah ! je comprends maintenant, monsieur, murmura d'une voix étouffée et avec un sourire amer le général Prim.

Le fait est que la proclamation avait été discutée par tous les commissaires, y compris M. Dubois de Saligny ; adoptée par eux, envoyée à l'imprimerie et publiée ; mais les signatures n'avaient pas été apposées sur le manuscrit.

On me demandera peut-être de qui je tiens ces détails. Eh bien, je les tiens du général Prim lui-même.

XLIX.

LES ANGLAIS ET LES CONFÉDÉRÉS.

20 novembre.

Oh ! combien aisément l'instinct l'emporte sur la raison, même chez les nations les plus éclairées ! S'il est une contrée qui puisse se dire intelligente et réfléchie, c'est à coup sûr l'Angleterre. Dans ce pays, qui a tant à se plaindre du soleil, il existe, en tout cas, un soleil intellectuel dont l'absence se fait rarement sentir, et qui est

prodigue de sa lumière. Quelle inondation permanente de publicité! Que d'esprits appliqués, chaque matin, à fouiller tous les coins et recoins d'une question donnée! Cependant, que l'instinct vienne à parler un peu haut, adieu la logique! adieu la raison! adieu le soleil!

Voyez, par exemple, l'état de l'opinion publique, en ce pays, à l'égard de l'Amérique! Quoi de plus absurde que l'excès des sympathies du peuple anglais pour le Sud? L'Angleterre, qui a détruit l'esclavage dans ses colonies et poursuivi sur toutes les mers les commerçants de chair humaine, se prenant de tendresse pour des propriétaires d'hommes! L'Angleterre, qui tient à la conservation du Canada, accumulant à plaisir contre elle, dans le cœur des fédéraux, des trésors de vengeance! L'Angleterre, qui tremble de voir son gouvernement intervenir entre les deux partis, intervenant par presque tous ses journaux, par presque toutes ses revues, par presque tous ses organes, et s'exposant à souffrir, plus tard, des suites de la neutralité moralement violée de la sorte, sans recueillir aucun des avantages que pourrait lui rapporter une violation officielle, directe, hardie, de cette même neutralité! N'est-ce point là un singulier spectacle? Vainement expliquerait-on par la question tragique des débouchés l'entraînement des Anglais vers le Sud? Ce n'est pas en exagérant de parti pris les succès des confédérés; en s'extasiant à tout propos et hors de propos sur l'incomparable valeur de leurs armées, sur le génie de leurs hommes d'État, sur l'habileté miraculeuse de leurs généraux, sur l'admirable véracité de leurs bulletins, et en parlant avec un mépris systématique des fédéraux, soit qu'il s'agisse de la trempe de leurs soldats, ou de la science militaire de leurs généraux, ou de la capacité de leurs administrateurs et de leurs financiers, ou de la sincérité de leurs rapports; ce n'est pas en approuvant tout quand il est question du Sud, et en blâmant tout quand il est question

du Nord, qu'on donnera du coton à manufacturer et du pain à manger aux ouvriers du Lancashire. D'ailleurs, il y a dans les sympathies qui se manifestent pour le Sud en Angleterre plus qu'un calcul d'intérêt, il y a un entraînement passionné, irréfléchi, et, comme je le disais plus haut, une véritable tendresse de cœur.

Me demandera-t-on d'où cela vient? Cela vient de deux grandes sources qui, en Angleterre, ne sont jamais taries : l'instinct aristocratique et l'égoïsme national. Aux yeux des Anglais, la querelle qui ensanglante le nouveau monde n'est autre chose qu'une lutte entre l'aristocratie anglaise et la plèbe irlandaise ou allemande. Dans les hommes du Sud, ils aiment et admirent, à tort ou à raison, leur propre race; dans les hommes du Nord, ils détestent ce qu'ils considèrent comme un ramas d'étrangers. Pour eux, les *gentlemen* sont dans un camp, et la *canaille* dans l'autre. Et, comme la *canaille* ici est profondément méprisée, surtout par la *canaille*, le sentiment que je décris est, la classe ouvrière exceptée, celui de l'Angleterre.

Inutile que je vous signale ce qu'un instinct semblable a nécessairement d'aveugle, de déraisonnable et d'injuste. Ne vous étonnez donc pas que la nouvelle des victoires électorales remportées dans le Nord par les démocrates sur les républicains, c'est-à-dire par ceux des fédéraux qui pactisent avec l'esclavage sur ceux qui n'en veulent pas ou n'en veulent plus, ait été ici un sujet d'allégresse. Oui, telle est la véhémence du sentiment qui pousse l'opinion publique à prendre parti pour le Sud, que l'Angleterre appuie de ses vœux les démocrates américains, uniquement parce qu'elle croit ceux-ci plus disposés à s'entendre avec les planteurs que le parti opposé.

Et quels sont, je vous prie, — à part cette triste considération, — les titres des démocrates américains aux sympathies de l'Angleterre? Est-ce que ce n'est pas de

leur camp que sont toujours parties, contre elle, les attaques les plus violentes? Est-ce que ce n'est point par eux que la doctrine Monroë a été proclamée avec le plus d'orgueil? Est-ce que ce n'est point dans leurs rangs que se sont trouvés les plus ardents apôtres de l'invasion de Cuba, de la conquête du Canada et de l'annexion du Mexique? Est-ce que ce n'est pas à eux qu'est due l'odieuse et honteuse loi relative à l'extradition des esclaves fugitifs? Je ne sache pas qu'aucun de ces motifs soit de nature à rendre les démocrates américains chers au peuple anglais! Mais, je le répète, il les juge plus disposés que leurs adversaires les républicains à tendre au Sud une main amie : là est le secret.

Mais là aussi est l'erreur.

Aussi passionnément que les républicains, les démocrates veulent le rétablissement de l'union; aussi passionnément que les républicains, les démocrates veulent une nation américaine assez compacte, assez forte, assez puissamment organisée pour faire la loi au vieux monde.

Si l'on en doute, qu'on lise leurs manifestes. Entre eux et le parti opposé, la seule différence est qu'ils aspirent, eux, à rétablir l'union sur la base de l'esclavage, tandis que les républicains aspirent à la rétablir sur la base du travail libre. Est-ce la raison qui porte l'Angleterre à saluer la victoire électorale, vraie ou fausse, des premiers sur les seconds? Grâce à Dieu, il n'est pas un Anglais qui osât avouer cela, et j'ajoute, pour l'honneur de cette grande contrée, qu'il n'en est pas un qui osât se l'avouer à lui-même! Mais la nature humaine est ainsi faite, qu'elle invente pour se tromper, quand elle en a bien envie, toute sorte de beaux prétextes dont elle se paye avec une bonne foi qui serait risible, si elle n'était pas lamentable.

En cette occasion, quoi de plus légitime que le prétexte mis en avant : l'intérêt de la paix? Si les démocrates

l'emportent, leur tolérance à l'égard de l'esclavage rend un rapprochement possible, et quelle âme chrétienne ne se réjouirait à l'idée de voir enfin disparaître le fléau d'une querelle si fatale aux deux hémisphères? Ainsi raisonnent les honnêtes gens qui ont absolument besoin d'être dupes de leur esprit, pour n'avoir rien à démêler avec leur conscience. Et ils ne s'aperçoivent pas : d'abord que leur espoir est chimérique, parce que le Nord ne saurait être amené à un compromis qui serait le triomphe absolu du Sud; ensuite que leur espoir est inintelligent, parce que l'union rétablie au moyen du principe des démocrates ne serait pas un moindre embarras politique pour l'Angleterre que l'union rétablie au moyen du principe des républicains; et enfin, que leur espoir serait immoral, s'ils s'en rendaient exactement compte, parce que l'union rétablie sur la base de l'esclavage assurerait une importance et une durée sinistres à cette possession de l'homme par l'homme, qui est l'opprobre de la civilisation moderne, comme il en est en ce moment le cancer.

Autre singularité, montrant jusqu'à quel point l'opinion publique, en Angleterre, a fait divorce avec la logique dans la question américaine.

Nul doute que la médiation proposée par le gouvernement russe ne soit avantageuse au Sud. En réalité, un armistice, dans les conjonctures présentes, serait la victoire du Sud sur le Nord. Un armistice, en effet, donnerait au Sud, en lui permettant de vendre sa récolte de coton, le moyen d'avoir de l'argent, qu'il emploierait, cela va sans dire, à s'approvisionner d'armes, de fusils, de bateaux à vapeur, de tout ce qu'il lui faut pour continuer la guerre avec vigueur aussitôt qu'elle serait reprise; au lieu que, pendant ce temps, les finances du Nord s'épuiseraient à maintenir sur pied des armements dont le poids les écrase. Les vaisseaux armés du Nord, voilà ce que le Sud redoute, et l'armistice annulerait leur pouvoir

en les condamnant au repos précisément dans l'intervalle requis pour leurs opérations effectives. Charleston serait mis à l'abri d'une attaque, et Galveston renforcé. L'armée étant composée en partie d'artisans détournés de leurs travaux et pressés de les reprendre, l'inaction et l'éloignement du péril tendraient à les désorganiser, tandis que le Sud, nourri par le travail des esclaves, se trouverait en état d'exercer les troupes dont il dispose, et serait prêt, à l'ouverture de la campagne. Tout cela, quelques hommes qui pensent l'ont vu, et le *Spectator* a publié dernièrement à ce sujet un article fort remarquable; mais, chose étrange! c'est ce que ne semblent pas avoir aperçu les amis si nombreux du Sud; et, au lieu d'appuyer l'idée d'une médiation dont leurs protégés seraient les seuls à profiter, ils se sont étudiés à la combattre de leur mieux. Si bien que cette idée est en Angleterre, jusqu'à nouvel ordre, la plus impopulaire qui se puisse concevoir.

Ainsi va le monde!

L.

LE TRONE DE GRÈCE A OCCUPER ET L'OPINION.

25 novembre.

Il s'opère ici dans les esprits, relativement à la question grecque, un mouvement qui mérite de vous être signalé.

Tant que le choix d'un candidat pour le trône de Grèce a paru douteux, l'opinion publique s'est montrée, en Angleterre, presque hostile à la candidature du prince Alfred. L'idée dominante était que, si l'Angleterre semblait appuyer une candidature anglaise, elle renoncerait par cela même au droit d'invoquer contre une candidature française

ou russe les termes du protocole signé, au mois de février 1830, par le prince de Lieven, le comte de Montmorency-Laval et le comte d'Aberdeen, plénipotentiaires de Russie, de France et d'Angleterre; — protocole qui exclut du trône de Grèce tout prince appartenant à la famille régnante de chacune des puissances signataires.

De fait, les chances tout d'abord paraissaient être pour le duc de Leuchtenberg, qui, en sa double qualité de fils de la grande-duchesse Marie et de petit-fils d'Eugène Beauharnais, s'annonçait comme devant être le candidat préféré par le cabinet de Saint-Pétersbourg et celui des Tuileries.

D'un autre côté, la composition du gouvernement provisoire en Grèce n'était pas de nature à rassurer les Anglais. Le président, Dimitri Bulgaris, homme très énergique, très populaire, et l'un des meilleurs orateurs de la Grèce moderne, n'a jamais fait mystère de ses sympathies pour la France et pour les institutions françaises; à tel point même que ses ennemis l'accusent d'être vendu au gouvernement impérial. Constantin Kanaris, qui occupe le poste de premier vice-président, passe aussi pour être très favorablement disposé à l'égard de la France, et plus favorablement encore à l'égard de la Russie, étant natif de l'île d'Ispara, qui appartient encore aux Turcs. Reste le second vice-président, Benizelo Roufos, qu'on peut considérer comme le chef de ce qu'on nomme, en Grèce, le parti anglais. Benizelo Roufos est un homme immensément riche, fort honnête, et fort estimé dans son pays; mais ces avantages ne sauraient contre-balancer ni le talent et la popularité de Bulgaris, ni le prestige que donne à Constantin Kanaris le souvenir, toujours vivant, de ses prouesses navales pendant les guerres de l'indépendance, prouesses qui lui valurent, de la part de Victor Hugo, le surnom de moderne Thémistocle.

Ce n'était donc pas sans raison que l'Angleterre se

défiait du succès de la candidature du prince Alfred, lorsqu'elle fut posée, et, conséquemment, l'opinion publique parla comme le renard de la fable : elle déclara les raisins trop verts et bons pour les goujats, — à condition toutefois que les goujats ne fussent ni russes ni français.

Mais voici que les événements en Grèce ont pris un tour inattendu. L'influence de la France, dont on redoutait si fort les triomphes, a donné à peine signe de vie; les intrigues russes, dont on faisait tant de bruit, ont laissé chaque pavé à sa place, et il se trouve, au contraire, que c'est la candidature du prince Alfred qui a le vent en poupe. S'il faut en croire les correspondances, son nom est acclamé par les clubs; son buste a été couronné de fleurs; il est adoré par anticipation. Heureux jeune homme! Il n'y a vraiment que les princes pour exciter de tels transports d'enthousiasme à si peu de frais.

Quoi qu'il en soit, les choses ayant tourné de la sorte, ne vous étonnez pas si les raisins ont cessé de paraître trop verts. Aussi la candidature du prince Alfred commence-t-elle à obtenir en Angleterre un accueil que les observateurs superficiels, il y a deux ou trois semaines, n'y auraient jamais jugé possible. Une foule d'inconvénients qu'on y voyait ont disparu soudain ou sont estimés de peu d'importance. Encore quelques jours, et la crainte de violer le traité de février 1830 sera dénoncée comme une faiblesse puérile. Déjà les intelligences subtiles concluent des termes mêmes de ce traité que, pris à la lettre, il n'engage à rien. Que dit, en effet, le troisième paragraphe? « Le gouvernement de Grèce sera une monarchie héréditaire, avec succession au trône par ordre de primogéniture. Le gouvernement sera confié à un prince qui ne devra pas être choisi parmi les familles régnantes des États qui ont signé le traité du 26 juillet 1827, et portera le titre de prince souverain de Grèce. » Or, font observer les intelligences subtiles dont je parle, il est absurde de

supposer qu'en rédigeant cette clause, l'Angleterre, la France et la Russie aient entendu s'engager pour toujours, quelles que pussent être, dans un avenir plus ou moins éloigné, les circonstances; quel que pût être le cours imprimé aux événements par une révolution nationale. Lorsque, au moment d'organiser le nouvel État, il fut décidé qu'on n'appellerait au trône de Grèce ni un prince français, ni un prince anglais, ni un prince russe, c'était évidemment en vue de la situation du jour, qu'on connaissait, et non en vue d'une situation future, qu'on ne prévoyait pas et qu'il était impossible de prévoir. Comment imaginer que les trois puissances, lorsqu'elles mirent une couronne sur la tête d'Othon, aient stipulé pour le cas où elle lui serait enlevée? Il aurait fallu alors s'en expliquer, et, sur ce point, le protocole est muet. Il n'y a donc pas lieu de s'y arrêter; et la seule question que l'Angleterre ait à examiner est de savoir s'il est, oui ou non, de son intérêt de passer outre.

Voilà comment raisonnent certaines gens qui, il n'y a pas un mois, demandaient à grands cris l'observation littérale des traités. Aujourd'hui, à les entendre, l'Angleterre céderait à des scrupules ridicules en subissant l'empire de ces chiffons de papier que les diplomates savent si bien déchirer quand l'occasion de le faire impunément leur est offerte; et, comme exemples de la façon dont les choses se pratiquent là où la force règne, on cite l'invasion de Cracovie, le démembrement de la Pologne, l'annexion de Nice et de la Savoie.

Mais l'Angleterre a-t-elle réellement intérêt à laisser le fils de la reine prendre la couronne de Grèce, si elle lui est tendue? C'est là une question sur laquelle les esprits sont encore partagés.

Il est certain que le problème n'est pas sans présenter des difficultés sérieuses. L'extrême enthousiasme subitement allumé en Grèce pour un prince imberbe, qu'on n'y

connaît seulement que de nom, et qui ne professe même pas la religion du pays, serait un enthousiasme imbécile, s'il ne se rattachait à un but national. Et ce but, qui ne le devine? Les Grecs veulent pour roi le prince Alfred, parce qu'ils regardent comme une conséquence inévitable de son accession au trône la restitution des îles Ioniennes. Maintenant, l'Angleterre est-elle disposée à abandonner son protectorat sur ces îles, qui sont grecques, et brûlent d'être réunies à la Grèce? C'est un sacrifice auquel les politiques d'une certaine école consentiraient sans beaucoup de regret, mais que l'opinion publique, à mon avis, n'est pas préparée à faire volontiers.

Ce n'est pas tout. La grande préoccupation de l'Angleterre est de protéger Constantinople contre les Russes. Sauvegarder l'existence de la Turquie est l'*alpha* et l'*oméga* de la politique anglaise. L'Angleterre se trouve donc avoir des intérêts diamétralement opposés à ceux de la Grèce, qui désire et doit désirer ardemment la destruction de la Turquie, pour recouvrer celles des provinces helléniques que le Turc possède encore. Quelle serait, d'après cela, la position d'un prince anglais placé sur le trône de Grèce? Il lui faudrait, ou gouverner les Grecs contrairement à leurs aspirations les plus chères, et courir ainsi les risques d'une impopularité pleine de périls; ou se faire l'homme de la nation, entrer dans ses vues de légitime agrandissement, soupirer comme elle après la réunion sous un même sceptre de toutes les contrées détachées de la Grèce par les usurpations de la force, et entrer ainsi en opposition ouverte avec la politique de la Grande-Bretagne sur un point qui, pour les Anglais, est d'une importance capitale.

Il est vrai que le choix du prince Alfred aurait cela de bon, qu'il empêcherait celui du duc de Leuchtenberg; et aux yeux de ceux qui « ne prévoient pas les malheurs de si loin », c'est là le plus pressé.

Quant au parti républicain grec, on ne s'en occupe

guère ici. Et pourtant, à l'égard de ce parti, le dédain est un singulier acte d'oubli, et pourrait bien être un acte d'imprévoyance. Que l'élément républicain n'ait pas eu place dans le gouvernement provisoire né de la récente révolution, c'est certain; mais cela vient uniquement de ce que l'idée républicaine, très puissante dans plusieurs provinces de la Grèce, dans l'Acarnanie, par exemple, et dans l'Étolie, n'a dans Athènes que peu de partisans. Il serait bon de se souvenir que le mouvement qui a produit la situation actuelle fut d'abord républicain, et resta tel jusqu'au jour où Athènes se leva. Mais Athènes ne se déclara que le 22 octobre; et c'est le 18 que le vieux Grivas, chef reconnu du parti républicain, avait proclamé la révolte à Venitza, ce qui fut imité, le 19, à Missolonghi, et, le 20, à Patras. Depuis, Grivas est mort, et l'on ne saurait nier que sa mort ne soit une perte énorme pour son parti. Cependant l'opinion qu'il représentait n'a pas été couchée en même temps que lui dans son tombeau, et le prince Alfred aurait à compter avec elle s'il devenait roi des Grecs, surtout dans le cas où, s'associant à la politique de son pays natal, il perdrait de vue que le seul parti qui, en Grèce, puisse devenir le parti dominant est celui qui poussera le plus énergiquement à la réunion de toutes les provinces d'origine hellénique.

LI.

RÉFORME ÉLECTORALE EN PERSPECTIVE.

25 novembre.

La réforme parlementaire dans ce pays vient de perdre un de ses plus vaillants champions : M. Thomas Dun-

combe est mort. Dans la Chambre des communes, M. Thomas Duncombe n'occupait certainement point la place assignée aux talents supérieurs. D'un autre côté, ses habitudes, comme ses goûts, l'éloignaient du tracas des affaires; et c'est ce qui a fait dire à un journal tory que dans M. Duncombe vient de s'éteindre la race de ces législateurs dilettanti, autrefois si communs dans la Chambre des communes. Mais qu'il ait toujours figuré au premier rang des partisans de la réforme; que son vote ait toujours été donné à la cause du progrès; qu'on l'ait toujours trouvé à son poste quand il s'agissait de la défendre, et que, dans la voie des améliorations politiques, désirées ou désirables, il soit allé plus loin que lord Russell lui-même, c'est ce que la justice veut qu'on reconnaisse.

Quel successeur lui donnera le corps électoral de Finsbury? Cette question a été abordée mardi dernier dans un meeting d'électeurs libéraux tenu à Pontonville, dans la taverne de Belvedere. Plusieurs noms ont été prononcés, entre autres celui de Charles Dickens, l'éminent romancier, et celui de John Stuart Mill, l'éminent publiciste. — N'est-il pas presque inconcevable qu'un économiste, un philosophe, un penseur, un politique pratique de la force de John Stuart Mill n'ait pas encore eu entrée dans la Chambre des communes? N'y eût-il que ce fait pour montrer la nécessité d'une réforme parlementaire, je crois vraiment qu'il suffirait.

Je disais, il y a quelque temps, que cette question de la réforme parlementaire ici semblait avoir été reléguée au nombre des choses mises en réserve; qu'un grand calme régnait dans les régions ordinairement agitées par la politique, et que la nation anglaise paraissait satisfaite de sa situation présente, au point de ne demander rien de plus. Mais j'ajoutais, si j'ai bonne mémoire, qu'il ne fallait pas prendre ce calme pour de l'engourdissement; que la vie politique pouvait renaître ici d'un mo-

ment à l'autre avec ses aspirations indomptables; que, seulement, le peuple anglais était en train de jouir tout à son aise de ce privilège de la force : la patience, et qu'il en agissait envers le progrès comme envers une puissance qu'il savait à ses ordres, c'est-à-dire à la façon d'un maître qui, avec une superbe nonchalance, donne momentanément congé à son serviteur, bien sûr que, pour le rappeler, il n'aurait qu'un mot à dire.

Je ne m'attendais pas à voir se vérifier sitôt la justesse de cette appréciation. Car voilà que les populations des grandes villes commencent de toutes parts à demander ce que certains politiques les croyaient disposées à ajourner indéfiniment. Que disait le *Times*, il y a quelques mois? Son grand argument contre toute idée de réforme parlementaire était que le peuple ne réclamait rien de semblable, et qu'il était ridicule de s'obstiner à offrir aux gens un cadeau dont eux-mêmes ne voulaient pas. Le *Times* fera bien aujourd'hui de recourir à quelque autre genre de logique : celle sur laquelle il s'appuyait, il y a quelques mois, d'un air si triomphal, ne serait plus de mise en ce moment : le mouvement vers la réforme a repris son cours, il n'y a pas à en douter, et la preuve, c'est le grand meeting qui, lundi dernier, a eu lieu à Leeds dans la salle de l'hôtel de ville.

Là se trouvaient réunis environ 280 délégués, venus de tous les points du pays et représentant de puissantes villes, telles que Manchester, Birmingham, Newcastle, etc.

Des invitations avaient été adressées au comte de Carlisle, au comte Russell, à lord Londesborough, au comte de Grey et Ripon, à MM. Bright, Cobden, Stansfeld et autres personnages politiques bien connus pour leur adhésion au principe de la réforme parlementaire. Malheureusement, des motifs divers ont empêché plusieurs des invités de répondre au désir qui leur était manifesté.

M. Bright, par exemple, s'est excusé sur des engage-

ments impossibles à rompre; M. Cobden, sur la nécessité d'éviter le renouvellement d'une attaque de bronchite, dont il a eu tout récemment encore à souffrir; lord Russell, sur la crainte d'altérer par une sorte d'intervention officielle ce caractère de spontanéité si propre à donner du poids à l'expression des vœux populaires. Quelque légitimes que soient ces raisons, on ne peut nier que l'absence d'hommes aussi haut placés dans l'opinion que M. Bright, M. Cobden et lord Russell n'ait ôté au meeting un peu de son importance. En tout cas, il est certain qu'elle a fourni aux ennemis de la réforme un prétexte dont, faute de mieux, ils se sont avidement emparés. En réalité, cependant, l'essentiel était que les personnages auxquels on s'était adressé donnassent un témoignage public, incontestable, éclatant, de leur adhésion à ce qui faisait l'objet du meeting, et, sous ce rapport du moins, leurs réponses n'ont rien laissé à désirer.

Tous, ils sont contre ce qu'on pourrait appeler l'exclusion en masse de la classe ouvrière.

Comment ne pas reconnaître, en effet, qu'il y a là et une grande injustice et un grand danger? Ceux dont le travail contribue dans une proportion si large à la création de la richesse publique, ceux qui ont à payer leur part de l'impôt, ceux qui, à une heure donnée, peuvent être appelés à défendre leur pays au péril de leur vie, n'ont-ils donc aucun droit à sauvegarder, aucun intérêt à défendre, et ne sont-ils bons à jouer, dans les drames politiques, d'autre rôle que celui de spectateurs? Celui-là, qu'il le sache ou non, est dégradé, qui souffre que, sans le consulter, on dispose souverainement de sa destinée; et, le jour où il vient à s'en apercevoir, c'en est fait : il faut, ou lui céder son dû, ou se résoudre à l'avoir pour ennemi. Même en admettant — supposition monstrueuse — que l'intérêt de la propriété est plus digne de la protection des lois que ces intérêts de cœur, d'affec-

tion, de famille, de dignité personelle, qui ont tant de place dans la vie, l'exclusion de la classe ouvrière n'en resterait pas moins sans excuse. Selon les calculs de M. Baines, peu suspect d'exagération en ces matières, le revenu annuel des ouvriers anglais, en salaires, peut être estimé à 280 000 000 livres sterling, et leur propriété, en meubles, habits, instruments de travail, fonds déposés dans les banques d'épargne, ou placés dans les sociétés coopératives, à 500 000 000 livres sterling! Est-ce donc là un *intérêt de propriété* si méprisable qu'il ne vaille pas la peine qu'on s'occupe de le sauvegarder?

Et remarquez qu'en Angleterre, les adversaires du progrès objecteraient bien en vain l'inconvénient d'accorder le droit de vote à des gens incapables de l'exercer, faute de lumières suffisantes. Outre que le nombre infini d'ouvrages et de brochures à bon marché se trouve avoir répandu ici l'intelligence des choses politiques à un degré inconnu en France, le succès des « Trades unions » et des « Cooperative societies » a révélé dans les membres de la classe ouvrière une clairvoyance, un esprit de suite, des habitudes d'ordre et des qualités administratives qui ne permettent plus le moindre doute sur leur aptitude à intervenir, comme électeurs, dans la gestion des affaires publiques.

D'après cela, vous serez peut-être surpris que l'extension du suffrage ne soit pas devenue plus tôt le sujet de la préoccupation générale. Voulez-vous savoir pourquoi? La raison est curieuse, et vos lecteurs ne sauraient trop profondément la méditer. C'est que le système parlementaire, tel qu'il fonctionne ici, n'a jamais encore, quoique portant en lui tous les genres d'injustice, produit aucune injustice criante. L'abus s'est fait tolérer parce qu'il s'est fait, à tout prendre, faiblement sentir. Sous beaucoup de rapports, la Chambre des communes est loin d'avoir bien mérité du peuple, mais enfin elle ne lui est jamais appa-

rue comme un instrument d'oppression. Le changement n'a pas été demandé plus tôt parce qu'on n'a pas ressenti les maux qui pouvaient porter les esprits à soupirer après ce changement.

Mais ceci, autant et plus que le reste, veut être expliqué. — L'explication? Elle est, dans l'existence d'une presse libre. Oui, la liberté de la presse, voilà ce qui a servi de contre poids aux vices du système parlementaire exclusif, ici en vigueur; voilà ce qui a empêché ces vices d'enfanter leurs conséquences naturelles; voilà ce qui a fourni au peuple le bouclier que la législation électorale lui refusait. Dans la presse libre, il a eu sa Chambre des communes, où sa voix a toujours pu retentir, et dont les portes sont toujours restées ouvertes à deux battants. Résultat remarquable, et qui montre assez combien la liberté de la presse est désirable! Sans elle, les meilleures institutions courent risque de péricliter. Avec elle, les plus mauvaises ont de quoi se faire pardonner longtemps.

Voici donc le char de la réforme électorale lancé. Sur l'étendue des concessions à exiger, les avis diffèrent. Les uns vont jusqu'au suffrage universel; les autres insistent sur une extension de suffrage graduelle et prudente. La probabilité est que tous s'accorderont à réclamer le moins, de peur de tout compromettre. On ne saurait effectivement, dans une entreprise de ce genre, se dispenser de consulter un peu le tempérament de la Chambre des communes, de qui dépend la décision, et l'on ne doit pas perdre de vue que demander une réforme parlementaire au parlement, c'est prier la maladie de se faire médecin.

Du reste, le pays, une fois placé sur la pente de l'extension graduelle du suffrage, aura bientôt descendu cette pente jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'au suffrage universel. C'est ce que les tenants du passé comprennent à merveille, et ce qui les effraye. Ils voient déjà en pensée la

prépondérance politique passant tout d'un coup des classes aristocratiques aux classes ouvrières, et la démocratie s'installant victorieuse dans un pays où le règne des inégalités sociales s'était jusqu'à ce jour maintenu paisiblement. De là, contre M. Bright, le plus actif initiateur du mouvement, des haines qui s'épanchent en noires injures. Mais, s'il a devant lui d'âpres adversaires, il a derrière lui, en revanche, des auxiliaires bien résolus à le soutenir envers et contre tous. Et, quant à lui personnellement, il n'est homme ni à reculer ni à fléchir.

Il est certain que le suffrage universel, en Angleterre, déplacerait d'autant plus sûrement et plus vivement le pouvoir, qu'il introduirait dans l'arène politique une classe qui, indépendamment de la force résultant du nombre, y apporterait celle d'une organisation toute faite. Les « Trades unions » ont donné à la classe ouvrière de telles habitudes de discipline, qu'elle pourrait, en des circonstances données, se mouvoir comme un seul homme ; et l'on conçoit de reste que les partisans du régime actuel pâlissent à l'idée d'une élection conduite comme une grève.

Et ce ne sont pas seulement — pourquoi en ferais-je mystère ? — les partisans du régime actuel que cette perspective inquiète. Je connais des hommes sincèrement dévoués au peuple qui se demandent avec un certain trouble si un déplacement brusque, absolu, sans contre poids, du pouvoir politique ne risquerait pas de mettre en péril la liberté, par la substitution de la souveraineté pure et simple du nombre à la souveraineté combinée des titres et de la richesse.

En France, il faut bien le dire, beaucoup de gens ont, sur la nature de la démocratie, les idées les plus fausses et les plus dangereuses. Ils croient la souveraineté du peuple fondée là où le suffrage universel est établi, sans songer que l'excellence du suffrage universel dépend en très grande partie de la perfection de son mécanisme. Se-

lon que le suffrage universel est bien ou mal organisé, ses résultats peuvent être, ou extrêmement salutaires, ou déplorables.

Mais, indépendamment même de la question d'organisation, il importe de bien comprendre que, dans toute société divisée en intérêts qui se font la guerre, le suffrage universel n'est pas, comme on a coutume de le dire, le *gouvernement du peuple par lui-même*, mais, ce qui est bien différent, le *gouvernement d'une partie du peuple par un autre partie du peuple plus nombreuse.* Car, dans le vrai vocabulaire de la démocratie, dans le langage qu'ont parlé nos pères pendant la révolution française, le *peuple*, c'est, non pas le *plus grand nombre des citoyens*, mais *l'universalité des citoyens.* Si la légitimité du gouvernement du plus grand nombre ne se fondait pas sur la supposition que, par ce genre de gouvernement, l'intérêt de tous a chance d'être mieux servi, en quoi le droit des plus nombreux serait-il plus légitime que le droit du plus fort? Et s'il arrivait que, faute de garanties suffisantes, la liberté du petit nombre succombât, en quoi l'oppression sous la forme d'un chiffre serait-elle plus respectable que l'oppression sous la forme d'un coup de massue?

La légitimité du pouvoir du plus grand nombre repose sur cette présomption, que c'est du côté de la majorité que se trouvent la raison et le bon droit. Mais, comme il y aurait folie à donner à cette présomption l'autorité qui s'attache à la certitude; comme il est prouvé que les majorités sont loin d'être infaillibles; comme il y aurait péril suprême à les saluer telles, il est essentiel que, tout en s'inclinant avec respect devant leur pouvoir; que, tout en exécutant avec soumission leurs décrets, on ne néglige pas les moyens de garantir la minorité et de les garantir elles-mêmes contre leurs erreurs possibles, le pouvoir devant être toujours assez fort pour faire que la raison l'emporte,

et ne devant jamais être assez fort pour l'emporter sur la raison.

Voilà les réflexions que suggère ici aux intelligences les plus élevées parmi les amis du peuple l'avénement prévu de la démocratie. J'ai déjà eu occasion de parler en passant du beau livre que M. John Stuart Mill a publié, il y a quelques mois, sur les véritables principes du gouvernement représentatif: rien de plus frappant que l'émotion avec laquelle il proclame l'absolue nécessité d'assurer à la minorité, dans un gouvernement représentatif digne de ce nom, une représentation réelle et proportionnée à la place que cette minorité occupe dans le pays : « De ce que la majorité, dit-il, doit l'emporter sur la minorité, suit-il que la minorité doive être comptée pour rien ? De ce que la minorité est tenue d'obéir, suit-il qu'on lui doive enlever le droit de se faire entendre ? » Et, reprenant les idées de M. Thomas Hare, il propose que chaque citoyen soit appelé à choisir le candidat qu'il préfère, non dans tel ou tel district électoral, mais dans tout le pays. Je regrette que le défaut d'espace m'empêche d'exposer, d'ores et déjà, le caractère, le mécanisme et les conséquences de ce système: j'y reviendrai. Il a été dicté par le même sentiment qui animait Rousseau lorsqu'il posa le problème social en ces termes : « Trouver une forme d'association qui défende et protège de la force commune chaque associé, et par laquelle chacun, s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant. » Formule admirable, et, qui selon moi, le serait plus encore si, à la place des quatre derniers mots, Rousseau avait écrit : « et par là devienne libre !

LII.

LES ÉLECTIONS EN ANGLETERRE AVANT LE « REFORM BILL ».

I

27 novembre.

Puisque j'ai parlé de réforme parlementaire, quelques mots sur la façon dont les élections se pratiquent ici ne seront pas de trop.

Mais, d'abord, comment les choses se passaient-elles avant le *Reform Bill*.

C'est une histoire où la comédie se mêle étrangement au drame que celle du régime électoral tel qu'il existait en Angleterre avant le fameux bill de réforme de 1832. Alors, comme aujourd'hui, il y avait les députés élus par les comtés, les députés élus par les bourgs (*boroughs*), les députés élus par un certain nombre de cités, et les députés élus par les universités d'Oxford, de Cambridge, de Dublin, et, alors comme aujourd'hui, la chambre basse (*Lower House*) était censée représenter « toutes les communes d'Angleterre »; mais qu'il y avait loin, grand Dieu! de la fiction à la réalité!

En ce qui touche les comtés, ils avaient cessé d'exprimer, à partir du règne de Henri VI, la volonté du peuple; car — chose curieuse! — ce suffrage universel dont le fantôme fait de nos jours tant de peur à M. Disraeli, à M. Whiteside et à leurs pareils, il fut pratiqué dans les comtés jusqu'au règne de Henri VI. C'est ce que prouve l'acte même par lequel, à cette époque, le droit d'élire

des chevaliers de comtés (*Knights of the counties*) fut restreint aux francs tenanciers possédant un revenu de 40 shellings (50 fr.); et cela, était-il dit, à cause du nombre très considérable, énorme, excessif (*very great, outrageous, and excessive*) des gens du peuple qui prenaient part aux élections.

Quant aux bourgs et aux villes, le droit de voter leur avait été anciennement accordé par les rois en pur don. C'était un privilège, privilège dont plusieurs bourgs pauvres demandèrent qu'on les débarrassât, lorsque c'était l'usage de payer l'élu sur la bourse de l'électeur, et qu'ils supplièrent qu'on leur rendit, lorsque ce fut l'usage des membres du parlement de pourvoir à leurs propres dépenses.

Au surplus, dans les villes où il y avait une corporation ou corps constitué par une patente royale, c'était la corporation, et non la population, qui était représentée. A dater des Stuarts, le droit de voter n'appartint, dans les villes, qu'aux *burgesses* et aux *freemen*. Dans quelques-unes, ceux-là furent ajoutés au nombre des électeurs qui, possesseurs d'une maison et résidant dans la localité, payaient le *scot and lot*, c'est-à-dire les taxes locales et les taxes générales.

Rien de plus absurde, et je pourrais ajouter de plus comique, que la disproportion établie par l'ancien système entre la représentation et la population. Pour ce qui est des comtés, cette disproportion, quoique frappante, n'était pas du moins monstrueuse, le nombre des *knigts* à élire étant en général de deux par comté; mais en ce qui regarde les cités, les bourgs surtout!... D'un rapport de 1790, il résulte que, dans ce temps-là, la cité de Londres, avec 500 000 âmes, n'avait que quatre représentants. Et savez-vous combien en avait le comté de Cornouailles, dont la population ne s'élevait qu'à 175 000 habitants? Quarante-quatre! En cette même année 1790 375 votants, distribués en trente bourgs, n'envoyaient pas à la Chambre

moins de soixante membres! Le député qu'élisait Tiverton était élu par quatorze votants, et celui qu'élisait Tavistock était le mandataire de dix électeurs!

Dans cette énumération, le bourg de *Old Sarum* mérite une mention honorable. Au temps d'Henri VII, c'était un endroit absolument désert, et, au temps du *Reform Bill*, c'était un bourg composé de cinq ou six masures habitées par une douzaine de personnes. Il n'en avait pas moins l'insigne honneur d'être représenté, dans la Chambre des communes, par deux membres que désignait généralement l'homme d'affaires du propriétaire du lieu ou son domestique. Si cela vous étonne, que direz-vous donc de cet autre bourg qui, après avoir été englouti par la mer, continua d'être représenté? Le propriétaire de la plage s'embarqua, lui quatrième, et l'élection se fit dans un bateau, en pleine mer. Cette scène me plaît assez; mais j'aime mieux encore celle que le lord avocat raconta en 1831 comme s'étant passée, de mémoire d'homme, à Bute, en Écosse. Vous figurez-vous une assemblée électorale composée, outre le shériff et le fonctionnaire chargé d'enregistrer les votes, d'UN électeur? Ce brave homme, ainsi qu'il convenait, prit le fauteuil, fit gravement l'appel d'usage, répondit à son propre nom, se donna son suffrage, proposa sa nomination, appuya le préopinant, mit aux voix, et fut élu à l'unanimité.

Deux mots maintenant sur la corruption électorale, qui régnait souveraine.

Là où les intérêts étaient divisés, il fallait compter avec les électeurs; mais la manière de reconnaître leur droit, dans ce cas, consistait à acheter leur vote. Vainement ces ignobles marchés étaient-ils défendus par la loi: pour éluder la loi, on n'avait pas même à s'ingénier sur le choix des moyens; les prétextes les plus grossiers suffisaient. On payait les électeurs comme agents, comme messagers, comme porte-bannières, que sais-je encore? Ou bien on

leur achetait leur vote, déguisé sous la forme de quelque autre marchandise.

Inutile d'ajouter que c'était toujours à des prix exorbitants, témoin la somme de 800 liv. st. (20 000 fr.), donnée en 1790 pour un groseiller! En 1784, l'élection de Westminster ne coûta pas à Fox moins de 18 000 liv. sterl. (45 0000 fr.); et Albany Fonblanque parle d'une élection dans le Leicestershire qui, ayant été fort contestée, eut pour résultat permanent de faire peser une rente annuelle de 15 000 liv. st. (375 000 fr.) sur la succession du candidat élu!

Tels étaient les abus monstrueux sur lesquels il y avait à porter la cognée, quand sonna l'heure du *Reform Bill*. Ont-ils entièrement disparu ? C'est ce que j'examinerai demain.

II

28 novembre.

Le *Reform Bill* de 1832 a certainement amélioré, sous plusieurs rapports, l'état actuel des choses. Toutefois, d'énormes abus subsistent encore. Les whigs, qui avaient le pouvoir en 1832, firent main basse sans pitié sur ceux des « bourgs pourris » qui étaient sous la dépendance du parti tory; mais ils se montrèrent fort indulgents à l'égard de ceux qui étaient sous leur propre dépendance. Le droit d'envoyer un député au parlement, après avoir été retiré à de petites localités insignifiantes qui ne devaient pas en jouir, fut accordé à des villes considérables qui, telles que Manchester et Birmingham, n'en jouissaient pas, et de vastes comtés, tels que ceux de Cheshire, de Lancashire, de Surrey, de Cornouailles, obtinrent chacun quatre représentants, au lieu de deux; mais on se garda bien de toucher à l'arche sainte du suffrage *restreint*. Un cercle fut tracé autour de la corruption électorale,

mais elle ne fut point frappée au cœur, et, aujourd'hui encore, l'influence de l'argent pèse d'un poids très lourd sur la liberté des élections.

Par le bill de réforme, 56 bourgs, dont la population ne s'élevait pas en 1831 à 2 000 âmes pour chacun d'eux, et qui, tous ensemble, nommaient jusqu'à 111 membres de la Chambre des communes, se virent retirer tout à fait l'injuste et exorbitant privilège dont ils jouissaient.

Dans 30 bourgs, contenant chacun une population de moins de 4 000 âmes, le droit d'envoyer deux membres à la Chambre fut réduit à celui d'en envoyer un seul. Ce droit de nommer un député fut donné à 22 bourgs nouveaux, contenant chacun une population de 12 000 âmes et au-dessus. En Écosse, le nombre des représentants des villes fut élevé de 15 à 23. En Irlande, de nouveaux bourgs furent créés, et le droit de nommer 2 députés au lieu d'un fut accordé à 45 villes considérables, et, de plus, à l'université de Dublin.

Ces changements constituaient un progrès réel; mais ils n'ôtent rien de leur force aux considérations qui militent en faveur d'un progrès plus étendu et plus réel.

Ces considérations, quelques chiffres les mettent vivement en lumière.

Et d'abord, rien de plus inique, rien de plus absurde, que la distribution du pouvoir électoral. Que répondre à M. George Wilson constatant qu'il y a dans la Chambre des communes 330 membres — la majorité — qui sont élus par 160 000 ou 170 000 votants seulement, sur plus d'un million d'électeurs entre les mains de qui repose le droit électoral dans les trois royaumes? et que Lancashire et West Riding n'envoient pas plus de 45 membres au parlement, bien que leur population égale celle de 18 comtés, qui sont représentés dans la Chambre des communes par 167 membres? et que les deux membres qu'envoie Thetford représentent seulement une population de 4 000 ha-

bitants, et sont nommés seulement par 216 électeurs, tandis que M. Baines, député de Leeds, représente une population de 200 000 habitants et est nommé par 7 000 électeurs ?

Autre vice capital : la limitation du suffrage.

Dans les comtés, le droit de voter appartient exclusivement :

1° A ceux qui ont une propriété rapportant un revenu annuel de 40 shellings (50 fr.);

2° A ceux qui ont la jouissance viagère d'un domaine dépendant d'un manoir et rapportant un revenu annuel d'au moins 10 livres sterling (250 fr.);

3° A ceux qui occupent, comme locataires ou fermiers, une propriété d'un rapport de 10 livres sterling, si le bail originaire n'était pas de moins de soixante ans, et d'un rapport de 50 livres sterling (1 250 fr.), si le terme du bail originaire n'était pas de moins de vingt ans.

Dans les cités et les bourgs, il faut, pour avoir le droit de voter, être propriétaire ou locataire d'une maison d'un revenu annuel de 10 livres sterling, à moins qu'on ne jouisse du privilège de la *franchise* ou de celui de la *bourgeoisie*, c'est-à-dire à moins qu'on ne compte parmi les *freemen* ou les *burgesses*.

Ainsi, c'est la propriété qui est le signe de la capacité politique et la base du pouvoir électif.

Or, comme limitation du suffrage, voici ce qui en résulte. Les conditions restrictives mises en Angleterre au droit de suffrage donnent, exprimés en chiffres, les résultats suivants :

Nombre des députés	658
Nombre des électeurs	1 269 173
Population	28 893 061

Ainsi, chez un peuple libre, éclairé, ami de l'ordre, le pouvoir d'élire les 658 personnages chargés de représen-

ter la nation se trouve concentré entre les mains d'environ 1 000 000 d'hommes sur une population de près de 30 000 000.

Lord Brougham, qu'on n'accusera pas d'être un utopiste et un révolutionnaire, n'hésite pas à qualifier de grosse absurdité (*gross absurdity*) cette idée d'attacher à la fortune immobilière l'exercice des droits politiques. Il demande en vertu de quelle logique on accorde au tenancier d'une masure dont le loyer est de dix livres sterling par an un droit dont est privé l'homme qui possède 1 000 000 de livres sterling dans les fonds publics? Et puis, si le fait d'acquérir de la fortune est une mesure de capacité politique, cette preuve une fois administrée, tout devrait être dit, et l'électeur devrait toujours rester tel (*once a voter always a voter*): pourquoi donc un homme riche, en cessant de l'être, est-il dépouillé de son droit? L'inconséquence est flagrante.

Au reste, je n'en finirais pas si je voulais énumérer une à une toutes les anomalies du système électoral anglais. Qu'il me suffise de faire remarquer ce qu'il y a d'étrange à accorder un droit de représentation, non pas aux hommes, mais aux champs, aux prés, aux arbres, aux pierres et aux bêtes! Car ce n'est point la population qui est représentée en Angleterre, c'est le sol; et, quand je dis le sol, j'entends telle ou telle partie du sol, privilégiée nul ne sait pourquoi ni comment. Quelques chiffres qui se rapportent à l'année 1857, mais que je ne suppose pas avoir subi aucune altération importante en ce qui touche leur valeur proportionnelle, donneront une idée de la façon dont la souveraineté électorale se distribue ici.

Dans le Yorkshire, il y a trois bourgs dont chacun envoyait deux membres au parlement, savoir :

Knaresborough,	population électorale,	212
Richmond,	id.	340
Ripon,	id.	353
	Total...	905

Or, les trois «Ridings» d'York, lesquels envoyaient au parlement le même nombre de membres, ne comprenaient pas moins de 56 176 électeurs, savoir :

East Riding,	population électorale,	7 538
North Riding,	id.	11 319
West Riding,	id.	37 309
	Total...	56 176

En d'autres termes, il est tel Anglais, parmi ceux qui sont censés composer le *souverain*, qui est cinquante fois plus *souverain* que tel autre !

Je laisse maintenant à penser quelle doit être l'influence de certains riches propriétaires et hauts seigneurs sur des corps électoraux de quelque deux cents électeurs ! Et ne croyez pas que cette influence s'exerce dans l'ombre, avec précaution, d'une manière pudique.

Voici à ce sujet un document curieux.

Certains électeurs du comté de Londonderry, s'étant avisés, il y a quelques années, j'ignore par suite de quelle lubie, de vouloir voter selon leur goût, en demandèrent la permission en ces termes au marquis de Waterford, leur seigneur et maître :

« Les pétitionnaires, convaincus que Votre Seigneurie est attachée de cœur à ses tenants, prennent la respectueuse liberté de lui demander la permission de voter, aux prochaines élections, conformément aux inspirations de leur conscience, et ils supplient Votre Seigneurie de vouloir bien donner ordre à son agent de les protéger dans le religieux et fidèle exercice de leurs droits électoraux. Plusieurs land-lords, dans ce comté, en ont fait autant. La demande d'une pareille faveur étant toute raisonnable, les « tenants » de Votre Seigneurie espèrent qu'ils ne seront pas refusés et ont, en conséquence, nommé pour se rendre en députation auprès de Votre Seigneurie MM., etc. »

Réponse :

« Ashbrook, 3 avril.

» Monsieur, le marquis de Waterford me charge, tout en vous accusant réception de votre lettre et de la note envoyée par quelques-uns de ses tenants dans ce comté, de vous dire que son désir est qu'ils votent pour M. Clark et sir H. Bruce.

» Votre dévoué,

» J.-B. BERESFORD. »

Quant à la manière dont les élections se pratiquent, le spectacle serait infiniment curieux s'il était plus nouveau. Mais l'avalanche des professions de foi qui roule en pareille circonstance sûr la tête des électeurs ; l'inondation de placards et de discours qu'ils ont à subir ; les savantes manœuvres financières des candidats, aidées au besoin par le regard caressant et les douces paroles de leurs femmes ou de leurs filles ; les « canvassers » ou solliciteurs courant de rue en rue quêter des votes, et épuiser, en faveur du patron qui les paye, une éloquence qui bien souvent sent le porter ou l'ale ; les cabarets remplis de buveurs célébrant, pinte en main, les vertus du citoyen de leur choix, à ses frais ; les moyens de transport fournis à l'électeur retardataire ou paresseux par la prévoyance prodigue du futur élu ; les acclamations assourdissantes luttant de puissance, au pied des hustings, avec des grognements qu'ont accompagnés quelquefois d'irrévérents projectiles ; ces innombrables rencontres où l'on verse des torrents... de bière ; ce mélange inconcevable de corruption et de passion, de vénalité et de patriotisme ; ces hommages que la ploutocratie rend à la potocratie, tout cela n'a rien de bien neuf en Angleterre.

D'ailleurs, si le voyageur s'en amuse, le philosophe s'en

attriste. Et que serait-ce, si je vous racontais ici, en détail, les scènes de désordre et de violence auxquelles donnent lieu quelquefois les élections vivement contestées: par exemple, celle qui eut lieu, il y a quelques années, à Kidderminster; et où l'on vit les adversaires du candidat préféré, M. Lowe, lui livrer bataille, à lui et à ses partisans, une vraie bataille, parbleu! les femmes portant dans leurs tabliers les pierres que messieurs leurs maris avaient à lancer?

Pour ce qui est de la corruption électorale, je n'ignore pas que, par le *Corrupt practices act*, on a cherché à y mettre un terme; je sais que les tentatives de corruption entraînent, quand elles sont bien constatées, la privation du droit de suffrage; je ne nie pas qu'il n'y ait un *election auditor* chargé de contrôler les dépenses faites en vue de l'élection; je reconnais enfin que le parlement a, pour cause de vénalité, cassé des élections et même mis en interdit des collèges: témoin les quatre bourgs auxquels le droit de suffrage a été retiré depuis 1852. Mais ce que je sais aussi et ce que je dois à la vérité de dire, c'est que, la corruption électorale n'ayant pas encore été bannie des mœurs, la loi est éludée très fréquemment, et la sévérité de la jurisprudence parlementaire très fréquemment déjouée.

Comme les frais généraux de l'élection, et ce n'est pas une petite affaire, sont à la charge des candidats; comme il leur faut payer pour la location des salles où les comités se réunissent, payer pour l'impression de nombreuses circulaires et d'innombrables placards, payer pour l'affichage d'annonces de toute dimension et de toute couleur, payer pour la construction des *hustings* ou échafaudages du haut desquels ils ont à haranguer le peuple, payer pour la construction des baraques où a lieu le *poll*, c'est-à-dire l'enregistrement des votes, payer pour l'emploi des constables supplémentaires, etc., etc., on conçoit qu'ils aient mille

moyens de faire servir de voile aux dépenses illicites les dépenses permises.

Ce fut au mois d'août 1854, si j'ai bonne mémoire, que fut promulguée la loi intitulée : « *Corrupt practices act* », et je me souviens qu'à cette occasion un débat animé s'engagea sur la question de savoir si l'on rangerait au nombre des dépenses licites le payement par le candidat des frais de déplacement encourus par l'électeur venu de loin. Ceux qui étaient pour l'affirmative ne manquèrent pas de prétendre qu'on ne corrompait pas un électeur pauvre par cela seul qu'on le mettait en état d'exercer son droit de vote ; mais ceux qui étaient pour la négative prouvèrent fort bien que cette pratique n'était qu'un moyen détourné d'acheter des suffrages.

L'acte de 1854 interdit les banquets tenus la veille ou le jour du vote, aux frais du candidat : soit ; mais comment interdire à un certain nombre d'électeurs de boire en commun, si bon leur semble, lorsqu'ils sont *censés* le faire à leurs frais ?

De même, l'acte de 1854 défend au candidat toute dépense de cocardes, de drapeaux, de bannières, d'instruments de musique ; mais les bannières et les bandes de musiciens n'en figurent pas moins impunément parmi les procédés électoraux, tant que ce n'est pas le candidat qui est *censé* payer..

A quoi se réduit donc, en matière de corruption électorale, l'influence de la loi ? A peu de chose, en vérité. On tourne l'obstacle, voilà tout ; et il en ira de la sorte tant que la réforme ne se sera pas introduite dans les mœurs.

Un autre point est à considérer. Les procédés électoraux en Angleterre ne pourraient-ils pas être modifiés avec avantage, et de graves inconvénients ne sont-ils pas attachés à la présence des candidats sur les hustings ?

En premier lieu, il n'est pas facile de comprendre en quoi cette exhibition de la personne du candidat est utile.

Qu'il se montrât au peuple pour lui faire connaître ses opinions et ses sentiments, ce serait à merveille, si tel était le résultat obtenu; mais point : l'infortuné orateur n'a pas plus tôt ouvert la bouche que sa voix est impitoyablement étouffée par les clameurs et les grognements des amis ou partisans de son adversaire; il a beau implorer le silence par ses regards et par ses gestes, le tumulte continue et va croissant jusqu'à ce qu'il se change en tempête. Pas un discours qui ne soit, presque à chaque phrase, interrompu par des hurlements. On siffle, on grogne, on imite le cri de divers animaux. Étrange mode de communication mentale ! édifiant échange d'idées au moyen de la parole ! Sans compter que souvent on passe des clameurs aux voies de fait, ce qui tend à dégrader et ceux qui s'y livrent et ceux qui s'exposent à les subir.

A quelle abdication de sa dignité d'homme n'est pas réduit à descendre celui qui, pour avoir le privilège d'écrire à la suite de son nom les majuscules M. P., se résigne à recevoir des pommes cuites et à être mis en fuite couvert de suie ? Au prix de quelles humiliations il faut l'acheter, cette victoire, quand on la remporte ! et combien, quand on s'est fait si petit pour arriver à se grandir, la défaite doit être difficile à porter !

Ce n'est pas que les pratiques dont il s'agit n'aient eu leur raison d'être quand elles ont été établies. A l'époque où les *public meetings* étaient rares, où la presse à bon marché n'existait pas, où le peuple lisait peu, l'apparition du candidat sur les hustings était chose à peu près inévitable, par les raisons diamétralement opposées à celles qui font qu'elle est aujourd'hui superflue.

Une chose à noter, c'est que les émeutiers, dans les élections, ne sont pas les électeurs, ceux dont on enregistre les volontés : le désordre vient généralement de ceux qui ne prennent part à l'affaire qu'au moyen de ce vote préliminaire et de pure forme, le vote par mains levées; et

l'on sait que le vote par mains levées ne compte pas dès que le *poll* est demandé, ce qui arrive toutes les fois qu'il y a des opposants, n'y en eût-il qu'un seul. Le vote par mains levées est le droit de suffrage de ceux qui n'en ont pas...

Eh bien, les emportements dont cette foule des exclus se rend coupable ne tiendraient-ils point d'aventure à l'exclusion dont elle est frappée ? La façon violente dont les non-électeurs cherchent à exercer leur influence ne dériverait-elle pas précisément de ce qu'ils ne sont point admis à influer régulièrement, effectivement sur la marche des affaires publiques ? Celui qui s'imagine faire acte de citoyen en jetant une pierre tomberait-il dans cette déplorable erreur s'il pouvait faire acte de citoyen en donnant son vote ? C'est à quoi les hommes d'État de ce pays feraient bien de réfléchir.

Vous le voyez, pour prouver la nécessité d'une nouvelle réforme, les arguments ne manqueraient pas. Toutefois, n'exagérons rien. Qui ne jugerait qu'à ces traits du mérite du régime représentatif en Angleterre s'arrêterait à la surface des choses. Après tout l'opinion publique se fait jour à travers les incidents plus ou moins regrettables de cette Iliade étrange. Les votes qu'un candidat achète tendant à neutraliser ceux qu'achète son compétiteur, la victoire reste, au bout du compte, à ceux des votes indépendants qui répondent le mieux au sentiment public. De plus, au milieu de ce libre conflit d'opinions et d'idées, le jugement des citoyens s'exerce, leur esprit s'éclaire, leurs yeux se fixent sur toutes les phases de chaque question de nature à les intéresser, et leur existence particulière s'identifie avec celle de leur pays. D'un autre côté, ceux qui se risquent dans la lice sont presque toujours amenés, par le désir de vaincre, à prendre des engagements liés à l'adoption des réformes les plus urgentes, et le progrès poursuit son invincible cours.

LIII.

LES « TICKET OF LEAVE » MEN.

Décembre.

Macaulay raconte que, lorsque Guillaume III acheta du comte de Nottingham le palais de Kensington et alla s'y installer, l'aristocratie anglaise prit la chose en fort mauvaise part, et cela pour une raison assez curieuse. Aujourd'hui, « Kensington house » fait, en réalité, partie de Londres; mais, du temps de Guillaume III, c'était un château rural. Et le moyen d'y arriver sans péril! On n'avait pas encore imaginé l'éclairage au gaz. Il y avait disette de lanternes. La route de Piccadilly à Kensington, cette route que, moi qui parle, j'ai parcourue chaque nuit, pendant deux ans, sans jamais m'inquiéter de l'heure, et les mains dans mes poches, c'était, du temps de Guillaume III, un grand chemin plus infesté de brigands que jadis notre fameuse forêt de Bondy; et les lords, les ladies de la fin du XVII^e^ siècle trouvaient naturellement fort désagréable de ne pouvoir se rendre à la cour, le soir, sans courir risque d'être assassinés.

Je me souviens qu'en lisant, il y a quelques années, le passage de Macaulay auquel je fais allusion, je me mis à bénir la civilisation qui nous a donné le gaz et les policemen. Mais, hélas! voici que je commence à douter de tout, et de la civilisation, et des policemen, et de l'efficacité du gaz. Ouvrez un journal au hasard, vous n'y lisez plus que récits d'attaques nocturnes. Ici, c'est une femme qu'on a dévalisée en pleine rue d'Oxford, à la clarté des lampes qui inondent de lumière les abords d'une salle de musique

très fréquentée; là, c'est l'imprudent possesseur d'une montre dont il laissait voir la chaîne, qui a été aux trois quarts étranglé en passant de Bond street dans Piccadilly. Tous les matins, madame, à son déjeuner, a la satisfaction de lire une belle histoire de voleurs, plus les commentaires furieux du journal où elle s'étale; car c'est une vraie panique parmi les journalistes, classe d'hommes qui ont des montres et qui rentrent tard. Ce qui est à remarquer, c'est que MM. les voleurs semblent se piquer d'être gens de courage. Au lieu d'aller piètrement guetter leur proie dans l'ombre, au lieu de choisir pour théâtre de leurs exploits

Quelque endroit écarté
Où d'être un assassin l'on ait la liberté,

ils affectionnent les quartiers populeux, par esprit de chevalerie, et les quartiers bien éclairés n'ont rien qui leur déplaise. Il est à noter, en outre, qu'ils ne procèdent pas par compromis; ils ne vous crient pas: « La bourse ou la vie! » ce qui rendrait une transaction possible. Allons donc! Un coup de casse-tête est le seul avertissement auquel ils se croient tenus.

Cet aimable état de choses, comme bien vous pensez, a fini par devenir le sujet d'une telle préoccupation, qu'il n'en est pas, en ce moment, d'aussi absorbante. Il s'agit bien de savoir pourquoi le général Mac-Clellan a été destitué par le gouvernement fédéral! ou en quoi la médiation doit consister! ou quelle espèce de roi les Grecs se donneront! La grande question est de savoir si l'on pourra sortir, à la nuit tombante, sans avoir affaire à un coupe-jarret?

Vous me demanderez ce que fait l'autorité pendant ce temps-là, et ce qu'est devenue cette police de Londres, qu'on disait la mieux organisée qui fût au monde. Il paraît que personne n'en sait rien; car c'est ce que les journaux ne cessent de demander, et ils n'en sont pas plus avancés

pour cela. Sir Richard Mayne a augmenté le nombre des policemen ; mais le malheur veut qu'ils ne se trouvent jamais là où leur présence est désirée. Il est assurément d'un bon naturel, de la part de l'autorité, de faire placarder des *Avis au public*, pour que chacun ait à pourvoir lui-même à sa sûreté ; mais convenez que le conseil n'est pas rassurant ! Il a, en tout cas, le défaut de prouver que les taxes sont bien lourdes, eu égard au profit qu'on en retire. Si chacun doit être à lui-même son propre policeman, pourquoi contribuerait-il à payer des policemen ?

Quoi qu'il en soit, le conseil désespéré : *Aide-toi, le ciel t'aidera*, est celui que sont réduits à donner, au point où en sont venues les choses, mille journaux exaspérés. On nous assure de toutes parts que, si nous ne nous armons pas d'un bon *revolver*, avec la ferme résolution de nous en servir, le cas échéant, nous sommes des hommes morts. Vous n'avez pas d'idée de l'ardeur avec laquelle certaines feuilles ont recommandé à quiconque veut vivre l'exemple donné par mistress Norman, à Horwichend, Whaley Bridge, dans le Derbyshire. Cette dame était occupée, pendant la nuit, à soigner son enfant, lorsqu'elle entend soudain dans le parloir de sa maison un bruit inaccoutumé. Sans réveiller son mari, qui était malade, elle s'arme d'un revolver, descend, aperçoit dans la pièce d'où le bruit était parti, un homme qui tenait une chandelle allumée, vise, fait feu, et atteint le voleur en pleine poitrine. Il avait un compagnon, qui l'attendait au dehors, et qui parvint à emporter le corps sanglant ; mais justice était faite. Reste à savoir s'il faudra que désormais les dames portent des pistolets de poche dans leurs sacs à ouvrage, des poignards à leurs jarretières, et que chaque maison soit défendue par une Jeanne d'Arc de salle à manger ? D'ailleurs, le procédé qui consiste à se faire justice à soi-même a ses inconvénients. L'autre soir, un de mes amis fut abordé poliment, au détour d'une rue, par un homme

qui lui demanda quelque chose qu'il n'entendit pas bien. Sans plus de retard, et sous l'empire de la panique, il répondit par un coup de poing terrible qui envoya l'homme rouler sur le pavé. En me racontant le fait, mon ami m'avouait que, la première impression passée, il avait eu regret de la vivacité de sa réplique : le malheureux n'était coupable que d'avoir demandé son chemin. Supposons que la réponse, au lieu d'être un coup de poing, eût été un coup de pistolet ? On frémit à l'idée des erreurs meurtrières que seraient exposées à commettre des personnes nerveuses, une fois qu'elles seraient armées jusqu'aux dents, et convaincues que quiconque vous approche veut vous tuer.

D'un autre côté, on ne peut pas non plus se laisser couper la gorge par horreur pour le port d'armes ; et, quant à être retenu par un sentiment quintessencié de philanthropie, nul n'y sera disposé en Angleterre, c'est bien certain, l'Angleterre n'étant pas la patrie des évêques qui trouvent bon qu'un visiteur équivoque les quitte en emportant leur argenterie.

Quel parti prendre ? Sommes-nous condamnés à voir l'une des deux capitales du monde civilisé revenir aux mœurs du moyen âge, ou, mieux encore, aux procédés de la sauvagerie ?

La première condition pour découvrir le remède serait de bien se rendre compte des causes du mal. Ces causes, doit-on les chercher uniquement, comme le croit ici l'opinion publique, dans le système des *Ticket of leave* ?

On entend ici par *Ticket of leave men* des condamnés auxquels, s'ils se sont bien conduits pendant la période de l'expiation, le gouvernement est autorisé à accorder, après un certain temps, la remise du reste de leur peine. Parmi les criminels de cette classe, il en est certainement que le régime actuel des prisons ramène à de meilleurs instincts ; mais il en est d'autres qui résistent à tout

essai d'éducation morale, grimacent la soumission et le repentir tant qu'ils sont au pouvoir du geôlier, et, une fois rentrés dans la société, y jouent le rôle de bêtes fauves échappées d'une ménagerie. Ajoutez à cela qu'un criminel que suit la flétrissure de son crime voit tous les regards se détourner de lui, toutes les portes se fermer devant lui, et rencontre souvent, dans ses efforts pour se frayer le chemin d'une vie régulière, des obstacles insurmontables. De là un danger qui tient à l'essence même du système, quelque sympathie que mérite, d'ailleurs, l'idée qui consiste à faire de la peine un moyen d'éducation pour celui qui l'a encourue et qu'elle frappe.

En lisant le récit des attentats multipliés dont Londres est, en ce moment, le théâtre, et en entendant les clameurs poussées, à cette occasion, par les *Ticket of leave men*, sir Joshua Jebb s'est hâté d'informer le public, dans une longue lettre toute gonflée de statistique, qu'on était fort injuste envers ces pauvres forçats libérés d'Angleterre; qu'ils n'étaient pas, à beaucoup près, aussi noirs qu'on les faisait; que, sur 1 895 criminels rendus à la liberté en 1854, le nombre des récidives n'a guère été, dans un intervalle de huit années, que de 9 pour 100; qu'à la vérité, il a été de plus de 16 pour 100 sur 2 007 criminels rendus à la liberté en 1856; mais que, après tout, les crimes des *Ticket of leare men* tiennent comparativement peu de place dans l'ensemble des meurtres et des vols commis par l'ensemble des malfaiteurs; que, depuis 1853, il n'y a pas eu plus de 1 400 libérés par an, tandis que le nombre de malfaiteurs connus de la police ne s'élève pas à moins de 123 049, lesquels ont refuge dans 23 946 maisons, — un autre que ce bon sir Joshua Jebb eût dit repaires.

J'ignore jusqu'à quel point les chiffres cités sont exacts; mais ce qui est sûr, c'est que cette défense des *Ticket of leare men* n'a eu aucun succès. Le public, à qui la chronique judiciaire de chaque jour montre invariablement

des repris de justice parmi les héros des expéditions nocturnes dont Londres gémit et s'alarme, le public ne veut pas absolument se rendre aux raisons de sir Joshua Jebb, lequel est directeur des prisons criminelles et prêche, en cette circonstance, pour sa paroisse. Le *Times* observait avec beaucoup d'esprit, il y a deux ou trois jours, que, si une maîtresse de maison avait voulu savoir le moyen le plus sûr de mettre ses provisions à l'abri d'une invasion de souris, elle se serait bien gardée de prendre conseil du baron de Trenck, pour qui la souris était une aimable compagne, accourant quand on l'appelait, dansant sur ses pattes de derrière, et fournissant à son éducateur le sujet de mille petites expériences pleines d'intérêt. Le fait est que l'argument de sir Joshua pèche par la base: il cite comme preuve concluante les cas de récidive constatés par un jugement; mais les cas de récidive qu'a couverts l'impunité, est-ce qu'ils ne comptent pour rien? Or, à l'égard de ceux-ci, sir Joshua n'en sait pas plus long que vous et moi, et le public est certes bien excusable de s'alarmer, quand il a sous les yeux des exemples de prisonniers qui, ramenés devant les magistrats, après mainte récidive, se trouvent avoir été condamnés à plus d'années d'emprisonnement qu'ils n'ont vécu d'années. Pourquoi? Parce que l'éducation qui commence dans la prison est, de sa nature, bien tardive. Pourquoi encore? Parce que la misère, qui attend le condamné au sortir de son cachot, n'a que trop le pouvoir de l'y replonger. Vous vous imaginez guérir ce pestiféré en le tirant de son hôpital? Êtes-vous bien sûrs qu'en le rendant à la liberté, vous ne le rendez pas à la peste?

Mais, si les chiffres de sir Joshua ne prouvent pas que le système des *Ticket of leave men* soit inattaquable, ils tendent, d'autre part, à bien établir que couper court à ce système ne serait pas couper court à ce fléau. Figurez-vous une armée du mal de 123 049 hommes qui ne se re-

crute dans la classe des *Ticket of leave men* que jusqu'à concurrence de 1 400 hommes par an ! 123 049 coupe-jarrets ! C'est, ainsi que le remarque le *Spectator*, beaucoup plus qu'il n'y avait de soldats dans l'armée avec laquelle l'Angleterre a reconquis les Indes !

Parlerai-je maintenant des remèdes proposés ? Les uns demandent qu'on redouble de surveillance à l'égard des criminels libérés ; les autres émettent l'idée de patrouilles de volontaires qui parcourraient, pendant la nuit, les rues de Londres, sans tambour ni trompettes ; d'autres proposent de multiplier les becs de gaz ; d'autres veulent qu'on en revienne au procédé de la transportation, oubliant qu'il a fallu renoncer à ce procédé, faute de colonies qui consentissent à servir d'égout aux immondices de la métropole.

Et personne ne songe que nous avons au milieu de nous deux grandes écoles de perversité incessamment ouvertes : la misère et l'ignorance ! Il est vrai que, pour essayer d'attaquer le mal dans sa racine, il faudrait un esprit de généralisation qui manque absolument en Angleterre, et une hauteur de vues, une intrépidité de cœur, qui manquent partout.

Cependant, comment nier que ce qui est question de charité, en ce qui concerne le pauvre, soit question de sécurité en ce qui concerne le riche ? Tyrannie dégradante à l'égard du premier, la misère associée à l'ignorance est à l'égard du second une perpétuelle menace.

Que certains êtres naissent nécessairement pervers, et que la nature morale ait ses monstres comme la nature physique, c'est possible ; mais qui oserait prétendre que la nature produit des êtres *nécessairement* pervers dans l'épouvantable proportion qu'accusent les statistiques criminelles ? Et si l'éducation, si les conditions de bien-être n'ont rien à voir là, d'où vient que les monstres de naissance ne se trouvent pas répartis d'une manière à peu

près égale dans toutes les classes de la société? Quand vous demandez: « Pourquoi la loi a-t-elle frappé cet homme? » on répond: « Parce que cet homme a commis un crime; » et quand vous demandez: « Pourquoi cet homme a-t-il commis un crime? » la plupart du temps, on ne répond rien.

LIV.

LES GARROTTEURS.

2 décembre.

Comment sortir le soir? Telle est l'étrange question que chacun s'adresse ici, tant les violences nocturnes se multiplient! Quand je dis chacun, je veux parler de ceux qui n'ont pas voiture et laquais, je veux parler des infortunés piétons, doublement infortunés quand ils ont sur le corps un habit décent et peuvent être soupçonnés de porter une montre.

En vérité, le mal a maintenant atteint des limites qui élèvent le fait des vols commis dans les rues (*street robberies*) à l'importance d'une question d'État. Londres, en plein XIX^e^ siècle, devenant ce qu'a cessé d'être la forêt de Bondy, ne voilà-t-il pas une chose incroyable? C'est pourtant ainsi. Oui, dans cette ville pleine de vie et pleine d'hommes; dans cette ville où la civilisation a, plus qu'en aucun autre lieu du monde, accumulé ses ressources et ses moyens de défense; dans cette ville qu'on s'était jusqu'à ce jour accoutumé à regarder, comme ayant résolu, par une savante et merveilleuse organisation de la police, le problème de la sûreté publique, chacun en est à se demander, la nuit venue, — et Dieu sait qu'elle ne tarde guère à venir dans cette saison! — s'il se lancera dans cette

grande aventure : sortir le soir ! adieu le spectacle ! adieu le club ! adieu les plaisirs ! adieu les affaires ! aussitôt que le jour n'est plus là pour protéger les rues de sa lumière.

Et encore !... Croiriez-vous que, tout dernièrement, à deux heures de l'après-midi, une femme, passant dans un des quartiers les plus fréquentés et les plus fashionables de Londres, fut arrêtée, devant une cour d'écurie, par un misérable qui, malgré les cris perçants de la victime désignée, l'entraîna dans un coin où l'attendaient deux autres, l'un mâle, l'autre femelle ! On était en train d'arracher à cette pauvre femme ses boucles d'oreille, et on se disposait, faute de mieux, à lui couper les cheveux pour les vendre, lorsque des passants accoururent. Ceci, je le répète, au centre de Londres, à deux heures de l'après-midi. Que vous semble de ce trait ? Voulez-vous un nouvel exemple d'audace ? Un Français cheminait, avant quatre heures du soir, dans Hyde-Parc. Quatre de ces aimables gentlemen connus sous le nom de *garotters* se jettent sur lui. Ce que c'est que d'avoir été zouave ! Notre homme, par bonheur, était dans ce cas, et possédait à fond la science de la *savate*. En un clin d'œil, il eut étendu par terre, étourdis et meurtris, deux des assaillants ; les deux autres prirent la fuite. Fort bien ! Mais tout le monde n'a pas servi dans les zouaves. Une circonstance curieuse, c'est que, lorsque, à la sortie du parc, le vainqueur raconta au premier policeman qu'il aperçut ce qui venait de lui arriver, celui-ci s'écria : « Mais aussi, quelle imprudence de traverser le parc, à quatre heures du soir ! » Absolument comme on aurait pu dire à un voyageur dévalisé en Allemagne : « Mais aussi, quelle imprudence de traverser la forêt Noire, à minuit ! »

Vous pensez bien, d'après cela, que les becs de gaz sont un luxe inutile. Ce vieux dicton : « Les méchants craignent la lumière, » a décidément cessé d'être vrai à Londres. Je ne sais si messieurs les *garrotteurs* visent à l'héroïsme et

mettent de l'enthousiasme à braver la potence ; mais ce qui est sûr, c'est que, dans la guerre aux passants, ils semblent choisir de préférence les champs de bataille où ils sont parfaitement en vue. Eux, avoir peur du gaz? Allons donc! c'est dans Oxford street, c'est dans Regent street, s'il le faut, qu'ils nous montreront ce qu'ils savent faire, en nous prenant notre bourse après nous avoir cassé la tête.

Car une chose à noter parmi le reste, c'est la façon péremptoire dont ils vont en besogne. Autrefois on vous criait : « La bourse ou la vie! » et c'était beaucoup, puisqu'on pouvait, en offrant l'une, sauver l'autre. Mais c'est pour le coup que Sganarelle dirait, s'il avait à parler de ces messieurs : « Nous avons changé tout cela. » Leur raisonnement est : « Essayons de prendre la vie, la bourse ira de soi. » Et, pour avoir les deux dans cet ordre de succession, il se servent, les mauvais plaisants, de l'arme qu'on nomme en anglais *life preserver*, c'est-à-dire arme destinée à *préserver la vie!* Les traditions de politesse que rappellent les noms de Cartouche et de Jose-Maria sont, vous le voyez, ou perdues, ou jugées en désaccord avec le progrès des idées modernes. On commence par vous assommer, sauf à vous dépouiller ensuite.

Et n'allez pas croire que ces crimes se rapportent à des inspirations solitaires, personnelles. Non. Les cas portés, chaque jour, devant les tribunaux de police, prouvent que les meurtriers et voleurs qui, en ce moment, désolent Londres et l'épouvantent, sont enrégimentés, obéissent à des règles disciplinaires, agissent par bandes et en vertu de combinaisons savantes. Le principe d'association s'en mêle!

Inutile d'ajouter que la sensation est générale, profonde. Ces attentats répétés sont le sujet de toutes les conversations; les gazettes sont noires de récits qui en montrent le nombre et l'abominable caractère; les journalistes écri-

vent sur cette question sombre des tirades sans fin; chaque matin, l'autorité est interrogée sur les mesures qu'elle a prises ou compte prendre, et, comme elle ne répond rien, l'anxiété devient de plus en plus vive.

D'un autre côté, loin de s'effrayer du bruit qu'on fait de leurs atroces prouesses, les malfaiteurs semblent y puiser un redoublement d'audace. Plus on les dénonce, plus les tentatives de meurtre se multiplient. Ce n'est pas tout. Une sorte d'affreuse contagion semble se répandre. Le crime tourne à la manie. L'autre jour, on a arrêté deux petites filles de onze ans, pour s'être essayées, sur une vieille femme, à l'art de la *garrotte* — à propos de quoi le *Times* s'écrie avec amertume: « Un Roscius enfant peut être un objet fort intéressant sur la scène; mais c'est là un genre de phénomène qu'il n'est pas bon d'encourager en matière criminelle. »

Où s'arrêtera le développement de cette peste morale? Les journaux, sans se croire tenus à aucune circonlocution, engagent les citoyens à pourvoir à leur propre sûreté, en se munissant de bonnes armes et en prenant la ferme résolution d'en faire, à la première occasion, bon usage; ils enregistrent, avec force éloges, tout ce qui se rattache au droit de légitime défense énergiquement exercé; ils encouragent chacun à se faire justice lui-même; jusqu'à ce que la société trouve moyen de se défendre, comme telle. Aussi y a-t-il des gens chez qui l'anxiété a fini par se changer en fureur. Hier, un Anglais de ma connaissance, homme à la fois très brave et très excentrique, m'avouait que, se sentant tourmenté d'une impatience morbide de prouver à ces hardis coquins que les honnêtes gens ne les craignaient pas, il avait acheté un revolver, avec lequel il s'en allait rôder, la nuit, le long des rues réputées les plus dangereuses, dans l'espoir d'être attaqué et de pouvoir faire un exemple. Voilà où les choses en sont.

Quant aux causes, l'opinion publique en signale deux,

savoir : la douce existence qu'on ménage aux criminels en prison, et ensuite l'espérance qu'on leur donne d'en sortir, après un temps d'épreuve, avant le terme fixé par la sentence, dans le cas où le régime disciplinaire de la prison les aurait trouvés suffisamment résignés et susceptibles de repentir.

De fait, la vie que les condamnés mènent à Dartmoor ou à Portland est telle, qu'il n'est pas un paria du travail libre qui ne doive y songer en soupirant. Et cela ne date pas d'hier. Dans l'ouvrage de E. Bulwer, intitulé *England and the English*, on lit ce qui suit :

» Le journalier indépendant ne peut se procurer avec son salaire que 122 onces de nourriture par semaine, dont 13 onces de viande.

» Le pauvre valide, à la charge de la paroisse, reçoit 151 onces de nourriture par semaine, dont 21 onces de viande.

« Le criminel reçoit 239 onces de nourriture par semaine, dont 38 onces de viande. »

Ainsi, à l'époque où E. Bulwer écrivit son livre, la condition matérielle du criminel, en Angleterre, était meilleure que celle du pauvre nourri par la paroisse, et celle du pauvre nourri par la paroisse meilleure que celle de l'honnête homme qui travaille.

La statistique, aujourd'hui, parle-t-elle un langage différent? Non. Il y a quelque cinq ans, le système qui régit les prisons criminelles ayant été vivement attaqué par la presse, comme il l'est aujourd'hui, et à peu près par suite des mêmes circonstances, Robert Hosking, gouverneur de la prison de Pentonville, publia, sur le régime de ses administrés, les chiffres curieux que voici :

Déjeuner, par tête et par jour : cacao, 3/4 de pinte ; — pain, 10 onces.

Dîner : bouilli, 4 onces ; — soupe, 1/2 once ; pommes de terre, 2 livres ; — pain, 5 onces.

Souper : gruel, pinte ; pain, 5 onces.

Il est à remarquer que, lorsque Robert Hosking initiait de la sorte le public aux secrets de la cuisine de Pentonville, c'était avec l'idée de fournir à ce méchant public une preuve triomphante que les criminels confiés à ses soins étaient réduits à la portion congrue. La vérité est qu'Apicius aurait probablement trouvé à redire au menu des prisonniers de Pentonville. Mais combien d'honnêtes pères de famille, gagnant ici leur pain à la sueur de leur front, s'estimeraient heureux, s'ils avaient le sort assuré aux criminels dont la condition vient d'être décrite en chiffres officiels !

Ajoutez à cela la perspective de la liberté rendue, pour prix d'une conduite un peu décente ou d'un repentir bien joué, sans égard aux termes du jugement. Il est clair qu'aux yeux de criminels traités de cette façon, la loi a grandement chance de perdre une partie de ses terreurs, et, conséquemment, une partie de sa puissance préventive.

Aussi est-ce une idée généralement répandue que les désordres qui, en ce moment, donnent à Londres le frisson, doivent être attribués aux *Ticket of leave men ;* expression qui répond assez bien à celle de *forçats libérés*. Vainement sir Joshua Jebb, directeur des prisons criminelles d'Angleterre, jure-t-il ses grands dieux que le public est injuste envers les *Ticket of leave men* ; qu'en dehors de leur classe les malfaiteurs abondent, et qu'on rend à tort responsables de violences commises par d'autres ses justiciables à lui, sir Joshua Jebb... Le public ne veut entendre à rien, et la clameur poussée contre les *Ticket of leave men* devient de plus en plus formidable ; — tellement formidable, que déjà l'on commence à parler de faire tout simplement une razzia des hommes de cette catégorie, dût le principe de la liberté individuelle, ce principe si cher aux Anglais, en souffrir momentanément quelque atteinte. Que pourrais-je dire qui vous peigne sous des

couleurs plus frappantes, et la grandeur du mal, et la vivacité des alarmes ?

A ce mal il faut un remède. Lequel ?

Selon moi, ceux qui le cherchent uniquement, ou dans une application plus rigoureuse de la loi pénale, ou dans une aggravation du régime des prisons criminelles, ou dans l'abolition du système qui promet la miséricorde au repentir, ceux-là s'arrêtent à la surface des choses. La plaie est bien autrement profonde qu'ils ne le soupçonnent ou n'affectent de le croire. Il y aurait moins de place pour le crime, s'il y avait plus de place pour le travail ; l'ordre social aurait moins besoin de défendre ce qu'il protège, s'il songeait davantage à ce qu'il néglige de protéger ; et la société ne serait pas dans l'alternative, ou de dépouiller la loi pénale de son efficacité préventive, ou de marchander au coupable le prix de son repentir, si elle ne laissait pas les enfants du pauvre sucer le venin du vice dans la misère, à deux pas du pénitencier où le chapelain catéchise des scélérats en cheveux blancs !

II

9 décembre.

J'ai dit, dans ma dernière lettre, combien il était devenu dangereux de se risquer dans les rues de Londres le soir. Loin d'avoir diminué, le danger s'est accru. Vainement les journaux se sont-ils répandus en cris de colère ; vainement ont-ils recommandé, contre les bandits qui infestent la ville, un redoublement de vigilance, et contre ceux qu'on parviendrait à saisir, un redoublement de rigueur ; vainement le nombre des policemen a-t-il été augmenté ; vainement les juges ont-ils rendu des sentences de plus en plus sévères : clameurs des journaux, efforts

des autorités, zèle de la police, inflexible attitude du pouvoir judiciaire, rien n'y a fait. La loi est comme frappée de déchéance; les attentats nocturnes vont se multipliant; il est presque aussi hasardeux de parcourir aujourd'hui, à la chute du jour, un quartier central de Londres, qu'il était autrefois de traverser, pendant la nuit, les montagnes de la sierra Morena. On n'avait d'abord arrêté que les passants : voici, Dieu me pardonne! qu'on se met à arrêter les voitures, — j'en pourrais du moins citer un exemple; c'est le règne de la Terreur, inauguré par des tyrans de carrefour; les méchants semblent dire aux bons : « A votre tour de trembler, messieurs ! »

Il fut un temps où Paris eut à passer par des transes semblables. Et même le crime, à l'époque dont je parle, avait adopté le principe économique de la division du travail! Il y avait, je m'en souviens, la *bande Charpentier*, qui avait déclaré la guerre aux fortunes moyennes; la *bande Courvoisier*, qui avait systématisé le pillage du faubourg Saint-Germain; la *bande Gauthier Pérez*, qui s'attaquait à l'épargne des ouvriers; plus, les bandes des *Auvergnats*, des *Endormeurs*, des *Étrangleurs*. Pour être juste, je dois avouer que les coquins de ce pays-ci n'ont pas encore poussé jusqu'à ce degré de perfection l'industrie de l'assassinat. Mais, sauf cela, la façon dont ils vont en besogne laisse peu à désirer.

Et ce qu'il y a d'affreux à penser, c'est que beaucoup d'entre eux occupent une sorte de position officielle. La police les connaît; elle a leur nom et leur adresse; elle tient registre de leur immoralité; elle les suit pas à pas, impatiente de les prendre en flagrant délit. Eux, ils marchent la tête haute, tant qu'il n'y a pas de preuve juridique de leurs crimes, et ils se tiennent insolemment à l'affût de l'occasion. Ceux-là sont les *Ticket of leave men*. Mais sont-ils les seuls que nous ayons à craindre? Hélas! non. Sir Joshua Jebb, le directeur des prisons criminelles d'An-

gleterre, porte à plus de 23 000 le nombre des coupe-jarrets qui, en dehors de la catégorie des *Ticket of leave men*, ont plus ou moins sur eux l'œil de la police. Jugez, d'après cela, quel effroyable chiffre fournirait la ténébreuse armée des malfaiteurs de tout genre qui sont inconnus : voleurs de profession, voleurs d'occasion, fraudeurs, recéleurs, faux-monnayeurs, vils et farouches amants de prostituées, tous s'agitant et pourrissant dans les bas-fonds de la société!

La civilisation moderne, cette civilisation qu'on vante, aurait, j'en ai peur, un terrible compte à rendre, si elle avait à expliquer l'existence d'un tel état de choses devant un juge investi du droit de l'appeler à sa barre. Mais je ne toucherai point, quant à présent, à ce côté de la question. Tout ce que je veux vous signaler dans cette lettre, c'est un des résultats les plus tristes d'une situation pareille.

La société, en Angleterre, s'étant montrée, pour le moment, impuissante à protéger suffisamment les individus, il a bien fallu que les individus songeassent à se protéger eux-mêmes. La théorie du droit de légitime défense a donc reçu, depuis un mois, une extension que nul, il y a quelque temps, n'aurait osé prévoir. Chacun a été encouragé à s'armer, et chacun s'est armé ou se dispose à le faire. Celui-ci ne sort, le soir, que muni d'un gros bâton ferré; celui-là porte un pistolet chargé à sa ceinture; un troisième laisse sortir de la poche de son paletot l'extrémité d'un assommoir. *Chacun pour soi, et Dieu pour tous!* voilà, comme garantie de sécurité, où il a fallu en venir.

Y trouver à redire serait superflu, puisqu'il y a là question de nécessité; mais il est impossible de se défendre d'un vif sentiment d'inquiétude en réfléchissant aux conséquences probables d'une semblable impulsion donnée aux esprits.

Certes, s'il est une chose qui distingue l'état civilisé de l'état sauvage, c'est la substitution du principe de la pro-

tection sociale à la souveraineté de la force individuelle. Moins il y a lieu à l'exercice du droit individuel de légitime défense, plus la civilisation est en avant. Elle rétrograde vers la barbarie dès que chacun en revient à compter, pour sa sûreté, sur la souplesse de ses reins, la hauteur de sa taille, la vigueur de son bras, ou l'emploi des armes. Eh bien, c'est pourtant la méthode dont l'excellence est vantée, sous l'empire de la panique, non pas seulement — remarquez-le bien — au point de vue d'une nécessité transitoire, mais comme système de garantie permanent, par des écrivains qui se piquent d'idées subtiles, d'habitudes élégantes et de sentiments raffinés. Cet étrange symptôme d'un mal dont on ne soupçonne pas en général la profondeur, vaut assurément qu'on le constate, et le fait à l'occasion duquel il s'est manifesté est curieux à connaître. Mais je crains d'abuser de l'hospitalité de vos colonnes. Ce qui me reste à vous dire est trop long pour trouver place dans cette lettre; je conclurai dans celle qui suivra.

LV.

LE PUGILAT FASHIONABLE.

15 décembre.

Depuis ma dernière lettre, il y a eu recrudescence dans les attentats des *garotters;* et, cette fois, par malheur, on ne peut plus dire que ce soient des attentats simulés ou des agressions fictives.

Avant-hier, à huit heures du soir, un grand bruit se fit dans la rue que j'habite. Chacun mit le nez à la fenêtre. Deux hommes fuyaient à toutes jambes, poursuivis par un troisième, lequel criait à pleins poumons: « Police! po-

lice! » La police ne paraissant pas, les deux fuyards, par une conséquence assez naturelle, disparurent. Ils venaient de forcer la maison numéro 4, juste vis-à-vis de chez moi. Aperçus à temps dans le jardin par le propriétaire, ils avaient emporté, pour tout butin, un lièvre. La chose, cette fois, n'avait donc pas tourné au tragique; mais le peu d'importance du résultat n'ôte rien à l'audace de l'effort.

Second fait, qui est à ma connaissance personnelle. Il n'y a pas longtemps, un ami de mon ami Hertzen, le célèbre journaliste russe, regagnait sa demeure en voiture. Non loin de la maison de Hertzen, où il avait passé la soirée, il vit trois *garotters* s'élancer à la tête du cheval, qu'ils saisirent par la bride, absolument comme s'il s'était agi d'une diligence sur un grand chemin longeant un bois. Par bonheur, la nuit n'était pas avancée, et l'aventure avait lieu dans un quartier un peu plus fréquenté que la forêt Noire. Les secours arrivèrent à point nommé, et notre *voyageur* en fut quitte pour la peur.

Troisième fait, que je n'ai pas eu besoin de lire dans les journaux. Tout récemment, un réfugié français, M. Jourdain, fut frappé par derrière, dans les reins, d'un coup de *lifepreserver*, qui l'étendit sans connaissance sur le pavé. Ses poches furent aussitôt vidées, bien entendu. Il a gardé le lit deux ou trois jours, et s'estime heureux de n'avoir pas été tué sur place.

Quatrième fait... Mais je n'en finirais pas s'il me fallait énumérer tous les cas de ce genre qui, rien que dans la sphère de mes relations personnelles, donnent raison aux plaintes dont la presse anglaise tout entière retentit depuis un mois. Hier encore, le *Times* publiait une lettre où un père désolé racontait comme quoi, dans *South-Kensington*, « le quartier de la cour », son fils, un enfant presque, avait été dépouillé, après avoir été renversé d'un coup de casse-tête. Comme vous voyez, l'inquiétude publique n'a que trop raison d'être. Que certains héros d'aventures

équivoques se couvrent du prétexte d'attaques inventées à propos; qu'il y ait des victimes pour rire et des assassins dont on puisse dire:

Les gens qu'ils ont tués se portent assez bien,

d'accord. La peur à mille est en général plus forte que la peur à cent; et, quand une population de près de 3 000 000 d'âmes se met à avoir peur de concert, il est tout simple que cela dégénère en panique, et il est tout simple aussi que la panique soit exploitée par la ruse. Mais ce qui est bien certain, c'est que les rues de Londres, la nuit, ne sont pas sûres en ce moment; c'est que la sécurité publique est profondément ébranlée; c'est que la question à l'ordre du jour, dans tous les journaux de ce pays, est de savoir comment l'Angleterre s'y prendra désormais pour se débarrasser des criminels sans les tuer et sans avoir à les nourrir; c'est que l'autorité a fini par s'émouvoir, et qu'une police en habit bourgeois a été organisée; c'est enfin que le port d'armes, si cet état de choses se prolongeait, risquerait de s'introduire dans les habitudes et d'exercer une influence funeste sur les mœurs.

Ceci me ramène au sujet de ma dernière lettre, que le défaut d'espace m'a forcé d'interrompre.

Je vous disais, dans cette lettre, si j'ai bonne mémoire, que, sous l'empire de la panique, la théorie de *chacun pour soi et Dieu pour tous* menaçait de faire de grands progrès; que l'exercice du droit individuel de légitime défense commençait à se présenter à beaucoup d'esprits comme la meilleure garantie de la sécurité publique, et qu'il s'était produit, de cette disposition des esprits dans un certain monde, un symptôme curieux. Permettez-moi de reprendre ma thèse.

Vous savez que, pendant longtemps, les combats de boxeurs ont été pour l'Angleterre ce qu'étaient autrefois

pour le peuple romain les combats de gladiateurs et ce que sont aujourd'hui pour l'Espagne les combats de taureaux. Grâce au progrès des lumières et à l'adoucissement graduel des mœurs, ce sanguinaire appétit s'est considérablement apaisé. L'Angleterre de nos jours ne comprendrait plus George IV faisant monter dans son carrosse royal le boxeur Tom Spring et le conduisant, en bas de soie couleur de chair et en pantalon de casimir jaune, à l'endroit désigné pour la grande épreuve.

Il est bien vrai qu'entre deux boxeurs, Sayers et Heenan, un combat eut lieu naguère, auquel on attacha presque l'importance d'une guerre entre deux peuples. Avec quel intérêt passionné la foule, en cette circonstance, suivit les péripéties de la lutte! Avec quelle émotion profonde elle en commenta le résultat! Avec quelle violence les sympathies publiques se déclarèrent en faveur de l'un des combattants! Ce fut, il n'y a pas à le nier, une sorte d'événement national. Des personnages de marque, des membres de la Chambre des communes, que dis-je! des ministres de l'Évangile avaient été remarqués parmi les spectateurs. Tom Sayers, pour prix d'une victoire indécise, fut acclamé presque à la façon des triomphateurs antiques. A Liverpool, sa ville natale, je crois, on lui fit une ovation semblable à celle qu'on eût pu faire au sauveur de la patrie. Les autorités allèrent au-devant de lui, musique en tête, et des fleurs furent jetées sur son passage. Sa gloire consistait à avoir poché les yeux à son adversaire au point de l'aveugler aux trois quarts, et d'avoir eu, pour sa part, le nez cassé!

Oui, tout cela est vrai, malheureusement; mais il convient de ne pas oublier que ces humiliants transports avaient, sinon leur excuse, du moins leur explication, dans un sentiment de rivalité nationale. Sayers était Anglais, Heenan était Américain; et ce dernier, l'insulte dans le regard, le défi sur les lèvres, avait passé les mers pour venir

disputer au *champion de l'Angleterre*, en Angleterre, la ceinture qui est ici le signe de la royauté parmi les pugiles. Quelque ridicule qu'il fût d'attacher l'honneur de deux grands peuples au résultat d'un combat entre deux hommes dont la valeur sociale ne diffère pas beaucoup de celle des forts de la halle à Paris, les circonstances du moment faisaient jusqu'à un certain point comprendre l'ivresse du public. Ce fait ne saurait donc être cité comme une preuve absolument décisive de la persistance des Anglais dans le culte de ce qu'ils appellent *the prize ring*. Ce culte, sans être éteint, a certainement perdu de sa ferveur.

Mais voici que les exploits des *garotters* menacent de le remettre en vogue. Les lignes suivantes, que j'extrais de la *Saturday Review*, sont dignes d'attention :

« Un bon moyen pour les habitants de Londres d'avoir raison des *garotters* serait d'apprendre à se défendre. Si un homme porte un bâton ou une autre arme, il importe qu'il connaisse la manière de s'en servir; et s'il n'est pas armé, il importe qu'il sache faire usage de ses poings... Supposons que le boxeur Tom King, qui est sorti vainqueur du dernier combat, s'en fût revenu, la nuit, ayant dans sa poche le prix de sa victoire, croit-on que ce bras puissant par qui la figure du pauvre Mace a été si cruellement ravagée, n'eût pas tenu les *garotters* à distance? Là où il y a place pour des expériences relatives à l'efficacité des canons rayés et à la force de résistance des cibles de fer, ne peut-on consacrer quelque espace à un genre d'expériences ayant pour but de constater le degré de puissance que possède le poing de l'homme et le degré de résistance que la joue de l'homme présente? « Les *garotters* donnent assurément assez d'occupation à la police pour qu'elle laisse les boxeurs tranquilles. Il est dur de réduire les patrons de ce divertissement à veiller toute la nuit, quand le combat doit avoir lieu le lendemain; puis, le

matin venu, à se glisser de bonne heure, comme des malfaiteurs, à travers le brouillard, jusqu'à un endroit écarté, où ils courent le risque d'avoir, au bout d'une heure ou deux, la police sur leurs talons. »

Si ce passage se lisait dans le *Bellis'life* ou le *Sport*, ou quelque autre feuille de cette espèce, écrite à l'usage de ce monde étrange qui se compose de jeunes aristocrates désœuvrés et d'habitués de taverne, il n'y aurait pas à y prendre garde. Mais la *Saturday Review* est un journal qui se pique de donner le ton aux salons dorés et aux clubs littéraires; c'est de tous les journaux hebdomadaires, sinon le meilleur, du moins le plus répandu et le plus important. L'article en question a eu, en outre, dans le *Times*, les honneurs d'une reproduction *in extenso*, et a, de la sorte, reçu la consécration d'une publicité aussi imposante que recherchée.

Aussi a-t-on beaucoup remarqué cette apologie du pugilat professionnel et des « *patrons de ce divertissement* ». Le *Spectator*, qui mérite, parmi les feuilles hebdomadaires, un rang aussi élevé que la *Saturday Review*, a ouvert ses colonnes à une éloquente et verte réplique, dont l'auteur, M. Thomas Hugues, joint à un talent littéraire remarquable, à un noble caractère et à toutes les qualités d'un vrai gentleman, une habileté peu commune dans l'art du pugilat, — pratiqué par lui selon les règles qui en écartent le danger, et comme exercice purement gymnastique. C'est assez dire que personne n'était en position de faire ressortir avec plus d'autorité le caractère brutal, odieux et bêtement sanguinaire du pugilat professionel et payé.

La vérité est que le spectacle d'un combat de boxeurs de profession est un des plus dégradants dont puisse se repaître une curiosité malsaine. Ce n'est pas ici, comme dans le duel, la lutte de deux hommes ayant des motifs de se haïr, ne risquant leur vie qu'afin de sauvegarder ce qu'ils estiment leur honneur, et dominés par un sentiment

dont l'exagération même se rapporte à quelque chose d'élevé. Pas du tout : deux hommes qui n'ont aucun sujet de se traiter en ennemis, échangent des coups terribles, quelquefois mortels, pour faire gagner de l'argent à des parieurs inhumains, pour gagner de l'argent eux-mêmes, aux applaudissements du cirque. Et quel cirque, grand Dieu ! Au premier rang se tiennent, le cigare à la bouche, le livre des paris à la main, et nonchalamment étendus sur de moelleuses étoffes, les spectateurs privilégiés, fashionables de boudoir ou de comptoir, qui ont acheté deux guinées l'avantage d'être protégés contre les filous et séparés de la racaille par le second rang, lequel est composé de gens du métier, boxeurs au nez cassé, derrière lesquels se pressent en hurlant tous les êtres sans nom qui forment l'écume des grandes villes. Or il faut voir comme les regards de ces gens-là s'allument, comme leurs joues se colorent, dès que les combattants, après s'être quelque temps menacés et tâtés, en viennent aux coups, et que le sang ruisselle, et que le visage des lutteurs, gonflé, meurtri, mis en lambeaux, ne conserve plus rien d'humain ! Il faut voir avec quel intérêt féroce la foule mêlée des assistants suit les mouvements du plus faible des deux champions, lorsqu'il chancelle, lorsqu'il est renversé, lorsque, le prenant dans leurs bras, ses tenants l'épongent, le raniment, le remettent debout et le poussent à épuiser dans une tentative suprême ce qui lui reste encore de force !

Tous ces traits caractéristiques du « *divertissement* » recommandé par la *Saturday Review* se sont retrouvés dans le combat que le boxeur James Mace et Thomas King se sont livré dernièrement pour savoir auquel des deux resterait le titre de *champion d'Angleterre*, possédé par le premier et convoité par le second. Mace est un pugile d'une science consommée. Petit, mais vigoureux et agile, il porte à qui ose lui tenir tête des coups qui manquent rarement leur effet, et met à éviter les coups qu'on lui porte

une habileté merveilleuse. King, moins expert dans son art, est beaucoup plus grand, et sa taille athlétique, sa force herculéenne, la longueur de son bras d'airain, font de lui un adversaire formidable. Les deux champions s'étaient déjà mesurés, et la science avait triomphé dans la personne de Mace. King réclamait sa revanche. On est parti de la station de Fenchurch street, où il s'est passé des scènes de désordre, de confusion, de brigandage, qui montrent quelle lie se mêle, en ces occasions, au monde des fashionables. Un train spécial a transporté les deux champions, leurs patrons et amis, à Tiloury, où un bateau à vapeur les attendait pour les conduire dans les environs de Thames-Haven. Là, hors de la portée de la police, devait avoir lieu la rencontre. Les paris étaient en faveur de Mace, dans la proportion de 6 et 7 contre 4. Après les premiers assauts, les connaisseurs ne doutaient plus de sa victoire. Les yeux de King, son nez, sa mâchoire, témoignaient hideusement du sinistre pouvoir du *champion d'Angleterre*, et celui-ci, plein de confiance, s'avançait pour compléter son triomphe, lorsque, le bras droit de King partant tout à coup avec une vitesse qu'on a comparée à celle d'un boulet vomi par le canon d'Armstrong, Mace tomba comme foudroyé. Il avait été frappé en plein visage, et sa figure ne représentait plus qu'une masse informe, épouvantable à voir. Ceux qui l'appuyaient s'empressèrent autour de lui, l'entourèrent des soins prodigués en pareille occurrence, le replacèrent sur ses jambes; et lui, quoique se soutenant à peine, voulut tenter un dernier effort, — héroïsme du bouledogue. Mais, au point où en étaient les choses, le combat risquait de tourner au meurtre pur et simple. Mace n'eut presque pas besoin d'être frappé de nouveau pour rouler de nouveau à terre. De la part des siens, l'éponge fut jetée en l'air, ce qui est l'aveu de la défaite. Les parieurs firent leurs comptes. Ceux qui s'étaient attachés à la fortune de King ne songè-

rent plus qu'à empocher gaiement leurs profits. Mace, après avoir reçu un coup qui aurait sans doute tué un mortel ordinaire, fut emporté dans un état à faire pitié, à faire horreur. Les assistants s'en revinrent chez eux, enchantés de la secousse donnée à leurs nerfs. Le drame était joué.

Oui, monsieur, voilà le genre de « *divertissement* » que des hommes du monde, des littérateurs à la mode, des écrivains qui ont des prétentions au gouvernement de l'opinion publique, se mettent à patronner de plus belle ; et la raison qu'ils en donnent, c'est qu'il sert à entretenir les saines traditions de l'art d'assommer les gens, art qu'il importe, assurent-ils, de propager, depuis que les *garotters* aspirent à la gloire de tenir le haut du pavé.

N'en déplaise à ces messieurs, nous n'en sommes pas encore là, Dieu merci! mais si nous en étions là, il faudrait convenir que la civilisation du XIX^e^ siècle a beaucoup de choses à oublier et beaucoup de choses à apprendre!

LVI.

LES BAS-FONDS DE LA SOCIÉTÉ.

13 décembre.

Il paraît certain que le gouvernement anglais refusera l'offre de la couronne de Grèce pour le prince Alfred. Pourquoi, *en effet*, l'accepterait-il? Pour se lier les mains dans la question d'Orient? Pour se créer d'avance des embarras que, dans cette hypothèse, chacun pressent, et qui pourraient devenir inextricables?

Dans le dernier numéro de la *Revue des Deux Mondes*, M. Forcade exprime l'opinion que l'Angleterre, ayant à sortir du labyrinthe d'Orient, aimera peut être mieux courir

sur deux jambes, la Turquie et la Grèce, que boiter sur une seule, la Turquie. Mais on boite aussi sur deux jambes quand elles sont d'inégale longueur. Or, non seulement ce serait le cas ici, mais l'Angleterre se trouverait avoir deux jambes dont l'une irait dans un sens et l'autre dans un sens opposé, ce qui n'est pas précisément la condition requise pour marcher, encore moins pour courir.

Protéger le Turc, le protéger à tout prix, le protéger quand même, parce que les Russes à Constantinople sont penchés sur les Indes : voilà ce qui est impérieusement commandé à la politique anglaise. Mais comment l'Angleterre pourrait-elle protéger efficacement la Turquie contre les Russes, si elle s'imposait l'obligation d'appuyer la Grèce contre la Turquie? Car, que la Grèce attache l'idée de sa régénération à la réunion sous un même sceptre de toutes les provinces helléniques, c'est-à-dire au démembrement de l'empire ottoman, cela n'est pas à mettre en doute, et il est certain, d'autre part, que la Russie l'y aidera de son mieux.

La situation faite à un prince anglais sur le trône de Grèce serait donc tout simplement une situation impossible. Il serait placé dans l'alternative, ou de combattre la politique de son pays natal pour s'assurer les sympathies de son pays adoptif, ou de servir cette politique, au risque de se rendre odieux à ses sujets et d'avoir à subir les désagréments d'une odyssée semblable à celle de Jacques II se réfugiant à Saint-Germain, à celle de Charles X suivant la route de Cherbourg, à celle d'Othon s'acheminant vers Munich.

C'est ce que l'on comprend à merveille en Angleterre. Le *Punch* de cette semaine représente une femme (la Grèce) cherchant à faire prendre à un jeune homme (le prince Alfred) une couronne posée à terre sur un brasier. Le jeune homme n'est pas du tout rassuré et retire vivement sa main. Au bas de la gravure sont écrits ces mots : *Le*

prince Alfred refuse de se brûler les doigts. — Prince Alfred refuses to burn his fingers.

Et c'est ce qu'il a de mieux à faire, d'après l'opinion publique.

Mais cela veut-il dire que les Anglais assistent avec indifférence au spectacle des transports qui saluent, en Grèce, la candidature non acceptée et non refusée du prince Alfred? Pas le moins du monde. .

Au fond, les Anglais sont ravis de la préférence qu'on leur accorde, sauf à n'en pas profiter. Ils aiment à y voir un hommage éclatant rendu au prestige de leur alliance, à la modération de leur politique, à la supériorité de leurs institutions, et à la grandeur de ce principe de liberté qu'ils représentent en Europe. Ils sont fiers d'avoir remporté, sans combattre, une victoire où les baïonnettes n'ont rien à prétendre, et qui semble attester, aux yeux de la terre, la puissance des idées anglaises. Enfin, il ne leur déplaît pas que le gouvernement français ait le dessous dans ce qu'ils aiment à considérer bien moins comme une affaire d'habileté diplomatique que comme une question de propagande intellectuelle et morale.

Ne leur envions pas cette joie. L'Angleterre, en ce moment, n'a que trop sujet de chercher des consolations. Le mérite de ses institutions politiques a certes de quoi fixer l'attention des autres peuples ; mais jamais, d'autre part, ils ne furent plus vivement sollicités à réfléchir sur le côté défectueux de ses institutions sociales, parce que jamais peut-être son impuissance à lutter contre la misère et le crime n'apparut sous un jour plus lugubre.

Quelles douloureuses réflexions, par exemple, ne suggère pas le discours prononcé l'autre jour par lord Derby, à Manchester, devant un nombreux meeting que présidait le lord lieutenant, comte de Sefton ! Quels maux que ceux dont ce discours contient l'exposé, sans en indiquer le remède ? Ce sont des chiffres navrants que ceux-ci :

Sur 2000000 d'habitants que contient le district, le nombre des malheureux qui sont réduits à vivre de secours s'élevait, au mois de septembre de l'année dernière, à 43500; au mois de septembre de cette année, il avait atteint le chiffre de 163498; et, à l'heure qu'il est, on ne l'évalue pas à moins de 259,385.

Ajoutez à cela que 172000 personnes sont nourries par des comités locaux, et vous aurez comme total le chiffre effrayant de 431395.

431,395 personnes, sur 2000000, condamnées à ne pouvoir se suffire! Un homme sur cinq — et plus que cela même! — dépendant, pour son existence de chaque jour, soit du secours de la paroisse, soit de la charité publique!

Autre trait du tableau : durant les six mois finissant en juin, il a été retiré des banques d'épargne du Lancashire 71113 livres sterling, ou 1777825 fr. Encore est-il à remarquer que le montant des sommes retirées depuis le mois de juin n'est pas connu. Et savez-vous pourquoi? Parce que c'est un secret que les banques ont dû garder, par des « motifs de prudence » *prudential reasons!*

« Que de tortures n'exprime pas ce chiffre de 71113 liv.! s'est écrié avec raison lord Derby. Que d'espérances trompées! que de rêves consolants évanouis! que d'années de travail, d'économie, de frugalité, de sagesse, à jamais perdues pour le bonheur! »

Et c'est dans celle de ses provinces dont l'Angleterre avait coutume de citer la prospérité avec le plus d'orgueil que se produisent ces ravages de la misère!

Qu'a-t-on à leur opposer? La science sociale ici se déclare absolument incompétente. La question de savoir comment, au centre de la civilisation européenne, dans le pays le plus riche et un des plus éclairés du monde, on parviendra à empêcher, en un rayon donné, un homme sur cinq de mourir de faim, cette grande question se résout par des aumônes!

Il est vrai que, de ce côté du détroit, la charité est capable d'efforts dont, en France, on a peine à se faire une idée. Les souscriptions recueillies par le « Comité central de secours, » sans compter les listes de Mansion-House, ont donné l'énorme résultat de 540 000 livres sterling, ou *treize millions cinq cent mille francs :* et sur cette somme, 10 000 000 de francs se trouvent avoir été fournis par le seul comté de Lancastre.

Le *Times* a fait ressortir avec une fierté légitime, et comme une preuve frappante de l'attachement des colonies pour la métropole, qu'elles ont pris part à la souscription jusqu'à concurrence de 1 000 000 de francs.

Il va sans dire qu'à côté de l'offrande du riche est venue se placer l'offrande du pauvre. Dans le meeting de Manchester, lord Derby a produit une véritable émotion lorsqu'il a déclaré avoir reçu, l'avant-veille, des mains de lord Shaftesbury, une somme de 1 200 livres sterling (30 000 francs), souscrite par plusieurs milliers d'ouvriers formant la clientèle du journal *the British workman*, et surtout lorsqu'il a signalé, comme s'étant empressée de grossir cette généreuse armée, la « brigade des petits décrotteurs ».

Mais, quelque grands que soient les efforts de la charité, ils ne sauraient tenir lieu de science. La charité peut bien apporter quelque adoucissement momentané au mal; elle ne saurait le guérir. Invoquée contre les résultats nécessaires d'une organisation sociale imparfaite, elle peut retarder la mort de quelques instants, elle ne contient pas la vie. C'est au perfectionnement des relations sociales, c'est à l'amélioration des conditions essentielles du travail, qu'il faudrait regarder; et c'est à quoi l'on ne songe guère, quoique ces terribles épreuves semblent envoyées tout exprès aux sociétés pour les avertir de la grandeur du problème et de la nécessité d'en aborder sérieusement l'étude.

Dira-t-on que la crise du Lancashire est un pur accident? Mais les *accidents* de ce genre ne se reproduisent-ils pas dans l'industrie, tantôt pour une cause, tantôt pour une autre, et d'une manière périodique? Est-ce donc une calamité si rare que ce *sauve qui peut* du commerce, où nous voyons des ateliers qui se ferment, des faillites qui enfantent des faillites, des fortunes qui se renversent les unes sur les autres comme autant de châteaux de cartes, et la pâle multitude des ouvriers sans travail qui cherche son pain entre le désespoir et l'aumône! Que vaut la sagesse humaine, si elle ne peut rien, absolument rien, contre des éventualités aussi fréquentes et aussi redoutables? Le principe de la solidarité et de la mutualité appliqué aux risques à courir, ce principe où l'on a su puiser une garantie contre les effets de la grêle, contre ceux de l'incendie, même contre ceux de la mort, n'est-il susceptible d'aucune extension? Est-il enfin dans la nature des choses que la prévoyance sociale abdique devant le hasard et l'imprévu? En parlant de la crise du Lancashire, lord Derby a laissé échapper le mot « humiliation nationale »: a-t-il mesuré lui-même toute la portée de ce mot? J'en doute.

Et ce sujet d'humiliation n'est pas le seul.

Je vous parlais dans ma dernière lettre de la progression effroyable et toujours croissante des attaques nocturnes dont Londres est, depuis plus d'un mois, le théâtre. Le mal a pris de telles proportions, que l'anxiété publique, si cela continue, ne connaîtra plus de bornes. Le fait est que les malfaiteurs sont bien près d'avoir le haut du pavé. Le crime a cessé de fuir devant la répression; il lui livre bataille en quelque sorte. Au centre même de Londres, le crime et la répression constituent comme deux puissances ennemies qui se mesurent des yeux, et l'impuissance de la seconde ne peut être comparée qu'à l'audace affreuse de la première. Les rues de la capitale industrielle du monde sont devenues moins sûres que ces grands chemins où, en

des temps moins policés, on arrêtait les diligences Non seulement il est dangereux de parcourir, la nuit venue, les quartiers même les mieux éclairés et les plus fréquentés, mais il n'est pas jusqu'aux voitures de place qui ne soient menacées. Le soir, les femmes ne sortent plus, et les hommes sortent le moins qu'ils peuvent. Tel qui a une emplette à faire, quand le gaz a remplacé le jour, s'en abstient, de peur d'être *garrotté* en route ; tel qui voudrait aller au spectacle met en balance le plaisir et le danger. Je connais des journalistes qui, ayant à parcourir chaque nuit la distance considérable qui sépare Fleet street de Saint-John's-Wood, ne font jamais qu'en voiture, maintenant, la route qu'ils faisaient jadis à pied, aimant mieux grever outre mesure leur budget des dépenses que s'exposer à avoir le cou tordu ou le crâne brisé. Mais, comme je vous le disais tout à l'heure, les « cabs » auront bientôt cessé d'être un refuge qu'on puisse considérer comme absolument inviolable.

Pour comble, voici que les « cabmen » en sont venus à mesurer leurs exigences au besoin qu'on a d'eux, et, dans un meeting tout récent, ils ont élevé des prétentions qui, s'ils parvenaient à les faire prévaloir, mettraient le public à leur merci.

En attendant, c'est à qui s'armera. On achète des bâtons, on achète des pistolets, on achète des assommoirs : quelques-uns se munissent de poignards; il en est qui parlent de porter des épées. La nécessité de se mettre en défense est si bien l'objet de la préoccupation générale, qu'une foule d'esprits sont en éveil sur les moyens à prendre ou à conseiller. Les suggestions les plus bouffonnes, les annonces les plus extraordinaires trouvent place dans les journaux; et, par exemple, quelqu'un a recommandé vivement au public l'usage d'un épais collier de cuir, garni de gros clous, comme ceux qu'on met aux chiens de combat. Un autre a annoncé la vente d'une espèce de gros

chiens qu'il dit admirables à employer contre les *garotters*, attendu qu'ils ne dévorent les gens que sur l'ordre exprès qu'ils en reçoivent.

Comme tout cela est rassurant !

Et notez bien que le port d'armes, généralisé, risque de devenir un danger plus formidable encore que celui qu'il s'agit d'éviter. Quelle riante perspective que celle d'être tué dans l'ombre par un ami qui, effrayé mal à propos, et vous prenant pour un voleur, aura fait feu, pour plus de précaution !

N'est-ce pas une honte pour l'Angleterre qu'un semblable état de choses y ait été possible, et se prolonge et s'aggrave ? Les journaux retentissent de plaintes. Dans l'intérieur des familles, on s'étonne, on s'inquiète, on se demande quand et comment cela finira ! Inutiles clameurs ! alarmes superflues ! La force, qui est censée représenter la puissance sociale, et qui a charge de protéger les individus, ne donne pas signe de vie. On la cherche partout, et on ne la rencontre nulle part.

Serait-ce parce que le problème, trop négligé, est devenu en effet très difficile à résoudre ?

Il est des gens qui aiment à se persuader que le mal vient de ce qu'on a imprudemment cédé aux inspirations d'un sentiment exagéré de philanthropie ; de ce qu'on a cru les criminels susceptibles de conversion ; de ce qu'on les a traités avec trop de douceur ; de ce qu'on en a rendu beaucoup à la liberté avant l'expiration de leur peine ; en un mot, de ce qu'on est entré dans le système des *Ticket of leave*. Mais ceux qui pensent ainsi se trompent. Le système des *Ticket of leave* a été adopté — le *Times* en convenait l'autre jour, — non par choix, mais par nécessité. Lorsque les colonies refusèrent d'être moralement empestées pour que l'atmosphère de la métropole se purifiât ; lorsqu'il fallut, en conséquence, renoncer à la transportation, l'Angleterre, en ce qui concernait les criminels,

se vit dans un grand embarras. Les pendre indistinctement, l'adoucissement des mœurs et la justice s'y opposaient. Les nourrir en prison à tout jamais, c'était encourir une dépense dont l'accroissement indéfini effrayait les plus résolus. D'ailleurs, les prisons risquaient d'être bientôt encombrées; et ne fallait-il pas de la place pour les nouveaux venus? On prit donc le parti de mettre au large, s'ils se montraient disposés au repentir, des malfaiteurs qu'on ne pouvait ni renvoyer, ni garder, ni tuer, ni nourrir.

Je m'arrête. Pour trouver la cause du fléau qui vient d'être décrit, il serait indispensable de porter la lampe dans des profondeurs où, malheureusement, peu de penseurs ont le courage de descendre, et que nul homme d'État ne se croit tenu d'explorer. Il y va pourtant de l'intérêt de tous, de tous sans exception; car la misère et la corruption des uns font la peur des autres.

LV II.

UNE SCÈNE EN IRLANDE.

14 décembre.

Une scène caractéristique vient de se passer en Irlande; et, ce qui est plus caractéristique encore, c'est la répugnance manifeste des journaux anglais à en faire le sujet de leurs commentaires. Il semble qu'ils aient peur d'en dire trop; et, en effet, la scène dont il s'agit est de nature à éclairer d'un jour sinistre les rapports de l'Irlande avec l'Angleterre.

Quelques mots d'abord sur les faits antérieurs qui servent à l'expliquer.

La misère, on le sait, est l'état permanent de l'Ir-

lande. On pourrait affirmer sans exagération que, depuis son union forcée avec l'Angleterre, l'Irlande n'a cessé d'être en peine de sa nourriture, de son vêtement et de son gîte. L'Irlande est le pays classique de la faim. Il est des temps toutefois où, une misère accidentelle venant s'ajouter à sa misère permanente, l'Irlande s'agite et crie au secours, comme si sa condition normale, hélas ! n'était pas de souffrir ! L'année dernière, par exemple, ce ne fut qu'un long gémissement poussé par la patrie d'O'Connell : l'Irlande était en proie à la famine, ou, en d'autres termes, l'Irlande avait plus faim qu'à l'ordinaire ! Ses représentants à la Chambre des communes présentèrent de son extrême détresse des tableaux à faire frémir; ils demandèrent tour à tour, pour leur pays, justice et pitié; ils adjurèrent le parlement de s'occuper de cette question navrante ; ils se répandirent en plaintes passionnées contre l'administration de sir Robert Peel, accusée par eux d'une insouciance systématique et cruelle. Tout cela, il faut bien le reconnaître, ne produisit en Angleterre que fort peu d'impression. Sir Robert Peel nia l'étendue, j'allais dire la réalité du mal; et les Anglais aimèrent à se persuader qu'il avait raison. Les plaintes des membres pour l'Irlande furent attribuées par les uns à une tactique politique; par les autres, à cet esprit d'exagération qu'on regarde ici comme un des traits du caractère irlandais; par d'autres, enfin, au désir de rendre l'administration odieuse. Non seulement on mit en doute l'existence d'une famine irlandaise, mais le doute revêtit, dans certains journaux anglais, une forme railleuse et offensante. C'était jeter de l'huile sur un brasier ; c'était ajouter à cet amer trésor de ressentiments, accumulé depuis des siècles dans les cœurs irlandais.

Un incident, qui faillit devenir dramatique, envenima la situation.

Au nombre des Irlandais qui siégent à la Chambre des communes figure un homme appartenant à une des plus

nobles et des plus anciennes familles d'Irlande. Son nom est O'Donoghue, ou, comme on dit ici, Le O'Donoghue. Connu pour l'ardeur du sentiment qui le porte à vouloir une Irlande indépendante, une Irlande seule maîtresse de ses propres destinées, il a dû à sa haine de la domination anglaise d'acquérir de l'influence parmi le peuple dans son pays. Il est un de ceux qui y marchent à la tête du parti des mécontents en guenilles; et la révolte de la faim, si elle éclatait, se mettrait volontiers à ses ordres.

Eh bien, dans les débats auxquels la famine irlandaise donna lieu au sein du parlement, il advint que, faisant allusion à un meeting où Le O'Donoghue avait occupé le fauteuil, sir Robert Peel parla de ce meeting en termes non moins méprisants pour celui qui l'avait présidé que pour ceux qui le composaient.

L'injure fut vivement ressentie par Le O'Donoghue, et il n'eut rien de plus pressé que d'envoyer un cartel à sir Robert Peel. Celui-ci crut devoir en référer au chef de l'administration dont il faisait partie. Lord Palmerston, ainsi qu'on pouvait s'y attendre, s'opposa vivement à ce qu'il fût donné suite à cette affaire, et même il accusa Le O'Donoghue devant la Chambre des communes de s'être rendu coupable, par une provocation, de ce qu'on appelle en langage parlementaire, de ce côté du détroit, *breach of privilege*. Il n'y eut donc pas de sang répandu; et si tout s'était borné là, nul n'aurait eu sujet d'en être surpris ou de s'en plaindre, le duel, en Angleterre, étant non seulement défendu par la loi, mais réprouvé par l'opinion. Malheureusement, la presse anglaise prit feu pour sir Robert Peel avec une violence inouïe. Le O'Donoghue, dont le seul crime était, au bout du compte, d'avoir demandé respect pour son honneur, au risque de la vie, fut traité, dans la plupart des journaux anglais, de misérable fanfaron; ils lui imputèrent d'avoir bassement courtisé le bruit; ils le peignirent comme un comédien de carrefour en quête de

tréteaux; ils épuisèrent contre lui le vocabulaire de l'injure. Ai-je besoin de dire l'effet que dut naturellement produire en Irlande ce déchaînement de rage à l'égard d'un Irlandais, à propos d'une querelle née de la question irlandaise? La popularité de Le O'Donoghue s'en accrut; et, plus complètement que jamais, il se trouva personnifier, dans son pays, les antipathies, les ressentiments, les colères de ceux dont le cœur y bat sous des haillons.

J'arrive maintenant à l'étrange et tumultueuse scène dont j'ai à vous entretenir. Elle s'est passée, mardi dernier, dans un meeting tenu à Tralee, et dont l'objet était de solliciter, en faveur des malheureux ouvriers du comté de Lancastre les sympathies du peuple irlandais.

A une heure, le haut shériff, major Crosbie, occupa le fauteuil. Mais, longtemps avant, la salle et les galeries avaient été inondées par la foule, foule déguenillée, foule hâve, dont l'attitude ne révélait que trop visiblement les dispositions violentes.

Étaient présents plusieurs personnages de marque, parmi lesquels le colonel Herbert, membre du parlement; le révérend docteur Moriarty, évêque catholique, et un frère du célèbre Daniel O'Connell.

Au colonel Herbert avait été confié le soin de lire et d'appuyer la « résolution » spécifiant l'objet du meeting. Mais à peine a-t-il ouvert la bouche que sa voix est étouffée par une tempête de cris, de grognements, de hurlements. Il insiste: les clameurs redoublent.

— Enfants, s'écrie M. O'Sullivan, avec une exaltation tout irlandaise, écoutez-le, écoutez-le; les hommes de Castle-Island, qu'il chassa il y a quelque temps de leurs foyers, sauront bien lui répondre.

A ces mots, de frénétiques applaudissements retentissent. Au milieu du tumulte, une voix s'élève pour dénoncer l'injuste distribution des secours envoyés d'Angleterre dans le temps de la famine. Le colonel Herbert demande à repous-

ser cette imputation, à prouver qu'elle est calomnieuse. Vains efforts ! A son tour, le révérend docteur Moriarty se lève. C'est un catholique, celui-là, c'est un prêtre, c'est un évêque: que de titres au respect d'un auditoire composé de prolétaires irlandais! Mais il sympathise avec l'Angleterre, ce catholique, ce prêtre, cet évêque; et, s'il se lève, c'est pour demander, devant les affamés de l'Irlande, qu'on aille au secours des affamés de Manchester; comme si la détresse des seconds avait plus de droit à l'intérêt public que celle des premiers! comme si, dans le comté de Kerry, il n'y avait pas autant et plus de malheureux à secourir que dans le comté de Lancastre ! Voilà l'envieuse pensée qui se lit sur tous les visages; voilà le cri qui s'échappe de toutes les lèvres; voilà le sentiment qui produit ce phénomène: un évêque catholique hué par des prolétaires irlandais! Mais tout à coup grand silence. C'est Le O'Donoghue qui va parler.

— Bien que je ne sois, dit-il en commençant, qu'un humble particulier...

— Vous, un humble particulier? lui crie-t-on des diverses parties de la salle, vous êtes un prince! Vous êtes le prince des lacs! Vous êtes le plus grand citoyen d'Irlande! Vous êtes roi.

Et, sans plus tarder, ordre est donné à tous les assistants de se découvrir, ordre auquel James O'Connell refuse courageusement d'obéir. O'Donoghue profite d'un moment de silence pour dire que la détresse des ouvriers du Lancashire est fort exagérée; que beaucoup d'entre eux, après tout, ont de l'argent dans les banques d'épargne; qu'il n'en est pas de même des ouvriers irlandais. Il rappelle amèrement l'indifférence montrée par le gouvernement anglais dans la question de la famine irlandaise, et termine par cette déclaration qu'accueille un tonnerre d'applaudissements :

— Tant que la détresse existe chez nous, notre premier devoir est de la soulager.

Nouvelles clameurs. Bientôt la confusion est au comble. Le haut shériff est contraint de quitter le fauteuil, et sort de la salle, suivi de quelques-uns des assistants. Un indescriptible transport s'empare de la foule. O'Sullivan parle ouvertement de rébellion ; il se vante d'avoir été un des agents les plus actifs du mouvement irlandais de 1848; il s'étonne que Smith O'Brien ne soit pas là ; il accuse James O'Connell d'avoir trahi la cause que servit si puissamment son illustre frère ; il désigne Le O'Donoghue comme le futur souverain de l'Irlande affranchie, et déclare soupirer après le jour où il le verra couronner. Des acclamations passionnées saluent cet espoir, si audacieusement exprimé, et la foule se sépare dans une sorte d'ivresse morale où la joie du triomphe prédit se mêle à la fureur.

N'est-ce pas là un frappant et menaçant symptôme de l'état des esprits en Irlande ? Et Dieu sait s'il n'en existe pas de plus terribles encore ! Parlerai-je de la guerre affreuse que le tenancier irlandais a déclarée au landlord, qu'il considère comme son tyran ? Parlerai-je de ces meurtres si fréquents, dont il est impossible de découvrir la trace, parce que les meurtriers, comme autrefois les bandits en Corse, trouvent partout un refuge, partout des protecteurs, partout des complices ?

Il existe un abîme entre l'Irlande catholique et l'Angleterre protestante ; entre l'Irlande, que la misère dévore, et l'Angleterre, qui regorge de richesses; entre l'Irlande, d'origine celtique, et l'Angleterre, d'origine saxonne. Bien imprudents ceux qui, dans le second de ces deux pays, donnent pour motif des étranges sympathies que la révolte des planteurs du Sud contre le Nord, en Amérique, leur inspire, le droit que les propriétaires d'esclaves ont de proclamer leur indépendance l'épée au poing !

LVIII.

M. BRIGHT A BIRMINGHAM.

20 décembre.

Avant-hier, après un long silence, très remarqué, M. Bright remplissait de sa voix vibrante le vaste hôtel de ville de Birmingham, où près de cinq mille citoyens étaient accourus pour l'entendre.

A ses côtés était M. Scholefield, représentant, comme lui, de Birmingham à la Chambre des communes. M. Scholefield, avec qui j'ai l'honneur d'être lié, est un homme du plus aimable esprit, et d'un esprit dont le tour est essentiellement français. Familiarisé par un long séjour en France avec nos mœurs, nos habitudes, nos idées, et parlant notre langue aussi bien que s'il était né à Paris, M. Scholefield est, de tous les Anglais de ma connaissance, le dernier que je me serais attendu à voir embrasser la cause des planteurs américains; d'autant que le parti libéral, à la Chambre des communes, n'a pas d'organe plus dévoué et plus persévérant que lui. Il est pourtant trop vrai que M. Scholefield est partisan du Sud, et rien ne montre mieux la force du courant qui entraîne de ce côté, en Angleterre, les opinions et les sympathies.

A Birmingham, M. Scholefield, quoique d'accord avec M. Bright sur la plupart des questions de politique intérieure, n'a pas hésité à se séparer ouvertement de lui sur la question d'Amérique. Non qu'il aille jusqu'à vouloir d'une intervention, ce qui serait, selon lui, aller au-devant de la guerre, ou d'une médiation, ce qui serait, selon lui, s'attirer l'affront d'un refus; mais ce qu'il désire, c'est que l'Angleterre prenne enfin le parti de reconnaître le Sud.

Un fait que je me réjouis d'avoir à vous signaler, c'est que cette déclaration de M. Scholefield a reçu d'une partie notable de l'auditoire un accueil assez peu favorable. Et cela n'a rien d'étonnant pour qui sait combien, dans les grands centres manufacturiers, les tendances de la population ouvrière, en ce qui touche l'Amérique, diffèrent de celles de l'Angleterre prise dans son ensemble. On a eu beau répéter sur tous les tons à ces malheureux ouvriers que leur détresse ou celle de leurs frères avait sa source dans l'obstination cruelle du Nord; que le mal venait de ce qu'on n'avait pas de coton, et qu'on n'avait pas de coton parce que le Nord prétendait *per fas et nefas* subjuguer le Sud, un instinct sûr leur a fait dire à tous: «Nous ne pouvons être pour le travail esclave, nous les hommes du travail libre.»

Aussi de vifs applaudissements ont-ils éclaté lorsque M. Bright s'est levé, laissant lire sur son visage l'intention de répondre à son collègue.

M. Bright a commencé par rejeter la responsabilité de la crise du Lancashire sur la défunte compagnie des Indes, qu'il accuse de n'avoir pas encouragé la culture du coton indien, en prévision de ce qui arrive aujourd'hui. A l'appui de cette accusation, il a rappelé que, dans les trois années qui suivirent l'abolition du monopole de la compagnie, abolition décrétée en 1814, l'importation du coton indien s'éleva de 17000 à 400000 balles, à tel point qu'en 1818 l'Angleterre reçut plus de coton des Indes que ne lui en envoyèrent les États-Unis. Comment fut arrêté ce mouvement d'ascension? Il fut arrêté, selon M. Bright, par l'énormité des taxes dont les directeurs et le bureau de contrôle accablèrent la production. En 1846, il fut constaté que trois farthings par livre étaient tout le bénéfice qu'avaient à se partager, en fait de coton, le cultivateur de Surate et le marchand de Bombay. Cet état de choses devait naturellement amener l'extinction presque absolue du com-

merce de coton indien; et c'est ce qui explique l'activité imprimée à la production du coton d'Amérique, laquelle, représentée en 1840 par le chiffre de 2 millions de balles, l'était par le chiffre de 4 millions en 1860, ce qui signifie qu'elle s'était accrue du double dans l'espace de vingt ans.

Tout cela est vrai; et ce qui est vrai aussi, c'est qu'il n'a pas dépendu de M. Bright que, dès 1847, l'Angleterre ne portât sérieusement son attention sur les causes qui, suivant l'expression énergique de l'orateur, étranglaient la culture du coton dans les Indes. Lui-même, il a tracé en termes d'une singulière amertume l'historique de ses efforts, souvent renouvelés, et toujours déjoués par une politique insouciante ou routinière. Mais admettons que le comité dont M. Bright provoqua la formation en 1847, et qui condamna le système du gouvernement indien en ce qui touchait l'agriculture, eût fait prévaloir ses vues; admettons que la commission royale d'enquête dont M. Bright demanda l'établissement en 1850, sans pouvoir vaincre la résistance de sir John Hobhouse, eût été instituée et fût entrée en jeu; admettons enfin que, par l'allégement des taxes, on eût offert au cultivateur indien l'appât d'un bénéfice plus considérable, reste toujours la question de savoir si, le coton américain étant d'une qualité supérieure et le marché américain plus rapproché, l'Inde aurait pu, sur ce terrain, tenir tête à l'Amérique. Voilà ce que M. Brigt aurait dû prouver, et voilà ce qu'il a entièrement passé sous silence.

Du reste, que le gouvernement anglais, dans le passé, ait manqué oui ou non de prévoyance, ce n'est point là, il faut bien le dire, ce que le public, à l'heure qu'il est, tient à savoir, et le gouvernement crierait, je crois, volontiers à M. Bright ce que l'enfant de la fable, tombé dans l'eau, crie au magister qui le gourmande : « Eh! mon ami, tire-moi du danger, tu feras après ta harangue. » M. Bright a pressenti cela, et il se tenait prêt à proposer

ce qu'il estime le remède souverain. Ce remède consisterait à exempter d'impôt pendant cinq ans toute terre consacrée, dans les Indes, à la culture du coton.

Le procédé est fort simple sans doute, et il est permis d'espérer que ce genre d'encouragement, joint à l'élévation actuelle des prix, aurait quelque influence sur le mouvement du marché indien. Toutefois, je crains bien que M. Bright ne s'abuse en se figurant que, le jour où ce système serait appliqué, les maux du Lancashire toucheraient à leur terme. Il y a, malheureusement, une raison qui, quoi qu'on fasse, éloigne du coton indien la spéculation et les capitaux. Cette raison est la peur de la concurrence ruineuse que lui feraient, dans le cas où la guerre d'Amérique prendrait fin, les masses de coton accumulées dans le Sud et auxquelles la paix rouvrirait le chemin de l'Europe. C'est là, ainsi que l'a plusieurs fois déclaré M. Cobden, dont M. Bright ne récusera pas l'autorité, une menace qui pèse fatalement sur le marché, dès qu'il s'agit de coton, et qui paralyse tout.

M. Bright est convaincu que le Sud sera écrasé ; il affirme que c'en est fait du coton produit par le travail esclave : très bien. Mais que de gens pensent ici le contraire, à commencer par M. Gladstone ! Pour que l'Angleterre tournât décidément les yeux du côté de l'Inde, il faudrait qu'elle crût au triomphe définitif du Nord, et elle n'y croit pas.

D'un autre côté, cette exemption d'impôt que M. Bright demande en faveur d'une certaine catégorie d'hommes, et dans le but avoué de favoriser un certain genre de travail, qu'est-ce autre chose qu'une application de la théorie des primes d'encouragement ? Ici se présente une objection que M. Bright n'a pas prévue, et qui déjà s'est fait jour, sous forme d'argument *ad hominem*, dans les colonnes du *Times* et dans celles du *Morning Herald*. Comment M. Bright, le libre échangiste par excellence,

peut-il invoquer l'intervention du gouvernement dans le domaine des échanges? Comment lui, un des plus rudes adversaires du système protectionniste, en est-il venu à appeler le système protectionniste au secours? Et comment n'a-t-il pas vu que cette portion du revenu public dont il demande qu'on décharge les cultivateurs de coton, il y aurait à la remplacer par de nouvelles taxes sur la population indienne, qu'on achèverait ainsi d'épuiser pour alléger la détresse d'un comté d'Angleterre?

Où M. Bright a triomphé, c'est dans la partie de son discours qui se rapporte à la question de l'esclavage. Jamais l'émotion d'une âme indignée ne s'exhala en termes plus éloquents. Quoi! être l'Angleterre, avoir devant soi le Sud, qui veut non seulement maintenir l'esclavage, mais l'étendre; avoir devant soi le Nord, qui vient d'en proclamer l'abolition, et tendre la main au Sud! M. Bright a bien fait d'insister sur ce point, car c'est celui que les partisans du Sud s'étudient avec le plus de soin à mettre dans l'ombre.

A les entendre, les deux ennemis qui sont en présence par delà l'Atlantique sont l'esprit d'indépendance nationale, représenté par le Sud, et l'esprit de conquête, représenté par le Nord. « Dans quelle partie du monde, s'est écrié M. Scholefield, les Anglais pourraient-ils voir sans un sentiment de sympathie une nation qui lutte pour son indépendance? » Mais qu'est-ce à dire? Est-ce une indépendance digne de vos hommages que celle qui consiste a réduire à l'état de bétail une partie de la race humaine? La liberté qui a votre culte, est-ce donc la liberté d'être tyran?

Ce qu'il y a de triste à constater, c'est que les mêmes hommes qui nomment « revendication du principe d'indépendance nationale » la rupture brusque, violente, injustifiable, du *contrat volontaire* en vertu duquel le Sud et le Nord avaient vécu si longtemps unis; oui, ces

mêmes hommes ne parlent qu'avec horreur de toute tentative ayant pour but de détacher l'Irlande de l'Angleterre.

Ou je me trompe fort, ou les partisans des confédérés du Sud feraient bien de songer à l'Irlande, lorsqu'ils font sonner si haut, sous le nom d'indépendance, le droit de la partie à se détacher du tout. Les Irlandais ne sont pas de la même race que les Anglais ; ils ne professent pas la même religion ; ils n'ont ni les mêmes mœurs, ni le même caractère ; et quand ils lisent l'histoire de leur *union* avec les Anglais, ils n'y trouvent que souvenirs irritants. S'ils allaient d'aventure se croire plus fondés que les planteurs du Sud à réclamer les bénéfices d'une nationalité indépendante, qu'auraient à leur répondre M. Scholefield et ceux qui, comme lui, vont répétant sans cesse : « Dans quelle partie du monde les Anglais pourraient-ils voir sans un sentiment de sympathie un peuple qui lutte pour son indépendance ? »

LIX.

LES GENS SUSPECTS D'ALIENATION MENTALE EN ANGLETERRE.

26 décembre.

« Or donc, mariez-vous... Or donc, ne vous mariez pas. » Ainsi parle Rabelais, après avoir bien pesé le pour et le contre, relativement à la grande question de savoir si l'on fait bien de se marier. Si Rabelais avait vécu de nos jours en Angleterre, il aurait eu, j'imagine, une raison de plus à inscrire sur la liste des motifs à donner en faveur de la conclusion négative ; et cette raison, que vous

ne devineriez jamais, est qu'ici un mari, s'il est bien décidé à croire sa femme infidèle, risque, pour ce seul fait, et sur le simple certificat de deux médecins, d'être appréhendé au corps, arraché de chez lui, traîné dans une maison de fous, et là traité comme un homme qui a perdu la raison, ce qui suffit pour qu'il la perde.

Ce que je vous dis a l'air d'une plaisanterie. Mais point; la chose est des plus sérieuses : le procès en dommages-intérêts qui vient d'être gagné par un M. Hall contre un certain docteur Semple en est la preuve.

Ce M. Hall est, à ce qu'il paraît, un brave homme qui n'a jamais donné d'autre marque de folie qu'une disposition prononcée à mettre en doute la vertu de sa femme. Aux yeux de la dame, il ne pouvait y avoir pire espèce de folie, comme bien vous pensez. Elle s'est donc avisée un beau jour, après trente ans de mariage, qu'il y avait lieu à enfermer son mari dans un hôpital d'aliénés. Cette longue union de trente ans n'avait pas été sans nuages, cela va sans dire. M. Hall n'était pas toujours en belle humeur; et madame Hall, qui aimait fort à mettre en gage les effets de son mari, avait, en outre, le travers de donner des proportions épiques à la moindre querelle conjugale. A part cela, rien de vraiment dramatique ne s'était passé dans l'intérieur de cette famille; rien qui fût de nature à faire prévoir qu'Othello en viendrait à étouffer Desdemona sous les coussins de son lit. Mais la question n'était pas là. Madame trouvait tellement étrange qu'on osât la soupçonner, qu'à ses yeux nul signe d'aliénation mentale ne pouvait être plus décisif. Par qui fut-elle mise au courant de la législation d'Angleterre sur les aliénés, et comment parvint-elle à mesurer si bien la force de l'arme qu'une législation pareille lui mettait entre les mains? Ceci est un mystère que le procès n'a pas éclairci. Toujours est-il que sur ce point elle savait parfaitement à quoi s'en tenir.

Elle s'ouvre donc de ses alarmes et de son projet à deux médecins qui jouissaient de sa confiance; elle montre à l'un d'eux un miroir qu'elle assure avoir été brisé par son mari d'un coup de pelle. Le savant homme frémit à cette vue : plus de doute, M. Hall est atteint d'un dérangement du cerveau! Là-dessus, le docteur Semple court chez le mari pour le soumettre, bon gré mal gré, à un examen approfondi, lui tâter le pouls, lui faire montrer sa langue, et lui prouver par vives raisons qu'il est fou à lier. Naturellement, celui-ci est fort surpris et non moins choqué de cette visite inattendue. Mais, au lieu de jeter le docteur à bas de l'escalier, ce qu'eût peut-être fait en pareille occurrence un homme en pleine possession de ses facultés, il se contente de regarder d'un air étonné celui qui veut le sauver à toute force, et, qui pis est, il le regarde fixement. Vous rappelez-vous la fameuse scène où Jean-Jacques Rousseau puisa la conviction que Hume, son bienfaiteur, était au fond son plus cruel ennemi? « Un soir, comme David Hume et moi étions assis en silence au coin du feu, je surpris ses yeux fixés ardemment sur les miens. Tout à coup il me lança un regard... Ah! ce regard de Hume! ce regard!... » Eh bien, le regard de Hume ne produisit pas plus d'effet sur Rousseau que celui de M. Hall n'en a eu sur le docteur Semple. De son côté, M. Guy, l'autre médecin, avait dans la véracité de madame une confiance aussi grande que l'était peu celle que sa vertu inspirait à son mari. C'en est fait : les deux certificats requis sont signés par les deux répondants de l'impeccabilité de la dame, et voilà le pauvre M. Hall conduit, sans plus de délai, dans une maison d'aliénés. Or, ce terrible docteur Semple tenait tant à guérir le malheureux homme de la manie d'être libre que, le jour même, il écrivait au gardien de l'établissement : « Surtout ne le laissez pas sortir; c'est un fou dangereux. »

Heureusement, il y a un Dieu aussi pour les maris sceptiques. Il s'est trouvé que l'un des deux certificats était irrégulier dans la forme. Sans cette circonstance, véritablement providentielle, nul ne peut dire au juste pendant combien de temps M. Hall serait resté ce que j'appelle sans détour enterré vif; car, c'est une opinion très répandue parmi les médecins aliénistes, que les fous sont pleins de ruse et s'entendent merveilleusement à vous donner le change sur leur état mental; de sorte que notre malade supposé aurait fort bien pu se montrer indubitablement raisonnable, sans être pour cela élargi, avant d'avoir eu à traverser une douloureuse et humiliante épreuve.

Quoi qu'il en soit, une fois mis en liberté, il n'a eu rien de plus pressé que d'en appeler aux tribunaux de l'excès de tendre sollicitude dont il avait été l'objet, et il est résulté du procès que l'ordre d'emprisonnement avait été donné, non seulement sans raisons suffisantes, mais en vertu de raisons dérisoires.

Ce n'est pas, bien entendu, ce dont nos deux médecins sont tombés d'accord. Avec un courage digne d'une meilleure cause, ils ont soutenu jusqu'au bout que le mal dont ils avaient poursuivi la guérison, sans reculer devant les moyens extrêmes, était *une maladie de quelques-uns des sentiments propres à engendrer la passion, la violence, le meurtre.* La théorie n'est pas rassurante, et les maris qui font mauvais ménage avec des femmes susceptibles n'ont qu'à se bien tenir!

Ce qui doit les rassurer un peu toutefois, c'est la déclaration solennelle du juge, lequel s'est exprimé en ces termes: *Un mari peut détester sa femme et n'être pas fou.* M. de la Palisse et Salomon n'auraient pas mieux dit.

Restait à savoir si le docteur Semple en serait quitte pour la peur. Le jury, composé de bonnes gens, n'a pas voulu croire que les deux médecins eussent été animés de mauvaises intentions; mais, composé comme il l'était

de maris, il n'a pas voulu non plus amnistier les erreurs commises à la légère en ces matières délicates, et le docteur Semple s'est vu, en conséquence, condamné à 150 livres sterling de dommages-intérêts.

Ce procès, qui a vivement intéressé l'opinion publique, est, en effet, d'une haute importance, en ce qu'il met à nu les vices de la législation anglaise concernant les aliénés, législation qui touche par tous les côtés au grand principe de la liberté individuelle.

Chose curieuse! En France, où les gouvernements ont toujours fait si bon marché de ce principe dans leurs rapports avec les êtres doués de raison, il est sauvegardé par la loi sur les aliénés avec une prévoyance admirable et un luxe de précautions auquel il serait difficile de rien ajouter; tandis qu'en Angleterre, où l'individu est si puissamment protégé contre toute tentative d'arbitraire politique, il se trouve livré presque sans défense à l'arbitraire médical.

Et d'abord, dans le fait de l'emprisonnement d'un homme atteint ou supposé atteint d'aliénation mentale — je dis emprisonnement, parce qu'une maison d'aliénés est, après tout, une prison, — l'autorité ici n'a nullement à intervenir. Deux médecins quelconques n'ont qu'à signer chacun un certificat concluant dans le sens de l'aliénation, pour que l'individu désigné soit arrêté et conduit en lieu sûr par des agents à leurs ordres et sans recours aucun à l'autorité. Il y a plus : rien ne s'oppose à ce que cet individu soit mis dans une maison de santé appartenant à l'un des deux médecins qui l'y font mettre!

Quant à la manière dont la loi veut que les certificats soient rédigés, c'est là encore un point très critiquable. Il est loisible, par exemple, au médecin signataire, de citer à l'appui de son opinion, non seulement les faits observés par lui-même, mais encore ceux qu'il connaît par ouï-dire. S'il lui plaît de fonder son opinion sur ce qu'il

tient de son confrère, — ce qui réduit le témoignage de deux hommes de la science à celui d'un seul, — il n'y a dans la loi aucune disposition qui l'empêche. Enfin l'obligation d'une enquête sérieuse préalable n'est pas spécifiée.

Les seules mesures qui, au point de vue social, soient protectrices de l'individu enfermé comme fou dans un établissement particulier, consistent dans les pouvoirs confiés par le lord chancelier à deux commissaires nommés *masters in lunacy*, devant qui sont portées les questions relatives aux aliénés, et qui sont aux appointements de 2000 livres sterling, avec pension de retraite. Il entre naturellement dans les fonctions des *masters in lunacy* de visiter de temps en temps les établissements placés sous leur surveillance, lesquels sont, en outre, sujets à être visités, à des époques indéterminées, par deux médecins et un homme de loi, dont c'est l'office. La loi porte que les aliénés doivent être visités au moins une fois par an : ses prescriptions ne vont pas au delà. Si celui qu'on suppose frappé d'aliénation mentale demande à être examiné devant un jury, sa demande peut lui être accordée par le lord chancelier; mais les frais de la procédure risquent d'être énormes. Je me souviens d'en avoir fourni une preuve saisissante en rendant compte de l'affaire Windham.

Une chose que vous aurez peut-être de la peine à croire, c'est que, lorsqu'un individu, ayant commis un meurtre sous l'empire de la folie, est envoyé à Bedlam, il est condamné à ne pouvoir plus recouvrer sa liberté, même dans le cas où il recouvrerait sa raison. *Lasciate ogni speranza...* Et pourquoi ? Parce que l'on considère que la société a le droit de se protéger contre le danger d'une récidive. Encore une de ces anomalies qui étonnent un étranger, quand il cherche à se rendre un compte exact de l'esprit qui a dicté les institutions et gouverne les mœurs de ce peuple puissant et singulier ! Car enfin, s'il est un pays au monde où l'on se tienne en

garde contre les abus du principe préventif, c'est assurément l'Angleterre, et pourtant c'est en vertu de ce principe qu'un homme y est exposé au malheur affreux d'expier par une captivité sans fin le résultat d'une aberration involontaire et passagère.

De cet aperçu, il vous sera aisé de conclure qu'en ce qui regarde les aliénés, la législation anglaise est fort défectueuse. Mais, par bonheur, la pratique vaut beaucoup mieux que la loi. De nombreux abus seraient possibles, mais il y aurait injustice à dire que de nombreux abus se produisent; et à cet égard, il est certain que l'opinion publique s'exagère considérablement la nécessité d'une réforme. Il est vrai qu'il s'agit de la liberté individuelle, c'est-à-dire d'une de ces questions sur lesquelles John Bull n'entend pas plaisanterie. Aussi une prompte réforme du *Lunacy-act* est-elle réclamée à grands cris; et le procès dont je viens de rendre compte, par l'émotion qu'il a produite, ne contribuera pas peu à conduire au résultat désiré.

ANNÉE 1863.

I.

CHRISTMAS.

5 janvier.

Voilà huit jours que l'Angleterre est au pouvoir d'une grande armée d'invasion, composée de héros dont le plus grand n'a pas trois pieds de haut. Elle est souriante, elle est charmante, l'armée envahissante dont je parle; mais jamais les hordes d'Attila et de Gengis-Khan ne l'égalèrent en rapacité. Dieu sait quel tribut elle a déjà levé sur le pays conquis! Mais quand vient cette admirable fête que nous nommons Noël, et que les Anglais nomment *Christmas*, le moyen de résister aux enfants! Ce jour-là, le magister jette au loin sa férule; les livres ennuyeux se ferment d'eux-mêmes; le cabinet du *pater familias*, ce sanctuaire inviolable, est saccagé en triomphe; la maison est mise sens dessus dessous, et chacun de rire.

Les enfants, voilà les tyrans ce jour-là. Leur despotisme est d'autant plus sûr de son fait, que chacun semble ravi de s'y soumettre. Pour eux, les marchands de joujoux étalent leurs plus brillants trésors, les pâtissiers et les confiseurs leurs plus succulentes richesses; pour eux, les libraires se trouvent posséder à point nommé des myriades d'estampes et d'enluminures, et de jolis petits livres où la pensée humaine ne se montre vêtue que de velours et d'or;

pour eux, on improvise, en ces heures suprêmes, toute sorte de jeux, de contes, de charades et de chansons; pour eux, le misanthrope se déride, et les barbons se font enfants.

Et les pantomimes donc! et les belles fées dont la baguette ouvre des cavernes de diamant! et Arlequin, Paillasse, Pantalon, Colombine! Pour qui toutes ces merveilles, je vous prie? Les pantomimes, c'est là le domaine incontesté des enfants, à Christmas. Mais il faut voir avec quelle générosité ces bons chers petits princes nous admettent, nous autres qui avons cessé d'être enfants, hélas! à partager leurs plaisirs! Grâce à eux, la pantomime fait le bonheur du papa, de la maman, de l'oncle, de la tante, que dis-je! des grands-pères, des grand'mères, de tout le monde. Citez-moi un théâtre à Londres qui, à l'époque de Christmas, soit assez osé pour ne pas donner une pantomime! Et quel prodigieux luxe de décors! Comme il s'entend bien, ce peuple qu'on dit brouillé avec l'art, à faire passer sous nos yeux toutes les magnificences du monde des fées! Quel argent prodigieux dépensé en lacs enchantés, en rivières fantastiques, en paysages splendidement impossibles, en figurantes à visage de déesse suspendues dans les airs! Ce que je prise fort aussi, quant à moi, c'est ce génie de la mascarade qui, en aucun pays de la terre, ne se déploie avec autant de puissance qu'en Angleterre, — à l'époque de Christmas, bien entendu. Il y a là des hommes-lions, des hommes-coqs, des hommes-cruches, des hommes-bouteilles, des hommes-dindons, que c'est à faire frémir. Les masques sont d'une grandeur démesurée. Celui de Tartufe pouvait être mieux attaché, mais il n'était certes pas de cette dimension. Pour ce qui est de la pièce qui sert comme d'introduction aux pirouettes de Colombine, aux farces dont le vieux Pantalon rend le passant victime, et à celles dont Paillasse rend victime le vieux Pantalon, et à celles dont Arlequin rend victime

Paillasse, c'est, il faut bien l'avouer, à peu près la même chose partout et toujours. Il n'est pas jusqu'aux variantes qui ne soient monotones. Bête, la pantomime l'est à un degré absolument inconcevable. Mais n'importe! Les pantomimes sont les comédiens ordinaires de leurs majestés les enfants. L'essentiel est donc qu'il y ait force processions de masques gigantesques, force changements à vue, maint échange de coups de pied ou de coups de poing, et nombre de culbutes. Seulement, et c'est là un point sur lequel j'appelle l'attention des philosophes, il se trouve que les grandes personnes, en Angleterre, — pays grave, — s'amusent autant, j'allais dire plus, Dieu me pardonne! que les enfants eux-mêmes. A chaque coup de pied que Paillasse administre à Pantalon, ce sont des trépignements de joie, des accès de rire homérique dont on n'a pas d'idée dans les contrées sans brouillards et sans *spleen* Qui n'a pas vu les Anglais assister à une pantomime, ou revenir d'une course d'Epsom, ne saura jamais ce que c'est que l'Angleterre. On parle des « Folies-Dramatiques », à Paris, et de la « descente de la Courtille ». Allons donc! Pour voir bien rire, et comprendre jusqu'où peut s'emporter le débraillé d'une grande foule en état d'ivresse, c'est ici qu'il faut venir.

Mais ce que je viens de rappeler ne présente qu'un côté du tableau. Il en est un autre que je ne dois pas omettre, d'autant que c'est, j'en ai peur, le plus important. Christmas est une fête essentiellement anglaise; et ce qui la rend telle, c'est que c'est la fête de la « bombance ». Le matin de Christmas, il n'est pas un Anglais qui ne soit en belle humeur; et s'il vous plaît de savoir au juste pourquoi, parcourez Londres la veille. Tout ce qui s'adresse à l'estomac par l'intermédiaire des yeux est étalé le long des rues avec une complaisance vraiment nationale, depuis l'oignon d'Espagne couleur de feu jusqu'à ces énormes quartiers de viande qui ne se voient qu'en Angleterre

et semblent offerts à l'appétit de Gargantua. De fait, le dîner par excellence ici, c'est le dîner de Christmas, celui où figurent sur la table ces mets traditionnels et vénérés: le dindon, le mince-pie, et le plum-pudding.

Il va sans dire que les joies de Noël ne se bornent point là. Il y a les danses caractéristiques du moment, les baisers dérobés sous le *mistletoe*[1], les bols de punch flambant, les longues histoires que le grand-père raconte à sa famille groupée autour de lui devant un bon feu. Avez-vous lu les romans de Charles Dickens? M. Pickwich peut être considéré comme le type du véritable gentleman anglais à Christmas : il embrasse les jeunes dames, et il est embrassé par elles; il prête une oreille patiente à des contes sans fin ; il se carre auprès de l'âtre; il boit autant de punch qu'il est possible.

A la vérité, certains moralistes grondeurs prétendent qu'aujourd'hui les choses ne se passent pas tout à fait de la sorte. Ils assurent que la fameuse « bûche de Noël » est une tradition pure. Ils affirment qu'en ce qui les concerne, ils n'ont jamais ni pris ni reçu le moindre baiser sous le « mistletoe ». Sans nier — leur audace ne va point jusque-là — le culte rendu, à Christmas, au dindon et au plum-pudding, ils déclarent que les indigestions de Noël sont beaucoup plus rares qu'on ne le croirait, à lire les romans et les descriptions dont se compose ce qu'on appelle la « littérature de Christmas ». Bref, ils semblent rougir de ce qui, aux yeux du chantre immortel de Gargantua et de Pantagruel, serait la gloire de l'Angleterre. Pour moi, ce que je puis vous dire, c'est que j'ai vu, à Noël, depuis que j'habite l'Angleterre, beaucoup de choses qui ressemblent assez bien à ce que décrit la « littérature de Christmas », et j'ajoute qu'on voit partout annoncées des pilules digesti-

1. Le gui de chêne sous lequel on a le droit d'embrasser les dames ce jour-là. (Note de l'éditeur.)

ves à l'usage de ceux qui célèbrent encore Christmas comme faisaient leurs ancêtres.

Quoi qu'il en soit, il n'y aurait pas lieu de se réjouir, si l'homme, quelquefois, au milieu de ses plus amères tristesses, n'était conduit à contempler la vie par son côté le moins triste. L'année qui vient de finir a été dure à beaucoup de gens, et l'année qui s'ouvre n'est pas sans inspirer des inquiétudes. La guerre qui ensanglante le nouveau monde a été pour l'ancien une épreuve terrible et qui dure encore. Le cœur se serre quand on songe à ce qu'ont dû être, dans le Lancashire, les réjouissances de Noël! Quand je disais qu'à Christmas les enfants sont rois, j'oubliais les enfants du pauvre... Oh! qu'ils doivent souffrir, ceux-là! Mais, à Noël, il y a quelqu'un qui souffre plus que l'enfant du pauvre: c'est celle qui pleure à cause de lui.

II.

QUE FAIRE DES CRIMINELS?

6 janvier.

Encore quelques jours, et nos seigneurs et maîtres les enfants auront levé sur nous leur dernier tribut, mangé leur dernier bonbon, brisé leur dernier joujou, et salué de leur dernier éclat de rire, en compagnie des grands parents, les espiègleries d'Arlequin. Le temps, qui emporte tout, a emporté les joies de Noël. Christmas, la grande fête anglaise, est déjà chose du passé. Londres, cette ville monstre, a englouti en un clin d'œil, dans son prodigieux estomac, les pantagruéliques quartiers de viande et les myriades de dindes enrubannées qui pendaient naguère à l'étal de chaque boucher.

Il a eu lieu dans chaque maison, comme à l'ordinaire, le dîner traditionnel où le « mince-pie » et le « plum-pudding » figurent invariablement à la place d'honneur. Force baisers sont censés avoir été dérobés traîtreusement sous le « mistletoe » ; et, si la bûche de Noël, qui ne s'allume plus, j'en ai peur, que dans les romans de Charles Dickens ou dans les gravures de l'*Illustrated London news*, n'a pétillé nulle part, on peut du moins assurer que, sous plusieurs milliers de toits, un bon feu de charbon a éclairé une joyeuse scène de famille.

Mais, je le répète, tout cela est déjà loin de nous. Voici venir de nouveau les sombres pensées et les préoccupations amères. Il faut nous remettre à rouler notre rocher. Ce qui a marqué dans Londres les derniers jours de l'année qui vient de finir, c'est un accroissement sinistre dans le nombre des violences nocturnes commises par les malfaiteurs; et ce qui marque, dans Londres, les premiers jours de l'année qui commence, c'est un accroissement, non moins sinistre, dans le nombre des infanticides.

Vendredi dernier, M. H. Raffles Walthew, qui remplit dans la partie orientale du comté de Middlesex les fonctions de « coroner », était appelé à informer, dans la « taverne du Cheval noir », Kingsland-Road, Shoreditch, sur le corps d'un enfant trouvé mort dans une citerne, et dont une épaule avait été dévorée par les rats. Le même jour, même quartier, on découvrait un autre enfant étendu sans vie et dans un état de nudité complète à l'entrée du cimetière de Saint-Léonard. Le lendemain, on voyait flotter sur la Tamise, à la hauteur de « Limehouse-Causeway », un cadavre qui était aussi celui d'un enfant ; et, presque à la même heure, un autre cadavre, celui d'un enfant, était aperçu, à demi enveloppé de haillons, dans le « Regent's canal », Old-Ford-Road, Victoria-Road.

Christmas, comme vous voyez, n'a pas versé sur tous sa

corne d'abondance, et il est des mères qui n'ont pas eu d'étrennes à donner à leurs enfants!

Car qui dit infanticide, dit accès de démence, et comment expliquer cette démence affreuse? Comment concevoir qu'une mère en vînt jamais à abandonner ou à tuer son enfant, s'il lui restait l'espoir de le nourrir? C'est ici que se montre, dans toute son horreur, dans toute sa *fatalité*, l'accouplement de la misère et du crime.

Ce que cet accouplement a d'horrible, chacun le sent; mais combien tremblent d'avoir à reconnaître ce qu'il a de *fatal*, dans le sens horrible que les anciens attachaient à ce mot! La misère, voilà la robe empestée, la robe de Déjanire, dont il faut absolument que les sociétés avisent à se débarrasser, si elles veulent n'avoir plus affaire au crime. Tant que cela ne sera pas compris, les criminalistes écriront des livres inutiles, et les philanthropes s'épuiseront en vains efforts. Si l'on en doute, qu'on étudie l'histoire de ce système pénal anglais, dont la réforme, proclamée nécessaire, est, en ce moment, le sujet de la préoccupation générale.

Que ferons-nous de nos criminels? *What is to be done with our criminals?* telle est ici, à l'heure qu'il est, la question suprême. Pas de journal qui ne l'ait abordée, pas de publiciste qui ne la médite, pas d'homme d'État qu'elle ne trouble. Chacun a son remède et son expédient à proposer. Les projets abondent. La discussion ne tarit pas. Mais, plus on approfondit ce douloureux sujet, plus on s'émeut de la difficulté extrême de trouver, ou même d'entrevoir une issue.

Il fut un temps où, pour se délivrer des criminels, on les pendait haut et court. Un simple larcin était un cas de pendaison. C'était une abominable manière de résoudre le problème, mais enfin c'était une manière de le résoudre, s'il est vrai qu'il n'y ait que les morts qui ne reviennent pas. Toutefois, la civilisation ne pouvant gagner du

terrain sans que le bourreau en perdit, le moment devait arriver où l'on cesserait de tuer les gens pour leur apprendre à vivre. Ce moment vint; et les colonies lointaines, transformées en lazarets du crime, reçurent les pestiférés que la métropole avait à leur envoyer. Mais ces colonies devinrent riches, elles devinrent florissantes ; et il en résulta que bientôt elles fermèrent résolûment leurs ports aux cargaisons de malfaiteurs dont la mère patrie avait si fort intérêt à se défaire. Alors se posa la question tragique: *What is to be done with our criminals?*

Puisqu'on avait renoncé à les tuer, il fallait bien les garder vivants, et puisqu'on ne pouvait les envoyer au loin, il fallait bien se résigner à les garder près de soi. Mais comment les garder? Et où les mettre? A supposer que les prisons fussent assez grandes pour contenir tous les malfaiteurs de la veille, l'étaient-elles assez pour contenir tous ceux du lendemain, et tous ceux du surlendemain, et tous ceux des jours suivants, si l'on ne s'arrangeait de façon à faire place aux uns, en rendant de temps en temps la liberté aux autres? Mais prendre ce parti, c'est déchaîner périodiquement sur la société des hommes de proie. Il est vrai qu'on avait une ressource, qui était de construire, à l'usage de ces bêtes fauves, des ménageries suffisamment nombreuses et suffisamment spacieuses, dont les grilles s'ouvrissent toujours pour recevoir, jamais pour rendre. Mais, ici encore, on se heurtait à un grand obstacle : la dépense. On s'aperçut que le crime est très cher !

Le problème dont on cherchait la solution commença, dès lors, à se présenter sous un aspect nouveau. Au lieu de se demander ce qu'on ferait des criminels, on se demanda s'il n'y avait pas quelque moyen de couper court au crime, et d'attaquer dans ses causes un mal dont il était si difficile de conjurer les effets. On venait d'entrer dans le droit chemin; et la question ne pouvait être mieux

posée. Mais malheureusement on se trompa sur les causes, et de quelle façon, grand Dieu ! On prit pour une cause ce qui n'était qu'une conséquence.

On décida qu'à deux pas du taudis où on laissait de pauvres enfants recevoir de l'extrême pauvreté l'éducation du vice, il y aurait des prisons où l'on enseignerait la morale et où on lirait la Bible à des scélérats vieillis dans le crime. On décida qu'une fois en prison, les criminels y seraient bien logés, bien nourris, bien choyés, pour prix d'un semblant de repentir; et, pendant ce temps, on abandonnait au despotisme de la pauvreté, plus brutal cent fois et plus formidable que tous les despotismes à visage d'homme, le travailleur honnête, c'est-à-dire celui qui n'avait pas cru devoir conquérir la protection sociale à coups de poignard! Pour faciliter aux misérables que le chapelain avait mission de catéchiser, leur réconciliation avec la société, on fit briller à leurs yeux, comme récompense de leur retour à de bons sentiments, la perspective du *ticket of leave*, ou, en d'autres termes, la promesse de se voir rendus à la liberté avant l'expiration de leur peine ; et l'on ne prévit pas que la misère, qui les attendait au sortir de la prison, saurait bien les y ramener.

La situation créée par l'application de ce système pénal est ce qu'il y a au monde de plus étrange. Il est littéralement vrai qu'en Angleterre la condition matérielle du criminel est meilleure que celle du pauvre nourri par la paroisse, et celle du pauvre nourri par la paroisse meilleure que celle de certains travailleurs. J'ai devant moi un rapport écrit vers 1860 par un des employés de la prison de Portland. Voici quel était, à cette époque, — et je ne pense pas que rien y ait été changé depuis, — le régime de cette prison.

Elle contenait, terme moyen, quinze cents prisonniers, lesquels étaient employés pour la plupart à extraire d'une carrière des pierres destinées à la construction d'une jetée.

La durée du travail était de dix heures en été ; il finissait avec le jour, en hiver. On évaluait à trois tonneaux par jour la quantité de pierre extraite par chaque travailleur, et à deux schellings son gain quotidien. Quant à la nourriture des prisonniers, elle consistait, par tête et par jour, en une pinte de thé, une pinte de cacao, une pinte d'excellente soupe, une livre de légumes, six onces de viande sans os et vingt-sept onces de pain de froment, première qualité. Que d'honnêtes gens, en Angleterre, s'estimeraient heureux d'être nourris de la sorte, qui travaillent deux fois plus, et produisent trois fois plus !

Encore est-il à remarquer que la prison dont je viens de parler n'est pas, à beaucoup près, celle où les criminels sont le mieux traités. Il y en a dans lesquelles on leur donne de la bière, en certaines occasions. A Gibraltar, ils reçoivent deux onces de tabac par semaine, et un quart de pinte de rhum toutes les fois qu'ils ont été employés à quelque travail rebutant. A Dartmoor, où l'administration de la prison occupe en même temps, pour les travaux extérieurs, et les criminels qui dépendent d'elle, et des ouvriers qu'elle paye, on peut juger de la différence scandaleuse qui existe entre le sort des premiers et le sort des seconds. Pendant que ceux-ci s'exténuent, ceux-là jouent au travail, et, le soir venu, ceux-ci travaillent encore lorsque depuis longtemps déjà ceux-là ont soupé et sont au lit.

Ai-je besoin d'indiquer les résultats d'un pareil système pénal, dans un pays que ronge le cancer du paupérisme ? Ce serait merveille si le crime n'était pas encouragé puissamment, là où la prison se fait préférer à l'atelier. Et quelle terreur la loi peut-elle inspirer au coupable, quand elle permet que le châtiment se change presque en récompense ? Depuis l'introduction des *tickets of leave*, le juge a cessé de pouvoir mesurer la force et la portée de l'arme qu'il a dans les mains ; il n'y a plus, à proprement

parler, de condamnations à vie ; il n'y a plus, quelle que soit la teneur des jugements, de condamnations pour telle ou telle époque déterminée. Il dépend du criminel lui-même — et il le sait bien — de casser en partie la sentence qui le frappe : il n'aura pour cela qu'à rendre facile, par une résignation bien jouée, la tâche du gouverneur de la prison, et qu'à flatter l'amour-propre du chapelain, en ayant l'air de prêter une oreille charmée à ses sermons. Un des étrangleurs qui furent jugés l'autre jour à la cour centrale criminelle, par le baron Brawell, avait été converti jusqu'à quinze fois, et je ne sais combien de chapelains avaient répondu de la sincérité de son repentir.

Est-ce à dire qu'il n'y ait que folie dans le désir de réformer le criminel et de faire de la peine même un moyen d'éducation? Elle est de Diderot, si je ne me trompe, cette définition hardie: « LE MÉCHANT EST UN MALADE »; devons-nous croire que ce sont là les paroles d'un insensé? Déclarons-nous absolument inconciliables la nécessité de punir et l'espoir de guérir? Oublierons-nous qu'il est tel scélérat qui aurait été un honnête homme, si son libre arbitre n'avait pas été, dès le berceau, perverti par les circonstances environnantes ; s'il n'avait pas sucé pour ainsi dire le venin du vice dans la pauvreté ; s'il n'avait pas grandi au milieu d'images et de tentations corruptrices ; si, en un mot, il n'avait pas été victime, dès son entrée dans la vie, de cette tyrannie des choses qui se compose de l'ignorance, de la faim, de l'abandon, des mauvais exemples, de tout ce qui obscurcit l'intelligence, de tout ce qui empoisonne l'âme?

A Dieu ne plaise que cette conclusion soit la mienne! mais je ne saurais taire et j'avoue avec douleur que c'est celle qui semble prévaloir ici, sous l'empire des scènes nocturnes de violence dont Londres a été dernièrement le théâtre. La philanthropie, qui avait eu son heure, n'ose

plus élever la voix ; c'est la sévérité, sous ses formes les plus rudes, qui est à l'ordre du jour : la parole est à la colère. Il faudrait bien peu de choses, pour que, à l'égard des criminels, on ne passât de l'excès de l'indulgence à l'excès contraire. C'est l'éternelle histoire des réactions. Revenir à la peine de mort pour les délits graves qui ont cessé d'être du domaine du bourreau, on ne l'oserait : voilà tout.

Cependant, que faire ? Il faut, ou nourrir les criminels, ou les tuer, ou être exposé à être tué par eux, ou les transporter au delà des mers, loin, bien loin, assez loin pour qu'on soit séparé d'eux par tous les flots de l'Océan.

Les transporter ! C'est ce qu'on voudrait. Mais où ? Les colonies les repoussent. Créer pour eux des colonies pénales aux extrémités du monde, en dehors du contact des autres hommes, on le pourrait peut-être, à la condition de dépenser des sommes énormes pour rendre de nouveau possibles des abominations dont le seul souvenir épouvante. Et puis, exiler la peste est un pauvre expédient, quand on garde chez soi le foyer de pestilence. Voyez à détruire la misère, si vous pouvez : vous n'aurez pas besoin de cordons sanitaires contre le crime.

Je parlais de Noël, en commençant ; — de Noël ! Il y a bien longtemps que saint Augustin a dit : « Réjouissez-vous, hommes de bien, voici le jour de naissance du Justicier ; réjouissez-vous, vous qui êtes faibles et malades, voici le jour de naissance du Rédempteur ; réjouissez-vous, esclaves, voici le jour de naissance du Libérateur ; réjouissez-vous, hommes libres, voici le jour de naissance du Seigneur ; réjouissez-vous, chrétiens, voici le jour de naissance du Christ. » Et il y a plus longtemps encore, il y a deux mille ans, que le Rédempteur est venu : quand donc viendra la Rédemption ?

III.

UN EUPLE EN QUÊTE D'UN ROI.

12 janvier.

Que Diogène ait eu besoin d'une lanterne pour trouver un homme, passe encore : les hommes sont rares ; mais que les Grecs aient besoin d'une lanterne pour trouver un roi, cela est-il concevable? Les rois! il semble que cela devrait foisonner. *Des rois? j'en ai tant vu de rois!* disait la vieille femme de la chanson de Béranger. Cependant, beaucoup prétendent que, par suite du refus du prince Alfred d'accepter la couronne d'un pays moins peuplé, assurent des Anglais de ma connaissance, que la paroisse de Marylebone à Londres, la Grèce est dans l'embarras, tant un roitelet pour elle est un trésor difficile à découvrir.

Quant à moi, je crois, en dépit des apparences et des *on dit*, que le pays qui a produit Miltiade, Thémistocle, Léonidas et tous les héros républicains admirés par nous quand nous étions au collège, et même depuis, se résignerait fort bien à ne pas payer de liste civile, si on le laissait agir à sa tête. Non que je mette en doute la spontanéité des suffrages qui ont appelé le prince Alfred au trône des Hellènes; mais qui ne sent combien cette spontanéité était étrangère au culte de la forme monarchique? Les Grecs brûlaient de se voir restituer les îles Ioniennes; ils reconnaissaient la nécessité d'un patronage puissant ; ils désiraient désarmer l'hostilité prévue de l'Angleterre pour le moment où ils tireraient l'épée contre le Turc. Si leur enthousiasme à l'égard d'un prince qu'ils ne connaissaient

pas, que personne ne connaît, qui ne se connaît pas encore lui-même, prince imberbe, prince qui n'est pas de la religion grecque ; si leur enthousiasme, dis-je, avait eu des motifs d'un caractère platonique, c'eût été un des élans les plus inexplicables dont l'histoire ait jamais fait mention.

C'est merveille, en vérité, que le sans gêne des grandes puissances à l'égard de ces pauvres Grecs. « Ne nommez pas un prince italien, leur crie l'Autriche, ou il vous en cuira! » « Souvenez-vous, leur crie la Russie, que c'est un roi appartenant à la religion grecque qu'il vous faut. Ceci est de rigueur. » « N'attendez rien de moi, leur crie l'Angleterre, si vous avez le mauvais goût de vous constituer en république, au lieu de prendre mon ours. » De sorte que les puissances en question s'accordent on ne saurait mieux, elles qui sont en désaccord sur tant de choses, à traiter la Grèce comme une nation en tutelle.

Encore un coup, de quel droit ? Chercherons-nous leur titre à ce haut patronage, qui est quelque peu arrogant et pourrait devenir fort tracassier, dans le traité de Londres du 6 juillet 1827? ou dans le protocole du 22 mars 1829? ou dans celui du 3 février 1830 ? ou dans la convention du 9 mai 1832 ? Aucun de ces documents diplomatiques n'implique l'abdication par la Grèce de sa personnalité comme nation. Loin de là.

Le traité du 6 juillet 1827, tel que le signèrent la France, l'Angleterre et la Russie, propose, comme moyen de mettre fin aux querelles de la Grèce et de la Turquie, une sorte de régime mixte d'après lequel les Grecs auraient élu eux-mêmes les autorités, sauf une certaine part laissée au sultan dans les nominations.

Le refus des Turcs d'accepter cet arrangement, auquel se prêtaient les Grecs, eut pour résultat la bataille de Navarin ; et cette bataille, en ébranlant les bases de l'empire ottoman, conduisit au protocole du 22 mars 1829. Mais

que nous apprend ce protocole? Que les trois pouvoirs s'efforceront d'obtenir pour les Grecs un gouvernement séparé et distinct, sous un chef héréditaire, à la condition par eux de reconnaître la suzeraineté du sultan et de lui payer un tribut annuel. C'était laisser la Grèce sous la dépendance du sultan, mais ce n'était point la placer sous celle des trois puissances alliées.

Cette fois encore, les Turcs résistèrent. La Russie leur fit la guerre pour son compte. Ils furent vaincus; et leur situation n'ayant fait qu'empirer, ils se virent enfin forcés de subir des conditions bien autrement dures que celles dont ils n'avaient voulu ni en 1827 ni en 1829. Le protocole du 3 février 1830 leur fut imposé, et la Grèce exista comme État séparé de la Turquie. Mais ce protocole créa-t-il à la Grèce un nouveau genre de dépendance? Ce qu'elle gagnait du côté des Turcs, consent-elle à le perdre du côté de l'Europe? Pas du tout. Car la première stipulation du protocole du 3 février 1830 est celle-ci: « La Grèce sera un État indépendant, et jouira de tous les droits politiques, administratifs et commerciaux qui résultent d'une indépendance absolue. » Qu'imaginer de plus clair, je vous prie?

Reste la convention du 9 mai 1832, en vertu de laquelle une couronne fut mise sur la tête d'Othon; et il est très vrai que ce fut des mains des trois puissances alliées qu'il la reçut. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'en cette occasion elles agirent comme *autorisées par un acte solennel de la nation grecque.*

C'est donc avec infiniment de raison que, se fondant sur ce chapitre de l'histoire diplomatique moderne, l'auteur d'une lettre récemment insérée dans le *Morning Post* s'élève contre toute prétention des puissances à faire aux Grecs leurs destinées. La Grèce est un État indépendant, aussi indépendant que la Russie, que la France, que l'Angleterre, et, si elle était condamnée à être vassale de la

diplomatie, il est douteux qu'elle eût gagné beaucoup à la rupture violente des liens qui l'unissaient à la Turquie.

Aujourd'hui, en effet, que nous ne sommes plus complètement sous l'empire de l'enthousiasme classique qui salua la victoire navale de Navarin comme un épisode digne de faire suite aux antiques merveilles du siège de Troie, il est peut-être permis d'avouer, pour être simplement vrai, que la domination des Turcs se distingua toujours par un singulier caractère de tolérance. Sous le gouvernement des Turcs, non seulement les Grecs jouirent d'une liberté de commerce inconnue à plusieurs peuples de l'Europe, mais ils eurent sur le payement des impôts un droit de contrôle qu'auraient pu leur envier les États-Unis, l'Angleterre et la Suisse. M. Stratford Canning, depuis lord Stratford de Redcliffe, ne déclarait-il pas formellement, dans les conférences de Poros, qu'il serait à la fois injuste et dangereux de dépouiller les Grecs « des privilèges municipaux et des droits représentatifs dont ils avaient joui sous les Turcs » ? M. Parish, dans son *Histoire diplomatique de la monarchie en Grèce*, fait honneur aux Turcs d'avoir scrupuleusement respecté les libertés municipales des Grecs. Il dit, en parlant du Péloponèse : « Aucune taxe, de quelque nature qu'elle fût, n'y pouvait être levée sans le consentement exprès du conseil provincial, et sans celui des maires des villes, bourgs et villages. » C'était aux maires qu'était confié le soin de répartir les impôts entre les familles.

Est-ce à dire que les Grecs aient eu tort de revendiquer leur autonomie, même par les armes, et de combattre pour avoir une patrie? Cette conclusion ne sera jamais celle des amis de la liberté, de la justice ; et c'est précisément parce que cette conclusion n'est pas la mienne, que je gémirais de voir les Grecs, après tant d'efforts héroïques pour arriver à être indépendants, tomber d'un vasselage dans un autre, se laisser imposer la forme de gouverne-

ment qui convient à telle ou telle puissance, à tel ou tel conclave secret de puissances liguées, et passer sous les fourches caudines de la diplomatie.

Il est certain qu'à être elle-même elle court moins de danger qu'à se faire anglaise ou russe. Si elle s'enchaîne à la politique de l'Angleterre, comme il semblerait que c'est son intention, à en juger par l'élection du prince Alfred, elle risque de s'aliéner la Russie, qui, seule, est fortement intéressée au démembrement turc. Si elle s'enchaîne à la politique des Russes, elle risque de n'être appuyée par eux dans ses desseins contre la Turquie que pour être, plus tard, dévorée à son tour.

Mais la Grèce peut-elle ce qu'elle veut, à supposer qu'elle ait une intuition bien claire de ce qu'elle devrait vouloir? Et quel espoir d'obtenir la parole, là où la force parle ?

Si cette question m'était posée à propos de la Grèce je répondrais : la division qui règne entre les forts. voilà la force des faibles.

IV.

L'ANGLETERRE GOURMANDÉE PAR M. BRIGHT.

16 janvier.

Ce que j'admire dans M. Bright, plus encore que la trempe de son éloquence, c'est le caractère indomptable de son courage.

Les tribuns, quelquefois, ne sont que des courtisans faux teint : lui est véritablement un tribun, dans le sens élevé du mot. Il ne flatte aucun genre de royauté. Ses détracteurs l'accusent d'ambition. Étrange ambition que celle d'un homme qui ne dit pas un mot qui ne tende à le rendre impossible comme ministre, et pas un mot qui ne

soit de nature à le rendre impopulaire! Il faut voir avec quel mépris hautain il traite l'opinion publique, dans un pays où l'opinion publique tient le sceptre! Il faut voir avec quelle jouissance orgueilleuse il contredit, lui Anglais, toutes les tendances anglaises!

L'Angleterre, sans être d'humeur querelleuse, croit profondément à l'efficacité des procédés de la force: M. Bright soutient que le meilleur moyen de déconcerter l'attaque est de ne jamais songer à se défendre.

L'Angleterre est tellement imbue du sentiment aristocratique, qu'on retrouve ce sentiment partout, chez le pauvre qui marche courbé sous son fardeau comme chez le lord dont les chevaux l'éclaboussent en passant: M. Bright ne laisse échapper aucune occasion de viser l'aristocratie à la tête.

L'Angleterre réclame droit de propriété sur l'Océan: M. Bright ne voit dans la mer que le grand chemin des nations.

L'Angleterre se vante de sa manière de gouverner les pays lointains sur lesquels sa domination s'est étendue: M. Bright dénonce le gouvernement des Indes comme un gouvernement spoliateur et oppressif.

L'Angleterre tient à ce qu'on ne mette pas en doute la légitimité de ses conquêtes: M. Bright lui reproche de s'être injustement emparée de Gibraltar, de le garder injustement, et lui conseille de le restituer bien vite à l'Espagne.

L'Angleterre, dans la guerre civile qui désole le nouveau monde, sympathise en général avec les Américains du Sud: M. Bright met une ardeur passionnée à plaider la cause des Américains du Nord.

L'Angleterre craint le rétablissement de l'union comme pouvant faire revivre, plus vigoureuse que jamais, une puissance dont le développement rapide et prodigieux l'alarmait depuis longtemps: M. Bright appelle de tous ses vœux la formation d'une république des États-Unis

assez forte, assez prospère, pour être adoptée par le nouveau monde et servir d'exemple à l'ancien.

L'antagonisme, à coup sûr, ne saurait être plus accentué; il ne saurait porter sur des questions plus nombreuses, plus importantes. Et cependant, chose curieuse, et qui imprime à cette lutte de la pensée d'un homme contre la pensée d'un peuple un saisissant caractère de grandeur, M. Bright peut jouer ce rôle extraordinaire, non seulement sans s'annuler, mais sans s'user et s'amoindrir. Il soulève l'orage autour de lui, et reste debout dans l'orage. L'opinion publique, dont il est si difficile de braver ici le despotisme, et dont le pouvoir excessif est la maladie des peuples libres, l'opinion publique le repousse en le respectant, et par cela même, loin de l'accabler, lui fait une position aussi originale qu'éclatante. C'est à s'y maintenir que son ambition pourrait consister, si sa parole ne respirait une sorte de fanatisme contagieux qui répond de son désintéressement moral et proclame sa sincérité.

Jamais, peut-être, la position de M. Bright ne s'est plus nettement dessinée sous l'aspect indiqué ici que dans le banquet donné aux représentants de Birmingham par la Chambre de commerce de cette ville. Tout ce qu'il était possible de dire en opposition au sentiment anglais, M. Bright l'a dit, et l'a dit avec la rude franchise du quaker, avec la véhémence du tribun.

Il n'a pas craint d'affirmer que, si, lors de la guerre de Crimée, lord Clarendon avait consenti à l'adoption du principe « le pavillon couvre la marchandise » et mis sa signature au bas du traité de Paris, c'était par peur de l'Amérique, qu'une application rigoureuse du droit de visite aurait infailliblement armée contre l'Angleterre dans un moment critique.

Il a blâmé le traité de Paris comme n'affranchissant pas l'Océan d'une manière encore assez complète; et, rappelant avec quel orgueil l'Angleterre aimait à s'appeler la

« maîtresse des mers », il s'est élevé contre cette « insolence ».

Il a sommé l'Angleterre de se souvenir que, durant la guerre de Crimée, elle n'avait pu bloquer les côtes de la Russie, parce que les marchandises dont les Russes avaient besoin leur arrivaient par la Prusse ; et, remarquant que, dans ce siècle des chemins de fer, le droit de blocus maritime ne saurait être effectif contre une nation qu'à la condition d'être exercé contre toutes, il a conclu à ce qu'on brisât enfin ce qui fût pendant si longtemps, aux mains des Anglais, le trident du vieux Neptune.

A propos de l'affaire du *Trent*, rappelée avec beaucoup d'aigreur, il a protesté contre l'emploi des procédés qui, selon lui, font descendre les peuples civilisés au niveau des sauvages indiens.

Il n'a félicité le gouvernement de la cession des îles Ioniennes que pour s'étonner qu'on n'eût pas déjà restitué à l'Espagne le rocher de Gibraltar, « monument, a-t-il dit sans détour, d'une guerre folle et d'une paix déshonorante ».

Il a vivement attaqué le *Times*, et le comte Russell, et M. Gladstone, pour avoir prédit le succès des Américains du Sud dans leur lutte sanglante contre les Américains du Nord.

Bref, il n'a rien oublié de ce qui était de nature à irriter l'orgueil, offenser les croyances politiques ou heurter les préjugés nationaux de son pays !

Et il a été applaudi avec transport.

Les journaux tories ont une étrange façon d'expliquer ce succès oratoire, qui les étonne et les blesse. Affectant un ton léger et des airs d'indifférence, ils assurent que M. Bright sert son pays à la façon de l'ilote que les Spartiates montraient ivre à leurs enfants pour les dégoûter de l'ivresse ; qu'il est heureux de le voir représenter la démocratie sous des formes assez répulsives pour ôter à jamais aux Anglais l'envie de pactiser avec elle ; que, du reste, son éloquence a du bon ; qu'elle amuse ; que sa

saveur est comme celle des théories de l'abbé Berkeley niant l'existence de la matière, ou de sir Thomas Browne soutenant que les hommes feraient bien de se passer tout à fait des femmes. Ainsi parle le *Morning Herald;* et, à l'en croire, ceux qui s'oublient à écouter M. Bright ressemblent en cela aux enfants, lesquels ouvrent de grands yeux et restent des heures entières bouche béante lorsqu'on leur raconte l'histoire de Gulliver.

Pour l'honneur des Anglais, je repousse cette explication. Dans la popularité dont jouit M. Bright, en dépit de ses efforts pour la perdre, j'aime mieux voir le viril hommage que, seul, un peuple élevé à l'école de la liberté est capable de rendre à un esprit honnête et fier. C'est une grande nation que celle qui a si peu besoin d'être flattée, et c'est un beau spectacle que celui de la dignité humaine s'affirmant dans les applaudissements même décernés par une assemblée d'hommes libres à l'homme libre qui les gourmande.

Les Anglais, d'ailleurs, ne sont pas sans comprendre que, sur certains points, en tout cas, M. Bright a raison contre eux. J'ai eu bien souvent déjà occasion de vous signaler, — et je ne l'ai jamais fait qu'avec une profonde tristesse, — la force des sympathies qu i de ce côté du détroit, se sont déclarées en faveur du Sud, dans la gigantesque querelle qui dévaste le nouveau monde. Le fait n'est que trop certain : l'Angleterre, qui, a aboli l'esclavage dans ses colonies, est, généralement parlant, pour les possesseurs d'esclaves. Mais il est du moins consolant de penser qu'elle ne l'avoue pas, et qu'elle n'ose se l'avouer à elle-même. Ce sentiment de pudeur est ce qu'il y a de plus remarquable dans une lettre que l'archevêque de Dublin vient d'écrire en réponse aux plaintes, bien légitimes, de mistress Harriett Beecher Stowe. Pauvre femme ! Lorsque l'Angleterre se montrait presque prête à la porter en triomphe pour son roman de *Uncle Tom's Cabin,*

qui lui aurait jamais dit qu'un jour viendrait où elle aurait à rappeler amèrement aux Anglais ce qu'ils pensaient et ce qu'ils sentaient alors ! Cette protestation contre l'esclavage, que signèrent à cette époque tant de nobles femmes, épouses et mères, l'ont-elles donc oubliée ? Et mistress Stowe a-t-elle tort de leur crier : « Souvenez-vous ? »

Mais voici venir l'archevêque de Dublin, qui répond de la pureté des sentiments de l'Angleterre. Si l'on y penche un peu trop décidément pour le Sud, c'est d'abord parce que le principe représenté par le Sud est celui du « droit sacré de révolte » (*sacred right of revolt*) ; c'est ensuite parce que les bravades des Américains du Nord ont fini par indigner les plus patients ; c'est enfin parce que le Nord, au lieu de s'armer pour l'abolition de l'esclavage, n'a pris les armes de son propre aveu que pour le rétablissement de l'Union.

Telles sont les explications données par l'archevêque de Dublin. Il en est d'autres qu'il évite soigneusement de donner, et que je passe, attendu qu'elles se trouvent suffisamment développées dans quelques-unes de mes lettres précédentes.

Comme vous voyez, l'archevêque de Dublin, en cette occasion, jette sur l'Angleterre le pieux manteau dont les fils de Noé couvrirent la nudité de leur père endormi dans l'ivresse. Il demande au monde de croire que c'est précisément en haine de l'esclavage que l'Angleterre accorde son appui moral aux possesseurs d'esclaves ! Étrange thèse, qui, en dehors de cette île, n'a aucune chance de faire fortune !

Il est très vrai que le gouvernement de Washington a eu tort, au début de la guerre, de n'écrire sur son drapeau que le mot *Union*, et il est très vrai qu'aujourd'hui encore il semble faire un *expédient* de ce qui est un *principe*, en maintenant positivement l'esclavage dans les États fidèles, et en ne le déclarant aboli que dans les

États rebelles. Oui, cela est malheureusement vrai. Mais est-ce donc une raison pour vouloir avec une sorte de fureur la victoire du Sud? Quoi! parce que le Nord n'a pas porté à l'esclavage d'assez rudes coups, il faut désirer que l'esclavage reste maître du champ de bataille! Quoi! parce que le Nord n'a pas embrassé avec assez de résolution et de zèle la cause de l'humanité et de la justice, il faut désirer que cette cause sainte soit définitivement foulée aux pieds! Qui donc ne voit que le résultat nécessaire de la lutte, si le Nord l'emporte, est l'abolition de l'esclavage, tandis que cette lutte a pour conséquence forcée, si le Sud triomphe, non seulement le maintien de l'esclavage, mais son extension? que dis-je! sa consécration, si c'est aux applaudissements de l'Europe civilisée que le Sud triomphe? Le point à décider est là. Il s'agit bien de savoir si le Nord a fait contre l'esclavage tout ce qu'il aurait pu ou dû faire! Ce qu'il s'agit de savoir, c'est ce que deviendra une partie de la race humaine, dans le cas où les planteurs arriveraient, à force de coups de canon et de coups d'épée, à conserver leurs troupeaux d'hommes. Que les partisans du Sud répondent à cette question, s'ils le peuvent: s'ils ne le peuvent pas, qu'ils se taisent.

V.

RÉGIME DE LA PUBLICITÉ APPLIQUÉ A LA BIENFAISANCE.

19 janvier.

Une chose a beaucoup frappé les Anglais: c'est l'insuffisance des secours dont l'offre a été provoquée, en France, par la détresse des ouvriers de Rouen. Qu'est-ce,

en effet, qu'une somme de 430,000 francs, montant actuel des souscriptions, pour arracher à la faim 260,000 travailleurs, précipités par la crise dans l'abîme de l'extrême misère? Est-ce assez d'une goutte d'eau, suivant l'expression de M. Charles Dollfus, pour éteindre un vaste incendie?

En Angleterre, quelle différence! A peine la cloche d'alarme avait-elle retenti en faveur des affamés du Lancashire que les dons volontaires affluaient de toutes parts. *Treize millions cinq cent mille francs*, voilà ce qu'ont produit, presque en un clin d'œil, les premiers appels faits, en Angleterre, à l'esprit de charité. Lord Derby souscrivant, à lui tout seul, pour la somme énorme de 250,000 fr., quel exemple! Quelle leçon! quel reproche!

Et notez que les résultats signalés ici sont déjà vieux de quelques jours. Depuis, la générosité anglaise a trouvé moyen d'augmenter considérablement son budget des dépenses, et les Anglais remarquent, avec le sourire du dédain sur les lèvres, que le total des sommes souscrites en France pour les ouvriers de la Seine-Inférieure égale à peine ce que les ouvriers du Lancashire reçoivent *par jour* de la bienfaisance publique, et ce que les Américains ont réuni, dans l'espace de vingt-quatre heures, quand il s'est agi de panser la grande plaie ouverte aux flancs de l'Union par la guerre civile.

Serait-ce donc que, devant les douleurs humaines, le cœur de la France reste sans battement? Condamnerons-nous comme insensible aux souffrances dont le spectacle est sous ses yeux, dont le drame se déroule dans son propre sein, un pays qui a donné naissance à tant de philanthropes illustres, depuis ceux qui ont représenté la charité chrétienne jusqu'à ceux qui ont fait bénir la philosophie; depuis le fondateur des hospices d'enfants trouvés jusqu'au vengeur de Calas : depuis saint Vincent de Paul jusqu'à Voltaire?

Cette conclusion, grâce au ciel, n'est point celle que les

Anglais tirent d'une comparaison qui n'est que trop de nature à flatter leur orgueil ; mais, ainsi qu'ils en ont le droit, ils s'en autorisent pour vanter la supériorité de leurs institutions.

Et d'abord, il ne pouvait leur échapper qu'une des causes du peu d'empressement de leurs voisins d'outre-Manche à combattre la crise était dans les obstacles mêmes mis, en France, à toute espèce de publicité utile. De fait, que s'est-il passé? Pendant que la détresse du Lancashire donnait lieu, dans la presse anglaise, à toute sorte de plaintes douloureuses ; pendant que des comités de secours se formaient ici partout où il en était besoin ; pendant que ceux-là écrivaient aux journaux lettres sur lettres qui avaient, relativement à la crise ou à ses effets, soit un fait saisissant à publier, soit un remède à fournir, la nuit et le silence continuaient de régner de l'autre côté du détroit. Et il n'a certes pas tenu au gouvernement français que le monde ne crût les ouvriers de la Seine-Inférieure aussi heureux que les bergers des églogues de Virgile, alors que la faim exerçait parmi eux ses plus cruels ravages et que des milliers de pauvres mères interrogeaient avec angoisse la pâleur de leurs enfants.

Il a fallu que le mal atteignît des proportions effrayantes pour qu'un journal, puis deux, puis trois, se risquassent à en parler.

Jugez si cela est remarqué en Angleterre, où le sentiment individuel a tant de puissance et obtient tant de respect! Peu s'en faut qu'en voyant le peu qui est laissé à l'initiative individuelle en France, les Anglais ne la regardent comme un pays habité par des enfants.

Certes, je ne suis pas de ceux qu'on fait frémir en prononçant le mot *État*, et qui, prenant le passé pour l'avenir, mêlant tous les principes, confondant tous les régimes, se figurent que l'État n'existe qu'à la condition de porter un nom propre, de s'appeler Richelieu ou d'être Louis XIV.

Je sais que, dans une démocratie bien constituée, l'État c'est la société même, agissant en cette qualité par des mandataires responsables et révocables. Or, qu'une société puisse sans despotisme aviser à guérir ou à adoucir les maux dont souffrent une partie de ses membres, et qu'elle ait le droit, résumée dans la réunion de ses mandataires, d'améliorer le régime du travail, de même qu'elle a celui d'améliorer le régime des prisons, je n'y contredirai pas. Autant vaudrait dire qu'un malade se comporte tyranniquement envers lui-même lorsqu'il pourvoit à sa guérison. Mais grande est la différence entre le régime de tutelle absolue qui existe en France et celui où l'État serait tout le monde prenant souci des affaires de tout le monde. Là où l'individu n'est plus rien, la nation, qui après tout se compose d'individus, cesse bientôt d'être quelque chose.

Aussi est-ce ici l'opinion de tous les hommes qui pensent, que, si la centralisation en France devenait plus absorbante ou même n'arrivait pas à l'être moins, la société française ne tarderait pas à tomber de la paralysie dans la mort. Les enfants peuvent, sans que leur croissance en soit arrêtée, se laisser conduire avec des lisières; mais il n'en va pas ainsi des peuples.

Malheur aux nations qui ne comprennent pas cela, ou qui, l'ayant une fois compris, en viennent à l'oublier!

VI.

LE DROIT DE PROPRIÉTÉ EN ANGLETERRE.

25 janvier.

Un fait étrange vient de se passer ici.

Au sein d'un quartier populeux, plein de mouvement,

plein de vie, dans Stamford street, près de Blackfriars road, il y a deux rangées de maisons qui n'ont eu depuis longues années d'autres habitants qu'une vieille demoiselle et le mystère.

Ces maisons sont amples, spacieuses, bien construites ; mais on sent tout de suite, à les voir, que la lourde main du temps s'est appesantie sur elles, sans que personne en ait pris souci. Les murs sont lézardés ; les portes ne joignent pas bien ; les fenêtres semblent n'être là que pour témoigner de l'absence des carreaux. On assure — mais on n'a pu savoir cela que depuis peu — qu'à l'intérieur tout est désolation. Tables boiteuses, tapisseries en lambeaux, glaces brisées, meubles enterrés sous une montagne de poussière, tel est l'aspect que présentent ces appartements sinistres.

Il y a quelque trente ans, ils étaient habités par des familles très préoccupées du soin de leur confort. Mais il advint — ainsi s'exprime la légende — qu'un beau jour le propriétaire disparut. Pourquoi? Comment? Ce secret, nul ne l'a jamais pénétré. Ce qui est sûr, c'est que le propriétaire dont il s'agit était parti pour des régions d'où on ne le vit point revenir, peut-être pour ces régions sombres dont parle Hamlet, qui gardent éternellement les voyageurs qui les visitent.

Quoi qu'il en soit, les années s'écoulèrent, et deux dames, se donnant pour les sœurs du défunt, se présentèrent, réclamant un droit qui ne leur fut point disputé. Elles prirent donc possession des maisons sans maître, s'installèrent dans une, firent la solitude dans les autres, et tout fut dit. Avez-vous lu le beau roman de *Jane Eyre* ? et dans ce cas, vous rappelez-vous cette terrible chambre rouge, où l'implacable mistress Reed fit un soir enfermer sa pauvre petite nièce, cette chambre si vaste, si froide, si sépulcrale, où M. Reed était mort, et où personne n'entrait jamais, si ce n'est sa veuve, qui, à de certaines épo-

ques, allait y examiner le contenu d'un tiroir mystérieux? Eh bien, les maisons de Stamford street ne continrent plus que des chambres de cette espèce depuis l'arrivée des deux sœurs, et la mort de l'une d'elles ne changea rien à cet état de choses. Chaque nuit, la survivante, partant du pavillon numéro 22, qu'elle occupait, allait faire sa ronde dans les maisons numéros 1, 2, 3, 5, 19, 20 et 23, visitait les coins et recoins, fermait soigneusement chaque porte après l'avoir ouverte, et ne laissait jamais sortir les clefs de sa poche. Que se passait-il donc là? Quel drame silencieux se jouait donc dans cet intérieur désolé? Ces maisons, depuis si longtemps vides, et qu'on abandonnait à ce délabrement continu, qui est la mort lente des objets inanimés, étaient-elles fréquentées pendant la nuit par un revenant? A cet égard, l'imagination du peuple, dans le quartier, se livrait à toute sorte de noires conjectures.

D'un autre côté, pourquoi tant de maisons vides, là où tant de malheureux sont en peine d'un gîte? La logique populaire et l'imagination populaire faisant alliance, il en résulta que le quartier finit par s'émouvoir.

Or donc, lundi dernier, comme miss Cordelia Angelica Lead, — c'est le nom de l'héroïne de cette histoire, héroïne qui se trouve avoir aujourd'hui l'âge d'une des sorcières de Macbeth; — comme, dis-je, miss Cordelia Angelica Read se rendait à la maison numéro 1, elle fut étonnée d'apercevoir, se pressant contre la porte, un rassemblement considérable d'hommes au visage rude, à la voix forte, au geste menaçant. En ce même temps, un vrai cyclope, tenant d'une main un énorme marteau et de l'autre une pesante barre de fer, était en train de forcer l'entrée. Près de lui, le visage animé, l'œil ardent, se tenait une dame qui commandait évidemment l'expédition, et possédait, non moins évidemment, les sympathies de la foule grondante, amoncelée derrière elle. Quoique

fermée à double tour, la porte, que le cyclope frappait à coups redoublés, ne tarda pas à céder ; et, avec la force d'un torrent qui n'est plus arrêté par ses digues, la multitude se précipita, remplissant l'air de cris sauvages.

Cependant la dame à qui la maison appartenait avait trouvé moyen d'entrer, elle aussi ; mais à peine avait-elle invoqué son droit, que, se tournant vers elle d'un air impérieux, le général femelle de l'armée envahissante lui criait :

— *Montrez vos titres !*

Il va sans dire que miss Cordelia Angelica Read n'avait point là ses titres. D'ailleurs, eût-elle été en position de les exhiber, le moment n'était pas favorable pour un examen de pièces. Miss Cordelia ne songea qu'à s'évader, et s'évada comme elle put. Mais, le soir, à six heures, apprenant que la foule était dispersée, elle revint, accompagnée d'un serrurier et d'un charpentier. Sur la porte était collé un placard, portant ces mots : *Quiconque prétend avoir plus de droit que moi à la possession de cette maison n'a qu'à se présenter chez mistress Mac-Cormick, numéro 4, Hatfield street.* Le serrurier et le charpentier aidant, la vieille demoiselle pénétra dans la tragique enceinte. Éphémère triomphe, hélas ! Dix minutes ne s'étaient pas écoulées que déjà le cri d'alarme avait retenti dans le quartier, et la foule revenait en hurlant. Un assaut furieux fut livré de nouveau à la maison maudite ; de nouveau la porte fut enfoncée ; de nouveau miss Cordelia Angelica Read eut à s'enfuir ; et, cette fois, par les toits, tant le cas était urgent ! Il n'y avait pas de raison pour qu'une fois en goût de victoires la multitude se modérât. Le lendemain, trois autres maisons, condamnées pour le même motif, furent envahies de la même manière.

Eh bien, monsieur, qu'en dites-vous ? Vous seriez-vous jamais figuré que de telles choses pussent se passer à Londres, de nos jours ? Cette histoire n'a-t-elle pas une forte saveur de moyen âge ?

Et n'allez pas croire que ce soit là un fait absolument isolé. Tandis que, dans Stamford street, le droit de propriété était traité de la façon cavalière que je viens de décrire, dans le quartier de Belgravia, une certaine miss Robinson se mettait bravement à la tête d'une trentaine de vigoureux compères, marchait droit à une maison qu'elle prétendait lui appartenir, en l'absence de la personne par qui cette maison était occupée, formait le siège de la place, en chassait les défenseurs (en d'autres termes les domestiques), et s'y installait triomphalement.

Vous me demanderez où était la loi pendant ce temps, ce qu'elle faisait, et si la police était alitée. Tout ce qu'il m'est possible de vous dire, en réponse à cette question, c'est, d'abord, que la police arrive toujours trop tard; et ensuite, que la justice, appelée à se prononcer, n'a pas caché qu'elle se trouvait fort embarrassée. Dans le premier cas, ce n'est qu'après quelque hésitation, et avec un sentiment de doute sur l'étendue de ses pouvoirs, que le magistrat a ordonné la mise en jugement de l'aventureuse mistress Mac-Cormick. Dans le second cas, le magistrat n'a su que décider, et il a fallu que la police prît sur elle de trancher le nœud gordien, en se déclarant, à tout hasard, contre les prétentions de l'énergique miss Robinson.

Que conclure de là? Serait-ce qu'ici chacun est admis à se faire justice de soi-même, et proclamerons-nous usurpée la réputation dont l'Angleterre jouit, sur le continent, de savoir concilier mieux qu'aucun peuple du monde le respect de la loi avec le sentiment de la liberté? Non, certes. La loi règne en Angleterre avec une puissance souveraine, cela est incontestable, et rien n'y égale la majesté de la loi, une fois bien connue. C'est merveille d'y voir une foule en délire reculer devant un homme en frac bleu, armé d'un court bâton dont il n'use presque jamais, et qui, d'ordinaire, porte une lanterne en guise d'épée. Mais cet homme est le policeman, on le sait, et cela suffit.

Lorsqu'il y a quelques mois, la plèbe irlandaise, arborant les couleurs du pape, alla se ruer, dans Hyde-Park, sur les partisans de Garibaldi, je me rappelle avoir vu, en cette occasion, une vingtaine de policemen s'élancer au milieu de la mêlée, saisir au collet les plus furieux et les emmener sans que personne fît seulement mine de résister. En France, une armée n'eût pas été de trop.

Comment donc expliquer les faits singuliers dont cette lettre vous offre le tableau? L'explication est, je crois, dans l'insuffisance et les défectuosités de la loi anglaise en ce qui touche la constatation du droit de propriété. C'est ici une espèce d'axiome légal que, sur dix points dans la loi, neuf sont acquis à la *possession*.

La grande affaire, pour quiconque prétend droit de propriété sur un immeuble, est conséquemment de mettre de son côté l'autorité qui s'attache à la possession, de manière à pouvoir ensuite débattre la question des titres avec plus d'avantage. Ajoutez à cela qu'il y a tendance, de la part des tribunaux, à favoriser ceux qui, dans la revendication de leur droit ou de ce qu'ils jugent tel, ne reculent pas devant les risques d'un énergique effort.

C'est une conséquence de l'énorme part qui est faite, en Angleterre, à l'initiative individuelle, et il faut bien avouer que, poussé jusque-là, le principe a quelquefois des inconvénients qui ne sont pas sans rappeler les époques de barbarie. Heureusement, le mal porte avec lui son correctif, dans un pays où rien ne s'oppose à l'éducation des esprits par la presse, et où l'obscurité ne se répand nulle part sans qu'aussitôt la liberté accoure tenant à la main son flambeau. Oui, bien souvent, en Angleterre, la loi est défectueuse, bizarre, énigmatique, illogique; mais qu'importe? Ce qui gouverne l'Angleterre, et cela suffit à sa grandeur, c'est le bon sens de la nation, tel que l'ensemble de ses institutions politiques l'a en partie créé et le développe.

VII.

UN MEETING A LONDRES EN FAVEUR DES FÉDÉRAUX.

3 février.

Enfin, Dieu soit loué ! l'on commence à comprendre, en Angleterre, que les sympathies de l'Angleterre ne sauraient, sans déshonneur pour elle, paraître pencher du côté des États esclavagistes d'Amérique. Le jeudi 29 janvier, un grand meeting en faveur de l'émancipation des noirs a été tenu, à Londres, dans la vaste salle d'Exeter-Hall ; et jamais, peut-être, manifestation ne fut plus caractéristique, plus imposante. Longtemps avant l'heure fixée pour l'ouverture du meeting, la salle avait été impétueusement envahie par une foule frémissante d'enthousiasme. Telle était l'affluence des spectateurs, qu'il a fallu tenir un second meeting dans une autre partie du même édifice, et qu'on a dû en improviser un troisième en plein air dans la rue la plus voisine. C'était M. William Evans, président de la « Société d'émancipation », qui occupait le fauteuil; et cela seul disait assez dans quelle direction le torrent allait couler.

Courts mais énergiques ont été tous les discours prononcés. Pourquoi les orateurs auraient-ils développé leur pensée ? On la devinait. Il est des causes qui ne veulent pas être plaidées longuement, et ce sont les meilleures. La besogne de l'intelligence est rendue bien facile là où le cœur, d'un élan souverain, précipite la conclusion. Chaque mot tombé des lèvres des « speakers » entrait avant dans l'âme de tous ceux qui étaient présents, et y éveillait des échos sonores. Nobles transports ! transports puissants ! Si, comme on l'assure, M. Mason, le représentant des plan-

teurs, était parmi les assistants, la pâleur a dû lui monter plus d'une fois au visage, surtout lorsque M. Thomas Hughes s'est écrié : « Et ce M. Mason, qui s'en va de salon en salon, plaidant la cause du Sud, quel homme est-ce ? C'est l'homme qui provoqua, en Amérique, la loi contre les esclaves fugitifs ! »

Vous dire que le nom du président Lincoln n'a jamais été prononcé ce soir-là, et dans ce lieu, sans soulever d'ardentes acclamations, c'est vous donner tout de suite une idée de l'esprit dont le meeting était animé. Cet esprit a été formulé par la « résolution » suivante, qui est significative : « La révolte des États du Sud d'Amérique contre le gouvernement fédéral ayant eu pour cause la volonté bien arrêtée des hommes du Sud, non seulement de maintenir l'esclavage, mais encore de l'étendre, et ayant eu pour résultat l'établissement d'une confédération basée sur la méconnaissance des droits de l'humanité dans la personne des nègres, ce meeting déclare repousser avec indignation l'hypothèse que les sympathies de l'Angleterre sont pour un acte de révolte où tous les principes de la justice politique se trouvent violés, et pour des institutions qui, d'une part, offensent le sens moral du monde civilisé, et, d'autre part, outragent la religion, dont la sanction est invoquée en leur faveur. »

Nous ne connaissons rien de plus tristement curieux que l'histoire du mouvement moral qu'a déterminé en Angleterre la grande querelle dont l'Amérique est, en ce moment, le théâtre ensanglanté.

Qui ne sait avec quelle généreuse véhémence l'opinion publique, dans toute la Grande-Bretagne, se prononça contre le maintien de l'esclavage dans les années qui suivirent l'adoption du Bill de réforme ? Il y avait longtemps déjà que l'affreux commerce des esclaves, si éloquemment dénoncé et flétri par Wilberforce, Thomas-Charkson, George Harrison, William Allen, Richard Phillips, et, plus tard,

Henri Brougham, avait été aboli. Dès 1807, un bill, présenté par lord Howick (depuis comte Grey), avait interdit, sous peine d'amende, le trafic de chair humaine; en 1811, la peine avait été, sur la motion de Brougham, changée en quatorze ans de transportation, et, en 1824, les lois relatives au *Slave trade* l'avaient assimilé à la piraterie. Il n'est pas de plus belles pages dans l'histoire de l'Angleterre que celles qui la représentent, lors de la Paix de 1814, lors de celle de 1815, et ensuite au Congrès d'Aix-la-Chapelle, prenant en main devant l'Europe la cause des malheureux qu'on arrachait à l'Afrique pour les aller livrer, par delà l'Atlantique, au fouet du commandeur. Le succès de ces efforts d'un grand peuple soutenant un grand principe ne sortira jamais de la mémoire des hommes. Le trafic des esclaves fut rayé du code des nations, et, à cet égard du moins, la conscience humaine fut vengée.

Mais tarir la plus impure des sources de l'esclavage ne suffisait pas. L'esclavage lui-même restait à détruire; et c'est ce que l'opinion publique anglaise, pendant les années 1801, 1802 et 1803, ne cessa de proclamer avec un entraînement, avec une unanimité dont il est impossible de se souvenir sans un sentiment d'émotion, j'allais dire de respect. A cette époque, toutes les fois qu'on parlait un peu haut de l'esclavage, il en courait d'un bout de l'Angleterre à l'autre comme un frisson de colère. Chaque jour, la presse demandait justice pour cette partie de la famille humaine qu'on foulait aux pieds. La table de la Chambre des communes pliait sous le poids des pétitions. Quel bill que ce bill de 1834, qui abolissait l'esclavage dans toutes les colonies anglaises, en stipulant pour les maîtres dépossédés une indemnité de 20,000,000 de liv. st.! Aujourd'hui encore, l'escadre employée à prévenir le recrutement de l'esclavage ne coûte pas à l'Angleterre moins de 1,000,000 de liv. st. par an; et ce qu'elle a eu à payer, sous diverses formes, pour l'émancipation des noirs, peut être évalué à

la somme énorme de 50,000,000, de liv. st. (1,250,000,000 francs).

Il était naturel qu'après tant de sacrifices, l'Angleterre applaudît à tout ce qui semblait devoir amener la complète réalisation du but poursuivi par elle. Et, en effet, lorsqu'en 1850 mistress Harriett-Élisabeth Beecher-Stowe publia son roman de *Uncle Tom's Cabin*, ce ne fut dans toute l'Angleterre qu'un cri d'enthousiasme. Les femmes ne pensaient plus à autre chose, ne s'entretenaient plus d'autre chose. Que de larmes furent versées, en ce temps-là, sur le sort de ces pauvres négresses auxquelles une institution impie permettait d'enlever leurs enfants pour les vendre! Avons-nous besoin de rappeler qu'en 1854 les dames anglaises écrivirent à leurs sœurs d'Amérique une lettre dans laquelle celles-ci étaient conjurées d'intervenir en faveur des esclaves, et que cette lettre portait un demi-million de signatures, et qu'au nombre de ces signatures figuraient celles de dames appartenant à la plus haute aristocratie? Oui, c'étaient des suppliantes du rang de lady Palmerston, de lady Buxton, de lady Shaftesbury, qui écrivaient aux dames américaines: « Sœurs, nous nous adressons à vous comme mères et comme épouses. Que votre voix se fasse entendre aux hommes; que vos prières montent vers Dieu; et que le monde chrétien soit délivré de cette affliction, de cette honte : l'esclavage! »

Telle était la disposition des esprits lorsque la République des États-Unis fut déchirée en deux. Un instant, les sympathies de l'Angleterre flottèrent indécises; mais l'hésitation ne fut pas longue. L'affaire du *Trent* éveilla des inimitiés nationales que quelques-uns croyaient mortes et qui n'étaient qu'endormies. La réparation offerte par M. Seward ne ferma point la blessure qu'avait fait saigner l'insulte adressée au pavillon britannique, sur cet Océan que l'Angleterre s'était accoutumée à regarder comme son domaine. Les Anglais se rappelèrent alors mainte provo-

cation qu'ils avaient dû laisser tomber, maint outrage qu'ils avaient dévoré en silence. Ils commencèrent à envisager comme un événement heureux une séparation qui, en affaiblissant la république fondée par Washington, les délivrerait d'une rivalité redoutable. La jalousie que leur avait naturellement inspirée la rapide et prodigieuse prospérité des États-Unis, trouvait son compte au démembrement de l'Union, et la perspective de ce démembrement leur plut. A ces motifs s'en joignaient d'autres, non moins corrupteurs. L'aristocratie anglaise ne put voir, sans un secret tressaillement de joie, la chute d'un édifice fondé sur le principe démocratique. Ceux qui, dans ce pays, aimaient tant à représenter une monarchie constitutionnelle à l'anglaise comme la forme politique par excellence, se réjouirent de n'avoir plus à combattre le démenti que donnait ou semblait donner à leur théorie favorite l'éclat jeté dans le monde par la République des États-Unis. D'ailleurs, le Nord était manufacturier, le Sud agricole; le Nord se trouvait sur le chemin de l'industrie anglaise, le Sud l'alimentait; le Nord s'étudiait à tenir l'Angleterre à l'écart par des tarifs, le Sud lui fournissait dans le coton la matière première indispensable à ses manufactures. Que dirons-nous encore? L'idée, habilement répandue, que les confédérés étaient des Anglais et des *gentlemen*, tandis que les fédéraux n'étaient qu'un ramas de gens du peuple accourus d'Irlande, d'Allemagne, de tous les points du globe, acheva de faire prendre aux sympathies publiques la direction du Sud.

Bientôt, elles se manifestèrent avec une passion extraordinaire. Le gouvernement anglais garda la neutralité, mais elle fut foulée aux pieds par l'opinion, en tout ce qui n'avait pas un caractère officiel. La cause du Sud, combattue courageusement, mais sans beaucoup d'effet, par quelques feuilles vraiment libérales, telles que le *Daily News*, le *Morning Star*, le *Spectator*, fut prise en main par presque

tous les autres journaux, le *Times* en tête. La presse anglaise, sauf quelques exceptions, emboucha, pour célébrer les exploits des confédérés, toutes les trompettes de la Renommée, et s'épuisa en commentaires sophistiques pour nier ou atténuer les succès des fédéraux. Contre le joug de fer imposé à la population rebelle de la Nouvelle-Orléans; contre les emportements et la brutalité de Butler; contre la violence des fédéraux, on n'eut pas assez d'anathèmes, et l'on prit soin de couvrir d'un voile complaisant les cruautés commises par les confédérés. Ce qui était barbarie dans les premiers, ne fut plus dans les seconds qu'énergie, résolution inébranlable, parti pris de ne pas céder. Chaque mesure politique ou financière du gouvernement fédéral fut soumise à une critique impitoyable, ou signalée d'un doigt moqueur à la risée de l'Europe. Les héros de cette guerre furent Lee et Jackson, et Mac-Clellan ne trouva grâce auprès des Anglais que le jour où sa destitution lui fut un titre à leur sympathie. Qu'était-ce que Lincoln! Un homme de rien, une espèce d'avoué transformé en président de république, par un de ces choix imbéciles où se trahit le vice incurable des démocraties. Le véritable homme d'État de l'Amérique, c'était Jefferson Davis! Et l'on fit semblant d'ignorer qu'il n'était pas un acte de la vie de Jefferson Davis dont celui-ci n'eût à rendre compte au tribunal de la liberté! Ainsi qu'on devait s'y attendre, beaucoup de prophètes parurent, qui ne manquèrent pas de prédire le triomphe définitif du Sud, à commencer par M. Gladstone et à finir par M. Beresford Hope. Quelques esprits d'élite, M. John Stuart Mill, par exemple, quelques orateurs populaires, MM. Cobden et Bright, essayèrent de lutter contre l'entraînement général; mais leur voix se perdit dans la tempête des clameurs contraires.

Toutefois, il était un point de la question qui embarrassait étrangement les partisans du Sud, bien qu'ils fussent en nombre et qu'ils eussent le verbe haut. Puisqu'ils sym-

pathisaient avec le Sud; ils voulaient donc le maintien de l'esclavage! Ils voulaient donc consacrer ce que l'Angleterre avait cherché à détruire au prix de si grands sacrifices, au prix de 50,000,000 de liv. st.! Ils ne reculaient donc pas devant le scandale donné à la génération contemporaine et à la postérité par le spectacle de l'Angleterre adorant ce qu'elle avait brûlé et brûlant ce qu'elle avait adoré!

L'objection était terrible,. et il n'est pas d' assertion fausse, pas de sophisme, auquel on n'ait eu recours ici pour la combattre.

On a d'abord prétendu qu'entre le Nord et le Sud la question n'était pas du tout une question d'esclavage, mais une question de tarif. Et cependant, on ne pouvait ignorer que, lors de la candidature de M. Lincoln à la présidence, son parti publia un programme qui repoussait l'extension de l'esclavage aux territoires à annexer; que, là-dessus, la candidature de M. Breckenridge fut mise en avant; que les planteurs menacèrent de briser l'Union si le candidat du parti adverse l'emportait; que la séparation fut la mise à exécution de cette menace; que le premier acte du congrès des États esclavagistes, assemblé à Montgomery, fut la défense formelle et absolue de toucher désormais à l'institution de l'esclavage; que l'esclavage fut défini par M. Stephens, lors de son élection comme vice-président de la Confédération: « la pierre angulaire de l'édifice— l'ouvrage de Dieu — une merveille »; que ce discours fut couvert d'applaudissements, et que les confédérés s'armèrent sous l'influence de ces idées.

On s'est rejeté ensuite sur ce que le premier cri de guerre poussé par le gouvernement fédéral avait été : *Rétablissement de l'Union*, et non pas : *Abolition de l'esclavage.* Mais fallait-il donc une sagacité si profonde pour voir qu'une guerre pareille, quelle que fût l'inscription mise sur l'étendard fédéral, ne pouvait conduire à la défaite des

confédérés qu'en portant un coup décisif à l'esclavage? Et à supposer que le Nord eût manqué à sa mission ou à son devoir en ayant l'air de faire une simple question nationale d'une question de justice et d'humanité, était-ce une raison pour souhaiter au Sud une victoire de nature à prolonger, sinon à éterniser, le droit de propriété de l'homme sur l'homme, la mise en coupe réglée d'une portion de la race humaine?

Quoi qu'il en soit, les raisons alléguées par les partisans du Sud n'auraient eu un sens qu'avant la dernière proclamation de M. Lincoln, celle qui adopte enfin d'une manière solennelle le principe de l'émancipation des noirs. Mais maintenant? Maintenant, qu'ont à répondre à mistress Stowe, lorsqu'elle leur demande si leur cœur est resté à la même place, les dames anglaises signataires de la fameuse Adresse de 1854? Maintenant, de quel prétexte couvrir le silence de lady Palmerston, de lady Buxton, de lady Shaftesbury? Maintenant, qu'imaginer pour faire croire aux peuples qu'il n'y a rien de commun entre la cause des fédéraux et l'abolition de l'esclavage?

Aussi, les moins scrupuleux parmi les partisans du Sud en sont-ils venus à jeter résolument le masque. La *Revue du Samedi* (*Saturday Review*), l'organe le plus important de la partie intellectuelle et littéraire du monde aristocratique, assure que l'esclavage est d'institution divine; qu'il n'est pas réprouvé par la Bible: que l'Évangile n'appelle nulle part les esclaves à se révolter contre leurs maîtres. Le *Times* tient à peu près le même langage, et ose, dans ses attaques contre la proclamation libératrice de M. Lincoln, se porter garant des sentiments du peuple anglais en faveur de ceux dont cette proclamation vise à briser le pouvoir tyrannique.

Heureusement pour l'honneur de l'Angleterre, il se trouve que la question, posée de la sorte, a ému beaucoup de consciences. Tel qui s'était laissé emporter par

le torrent, a reculé d'épouvante, à la vue de l'abîme moral vers lequel on le poussait. Tel autre, qui n'avait jusqu'à ce jour résisté qu'avec mollesse au mouvement, dans lequel il était comme enveloppé, a compris que l'heure était venue où les convictions honnêtes se devaient de montrer de l'énergie. Une réaction a commencé de s'opérer, et le grand meeting d'hier en est le premier symptôme. Nous le constatons avec joie ; car l'Angleterre n'aurait pu descendre jusqu'au bout la pente glissante sur laquelle elle était engagée, sans mourir moralement ; et, dans l'état actuel du monde, porter le deuil de l'Angleterre, ce serait porter le deuil de la liberté !

VIII.

OUVERTURE DE LA SESSION DE 1863.

7 février.

L'ouverture du Parlement a eu lieu avant-hier, mais par commissaires. La reine n'est pas venue, cette fois, lire le discours de la Couronne de cette voix claire, argentine, et avec cette accentuation si juste qui, dans ce pays monarchique, ont fourni matière à tant d'éloges. Tout entière à un deuil qui semble ne devoir finir qu'avec sa vie, la reine n'avait point quitté la solitude de son palais, hanté qu'il est par une ombre qu'elle aime. Mais aux souvenirs sombres qu'éveillait cette absence, se mêlaient les idées riantes que l'approche d'un mariage fait naître. Pour la première fois, le prince de Galles siégeait parmi les pairs du royaume. Et chacun de penser à la jeune, à la gracieuse princesse dont la photographie a rendu les traits familiers à tout Anglais.

Dire que le discours de la Couronne était d'un vague qui ne donnait prise ni à la louange ni à la critique, ce serait ressasser l'éternelle plainte que ces sortes de harangues, qui n'en sont pas, ont toujours eu le privilège de provoquer, depuis qu'il y a au monde des gouvernements constitutionnels. Je passe donc sur l'insignifiance absolue de la rédaction ministérielle, maladie chronique d'un régime où les fictions et la réalité font bon ménage, et, sans plus de retard, j'arrive aux débats parlementaires.

A en juger par le début, cette session ne sera point orageuse, et le tonnerre n'est pas près de gronder, à moins qu'il ne gronde sous un ciel serein, comme il arrive quelquefois, selon la remarque assez juste du *Times*. L'opposition conservatrice n'est pas en mesure d'étendre la main sur le pouvoir : c'est évident. Elle en est à chercher un thème d'opposition. Livrer bataille aux ministres, en vue d'une victoire, lui plairait fort; mais encore faut-il avoir un champ de bataille pour se battre, et voilà ce dont le parti conservateur est en peine : témoin le discours de lord Derby dans la Chambre des lords et celui de M. Disraeli dans la Chambre des communes.

Et d'abord, ils n'ont semblé ni l'un ni l'autre considérer la politique intérieure du cabinet comme leur offrant un terrain favorable pour l'attaque. Le gouvernement fait luire aux yeux des contribuables la perspective dorée d'un système basé sur l'économie; donc, nul moyen de lui chercher querelle sur sa prodigalité, si ce n'est par voie rétrospective. Le gouvernement n'agite aucune question de réforme; donc, impossible de lui prouver, ou qu'il est trop libéral, ou qu'il ne l'est pas assez. En conséquence, l'opposition a dû, faute de mieux, se rejeter sur la politique extérieure. Mais même là son embarras s'est trahi, et par l'étendue de ses concessions, et par le peu de portée de ses attaques.

Lord Derby, dans la Chambre des lords, M. Disraeli,

dans la Chambre des communes, ont l'un et l'autre accordé un bill d'indemnité au ministère pour sa conduite à l'égard de l'Amérique. Lord Derby a formellement déclaré que le gouvernement anglais n'aurait pu reconnaître le Sud sans violer la loi des nations, telle que l'a établie une longue pratique. En effet, quand on consulte les précédents, on voit que la reconnaissance du gouvernement d'un État en révolte contre un autre État dont il avait fait partie jusqu'alors, n'a lieu qu'après la cessation absolue des hostilités, comme dans le cas des colonies du Sud de l'Amérique soulevées contre l'Espagne, — à moins, toutefois, que plusieurs puissances, réunies dans un intérêt général, ne jugent nécessaire de mettre fin au conflit, comme lorsque la Belgique se détacha de la Hollande et la Grèce de la Turquie, auquel cas la reconnaissance n'est que le prélude d'une intervention. Cette doctrine est celle que lord Derby a formulée sans détour dans la Chambre des lords; et, loin d'y contredire, M. Disraeli, dans la Chambre des communes, a félicité le ministère d'y avoir conformé sa politique.

Il est vrai que les deux chefs du parti conservateur n'en ont pas moins saisi cette occasion de se prononcer en faveur de la solution si chère aux confédérés, la séparation; et, s'il fallait les en croire, nous n'aurions plus qu'à chanter le *De profundis* des États-Unis. Mais quoi! lord Derby et M. Disraeli ne diffèrent en ceci ni de lord Palmerston, ni du comte Russell, ni de M. Gladstone, qui, eux aussi, croient et se plaisent à croire que c'en est fait de l'Union.

Il est si doux pour des Anglais, à quelque parti qu'ils appartiennent, de penser qu'ils seront, avant peu, débarrassés d'une rivalité puissante! Une fois l'Amérique coupée en deux, adieu les cruels soucis que causait à l'Angleterre le prodigieux développement de la grande république fondée par Washington! En réalité, le seul

membre du cabinet actuel qui sympathise avec le Nord d'une manière bien décidée, c'est l'homme qui, avec M. Bright et M. Cobden, continue de former la trinité de l'école de Manchester, c'est M. Milner Gibson; et cette justice lui est si bien due, qu'il ne s'en cache pas. Aussi M. Disraeli a-t-il pris texte de ce défaut d'homogénéité dans le ministère sur une question aussi importante, pour s'essayer à une de ces escarmouches parlementaires où il excelle. A part cela, et quelques mauvaises chicanes qu'ils ont cru devoir chercher au ministère à propos du Montenegro, de la Chine, et d'un conseil donné par le comte Russell au Danemark, qui n'en a tenu compte, lord Derby et M. Disraeli n'auraient vraiment pas trouvé à rompre une seule lance contre le gouvernement, si par bonheur la question grecque n'avait pas été là.

Invité à expliquer pourquoi on avait laissé la Grèce élire le prince Alfred, puisqu'il était décidé que la couronne à lui offerte, serait refusée, lord Russell, il faut l'avouer, s'est échappé par la tangente. Qui l'y forçait? J'ai peine à le deviner. Pourquoi faire mystère de ce qui est évident et n'a rien, après tout, de bien blâmable? On a laissé les Grecs aller jusqu'au bout, dans l'effusion de leurs sympathies pour le prince Alfred, par la raison bien simple, d'abord que cet enthousiasme persistant flattait l'orgueil national des Anglais, et ensuite qu'il élevait devant la candidature du duc de Leuchtenberg une barrière infranchissable.

Au surplus, ce n'était qu'un point secondaire, et le gros de l'attaque a porté sur la cession des îles Ioniennes.

A cet égard, lord Derby a certainement dit ce qu'au point de vue de l'égoïsme national, il avait de mieux à dire, savoir :

Que la possession des sept îles était, pour l'Angleterre, d'une grande importance navale et militaire; que lord Collingwood en avait jugé ainsi; que Corfou mettait entre

les mains de l'Angleterre la clef de l'Adriatique, et qu'il ne fallait pas risquer de voir cette clef tomber aux mains d'une nation ennemie; qu'il n'était pas indifférent d'avoir ou de n'avoir point un port de cette valeur sur la route qui mène aux Indes à travers l'Egypte; que, pendant la guerre de Crimée, on avait eu la mesure de l'importance attachée à la possession de Corfou; que, d'ailleurs, les îles Ioniennes avaient été confiées à la garde de l'Angleterre comme un dépôt européen, dans un intérêt européen, et que l'Angleterre, par conséquent, n'était pas libre d'en disposer au gré de ses fantaisies; que, seule, elle était en état de tenir efficacement tête au fléau de la piraterie, fléau que la cession des îles Ioniennes à la Grèce déchaînerait de plus belle, et qu'enfin le comte Russell, en promettant cette cession, quoique à des conditions déterminées et sous de certaines réserves, avait donné lui-même à sa politique avouée relativement au maintien de l'empire turc le démenti à la fois le plus éclatant et le plus déplorable.

A ce dernier reproche, s'il faut parler net, le ministre des affaires étrangères n'avait guère rien à répondre et n'a rien répondu. Il est certain que le comte Russell a toujours considéré et présenté l'accroissement des forces de la Grèce comme un danger pour le Turc, et comme un avantage pour la Russie; il est certain qu'en toute occasion le comte Russell s'est étudié à décourager chez les Grecs le désir de reprendre à la Turquie ses provinces helléniques, ce qui lui ôterait le pouvoir de disputer Constantinople à la rapacité moscovite; et ce qui n'est pas moins certain, c'est que la restitution des îles Ioniennes à la Grèce ne peut manquer de la rendre, et plus impatiente, et plus capable d'atteindre son but, de réaliser la *grande idée*.

Aussi, je le répète, lord Russell a-t-il laissé tomber l'accusation d'inconséquence, se bornant à insister sur ce

qu'avait d'utile, dans le grand sens du mot, une politique de justice, de désintéressement et de générosité.

De fait, puisque les Ioniens ne veulent pas du protectorat de l'Angleterre et brûlent de se réunir à leurs frères, de quel droit l'Angleterre s'imposerait-elle à eux indéfiniment? Et qu'aurait-elle à reprocher à Napoléon, gardant ses soldats à Rome, si elle faisait la même chose à Corfou?

Cette considération, lord Palmerston, dans la Chambre des communes, l'a présentée à mots couverts, mais très expressifs, en réponse aux attaques de M. Disraeli, dont la théorie, en ce qui touche les îles Ioniennes, se réduit à ceci : « Ce qui est bon à prendre est bon à garder. »

Oui, voilà ce qu'un des saints du parti conservateur ou, plutôt, conservatiste, n'a pas craint de proclamer presque en propres termes. De ce que l'Angleterre avait, dès avant 1814, convoité les sept îles, et en avait conquis six, sans compter qu'elle bloquait la septième, M. Disraeli conclut qu'en dépit des termes formels des traités survenus depuis, l'Angleterre a droit de regarder les îles Ioniennes comme partie intégrante de son territoire. A l'entendre, ces îles, qui constituent, au sud de l'Europe, un État séparé; qui ont leur gouvernement à elles, leur administration à elles, leurs lois à elles, et où le protectorat de la Grande-Bretagne est représenté par un haut commissaire, ces îles sont à l'Angleterre de la même façon que Paris est à la France! L'esprit reste confondu quand on songe qu'un homme tel que M. Disraeli ose, dans une Chambre des communes, risquer de pareilles énormités. Lord Palmerston en a fait justice, cela va sans dire, avec son tact et sa gaieté ordinaires. C'est un homme certes d'un rare talent que M. Disraeli; il manie le sarcasme avec une bien redoutable habileté; il est fin, il est subtil. Mais lord Palmerston a sur lui l'avantage d'avoir un bon sens admirable servi par une admirable sérénité. Le rire de Disraeli est amer; le sourire satirique et jovial de lord Palmerston

est accablant. Du reste, cette fois, lord Palmerston avait sur son adversaire un genre de supériorité que les hommes reconnaissent dans leurs bons moments : il avait raison.

IX.

LA QUESTION DE L'ESCLAVAGE ET LES ANGLAIS.

9 février.

L'ouverture du Parlement et la discussion de l'adresse ont donné lieu, de la part de lord Derby dans la Chambre des lords et de la part de M. Disraeli dans la Chambre des communes, à une déclaration très importante et très frappante.

Quand la politique du ministère à l'égard de la Chine prête plus ou moins à la critique, que le comte Russell ait eu tort ou raison de ne pas refuser au pape, pour le cas où il voudrait en profiter, le bénéfice de l'hospitalité anglaise et protestante; que le cabinet ait bien ou mal fait de laisser les Grecs perdre leur temps à élire le prince Alfred, alors qu'il y avait parti pris à l'avance de ne pas accepter la couronne offerte; enfin, que le gouvernement anglais ait agi, oui ou non, dans le sens du développement de l'influence anglaise sur le monde, en se montrant prêt à abandonner, moyennant certaines conditions, le protectorat des îles Ioniennes, ce sont là des questions d'un caractère avant tout national. Mais ce qui intéresse l'Europe entière, ce qui intéresse les habitants du globe, ce qui intéresse l'humanité, parce que la liberté et la justice ont une patrie sans frontière, c'est l'attitude de l'Angleterre devant l'Amérique armée pour l'esclavage, combattant l'Amérique armée contre l'esclavage.

Les amis de la liberté dans tous les pays regretteront amèrement que le comte Russell, ce ministre si libéral et au demeurant si honnête, ait cru devoir présenter le triomphe des fédéraux sur les confédérés comme la pire des solutions que pût recevoir le problème sanglant qui se débat par delà l'Atlantique. Mais, en revanche, ils apprendront avec joie que la reconnaissance du Sud, avant la cessation absolue des hostilités, est une mesure qui a été condamnée solennellement, et par lord Derby, et par M. Disraeli, c'est-à-dire par les chefs du parti conservatiste en Angleterre. Quelque vives qu'aient été sur d'autres points les attaques dirigées par ces deux orateurs contre le cabinet de lord Palmerston, sur celui-là, du moins, ils ont fait plus et mieux que s'abstenir, ils ont rendu hommage à la politique « digne et réservée de leurs rivaux ».

Les sympathies de l'Angleterre en général pour le Sud n'ayant guère pris la peine jusqu'à ce jour de se déguiser, et celles du parti conservatiste en particulier s'étant déclarées depuis longtemps avec une violence qui touchait au scandale, il est remarquable que lord Derby et M. Disraeli ne s'en soient pas fait un point d'appui pour disputer le pouvoir à leurs adversaires. Si M. Disraeli a laissé percer sans scrupule l'antipathie que le Nord lui inspirait; s'il s'est moqué, avec son âcreté ordinaire, du peu d'accord qui régnait parmi les ministres sur la question américaine; s'il a opposé les tendances de M. Milner Gibson, plaidant la cause du Nord à Ashton-Under-Lyne, aux tendances de M. Gladstone prédisant la victoire du Sud lors de sa visite à Newcastle, et à celles, plus accentuées encore, de sir Robert Peel faisant au « Dieu des armées » l'injure de le supposer à la tête des propriétaires d'esclaves, — du moins il n'a pas cherché dans le refus du ministère de reconnaître le gouvernement de Jefferson Davis un thème d'attaque et un levier d'opposition. Loin

de là, je le répète, il s'est cru obligé, sur ce point, de saluer de l'épée.

Ou je me trompe fort, ou c'est là un nouveau symptôme de la réaction que j'ai signalée dans ma dernière lettre, et dont j'ai promis d'indiquer les causes dans celle-ci.

Cette réaction, c'est, suivant moi, la proclamation émancipatrice de M. Lincoln qui l'a engendrée, et cela de deux manières : d'abord, en forçant les partisans les moins scrupuleux du Sud à jeter le masque et à laisser voir tout ce que leurs sympathies contiennent; puis, en rendant aux partisans du Nord le courage et la voix, qui les avaient presque abandonnés.

Vous vous rappelez sans doute que, dans l'adresse par laquelle M. Lincoln inaugura son avènement à la présidence, il prenait presque parti pour les propriétaires d'esclaves contre les abolitionnistes, en ce qui concernait la trop fameuse loi sur les esclaves fugitifs.

Ce qu'il est possible d'alléguer à sa décharge, je le sais : nommé président d'une république qu'il voulait une et indivisible, il se sentait naturellement porté à parler un langage qui prévînt une rupture; élu par l'influence des républicains, il avait à ménager les démocrates; commis à la garde d'une Constitution qui acceptait l'esclavage, il lui était difficile de prêcher autre chose que l'observation stricte du pacte fondamental, et, quels que fussent ses sentiments personnels, l'homme officiel en lui devait gêner les allures de l'homme privé.

Oui, tout cela est vrai : mais ce qui ne l'est pas moins, c'est que, dans son manifeste d'installation, M. Lincoln disait, en propres termes : « Les membres du Congrès sont liés à la Constitution par un serment prêté à l'unanimité. A l'unanimité, ils se sont engagés à observer la clause qui veut qu'on livre à leurs maîtres les esclaves fugitifs. S'ils y étaient bien décidés, ne pourraient-ils pas

faire, aussi à l'unanimité, une loi destinée à rendre leur serment effectif? »

C'était le 4 mars 1861 que M. Lincoln parlait ainsi. Et, le 9, le Congrès des États confédérés votait l'acte par lequel une armée était établie, organisée! Et, le 12, MM. Forsith et Crawford demandaient audience à M. Seward pour présenter leurs lettres de créance comme représentants de la nouvelle confédération !

Ainsi, au *moment même où le Sud consommait* sa révolte, M. Lincoln se montrait préoccupé des moyens de rendre plus efficace la loi relative aux esclaves fugitifs! Inutile de rappeler quelle insistance le président des États-Unis, dès que la guerre fut déclarée, mit à bien constater que, de la part du Nord, elle n'avait qu'un but : le rétablissement de l'Union.

Il n'était certes pas besoin d'être prophète pour prédire qu'une déclaration pareille exercerait, *en Angleterre*, une influence désastreuse sur le mouvement des esprits: et, si j'ai bonne mémoire, il y a plusieurs mois déjà que j'annonçais comme absolument certain, comme inévitable, le résultat qui, en effet, s'est manifesté depuis. L'Angleterre des salons, des clubs, des journaux, avait pour se prononcer en faveur du Sud — « même le gouvernement anglais se déclarant neutre » — toutes les raisons possibles et imaginables, une seule exceptée : la crainte de s'abaisser, aux yeux du monde, en paraissant favoriser l'esclavage, et en reniant de la sorte un passé glorieux. Or, cette crainte disparaissait dès que les partisans du Sud pouvaient dire, les proclamations de Lincoln à la main : « La question de l'esclavage n'a rien à voir dans cette querelle. Il s'agit simplement d'un peuple qui veut en subjuguer un autre. Le Nord combat pour l'empire; le Sud, pour l'indépendance. C'est le drapeau de l'indépendance que nous suivons de nos vœux dans la mêlée sanglante, nous qui sommes une nation d'hommes

libres. » fatal sophisme, qui puisait malheureusement une grande force dans la politique timide et louche du Nord ! Fatal sophisme, à l'ombre duquel les sympathies de beaucoup d'Anglais pour le Sud ont pu, ou se former sans scrupule, ou se développer sans contrainte, ou se formuler sans pudeur !

Mais le moment devait venir où l'invincible logique des choses pousserait M. Lincoln dans les voies de l'émancipation; et, ce moment venu, l'arme que les partisans du Sud avaient maniée avec tant d'adresse, s'est trouvée brisée entre leurs mains. Alors, qu'est-il arrivé ? Il est arrivé, qui l'aurait jamais cru ? que, placés dans l'alternative, ou de se rendre à discrétion, ou de se prononcer hardiment, non plus cette fois en faveur de l'idée d'indépendance seulement, mais en faveur du principe même de l'esclavage, les meneurs du mouvement n'ont pas rougi de s'écrier : « Eh bien, pourquoi pas l'esclavage, après tout ? » Un jour, c'était la *Revue du Samedi* (*Saturday Review*) affirmant, au nom du public élégant et littéraire qu'elle représente, que l'esclavage est sanctionné par le christianisme; qu'il a pour lui l'autorité de saint Paul; que nulle part l'Écriture sainte n'autorise les esclaves à s'armer contre leurs maîtres. Le lendemain, c'était le *Times* assurant que l'esclavage n'est pas plus opposé à l'esprit de l'Évangile que « la bonne chère, la pourpre et le linge fin ».

Mentionnerai-je ici le discours extraordinaire, j'allais dire inconcevable, prononcé dernièrement à Maidstone par M. Beresford Hope ? M. Beresford Hope est l'heureux possesseur d'une collection très curieuse : il a réuni à force d'argent un assortiment extraordinaire de bagues magnifiques et historiques, bagues qui ont brillé au doigt de Murat, bagues qui ont brillé au doigt de Napoléon, que sais-je encore ? Fort bien, et il n'y a rien là qui s'oppose à ce que M. Beresford Hope défende le Sud avec acharne-

ment; mais M. Hope est, en outre, un homme qui se pique de sentiments religieux, et qui a pieusement dépensé trois millions de francs à faire construire dans Margaret street, Oxford street, une église puséyte. Eh bien, non content de prédire que la postérité reconnaissante placera Jefferson Davis à côté de Cavour, et Stonewall Jackson à côté de Garibaldi, le dévot personnage dont je parle compare le passage du Potomac par les confédérés au passage de la mer Rouge par les Hébreux, oubliant que Moïse passa la mer Rouge précisément pour tirer un peuple de l'esclavage, ce qui n'est pas tout à fait, que je sache, le but des confédérés; — après quoi, poussant sa pointe, il explique, nouveau Daniel, les trois mots mystérieux tracés sur la muraille, dans le sens du châtiment exemplaire et de la mort de Balthazar Lincoln!

Un autre orateur, très ardent à mettre l'Écriture sainte du parti des marchands d'hommes, c'est M. Spence; et, dans sa dernière harangue à Liverpool, il s'était exprimé avec tant d'onction, que les dévotes de Belgravia en avaient encore les larmes aux yeux, quand tout à coup des dépêches du Sud, fort mal à propos interceptées, sont venues révéler le désagréable secret de ses relations financières avec le gouvernement de Richmond, et ont ruiné de la sorte, dans les esprits soupçonneux, l'effet de ses appréciations théologiques.

Vous le voyez, il était temps qu'un vigoureux effort fût tenté pour arrêter l'Angleterre sur une pente qui conduisait, non seulement à la honte, mais au scandale. Consacrer l'esclavage, pour l'abolition duquel cinquante millions de livres sterling ont été dépensés par l'Angleterre, c'était déjà bien fort! Mais aller jusqu'à diffamer la Bible, jusqu'à vilipender l'Évangile, jusqu'à calomnier le Christ! Tous ceux qui, parmi les Anglais, aiment leur pays d'un amour élevé, se sont émus : un grand trouble s'est emparé des âmes vraiment religieuses; la « Société d'émancipation » a fait

au clergé des appels brûlants; des meetings ont été préparés de toutes parts; enfin, M. William Howitt, homme considérable et considéré, n'a pas craint d'écrire qu'il n'y avait qu'un moyen de couper court à l'esclavage : s'abstenir d'employer le coton produit par le travail esclave.

Suivant M. William Howitt, acheter du coton pour s'enrichir, en flétrissant les hommes qui ont des esclaves pour cultiver le coton, c'est imiter le receleur qui déclamerait contre les voleurs. « Je me rappelle, écrit-il, que, quand j'étais enfant, il arriva un jour au ministre de mon village de rencontrer, en revenant du prêche, un ouvrier qui portait un sac sur ses épaules. C'était un dimanche. « Quoi! William, cria le bon prêtre, dans un élan d'indignation vertueuse, tu n'es pas allé aujourd'hui à l'église! — Je me suis oublié à cueillir des noix, répondit l'homme. — Comment! cueillir des noix le dimanche?... Mais, voyons si elles sont bonnes. » Et, ce disant, le pieux personnage plongea sa main dans le sac.

C'est ce que M. William Howitt reproche à la « Société d'émancipation » de faire, lorsqu'elle se borne à tonner contre les possesseurs d'esclaves, au lieu de prêcher contre eux, l'adoption d'un remède héroïque, comme celui qu'il propose.

Par là, vous pouvez juger du degré de chaleur qu'ont communiqué au zèle de certains adversaires de l'esclavage les tristes exagérations du parti contraire.

Et maintenant, vous avez sous les yeux, tracé d'un crayon fidèle, le tableau des mouvements d'opinion engendrés en Angleterre par la politique d'émancipation que, trop tard hélas! M. Lincoln a embrassée. S'il eût proclamé dès l'abord comme un principe supérieur ce qu'il a été amené enfin à adopter comme un expédient nécessaire, jamais, non, jamais l'Angleterre n'eût osé jeter dans la balance en faveur du Sud son autorité morale. Et, dans ce cas, que de scandales évités! que de flots de sang épargnés peut-être! Je n'in-

siste pas sur l'enseignement qui résulte de tout ceci. Il ne saurait y en avoir de plus clair, et je ne crois pas qu'à aucune époque l'histoire ait donné aux hommes une leçon qui mérite plus, après avoir exercé leur pensée, de se graver dans leur mémoire.

X.

LES PAUVRES ET LA LOI DES PAUVRES.

13 février.

« Un cheval bien formé sera vendu, dans tout marché, de vingt à deux cents frédérics d'or : c'est ce qu'il vaut, aux yeux du monde. Un homme bien formé, que vaut-il? Il est des cas où le monde lui donnerait volontiers une bonne somme d'argent pour aller se faire pendre ailleurs. Et pourtant, de ces deux êtres, un cheval, un homme, lequel est le mieux imaginé, même comme machine? Juste ciel! Un Européen, ferme sur ses deux jambes, ses cinq doigts sur sa hanche, et portant bien sur ses épaules sa miraculeuse tête, vaut, à mon sens, de cinquante à cent chevaux. »

Voilà en quels termes amers Thomas Carlyle s'élève contre l'inexorable application de ce principe : *Laissez faire*, aboutissant à ce fait : *Laissez mourir!* Voilà le cri douloureux que lui arrache la condition de l'ouvrier sans travail dans les sociétés telles que la civilisation moderne les a faites!

Toutefois, il est dans la vie de ces sociétés des moments tragiques où la grande loi de la solidarité humaine s'impose à elles avec l'inflexibilité d'un arrêt du destin.

Cette remarque, sur laquelle je reviendrai tout à l'heure,

m'a été suggérée par le débat qui a eu lieu hier dans la Chambre des communes d'Angleterre. En voici le sujet.

Le désastreux effet produit par la guerre d'Amérique sur les districts cotonniers de l'Angleterre n'est que trop connu.

Dès le mois de juillet 1862, il était officiellement constaté que, sur 450,000 ouvriers employés en Angleterre à la manufacture du coton, 370,000, ne travaillaient plus que de deux jours l'un. A 80,000 la crise avait absolument cassé les bras. De plus, on estimait à 120,000 le nombre de ceux dont l'industrie, dépendant du *roi Coton*, était liée au maintien de son empire, et qui avaient cessé d'avoir du pain le jour où les métiers avaient cessé de battre.

Il était impossible que la nation anglaise restât indifférente, *comme nation*, aux souffrances de tant de milliers de ses membres. Mais que faire? La doctrine qui a prévalu en Angleterre impose à chaque localité, prise isolément, le devoir de se suffire. Fallait-il faire brèche à cette doctrine, vu le caractère exceptionnel et l'immensité du mal? Ce fut l'avis de quelques-uns; et un membre de la Chambre des communes, M. Potter, déclara qu'il y avait lieu à l'application d'un remède *national*.

Mais quoi! sacrifier, fût-ce même sur les autels de la nécessité, ce principe du *chacun pour soi, chacun chez soi*, si cher à l'Angleterre! Évoquer ce spectre redouté : l'intervention de l'État! Est-ce qu'après tout le Lancashire n'avait pas eu ses jours de prospérité? Et quelle prospérité! Si les eaux du Pactole coulèrent jamais quelque part, c'était là. Or, qu'avait fait le Lancashire à l'époque de son opulence? Avait-on vu les *lords du coton*, avait-on vu leurs ouvriers, si largement payés alors, offrir aux paroisses pauvres de la commune patrie une part, soit de leurs bénéfices, soit de leurs salaires? Non. Le Lancashire avait gardé sa prospérité pour lui. Il était donc juste que,

les mauvais jours venus, il ne s'en remît qu'à lui-même du soin de sa destinée.

Ainsi parla le gros des économistes, des publicistes et des hommes d'État de l'Angleterre. L'opinion publique fit écho.

Cependant, il y avait là une grande plaie ouverte aux flancs de la nation, une plaie affreuse, une plaie saignante, qui allait s'élargissant de jour en jour. Encore une fois, que faire?

Les esprits étaient en train de chercher une réponse à cette question poignante, lorsque, à la fin de juillet 1862, un membre du ministère, M. Villiers, vint présenter au vote de la Chambre des communes un bill qu'il eut soin de définir : une application de la loi des pauvres, et rien de plus, tant il craignait qu'on ne l'accusât d'innovation en ces matières délicates! Partant de ce point, qu'en Angleterre les pauvres sont à la charge de la paroisse, et que, dans le cas où une paroisse ne peut entretenir un workhouse, il lui est loisible d'appeler à son aide l'ensemble de celles qui, dans ce but, mettent leurs ressources en commun et qu'on nomme *Unions*, M. Villiers proposa d'autoriser le Lancashire et le Cheshire, s'il arrivait que la taxe des pauvres pesât trop lourdement sur une paroisse, à rejeter une partie du fardeau sur l'*Union* et, de l'*Union*, s'il le fallait, sur les autres *Unions* du même comté. A cette clause, M. Cobden demanda instamment qu'on en ajoutât une autre conférant à la paroisse accidentel ement grevée le pouvoir d'emprunter, avec hypothèque sur les taxes futures. Le bill, complété de la sorte, fut adopté; et c'est de ce bill que M. Villiers, hier, réclamait le renouvellement pour l'espace d'une année.

La discussion a été courte. Quelques objections ont été faites, mais faiblement. Nul doute que la loi ne passe. Il convient donc de la juger dans ses rapports avec la nature des institutions qui régissent l'Angleterre et des idées qui constituent sa vie morale.

Et d'abord, il est une chose qui ne saurait manquer de frapper tout observateur attentif : c'est la contradiction qui existe entre une loi de ce genre et le principe général sur lequel repose la doctrine en vogue dans ce pays. S'il est bon que chaque paroisse se suffise à elle-même, pourquoi le système des *Unions* de paroisses? Et si, au contraire, on admet qu'en certains cas il est bon que plusieurs paroisses s'unissent pour empêcher une d'elles de tomber écrasée sous son fardeau, pourquoi ce qui est vrai, appliqué à un nombre déterminé de paroisses, ne le serait-il pas, appliqué à toutes les paroisses du royaume? Pourquoi un comté, quand une calamité résultant de causes générales l'accable, ne serait-il pas reçu à invoquer l'appui de la nation, comme chacune des paroisses dont il se compose est reçue, en certaines circonstances critiques, à invoquer son propre appui? Pourquoi cette injonction adressée au principe de solidarité dans les limites d'un même pays : « Tu iras jusque-là, et tu n'iras pas plus loin? »

Dira-t-on que les paroisses formées en *Unions* sont censées avoir toujours des intérêts identiques ou presque identiques, ce qui écarte la crainte qu'une injustice ne soit commise dans la répartition des souffrances d'une paroisse entre les paroisses voisines?

Mais, d'abord, il est faux qu'il en soit toujours ainsi, et cela se trouve faux précisément dans le cas dont il s'agit; car le bill présenté par M. Villiers, et adopté, l'année dernière, par la Chambre des communes, appelle les districts agricoles du Lancashire et du Cheshire à porter leur part du fardeau qui pèse sur les districts manufacturiers, bien que la source où les seconds puisaient leur richesse, avant la guerre d'Amérique, n'ait jamais été à la portée des premiers, lesquels ne se chauffaient au soleil que de loin, quand le soleil luisait sur le royaume du coton.

Et puis qu'est-ce à dire? Est-ce que, dans un pays, les

intérêts d'une classe nombreuse de citoyens peuvent être lésés sans que, tôt ou tard, et d'une manière plus ou moins directe, les intérêts des autres classes en souffrent? Quelle injustice y a-t-il à m'imposer l'obligation de faire pour vous aujourd'hui ce que vous aurez à faire pour moi demain? Depuis quand le système de l'assurance mutuelle a-t-il été regardé comme une invention du génie de l'iniquité?

La contradiction que je signale ne saurait donc être niée; elle est flagrante.

Mais, que voulez-vous! c'est ici le pays des contradictions de ce genre. N'est-ce pas l'Angleterre qui a élevé un trône à l'individualisme, et n'est-ce pas elle qui a mis à la charge de la société l'individu réduit à chercher son pain sans pouvoir le trouver? N'est-ce pas l'Angleterre qui, après avoir proscrit sous tant de formes le principe de l'intervention de l'État, a mis ce principe en mouvement dans son application la plus exagérée, la plus ruineuse, la plus absurde : la loi des pauvres, — cette loi dont l'étrange logique est que chaque membre de la société a droit de lui demander, non le moyen de vivre en travaillant, mais le moyen de vivre sans travailler?

Il y aurait un livre navrant à écrire sur les résultats tristes et singuliers auxquels l'Angleterre s'est vue acculée par la loi des pauvres. Elle présente des dangers si grands, cette législation inconséquente, que, pour les éviter, il a fallu rendre la condition du pauvre nourri par la paroisse aussi affreuse que possible. Oui, pour que le travailleur ne fût pas tenté d'envier la table et le lit du *pauper* : pour que l'octroi du moyen de vivre sans travailler n'empêchât personne de chercher le moyen de vivre en travaillant; pour qu'en un mot, le workhouse ne se fît pas préférer à l'atelier, il a fallu introduire dans le workhouse une discipline d'airain; il a fallu y briser les affections de famille, parce qu'elles contiennent trop de consolations; il a fallu y séparer le mari de sa femme et les enfants de leur mère; il a

fallu y transformer la charité en châtiment et y traiter la pauvreté comme un crime!

Précautions inutiles! plus inutiles encore que nécessaires! Elles pouvaient bien écarter le travailleur qui avait de l'emploi; mais que pouvaient-elles pour écarter celui qui, avec la volonté bien ferme de travailler, manquait de travail? De là, impossibilité d'arrêter la marée montante du paupérisme. Dans le débat auquel donna lieu la première présentation du bill de M. Villiers, une parole terrible fut prononcée. Comme résumé de ses convictions sur le résultat définitif de la loi des pauvres, un des membres de la Chambre des communes, M. Bouverie, s'écria d'une voix émue : *Si vous n'y prenez garde, la pauvreté mangera la propriété.*

Voilà sous quel aspect s'offre à certains esprits l'action, effectivement dévorante, de la loi des pauvres.

En conclurons-nous que, devant la pâle multitude des affamés, le devoir de l'État est de se croiser les bras et de dire : « Laissez passer la justice de la misère? » A Dieu ne plaise! Le plus noble penseur de l'Angleterre contemporaine, M. John Stuart Mill, a écrit : « Il est des choses dont l'État ne se doit point mêler et d'autres dont il est essentiel qu'il se mêle. » La question est de savoir où git la distinction.

XI.

LE TIMES.

14 février.

Le *Times!* qui dit le *Times*, dit un des produits les plus singuliers des temps modernes, un des phénomènes de la civilisation qui nous régit. Quel formidable pouvoir

que celui du *Times!* Un inconnu — vous, lui, moi, — n'a qu'à tenir dans l'ombre la plume du *Times* pour empêcher un potentat de dormir.

Il n'est pas sans avoir été question de l'autre côté du détroit, d'un livre publié par M. Kinglake, *la Guerre de Crimée.* La manière dont l'auteur y décrit la naissance du *Times*, son développement et son action sur l'Angleterre, est curieuse à plus d'un titre. Peut-être mes lecteurs me sauront-ils gré de leur mettre sous les yeux le passage suivant, que j'ai traduit à leur intention :

« Longtemps avant que la guerre de Crimée éclatât, il y avait dans quelques comtés d'Angleterre certaines veuves et certains gentlemen qui étaient dépositaires d'un pouvoir destiné à exercer une grande influence sur la conduite de la guerre. Leurs voies étaient pacifiques, et, pas plus que d'autres veuves et d'autres gentilhommes campagnards, ils n'étaient tournés vers la politique; mais, par suite de contrats et de testaments, par suite de naissances, de morts et de mariages, les individus en question étaient devenus membres d'une ancienne compagnie dont l'industrie consistait à recueillir et à disséminer des nouvelles. Tel se trouva être leur bon sens dans l'appréciation des choses de ce monde, qu'au lieu de se disputer entre eux pour le maniement du puissant engin dont ils disposaient, ils restèrent tranquillement chez eux, et s'en remirent à quelques hommes actifs et habiles du soin de pousser à Londres l'entreprise. L'usage de la compagnie était de publier chaque jour une feuille contenant un récit de ce qui se passait; plus, des lettres écrites par des personnes de toute espèce et de toute condition, promptes à mettre sous les yeux du public leurs sujets favoris; et enfin un court essai sur les affaires du jour. En outre, quiconque désirait insérer quelque chose dans le journal était admis à le faire sous le nom « d'annonce, » moyennant le payement d'une somme fixée par la compagnie;

et la feuille contenant ces quatre sortes de matières était vendue au public à bas prix.

» Un esprit extraordinaire d'entreprise signala les efforts faits par la compagnie pour recueillir les nouvelles, et, durant les guerres qui suivirent la révolution française, elle trouva moyen de recevoir du continent des dépêches qui gagnaient de vitesse celles du gouvernement lui-même. En d'autres pays, le spectacle d'un gouvernement ainsi battu par une entreprise particulière eût semblé un scandale; mais l'idée que chacun pouvait, moyennant une petite somme et sans sortir de chez lui, en savoir autant qu'un ministre d'État, plut aux Anglais, et ils se réjouirent du succès de la compagnie dans sa lutte avec le gouvernement. A partir de ce moment, la force du journal s'accrut au point qu'il devint le premier journal du monde; et il n'eut pas été plutôt reconnu pour tel, qu'il gagna encore en importance, étant le fil à l'aide duquel l'homme, saisi d'inquiétude, s'avançait, dans le dédale des affaires, à la recherche de ce qui était ou perdu, ou inconnu, ou hors de sa portée. Le prince qui réclamait un royaume, le domestique en quête d'une place, la mère dont l'enfant était égaré, tous allèrent là. Là courut la Folie, et elle y eut avec la Sagesse de salutaires entrevues. Là se prendit la Colère honnête, et aussi la Haine, et aussi la Méchanceté. Concours qui ne fut pas sans fruit, car à ceux dont le cœur était troublé et irrité il fournit, ou l'occasion d'apprendre qu'on ne prêterait pas l'oreille à leurs cris, ou le moyen d'exhaler leurs passions et d'éprouver leurs théories en sollicitant l'attention, en invoquant le témoignage d'une nation tout entière, bien plus, du monde civilisé. Et ceux qui s'érigèrent en juges de cette foule d'appelants furent des inconnus, lesquels, dans leur rude façon d'administrer la justice, se montrèrent violents peut-être, mais corrompus, jamais. Le langage que l'exagération orientale prête au Sultan, le journal dont il s'agit

aurait pu le tenir avec bien plus de raison. En un sens, il était « l'asile du monde ».

» Jusque-là, toutefois, la compagnie n'avait fait qu'occuper un terrain qui lui était commun avec d'autres spéculateurs, et, si elle n'était pas allée plus loin, le résultat de ses travaux ne m'aurait pas occupé. Mais, un jour, — il y a de cela plusieurs années — les directeurs s'avisèrent qu'il leur restait une branche de nouvelles à cultiver avec fruit. Il leur sembla que tout Anglais serait charmé de pouvoir, sans bouger du coin de son feu, connaître la pensée de ses concitoyens sur les questions du moment. Déjà mis au fait jusqu'à un certain point par leurs correspondants, ils pensèrent qu'en se donnant un peu de peine et en dépensant un peu d'argent, ils parviendraient à constater les idées en vogue et la direction du courant. Ayant jeté les yeux, dans ce but, sur un homme d'église, très sagace et qui n'avait rien à faire, ils le chargèrent d'aller flâner dans tous les lieux où il y a concours de peuple et d'y noter ce qu'on pensait en général sur tel ou tel sujet donné. Son affaire n'était pas de s'arrêter à ce que diraient les sots, encore moins à ce que diraient les gens d'esprit, mais d'épier au passage et de rapporter à ses patrons ce que répéteraient en beaucoup d'endroits beaucoup de personnes qui ne se seraient jamais vues. C'est à quoi il s'employa, et il y devint si expert, que la compagnie ne s'égara jamais, tant qu'il lui fut donné de mettre à profit les services de cet homme. Plus tard, elle ne réussit pas toujours aussi bien, mais elle n'en continua pas moins de mettre tout en œuvre pour sonder le cœur de la nation.

» Une fois armés du genre de savoir qu'ils acquéraient par ce procédé, les directeurs de la compagnie se mirent en devoir de le disséminer. Mais ils ne se bornèrent pas à exposer crûment ce qu'ils connaissaient de l'opinion du pays; ils confièrent à des écrivains de talent le soin d'ap-

puyer les idées qu'ils croyaient avoir prévalu; de sorte qu'en les supposant bien informés, ils ne pouvaient parler sans que leurs paroles tombassent dans des oreilles complaisamment ouvertes pour les recevoir. Ceux qui avaient une opinion à eux trouvèrent donc leur propre pensée rendue et développée avec plus de talent qu'ils n'en possédaient eux-mêmes. Ceux, au contraire, dont l'opinion n'était pas faite se sentirent vivement sollicités à s'en faire une, dès qu'ils virent la route frayée par une compagnie dont le but était notoirement de suivre le flux et le reflux de l'esprit public. Entre l'exposé des idées qui avaient cours et les raisons données à l'appui, on eut soin de nouer un lien si étroit, que ceux qui prenaient le journal seulement pour savoir quelle était l'opinion régnante, furent frappés de la force des arguments employés en sa faveur, et, par contre, tel qui croyait n'obéir qu'à la logique fut amené à penser comme les autres, en apprenant ce que les autres pensaient. Car de même que, quelquefois, le seul fait de prédire est un premier pas vers l'accomplissement de la prédiction, de même le seul fait d'affirmer qu'une idée a été adoptée généralement est cause qu'elle est généralement adoptée. Du double jeu de ce mécanisme, il résulta que l'opinion publique en Angleterre fut rarement en désaccord avec les écrits de la manufacture de nouvelles, et plus on s'habitua à regarder le journal de cette manufacture comme le véritable organe de la pensée du pays, plus sa publicité devint considérable.

» La compagnie arriva de la sorte à manier une puissance formidable; et, si je me suis exprimé avec une clarté suffisante, le lecteur doit comprendre combien cette puissance l'emporta naturellement sur ce qu'on a coutume de désigner par ces mots : *le pouvoir de la presse.* Autre chose, par exemple, est de poursuivre un homme public d'arguments et d'invectives qu'on croit n'exprimer

que les vues personnelles de celui qui tient la plume, autre chose est de le dénoncer dans des articles qui, à tort ou à raison, passent pour des manifestes — et des manifestes où est formulé l'arrêt de tout un peuple! Dans le premier cas, l'homme qu'on attaque est accusé seulement; dans le second, il est déjà condamné.

» Ainsi fut établi le grand journal anglais; et toutes les fois qu'on voulait parler, soit simplement de la feuille de papier imprimé qu'on avait sur sa table, soit de l'organisation mystérieuse qui lui donna naissance, on s'accoutuma à dire : le *Times*... »

Le *Times!* ce mot figura dans la grammaire à la façon d'un nom propre. On parla du *Times* comme on aurait pu faire d'un ange, ou d'un héros, ou d'un démon, ou d'un saint, ou d'un pécheur déjà en enfer. Il fut parfaitement conforme aux règles de la langue anglaise de dire : « Le *Times* le protégera. — Le *Times* est en fureur. — Le *Times* l'accable. — Le *Times*, que Dieu le bénisse! y a mis bon ordre. — Le *Times*, que le diable l'emporte! est cause de tout le mal. »

La façon dont M. Kinglake raconte la naissance et les développements du *Times* est très ingénieuse; mais j'estime que la peinture qu'il fait de cette feuille sans pareille est quelque peu chargée. M. Kinglake me semble n'avoir vu du *Times* que l'aspect le moins favorable.

Je reconnais que le *Times* concentre les forces, dirige les coups de ce despotisme qu'on décore du beau nom d'*opinion publique;* mais je ne saurais accorder que ce soit dans un but purement commercial. J'avoue que la centralisation, chassée de presque partout en Angleterre, s'y est bâti une forteresse inexpugnable dans le royaume de la pensée, mais je n'admets pas que ce soit tout simplement pour assurer le succès d'une entreprise industrielle. Le règne du lieu commun n'a nul besoin, pour se transformer en tyrannie, d'être organisé comme affaire

de gros sous, et il serait par trop fort que la destinée du monde dépendît, fût-ce en partie seulement, du genre de commerce entrepris par messieurs tels et tels et compagnie!

Ce qui est vrai, c'est que le *Times* puise dans sa valeur industrielle de quoi étendre ou maintenir son influence politique. Je me souviens d'avoir entendu dire à l'administrateur de ce journal extraordinaire qu'il perdait par les annonces, à cause des nombreux suppléments qu'elles nécessitaient. Cette assertion m'étonna, et je m'écriai : « Pourquoi donc le *Times* publie-t-il des annonces, s'il est vrai qu'elles constituent pour lui une perte? — Entendons-nous, me fut-il répondu. Les annonces ne rapportent rien au *Times* en argent, mais elles lui rapportent énormément en influence, en crédit. »

Et, en effet, le *Times* se trouve être devenu pour chacun une sorte de chose nécessaire, par l'imposante publicité payée qu'il met au service de tous les intérêts, de tous les besoins, de toutes les fantaisies même. Grâce à lui, l'offre et la demande se donnent la main, quelle que soit la distance qui les sépare. Il a, chaque jour, une réponse toute prête à fournir au père de famille qui demande dans quelle école il enverra ses enfants ; à la maîtresse de maison qui veut savoir où et à quel prix elle peut se procurer le meuble qu'il lui faut; aux professeurs qui cherchent des élèves, et aux élèves qui cherchent des professeurs ; aux gens en quête d'un emploi; aux domestiques en quête d'une condition. Le *Times* est un trésor sans pareil de renseignements de toute espèce. Il est plus que cela, il est un moyen de correspondance livré à quiconque est en état de payer six pence pour une ligne d'impression. Combien de rendez-vous ont été donnés dans les colonnes du *Times* en termes mystérieux et convenus! Que de fois sa publicité a servi à préparer des rencontres dont le secret n'était connu ni de lui ni du public!

Et les plaintes auxquelles le *Times* prête une voix, une voix sonore ! et les réclamations dont il se fait le puissant écho ! et les mille petits abus dont on est quitte dès qu'il les dénonce !

Il est juste aussi de remarquer que le *Times* doit à la position formidable qu'il occupe, de pouvoir protéger le public contre des empiétements d'autorité et des prétentions que lui seul est en mesure de réprimer efficacement et sans regarder à l'importance sociale des personnages pris à partie. Je me rappelle avoir lu dans le *Times*, à propos d'un certain lord compromis dans un procès scandaleux, des articles d'une sévérité terrible; et la façon dont il se mit, dans une certaine circonstance, à morigéner le mari de la reine, montre assez que, pour le *Times*, il n'est pas d'adversaire trop haut placé.

Que le *Times* soit rédigé avec beaucoup d'éclat; que, sur chaque question donnée, il emploie la plume d'un homme spécial et d'un homme de talent; qu'il ait sur tous les points du globe des correspondants, j'allais dire des ambassadeurs, et qu'il soit mieux renseigné sur les événements du dehors que la plupart des chancelleries, il n'y a pas lieu d'en être surpris : c'est ce qu'expliquent de reste sa richesse et son intelligente libéralité.

Aussi les Anglais ont-ils en général pour le *Times* un faible dont ils ne se peuvent défendre. Entre eux, ils se plaisent à dire beaucoup de mal du *leading journal*[1]; ils lui reprochent volontiers ses allures changeantes : ils iront jusqu'à le définir, dans un moment de mauvaise humeur, une feuille sans principes (*unprincipled*). Mais, au fond, ils sont fiers d'un organe le plus puissant qui soit au monde. Peu s'en faut que beaucoup d'entre eux ne regardent le *Times* comme identifié, pour ainsi dire, aux yeux de l'Europe, à la grandeur de l'An-

1. Journal dirigeant, journal principal. (*Note de l'Editeur.*)

gleterre. Quand ils parlent du *Times* à un étranger, c'est sur le ton de l'orgueil satisfait, absolument comme lorsqu'ils parlent du mérite supérieur des institutions anglaises. Il n'est pas jusqu'aux dimensions du *Times* qui ne flattent chez les Anglais le sentiment de la vanité nationale. C'est le sourire du triomphe sur les lèvres qu'ils comparent ce journal géant aux journaux nains des autres pays, et c'est en se rengorgeant qu'ils vous apprennent, quand ils voyagent, comme quoi le *Times* se vend à 60,000 exemplaires et s'imprime par heure à 12,000. La confiance qu'il inspire au public sous certains rapports est si grande, que, lors de la guerre de Crimée, on le chargea, les yeux fermés, de l'emploi et de la distribution de plus de 10,000 liv. st. (250,000 fr.), produit de donations faites en vue de secours à envoyer à l'armée. La responsabilité était lourde. Le 12 février 1855, l'argent continuant d'arriver de tous côtés, le *Times* se lassa de ses fonctions de banquier bénévole; il annonça que, passé 5,000 liv. st., il ne recevrait plus rien, et, le surlendemain, les 5,000 liv. st. se trouvaient dans ses caisses!

Ce n'est pas que son influence n'ait quelquefois subi de rudes échecs. On pourrait citer plus d'une mesure importante adoptée sans lui, malgré lui, et même contre lui. Quelles clameurs ne poussa-t-il pas, par exemple, et sans succès, contre la réforme introduite dans le système fiscal de la transmission des journaux par la poste! S'il n'avait tenu qu'à lui de déjouer les efforts de MM. Cobden, Bright et Milner Gibson en faveur de la presse à bon marché, il est permis de croire que les feuilles à un *penny* n'existeraient pas. Elles existent cependant et prospèrent. La circulation du *Morning Star* est très sérieuse, celle du *Standard* considérable, celle du *Daily Telegraph* immense. De plus, l'action du *leading journal* est en partie remplacée dans les provinces par l'action des feuilles locales,

dont quelques-unes sont rédigées avec beaucoup de talent. Qu'importe! tout cela n'empêche pas le *Times* d'exercer un pouvoir souverain. Les « penny-papers » peuvent bien lui disputer la rue; mais, à cause de cela même, ils sont forcés de lui céder le pas, en ce pays de la *respectabilité*, dès qu'il s'agit de figurer au salon. Et puis le *Times* a je ne sais quel prestige qui fait que, dans ses colonnes, la même nouvelle, la même réclamation, le même compte rendu, ont une importance qu'ils n'ont pas dans les colonnes des autres journaux. Est-il un homme de lettres qui ne considère comme une bonne fortune d'avoir attiré l'attention du *Times?* Est-il une blessure faite par le *Times* qui ne risque d'être mortelle?

Reste à savoir si un pareil journal ne présente pas autant de dangers qu'il rend de services. Franchement, je le crains.

Et d'abord, le *Times* est en général rédigé dans un esprit qui n'a rien dont puissent s'accommoder les natures prime-sautières et généreuses. Les questions sont traitées par lui sous un point de vue étroitement pratique et avec une sorte de peur de tout ce qui est originalité d'aperçus, hauteur de vues, élévation de sentiments. Dans sa politique extérieure, le *Times* est toujours Anglais, profondément Anglais, mais il n'est jamais que cela. Ne lui demandez pas de s'émouvoir en faveur d'un peuple opprimé, si la délivrance de ce peuple n'a pas avec l'intérêt de l'Angleterre un lien facile à saisir. Ne lui demandez pas de faire la guerre au despotisme avec persévérance et vigueur, si le despotisme qu'il s'agirait d'attaquer pèse sur une nation que l'Angleterre ne se croit aucun intérêt à défendre. Libéral quelquefois dans les affaires du dedans, le *Times* est essentiellement conservateur en ce qui concerne les affaires du dehors. Pas de journal qui se pique moins de dispositions chevaleresques; pas de journal qui se garde avec plus de soin de tomber dans le piège d'une politique sentimentale. Or, si une politique sentimentale

a des inconvénients, n'y en a-t-il aucun dans la prépondérance d'une politique diamétralement opposée?

Il est un autre rapport sous lequel l'énorme influence du *Times* — cette influence dont chacun nie et subit l'excès — mérite qu'on s'en préoccupe.

Il importe assurément que la liberté de la presse soit garantie contre les injustices possibles du gouvernement; mais il importe aussi que l'honneur du citoyen isolé soit garanti contre les injustices possibles de la presse. Qu'arrive-t-il cependant en Angleterre? Vous êtes attaqué dans un journal, et vous répondez à cette attaque qui n'est pas fondée. L'insertion de votre réponse dans la feuille qui vous a injustement assailli est-elle obligatoire? Non. Si votre justification est admise, — et je me hâte de reconnaître, à l'honneur des journalistes anglais, que c'est presque toujours le cas, — rendez-en grâce à la loyauté de votre adversaire; car la loi ne lui prescrit rien à cet égard, et votre honneur est de la sorte à sa merci. Cela étant, que pourrait contre un journal comme le *Times* un individu qu'il serait bien décidé à écraser? Qui ne sent que, dans cette hypothèse, ce qu'on nomme la liberté de la presse servirait à couvrir le plus redoutable de tous les genres de despotisme?

Et si à ce pouvoir que possède un journal de repousser, quand bon lui semble, une réponse provoquée par ses attaques, vous joignez le pouvoir que lui confère l'anonyme, qu'imaginer de plus alarmant? Un homme est caché derrière un buisson; vous passez; il vous vise au cœur; vous êtes frappé : qui a fait le coup? vous n'avez pas le droit de le savoir : qui répond de l'acte? personne.

Il est vrai que le système de l'anonyme donne à la presse un prestige considérable, et qu'il y a, par exemple, quelque chose d'irrésistible dans l'influence exercée sur les imaginations par ce personnage invisible, impalpable, le *Times*. Mais là est précisément le danger.

Quant à l'habitude où est le *Times* de changer d'opinion selon les circonstances, on a coutume de l'excuser, sur ce point, en disant qu'il a été fondé pour refléter les phases changeantes de l'opinion, comme la mer reflète les mobiles aspects du ciel. Ceci, à mon sens, n'est exact que dans une certaine mesure et beaucoup moins qu'on n'aime à le croire.

Le *Times*, en réalité, ne *représente* l'opinion que parce qu'il la *fait*, ce qui lui donne justement le pouvoir de la *faire*, c'est la supposition, généralement répandue, qu'il la *représente*. Le *Times* n'est nullement une tribune dont l'accès soit permis à chacun; c'est un laboratoire où quelques hommes habiles, très versés dans la connaissance du génie anglais et partant toujours d'un point de vue étroit qu'on appelle un point de vue pratique, travaillent la matière dont se compose, en Angleterre, la circulation de la pensée. Étrange phénomène que celui-là! Chaque matin, l'Angleterre se mire dans une feuille de journal où elle est charmée de se voir en toilette, sans se douter que le miroir a contribué magiquement à créer l'image qu'il réfléchit. Que de gens ici prennent ce qui n'est que la voix du *Times* pour l'écho de leur propre voix, et croient penser ce qu'il pense pour eux!

XII.

LES REVENUS DU PRINCE DE GALLES.

21 février.

Courage! Que la Pologne ait bon courage! Sa cause, qui est celle de la justice et de l'humanité, ne restera pas, cette fois, sans défenseur. Dieu est-il trop haut? La

France est-elle trop loin? Nous verrons. En attendant, voici que l'Angleterre se prononce. Elles retentiront jusqu'aux extrémités du monde, les paroles par où a éclaté, hier, dans la Chambre des lords, l'indignation de lord Ellenborough. Et lord Russell, donc! Avec quel fier dédain des ambages diplomatiques il a décrit les violences qui ont poussé l'infortunée Pologne au désespoir! Avec quelle douleur — laisser deviner, c'est plus que dire en propres termes, — il a dénoncé la conduite du roi de Prusse, faisant, pour le compte du czar, la chasse aux hommes! L'Angleterre battra des mains à cette politique de l'honnêteté et à ce langage. Lord Malmesbury, au nom du parti conservatiste, a déjà témoigné des sentiments de consternation dont son âme est remplie. Le *Times*, qui ne s'émeut pas aisément, le *Times*, en parlant de Saint-Pétersbourg, en parlant de Berlin surtout, menace et gronde. Mais je n'en dirai pas davantage à ce sujet, pensant que vous reproduirez dans vos colonnes le très important discours du comte Russell, qui, grâce au ciel, en dit assez. Quel commentaire est possible, en présence d'un pareil texte?

Ce qui, peut-être, a moins de chance de fixer votre attention, c'est ce qui s'est passé avant-hier à la Chambre des communes. C'est pourquoi je m'y arrêterai de préférence, d'autant que, là aussi, quoique à un moindre degré, il y a matière à réflexions pour qui va au fond des choses.

Il s'agissait du prochain mariage du prince de Galles.

Chose remarquable! en venant demander pour ce prince un don annuel de 40 000 livres, plus un don annuel de 10 000 livres sterling pour celle qui va devenir sa femme, lord Palmerston a étonné la Chambre des communes et la nation. « Quoi! si peu? » tel est le cri qui est monté à toutes les lèvres. M. Disraeli a fort bien exprimé le sentiment général, lorsqu'il a dit : « Personne ne

trouvera que c'est trop; espérons que ce sera suffisant. »

Que signifie ceci? Serait-ce que le prince de Galles, si la nation ne venait à son secours, serait réduit à la portion congrue? Non pas. A la différence de ses frères et sœurs, le prince de Galles a une fortune à lui, et considérable. Il jouit d'une rente de 16 000 livres sterling sur les fonds publics; il touche les revenus d'un domaine d'acquisition récente, et ceux du duché de Cornouailles, lesquels n'étaient guère que de 12 000 livres sterling au commencement de ce règne, mais qui, aujourd'hui, grâce à l'admirable administration du feu prince Albert, ne sont pas évalués à moins de 40 000 livres sterling.

La question était donc de savoir si, l'héritier présomptif de la couronne jouissant déjà d'un revenu annuel d'à peu près 60 000 livres sterling, il était bon de porter ce revenu à 100 000 livres, c'est-à-dire à 2 millions 500 000 francs.

Eh bien, la chose n'a pas fait l'ombre d'un doute. Seulement, un membre de la Chambre, M. Augustus Smith, sans crier toutefois à l'exagération, a fait observer que le jeune prince figurait parmi les gros rentiers; qu'on lui avait payé son voyage en Amérique, et qu'après tout il pouvait se passer de la munificence du Parlement. A part cela et quelques regrets timidement exprimés sur ce que le ministère n'avait pas cru devoir présenter à la Chambre le budget du duché de Cornouailles avec pièces justificatives, la proposition de lord Palmerston n'a eu à vaincre aucune résistance. Le vote a été unanime au dedans, et unanimement applaudi au dehors. Jamais lettre de change, tirée par les ministres d'un souverain, n'aura été, avec plus de plaisir, acceptée par un peuple.

Comment expliquer ce phénomène? Est-ce que l'Angleterre, qui plie sous le fardeau des taxes, n'a pas les taxes en horreur? Est-ce que la popularité d'un ministre n'y dépend pas bien souvent de sa disposition à rogner

les appointements des fonctionnaires publics, à écourter le chapitre des dépenses? Est-ce que la « politique du retranchement », comme on dit ici, n'est pas celle qui parle au cœur de la nation? D'où vient donc qu'il n'y a rien d'hyperbolique dans cette assertion du *Times* : « Si le peuple anglais était rassemblé, consulté, et qu'on expliquât à chacun la part qu'il aura à fournir dans les 40 000 livres sterling de rentes offertes au prince de Galles, il n'y aurait qu'une voix, nous en sommes sûrs, parmi les Anglais, pour qu'on donnât à *leur* prince deux fois plus que la somme unanimement votée la nuit dernière! »

Inutile de chercher longtemps la solution d'un pareil problème. Tout le mystère, c'est que l'Angleterre n'appartient pas à *ses* princes; au contraire, *ses* princes lui appartiennent. Ils le savent, et elle le sait. Ce qu'elle leur donne, elle n'ignore point qu'elle se le donne à elle-même; elle s'enorgueillit de leur splendeur, parce que cette splendeur ne peut jamais être considérée que comme un reflet de la sienne propre. Si elle veut que son roi futur, même avant de monter sur le trône, ne soit éclipsé par personne; qu'il soit en état d'être généreux à son aise; qu'il ait le moyen de protéger, comme on dit, largement les arts; qu'il vive aussi confortablement que le plus riche des « country gentlemen »; qu'il occupe enfin son rang parmi des nobles dont le revenu se compte par millions, c'est qu'elle est armée du pouvoir d'empêcher que sa munificence ne tourne contre elle.

Dernièrement, le prince de Galles était à la chasse. Ses plaisirs furent troublés par les occupations d'un fermier qui ne jugea pas à propos de se déranger. Le jeune homme en marqua quelque humeur. Qu'arriva-t-il? que le lendemain le *Morning Star* lui adressa une verte mercuriale : puisqu'il était destiné à régner sur les Anglais, il convenait qu'on l'avertît d'avance que charbonnier est

maître chez lui! Quel prix n'a pas l'éloge dans un pays où le blâme porte si haut? Comment soupçonner d'adulation basse l'empressement d'un peuple à enrichir des princes qu'il lui est libre de gourmander, le cas échéant, de cette rude façon?

— Mais l'exercice d'une semblable liberté ne risque-t-elle pas de conduire au dénigrement? Et que gagnerait une nation à désapprendre le respect?

Voici la réponse. La ville de Londres s'attendait à voir célébrer dans Londres le mariage du prince de Galles. Marchands, modistes, spéculateurs de carrefour, débitants de tout degré, vendeurs de toute espèce, avaient bâti sur cette espérance mille châteaux en Espagne. La capitale de l'Angleterre allait regorger de visiteurs opulents, pensait-on; l'or allait être jeté à pleines mains... Jugez le désappointement, quand on a su que, par ordre de la reine, le mariage serait célébré au château de Windsor! Que cette décision ait mécontenté beaucoup de gens; qu'elle ait donné lieu à quelques chuchotements sur le devoir imposé aux souverains de faire taire leurs sentiments personnels quand il s'agit du bien public, je ne prétends pas le nier; mais ce qui est digne de remarque, c'est que pas une plainte qui pût être entendue à Windsor ne s'est élevée; c'est que pas un journal n'a laissé échapper un mot amer ou même une allusion chagrine. La reine est en deuil, et l'on aime la reine : il n'en a pas fallu davantage pour que chacun s'abstînt de parler haut. On le pouvait cependant, sans qu'on eût à craindre police, procureurs ou gendarmes!

Pour en revenir à la dotation du prince de Galles, elle lui servirait de peu en ce pays, s'il ignorait que l'argent seul est impuissant à gagner les cœurs; qu'il y faut la grâce des manières, la bonté de l'âme, la pratique des vertus douces; en un mot, tout ce qu'il ne dépend pas aux peuples de donner à ceux qui les gouvernent.

Il aura aussi à se rappeler qu'en Angleterre on attend des princes qu'ils dépensent en proportion de ce qu'ils reçoivent, pour récompenser des serviteurs utiles, pour secourir le malheur et venger le mérite des injustices de la fortune.

Ce n'est pas, il faut bien l'avouer, ce qu'ont toujours fait les devanciers du jeune prince dont il s'agit, et l'histoire de sa maison lui fournira des exemples à éviter. Qui ne se rappelle, par exemple, la scandaleuse vie de George IV, lorsqu'il était prince de Galles? Pour être juste, on doit reconnaître que les fêtes de Carlton-House ne durent pas seulement leur célébrité à l'étalage d'une vaine et ruineuse magnificence. Quel attrait ne devait pas naturellement leur donner l'esprit de Selwyn et de Sheridan, l'inépuisable gaieté de Hare, les saillies de Curran, la nerveuse éloquence d'Erskine, le génie de Fox, l'admirable beauté de mistress Crewe, cette déesse du parti whig d'alors, et la grâce ineffable de cette charmante duchesse de Devonshire, la première des grandes dames d'Angleterre qui ait allaité ses enfants! Ce fut le côté brillant de la médaille; mais le revers! Il est impossible de prononcer aujourd'hui les mots *prince de Galles*, sans se représenter aussitôt l'amant de mistress Mary Robinson, le mari douteux de mistress Fitzherbert, tendant la main à la nation sans fin ni cesse; faisant demander à la Chambre des communes le payement de ses dettes, tantôt par Fox, tantôt par l'alderman Newnham; réduit à fermer Carlton-House, après en avoir, pour ainsi dire, ouvert les portes à la terre entière; puis, un beau jour, condamné à l'humiliation d'abandonner le turf, sur un arrêt du Jockey-Club qui le plaçait dans l'alternative ou de prendre ce parti ou de renvoyer un de ses domestiques, plus que soupçonné de manœuvres déloyales. Qu'il y a loin des mœurs d'aujourd'hui, en Angleterre, aux mœurs de ce temps-là! Lorsqu'en avril 1795, le fils

aîné de George III épousa pour la forme Caroline de Brunswick, la liste de ses dettes, telle qu'elle fut présentée au Parlement, atteignait le chiffre énorme de 650 000 liv. st. Il serait curieux de savoir ce que dirait la nation anglaise si le prince de Galles d'aujourd'hui avait à faire un aveu semblable, à l'occasion de son mariage avec la princesse Alexandra. En 1795, on murmura, mais on paya. Le revenu annuel du premier gentleman du siècle fut fixé à 115 000 liv. st., à condition qu'on en déduirait 25 600 liv. st. pour le payement graduel de ses dettes. Les Anglais ont bien raison de trouver fort modeste le chiffre de 40 000 liv. st. demandé par lord Palmerston, quand celui de 115 000 liv. st. leur revient en mémoire.

Le fait est que, grâce à la liberté, les idées ont pris un tour qui rendrait difficile, sinon impossible, de nos jours, un prince de Galles à la façon de George-Auguste-Frédéric. Le *Morning Post* l'a constaté avec raison : une dette royale est chose dont on n'entend plus parler en Angleterre depuis un quart de siècle.

Toutefois, le mariage de la reine avec le prince Albert, celui de la fille aînée de la reine avec le prince royal de Prusse, et celui de la princesse Alice avec Louis de Hesse, n'ont pas été sans coûter quelque chose au peuple anglais; car, après tout, la monarchie constitutionnelle n'offre pas ses avantages *gratis*. Ainsi, la nation a eu à payer, comme annuités : dans le premier cas, 30 000 liv. st.; dans le second, 8 000 liv. st.; dans le troisième, 6 000 liv. st.

Mais, d'un autre côté, à quelle somme s'élève, en Angleterre, la liste civile? A 385 000 liv. st., pas davantage, c'est-à-dire *neuf millions six cent vingt-cinq mille francs* seulement, pour la reine d'un des plus puissants pays et du plus riche pays de la terre !

C'est qu'en effet, si les Anglais n'entendent pas marchan-

der à leurs princes les moyens de soutenir leur rang d'une manière convenable, ils n'entendent pas non plus les mettre en état de se livrer à des prodigalités folles, et, comme j'ai eu occasion de le dire déjà, ils n'oublient jamais de rapprocher ce qu'une chose leur rapporte de ce qu'elle leur coûte.

XIII.

SYMPATHIES DE L'ANGLETERRE POUR LA POLOGNE.

22 février.

« Quelle que soit notre hostilité à l'égard de l'ours, il ne saurait y avoir de doute sur la nature de nos sentiments à l'égard du chacal. »

Qui s'exprime ainsi ? Par qui la Russie est-elle désignée sous ce nom : l'ours, et la Prusse, sous ce nom, plus méprisant encore : le chacal ?

Le journal anglais qui parle cet âpre langage est un journal qui, d'ordinaire, ne prononce pas un mot sans l'avoir bien pesé d'avance, sachant qu'il est des paroles qui, lancées dans de certaines circonstances et par de certaines personnes, portent plus loin qu'un boulet et quelquefois contiennent plus de morts qu'un canon chargé à mitraille ; c'est un journal qui, dans les grandes occasions, est la voix même de l'Angleterre, et qui a la conscience de sa responsabilité parce qu'il connaît son pouvoir ; c'est un journal auquel, dans les complications européennes, la réserve est commandée plus impérieusement qu'elle ne le fut jamais à aucun diplomate : c'est le *Times*.

L'indignation est profonde, en effet, dans le puissant pays que représente cette feuille puissante. Pour la Polo-

gne, et contre la cour de Saint-Pétersbourg, contre celle de Berlin surtout, il n'est qu'un cri en Angleterre. Ce cri, le monde l'entendra.

Hier, à la Chambre des lords, de vifs applaudissements ont éclaté, lorsque, après avoir décrit, en termes graves mais au fond desquels grondait la passion, les causes qui ont changé la résignation des Polonais en désespoir et leur désespoir en insurrection, lord Ellenborough s'est écrié : « L'insurrection de la Pologne a-t-elle été provoquée? J'espère entendre le gouvernement répondre oui, et se placer de la sorte là où un gouvernement doit être — à la tête de l'opinion publique. » C'est avec transport que l'assemblée a applaudi l'orateur, lorsque, comme conclusion de son discours, il a prononcé ces paroles solennelles : « Quand je songe aux moyens inscrutables dont la Providence se sert pour accomplir ses desseins et comment elle fait sortir le bien du sein même du mal, j'ouvre mon cœur à l'espoir que ceci est le commencement d'une ère plus fortunée, et que nous vivrons assez pour voir la réalisation d'une pensée dont tous les hommes d'État poursuivent le triomphe depuis quatre-vingts ans, c'est-à-dire le rétablissement, sinon dans son intégrité, du moins dans sa force, et sous un régime constitutionnel, de la noble nation polonaise. »

A son tour, le comte Russell a parlé; et, chose remarquable, la retenue que son caractère officiel lui imposait ne l'a pas empêché de flétrir à mots couverts la mesure soufflée au grand-duc Constantin par le marquis Wielopolski, — cette mesure affreuse qui consistait à dresser la liste de tous ceux des enfants de la Pologne qu'on croyait porter dans leurs souvenirs, dans leurs espérances, la patrie vivante, et à les enlever, à les incorporer en des régiments destinés à la mort dans l'exil.

Hérode ayant appris qu'un enfant venait de naître au-

quel était promis le royaume de Judée, fit exterminer tous les enfants mâles de Bethléem âgés de moins de deux ans : par le système de conscription imaginé contre la Pologne, il s'agissait tout simplement de lui arracher l'âme. Méphistophélès ne donna jamais à Faust un conseil plus cruel, mais en même temps plus fatal. L'oppression joue gros jeu quand elle amène l'opprimé à cette conviction qu'il est moins dangereux de devenir rebelle que de rester esclave. Et telle était la situation faite aux Polonais. En les condamnant à aller pourrir dans des garnisons lointaines et empestées ou périr sous l'uniforme russe, on ne leur laissait plus qu'un parti à prendre : fuir dans les bois, pour en sortir bientôt après résolus et menaçants; saisir un mousquet ou, à défaut d'un mousquet, une faucille; ou, à défaut d'une faucille, un bâton, parce qu'on a « des fusils avec des bâtons, et des canons avec des fusils »; combattre, aux applaudissements de la terre entière; vaincre, peut-être, et, si la force l'emportait sur le droit servi par le courage, mourir libres.

Ce n'est pas absolument en ces termes que le comte Russell s'est exprimé, non sans doute : il faut qu'un ministre des affaires étrangères s'applique à désosser la grammaire; il faut qu'un diplomate évite de donner à sa pensée une physionomie virile, la physionomie vraie — c'est une des misères de ce métier. Mais, tout considéré, le ministre anglais a exprimé sa désapprobation de la politique russe avec une clarté, une décision, dont il est impossible de méconnaître la portée. « Cette mesure, a-t-il dit en parlant du mode de conscription appliqué à la Pologne, est de celles qu'aucun ministre de la Grande-Bretagne ne se hasarderait à justifier. J'ai dit au ministre russe, j'ai écrit à notre ambassadeur en Russie, que je ne pouvais m'empêcher de la regarder comme la mesure la plus imprudente et la plus injuste à laquelle le gouvernement russe pût avoir recours. »

Il est à noter que cette déclaration a été accueillie, dans la Chambre des lords, par de grands applaudissements, et qui ont redoublé, quand le comte Russell a ajouté : « J'ai dû faire remarquer à l'ambassadeur de Prusse que, dans mon opinion, le gouvernement prussien, en prenant part à la suppression de l'insurrection polonaise, se rend en quelque sorte responsable du système adopté par la Russie. »

Les Sénats, en général, sont peu portés à l'enthousiasme, surtout quand l'enthousiasme a une teinte révolutionnaire. On peut donc apprécier par ce qui s'est passé à la Chambre des lords le degré de sympathie qu'inspire en Angleterre la cause de la Pologne au désespoir, et l'emportement des colères qu'y a suscitées la politique violente de Saint-Pétersbourg, si violemment endossée par le cabinet de Berlin.

Contre le roi de Prusse en particulier, je le répète, le déchaînement est extrême. La convention *militaire* qui transforme ou menace de transformer les soldats prussiens en gendarmes de la Russie, est dénoncée par les divers organes de l'opinion publique comme une violation audacieuse du principe de non-intervention, comme une provocation à l'Europe, comme une insulte à la conscience humaine. En 1849, la Russie aida l'Autriche à écraser les Hongrois; mais du moins elle attendit pour cela que l'Autriche fût vaincue ou sur le point de l'être; ici, rien de semblable. C'est au début même de la lutte, c'est pour aider un demi-million de soldats à exterminer un peuple armé de ses chaînes, que le roi de Prusse intervient! comme si la partie n'était point déjà assez inégale! comme si la justice n'avait pas déjà assez de chances contre elle! Comme si le canon avait besoin d'auxiliaires dans ses démêlés avec le bon droit!

Ainsi s'exprime la presse anglaise, sans distinction de partis ou de nuances. Par elle, le gouvernement de Prusse est en quelque sorte mis au ban de l'Europe.

J'ai cité le *Times* : le langage des autres journaux n'est pas moins passionné.

Le *Daily News* déclare que Guillaume Ier est désormais un souverain *hors la loi*.

Le *Morning Advertiser* lui prédit et lui souhaite le sort des Stuarts.

Le *Daily Telegraph* le représente portant secours à un ours qui a renversé sur lui une ruche et autour duquel tourbillonnent des milliers d'abeilles en fureur.

Le *Morning Star* adjure les Anglais d'ouvrir une vaste souscription, et de jeter le poids de leur argent dans un des plateaux de la balance où le roi de Prusse voudrait jeter le poids de son épée.

La *Saturday Review* dit que la convention conclue entre la cour de Saint-Pétersbourg et celle de Berlin est un sujet trop irritant, même pour qu'on le discute.

Le *Spectator* s'écrie : « Est-ce que les puissances de l'Occident souffriront que leurs lois et celles de Dieu soient de la sorte foulées aux pieds ?»

L'état de l'opinion en Angleterre étant tel que je viens de le décrire, que fera le gouvernement français?

Si Napoléon III a jamais regardé les provinces rhénanes d'un œil d'envie, et attendu l'occasion de jouer un jeu éclatant, la fortune semble lui mettre les cartes dans la main. Ne dirait-on pas que l'intervention de la Prusse contre la Pologne a été imaginée tout exprès pour justifier l'intervention de la France contre la Prusse?

Si l'empereur des Français en jugeait ainsi, qui pourrait l'arrêter?

Les Polonais ont combattu sous le drapeau de la France; leur sang a coulé, mêlé au sien, sur vingt champs de bataille; des souvenirs ineffaçables, d'impérissables liens, unissent les deux pays. Toutes les fois que la Pologne, un instant debout, a été terrassée, qu'a-t-elle dit? *Dieu est trop haut et la France trop loin!* Et, toutes

les fois que la France l'a su, qu'a-t-elle fait? Elle a pris le deuil. Qui ne se rappelle avoir vu, sous Louis-Philippe, des milliers d'étudiants traversant Paris, le regard morne, la pâleur des grandes émotions sur le visage, et le crêpe au bras? La Pologne venait de succomber. On peut hardiment ranger au nombre des causes qui ont précipité la chute du trône de Louis-Philippe, cette fameuse phrase du général Sebastiani : *L'ordre règne à Varsovie.* Et, en 1848, est-ce que, le jour où l'on a parlé d'aller présenter à l'Assemblée une pétition en faveur de la Pologne, tout Paris n'a pas été sur pied? mouvement à jamais lamentable, si l'on en considère les résultats, mais qui montre assez quelle place la Pologne occupe dans le cœur de la France.

D'où viendrait l'opposition, s'il s'agissait de secourir la Pologne? Elle est catholique, et les cléricaux soupirent après sa délivrance. En réalité, la question de la Pologne est la seule qui offre à tous les partis en France un terrain absolument commun, la seule dont la solution promette au gouvernement qui oserait l'aborder une popularité sans nuage.

La tentation est forte; d'autant plus forte, que la Russie et la Prusse semblent naguère avoir pris à tâche d'armer contre elles tout ce qu'il y a en Europe d'instincts généreux; d'autant plus forte, que l'Autriche elle-même se tient à l'écart avec une sagesse très généralement admirée; d'autant plus forte, enfin, que la cour de Berlin s'est chargée d'alléger à l'empereur des Français le fardeau des soucis dont la vigilance inquiète et la jalousie de l'Angleterre auraient été pour lui la source, sans ce prodigieux concours de circonstances favorables.

Cependant, et quel que soit ici l'élan des sympathies publiques en faveur de la Pologne, il ne faut pas croire que les conséquences possibles d'une intervention de la France, pour peu qu'elle fût effective, y soient envisagées

de sang-froid. L'Empire sur le Rhin est une perspective qui cause de sérieuses alarmes à ceux des Anglais qui aiment l'Angleterre non seulement parce qu'elle est leur pays, mais parce qu'elle représente dans le monde le principe de liberté. Il leur serait dur de voir ce principe rejeté dans l'ombre par l'éclat que répandrait autour de lui le principe contraire se mettant au service d'une cause juste. La perte ou l'ajournement de la liberté est le grand danger qui s'attache au fait des aventures militaires, même quand leur but est condamnable ; à plus forte raison quand il est véritablement glorieux.

Que désirer? qu'espérer?

Peut-être dépend-il du parti libéral en Prusse de détourner le génie de la conquête, en servant la cause de la justice avec un courage digne d'elle. Les libéraux prussiens peuvent beaucoup pour la Pologne, ils peuvent tout, peut-être; et, en ce moment, leur responsabilité aux yeux du monde est immense. Par la convention militaire, objet d'une protestation si générale et si véhémente, ce n'est pas seulement la Pologne russe qu'on frappe, c'est la Pologne prussienne qu'on outrage. L'appui des députés polonais ne saurait donc manquer, dans le parlement de Berlin, aux députés allemands, dans le cas où ces derniers comprendraient que l'intérêt bien entendu de leur pays est invinciblement lié, en cette occasion, au triomphe de la justice. Si l'énergie de leur attitude, si la puissance de leurs efforts, facilitaient un résultat qui répondît aux sympathies des amis de la liberté sans donner lieu à leurs alarmes, ils auraient rendu à l'Europe un service inestimable, dont l'Angleterre, plus particulièrement, leur garderait une reconnaissance éternelle. Que le ciel les inspire! Il s'agit d'assurer au principe de liberté et, s'il est possible, à lui seul, la gloire d'avoir démenti cette parole, faussement attribuée à Kosciuzko vaincu : *Finis Poloniæ*.

XIV.

MANIFESTATION PARLEMENTAIRE EN FAVEUR DES POLONAIS.

28 février.

L'Angleterre vient de sonner du clairon, et cela de manière à faire tressaillir Saint-Pétersbourg.

S'il est vrai qu'il y ait une vertu souveraine dans la sympathie, hautement et unanimement déclarée, du seul peuple qui, en Europe, soit à la fois puissant et libre, la Pologne soulevée a lieu de se réjouir. Non, jamais la Chambre des communes, en Angleterre, n'avait d'une voix plus forte, plus passionnée, et avec un plus saisissant accord, exprimé sur une question donnée les sentiments de la nation.

Fallait-il que la Grande-Bretagne intervînt en faveur de la Pologne, au nom de la loi publique, au nom du respect que la conscience humaine doit à des engagements solennels? Cette question, M. Hennessy est venu la poser devant le monde; et, lorsque, dans un discours palpitant d'émotion, il a montré la Pologne livrée à l'influence funeste de Wielopolski sur le grand-duc Constantin; les nobles de Podolie, poussés par les conseils du comte Russell à demander quelques réformes et, pour prix de leur docilité à suivre les avis d'un homme d'État anglais, enterrés vivants dans une forteresse; le conseil municipal de Varsovie constatant, à la date du 20 juillet 1862, que, depuis le commencement de l'année, le nombre des hommes et des femmes entassés dans une seule prison de Varsovie, s'était élevé à 14,833; les ravages de la cons-

cription portés à ce point qu'en novembre 1862, elle ne laissait plus au commerce que 683 personnes sur une population de 184,000 âmes; le comte Andrew Zamoyski puni par l'exil, du crime d'avoir présenté une pétition respectueuse; le prince Gortschakoff menaçant d'inaugurer une police d'extermination et de faire de la Pologne un monceau de cendres; les casernes, les forteresses, transformées en prisons politiques; et, enfin, dans l'affreuse nuit du 15 janvier 1863, les maisons des citoyens enveloppées, envahies, à une heure du matin, et les citoyens arrachés de leur lit pour être engloutis dans une armée russe, lorsque, dis-je, M. Hennessy a tracé ce tableau funèbre, un frisson de colère a électrisé l'assemblée.

Sur le parti à prendre, les opinions ont légèrement différé; mais sur l'urgence d'une manifestation de sentiments non équivoque, il n'y a eu qu'une voix.

M. Buxton a demandé que toutes les puissances de l'Europe, grandes ou petites, fussent invitées à s'unir à l'Angleterre, pour condamner la politique russe dans le passé et la presser d'être plus juste à l'avenir.

M. Monkton Milnes a exprimé le désir qu'on s'adressât à la Prusse en termes mesurés, mais qu'à l'égard de la Russie, on parlât le langage d'une indignation virile.

M. Walter a insisté sur la nécessité de ne rien dire qu'on ne fût prêt à soutenir, s'il le fallait, l'épée à la main.

M. Denman a appuyé l'idée d'une intervention diplomatique, à la condition qu'on laisserait la porte ouverte pour une intervention d'un autre genre, si elle devenait nécessaire.

Lord Fermoy a déclaré que, suivant lui, une remontrance énergique, venant de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche, forcerait la Russie à lâcher prise, et ferait reculer le roi de Prusse, qu'il a représenté *tenant la chandelle au diable*.

M. Seymour Fitzgerald a suggéré l'idée d'une adresse à la Couronne, comme moyen de donner aux sympathies de l'Angleterre pour la Pologne un caractère plus solennel.

M. Stansfeld a proposé de faire savoir au roi de Prusse que la nation anglaise avait pris le principe de non-intervention au sérieux et ne souffrirait point qu'on le violât.

Enfin, M. Walpole a vivement engagé la Chambre à ne lier les mains au gouvernement par aucun vote précipité, et à laisser aux conseillers de la Couronne la responsabilité des mesures à adopter.

C'est ce dernier avis qui a prévalu.

Au fond, la motion de M. Hennessy n'avait qu'un but : fournir à l'Angleterre, telle que la Chambre des communes la représente et telle que le gouvernement est contraint de lui obéir, une occasion éclatante de dire sans détour ce qu'elle a dans le cœur. Eh bien, elle vient de le dire.

C'est qu'en effet il y va d'un intérêt suprême pour l'Angleterre de ne pas s'annuler en cette grande circonstance. Dans la guerre de Crimée, elle ne parut qu'au second rang. Dans celle d'Italie, elle se bornait à des vœux, quand le sang de la France coulait à Magenta et à Solférino. Ce n'est pas elle qui a recueilli le fruit des coups portés à la Russie sous les murs de Sébastopol. Ce n'est pas elle qui a donné la Lombardie à Victor-Emmanuel et humilié l'Autriche. Qu'adviendrait-il de son influence morale dans le monde, si, rappelant ses soldats de Rome, faisant la paix avec le Mexique, et s'essayant une fois encore au rôle de despote révolutionnaire, l'empereur des Français saisissait l'occasion que, par la plus éclatante de ses nombreuses faveurs, la fortune vient lui offrir, de déchirer d'un coup d'épée les traités de Vienne et de les déchirer en frappant de haut, aux applaudissements de l'Europe? Convient-il à l'Angleterre, qui a produit Wil-

liam Pitt, de laisser un Napoléon s'avancer vers l'Allemagne en cachant l'armure du conquérant sous le manteau du chevalier, et, peut-être, demander à la victoire, comme prix de la Pologne rendue à elle-même et de la justice vengée, le Rhin depuis Strasbourg jusqu'à Coblence? La libre Angleterre peut-elle sans inconvénient abandonner à un principe qui n'est pas le sien la gloire de protéger les faibles, de mettre debout les nationalités qui sont par terre, et d'exercer aux yeux de l'Europe éblouie les fonctions de la Providence?

Ce sont là des pensées qui sont présentes à beaucoup d'esprits, de ce côté du détroit; et elles tourmentent quiconque craint de voir l'éclat de la liberté s'effacer comme celui d'un astre malade.

Aussi ne néglige-t-on rien pour remuer ici, en faveur de la Pologne, les profondeurs de l'opinion. Hier, pendant qu'avait lieu, à la Chambre des communes, la discussion dont le compte rendu précède, une réunion particulière, mais très importante et très animée, arrêtait les arrangements nécessaires pour la convocation prochaine d'un grand meeting destiné à mettre en pleine lumière les sentiments, les espérances et les inquiétudes du peuple anglais.

Nul doute que l'Angleterre ne vît avec une satisfaction profonde la Pologne sortir de son tombeau, attendu qu'une Pologne vigoureusement reconstituée est de toutes les barrières que peut rêver la prudence de l'Europe occidentale, celle qui arrêterait le plus sûrement la Russie prête à déborder. D'un autre côté, nul doute que l'Angleterre ne soupire après le moment de voir se rompre le lien qui, dès le lendemain de la guerre de Crimée, se noua entre la Cour des Tuileries et celle de Saint-Pétersbourg. Mais, si l'empereur des Français *intervenait seul* contre *l'intervention* de la Prusse, et qu'il en naquît une guerre entre la France et la Russie, l'Angleterre ne ris-

querait-elle pas d'y perdre plus qu'elle n'aurait chance d'y gagner? Grave question que n'envisagent pas sans trouble ceux qui croient que, pour eux, le danger est sur les bords de la Seine autant que sur les bords de la Néva!

XV.

SYMPATHIES TEMPÉRÉES PAR LA PRUDENCE.

1er mars.

Il est d'une grande importance pour notre pays, dans les conjonctures actuelles, de ne pas se tromper sur les vrais sentiments de l'Angleterre à l'égard de la situation que crée aux diverses puissances l'héroïque désespoir de la Pologne.

Pour mon compte, j'ai suivi avec une attention inquiète les mouvements de l'esprit public en Angleterre depuis que les Polonais ont couru aux armes. Voici quelle est mon impression.

Et d'abord, que les Anglais sympathisent de bonne foi avec la Pologne, cela me paraît certain. Est-ce parce que la Russie leur fait peur, parce qu'ils la détestent, et que la Pologne est une épine dans la chair du colosse? Craignons de calomnier la nature humaine. Ne faisons pas à la justice cette injure de la déclarer incapable par elle-même de parler au cœur des hommes. Non, ce n'est pas seulement sous l'inspiration d'un étroit égoïsme national que, l'autre jour, lord Ellenborough est venu dénoncer au monde, du haut de la Chambre des lords d'Angleterre, les horreurs qui ont fait prendre à la Pologne aux abois la résolution, si elle ne pouvait vivre, de mourir au moins debout. Non, elle n'était as feinte, l'émotion du comte

Russell, flétrissant la nature et déplorant les résultats de l'influence exercée sur le grand-duc Constantin par le génie machiavélique de Wielopolski. Non, la Chambre des communes ne jouait pas la comédie, lorsque, avant-hier, avec une unanimité dont les annales parlementaires offrent peu d'exemples, elle se déclarait du parti du droit contre la force, et, par l'organe de tous ses orateurs, criait aux Polonais : « Le cœur de l'Angleterre est avec vous ! »

Il est à noter que M. Hennessy, dont la motion a provoqué cette imposante manifestation, est un fervent catholique. C'est un catholique qui a donné le signal des hommages rendus à la Pologne catholique par les représentants de l'Angleterre protestante.

Quand cette lettre vous parviendra, le compte rendu de la séance dont je parle sera déjà sous vos yeux, et vous y aurez sans doute remarqué avec quelle âpreté lord Palmerston flétrit la mesure qui a mis le feu à la situation : mesure qu'il a qualifiée sans détour de barbare, et qu'il n'a pas craint de présenter, lui diplomate, lui ministre dirigeant de ce pays, comme une justification absolue de l'insurrection de la Pologne.

Il est vrai que lord Palmerston a eu soin d'atténuer l'importance pratique de ces déclarations par certaines réserves sur lesquelles je reviendrai tout à l'heure ; mais, si le langage de lord Palmerston doit être attribué moins à un élan spontané de son âme qu'à la crainte de heurter l'opinion par un maladroit étalage d'indifférence, cela même ne montre-t-il pas quelle est la direction du courant?

Cette direction, d'ailleurs, a été accusée, grâce au ciel, d'une manière suffisamment claire, et par M. Hennessy, demandant, contre la Russie, la mise en vigueur des traités de 1815 ; et par M. Seymour Fitzgerald, appuyant cette motion de toutes ses forces ; et par lord Robert Cecil, définissant la conscription une violation honteuse de la foi

publique; et par M. Stansfeld, invoquant, contre le roi de Prusse, le respect dû au principe de non-intervention; et par M. Disraeli, mettant au rang des *obligations morales* de l'Angleterre le soin de veiller à l'exécution des engagements contractés envers la Pologne. Tous ces discours n'ont pas abouti à la même conclusion, relativement au parti à prendre, sans doute; mais tous ont exprimé les mêmes vœux en faveur d'un peuple aussi cruellement opprimé; tous portent l'empreinte du même sentiment. Sous ce rapport, l'unanimité de la Chambre des communes est un fait incontestable. Voilà le premier point à établir.

Mais, ceci une fois admis, il est impossible de se dissimuler que cette sympathie de l'Angleterre, pour éclater, dirai-je pour exister? a eu grandement besoin d'un genre d'excitation que le culte platonique du droit n'aurait certes pas suffi à créer. En leur qualité de peuple pratique, les Anglais ont peu de disposition à se prendre de passion pour les causes qui n'ont pas la force de se défendre elles-mêmes. Si l'eau coule à la rivière, même en France, jugez ce que ce doit être en Angleterre! Ainsi que le *Daily News* en faisait la remarque avec une généreuse tristesse, ce n'est pas d'hier que le droit, en Pologne, a été foulé aux pieds, au vu et au su de l'Europe entière. La violation des traités, en ce qui concerne ce malheureux pays, est un crime qui dure depuis bientôt cinquante ans, sans parler de cet autre crime fameux : le partage! On a singulièrement tardé à découvrir que la tolérance de ce siècle, en ce qui touche l'oppression de la Pologne, faisait suite aux attentats du siècle dernier, et que le XIX^e^ siècle était ainsi complice du XVIII^e^! Chose navrante! on n'a pas semblé entendre les gémissements de la Pologne aussi longtemps qu'elle n'a pu que gémir; mais on a entendu le bruit de ses chaînes, dès qu'elle les a agitées de manière à laisser croire qu'elle en écraserait ses tyrans. Il a fallu

au droit, pour qu'on ne refusât point jusqu'au bout de le reconnaître, la recommandation de la force, ou de quelque chose qui y ressemblât.

Mais passons. Tardivement ou non, la sympathie de l'Angleterre pour la Pologne s'est déclarée. C'est là un fait et la question n'est plus que de savoir ce qu'il est permis d'en attendre.

En premier lieu, partez de ceci, que l'Angleterre redoute la guerre par-dessus tout. Avant-hier, à la Chambre des communes, il y a eu comme l'effet d'un coup de théâtre, lorsque, de l'air qui lui est particulier, et sans se mettre en frais d'éloquence, M. Walter, le principal propriétaire du *Times*, a dit ce simple mot : « La motion de M. Hennessy, c'est la guerre. » Plus d'un visage a changé de couleur. On se regardait les uns les autres. La guerre! Un torrent d'eau froide venait d'être versé sur le feu. Aussi la motion a-t-elle été retirée, sur cette observation de M. Walpole, qu'il convenait de ne pas lier les mains au gouvernement, et que le mieux était de s'en remettre à sa sagesse du soin de prendre un parti. Quel parti? On savait à merveille, quand le retrait de la motion a été voté, que lord Palmerston, en cette occasion, n'était pas homme à donner dans les extrêmes. Ne venait-il pas de déclarer, en vrai diplomate cette fois, que les traités de 1815 conféraient à l'Angleterre le *droit* d'intervenir, mais sans lui en imposer l'*obligation*. Et tout en protestant de l'indignation qu'avait éveillée en lui une « mesure barbare », ne venait-il pas de prononcer un pompeux éloge de l'empereur de Russie, se portant presque garant de ses bonnes intentions, et lui faisant honneur de plusieurs grandes idées, entre autres celle de l'émancipation des serfs? La Chambre des communes était donc bien sûre de ne pas aller trop loin sur les pas d'un pareil guide.

Sans partager la monomanie de M. Urquhart, qui semble n'avoir été envoyé dans ce monde que pour accuser lord

Palmerston d'être vendu à la Russie, on peut, je pense, rappeler que, si, en 1831, la Pologne succomba sans assistance, ce fut beaucoup moins la faute de Louis-Philippe que celle de lord Palmerston.

M. Walewski ne doit pas ignorer cela, lui qui, à cette époque, fut envoyé à Londres pour sonder, au nom de la Pologne insurgée, les dispositions du cabinet de Saint-James.

L'attitude que l'Autriche prend aujourd'hui, et qui étonne les personnes peu au courant de l'histoire contemporaine, était précisément celle que l'Autriche prit alors. Alors comme aujourd'hui, elle sentait de quels dangers la menaçaient les progrès des Russes le long de la mer Noire et dans la direction de Constantinople. Alors comme aujourd'hui, elle comprenait la nécessité d'une Pologne qui servît de digue aux débordements de la Russie. Alors comme aujourd'hui, séparant sa cause de celle des deux puissances auxquelles l'avait liée le pacte impie d'une spoliation consommée en commun, elle se montrait disposée à tenir tête, de concert avec la France et l'Angleterre, à la Russie aidée par la Prusse, dût cette politique lui coûter la Galicie; et même ce fut d'elle, oui, d'elle, l'Autriche, que vint l'initiative des mesures à adopter pour empêcher la Pologne de périr.

Qui ruina ce projet? Louis-Philippe? Non. Quelque aveuglément dévoué que fût ce prince aux intérêts de la paix, il accepta les ouvertures de l'Autriche. Mais l'adhésion d'un tiers était requise, et cette adhésion fut refusée. Lord Palmerston déclara tout net que les relations de l'Angleterre avec la Russie étaient amicales, et qu'il n'entendait pas y mettre fin. J'ai sous les yeux le texte de sa réponse à la note du prince de Talleyrand, en date du 20 juin 1831. Rien de plus catégorique : « Sa Majesté Britannique se voit forcée de repousser les propositions qui lui ont été transmises par Son Excellence le prince de

Talleyrand, étant d'avis que le temps n'est pas encore venu de les adopter avec succès contre la volonté d'un souverain *dont les droits sont incontestables.* »

Terribles furent les suites de ce refus. L'Autriche, intimidée, se tut. La Pologne, après des prodiges de constance et de valeur, fut écrasée. Le général Sébastiani, en annonçant que *l'ordre régnait à Varsovie*, ouvrit le chapitre des fautes qui amenèrent 1848. La France prit le deuil.

Maintenant, que va-t-il arriver?

Si je ne me trompe point dans mes observations sur le mouvement dont je vis comme enveloppé, ce que les Anglais en général désirent, c'est que, par une intervention combinée, mais d'un caractère purement diplomatique, et présentée de manière à n'amener aucun violent conflit, on réussisse à obtenir du roi de Prusse une neutralité stricte. L'intervention du roi de Prusse, voilà ce qui trouble les Anglais, voilà ce qui les inquiète. Et pourquoi? Par cette raison bien simple, qu'ils y voient, pour la France, une tentation d'intervenir à son tour, en poussant les choses plus loin qu'ils ne veulent les pousser eux-mêmes. Une guerre, même avec la France pour alliée, les effraye. Et, d'un autre côté, il leur déplairait fort de voir l'empereur des Français s'engager seul contre la Prusse, dans une querelle où il aurait pour lui les sympathies des peuples, et où il ne serait pas impossible que, comme prix de l'appui prêté à une cause juste, il se fît donner par la victoire une position forte sur le Rhin.

Le *Morning Post* a publié un article où la thèse contraire est soutenue, mais qui n'exprime en aucune façon l'opinion des Anglais sur ce grave sujet. Tenez pour certain qu'une guerre de la France avec la Prusse est une éventualité que nul Anglais n'envisage de sang-froid, et s'il m'était permis de dire toute ma pensée, je vous expliquerais pourquoi la possibilité d'une pareille guerre

alarme surtout les amis de la liberté de ce côté du détroit, quelles que soient, d'ailleurs, leurs sympathies pour la Pologne.

Mais ce que les Anglais voudraient, ce serait une guerre entre la France et la Russie — la Prusse ne s'en mêlant pas, et eux-mêmes se bornant au rôle du singe qui mange les marrons que le chat a tirés du feu. En ceci, par exemple, ils ne verraient qu'avantages. La Russie n'a pas de bords du Rhin à laisser prendre, et l'entamer n'est pas facile, comme l'exemple de Napoléon Ier l'a trop prouvé. La lutte, telle qu'elle se peint dans l'esprit de l'Angleterre, aurait donc pour effet probable d'affaiblir considérablement une puissance qu'elle redoute, sans mettre trop à la portée d'une puissance dont elle se défie, des chances d'agrandissement territorial, sujet de son éternel souci.

Telles sont, selon moi, les données du problème aujourd'hui posé devant l'Europe. Dieu veuille qu'il puisse être résolu à la fois, et dans le sens de la justice due à un peuple généreux, et dans le sens de la liberté due à tous les peuples, y compris la France!

XVI.

PRÉPARATIFS DE FÊTE

4 mars.

Qui le croirait? l'Angleterre, la grave Angleterre semble, en ce moment, n'avoir qu'une pensée : le prince de Galles se marie!

Oui, au milieu de tant d'événements, les uns douloureux, les autres redoutables, qui préoccupent l'Europe, l'Angleterre songe à la princesse Alexandra, que le Dane-

mark lui envoie, et à la réception magnifique qu'il faut lui faire, et aux présents qu'il faut lui offrir, et aux arcs de triomphe sous lesquels il est convenable qu'elle passe, et aux fleurs qu'on doit jeter sur son passage, et aux flots de peuple que Londres va lui donner à traverser, et aux fabuleuses illuminations qui marqueront son arrivée de conquérante, son apparition de jeune fée. Les splendeurs des *Mille et une Nuits* l'attendent. Qu'elle vienne vite! L'Angleterre se meurt d'impatience. Déjà, d'un bout du royaume à l'autre, les villes sont endimanchées; déjà sont dressées les tables autour desquelles vingt-six millions d'êtres humains vont boire à la santé de leur future reine. Les dames ne parlent et ne rêvent — mais ceci est tout simple — que de la parure de noces, chef-d'œuvre de M. Levysohn, de Copenhague, et le plus beau spécimen de travail d'aiguille, assure-t-on, qui ait jamais figuré au nombre des tentations des filles d'Ève. A la princesse de Galles, baronne de Renfrew, les Écossaises feront cadeau d'un châle de Paisley dont on dit merveilles. A la princesse de Galles, comtesse de Dublin, les Irlandaises feront cadeau de la plus belle dentelle dont on ait souvenir. De superbes boucles d'oreilles et un collier de diamants de la famille de celui que le cardinal de Rohan acheta pour Marie-Antoinette, témoigneront de l'enthousiasme monarchique des magistrats de la Cité. Les fameuses grilles de Norwich, si fort admirées à l'Exposition internationale de l'année dernière, sont destinées à orner l'entrée de Sandrigham-Parc: on les offre au prince de Galles, et c'est avec le produit d'une souscription ouverte à Norfolk qu'on se dispose à les payer. Une croix de diamants, de la valeur de 800 liv. st., telle devait être la part des dames de Liverpool dans le gracieux impôt que l'Angleterre est en train de lever sur elle-même; mais elles ont réfléchi que la princesse aurait des croix de diamants à n'en savoir que faire, et elles aviseront. Quant aux dames de Manches-

ter, elles se sont assemblées, lundi, en meeting solennel, pour choisir entre divers joyaux de grand prix; et, considérant que, selon une opinion très accréditée en Pologne, l'opale préserve des maladies du cœur; que le diamant est l'emblème de l'innocence, et l'émeraude celui de l'amour constant, elles se sont décidées en faveur d'un bracelet composé de vingt opales, le tout enrichi de diamants et d'émeraudes.

Si, des présents, je passe aux préparatifs, c'est un gros volume à écrire. A Londres, ils ont les proportions de cette ville presque sans limites, ce qui est tout dire. De Bricklayer's arms jusqu'à la station du chemin de fer qui conduira l'heureux couple à Windsor, les échafaudages se dressent que c'est à faire frémir; on entasse Ossa sur Pélion, Pélion sur Ossa; les curieux et les curieuses étoufferont à chaque fenêtre, c'est sûr; car elles se payent des prix fous. Il y aura aussi de grands dîners, cela est annoncé formellement : les indigestions ont leur place dans le programme. Ne demandez pas si le lord maire, si son fameux carrosse, si les shériffs, si le « sword bearer » avec son épée éternellement vierge de sang humain et ses lunettes, si les mangeurs de soupe à la tortue, connus sous le nom d'aldermen, si le Wellington de carrefour qui s'appelle le « City marshal », si le chapelain de Sa Majesté bourgeoise le lord maire, et le « recorder », et le « City remembrancer », et le « City pleader », etc... etc..., seront de la partie. Londres renoncer à la Cité, à ses pompes et à ses œuvres? Jamais!

Ce n'est pas pour rien que, l'autre jour, le prince de Galles était reçu marchand de poissons, et prêtait serment en cette qualité. Tous les dignitaires de la Cité seront là, vous dis-je, avec toutes les compagnies, depuis celle des poissonniers jusqu'à celle des marchands de lunettes.

Un instant le ciel s'est assombri. Sir George Grey n'avait-il pas la prétention, pour que le cortège ne se traînât

point à pas de tortue et que la jeune princesse danoise ne succombât pas à la fatigue de tant d'honneurs, de reléguer le lord maire, la Cour, les chevaliers du moyen âge et ce qui s'ensuit, à la queue de la procession, de telle sorte que la chose se passât en peu de temps? C'était dire à messieurs de la Cité : « Il y aura de l'admiration pour vous, s'il en reste. » Jugez! Le lord maire, en homme qui est le premier amphitryon de l'Angleterre, l'a pris sur le ton qui convenait à sa dignité. Sir George Grey a été averti qu'à Mansion House, on trouvait indécente l'idée de faire passer la charrue avant les bœufs; qu'en conséquence, la Cité figurerait en tête de la procession ou ne figurerait pas du tout. C'était à prendre ou à laisser. Il a fallu que le gouvernement baissât pavillon. Ainsi, grâce au ciel, les nuages, de ce côté, sont dissipés, au moment ou j'écris. La princesse risque d'arriver à Windsor demi-morte; mais le lord maire n'en aura pas le démenti, morbleu!

Autre difficulté, — celle-ci venant de certains clergymen confits en scrupules. Est-il permis de rire pendant le carême? Ne rendons pas à César ce qui appartient à Dieu. Ainsi parlent ces personnes moroses. Mais on les laisse dire, et l'on pense — c'est aussi l'avis de l'évêque d'Oxford — que, puisque la princesse Alexandra arrive en carême, le carême appartient à la princesse Alexandra. On essayera donc d'illuminer Saint-Paul par le gaz électrique; et rien ne sera négligé de ce qui peut montrer un peuple dans l'ivresse de la joie : feux d'artifices, danses, banquets, jeux, fêtes champêtres, revues de volontaires, etc... etc... etc...

Or, quel est le sens de tout ceci? La princesse Alexandra est, paraît-il, une personne accomplie; et, quant à son jeune fiancé, qui n'a pas eu le temps de faire ses preuves, il est le fils, il est l'héritier d'une reine qui a su gagner le cœur du peuple. De plus, il est juste de le reconnaître, les Anglais doivent à la monarchie constitution-

nelle, telle qu'elle a été comprise et pratiquée sous le gouvernement de Victoria, plusieurs années de calme, de prospérité et de progrès. Il est donc naturel et convenable qu'ils préparent une réception affectueuse à celle qui va devenir la compagne de leur roi futur. A cela, même l'esprit le plus mal fait ne pourrait trouver à redire. Mais ces transports, mais cette préoccupation presque excessive, mais ces extases, mais cette idolâtrie des personnes, toujours si dangereuse, dangereuse surtout quand elle ne se lie à l'idée d'aucune grande chose accomplie, d'aucun grand service rendu, voilà ce qui a droit d'étonner de la part d'un peuple grave, dans un pays libre. A quoi bon des idoles, là où la liberté a des autels?

Lors de l'avénement de la reine Victoria, il y eut certainement des réjouissances publiques, et elles se renouvelèrent lors de son mariage, ce qui était justice; mais elles n'approchèrent pas de ce qui va se passer. Cela n'est-il pas singulier? Si les Anglais avaient autant de bon goût qu'ils ont, en général, de bon sens, ils auraient peut-être compris qu'en saluant avec tant d'exagération l'espérance d'un règne à venir, ils risquaient de faire un piètre compliment au règne actuel, dont néanmoins ils sont fort satisfaits. Mais, chose étrange! cette idée, si simple, ne paraît être venue ici à personne.

Le seul point qui semble causer un peu d'embarras au *Times*, c'est le jugement probable que les étrangers porteront de ces ébullitions enfantines de zèle. Il s'étudie donc à leur donner le caractère le plus sérieux possible, et il sent la nécessité, tout d'abord, de les expliquer.

L'explication est curieuse.

La première raison que donne le *Times* du prodigieux engouement dont nous sommes témoins, c'est que la jeunesse et la beauté sont aimables de leur nature, et qu'un jeune homme et une jeune fille vont se marier. Il est difficile de voir là une explication. Il est vrai que le *Times*

assure qu'il s'agit d'un couple sur lequel sont fixés les regards de la terre.

La seconde raison, toujours selon le *Times*, c'est « la conviction profonde et rajeunie que le principe monarchique et ces émotions de « loyalty», qu'aucune autre forme de gouvernement n'est capable d'exciter, n'appartiennent pas à cet âge de ruines que nous avons laissé derrière nous ». Ici encore, on ne voit pas bien le lien logique entre le motif et la chose motivée. Mais passons. Dans la phrase qui vient d'être citée, il y a deux assertions fausses. La monarchie appartient, elle aussi, à « cet âge de ruines que nous avons laissé derrière nous », car la monarchie n'est pas d'hier; et il faut ne rien savoir de la révolution française pour ignorer de quelles émotions puissantes, de quelle héroïque fidélité, de quels entraînements irrésistibles, l'amour de la patrie peut être la source, lors même que la patrie ne se personnifie pas dans un homme.

Que le *Times* félicite l'Angleterre de n'avoir pas suivi la France sur une mer semée d'écueils, soit; mais qu'il y trouve une preuve de grandeur, au lieu de se borner à y voir une preuve de prudence, c'est ce qu'il est malaisé de comprendre. S'il est un caractère qu'on ne puisse refuser à la révolution française, c'est précisément celui de la grandeur. Et même, si elle fut terrible, ce fut à force d'être *grande* : grande par l'élévation de son but, par le déploiement de sa force, par le désintéressement de ses entreprises, par l'étendue de ses sacrifices, par la funèbre majesté de son suicide! Elle ne fit pas, il est vrai, sortir de chez eux trois millions d'hommes pour regarder passer dans la rue deux amoureux qui se marient; mais, en revanche, elle fit, d'un mot, d'un signe, jaillir du sol de la France quatorze armées frémissantes, auxquelles, au nom de son principe, elle ordonna de vaincre l'Europe coalisée, bien sûre qu'elle serait obéie. Les émotions qu'elle eut le pouvoir d'éveiller ne furent pas, il est vrai, de celles qui

se manifestent par des attroupements de curieux et de bons dîners; mais, en revanche, elles furent de celles qui inspirent des *Marseillaises*, commandent à la victoire, fécondent le dévouement et asservissent la mort.

Que le *Times* se résigne donc à être plus modeste. Aussi bien, pour peu qu'il étudie attentivement cet « âge de ruines », il s'étonnera de la quantité de semence cachée mais non étouffée sous les décombres.

Et puis, ne semblerait-il pas que l'Angleterre n'a jamais eu rien à démêler avec le sombre génie des révolutions? Nous lui dirons ce que Charles Ier dit à l'évêque Juxon, avant de poser sa tête sur le billot : *Remember!*

XVII.

ENTRÉE TRIOMPHALE A LONDRES DE LA PRINCESSE ALEXANDRA.

I

8 mars.

Hier, 7 mars, était le grand jour; le grand jour parce qu'une jeune fille venait de Danemark ici pour épouser un jeune homme.

Il s'agissait de les regarder passer.

Depuis un mois, nous n'aurions pas songé à autre chose si nous en avions cru les journaux anglais, et la vérité est qu'ils en ont tant dit, tant dit, que l'Angleterre a été au moment de croire que l'unique question qui méritât de fixer ses pensées était le mariage du prince de Galles avec la princesse Alexandra.

Le prince de Galles est le fils aîné de la reine d'Angleterre, et il est appelé à lui succéder : c'est très bien; mais enfin, jusqu'à ce jour, le public des non initiés ne lui connaît que le mérite d'être fils de ses père et mère. Quant à la princesse Alexandra, on la dit fort intelligente, fort bonne, et elle est jolie; mais on est en général si peu au courant de ce qui la concerne, qu'à l'heure qu'il est il n'y a peut-être pas un Anglais sur dix mille qui ne la croie danoise, qui ne la nomme *Fair maid of Danemark*, et ne salue avec amour dans sa future reine la fille des anciens rois de la mer. On étonnerait beaucoup de gens, je vous jure, si on leur disait que la princesse est née en Allemagne; que son père, le prince Christian, est un Allemand; que sa mère est une Allemande : en un mot, qu'elle est danoise en ce sens seulement qu'elle a habité Copenhague, et que son père, parent du roi actuel de Danemark, fut désigné par le Congrès européen de 1852 comme le successeur de ce monarque, lequel a fait divorce avec sa femme, et mourra sans enfants légitimes. Mais n'importe! L'opinion, qui gouverne le monde et les Anglais, veut que la princesse Alexandra soit danoise; et même, l'autre jour, un journal découvrait dans ses traits le type scandinave! Je me soumets.

Donc, depuis plus d'un mois, il n'était question, d'un bout à l'autre de l'Angleterre, que de ménager à cette charmante fille de la *Scandinavie* une réception dont la splendeur effaçât tout ce qu'on a connu en ce genre depuis qu'on fête, sur la terre où nous sommes, des dieux mortels. Chaque ville avait son « comité de réception ». Dans chaque ville, la grande affaire du jour était d'organiser, pour l'heure espérée, toute sorte de réjouissances: bals, concerts, jeux athlétiques, représentations pyrotechniques, illuminations, banquets, et, je suis heureux d'ajouter, dîners pour les pauvres.

Immenses ont été les préparatifs sur toute la ligne à

parcourir; car c'était bien le moins que la fiancée du prince de Galles s'avançât sous des arcs de triomphe élevés de distance en distance, et ne passât pas devant une maison dont l'art du décorateur n'eût d'avance pris soin de peindre et d'orner le visage. Mais c'est à Londres surtout que décorateurs, charpentiers, menuisiers, peintres en bâtiments, ouvriers employés au gaz, ont eu de la besogne. De la station de Bricklayer's arms, où la princesse était attendue, jusqu'à London-Bridge; de London-Bridge jusqu'à Temple-Bar; de Temple-Bar jusqu'à Charing-Cross; de Charing-Cross jusqu'à Hyde-Park, et, à travers Hyde-Park, jusqu'à la station de Paddington, où la princesse devait monter en chemin de fer pour se rendre au château de Windsor, il s'est opéré en quelques jours plus de transformations que n'en aurait pu produire dans le même temps la baguette de l'enchanteur Merlin.

Sur un espace de sept ou huit milles, on n'a bientôt plus vu qu'interminables galeries, balcons gigantesques, étoffes vertes ou rouges longeant les maisons, échafaudages sur échafaudages, flottantes bannières, déluge de fleurs artificielles, que sais-je? Londres s'est déguisé comme pour une mascarade. Et nous sommes en carême!

Aussi les puritains ont quelque peu grondé. Être heureux en carême! On assure qu'une députation d'évêques s'est rendue auprès de la reine pour lui présenter à cet égard de respectueuses observations, auxquelles elle aurait coupé court par ces mots : *State reasons* (raisons d'État). On assure, de plus, qu'hier, pendant que Londres était en fête, plusieurs clergymen, en signe d'opposition pieuse, sont allés au Cristal-Palace, non pas jeûner, remarquez-le bien, mais dîner. Au surplus, l'évêque d'Oxford, homme de cour et homme d'esprit, a bien voulu prendre sur lui de rassurer par une lettre publique les âmes timorées. Il a bien fait : on aurait passé outre.

Parmi les épisodes curieux qui se lient à la question des préparatifs, il en est un qui vaut que je le mentionne.

Le danseur Vestris s'écria un jour : « C'est la première fois que notre maison est en froid avec la maison de Bourbon. » La brouille venait de ce que Vestris avait demandé, pour danser devant la cour, une rémunération supérieure aux appointements d'un maréchal de France. Comme on s'en montrait scandalisé, lui fièrement : « Eh bien, dit-il, que le roi, pour pareille somme, fasse danser ses maréchaux, s'il peut. » La corporation de Londres a tenu à peu près le même langage, au sujet de la place que sir George Grey prétendait assigner dans le cortège aux dignitaires de la Cité. Il les voulait à la queue, afin que la lenteur de la marche et la longueur de la cérémonie ne risquassent point de trop fatiguer la princesse. Eux se voulaient à la tête, afin qu'on eût à les voir passer en pompe bon gré mal gré, et aussi, soyons juste, de peur que le public n'eût pas le temps de savourer à son aise le plaisir du spectacle sur lequel il avait compté. Il y a eu de part et d'autre des froncements de sourcils. Vestris a déclaré qu'à ces conditions il ne danserait pas. Ah! on le prenait sur ce ton avec le lord maire! Eh bien, que sir George Grey trouvât, s'il pouvait, pour figurer dans la procession, un autre lord maire, un autre carrosse, un autre « common crier » et un autre « sword-bearer ». Il a fallu transiger et décider que jusqu'à Temple-Bar, limite de sa juridiction, la corporation précéderait les fiancés, et qu'à Temple-Bar, abandonnant le soin de l'escorte aux autorités civiques de Westminster, elle s'en retournerait à Mansion House par Chancery-lane et Holborn.

Ces nuages dissipés, il ne restait plus qu'un sujet d'inquiétude, l'éternel sujet d'inquiétude à Londres : le temps. Ferait-il beau temps? Les âmes croyantes aimaient à remarquer — ce qui est vrai — que, depuis l'avènement

de Victoria, il ne lui est jamais arrivé d'assister à une cérémonie publique sans que le soleil, par faveur spéciale, inondât tout de sa lumière, et elles se flattaient de l'espoir que la princesse Alexandra jouirait du même privilège. Jusqu'au 6 mars, en effet, le ciel ici a été radieux. Le printemps semblait venir au-devant de la fille adoptive d'Angleterre. Mais voilà que, la veille même du jour fortuné, un vent violent s'élève, et les nuages d'accourir. Le 7, le ciel était gris et triste, et le soleil, selon son habitude, tenait rigueur à l'Angleterre, absolument comme si elle n'avait eu personne à voir passer.

Je suis sorti de grand matin, me dirigeant vers Saint-James street par Edgeward road. L'itinéraire de la princesse, ai-je besoin de le dire? était marqué, sur une distance de près de huit milles, par deux haies de peuple très denses, pas assez toutefois pour qu'entre elles et les maisons il n'y eût moyen de circuler assez librement. Comme j'avais résolu d'étudier de près la physionomie de la foule, j'avais refusé un de ces sièges, *seats*, si enviés pourtant ce jour-là, et dont quelques-uns ont été payés jusqu'à dix guinées.

Les rues, vous le pensez bien, étaient, sur toute la ligne du parcours, pavoisées de drapeaux; les balcons et les galeries regorgeaient de dames en toilette; on se pressait à toutes les fenêtres, dans l'attente de la curiosité; partout le mot *welcome*: partout les trois plumes blanches, couleurs du prince de Galles : elles étaient imprimées jusque sur le pain de beurre qu'on m'avait servi le matin à mon déjeuner; partout des festons et des guirlandes de roses artificielles, et des devises, les unes simples et touchantes, comme celle-ci : *Qu'ils soient heureux!* les autres, ridiculement emphatiques, comme celle-ci : *Vive le prince de Galles: il est l'espoir des nations!*

Dans Edgeward road, où se dressait un magnifique arc de triomphe, plusieurs petites boutiques étaient ouvertes

quand je suis passé, attendu que ce quartier ne prétend pas aux honneurs d'une « loyalty » fashionable ; mais dans Bond street et dans Regent street, quoique en dehors de la ligne du cortège, le commerce était décidément en vacances, et le seul aspect des maisons rappelait le célèbre : *A demain les affaires sérieuses !* Mais que dis-je? pour beaucoup, ce jour-là, l'affaire sérieuse était précisément celle qui faisait fermer les boutiques.

Dans Saint-James street et Pall-Mall, le coup d'œil était très riant, l'*Arthur Club*, le *Conservative Club*, l'*Oxford and Cambridge Club*, le *Reform Club*, le ministère de la guerre, étant de vrais palais, et ces palais qu'on avait décorés avec goût, offrant au regard charmé tout un monde de jolies curieuses, assises le long de galeries construites pour l'occasion. On attendait, et l'on regardait défiler, tambour battant, musique en tête, volontaires gris, verts ou bleus, se rendant à Hyde-Park, où ils devaient se réunir au nombre de seize mille.

Le défilé avait cessé, et j'avais pris mon poste d'observation sur le trottoir de Saint-James street avec un Français de mes amis, lorsque soudain, à deux pas de moi, dans King street, j'entends une espèce de cri surnaturel et le bruit d'une musique étrange. Je cours de ce côté. O néant des grandeurs humaines ! j'aperçois une troupe de nègres faux teint, qui conduisent un homme habillé en polichinelle. Ces audacieux pauvres diables étaient venus là disputer à la princesse Alexandra le bénéfice de la curiosité générale. En un clin d'œil, ils ont eu leurs admirateurs et leur public.

Une chose que je ne dois pas oublier, parce qu'elle ressemble fort à un trait de mœurs, c'est qu'une heure environ avant que *life-guards* et policemen eussent nettoyé le milieu de la rue, un mouvement s'est fait dans la foule. Puis des hourras ont retenti. Alors est apparu, dans une voiture découverte, un personnage vêtu de neuf,

mais dont la tournure était, s'il ne faut rien taire, celle d'un valet qui aurait mis l'habit de son maître. Le personnage acclamé était Tom Sayers, Tom Sayers, le boxeur. Y avait-il un fonds d'ironie dans ces acclamations? Je le suppose, et me plais à le croire; mais ce qui est sûr, c'est que devant moi étaient une centaine de gaillards qui paraissaient crier hourra pour tout de bon. Au fait, Tom Sayers, après s'être fait écraser le nez par l'américain Heenan et lui avoir poché les yeux, ne reçut-il pas une ovation à Liverpool?

Le programme portait que le prince de Galles et sa fiancée seraient dans Saint-James street vers trois heures et demie. Il était environ quatre heures et un quart, lorsque enfin un mugissement lointain, de plus en plus accentué à mesure qu'il se rapprochait, a annoncé l'arrivée du couple si impatiemment attendu. Les voitures royales étaient au nombre de six, contenant : la première, sir George Grey, le colonel Seymour, le capitaine Lund et M. Funk; la seconde, la comtesse Hilda Reventlow et madame Vauvile; la troisième, le général Oxholme et madame Oxholme; la quatrième, le prince Waldemar et le prince William; la cinquième, le prince Frédéric, la princesse Dagmar et la princesse Thyra; la sixième, le prince de Galles, la princesse Alexandra, le prince Christian et la princesse Louise

Nul journal anglais, que je sache, n'a dit, et probablement ne dira, mais je tiens de bonne source que, si le premier mouvement de la reine eût été suivi, les voitures de la cour eussent été des voitures de deuil, tant le souvenir du prince Albert est resté vivant dans son âme! C'est aux inspirations incontrôlables de cette douleur, qui ne connaît pas le repos et ne permet pas un moment d'oubli, qu'il faut attribuer, et la résolution prise de ne pas célébrer le mariage à Londres, et l'invitation adressée aux membres du corps diplomatique de ne se présenter qu'avec

le signe de deuil au *drawing-room* tenu dernièrement par le prince de Galles.

Quoi qu'il en soit, les voitures que j'ai vues rouler devant moi ne rappelaient, grâce au ciel, aucune idée lugubre. Dans la dernière, que précédaient et suivaient deux détachements, très maigres d'ailleurs, de *life-guards*, était la jeune princesse. Quand elle a passé, saluant à droite et à gauche avec beaucoup de naturel et de grâce, un cri a été poussé, qui a dû aller à son cœur; car il semblait bien véritablement partir du cœur de l'immense multitude entassée sur son passage. Quelques instants après, elle était reçue par le duc de Cambridge au tournant de Hyde-Park, traversait le parc aux acclamations des volontaires rangés en bataille, et allait prendre le chemin de fer de Paddington, partout fêtée, partout la bienvenue.

Le soir, il me restait à aller voir les illuminations; mais il s'est mis à pleuvoir. Du reste, j'avais vu, dès la veille, la plus belle de toutes, celle pour laquelle Poole, tailleur du prince de Galles, a eu l'esprit de dépenser 1,000 liv. st. Le fait était *annoncé*, le jour même, à tous les journaux d'Angleterre par dépêche télégraphique. Jamais la fidélité d'un loyal sujet n'aura eu pour effet un meilleur placement de fonds.

Et maintenant, si vous me demandez ce que je pense de tout cela, je vous dirai d'abord que, comme fête, ç'a été une fête manquée. Rien de plus vulgaire et de plus usé que la procession jusqu'à Temple-Bar; et, à partir de Temple-Bar, rien de moins imposant que le cortège, composé de six voitures et de quelques cavaliers. La part du gouvernement dans l'affaire, de quelque façon qu'on explique le fait, a été nulle, absolument nulle. A vrai dire, les spectateurs formaient le spectacle.

Mais ce qui m'a intéressé vivement, ç'a été l'attitude de la population, dont la presse anglaise, j'ignore pourquoi, s'étudiait depuis un mois à chauffer à blanc l'en-

thousiasme. La réception que le peuple de Londres a faite à la princesse Alexandra a été justement ce qu'à mon avis elle devait être : franche, respectueuse, cordiale, mais sans rien qui se ressentît de cette espèce de fétichisme auquel le langage des journaux nous avait préparés. En réalité, le peuple, en cette circonstance, a donné à ses instructeurs habituels une haute leçon de convenance, de dignité et de bon goût. Chose qu'il importe de noter, parce qu'elle honore les mœurs de la liberté, et prouve que là où la presse est libre, son empire cesse le jour où elle néglige d'avoir raison. Si en effet le peuple de Londres avait cédé à l'impulsion que voulaient évidemment lui donner la presse en général, et le *Times* en particulier, nous aurions assisté à des miracles d'enthousiasme, à des transports indescriptibles, et, pour me servir des expressions du *Times* lui-même, à un spectacle sans précédent, peut-être, dans l'histoire. Et pourquoi, je vous prie?

Si les meneurs du mouvement entendaient que l'Angleterre profitât de cette occasion pour se rendre hommage à elle-même, c'est pour le coup que la mesure était commandée par le goût, qui est la quintessence du bon sens.

Leur but était-il de mettre en relief d'une manière saisissante le culte des Anglais pour la monarchie constitutionnelle? A quoi bon? Pas n'est besoin d'acclamer avec fureur un principe qui n'est nullement menacé, comme s'il s'agissait d'un trésor qu'on est à la veille de perdre.

Le *Times* s'applaudissait dernièrement de ce qu'à l'occasion de l'arrivée de la princesse Alexandra, les réjouissances publiques dépasseraient de beaucoup en éclat tout ce qui s'était fait lors de l'avènement de la reine actuelle et lors de son mariage. Et les hommes d'esprit du *Times* n'ont pas compris qu'aller avec tant de transport au-devant d'un règne futur, c'était traiter bien rudement le

règne actuel, et paraître oublier ce que l'Angleterre lui a dû d'années tranquilles et prospères.

Le peuple, lui, a senti cela d'instinct. Il a fait à la fiancée de celui qui sera un jour le roi d'Angleterre un accueil affectueux, mais exempt d'exagération et de servilité.

Dire aux princes qu'ils sont l'espoir de la terre ; vouloir qu'un grand royaume soit mis sens dessus dessous, parce que deux amoureux se marient; trouver admirable qu'un grand peuple s'absorbe dans la préoccupation d'une question de « nopces et festins », lorsque des nations comme la Pologne sont à l'agonie, et qu'un hémisphère nage dans le sang, cela est bon pour les sociétés qui ne sont pas sorties de l'enfance, ou qui y sont retombées. Mais le peuple anglais — il ne faut pas se lasser de le répéter — est un peuple majeur. De telles puérilités sont indignes de lui.

D'un autre côté, c'est une mauvaise éducation constitutionnelle à donner à un jeune prince que de lui souffler l'idée qu'il appartient à une espèce particulière, qu'il est de la race des demi-dieux. Si vous tenez à ce qu'il soit sobre, ne lui versez pas le vin de Champagne à pleins bords. Que doit être, après tout, le prince de Galles, quand il occupera le trône d'Angleterre? Le premier de ceux qu'on y appelle de ce beau nom, *public servants*, — beau nom, parce qu'il n'est qu'un maître qu'on puisse servir avec dignité, le peuple. Quant à moi, fussé-je le dernier des chiffonniers, je rougirais d'avoir pour devise, si elle signifiait autre chose, la devise du prince de Galles : *Ich dien* (Je sers).

II

9 mars.

Le piétinement de plusieurs centaines de mille hommes; le flux et reflux d'une multitude innombrable; le mugissement non interrompu d'un océan de voix humaines; les clameurs lointaines augmentant de volume à mesure qu'elles se rapprochent et finissant par un éclat de tonnerre... c'est en ces termes pompeux qu'un journal anglais, très répandu, s'étudie à donner aux étrangers une idée de ce que les Anglais sont convenus d'appeler L'ENTRÉE TRIOMPHALE DE LA PRINCESSE ALEXANDRA, quoique, soit dit entre nous, la princesse Alexandra n'ait jamais triomphé que du prince de Galles.

Et le même journal ajoute, toujours dans le style de l'épopée : « Il y a trois choses qu'on ne décrit pas : la mer sans bornes, la prairie qu'aucun pas n'a foulée, et les multitudes immenses. »

Descendons un instant, monsieur, des régions sublimes où cette rhétorique nous transporte, et ne nous exaltons pas, s'il est possible.

J'étais là, j'ai tout vu ; et, sans prétendre nier qu'il y eût dans les rues de Londres, le 7 mars 1863, un prodigieux concours de monde, je ne puis me décider à faire chorus avec les journaux anglais, qui semblent s'être donné le mot pour ne parler de la cérémonie d'hier qu'en enflant la voix d'une manière démesurée, et comme si, depuis l'origine des choses, nul peuple au monde et nulle ville au monde n'avaient été capables d'offrir un pareil spectacle.

Et d'abord, je puis vous assurer que l'aspect général de Londres, comme aspect d'une cité en habits defê te, ne se distinguait en aucune sorte de ce qui se remarque partout

en des occasions semblables : arcs de triomphe, maisons pavoisées de drapeaux, balcons disparaissant à demi sous le feuillage et les fleurs, longues galeries construites à la hâte et pliant sous le poids des curieux, haies vivantes s'allongeant aux deux côtés de certaines rues, dames se pressant aux fenêtres et se tenant prêtes à agiter leurs mouchoirs, préparatifs d'illuminations, toiles plus ou moins grossièrement peintes s'étalant çà et là, devises plus ou moins ingénieuses, inscriptions plus ou moins conformes aux lois du bon goût.

Quand au cortège, qu'est-il possible d'en dire ? Il n'y en avait pas, à moins qu'on ne veuille absolument nommer de ce nom la procession des dignitaires de la Cité, laquelle ne présentait rien de plus curieux qu'une file de voitures et une série de bannières qu'on voit à tous les *shows* du lord maire ; procession, au surplus, qui n'est pas allée plus loin que Temple-Bar, limite extrême du territoire placé sous la juridiction de la corporation de Londres. En somme, six voitures de cour d'assez piètre apparence — dans un pays fameux pour la beauté de ses équipages — et une poignée de *life-guards* sur leurs noirs coursiers, voilà en quoi consistait le spectacle, en tant que spectacle. A la vérité, on doit tenir compte du défilé des volontaires se rendant à Hyde-Park, musique en tête ; mais, depuis un an, c'est un spectacle de tous les jours que celui des volontaires parcourant les rues. Le fait est que les autorités n'avaient rien tenté, mais absolument rien, pour ajouter à l'éclat de la pompe. On aurait presque pu croire que la cour et le gouvernement boudaient.

Cette remarque, croyez-le bien, n'est pas de moi seul. La presse anglaise glisse là-dessus ; cependant la chose était si frappante, que les efforts de certains journaux pour l'ignorer sont vains, et que le *Times* lui-même laisse échapper ce cri : « Le joyau était là, mais la monture manquait. »

Restait donc — à part, bien entendu, l'intérêt qui s'attachait à la personne de la princesse — restait, comme objet de curiosité, quoi? la foule des curieux.

Maintenant, que cette foule fût immense, d'accord; mais quoi d'étonnant à cela? Est-ce que Londres n'est pas une ville plus peuplée que beaucoup de royaumes? D'ailleurs, quelle est la fête qui, dans un espace donné, n'offre pas le spectacle d'une inondation d'hommes? En fait d'entassement d'êtres humains, les fêtes de Paris, celles de Vienne, même celles de Bruxelles, n'eurent jamais rien à envier à celle dont Londres vient d'être le théâtre. La foule ici n'est plus considérable, si l'on prend l'ensemble, que parce que l'espace à couvrir est beaucoup plus vaste; mais ce vaste espace, l'œil ne l'embrasse pas. Je me trouvais à Bruxelles, au mois de septembre dernier, lors de la réception qui y fut faite au roi Léopold, et l'effet que la vue de la foule amoncelée y fit sur moi fut exactement le même que celui qu'elle a fait sur moi avant-hier dans Londres.

Quant au mobile qui mettait cette prodigieuse ville en mouvement, je n'ai garde d'y trouver à redire. Le prince de Galles est le fils aîné d'une reine qui est populaire et qui, sous bien des rapports, est digne de l'être. Lui, sans avoir encore eu le temps de mériter l'amour du peuple, il n'a rien fait qui autorise les craintes et décourage l'espérance. La femme qu'a choisie son cœur a ces deux grands enchantements : la jeunesse, la beauté; et elle passe pour une personne accomplie. Il est donc naturel que les Anglais reçoivent celle qui devient la fille adoptive de l'Angleterre avec un mélange de respect et d'affection. Et c'est ce qui a eu lieu.

Mais il y a loin de là au langage enflé, hyperbolique, et, tranchons le mot, sottement servile, de beaucoup de journaux anglais. A les entendre, l'Angleterre, en regardant passer un jeune homme et une jeune fille qui allaient se marier, aurait donné à la terre une grande leçon et un

grand exemple; elle aurait fourni à l'histoire une page immortelle; elle aurait montré ce que pèse un principe aux yeux de la race saxonne : en un mot, nous n'aurions plus, tous tant que nous sommes, qu'à nous humilier désormais devant la grandeur et la sagesse d'un pareil peuple.

Tout cela est simplement ridicule. Moi, qui ne suis ni Anglais ni Belge, je déclare avoir été mille fois plus touché par la réception faite au roi Léopold à Bruxelles, l'année dernière, que je ne l'ai été par celle que Londres vient de faire à la princesse Alexandra. Et pourquoi? Par cette raison bien simple que, dans la première de ces fêtes, il y avait plus qu'un hommage rendu à un homme, il y avait le culte d'une idée. On sentait que, dans le roi, la population saluait la loi respectée, la liberté garantie, l'indépendance nationale défendue. Mais ici, quoi de semblable? Pour donner un caractère sérieux à ses emphatiques recommandations et écarter de lui tout soupçon de servilisme, le *Times* a soin de nous dire, et les journaux à la suite répètent en chœur, que la « loyalty » anglaise a voulu se manifester avec éclat, avec un éclat tel qu'on ne pût jamais rien voir de semblable dans le monde. Et à quel propos, je vous le demande? Est-ce que, d'aventure, on mettait en question la fidélité des Anglais à l'égard de leurs princes — fidélité très conditionnelle, soit dit en passant, et qui ne les empêche pas de les détrôner, quand il y a lieu, de les chasser, ou même de faire pis?

Mais, me direz-vous, rien n'a donc pu désarmer l'orgueil misanthropique de vos dédains dans cette cérémonie du 7 mars dont on a tant parlé, dont on parle tant? Pardon. Il y a une chose qui m'a touché. Ce quelque chose, c'est l'attitude du peuple. La nuance entre l'hospitalité et la servilité, entre un intérêt tendre et une curiosité indiscrète, entre le respect et le fétichisme, le peuple de Londres l'a trouvée d'instinct,

C'est là ce qu'il y a eu de grand dans cette fête.

XVIII.

LORD PALMERSTON ET LA POLOGNE.

10 mars.

La princesse Alexandra de Danemark est, à l'heure qu'il est, princesse de Galles. De son *entrée triomphale* dans Londres, il ne reste qu'un souvenir. Les arcs de triomphe élevés en son honneur ne seront bientôt plus que de gigantesques squelettes, en attendant qu'ils ne soient plus même cela. Les galeries construites le long des rues de la ville monstre ont disparu. Les illuminations sont éteintes. Les fleurs qui ornaient les balcons sont fanées. Les hommes et les femmes qui ont péri étouffés dans la foule sont enterrés. L'Angleterre, reprenant ses graves habitudes, veut bien enfin s'occuper d'autre chose que d'épithalames. Faisons comme elle, et parlons de choses sérieuses : il en est temps !

Dans mon avant-dernière lettre, je vous entretenais des sympathies qui ont éclaté ici en faveur de la Pologne. Ces sympathies sont sincères. Et elles se manifestèrent avec tant de force dans la séance de la Chambre des communes dont je vous ai rendu compte; elles furent caractérisées par une telle unanimité ; elles arrachèrent à lord Palmerston lui-même des déclarations si peu conformes à ses traditions de réserve diplomatique, qu'on devait naturellement s'attendre à des résultats importants. La presse, d'ailleurs, n'avait-elle pas fait écho, avec un enthousiasme qui sentait presque la poudre, aux protestations passionnées du Parlement? Le *Times* ne semblait-il pas décidé à souffler de puissantes colères à cette opinion publique qu'il dirige

si souvent par cela seul qu'il passe pour la représenter? N'était-il pas question partout d'ouvrir des souscriptions, de préparer des *meetings*, d'organiser d'un bout à l'autre de l'Angleterre ce qui, en général, y précède les grands coups à frapper : une AGITATION?

Néanmoins il s'était produit, même au plus fort de l'émotion publique, quelques symptômes inquiétants. Tout en qualifiant de « barbare » la mesure qui avait mis aux Polonais les armes à la main; tout en flétrissant la convention conclue entre la Russie et la Prusse; tout en invoquant la foi due aux traités, lord Palmerston avait dit : « Les engagements de 1815 donnent à l'Angleterre le *droit* d'intervenir sans lui en imposer l'*obligation*, » paroles d'une habileté suspecte, au moyen desquelles il demandait à l'Angleterre de se réserver la faculté d'agir comme elle l'entendrait, dans le sens de ses intérêts et en dehors de toute idée de devoir.

D'autre part, la Chambre des communes n'avait donné à la motion de M. Hennessy aucune conclusion pratique, s'en remettant à la sagesse du gouvernement du soin de rendre effectives les sympathies hautement manifestées de l'Angleterre pour la Pologne.

Or, il faut bien le reconnaître, les précédents de lord Palmerston, dans le maniement de la question polonaise, n'étaient pas de nature à rassurer les vrais amis de la Pologne, dans le cas où la solution du problème serait abandonnée au vétéran diplomate.

Le premier ministre actuel de l'Angleterre est-il lié à la Russie par un pacte secret? C'est ce que son implacable adversaire, M. Urquhart, n'a cessé de prétendre, mais ce que ne croient pas les hommes en qui la subtilité de l'esprit n'a pas, comme chez M. Urquhart, obscurci les inspirations du bon sens. Pour moi, je tiens que soupçonner lord Palmerston d'être vendu à la Russie est tout simplement une énorme absurdité. Mais ce qui est certain, c'est

que, s'il est un personnage politique en Europe dont l'action ait été funeste à la Pologne, dans le passé, c'est lord Palmerston. Ce fut lui, en effet, lui seul, qui, en 1831, quand la Pologne aux abois criait au secours, refusa de concourir avec l'Autriche et la France à l'œuvre sainte de la délivrance, arrêta l'élan du cabinet de Vienne, fournit un prétexte d'inaction à la politique timorée de Louis-Philippe, et livra ainsi la Pologne au couteau.

Ce sont là des faits, ou trop peu connus, ou trop oubliés. Il importe de les rappeler, le passé pouvant jeter sur le présent d'utiles lueurs.

En 1831, lorsque, de ses chaînes brisées, la Pologne s'efforçait de frapper ses oppresseurs à la tête, l'Autriche comprit, ainsi qu'elle semble le faire aujourd'hui, que son véritable intérêt était de pousser à la reconstitution de la Pologne, seule barrière peut-être qui puisse efficacement sauver, et l'empire autrichien, et l'Europe occidentale, des débordements de la Russie.

Mais que dis-je? Bien longtemps avant 1831, et dès la fin de 1814, cette pensée était celle du cabinet de Vienne, et elle l'emportait, dans l'esprit des hommes d'État autrichiens, sur la tentation de garder la part faite à l'Autriche dans les dépouilles de la Pologne par cette politique de brigands : le partage.

On sait qu'un des quatre projets mis en avant au congrès de Vienne fut l'érection de la Pologne *avec ses anciennes limites* en royaume indépendant. Et par qui furent appuyés lord Castlereagh et le prince de Talleyrand, qui proposèrent cette solution? Précisément par le prince de Metternich.

Rien d'étonnant à cela. La Russie, qu'avaient fortifiée et agrandie d'une manière si menaçante la conquête de la Finlande, ses acquisitions en Bessarabie et ses succès du côté de la Perse, la Russie ne s'était-elle pas avancée des bords du Niémen jusque dans le cœur de l'Allemagne?

Si l'on admettait la prétention du czar Alexandre à prendre pour lui la presque totalité du duché de Varsovie, à l'ajouter à ses autres possessions polonaises, et à faire du tout un royaume de Pologne entièrement soumis à son autorité, qui l'empêcherait, une fois maître des forteresses du duché, et en l'absence d'une ligne de frontières sérieuse, de menacer la capitale de l'Autriche? La pente de la Russie n'était-elle pas vers le sud-ouest, et, sur cette pente, si l'on n'y prenait garde, n'était-il pas à craindre qu'elle ne roulât avec le poids d'une avalanche? Et que serait-ce si, s'étendant de plus en plus le long de la mer Noire et pesant de plus en plus sur la Turquie, elle en venait à envelopper l'Autriche, au nord, à l'est et au sud?

Oui, voilà ce qui, dès l'origine des négociations fameuses qui aboutirent aux traités de Vienne, dut être présent et fut présent à l'esprit du prince de Metternich. Alors même que, conformément à l'un des quatre plans proposés, on eût divisé le duché de Varsovie en trois portions destinées aux trois puissances entre lesquelles avait été noué le pacte impie du premier partage, l'Autriche se serait trouvée avoir conclu un triste marché. Car, pour elle, le point capital était, non pas de s'agrandir dans telle ou telle direction donnée, mais de se prémunir contre le danger d'être tôt ou tard engloutie !... Et ce danger, elle n'avait qu'un moyen décisif de le parer : la reconstitution de la Pologne comme État indépendant.

Par malheur, Alexandre était en mesure de se faire adjuger la part du lion. Aux représentations de Talleyrand, il opposa l'argument favori des empereurs, des rois, des czars, et de tous les logiciens qui ont des canons à leur service : « *J'ai deux cent mille hommes dans le duché de Varsovie! chassez-moi de là si vous pouvez.* »

On espéra mettre quelque obstacle au développement

prévu de ce brutal abus de la force, en stipulant certaines garanties dictées par l'intérêt de l'Europe au moins autant que par celui de la Pologne, savoir : que le nouveau royaume jouirait du bienfait d'une constitution; qu'il aurait une administration distincte, etc... Garanties illusoires! Toiles d'araignée sur le passage d'un frelon! Les événements qui, en ce moment même, émeuvent l'Europe entière, rendent ici tout commentaire inutile.

Il était donc à l'adresse de l'Autriche, non moins qu'à l'adresse de la France et de l'Angleterre, le noble et touchant manifeste que les Polonais publièrent en 1831 : « Convaincus que notre liberté et notre indépendance, loin de menacer les États circonvoisins, ont toujours servi de rempart à l'Europe, et peuvent lui devenir plus nécessaires que jamais, nous comparaissons devant les gouvernements et les peuples avec la certitude que la voix de la politique se fera entendre en notre faveur comme celle de l'humanité. Si la Providence a condamné ce pays à une servitude éternelle; si, dans ce dernier combat, la liberté de la Pologne doit être enterrée sous les ruines de ses villes et les cadavres de ses défenseurs, notre ennemi ne régnera que sur des déserts, et tout bon Polonais aura cette consolation, à son heure suprême, d'avoir protégé, ne fût-ce qu'un moment, la liberté menacée de l'Europe. »

Aussi, l'Autriche fit-elle, dès cette époque, des efforts sérieux pour sauver la Pologne. Le gouvernement polonais sut, par le consul autrichien, qui n'avait point quitté Varsovie, que l'Autriche était disposée à favoriser le rétablissement de la nationalité polonaise, à deux conditions : la première, que la Pologne accepterait pour roi un prince autrichien; la seconde, que cette proposition serait faite conjointement par la France et l'Angleterre. M. Walewski partit pour aller sonder les dispositions du cabinet des Tuileries d'abord, et ensuite celles du ca-

binet de Saint-James. La réponse du gouvernement français à ces ouvertures ne fut pas défavorable, — et remarquez que Louis-Philippe était alors sur le trône ! — Mais quelle fut la réponse de lord Palmerston ? L'auteur de la présente lettre fut le premier, s'il ne se trompe, à faire connaître aux peuples, dans l'*Histoire de dix ans*, le document en question, qui ne saurait être trop attentivement médité. Le voici :

« Le soussigné, etc..., etc..., en réponse à la note qui lui a été présentée par l'ambassadeur de France, ayant pour objet d'engager le gouvernement de la Grande-Bretagne à intervenir de concert avec la France dans les affaires de Pologne, pour arrêter l'effusion du sang et procurer à cette contrée une existence politique et nationale,

» A l'honneur d'informer Son Excellence le prince de Talleyrand que, quelque disposé que soit le roi de la Grande-Bretagne à concourir avec le roi des Français à toute mesure propre à consolider la paix de l'Europe, et plus particulièrement à toute mesure qui aurait réellement pour effet de mettre fin à la guerre d'extermination dont la Pologne est en ce moment le théâtre, Sa Majesté se voit forcée de déclarer :

» Que, dans les circonstances actuelles, une simple médiation ordinaire ne pourrait manquer d'être rejetée par la Russie, d'autant que la cour de Saint-Pétersbourg vient de repousser les propositions de ce genre à elles faites par la France ; que, conséquemment, l'intervention des deux cours, pour être effective, devrait être une intervention de nature à être imposée, en cas de refus de la part de la Russie.

» Que le roi d'Angleterre ne croit en aucune façon devoir adopter cette dernière alternative, attendu que les franches et amicales relations qui existent entre la cour

de Saint-Pétersbourg et Sa Majesté Britannique ne le permettent pas. Sa Majesté Britannique est donc contrainte de refuser les propositions transmises par Son Excellence le prince de Talleyrand dans sa note du 20 juin (1831), son opinion étant que le moment n'est pas encore venu de les adopter avec succès contre la volonté d'un souverain dont les droits sont incontestables.

» Du reste, Sa Majesté a chargé le soussigné d'exprimer à Son Excellence l'ambassadeur de France la profonde douleur dont son âme est remplie à la vue des ravages qui ont lieu en Pologne, et de lui donner l'assurance qu'elle fera, pour y couper court, toutes les démarches qui ne seraient pas incompatibles avec les relations amicales qui existent entre elle et la Russie. Déjà des instructions ont été envoyées à l'ambassadeur de Sa Majesté Britannique à Saint-Pétersbourg, pour qu'il ait à déclarer que Sa Majesté insistera sur le maintien de l'existence politique de la Pologne, telle qu'elle a été établie en 1815, et sur le maintien de ses institutions nationales.

» *Signé* : PALMERSTON. »

Ainsi pensait, parlait et agissait lord Palmerston en 1831. Ai-je besoin de rappeler quels résultats meurtriers eut pour l'héroïque et infortunée Pologne cette politique d'abstention? Louis-Philippe n'était pas homme à courir seul les aventures d'une moderne croisade, et l'Autriche avait déclaré d'avance qu'elle ne ferait rien sans l'Angleterre. Une fois encore, au grand scandale de la famille humaine, la Pologne fut foulée aux pieds.

Aujourd'hui, il s'agit de savoir si le lord Palmerston de 1863 est toujours le lord Palmerston de 1831, et si, en supposant que cela soit, l'Angleterre de nos jours est disposée à souffrir ce que souffrit l'Angleterre d'alors.

Quant à moi, j'avoue que, sur ces deux points, je me

plaisais à ouvrir mon esprit à des suppositions qui rassurassent mon cœur. Comment croire, en effet, que les derniers événements de Pologne n'auraient pas éclairé un homme de la trempe de lord Palmerston sur l'impossibilité où la Pologne est de mourir, et sur l'intérêt souverain dont il est pour l'Europe entière d'aviser à ce qu'elle vive? Comment croire que les protestations si ardentes dont la Chambre des communes retentissait naguère, auraient à peine la valeur de la fumée qui annonce le feu? Comment admettre qu'un peuple qui se pique d'être *pratique* encourrait le reproche d'avoir laissé son enthousiasme pour une cause juste s'évaporer en paroles vaines et en stériles ébullitions de sympathie, ou, ce qui serait bien pire encore, d'avoir joué la comédie de l'indignation?

Voilà pourtant, j'ai regret à le dire, à quelles accusations semblent donner lieu, et la politique inerte du premier ministre, et l'attitude incertaine de la nation. Il y a dans le refus du gouvernement anglais d'agir de concert avec la France et de borner son action à des protestations isolées, quelque chose de déplorable, et, tranchons le mot, de peu honorable; mais, si la nation voulait ce concert, il faudrait bien que le gouvernement s'y prêtât. Que veut la nation? Jusqu'ici, je doute qu'elle le sache elle-même. La perspective d'une guerre fait peur, voilà la vérité; et, d'un autre côté, on craint de s'engager avec Napoléon III dans une route où il irait plus loin, peut-être, qu'on ne se soucie d'aller.

Au surplus, ceci ne s'applique pas aux sentiments de la classe ouvrière, qui montre, en ce qui concerne la Pologne, une détermination virile. Vendredi dernier, une députation nommée par un imposant meeting allait trouver lord Palmerston, et le pressait, au nom de la classe ouvrière, de s'entendre avec les autres puissances pour la résurrection d'une Pologne indépendante. — « Mais c'est

donc la guerre que vous désirez? s'est brusquement écrié le vieux diplomate. — Va pour la guerre! s'il le faut, » a-t-il été répondu.

La réponse est noble. Il reste à montrer qu'elle est au plus haut point politique et intelligente. C'est ce que j'essayerai de faire dans une autre lettre, heureux si je réussissais à prouver que la prudence tant vantée des diplomates est quelquefois un guide moins sûr que l'instinct du peuple!

XIX.

LA PEUR DE LA GUERRE ET LA POLOGNE.

18 mars.

Hier a eu lieu à Guildhall, en faveur de la Pologne, le grand meeting annoncé depuis quelques jours. Il devait être présidé par le lord-maire; mais le lord-maire s'est trouvé malade comme à point nommé, et c'est le shérif Lawrence qui a occupé le fauteuil. L'assemblée était nombreuse, très animée; et ce qui lui donnait un caractère particulier d'importance, c'était la présence de beaucoup de personnages politiques considérables : représentants de l'aristocratie, représentants du monde officiel, membres de la Chambre des lords, membres de la Chambre des communes. Figuraient, par exemple, sur la plateforme, le prince Azem Jah, le comte de Shaftesbury, le comte de Harrowby, le comte de Zetland, lord Charles Fitzroy, lord Truro, lord Ebury, le colonel Wilson Patten, le colonel Stuart, l'amiral King, M. David Urquhart, sir G. Bowyer, sir Goldsmid, sir R. Clifton, MM. Pope Hennessy, G.-Denman, A. Kinnaird, Abel Smith, H. Lewis, R.-W. Crawford, etc., tous membres de la Chambre des communes.

Que penser de ce meeting? Quelle est la portée des discours qui y ont été prononcés? Qu'attendre des résolutions qui y ont été prises?

Avant de répondre à ces questions, je vous demande place pour quelques observations qui me paraissent nécessaires.

Le dirai-je? je crains que, lorsqu'il s'agit de l'Angleterre, nous ne soyons trop disposés, nous autres Français, à admettre de noires hypothèses. Les fantômes du passé n'ont pas cessé de hanter notre esprit. C'est toujours le sombre refrain *Pitt et Cobourg*, *Pitt* au moins. Je ne suis ni anglomane ni anglophobe; j'ai longtemps vécu dans ce pays, avec le parti pris de l'étudier, avec le désir de le connaître; je crois le juger sans passion : eh bien, sans prétendre l'absoudre du reproche d'égoïsme national, je ne puis m'empêcher de trouver absurde tout ce qu'on se plaît à dire, en France, de la profonde mauvaise foi, de l'éternelle duplicité, du machiavélisme incessamment en action de l'Angleterre.

Que, dans la question de la Pologne, elle nous vît avec plaisir frapper dans la Russie une puissance qui l'inquiète, sans avoir à courir elle-même les hasards d'une grande aventure, c'est possible; mais, étant donné le fatal principe qui divise en nations jalouses l'une de l'autre les grandes fractions de la famille humaine, ce sentiment n'a rien qui soit particulier à l'Angleterre.

Quant au gouvernement anglais, en tant qu'il obéit aux inspirations de lord Palmerston, qu'il y ait à se défier de lui, je l'admets. Lord Palmerston est un diplomate anglais de la vieille école; cela suffit. Mais il ne faut pas oublier que, dans ce pays, c'est l'opinion qui gouverne. Quand on dit l'Angleterre, cela ne signifie pas tel ou tel homme, cela signifie tout simplement l'Angleterre.

La question est donc de savoir s'il est juste d'accuser la nation anglaise de n'avoir exprimé des sympathies aussi

ardentes pour la Pologne qu'en vue d'un piège à nous tendre, et par suite d'un calcul perfide; la question est de savoir si, dans les imposantes manifestations qui se sont produites et se produisent encore, nous sommes fondés à ne voir qu'un acte d'hypocrisie nationale.

Franchement, je ne le pense pas. J'estime que les sympathies exprimées par le peuple anglais en faveur de la Pologne désespérée sont sincères, quoique associées aux alarmes que le développement de la Russie inspire. Mais on craint la guerre; on la craint d'une manière démesurée; on craint sans intelligence, et comme si le meilleur moyen de l'éviter n'était pas de ne point trop la craindre : là est, suivant moi, le nœud de la situation.

Quel changement s'est opéré dans les dispositions de ce pays, depuis un petit nombre d'années! Il fut un temps où l'Angleterre semblait ne respirer que combats. Pitt dut sa popularité et son ascendant à l'énergie d'une passion que n'intimida jamais cette idée terrible : mettre le feu au monde. Aujourd'hui, l'Angleterre doute de sa force, c'est clair. Quand la guerre civile vint, en déchirant l'Amérique, la présenter comme une proie facile à dévorer, une immense clameur belliqueuse s'éleva de ce côté de l'Atlantique; mais, auparavant, que d'affronts, infligés à son orgueil par les États-Unis, l'Angleterre n'avait-elle pas dévorés en silence! En Crimée, elle tira l'épée du fourreau; mais la France était là. En ce qui concerne l'Italie, ses efforts se bornèrent à des vœux. Et, le lendemain d'un coup d'État, l'Empire, quelle était sa préoccupation dominante, quel était son tourment de chaque jour, son rêve de chaque nuit? Le spectre de l'invasion.

A Dieu ne plaise qu'en thèse générale, il faille se plaindre de ce triomphe de l'esprit pacifique chez un peuple puissant! De tous les malheurs que la guerre entraîne : hommes tués, villes ravagées, familles en deuil, peuples partagés comme de vils troupeaux, sources de la richesse

publique taries, les plus sérieux, peut-être, ne sont pas ceux qui saisissent le plus immédiatement l'imagination, parlent le plus vivement au cœur, et affectent les intérêts matériels.

La guerre a des dangers auxquels ne saurait fermer les yeux sans imprudence un peuple intelligent, qu'il soit libre ou qu'il aspire à le devenir. Mais, s'il faut maudire, à l'égal du plus détestable des fléaux, toute guerre qui a pour mobile l'ambition, pour principe la gloire des armes, pour but la conquête, il n'est ni généreux ni sûr d'oublier que la justice est créancière de la force; que dans l'oppression exercée sur un peuple, il y a, pour tous les autres peuples, un défi et une menace, et que le principe de la solidarité humaine ne se laisse pas violer impunément. La décision, d'ailleurs, économise le péril. Lorsque deux hommes sont face à face, si l'un recule l'autre avance : il en est de même de deux peuples. Plus encore que la témérité, l'excès de prudence appelle le danger, et, comme on ne fait jamais pacte à demi avec l'injustice, le moment vient où il faut choisir entre tout empêcher et souffrir tout.

Ainsi, ce qui manque aux sympathies de l'Angleterre pour la Pologne, ce n'est pas la sincérité, c'est l'élévation. Elle voudrait qu'il lui fût possible de s'enthousiasmer sans se compromettre, de ressentir une compassion qui ne lui coûtât rien, de se montrer équitable à bon marché.

C'est ce que le meeting de Guildhall a prouvé surabondamment.

Oh! certes, si, pour désarmer le czar ou le convaincre, il suffisait de proclamer bien haut, en faveur de la Pologne, le droit à la vie; si, pour en finir avec les traités de 1815, il n'y avait qu'à dénoncer en phrases sonores l'acte de brigandage qu'ils ont consacré; si, pour sauver la Pologne, il n'y avait qu'à donner lecture de son martyrologe, que le monde entier connaît, les discours du comte Har-

rowby, de l'honorable G. Denham, de M. H. D. Seymour, du comte de Shaftesbury, ne laisseraient rien à désirer. Si les applaudissements d'un auditoire ému avaient pouvoir de faire taire le bruit du canon, la Russie, à l'heure qu'il est, s'avouerait vaincue; car, dans le meeting du Guildhall, ce ne sont pas les applaudissements qui ont fait défaut, Dieu merci! Mais croit-on que l'empereur Alexandre soit fort disposé à rappeler ses armées de Varsovie, lorsqu'il lira dans la harangue de lord Harrowby : « En ce pays, nous ne pouvons pas faire grand'chose, j'en ai peur; » et dans celle de l'honorable G. Denham : « Je ne conseille pas une guerre à la Russie; » et dans celle du comte de Shaftesbury : « Il n'est pas nécessaire, au temps où nous sommes, de dire : « Voici mon opinion, et je suis » prêt à la faire suivre d'un coup! »

Le *Times* se moque aujourd'hui du meeting de Guildhall, par le motif qu'une agitation qui a soin de s'abriter sous des déclarations semblables est une agitation nécessairement stérile. Le *Times* a tort, mais en ce sens seulement qu'il va trop loin. Les canons sont une force, l'opinion publique est une force, elle aussi. Exprimée avec éclat, unanimement, par un des premiers peuples du monde, elle ne saurait être sans effet. Le meeting de Guildhall n'eût-il d'autre résultat que d'aiguillonner le gouvernement anglais, il y aurait lieu de s'en féliciter. Et puis, il faut bien le reconnaître, des paroles énergiques ont été prononcées, et l'enthousiasme avec lequel elles ont été accueillies montre assez combien avant elles sont entrées dans le cœur des assistants; des déclarations d'une haute portée ont été faites et passionnément applaudies. Sir H. Hoare ne s'est-il pas écrié : « Permettre que la noble insurrection de Pologne soit foulée aux pieds; que le silence de la mort règne à Varsovie! Non, plutôt la guerre! » La première résolution adoptée porte « que la Russie, en violant les engagements pris par elle à l'égard de la

Pologne, et en y substituant un système de confiscation, de proscription, de massacre, *a perdu tout droit à la possession de la Pologne* » ! La seconde résolution conclut à « la cessation de tout rapport diplomatique avec la Russie, jusqu'à ce qu'il ait été coupé court à cet état de choses ». Ce n'est point tout à fait là un vain bruit de cymbales ; et, si la force morale de l'opinion ne méritait d'être signalée aux hommes que par les risées du *Times*, que représenterait-il lui-même, lui qui se donne comme le plus accrédité de ses organes? Il représenterait donc le néant!

Ce qui est vrai, c'est que la peur de la guerre, dans le meeting de Guildhall, a été trop accentuée pour ne pas ôter beaucoup de leur efficacité aux protestations si ardemment, si unanimement votées.

Et néanmoins, s'il est une question qui vaille qu'on en regarde les difficultés en face, avec résolution, sans défaillance de cœur, c'est cette tragique et imposante question de la Pologne. Il en serait ainsi, alors même qu'elle n'intéresserait que la justice, qui est le plus réel des intérêts comme il en est le plus noble. Qu'est-ce donc, quand on songe au lien qui unit le salut de la Pologne à la sécurité de l'Europe?

XX.

UN MEETING A GUILDHALL, AU SUJET DE LA POLOGNE.

18 mars.

Le meeting qui vient d'avoir lieu à Guildhall, sous la présidence du shérif Lawrence, — le lord-maire s'étant trouvé saisi d'une indisposition subite, — prouve deux choses : la première que les Anglais ressentent pour la

Pologne une sympathie très vive, la seconde qu'ils ont une peur affreuse de la guerre.

Tout ce qu'il était possible de dire sur le caractère odieux des trois partages successifs qui mirent la Pologne en lambeaux et seront à jamais la honte du XVIII^e^ siècle; sur l'iniquité des traités de 1815, par qui ces actes de brigandage furent sanctionnés; sur la violation par la Russie des clauses de ces traités, qui promettaient quelques garanties aux malheureux Polonais; sur l'oppression qui n'a cessé de peser sur eux; sur leur touchante résignation d'abord, puis sur leur désespoir, et enfin sur l'héroïsme de leur révolte... lord Harrowby, l'honorable G. Denham, le comte Shaftesbury et les autres orateurs entendus l'ont dit certainement, et en termes empreints d'une émotion sincère, et aux applaudissements passionnés d'un nombreux, d'un imposant auditoire. Mais quand s'est présentée la question, la question décisive : « Que fera l'Angleterre? » aucune conclusion pratique n'a été donnée à la douleur qui s'était si vivement épanchée, à l'indignation qui s'était répandue en si terribles anathèmes. « Nous ne pouvons rien faire malheureusement! » s'est écrié l'un; « Dieu me garde de prétendre que nous devons aller jusqu'à la guerre! » a dit un autre; « Dans le temps où nous vivons, le pouvoir de l'opinion suffit au triomphe d'une cause juste, » a remarqué un troisième; et lord Shaftesbury a exprimé, ou peu s'en faut, l'opinion que, puisque Dieu combattait pour les Polonais, il n'y avait qu'à le laisser faire, Dieu n'ayant pas besoin d'auxiliaire.

Cela étant, quelle valeur réelle attacher aux résolutions du meeting?

La première déclare que l'empereur de Russie, par sa conduite envers les Polonais, a perdu tout droit à la possession de la Pologne; mais d'abord il ne saurait perdre un droit que, moralement, il n'a jamais eu; et ensuite, que lui importe, sur ce point, l'opinion de ces messieurs,

si cette opinion ne doit pas se traduire en actes, et si eux-mêmes ont soin de lui en donner l'assurance?

La seconde résolution propose comme mesure comminatoire la cessation de tout rapport diplomatique, jusqu'à ce qu'il soit remédié aux maux de la Pologne; mais, sans parler de ce qu'une proposition pareille a de vague, quel sens a-t-elle si elle n'est pas un premier pas vers la guerre?

Il y a quelque chose de puéril à croire que des protestations qui s'évaporent en paroles et des menaces qu'on annonce ne pouvoir être suivies d'effet désarmeront le czar ou lui feront peur. L'opinion d'un grand peuple, d'un peuple tel que celui-ci, a, sans nul doute, son poids dans la balance des affaires humaines; mais c'est surtout parce qu'on sait que cette opinion répond à une puissance considérable. Imaginer qu'on touchera le cœur d'un autocrate en s'apitoyant sur les résultats de l'oppression, ou qu'on l'effrayera en s'en remettant à Dieu du soin de le vaincre, c'est pousser la naïveté bien loin, et l'on est tenté de se demander si c'est sérieusement qu'une politique de cette espèce est recommandée chez une nation qui se pique d'être éminemment *pratique*. Que l'Angleterre offre son appui moral à la Pologne, c'est très bien; mais un peuple engagé dans une lutte horriblement inégale et que ses oppresseurs se préparent, suivant l'expression du prince Gortschakoff, à *exterminer*, a besoin d'un appui plus réel. Les sympathies témoignées par l'Angleterre à la cause de l'indépendance italienne n'auraient pas, j'imagine, donné la Lombardie à Victor-Emmanuel et refait la carte de cette partie de l'Europe, si les canons de Solférino ne s'en étaient un peu mêlés.

Ceux des journaux anglais auprès desquels le meeting de Guildhall a trouvé grâce cherchent à justifier l'attitude indignée, mais passive, qu'il tend à assigner au peuple anglais, en observant que c'est là tout ce que les insurgés

polonais demandent et attendent ; qu'ils ne voudraient pas d'un secours offert autrement ; qu'ils repoussent l'idée d'une intervention active des gouvernements européens ; qu'ils se jugent en état de se suffire ; que Langiewicz n'a pas même accepté l'offre d'une épée bien connue de la victoire, celle de Garibaldi, et qu'un peuple incapable de conquérir lui-même son indépendance serait incapable de la conserver.

Sophismes de l'égoïsme que tout cela ! Une conversation que j'eus hier au soir avec un envoyé de l'insurrection me met en mesure de les réfuter.

Il n'est pas vrai que les Polonais en armes *refusent* les secours qui peuvent leur être offerts : ce qui est vrai, et la chose est bien différente, c'est que, par un sentiment de fierté magnanime qui les honore, ils s'abstiennent de les *demander*. Ce qui est vrai encore, c'est qu'ils ne voudraient pas d'un semblant d'indépendance acheté au prix de concessions telles que la politique des chancelleries est probablement disposée à leur imposer. La diplomatie ne gâte que trop souvent ce qu'elle touche, et un peuple qui sacrifierait sa liberté pour recevoir l'aumône de son indépendance ne mériterait de posséder ni l'un ni l'autre de ces deux trésors.

Mais suit-il de là que ceux qui aiment la justice détestent l'oppression et battraient des mains à la résurrection de la Pologne, doivent se borner à des vœux stériles ? Suit-il de là qu'une nation de premier ordre comme l'Angleterre doive être assez peu soucieuse de sa dignité pour tolérer ce qu'elle qualifie de crime et avouer, à la face de la terre, que ses sympathies ne servent de rien à ceux qui les excitent ?

Qu'est-ce à dire, d'ailleurs ? La question polonaise n'est-elle point par essence une question *européenne* ? La Pologne reconstituée dans ses anciennes limites n'est-elle pas la seule digue qui puisse efficacement protéger contre

les débordements de la puissance moscovite l'Europe occidentale? L'Autriche, que la Russie enveloppe insensiblement et qu'elle tiendrait, pour ainsi dire, dans le creux de sa main le jour où, maîtresse absolue de la mer Noire, elle frapperait aux portes de Constantinople, l'Autriche n'a-t-elle aucun intérêt à l'existence d'une barrière qui arrête un pouvoir dont la pente est vers le sud-ouest? Et l'Angleterre, faut-il lui montrer le lien qui unit la conservation des Indes au rétablissement de la nationalité polonaise?

Si donc la justice ne suffit pas pour inspirer à l'Angleterre le courage de ses sympathies, qu'elle écoute du moins la voix de son intérêt.

Se fierait-elle d'aventure, pour le rétablissement de la Pologne, aux coups que Napoléon pourrait être tenté de porter, sans qu'elle eût, elle, à dépenser un homme ou un écu? Ce calcul serait absurde.

L'intervention impériale, enveloppée en quelque sorte dans une intervention européenne, ne présenterait pas beaucoup de dangers. Il serait difficile à Napoléon, agissant comme membre d'une coalition, où figureraient à côté de lui l'Angleterre et l'Autriche, de faire tourner au profit de ses vues personnelles les sympathies de la France et l'émotion produite dans l'Europe entière. Allié de l'Angleterre et de l'Autriche dans la question polonaise, il ne pourrait jamais faire de la possession des bords du Rhin le prix de son ardeur à défendre une cause juste; il ne pourrait jamais donner une croisade pour prétexte à une conquête. Mais en serait-il de même si, s'appuyant sur l'adhésion passionnée et, cette fois, unanime de la France, saisissant un aussi beau prétexte pour sortir des embarras de l'expédition du Mexique, concluant la paix avec Juarez, et appelant les légions qui ont fait une Italie à faire une Pologne, Napoléon se posait, seul, comme l'adversaire de l'iniquité trop longtemps impunie,

comme le champion du droit foulé aux pieds, comme le protecteur de l'Europe? Que gagnerait l'Angleterre à ce que l'occasion de jouer une aussi imposante partie fût fournie à l'homme qui, depuis son avènement, l'a tenue sous le coup d'incessantes alarmes et l'a forcée de chercher des garanties de sécurité dans le mouvement des volontaires? Qui ne sent quelle force morale donnerait à l'Empire, ayant à combattre un tel combat, le fait même de son isolement armé? Qui ne comprend l'éclat du rôle que l'Angleterre se trouverait de la sorte avoir ménagé à un principe rival de celui que sa gloire est de représenter dans le monde? A elle, à elle surtout, il appartient de veiller à ce que la liberté ne soit pas humiliée, à ce que son influence ne reçoive aucune atteinte, à ce que nul ne soit autorisé à accuser les gouvernements libres d'égoïsme ou d'impuissance.

XXI.

LA POLOGNE ABANDONNÉE A DEMI.

23 mars.

J'étais en train de rendre compte de l'impression produite en Angleterre par la discussion qui a eu lieu dernièrement dans le Sénat, et par le discours du prince Napoléon, et par celui de M. Billault, lorsqu'on m'a apporté la fatale nouvelle... La plume m'est tombée des mains. En même temps, je lisais dans le journal qui venait de m'être remis que le discours de M. Billault exprimait la pensée de l'empereur; que *le Moniteur* en contenait la preuve; que cette preuve résultait d'une lettre écrite à M. Billault par l'empereur lui-même. Après cela, je n'avais plus qu'à jeter au feu ma lettre, qui était presque achevée.

Comment vous transmettre les commentaires auxquels la harangue du ministre sans portefeuille a donné lieu ici de la part des amis de la Pologne, dès que ces commentaires, par suite de la lettre en question, se trouvent passer par-dessus la tête du ministre et porter plus haut?

Avant-hier, le *Daily News* disait : « Janus avait deux faces, mais il n'avait qu'un temple. Or, suivant un proverbe français : « Il faut qu'une porte soit ouverte ou » fermée; » malheureusement, avec le prince Napoléon d'un côté et M. Billault de l'autre, les portes du temple de Janus, en France, restent entr'ouvertes. » Aujourd'hui, plus d'incertitude à cet égard : les portes du temple de Janus ont perdu leur position équivoque. La lettre de l'empereur à M. Billault est là; et, du même coup, nous apprenons que Langiewicz, vaincu par les Russes, est prisonnier des Autrichiens.

Le dirai-je, hélas! je tremble que cette noire nouvelle ne délivre le cœur de l'Angleterre d'un poids énorme. Que de gens, de ce côté du détroit, nous voyaient déjà prenant en main la cause que l'Angleterre semblait abandonner à demi, faisant pour la Pologne ce que nous avions fait pour l'Italie, ressuscitant la grande France des croisades avec la superstition de moins et le sentiment de la solidarité humaine de plus, punissant les oppresseurs, sauvant les opprimés, opposant une barrière aux débordements prévus de la Russie, pour le compte et aux applaudissements de l'Europe entière; centuplant ainsi notre force morale, et — puisque la destinée plaçait le roi de Prusse sur notre route — ayant le droit de réclamer et réclamant la frontière du Rhin, pour prix du droit défendu, de la justice vengée, de la sécurité de l'Europe garantie! Ces appréhensions, de quelque manière qu'on les juge, sont maintenant dissipées. L'Angleterre, qu'elle ait en cela tort ou raison, a cessé de craindre

l'ombre d'un humiliant contraste. Sous ce rapport, en tout cas, elle est satisfaite.

Non que je mette en question l'intérêt qu'elle porte à la Pologne; je l'ai dit et je le répète, je crois les sympathies qu'elle a manifestées parfaitement sincères; mais, une fois décidée à ne rien faire qui conduisît à un conflit, il était naturel qu'elle ne désirât point voir une puissance rivale s'emparer du rôle imposant qu'elle-même n'osait aborder et en recueillir les bénéfices, après en avoir dédaigné les périls. Quand je dis périls, j'entends ceux qui menacent les populations en temps de guerre, car il va sans dire que ce sont ceux-là principalement que l'Angleterre redoute. « Quoi! encore un surcroît de taxes! » Tel est le cri qui s'échappe de la bouche de tout Anglais, chaque fois que la conservation de la paix devient problématique.

Voulez-vous savoir jusqu'à quel point l'Angleterre tenait à n'être pas éclipsée par la France dans cette grande question de la Pologne? Vous n'avez qu'à remarquer avec quelle complaisance les journaux anglais ont appuyé sur les circonstances qui leur paraissaient de nature à faire croire aux peuples que la France s'intéressait médiocrement à la Pologne. N'ont-ils pas compté sur leurs doigts, avec un sourire ironique, le nombre des signatures apposées aux pétitions? N'ont-ils pas demandé d'un air railleur si c'était là tout ce que nous avions à montrer comme symptôme de notre amour fraternel pour un peuple dont le sang avait coulé, mêlé au nôtre, sur tant de champs de bataille?

Au moment même où j'écris, des feuilles libérales, telles que le *Morning Advertiser*, n'annoncent-elles pas, sur la foi de leurs correspondants, que les Parisiens, à part les écoles et les ateliers, se préoccupent fort peu de Langiewicz et de ses compagnons d'armes; que, fidèles à leurs habitudes de frivolité, ils ont suivi d'un œil dis-

trait les péripéties d'une lutte héroïque; que leur attention est absorbée par l'espèce de drame dont la maison de mademoiselle Barucci a été le théâtre et par les aventures plus ou moins piquantes du *demi-monde;* que cette apathie de la France en ce qui touche la Pologne est chose certaine, et qu'il n'y a pas à en douter. C'est au lecteur qui est sur les lieux, qu'il appartient de relever ces allégations; mon devoir, à moi, est de les noter, parce qu'elles prouvent que ceux-là ont joué en France le jeu de l'Angleterre qui, à l'instar de M. de la Rochejaquelein, ont cru jouer la partie de l'ordre.

Vous parlerai-je de la façon dont la nouvelle du malheur de Langiewicz a été accueillie? O sinistre puissance des faits accomplis! ô prestige abominable du succès!

Et d'abord, c'est merveille de voir combien de penseurs profonds, combien d'observateurs sagaces se trouvent tout à coup avoir prévu et avoir prédit qu'une pareille insurrection serait nécessairement écrasée; qu'il y aurait folie à être sublime; que les insurgés pourraient tenir, peut-être, tant que les bois leur serviraient de refuge; mais qu'ils seraient perdus le jour où ils livreraient bataille. Laissons ces prophètes et le *Morning Herald*, leur organe, se féliciter de leur sagesse, et, en attendant que la situation se dessine un peu mieux, cherchons à démêler dans les premiers cris échappés à la presse anglaise les sentiments du public qu'elle représente.

A l'exception du *Daily News*, qui se permet de ne pas croire à la magnanimité de l'empereur Alexandre, dont, au dire de M. Billault, « la bienveillance, l'humanité et les dispositions conciliantes ont abouti à une insurrection », — ce qui semblerait un motif pour qu'il doute, à l'avenir, de l'efficacité de dispositions semblables, — tous les journaux que j'ai sous les yeux, à commencer par le *Times*, proclament leur confiance dans la grandeur d'âme du czar.

Hier, à les entendre, il était de la famille des oppresseurs : aujourd'hui, on s'attend à voir revivre en lui l'Auguste de Corneille : *Prends un siège, Cinna.* Sur ce point, le *Times* ne parle pas autrement que *la France*, et le *Morning Herald* autrement que *le Constitutionnel.* Quelle admirable occasion pour Alexandre II de déployer ses vertus! Maintenant qu'il en a fini avec l'insurrection, c'est le cas ou jamais de s'engager à respecter les traités de 1815. Allons! qu'un bon décret d'amnistie soit publié; que les garanties si souvent promises aux Polonais leur soient promises de plus belle, et tout est oublié, tout est terminé. L'insurrection, cette insurrection qu'on déclarait, hier encore, fille légitime de l'oppression et du désespoir, n'aura servi qu'à mettre en pleine lumière la clémence des czars; assez d'hommes ont péri pour que la question polonaise reste enterrée sous leurs cadavres; et le *Times* est prêt à s'écrier, comme fit autrefois le général Sébastiani : *L'ordre règne à Varsovie!*

Sur ce qui concerne les éloges que mérite l'empereur Alexandre dans ses rapports avec la Pologne, je laisse à la presse anglaise d'hier le soin de répondre à la presse anglaise d'aujourd'hui, et au prince Napoléon, si cela lui plaît, le soin de répondre à M. Billault. Mais ce qu'il m'est impossible de ne pas signaler, c'est l'aveuglement de ces journalistes anglais qui jugent possible une paix permanente entre la Russie et une Pologne forcée d'être russe. Admettons pour un instant que l'insurrection soit étouffée, ce qu'on se presse beaucoup trop d'affirmer et ce qui n'est pas; supposons, en outre, qu'une amnistie soit accordée; que la Pologne obtienne une administration distincte; qu'on lui octroie cette constitution qui, dans l'esprit des traités de Vienne, devait la lier à l'empire russe : est-ce qu'on croit de bonne foi que le problème sera de la sorte résolu? Est-ce qu'on sera parvenu ainsi à déraciner du cœur des Polonais cet impérissable amour

de la patrie, qui s'est affirmé tant de fois, par tant d'héroïques sacrifices, avec une vigueur toujours nouvelle et en dépit de tant d'obstacles? Que faut-il donc pour démontrer l'impossibilité où la Pologne est de mourir, s'il ne suffit pas pour cela du spectacle étonnant que donne aux hommes, depuis si longtemps, sa miraculeuse agonie? Quelles concessions lui fera-t-on qu'elle ne soit tentée de transformer et qu'elle n'ait le droit de transformer en moyens de délivrance? Qui effacera le souvenir des massacres, des assassinats, des pillages qui ont marqué la présente guerre? Qui lavera tout ce sang? Conçoit-on l'existence d'un peuple de suspects?

On vante les bonnes intentions de l'empereur Alexandre. Quel argument en faveur du rétablissement de la Pologne pourrait-on imaginer qui soit plus frappant, plus décisif? Car enfin, si les bonnes intentions d'Alexandre ont dû, par la force des choses, engendrer les mêmes horreurs que la politique d'airain de son père; si les vues libérales qui ont conduit le fils de Nicolas au désir d'émanciper les serfs en Russie, n'ont eu d'autre résultat en Pologne que de faire fouler aux pieds des chevaux une foule agenouillée devant un crucifix et de généraliser la proscription sous le nom de conscription, que reste-t-il à démontrer?

J'admire que le *Times* et les journaux à la suite s'obstinent à chercher le remède à tant de maux dans une prière diplomatique adressée au czar, pour que désormais il veuille bien observer un peu mieux, à l'égard de ses sujets polonais, les traités de 1815, comme si ces traités, après avoir été tant de fois remaniés, tant de fois violés, tant de fois convaincus d'imprévoyance et d'impuissance, formaient encore le droit public de l'Europe! Au moins faudrait-il être décidé à soutenir la prière par une menace, dans le cas où la prière ne serait pas écoutée. Or, que répondait, hier encore, lord Palmerston à M. Hennessy, déclarant

l'Angleterre engagée d'honneur, comme signataire des traités de 1815, à empêcher que la Pologne ne souffrît de leur violation? Il répondait que l'Angleterre, n'ayant rien garanti, n'était à la rigueur obligée à rien. Dès qu'on admet que le czar est très légitimement maître de la Pologne, de quel droit lui dicterait-on la manière de la gouverner ? En octobre 1814, lord Castelreagh ayant envoyé à Alexandre Ier des remontrances du genre de celles qu'on propose, il écrivit au donneur d'avis: « Quant à ce qui concerne les soins que je dois à mes propres sujets et mes devoirs envers eux, c'est à moi de les connaître. »

La vérité est que, si l'on veut résoudre la question, il faut avoir le courage de l'envisager par son grand côté. Le partage de la Pologne fut un crime, et la sanction de ce partage ou de ses suites un autre crime. Le crime ne fait pas droit.

Au surplus, je le répète, l'insurrection n'a pas encore dit son dernier mot. Samedi dernier, un vaisseau emportait d'Angleterre — ceci est à ma connaissance personnelle — deux cents Polonais, qui allaient conquérir la patrie ou se faire tuer à son service. Hier, j'ai causé avec un des représentants de cette révolte héroïque. Son visage était calme; ses paroles respiraient une foi supérieure aux revers. Je lui ai parlé de Langiewicz, de la gravité qu'on attribuait ici à sa défaite; il m'a répondu : « Voilà quelles tristes conséquences entraîne toujours un faux pas. Langiewicz n'aurait pas dû se déclarer dictateur. Il a fait par là croire à l'Europe que la Pologne, c'était lui. J'espère que nous détromperons l'Europe. » Et il a répété ce que disait le *Daily Telegraph* : « La Pologne n'est pas morte avec Kosciusko; elle ne mourra pas avec Langiewicz. »

XXII.

UNE ÉMEUTE A STALEYBRIDGE.

27 mars.

« Tout est fini! » disent les optimistes, en parlant de l'émeute de Staleybridge, émeute engendrée par la crise qui met les districts cotonniers de l'Angleterre aux abois.

Ah! tout est fini? Hélas! telle n'est pas mon opinion. Mais voyons d'abord les faits.

Lorsque, au mois de décembre de l'année dernière, il fut bien constaté que, sur 2 000 000 d'habitants que contient le district de Manchester, le nombre des infortunés réduits à vivre de secours s'élevait à près de 260 000, et qu'à ce chiffre navrant s'ajoutait celui de 172 000 personnes nourries par les comités locaux, et que, par conséquent, la charité publique avait à trouver le pain de 432 000 créatures humaines, — une sur cinq! — il y eut d'un bout à l'autre de l'Angleterre une grande émotion suivie d'un grand effort. Un « comité central de secours » fut organisé prómptement et se mit à l'œuvre. Le lord-maire de Londres se fit en quelque sorte le banquier des affamés du Lancashire, et ils purent regarder avec espérance du côté de Mansion House; partout des souscriptions furent ouvertes : lords, boutiquiers, artisans, riches et pauvres, tous répondirent à l'appel; depuis la reine jusqu'au plus jeune membre de la « brigade des petits décrotteurs », chacun envoya son offrande; les fonds affluèrent : l'Angleterre est si opulente! En peu de temps, même le produit des listes de Mansion House mis à part, il se trouva qu'on

avait recueilli 540000 livres sterling — 13500000 francs.

C'était beaucoup certainement, et néanmoins c'était fort peu, tant la plaie ouverte aux flancs de la nation était large et profonde! Mais on en était à la période de l'enthousiasme, et la durée du mal n'avait pas encore fatigué la constance du malade. Les ouvriers, à qui la crise était venue casser les bras, déployèrent une résignation qui fut universellement admirée. Les journaux retentirent d'éloges. L'Angleterre, par tous ses organes, se déclara fière d'avoir de tels enfants. Eux, soutenus, animés, encouragés par l'intérêt passionné qu'ils excitaient, ils montrèrent une noble répugnance à aller au-devant des secours qu'on leur offrait, ne les acceptèrent qu'à la dernière extrémité, et alors les acceptèrent avec reconnaissance.

Mais, dès cette époque, certains observateurs, — l'auteur de ces lignes était de ce nombre, — hochaient la tête d'un air attristé, s'étonnant que la nécessité de parer aux conséquences d'une calamité nationale ne fût pas considérée comme une affaire nationale, et que la prévoyance sociale, s'en remettant aux inspirations de la charité privée, abdiquât ainsi devant l'imprévu.

Il est des maux, en effet, auxquels on ne saurait appliquer l'aumône comme remède sans s'exposer à de cruels mécomptes.

Dans les premiers moments, tout est bien; les donations abondent; pour les distribuer, c'est à qui offrira gratuitement ses services; il s'établit un échange de bons sentiments entre celui qui donne et celui qui reçoit; le premier rougirait de manquer de bienveillance, le second aurait honte d'encourir le reproche d'ingratitude. Mais, à mesure que la crise se prolonge, l'aspect des choses va s'assombrissant de plus en plus. Le courage dont les malheureux avaient d'abord fait preuve, s'use peu à peu

contre la souffrance, comme la lime contre le fer. En cessant d'entendre le bruit des applaudissements un instant prodigués à leur résignation; en s'apercevant que la charité publique, sollicitée par d'autres besoins et détournée vers d'autres objets, se ralentit à leur égard; en voyant s'allonger d'une manière indéfinie le rude chemin où ils ont à se traîner, le découragement les saisit. Puis viennent les noirs soupçons; puis les récriminations amères, que les agitateurs enflamment par leurs discours.:

« Pourquoi la société, en tant que société, nous abandonne-t-elle au point de nous forcer à tendre la main? Est-ce que nous n'avons aucun droit à la sollicitude de ses représentants officiels? Est-ce que, devant une calamité, dont les causes sont si générales, dont les résultats sont si terribles et menacent de durer si longtemps, les pouvoirs publics n'ont rien à faire qu'à se croiser les bras et à nous regarder mourir? A quoi bon ces secours, tant vantés malgré leur insuffisance? Ils ne prolongent nos jours que pour prolonger nos maux. Ils nous humilient, d'ailleurs : ils attestent notre infériorité sociale; ils nous écrasent du poids de notre dépendance; ils nous rappellent que, sous l'empire de lois faites avant nous et sans nous, notre destinée flotte à la merci de volontés qui ne sont pas les nôtres. Nous ne voulons pas du pain de l'aumône, nous voulons le pain du travail : a-t-on pensé un seul moment à nous assurer celui-là? Non! le soin d'empêcher un demi-million d'hommes, ou d'agoniser dans la mendicité, ou de mourir de faim, n'est pas digne de compter parmi les préoccupations de nos législateurs et va contre la doctrine des économistes en vogue! On aime mieux nous faire sentir le peu que nous sommes et le peu que nous valons en nous condamnant à vivre des miettes tombées de la table du riche, quand il lui plaît d'en laisser tomber, de telle sorte que notre détresse devienne

une occasion de vanter la bienfaisance des heureux de ce monde, bienfaisance qui ne sert qu'à dorer notre chaîne ! »

Oui, voilà le langage qu'on les amène à parler; et bientôt ils arrivent à ne recevoir qu'avec colère, qu'avec menace, l'aumône qu'ils avaient d'abord reçue avec gratitude.

De leur côté, les comités de secours se lassent, s'irritent. Rien, au début, n'égalait leur activité, leur bienveillance, leur désir de rendre le bienfait plus acceptable à force de manières prévenantes et de douces paroles. Mais, pour eux aussi, le dégoût ne tarde pas à succéder au zèle. Les plaintes dont ils sont assiégés, le mécontentement dont ils sont témoins, les aspérités d'un contact de chaque jour avec des hommes que la misère aigrit et que leur dépendance prolongée outre mesure tend à dégrader, les actes de fraude et les habitudes de paresse qui en résultent, les exigences des uns, les murmures des autres, tout contribue à rendre les comités de secours de plus en plus soupçonneux, formalistes et hautains. Les rapports s'enveniment ainsi jusqu'à la fureur; et où la charité avait semé, c'est la haine qu'elle récolte.

Je viens d'écrire l'histoire des causes générales qui ont engendré l'émeute de Staleybridge. Les causes particulières et immédiates sont celles-ci :

Le comité de secours, faute de fonds suffisants, avait pris le parti de diminuer la portion assignée à chaque ouvrier en détresse, de quatre *pence* par jour; et pour être bien sûr que ceux à qui un secours était alloué n'iraient pas le boire, au lieu d'acheter du pain, il avait décidé que ce secours serait donné désormais, non plus en argent, mais en bons échangeables contre du pain et des pommes de terre, dans certaines boutiques désignées.

Ces deux mesures combinées tendaient, comme on le voit, à rendre la position des personnes secourues, non

seulement plus pénible, mais humiliante. Le mécontentement fut extrême parmi les ouvriers. Ils protestèrent contre les précautions injurieuses dont ils étaient l'objet; ils ressentirent très vivement l'inconvénient de ne pouvoir se procurer, au besoin, quelques gouttes de gin pour la vieille mère, ou une bagatelle pour l'enfant au maillot dont il fallait apaiser les cris; ils prétendirent, en outre, que, les bons qu'ils avaient à présenter ne leur laissant pas la faculté du choix, le marchand en profitait pour les forcer à prendre, non ce qu'il leur convenait d'avoir, mais ce dont il lui convenait, à lui, de se défaire. L'effervescence croissant d'heure en heure, il se tint des meetings où la conduite des comités fut dénoncée avec beaucoup d'emportement et « l'indifférence du gouvernement » traitée de barbare. Entre autres précautions offensantes prises par le comité de Staleybridge, il y en avait une consistant à marquer les vêtements envoyés par des personnes charitables, ce qui était supposer que ceux qui recevraient ces vêtements étaient capables d'aller les vendre et de s'enivrer avec le produit de la vente. « Le peuple, s'écria du haut de la chaire un ministre méthodiste nommé Stéphens, fut-il jamais insulté d'une façon plus audacieuse? Et quel droit ont donc les comités sur les dons qu'on leur envoie? N'appartiennent-ils pas à ceux auxquels le donateur les a destinés, à eux seuls? » Un autre jour, ce même prédicateur déploya devant sa congrégation une paire de vieux pantalons en lambeaux, disant : « Voilà ce qu'on appelle secourir le peuple ! »

Une explosion était à prévoir : elle a eu lieu. Dans la journée du 20 mars, à Staleybridge, une foule furieuse, principalement composée d'Irlandais, se jeta sur les magasins de provisions du comité, fit main basse sur ce qu'ils contenaient, brisa les fenêtres, commit toute sorte de désordres. Un détachement de cavalerie, stationné à Ashton, fut appelé en hâte, les rues furent balayées, et la ville,

jusqu'à une heure très-avancée de la nuit, ne cessa d'être parcourue par des patrouilles. Le lendemain, nouveaux rassemblements. Cette fois, l'émeute prit le chemin d'Ashton criant : « Du pain ! du pain ! » et pillant ou menaçant les boutiques de boulangers qui se trouvaient sur son passage. Lecture fut donnée du « Riot act », et il fallut recourir à une charge de dragons. Les émeutiers étaient au nombre d'environ trois mille, y compris femmes et enfants. Dispersés par les dragons, ils se rassemblèrent de nouveau et se dirigèrent vers Dukinfield. La police étant intervenue, elle se vit assaillie d'une grêle de pierres, dont une atteignit M. Mason, le magistrat. Les hussards accoururent, le sabre haut, et chargèrent, sans frapper toutefois. Si l'on avait employé de l'infanterie, un massacre était inévitable. Heureusement, la foule, en Angleterre, comme le remarque très bien le *Spectator*, a une peur effroyable de la cavalerie ; et, grâce à cette circonstance, le peuple se dispersa sans essayer de disputer le terrain.

Ajoutons que, jusqu'à ce jour, le mouvement ne s'est pas propagé dans les villes circonvoisines, ainsi qu'on pouvait le craindre. Mais ce qui est certain, c'est que partout, dans ces parages, il y a comme un sourd frémissement de colère. A Stockport, à Wigan, dans plusieurs autres villes, des symptômes menaçants se sont déjà manifestés. Les magistrats sont sur le qui-vive. On tremble d'avoir encore à repousser la révolte par la force. Ici se présente l'éternelle et tragique question : « Que faire ? » Vainement chercherait-on à se dissimuler l'étendue du mal : à l'heure qu'il est, on n'évalue pas à moins de 450,000 le nombre des ouvriers qui, pour leur subsistance de chaque jour, dépendent entièrement, soit de la taxe pour les pauvres, soit des efforts de la charité privée. Mais la taxe pour les pauvres est levée en partie sur une classe qui aurait elle-même grandement besoin

qu'on lui vînt en aide ; et, quant à la charité privée, elle a des bornes. Encore quelques mois, et ce qu'on nomme *the charitable relief* aura cessé d'être une ressource sur laquelle il soit prudent de compter. Pour comble d'infortune, pas d'espoir que le sort des ouvriers, à qui le coton fournissait un emploi si lucratif, s'améliore d'ici à longtemps. Les juges compétents déclarent que, même dans le cas où tout le coton du Sud serait à Liverpool, il y aurait impossibilité d'occuper plus des trois quarts de la population employée avant la crise, et impossibilité de rémunérer le travail comme il l'était alors ; car, sans parler des économies que les fabricants seront forcés de faire, au sortir de la période ruineuse qu'ils traversent aujourd'hui, si l'on parvient à en sortir, la production du coton manufacturé devra, sous peine d'amener de nouveaux désastres, mesurer plus strictement son activité aux exigences de la consommation. C'est une erreur de croire que la crise dont souffre si cruellement le Lancashire est uniquement le résultat de la guerre d'Amérique. Longtemps avant que la guerre d'Amérique éclatât, cette crise était prévue, comme devant être l'inévitable effet d'une activité déréglée. Dans une lettre adressée au *Times* par M. Edmund Potter, on trouve le mouvement ascendant de l'industrie cotonnière anglaise exprimé en chiffres, de la manière suivante. Il s'agit des exportations annuelles :

1830.....	Liv. st.	19,418,855
1840.....	—	24,654,293
1850.....	—	28,257,401
1855.....	—	34,779,141
1860.....	—	51,959,185

L'unique raison qui fait croire à M. Edmund Potter que cet accroissement, quelque énorme qu'il soit, n'est pas

exagéré, c'est qu'on peut citer d'autres industries dont la marche n'a pas été moins rapide. Inutile d'insister sur la faiblesse d'un pareil argument. Une industrie étant donnée, il n'y a qu'un genre de preuve à fournir pour établir qu'elle s'est maintenue dans des limites prudentes : y a-t-il eu équilibre entre la production et la consommation? La question est là et n'est que là. Or, de l'aveu de plusieurs fabricants de Manchester que j'ai eu occasion d'interroger à cet égard, l'essor pris en Angleterre par la production du coton conduisait, depuis longtemps et tout droit, à l'engorgement du marché.

Au surplus, la guerre d'Amérique n'est pas terminée. Et qui sait quand elle le sera? Donc, à supposer même qu'elle eût seule à répondre de la crise cotonnière qui accable le Lancashire, l'avenir que les ouvriers sans emploi de ces districts, jadis si prospères, ont aujourd'hui devant eux, est couvert de bien sombres nuages. Encore une fois, que faire?

A cette question l'Angleterre hésite à répondre et ne sait, je le crains bien, que répondre. Dans une autre lettre, je vous dirai pourquoi.

XXIII.

LA CRISE DE L'INDUSTRIE COTONNIÈRE ET LE PRINCIPE DU LAISSEZ FAIRE.

2 avril.

J'ai dernièrement abordé une question bien sérieuse pour l'Angleterre; car cette question est posée dans les termes que voici :

L'Angleterre doit-elle essayer de sauver l'industrie co-

tonnière, ou faut-il que, la voyant menacée de mort, elle en prenne son parti et agisse en conséquence?

Le 22 janvier 1861, le *Times* disait : « Le nombre de ceux qui dépendent chez nous, pour leur pain de chaque jour, de l'industrie du coton, est évalué à près de quatre millions, c'est-à-dire au sixième de toute la population de la Grande-Bretagne. Pour se former une idée de la place que cette branche d'industrie occupe dans notre commerce de transport, il suffit de rappeler qu'en 1859 le tiers de nos exportations consistait en coton manufacturé. »

A cette époque, on le voit, le *Times* attachait à l'existence de l'industrie cotonnière une importance souveraine. Aujourd'hui, quel langage est le sien? Il y a quelques jours à peine, il s'exprimait comme suit : « Que l'on consulte le livre de statistique qu'on voudra, Macculloch, par exemple, et l'on verra que l'industrie cotonnière est estimée faire vivre directement 500 000 ouvriers, et directement ou indirectement, 1 200 000 personnes, hommes, femmes ou enfants. Le capital qui circule en salaires est supposé être de 8 000 000 de livr. st., et l'on suppute à 13 000 000 de liv. st. le profit annuel des maîtres. C'est là un intérêt considérable sans doute, mais moins considérable, après tout, que beaucoup d'autres, qui ne prétendent pas à être favorisés d'une attention particulière, comme attestant une supériorité de vertu ou d'intelligence, et qui, en outre, ne produisent pas périodiquement, en même temps que des millionnaires improvisés, des ramas de pauvres. »

D'où vient, dans les opinions et le langage du *Times* à l'égard de l'industrie cotonnière, ce changement imprévu? Quoi! il y a deux ans, cette industrie était la moelle et les os de l'Angleterre, il fallait la conserver à tout prix, et, aujourd'hui, voilà de quel air on en fait bon marché!

« L'industrie cotonnière est, en ce moment, comme si elle n'était pas, s'écrie triomphalement le *Times* : en sommes-nous morts pour cela? » Et, selon le journal le plus accrédité de ce pays, le meilleur moyen d'en finir avec la crise du Lancashire est d'ouvrir toutes grandes les portes de l'émigration à la population ouvrière du Lancashire!

Pourquoi tant se hâter de trancher une question aussi grave? Et pourquoi la trancher par un arrêt de mort prononcé contre une industrie aussi importante? Serait-il vrai, ainsi que beaucoup le pensent, qu'il y a au fond de tout ceci une grande manœuvre de classe et de parti? Serait-il vrai que certaines gens voudraient, par la dispersion d'une immense masse d'hommes intelligents, porter coup à la démocratie et briser ce qui en forme, pour ainsi dire, l'épine dorsale? Serait-il vrai, d'autre part, que l'aristocratie de richesse, dont Manchester a été le principal berceau et demeure le centre, empêche l'autre aristocratie de dormir, et que la concurrence politique des *lords du coton* gêne les autres lords?...

Je vous ai parlé de l'émeute de Staleybridge. L'ordre est rétabli au moment où j'écris ces lignes, en ce sens du moins que les clameurs d'une foule furieuse ont cessé de retentir et que les sabres sont rentrés au fourreau. Mais le mal dont l'émeute n'était qu'un symptôme, le mal n'a point disparu avec elle. Comment le guérir?

Et d'abord, que les choses puissent rester longtemps encore dans l'état où nous les voyons, c'est ce que personne ne croit possible. Le budget de la charité publique va s'épuisant avec une rapidité terrible. Compter sur le résultat d'appels sans cesse renouvelés serait folie. D'ailleurs, c'est une situation horriblement malsaine que celle qui nous montre tant de travailleurs réduits à manger le pain de l'aumône. La paresse forcée où ils vivent n'aurait-elle, en se prolongeant, d'autre effet que d'éteindre en

eux, à la longue, tout sentiment de dignité personnelle, il y aurait lieu de s'alarmer des conséquences : que serait-ce donc si, unie à des souffrances dont nul n'entrevoit le terme, elle leur soufflait de farouches colères ?

« Attendons, attendons encore, disent les optimistes ; prenons le temps pour auxiliaire ; laissons les choses revenir insensiblement à leur niveau ; peut-être la guerre d'Amérique est-elle plus près de son terme qu'on ne le croit. »

« Peut-être ! » ah ! c'est précisément dans ce formidable *peut-être* que gît la difficulté. A la patience il faut une limite connue. Le voyageur qui chemine sur une route dont il ignore la longueur ne saurait d'avance faire pacte avec la fatigue. L'émeute de Staleybridge est un avertissement sinistre ; et bien imprudents seraient ceux qui se croiraient autorisés à dormir tranquilles parce que, une première fois, sans laisser de morts sur la place, la multitude a fui devant l'éclair des épées nues ! Coucher en joue la misère est un expédient d'une efficacité douteuse, quand les misérables se comptent par centaines de mille. Grâce à l'influence des dons, la faim n'a pas encore eu occasion de donner aux ouvriers du Lancashire ses sauvages conseils ; mais le jour où cela arriverait, la peur d'un coup de sabre aurait disparu. Et alors ?

D'un autre côté, comment faire bon visage à l'esprit de révolte ? Après l'émeute de Staleybridge, le lord-maire se hâta d'envoyer au comité local cinq cents livres sterling, insistant sur la nécessité de se rendre aux vœux du peuple, de substituer la distribution en argent à la distribution en *bons*. Le sentiment qui dictait cette démarche était humain, il était équitable ; mais la démarche elle-même n'avait-elle rien de dangereux ? Salarier l'émeute n'est guère le moyen de la décourager.

S'il ne s'agissait que de quelques centaines d'ouvriers hors d'emploi et d'ouvriers capables de se plier à une oc-

cupation quelconque, passe encore; mais il s'agit d'un demi-million de travailleurs que, depuis longtemps, le coton a entièrement, d'une manière exclusive, façonnés à son service et qui sont peu propres à un autre genre de travail. Et ce demi-million d'hommes, il est aggloméré dans un espace comparativement très étroit; il forme une armée, une frémissante armée, qu'il devient de moins en moins possible de nourrir et qu'il est impossible de licencier.

Il y a là un grand péril à détourner, un grand problème à résoudre, et le temps presse. Or, jusqu'à ce jour, l'attention publique ne s'est partagée qu'entre deux systèmes : l'un consistant à regarder la détresse comme permanente et à en chercher le remède dans l'émigration des affamés du Lancashire; l'autre, consistant à regarder la détresse comme temporaire et à s'appuyer sur le principe de l'intervention de l'État pour gagner la fin de la crise.

Le premier de ces deux systèmes, qui est vivement recommandé par le *Times* et qui paraît avoir pour lui l'opinion publique, offre sans contredit plusieurs avantages. L'émigration, facilitée au moyen d'une somme déterminée, soulagerait la charité publique d'un fardeau dont l'accroissement, dans l'état actuel des choses, se présente comme indéfini; elle couperait court, en ce qui concerne la population inoccupée, aux influences corruptrices de la paresse alimentée par l'aumône; elle tendrait, par la diminution du nombre des travailleurs, à élever, dans un temps donné, le niveau des salaires. Ce fut par l'application d'un semblable remède que, dans des circonstances analogues, l'Irlande fut sauvée. Et puis n'est-ce point là qu'il faudra en venir bon-gré mal gré, si l'on n'aperçoit pas d'issue à ce que les Anglais désignent sous le nom énergique de «cotton famine »?

Voilà ce qu'on peut dire et ce qu'on dit en faveur du

système de l'émigration. Mais que d'objections, et quelles objections !

Sans parler de l'énorme sacrifice en argent que nécessiterait une pareille mesure, si on l'appliquait sur une échelle tant soit peu proportionnée aux exigences de la situation, quel serait son effet inévitable, sinon de ruiner pour jamais en Angleterre l'industrie qui figura si longtemps parmi les principales sources de sa prospérité et de sa puissance ? Le chemin de l'émigration une fois frayé, on doit s'attendre à y voir entrer tout d'abord ceux des ouvriers qui ont le plus de confiance en eux-mêmes, c'est-à-dire les plus exercés, les plus habiles. Qui les remplacera ? Et combien de temps ne faudrait-il pas pour les remplacer ? La manufacture du coton exige, si l'on peut s'exprimer ainsi, une éducation des doigts qui ne s'acquiert que par un long exercice. Avant que de nouveaux travailleurs fussent en état de remplir fructueusement le vide laissé par le départ des anciens, l'industrie se trouverait avoir émigré à la suite des émigrants. L'émigration est donc un de ces remèdes qui, pour tuer la maladie, tuent le malade.

Et c'est bien, du reste, sous cet aspect que le *Times* semble envisager la question, lorsque, avec une sérénité qui étonne, il dit : « L'Angleterre ne cesserait pas de vivre, par cela seul que le coton cesserait d'exister. » Non sans doute ; mais elle risquerait de vivre moins forte, moins florissante. A la rigueur, un homme peut vivre avec un bras : s'ensuit-il qu'il ne doive attacher aucune importance à en avoir deux ? La remarque est du *Spectator*, et je la trouve d'une justesse frappante. Lorsqu'une grande industrie s'éteint dans un pays, les chances qui menacent sa prospérité se multiplient en raison même du rétrécissement de la base sur laquelle cette prospérité repose. C'est une corde qu'il a de moins à son arc, et il n'est pas vrai que ce qu'on perd par là dispari-

tion d'une industrie, on le gagne par l'accroissement des autres.

Une considération qu'il importe de ne pas perdre de vue, c'est qu'un immense capital se trouve engagé dans la manufacture du coton. La partie fixe, immobilisée, de ce capital serait irrémédiablement détruite. Ce n'est pas tout. Le coton fait vivre, indirectement, au moyen de la circulation des salaires, toute une population de petits marchands, auxquels l'émigration enlèverait brusquement leurs consommateurs et qu'elle plongerait dans la misère. Que deviendra le loyer des « cottages » ? M. Edmund Potter évalue à 20 schellings par tête et par an les loyers que paye chaque ouvrier du Lancashire. 150,000 ouvriers de moins constitueraient une perte annuelle de 150,000 livres sterling. Le désastre, dans cette contrée, atteindrait ainsi toutes les classes. Le Lancashire, dont le coton a fait, en peu d'années, le district manufacturier le plus actif, le plus peuplé, le plus opulent qui soit au monde, redeviendra un comté agricole, avec un sol moins avantageusement affermé et plus lourdement chargé que le comté de Suffolk.

Reste le second système, celui qu'a proposé M. Edmund Potter, organe, en ceci, des filateurs. Selon M. Edmund Potter, la législature devrait intervenir par le prêt de cinq ou six millions de livres sterling, qu'on emploierait, non pas à salarier l'inaction des ouvriers, victimes de la crise, mais à les occuper d'une façon ou d'autre, en attendant que la crise soit passée.

Ce projet est manifestement basé sur la supposition que le mal est momentané ; que la question est seulement de gagner du temps et d'empêcher la dissolution des forces aujourd'hui organisées, de manière à les avoir sous la main dès que les métiers pourront être remis en mouvement. Selon l'expression de M. Edmund Potter, il y a dans le Lancashire une belle et puissante mécanique humaine

qu'il ne faut pas laisser rouiller faute d'huile, si on la conserve, et qu'il faut à tout prix conserver.

Malheureusement, s'il est un système qui ait chance de se briser contre l'ensemble des idées qui ont cours en Angleterre, c'est celui-là. A peine venait-il d'être exposé que déjà retentissait le cri d'alarme. L'État intervenir, grand Dieu! Ah! périssent les colonies plutôt qu'un principe! Un prêt voté par la législature, pour sauver une industrie particulière? Mais quel précédent désastreux à établir! Faudrait-il donc que toutes les fois qu'une branche de l'activité humaine serait en souffrance, l'État lui vînt en aide? A chacun de se tirer d'affaire de son mieux. Chacun pour soi, chacun chez soi. Si l'industrie cotonnière ne trouvait pas en elle-même la force de vivre, c'est qu'apparemment il était bon qu'elle mourût.

Ces objections faites à la proposition de M. Potter sont caractéristiques. Tout le génie de l'Angleterre est là. Ne parlez pas, en ce pays, de solidarité : les Anglais ne savent point ce que cela veut dire. Ils n'ont pas le mot, ne connaissant pas la chose. Ils admettent la charité cependant; que dis-je? ils la pratiquent plus largement que dans aucun pays du monde. Mais pourquoi? Parce que la charité est un acte de puissance individuelle de la part de celui qui la fait et n'implique aucun droit dans celui à qui elle est faite.

Une société peut-elle reposer sans péril sur l'application stricte, rigoureuse, exclusive, d'une doctrine où le devoir social est si complètement sacrifié à la souveraineté de l'individu? La preuve que non, c'est que l'Angleterre a été conduite à se donner à elle-même, dans la loi des pauvres, un des plus éclatants démentis qu'ait jamais enregistrés l'histoire.

Dans la question que je viens d'exposer, il est curieux de voir quel parti elle prendra: Ce mode *individuel* d'intervention en faveur du pauvre, qu'on appelle la *cha-*

rité, vient de montrer, dans le Lancashire, sa valeur comme remède. C'est à peine s'il a produit l'effet d'un palliatif. La plaie s'est creusée, elle s'est envenimée; le sentiment de la gratitude a fait place peu à peu, dans les cœurs aigris, à un sentiment d'humiliation profonde, qui, à son tour, s'est changé en défiance; la haine de classe à classe a germé là où l'on croyait avoir déposé la semence de la conciliation. Résultat singulier, grave, douloureux, et bien digne d'arrêter l'attention de l'homme d'État!

Quand il y a nécessité d'alléger un navire, on jette à la mer une partie de ce qui l'encombre. Ici la matière encombrante se trouve être un demi-million de créatures humaines... qu'on les exporte, et tout sera dit! Le fait est que, si la société ne se croit aucun devoir envers eux, comme telle, son intérêt est de se débarrasser d'eux le plus vite qu'elle pourra, de telle sorte que la fantaisie ne leur vienne pas, un beau jour, d'adopter la funèbre devise des ouvriers lyonnais : *Vivre en travaillant ou mourir en combattant!*

XXIV.

SITUATION DU LANCASHIRE.

4 avril.

Les craintes exprimées par moi dans la lettre où je vous rendais compte des efforts et des miracles de la charité anglaise, se sont, hélas! réalisées. La charité s'est trouvée, au bout de quelque temps, impuissante à lutter contre un mal qui exigeait des remèdes d'une nature tout autre. D'abord, les fonds se sont peu à peu épuisés : les comités de secours ne reçoivent plus que 5000 liv. st. par semaine, au lieu de 40000, et la part qui revient à

chaque ouvrier nourri par la bienfaisance publique, ou plutôt par la bienfaisance privée, est réduite à 13 schellings. Ensuite, on a vu se produire l'effet que produira toujours l'action prolongée de l'aumône, de quelque nom qu'on veuille appeler l'aumône, et sous quelque forme qu'elle se déguise.

Ceux qui étaient secourus n'ont pas tardé à se sentir humiliés; la gratitude a peu à peu fait place, dans leur cœur, à la défiance; l'état de paresse forcée auquel la crise les condamnait les a disposés à douter, à critiquer, à censurer; dépendre de la générosité du riche leur est apparu comme une preuve frappante de leur dépendance sociale; leur résignation s'est usée contre la durée de leurs souffrances; leurs exigences ont redoublé à mesure que diminuaient les moyens d'y satisfaire; et une pensée de révolte a germé dans leur désir, d'ailleurs légitime, d'avoir à manger le pain du travail et de ne manger que celui-là.

D'autre part, il est naturellement arrivé que, placés face à face, tantôt avec des exigences trop hautaines, tantôt avec des abus qu'on n'avait pas d'abord osé prévoir, les comités de secours sont devenus, eux aussi, soupçonneux et irritables, de bienveillants qu'ils étaient au début. D'injurieuses précautions ont été prises. Il y a eu d'amères récriminations. L'émeute qui a éclaté naguère à Staleybridge, cette émeute à laquelle les boulangers ont dû jeter du pain, et contre laquelle il a fallu recourir à une charge de dragons, n'est qu'un symptôme du mal; mais ce symptôme a une importance sinistre.

Ce qui est sûr, c'est que le demi-million d'hommes que la crise cotonnière a privés de travail est devenu pour l'Angleterre un embarras sérieux, un embarras immense.

Les filateurs voudraient qu'on maintînt les choses le plus longtemps possible dans l'état où elles sont, au moyen d'un prêt de quelques millions de livres sterling voté par

la législature. Ce serait frotter d'huile une machine qui, suivant eux, peut encore servir et qu'on ne doit pas laisser rouiller.

Ils espèrent que l'horizon s'éclaircira, que le coton reprendra le chemin de l'Angleterre, et ils demandent qu'on n'applique à un mal, peut-être temporaire, aucun remède qui l'emporte en emportant le malade. Ce sont là les vues exposées tout récemment par M. Edmund Potter, dans une lettre qu'il a adressée au *Times* et qui n'a pas causé une médiocre sensation.

Mais cette opinion a de rudes et puissants contradicteurs. « L'émigration, voilà ce qu'il faut, » crie le *Times*. « L'émigration! » répètent en chœur:

1° Ceux qui, sans se préoccuper du sort des ouvriers, haïssent ou craignent, parce qu'elle les gêne ou menace de leur faire concurrence, l'aristocratie des *lords du coton*;

2° Ceux qui ne seraient pas fâchés de porter coup à la démocratie, en détruisant le nid gigantesque qu'elle se trouve avoir dans la population manufacturière du Lancashire;

3° Ceux qui, fanatiques du *laissez faire*, pâlissent à l'idée de l'intervention de l'État et refusent à la société, en tant que société, le droit de s'occuper des souffrances de ses membres, alors même que le mal à combattre s'appellerait la faim et que les affamés se compteraient par millions.

Il va sans dire que l'émigration des ouvriers du Lancashire serait l'émigration de l'industrie cotonnière, et que l'Angleterre devrait se résigner, dans ce cas, à perdre une des plus merveilleuses sources de sa richesse. Mais cette considération n'arrête pas les partisans du système qui consiste à exporter, — de leur consentement, bien

entendu, — les hommes qu'on ne sait plus ni comment employer, ni comment nourrir.

Quant à ce qu'ils deviendraient aux colonies, ces hommes qui, façonnés à un genre particulier de travail, sont pour la plupart fort peu en état d'embrasser une autre occupation, c'est une question à laquelle on ne s'arrête pas davantage, quoiqu'elle ait bien son importance morale.

Un mot encore, et j'ai fini. Aller chercher aux extrémités de la terre des matières premières à manufacturer, travailler pour tous les peuples et rendre tous les peuples consommateurs des produits de l'Angleterre, c'est à cette œuvre que s'était jusqu'à ce jour employé le génie anglais, œuvre colossale, mais pleine de périls; car ici le lien de dépendance est nécessairement réciproque, et un peuple ne saurait attacher tous les autres à sa ceinture sans s'assujettir à leurs mouvements. A faire d'une grande crise éclatant sur un point quelconque du globe une crise anglaise, il y avait un excès d'audace dont seule peut-être la race saxonne était capable.

L'Angleterre voit-elle venir de sang-froid le moment où elle tentera des voies nouvelles? Pour moi, j'ai peine à comprendre la sérénité avec laquelle j'entends des Anglais dire : « L'industrie cotonnière se meurt, l'industrie cotonnière est morte! »

XXV.

LA QUESTION D'AMÉRIQUE ET LES OUVRIERS ANGLAIS.

5 avril.

« Je parie que, dans huit jours, nous sommes en guerre avec l'Amérique, » me disait, dimanche dernier, un lord

d'Angleterre, homme de beaucoup d'esprit et bien informé.

Les huit jours sont passés, et nulle épée anglaise n'est encore sortie du fourreau.

D'un autre côté, un homme qui n'a pas moins d'esprit et qui est encore mieux informé que le prophète en question, vient de tenir en Écosse, devant une assemblée nombreuse, un langage quelque peu différent.

Vous savez sans doute que, pour profiter de ses vacances et tuer le temps, Henry-John Temple, vicomte Palmerston, qui a plus de soixante-dix-huit ans, est allé prononcer quatre discours à Glascow, trois à Greenock, trois à Édimbourg, deux à Leith, discours dans lesquels il a débité, en présence d'auditoires charmés d'avance, toute sorte de lieux communs sur l'éducation, le grec, le latin, la chimie, les mathématiques et le reste, sans compter nombre de calembours. Voilà déjà qui annonce une intelligence libre de préoccupations attristantes, et toutefois cela ne suffirait pas pour nous rassurer, lord Palmerston étant précisément l'homme du monde le plus porté à prendre la vie par son côté riant, et le plus capable de garder sa liberté d'esprit à la veille de complications sérieuses. Mais il a parlé de l'Amérique en passant, et ce qu'il a dit est certainement de nature à écarter les pensées sombres.

C'est heureux; car, s'il est très vrai, comme je vous l'ai déjà écrit, que l'Angleterre est en général fort opposée à l'idée de guerre, ceci ne s'applique pas — du moins en ce qui concerne les classes aristocratiques — à une guerre contre l'Amérique du Nord. Cette guerre-là, il ne faudrait, je le crains, qu'une étincelle pour l'allumer.

Ai-je besoin de vous expliquer pourquoi? Dans l'état d'apparente faiblesse où une affreuse guerre civile a réduit l'Amérique, on se persuade sans peine que jouer

contre elle serait jouer à jeu sûr. Et quel gain que celui d'une telle partie! Venger les injures passées, en prévenir de nouvelles, se débarrasser une fois pour toutes de la rivalité d'une puissance qui, si elle venait à renaître, renaîtrait menaçante, irritée, plus formidable que jamais, et détruire, quand il en est temps encore, une démocratie jeune, vigoureuse, active, opulente, hardie, qui, dans l'esprit des hommes, fait concurrence aux institutions monarchiques et aristocratiques de la vieille Angleterre, tout cela est bien tentant.

Aussi il fallait voir, il y a eu avant-hier huit jours, avec quel irrésistible entraînement la Chambre des communes applaudissait, et le premier ministre, et le « solicitor general», et sir Roundell Palmer, et M. Laird, venant tous déclarer, l'un après l'autre, que, dans l'affaire du vaisseau confédéré *l'Alabama*, construit à loisir par des Anglais, dans un port d'Angleterre, le gouvernement était innocent comme l'enfant qui vient de naître! La question était pourtant bien claire.

Que, par la construction de *l'Alabama* dans un chantier de Liverpool, les principes de la loi internationale aient été violés, oui ou non, c'est sur quoi il était fort inutile que le « solicitor general » fît porter le débat : un fait certain, qui ne pouvait être nié, qui ne l'a pas été, c'est que cette construction était, en tout cas, une violation flagrante de la loi anglaise connue sous le nom de « Foreign enlistment act ». A cet égard, pas de dispute possible. Or, qu'est-il arrivé?

Le 23 juin 1862, le ministre américain, M. Adams, informe le comte Russell, sans néanmoins fournir de preuves décisives, qu'il a de fortes raisons pour croire que *l'Alabama* est destiné à figurer dans la lutte du Sud contre le Nord; qu'il y a lieu d'y regarder; que le vaisseau est sur le point d'être en état de tenir la mer; qu'il sera prêt dans neuf ou dix jours; qu'il n'y a pas un moment à perdre. Le point

méritait d'être éclairci ; l'ordre de détenir le vaisseau provisoirement pouvait être donné.

Quoi qu'il en soit, le 22 juillet, les preuves requises sont fournies au comte Russell par M. Adams. Dès ce moment, la saisie devait être ordonnée. Mais non : sans qu'on ait daigné nous expliquer pourquoi, on laisse s'écouler toute une semaine ; c'est le 29 seulement que défense de laisser partir le vaisseau est notifiée par le télégraphe à l'autorité compétente. Le vaisseau venait de partir.

Dans le débat, le « solicitor general », par une manœuvre oratoire indigne de l'assemblée à laquelle il s'adressait et indigne de lui, a cherché à obscurcir la question au moyen d'une confusion de dates. M. Adams ayant envoyé le 26 un supplément de preuves, quoique cela ne fût en aucune sorte nécessaire et que, de l'aveu du gouvernement, les preuves fournies dès le 22 ne permissent pas le moindre doute, le « solicitor general » a passé artificieusement sous silence la date du 22, et, ne tenant compte que de celle du 26, il a demandé si un misérable délai de trois jours autorisait les Américains du Nord à accuser, en cette occasion, le gouvernement anglais de négligence. Et lord Palmerston d'appuyer le « solicitor general ». Et sir Roundell Palmer de faire chorus. Et la Chambre d'applaudir.

Il ne manquait plus, pour couronner le scandale, que de voir les violateurs de la loi recueillir leur part de ces tristes applaudissements. C'est ce qui a eu lieu. Les sympathies de la Chambre, exprimées sans scrupule, sont comme allées au-devant de M. Laird, père de l'entrepreneur anglais, lorsqu'il est venu justifier la construction de *l'Alabama*, sur ce que son fils avait reçu des fédéraux certaines propositions analogues à celles des confédérés, comme si la question était là !

La question ? Elle était de savoir si la loi n'avait pas été violée ; si le gouvernement n'avait pas négligé ce qui

aurait prévenu cette violation; si cette violation n'avait pas été cruellement préjudiciable à l'une des deux parties belligérantes, et si, de ce concours de circonstances, ne résultait pas une grave atteinte au principe de neutralité. Qu'on fasse le compte des actes de brigandage commis par le corsaire confédéré *l'Alabama*; qu'on fasse le compte des navires qu'il a pillés, des navires qu'il a incendiés; et l'on saura ce qu'a valu aux États-Unis cette manière d'être neutre que trouvent si parfaitement irréprochable lord Palmerston, le « solicitor general », sir Roundell Palmer et la majorité de la Chambre des communes!

A leur tour, il faut être juste, les Anglais ne sont pas sans avoir de légitimes sujets de plainte. Si ce qu'on raconte de la saisie du vaisseau anglais *le Peterhoff*, à sa sortie du port danois de Saint-Thomas, est exact, cette saisie est injustifiable et constitue une injure gratuite. *Le Peterhoff* voyageait d'un port neutre à un port neutre; il se rendait à Matamoras; il n'avait à bord aucune marchandise suspecte; arrêté une première fois dans les environs de Saint-Thomas, il avait montré ses papiers, qui étaient en règle et qui avaient été trouvés tels. Il ne semble donc pas qu'il y eût le moindre motif pour le saisir et l'envoyer à Key-West devant la cour des prises. Ce qui ajoute à la gravité du fait, c'est que *le Peterhoff* a été saisi par ordre de ce même Wilkes, qui déjà, dans l'affaire du *Trent*, avait mis le feu aux relations des deux pays.

On peut dire, et les journaux de New-York diront sans doute, que la saisie du *Peterhoff* est une application de ce droit de visite si cher aux Anglais; que, dans l'exercice de ce droit, il peut arriver qu'on se trompe; que cela arrive souvent; que les cours des prises ont été justement établies en vue des erreurs possibles; que, si la saisie n'est pas reconnue valable, elle sera annulée, mais que c'est à la juridiction compétente à en décider. Soit; il n'en est pas moins vrai que, dans le cas où *le Peterhoff*

aurait été saisi sans aucun motif plausible, sur l'ordre d'un homme qui, après avoir, dans une occasion précédente, offensé l'Angleterre, a été élevé du grade de capitaine de vaisseau à celui d'amiral, les Anglais ont assurément droit d'y trouver à redire.

L'irritation est donc très grande, mais parmi ceux-là seulement qui sont ravis d'avoir une occasion d'être irrités. Ainsi que j'ai eu souvent occasion de vous le faire remarquer, le Nord compte ici des partisans fort passionnés, et ces partisans, c'est la classe ouvrière qui les lui fournit. Dans l'esclavage, l'ouvrier anglais voit une dégradation de l'idée de *travail*, et conséquemment il abhorre l'institution de l'esclavage. D'autre part, il sympathise avec le Nord, parce qu'à ses yeux le Nord représente la cause de la démocratie, comme l'aristocratie sympathise avec le Sud, parce que, entre autres motifs, le Sud représente le principe aristocratique de la domination de l'homme sur l'homme.

Ce sentiment de l'ouvrier anglais a éclaté avec une véhémence bien caractéristique dans le meeting des « Trade unionists », tenu dernièrement à Londres, sous la présidence de M. Bright. Jamais, dans cette grande cité, on n'avait entendu, en faveur de la cause du Nord, associée à celle des droits du travail, une protestation plus énergique, plus ardente, venant plus du fond des entrailles, si je puis m'exprimer ainsi. M. Bright, dans ce meeting, a parlé avec sa vigueur et son éloquence ordinaires; mais là n'a pas été l'intérêt de cette démonstration. Ce qui en a fait un grand spectacle, spectacle original, une chose tout à fait à part, c'est que les orateurs qui ont succédé à M. Bright étaient de simples ouvriers : M. Odgers, un cordonnier; M. Howell, un maçon; M. Cremer, un menuisier; M. Conolly, un maçon irlandais. Et certes le talent déployé par chacun d'eux révèle assez ce qu'il y a de trésors enfouis dans les profondeurs de la démocratie. Impossible, par exem-

ple, de s'exprimer avec plus d'abondance, de richesse, d'esprit et de verve que ne l'a fait l'Irlandais Conolly, lequel a ôté sa veste avant de commencer, en ouvrier qui se met à la besogne. Ce *mouvement oratoire* a été fort applaudi, comme vous pensez bien, et le succès de notre Démosthène improvisé a égalé, sinon surpassé, celui de M. Bright lui-même.

XXVI.

LA POLICE DU LORD-MAIRE.

10 avril.

Qu'un évêque soit tué sur un chemin de fer, et vous verrez qu'il n'arrivera plus d'accidents sur les chemins de fer, disait un jour le très spirituel et très sage Sidney Smith. La vérité est, hélas! que les abus ont la vie dure, lorsqu'il n'y a que les pauvres qui en souffrent; mais que les grands de la terre aient à se plaindre d'un abus, c'est merveille de voir avec quelle facilité il disparaît.

Si cette observation philosophique échappe à la sagacité de la corporation de Londres, ce ne sera sûrement pas la faute de sir George Grey. Écoutez plutôt.

Tant que le monarque boutiquier dont le pouvoir s'étend sur le royaume qui a nom la « Cité de Londres » et qui finit à « Temple Bar », en d'autres termes, tant que le lord maire s'est contenté, comme magistrat de police, de faire le désespoir de ses sujets, vendeurs d'allumettes, et de disputer la voie publique aux marchandes de pommes, nul n'a songé à lui enlever la douceur d'avoir une police à lui. Mais, ô fatalité! le ciel a voulu que le

prince de Galles se mariât, que la princesse Alexandra entrât à Londres, après avoir traversé la Cité, et la police du lord maire s'étant trouvée une digue pour rire, quand il s'agissait d'arrêter les débordements d'un océan de peuple, tout a été dit : voilà la juridiction de police de milord maire condamnée.

Si encore le mal s'était borné à la mort des pauvres diables qui ont péri étouffés dans la foule et des femmes sans nom sur lesquelles l'immense cohue a passé en les broyant! Mais il y avait là un prince, il y avait là une princesse, dont la sûreté aurait pu se trouver compromise, faute de précautions suffisantes. Aucun évêque n'a été tué, soit; mais un prince a dû se sentir mal à son aise — ce qui n'est pas moins grave, si l'on considère la distance qui sépare un évêque d'un prince.

Ajoutez à cela qu'on avait offert à la corporation de Londres de lui prêter, pour maintenir l'ordre, des policemen métropolitains, même des soldats si elle l'avait pour agréable, offre repoussée par elle avec ce majestueux dédain qui lui est propre.

Aussi qu'est-il arrivé? Le poste de commissaire de police de la Cité étant venu à vaquer, le souverain bourgeois de la Cité, entouré de sa cour, se disposait à y pourvoir, lorsque le ministre de l'intérieur, sir George Grey — nul ne l'aurait cru capable de tant d'audace! — a écrit au lord maire de ne pas se presser, attendu qu'on allait présenter à la Chambre des communes un bill qui épargnerait à la corporation la peine de nommer, à l'avenir, des commissaires de police.

Oui, c'est comme je vous le dis : sir George Grey ne vise pas à moins qu'à dépouiller Sa Majesté d'au delà « Temple Bar » de sa juridiction spéciale en matière de police, et d'annexer la Cité à l'empire du vigilant, du redouté Richard Mayne. Encore un coup porté à la puissance trois fois traditionnelle qui trône à « Mansion

House » ! Encore une conquête de l'ogre Centralisation ! Encore une pierre qui tombe...

On assure, et je crois, que, lorsque la lettre de sir G. Grey a été lue dans le conclave des « hommes du conseil » (councilmen), la nouvelle de l'usurpation préméditée a été reçue par eux avec le calme que le Sénat romain déploya en apprenant le résultat de la bataille de Cannes. Est-ce résignation sublime? Est-ce confiance hautaine dans l'immortalité de la corporation de Londres?

Quant à moi, je penche pour la dernière supposition. Ç'a toujours été, en effet, un des traits caractéristiques de la corporation de Londres, un des articles de son *Credo* municipal, de regarder son *imperium in imperio* comme étant d'essence impérissable, et de tenir pour certain que la fin du monde arriverait le jour où le lord maire n'aurait plus à se promener dans son beau carrosse, chaque année, à époque fixe, à travers Londres, traînant après lui des milliers de bannières et de va-nu-pieds en casque et en cuirasse; le jour où un prince de Galles ne se croirait plus obligé de se faire sacrer... marchand de poissons; le jour surtout où il serait coupé court à la tradition sainte des dîners de « Mansion House », ces dîners monstrueux qui ont, de temps immémorial, mis en relief l'opulence hospitalière des lords maires, qui ont établi sur des bases inébranlables la réputation gastronomique des aldermen et qui donnent périodiquement à tout ce que Londres contient d'officiel et de respectable des indigestions de soupes à la tortue.

Si jamais l'esprit de tradition, dans ce qu'il a de plus gothique et de plus grotesque, est exilé de la terre où nous sommes, ce ne sera que lorsque de Guildhall il ne restera plus pierre sur pierre. En dehors des pouvoirs de la Cité, on pense généralement que le passé est le passé; mais telle n'est pas la foi du lord-maire, ni celle du « city remembrancer », ni celle des « aldermen », ni celle des

« councilmen », ni celle du « sword bearer », etc., etc. Pour ces augustes personnages, le passé et l'avenir, c'est tout un. Ils devraient bien savoir cependant,

Que les plus belles
Ont le pire destin;

et, s'ils l'ignorent, ce n'est pas faute d'avoir vu déjà tomber maint fleuron de leur couronne. Qui se serait jamais figuré, par exemple, que la Tamise pût continuer de couler lorsque la conservation de la Tamise aurait cessé de faire partie des attributions du lord maire? La Tamise coule pourtant aujourd'hui comme à l'ordinaire. Il est vrai qu'elle n'a pas cessé de sentir mauvais.

Quoi qu'il en soit, et malgré le dicton : « Il n'y a que la foi qui sauve », j'ai bien peur que la foi de la corporation de Londres ne suffise pas pour la sauver. C'est chose décidément trop vieille et qui sent le moisi. Les fins observateurs prévoient le moment où la reine d'Angleterre pourra dépasser « Temple Bar » sans en demander la permission au lord maire. Mais tout le monde s'accorde à lui laisser une fiche de consolation : le pouvoir de donner de bons dîners.

XXVII.

UN PROCÈS EN « BREACH OF PROMISE ».

16 avril.

Pourquoi ne pas m'aimer, madame l'impudente?

demande Arnolphe à la jeune et innocente fille dont il est devenu sottement amoureux, et vous savez ce que répond Agnès :

Mon Dieu, je ne crois pas qu'on doive me blâmer.
Que ne vous êtes-vous, comme lui, fait aimer ?
Je ne vous en ai pas empêché, que je pense.

Eh bien, il se juge ici, assez souvent, des procès qui rappellent cette scène d'Arnolphe et d'Agnès, une des plus charmantes de cette comédie de *l'École des femmes* qui en contient tant de charmantes.

Et tenez ! l'autre jour, un M. Corbett envoyait à une miss Chandler, qu'il espérait depuis longtemps épouser et qui faisait mine d'en vouloir épouser un autre, sommation formelle de l'aimer, sous peine de dommages-intérêts. A cela miss Chandler répliqua, absolument dans le style d'Agnès, qu'elle n'en pouvait mais ; qu'elle s'était mise à aimer Horace tout naturellement, sans même y prendre garde ; que

Lui seul en était la cause,
Qu'elle n'y pensait pas lorsque se fit la chose.

Et, sans plus tarder, elle courut à l'autel où Horace l'attendait.

Là-dessus, procès.

A dire vrai, miss Chandler avait autorisé M. Corbett à lui faire la cour pour le bon motif, et cela n'avait pas duré moins de deux ans ; en d'autres termes, il avait été accepté comme *fiancé*. En Angleterre, ces engagements qui se prolongent d'une manière indéfinie sont fort communs ; et parmi les membres du clergé, notamment, il en est peu qui se marient sans avoir passé et fait passer celles qu'ils aiment par l'épreuve d'un long noviciat volontaire. Or la loi est formelle : il faut que le fiancé épouse ou paye.

Vainement feriez-vous observer à la loi qu'il ne dépend pas de vous d'éprouver aujourd'hui ce que vous éprouviez il y a deux, trois, quatre, cinq, six ans ; que vous

avez eu occasion, depuis lors, de concevoir sur la convenance de votre choix des doutes que vous n'aviez ni ne pouviez avoir avant l'épreuve fatale; que vous avez découvert dans l'objet préféré des défauts impossibles à soupçonner d'abord et qui vous montrent l'avenir sous un aspect moins rassurant; qu'il est dans l'intérêt même de la personne dont il s'agit que vous ne donniez pas suite à un engagement qui n'est plus dicté par une affection mutuelle; que vous avez à faire, en vous mariant, le bonheur de la personne dont la destinée s'unit à la vôtre; que c'est faute de vous en sentir le pouvoir que vous reculez; que c'est là un scrupule honnête, et qu'il y a immoralité à contracter une dette quand on se sait insolvable... Ce raisonnement, le public, qui est bon prince, l'accepte, et l'opinion ne cherche jamais querelle à un fiancé ou à une fiancée pour rupture de ban. Malheureusement la loi n'est pas aussi facile à persuader. Elle dit : « N'épousez pas, soit; mais alors payez : tant, s'il vous plaît, pour chaque œillade qui se trouve rester sans effet; tant pour chaque soupir qui n'aurait pas été poussé si l'on avait prévu les suites; tant pour chaque tendre serrement de main donné en pure perte. » Ainsi parle la loi, et il en résulte que M. Corbett a obtenu vingt livres sterling de dommages-intérêts. Si l'on s'avise désormais de ne pas l'aimer dans des conditions voulues et suivant la règle, on dira pourquoi, morbleu !

Je me hâte de constater, de peur que les Anglais ne m'attaquent en calomnie, qu'il est rare, après tout, de voir un homme intenter ici un de ces procès qu'on nomme « Action for breach of promise [1] »; mais c'est une ressource à laquelle le beau sexe a souvent recours, et cela, certaines gens le trouvent très naturel.

Quant à moi, j'avoue n'être pas de leur avis. A part,

1. Procès pour rupture de fiançailles. (Note de l'Éditeur.)

bien entendu, le cas où il y a eu séduction et où la séduction a eu des suites de nature à compromettre soit l'honneur de la femme, soit son avenir, — je ne vois pas bien pour quelle raison, si l'on juge appréciables en monnaie sonnante, chez une femme, les douleurs de l'amour déçu, il n'en serait pas exactement de même chez un homme. En quoi le désappointement dans la première mérite-t-il plus que dans le second d'être guéri par une amende? Dans l'intervalle de l'engagement, la femme peut avoir manqué une occasion de mariage, d'accord, mais l'homme aussi; et, dès qu'on évalue en livres sterling les souffrances d'une âme blessée, il n'y a pas de raison pour qu'on ne fasse entrer en ligne de compte les pertes qu'un commerçant a pu encourir depuis que, n'ayant plus la paix de l'âme, il a cessé d'apporter un soin suffisant à ses affaires.

D'un autre côté, est-il sans inconvénient pour la pudeur publique, est-il sans danger pour la morale que la femme soit encouragée par la loi elle-même à voir l'amour au travers d'une question d'argent, à venir raconter sur la place l'histoire de son cœur en vue d'une somme de... et à donner le chiffre exact auquel s'élève son pouvoir d'être consolée? Sans compter qu'il arrive souvent à des aventurières de se prévaloir de promesses qui ne leur furent jamais faites et de transformer en un engagement formel les rapports nés de leurs avances, — avances auxquelles les pousse l'espoir d'obtenir, plus tard, des dommages-intérêts ou l'équivalent en sacrifices volontairement consentis par leur dupe, si le scandale d'un procès l'effraye.

Disons donc que, dans le cas où l'action est intentée par la femme, aussi bien que dans celui où elle est intentée par l'homme, la loi qui donne lieu au procès pour « breach of promise » est une loi mauvaise, d'autant plus mauvaise qu'elle est en désaccord avec l'opinion, en désaccord avec les mœurs, et même, ainsi qu'on l'a remarqué

dernièrement, en désaccord avec le principe qui, en Angleterre surtout, sert de fondement au mariage.

Ici, en effet, le mariage en général n'est pas, comme sur le continent, chose arrangée par les familles, presque en dehors des sentiments individuels des personnes intéressées; il n'est pas un contrat conclu en vertu de considérations fort étrangères souvent à la question d'amour. Ici, le principe considéré comme la base essentielle du mariage est le choix individuel et parfaitement libre, né de l'affection. Il y a des exceptions sans doute, et je ne prétends pas dire qu'en Angleterre, dans la classe aristocratique particulièrement, on ne se marie jamais par intérêt ou par vanité; mais le choix individuel, né de l'affection et sanctionné par une volonté libre, telle est certainement la règle. Or, ceci étant admis qu'on ne doit se marier que lorsqu'on s'aime, quoi de plus illogique que d'attacher une pénalité au refus d'épouser la personne qu'on n'aime pas?

Oh! s'il y a eu séduction de la part de l'homme, séduction suivie de conséquences funestes à la femme, que le séducteur soit puni et que le dommage causé donne lieu à une compensation aussi large que possible, c'est justice; mais Ariane abandonnée par Thésée dans l'île de Naxos n'est pas du tout le type des héroïnes qui figurent dans les procès pour « breach of promise ».

On peut tenir pour certain qu'une loi est mauvaise quand de son observation résulteraient des effets plus fâcheux que ceux qui résultent de sa violation. Et c'est précisément ce qui aurait lieu si la loi en question était efficace; car qu'imaginer de plus lamentable que ces unions auxquelles la contrainte préside, ces unions contre lesquelles toutes les puissances du cœur protestent en secret? Et combien le mensonge de l'un prépare de douleurs à l'autre! Montaigne dit, en parlant des mariages contractés à la légère, étourdiment, sans prévoyance : *Il en avient ce qui se*

voit aux cages : les oiseaux qui sont dehors désespèrent d'y entrer et d'un pareil soing en sortir ceux qui sont dedans. A plus forte raison doit-on désirer de sortir d'une cage dans laquelle on ne voulait pas entrer.

XXVIII

PÉTITION DES OUVRIERS SANS EMPLOI DE STALEYBRIDGE.

17 avril.

Les ouvriers sans emploi de Staleybridge ont adressé au ministre de l'intérieur, sir George Grey, une pétition dont je demande la permission de mettre quelques passages sous les yeux de mes lecteurs.

Cette pétition jette un grand jour sur les idées et les tendances de la classe ouvrière en Angleterre. Elle n'a été publiée, que je sache, par aucun journal anglais, au moins par aucun de ceux que je lis, et je les lis presque tous. La citation qui suit, d'une pièce qu'on peut regarder comme inédite, servira de préface à la réponse que ma conscience m'ordonne de faire à un article intitulé : *les Ouvriers et le Parti libéral en Allemagne.*

L'auteur de cet article prête à toute une classe de philosophes et de penseurs pour qui je professe la plus haute estime, sûr qu'ils ont bien mérité du peuple, des idées qu'ils n'eurent jamais.

Il suppose leurs doctrines opposées au développement libre de l'individu, lorsque c'est, au contraire, pour servir *chez tous* le développement libre de l'individu, que ces penseurs et ces philosophes rappellent le pouvoir social au sentiment de son but, de sa mission, de sa puissance.

Il les montre s'étudiant à abaisser le niveau social, lorsque c'est à l'élever, au contraire, que tendent tous leurs efforts et tous leurs écrits.

Il croit les réfuter en exprimant le désir que chaque ouvrier puisse coudre les pans d'un habit à sa jaquette, et il ignore que c'est précisément cela, et cela seul, qu'ils ont toujours demandé.

Il ne conçoit l'action de la société sur les membres dont elle se compose que sous forme de prime donnée à la paresse et à la bêtise, tandis qu'ils l'invoquent, eux, au contraire, pour ouvrir toutes grandes les portes que l'indifférence de la *société* en matière de souffrances *sociales* laisse imperturbablement fermées devant le travail sans garantie et le talent sans fortune.

Il ne veut pas que les progrès de l'humanité soient entravés par l'étouffement de toute initiative et de toute capacité individuelle, et il a certes bien raison; mais c'est ce que ne veulent pas plus que lui les hommes qu'il attaque, faute de les avoir suffisamment étudiés.

Ce n'est donc pas sans quelque étonnement que j'ai lu dans un journal accrédité l'article dont il s'agit, et cet étonnement n'aurait été mêlé d'aucun regret, si l'auteur avait pris la peine de prouver ce qu'il se contente d'affirmer, et si, par quelques citations tirées des écrits de ceux qu'il dénonce, il avait mis le public à même de juger entre eux et lui. Car, dans ce monde, la grande affaire est d'avoir la vérité de son côté, lorsque tous les flambeaux brûlent. Mais encore faut-il qu'on ne les éteigne pas, en s'abstenant de citer ce qu'on réfute. La discussion ne tue que l'erreur. Celui qui croit être dans le vrai doit donc désirer les attaques, au lieu de les craindre, pourvu que ce soit en plein jour; et, s'il est sincère, il dira volontiers comme Ajax :

Dieu, rends-nous la lumière, et combats contre nous.

Ceci bien entendu, et avant d'en venir à des explications plus précises, je citerai un extrait caractéristique de la pétition dont j'ai parlé au commencement de cet article :

« Les pétitionnaires (*memorialists*) ont enduré avec patience et résignation la détresse qui a affligé Staleybridge, ainsi que les autres villes employées en Angleterre à la manufacture du coton. Ils croient que la crise doit être attribuée en partie, mais en partie seulement, à la guerre d'Amérique ; elle provient surtout du fait d'une production déréglée. Pour ce qui est de la première de ces causes, les pétitionnaires reconnaissent que ni leurs maîtres ni le gouvernement de Sa Majesté n'ont à en répondre. Pour ce qui est de la seconde, ils admettent que les manufacturiers n'ont à en répondre que dans une certaine mesure, une part de la responsabilité devant retomber sur le marchand anglais qui exporte les objets manufacturés, et sur le marchand étranger qui les importe.

» Les mêmes pétitionnaires désirent exprimer, tout d'abord, leur profonde gratitude pour les efforts sans exemple faits en leur faveur par leurs concitoyens de toutes les classes... mais ils prennent la liberté de faire remarquer que le langage de la presse et celui des *public speakers* les avaient conduits à regarder l'assistance si noblement offerte par leurs concitoyens comme ayant pour objet de sauvegarder l'indépendance de l'ouvrier et de respecter en lui le sentiment de la dignité personnelle ; en d'autres termes, de lui épargner la cruelle humiliation de s'entendre appeler *pauvre à la charge de la paroisse* (*pauper*). Or, ils le disent avec le chagrin le plus vif et la plus vive crainte, le mode d'administration du Comité de secours devient de jour en jour plus analogue aux façons d'agir des *administrateurs de la loi des pauvres* (*Poor Law Guardians*), dans leurs rapports avec la classe de ceux que, à tort ou à raison, ils désignent

sous le nom de *paurres héréditaires* (*hereditary paupers*).

» Les agents du Comité, et même quelques-uns des membres qui le composent, se servent d'ordinaire, en parlant, non seulement aux ouvriers, mais à leurs femmes et à leurs filles, d'un langage dur, injurieux, indécent. La conduite du Comité a été marquée par des actes innombrables de favoritisme et d'injustice, sans que jamais, dans aucun de ces cas, les pétitionnaires aient pu compter, pour être entendus, sur la loyauté et l'impartialité des administrateurs du fonds de secours...

» Quant aux conditions à remplir pour avoir droit à ces secours, elles ne sont guère moins humiliantes que celles qui, dans les *Workhouses*, consistent à effiler des cordes ou à broyer des pierres. Les pétitionnaires font ici allusion à ces écoles où il faut qu'eux et leurs femmes consentent à être enfermés, sous peine de ne rien recevoir. Que l'établissement de ces écoles ait pris naissance dans des motifs bienveillants, les ouvriers ne le nient pas; ils ont beaucoup à apprendre, ils le sentent bien, et c'eût été non seulement sans murmure, mais avec reconnaissance, qu'ils se seraient soumis à cette condition, si leur présence dans les écoles n'était pas devenue le sujet d'une pression tyrannique, et si, dans le cas où ils avaient, soit un enfant malade à soigner, soit un parent ou un ami à accompagner à sa dernière demeure, on n'avait pas fait dépendre la permission de s'absenter d'un pur caprice du maître. Traiter de cette sorte des hommes faits, dont plusieurs sont des vieillards, dont quelques-uns n'ont pas moins de quatre-vingts ans, c'est leur témoigner une défiance dont il est impossible de ne pas ressentir amèrement l'injure.

» Et que dire de l'offensante précaution qui consiste à imprimer sur chaque vêtement offert en don les lettres S. B. R. F. « Staley-Bridge Relief Fund »? Cela signifie-t-il que ces vêtements, même après qu'ils nous ont été

donnés, ne nous appartiennent pas ? Cela signifie-t-il qu'on est loisible de les reprendre, et que toute personne convaincue de les avoir mis en gage est passible de trois mois d'emprisonnement ? S'il en est ainsi, en quoi la manière de procéder avec les ouvriers, libres mais sans emploi, du Lancashire diffère-t-elle de celle qu'on suit à l'égard des malheureux habitants du Workhouse ?

» Les pétitionnaires n'ignorent pas les motifs par lesquels on s'attache à justifier cette conduite. En premier lieu, on dit que l'oisiveté des ouvriers est un état dangereux, et, en second lieu, on assure qu'il importe à l'ensemble de la société qu'on les stimule à chercher du travail.

» A la première de ces objections qu'on leur oppose, les ouvriers ne peuvent se résoudre à répondre, tant leur fierté d'Anglais se révolte à la seule idée de la supposition qu'elle renferme ; et, en ce qui concerne la seconde, tout ce qu'ils peuvent dire, c'est que leur plus ardent désir est précisément de trouver du travail, un travail utile, équitablement rémunéré.

» Ils ont souffert longtemps de ces deux maux : privation, inaction ; et ils sentent que le second est, pour le moins, aussi cuisant que le premier. Alors même que les secours destinés à soulager leur détresse leur auraient été distribués avec délicatesse et de manière à ne pas leur faire saigner le cœur, ils en seraient singulièrement fatigués, à l'heure qu'il est ! Des hommes pratiques affirment qu'il s'écoulera bien des années avant que le Lancashire se remette de cette crise, et il y a des gens qui craignent le paupérisme pour les ouvriers employés par l'industrie cotonnière ; mais le paupérisme, qui peut le craindre pour eux plus vivement qu'eux-mêmes ?

» Les pétitionnaires s'adressent donc respectueusement, mais avec émotion, au gouvernement de Sa Majesté, le suppliant de s'occuper des moyens de leur procurer du

travail, soit par le défrichement des terres non cultivées, soit de toute autre manière que sa sagesse avisera. Loin d'eux la pensée de dicter les conditions auxquelles ils exécuteraient ce travail. Seulement, ils ne peuvent s'empêcher d'insister sur la nécessité d'en confier la surveillance au gouvernement de Sa Majesté plutôt qu'à leurs autorités municipales. Ils demandent la permission de faire observer que les disputes auxquelles donnent lieu de temps en temps les questions relatives au travail, disputes dont le blâme doit revenir, tantôt à l'une des deux parties, tantôt à l'autre, et quelquefois aux deux, rendent les autorités locales moins capables que le gouvernement de Sa Majesté d'administrer de semblables travaux, de manière à ménager la dignité du travailleur, à aiguillonner son énergie et à féconder son activité, pour son propre bien comme pour celui de la nation tout entière. »

Que vous en semble? Les ouvriers qui ont ces nobles sentiments, qui parlent ce noble langage, ces ouvriers, qui ont tant souffert et à qui leur inaction forcée pèse autant que leur misère, ne méritent-ils pas quelque peu d'avoir voix au chapitre? Et, lorsqu'ils rangent au nombre des devoirs de l'État, non pas de donner à tous « l'égalité de la fortune » — ce qui ne lui a jamais été demandé par personne — mais de ne pas abdiquer entre les mains du hasard, en présence de millions d'hommes placés dans l'alternative ou de manger le pain si amer de l'aumône ou de mourir de faim, lorsque, dis-je, ils rangent cela au nombre des devoirs de l'État, pensez-vous que ce soit dans le but d'assurer « une prime à la paresse et à la bêtise »?

Si l'auteur de l'article *les Ouvriers et le Parti libéral en Allemagne* avait plongé plus avant qu'il ne l'a fait au fond des doctrines que beaucoup de gens, hélas! n'ont étudiées que dans les libelles des serviteurs à gages de la *rue de Poitiers*, il aurait lu ce qui suit dans les écrits

d'un homme qu'il attaque, et qu'il attaque au moyen d'une dénomination transformée en épouvantail, à l'usage de ceux, femmes, enfants ou ignorants, qui ont peur des fantômes :

« Dans une vraie démocratie, l'État n'est point le pouvoir exécutif, ou tel ministre tout-puissant, ou tel monarque absolu, ou tel dictateur, Louis XIV ou Cromwell. La confusion des idées sur ce point a servi à propager toute sorte de sophismes. Dans une vraie démocratie, l'État, c'est la *société même agissant en cette qualité*. Or, une société ne saurait-elle sans despotisme améliorer sa constitution sociale aussi bien que sa constitution politique? Prétendra-t-on qu'un malade se comporte tyranniquement envers lui-même lorsqu'il pourvoit à sa guérison? Eh quoi! la nation agissant par ses mandataires peut améliorer le régime des prisons, et elle ne pourrait pas, sans despotisme, s'étudier à améliorer le régime du travail? Il y aurait tyrannie à fonder, au nom de la volonté générale, des associations de travailleurs, et il n'y en a pas à fonder, au nom de quelques intérêts particuliers, des compagnies de capitalistes? Chose étrange! que des lois soient faites pour protéger et maintenir la possession, par un petit nombre, de tous les instruments de travail, personne ne protestera au nom de la liberté; mais qu'on propose de ne pas laisser périr, en les abandonnant à eux-mêmes, ceux qui, en vertu de cette possession concentrée, sont nés pauvres, sont nés faibles, et dont la capacité individuelle, dont « l'initiative individuelle » se sont trouvées de la sorte écrasées dès le berceau, vous entendrez aussitôt crier à l'étouffement!

» C'est bien en vain qu'on oppose à la notion *État* la notion *individu*. Si par le mot *État* on entend la société agissant en corps, d'une part; et si, d'autre part, on veut le développement libre de l'individu, non point au profit de quelques-uns seulement, mais au profit de tous, les

deux idées, que, très mal à propos, l'on oppose l'une à l'autre, loin d'être antagonistiques, sont corrélatives. La seconde exprime le but, la première exprime le moyen. Imaginez un instant que la doctrine de la non-intervention de l'État soit mise en pratique strictement, logiquement, rigoureusement : malheur au plus faible, et place au voleur de grand chemin ! »

Il y aurait beaucoup à dire sur ce sujet, mais la longueur de cette lettre m'avertit de m'arrêter. Je me bornerai à rappeler, en terminant, de quelle manière le problème social a été posé par Jean-Jacques Rousseau :

« Trouver une forme d'association qui défende et protège de la force commune chaque associé, et par laquelle chacun, s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même, et *reste aussi libre qu'auparavant.* »

Admirable formule si, à la place des quatre derniers mots, Rousseau eût écrit : *et, par ce moyen, devienne libre.*

XXIX.

FLUCTUATIONS DE L'OPINION.

18 avril.

L'Angleterre a un génie essentiellement pratique, et elle s'en vante.

Est-ce un bien? Est-ce un mal? Cela dépend des circonstances.

D'abord, ce qu'il y a de plus facile à accomplir n'est pas toujours ce qu'il y a de mieux à tenter. Ensuite, ce qui paraît le plus faisable ne l'est pas toujours. La disposition d'un peuple à voir les choses par leur côté le plus large peut avoir des dangers, mais à les voir habituelle-

ment par leur côté le plus étroit, le danger est-il moindre? Il est permis d'en douter.

D'un autre côté, de cette tendance à envisager sous son aspect pratique toute résolution à prendre, résulte une grande instabilité d'opinion et de conduite. Quand on se règle sur les principes, qui de leur nature sont immuables, pas de vacillation possible; et tout au contraire il est impossible de ne pas vaciller quand on se règle sur les faits, qui de leur nature sont mobiles.

Trompés par nos bouleversements politiques, dont la physionomie changeante leur fait croire que la France passe sa vie à perdre sa voie, les Anglais nous appellent un peuple léger. Je serais, ma foi, fort tenté de les croire, comme peuple, plus légers que nous. Mais ils nomment légèreté ce qui n'est, de notre part, que précipitation née de l'excès de cet esprit que M. John Stuart Mill nomme rectitude française.

Ce qui est vrai, c'est que le génie gaulois est logique quand même. Il lui faut à tout prix la ligne droite. Au lieu de tourner l'obstacle, il aspire à le briser, ce qui fait que quelquefois il s'y brise. Impatient des transitions, il court d'un pas trop pressé aux conséquences dernières, ce qui fait que, quelquefois, il est rejeté en arrière d'une manière soudaine. L'affaiblissement alors, ainsi qu'il est naturel, succède à l'effort; et les observateurs superficiels, voyant la France du lendemain si différente en apparence de ce que leur était apparue la France de la veille, se hâtent de crier à la métamorphose. Illusion pure!

Si l'on y regarde de près, on s'assurera qu'après des reculades provoquées par un mouvement trop hâtif, la France a toujours repris sa marche, juste au point où sa marche avait cessé d'être réglée par la prudence. Son histoire est un grand drame, intitulé *Conquêtes de la liberté démocratique*; il est composé d'actes qui se suivent dans un ordre logique, mais qui sont séparés par des entr'actes.

L'erreur des Anglais est de prendre, dans notre histoire, les entr'actes pour des actes.

Une autre cause des fluctuations d'opinion en Angleterre — j'aime mieux celle-ci — c'est l'extrême multiplicité des points de vue que tend à mettre en lumière une liberté de la presse sans limites. Telle question qui aujourd'hui est considérée généralement sous un certain rapport, le sera demain sous un autre, par suite des arguments nouveaux qui se seront produits et de l'impression qu'ils auront faite sur la masse du public.

Aussi, quand j'écris : « Voici ce que l'Angleterre en général me paraît, sur le sujet dont il s'agit, vouloir ou ne vouloir pas, désirer ou craindre, » prenez garde que c'est toujours de l'heure présente que j'entends parler, ne pouvant répondre en bonne conscience de l'heure qui suivra.

Combien de fois, par exemple, depuis le commencement de la guerre d'Amérique, n'ai-je pas vu ce qu'on appelle l'opinion publique pencher tantôt à gauche, tantôt à droite, selon que tel ou tel fait venait ajouter à la force d'impulsion des partisans bien déterminés du Sud ou à la force d'impulsion des partisans bien déterminés du Nord !

De même pour la Pologne, en ce qui touche les désirs ou les craintes associées aux sympathies qu'elle inspire.

Ainsi, je disais, il y a quelque temps, qu'on n'aurait pas été fâché ici de voir la France, à propos des Polonais, courir seule les chances d'une guerre avec la Russie; et je vous ai dit, depuis, que la perspective des avantages que pourraient nous valoir, soit en prépondérance politique, soit en gloire noblement acquise, la cause de l'Europe défendue et celle de la justice vengée, était ici le sujet d'une inquiétude jalouse. Les deux assertions semblent se combattre, et pourtant elles étaient parfaitement vraies l'une et l'autre, si on les rapproche de leurs dates. A telle date donnée, c'était le premier senti-

ment qui dominait; à telle autre date, c'était le second.

Lorsque, après avoir fondé sur la puissance militaire et le génie supposé de Langiewicz des espérances prématurées et excessives, on apprit tout à coup sa défaite, sa fuite, son arrestation, ce ne fut qu'un grand cri de deuil : *Finis Poloniæ!* Puisque Kosciuszko avait été une seconde fois terrassé dans la personne de Langiewicz, qu'attendre encore? C'en était fait. Le cœur de la Pologne était en lui : en lui, ce cœur héroïque avait cessé de battre. Un homme, dans les espérances sinon dans les sympathies de beaucoup, avait pris la place d'un peuple : cet homme par terre, la Pologne n'avait plus qu'à s'envelopper la tête de son manteau; et déjà, sous l'influence de cet anthropomorphisme politique, on se mettait à penser à autre chose. Il y avait là un *fait accompli*.

Bien en a pris aux Polonais de prouver sans retard qu'une nation n'est pas un homme. Sans cela, je connais ici bien des gens qui auraient eu honte, Dieu me pardonne, d'avoir mis trop d'empressement à être justes et généreux! Mais, par bonheur, les nouvelles arrivées de là-bas sont bonnes : on assure que la Lithuanie se lève; que, de Memel à Riga, nobles, bourgeois et paysans courent aux armes; que le souffle de l'insurrection a gagné le Sud-Est; que le feu a pris ou va prendre aux palatinats; que la dictature souterraine du Comité secret va minant partout le sol sous les pieds des Russes; que, d'un instant à l'autre, Varsovie peut s'ébranler... Et voilà que l'opinion publique est remise ici dans le droit chemin.

C'est ce que démontrent les manifestations, de jour en jour plus nombreuses, de jour en jour plus vives, qui éclatent en faveur de la Pologne.

Au moment même où je trace ces lignes, je reçois de Glascow des détails fort intéressants sur une manifestation de ce genre, et celle-ci mérite d'autant mieux d'être notée qu'elle est née d'un sentiment plein de persistance

et qui n'a rien de commun avec la vulgaire adoration du fait accompli.

De toutes les villes de la Grande-Bretagne, il n'en est pas une seule où la flamme démocratique répande autant de chaleur et d'éclat que dans la capitale commerciale de l'Écosse. Édimbourg est une ville aristocratique et savante, où l'intelligence s'associe aux préjugés que sa mission est de détruire, et où la lumière de l'esprit n'éclaire pas toujours le cœur. Pour le mouvement, pour la vie, pour le culte hardi de la liberté, parlez-moi de Glascow. Dans quelle cité de la Grande-Bretagne aurait-on trouvé des hommes capables de servir la cause de l'unité italienne et d'aider Garibaldi comme l'ont fait ces infatigables champions de la démocratie européenne : M. John Mac Adam, William, son frère, et M. Mac Tear? Dans quelle cité de la Grande-Bretagne le héros de Varèse aurait-il pu compter sur des auxiliaires aussi dévoués, et l'insurrection italienne sur un pareil budget?

Eh bien, ce que Glascow a été pour l'Italie, Glascow l'est pour la Pologne. Et c'est à cause de cela que Karl Blind a été invité à y faire entendre, sur la question polonaise, la voix du patriotisme allemand.

C'est dans City-Hall que s'est tenu, à Glascow, le meeting où Karl Blind devait prendre la parole. Le banquet de lord Palmerston venait d'avoir lieu, et l'on était encore sous le coup du *Prince of Wales excitement :* double circonstance de nature à blaser l'intérêt public, dans une ville qui, toute considérable et puissante qu'elle est, n'est, au bout du compte, qu'une immense ville de province. Mais il s'agissait de la Pologne ; mais c'était de la Pologne qu'allait parler un homme qu'on savait unir les plus précieux dons de l'esprit à la hauteur de l'âme, un homme en qui l'on savait que le parti démocratique allemand salue un de ses plus nobles, un de ses plus magnanimes représentants à l'étranger. Il y a donc eu foule; et

devant un auditoire de deux mille hommes, rapprochés par un même sentiment de noble enthousiasme, Karl Blind a prononcé, dans cette langue anglaise que nul Anglais ne possède, je crois, mieux que lui, un discours à la fois sensé et énergique, profond et passionné, dont des applaudissements, partis de tous les coins de la salle, ont presque interrompu chaque phrase. Après ce discours, dans lequel l'orateur allemand a cherché et trouvé l'occasion de rendre hommage à la démocratie française, on a, selon l'usage, adopté des *résolutions*. Les voici :

Rupture de toute relation diplomatique avec la Russie; — reconnaissance de la Pologne comme *nation belligérante;* — déclaration de sympathie à l'égard de l'Allemagne dans ses efforts pour conquérir sa liberté et son unité, en opposition à la politique princière révélée par l'attitude du roi de Prusse; — formation d'un comité destiné à recevoir les souscriptions; — envoi de deux adresses : l'une à la Chambre des communes, l'autre à l'honorable Arthur Kinnaird; la première, pour pousser la Chambre à une décision caractéristique; la seconde, pour provoquer cette décision au moyen d'une motion formelle.

Ceci ne manque pas de vigueur, que vous en semble? Et, après cela, le meeting semi-officiel de Guildhall, dont je vous ai rendu compte, devient bien pâle.

Le fait est qu'en dépit de tout ce qu'on dit et de tout ce qu'on a, hélas! droit de dire contre l'égoïsme de la politique anglaise, le peuple ici a des instincts généreux. Mais l'aristocratie est là, et il faut compter avec elle. Or, en ce qui concerne la Pologne, l'aristocratie anglaise nourrit des sentiments dont la nature est complexe. L'aristocratie, généralement parlant, sympathise avec la Pologne, ne fût-ce que par peur du développement excessif de la Russie; mais elle craint la France; elle craint l'affection mutuelle que se portent la France et la Pologne;

elle craint ce que pourrait ajouter à la puissance et à la grandeur de la première l'indépendance que son concours vaudrait à la seconde; elle a lu quelque part que les Polonais étaient les *Français du nord*, et cela lui donne à réfléchir; elle sait sous quel drapeau, pendant les guerres du premier empire, les Polonais ont versé le plus pur de leur sang, et ce souvenir la trouble.

XXX.

MORT DE SIR GEORGE CORNWALL LEWIS.

18 avril.

Les deux événements de la semaine qui précède sont la mort du secrétaire de la guerre, sir George Cornwall Lewis, et la présentation du budget par M. Gladstone.

C'est avec une rapidité vraiment foudroyante que la mort est venue enlever sir G. Cornwall Lewis à son pays, à ses amis, à la Chambre des communes, au ministère. Un rhume et ses suites ont suffi pour anéantir, dans l'espace de trois jours, cette robuste intelligence; pour détruire ce trésor de savoir; pour amener cette tête, encyclopédie vivante, à ressembler bientôt au crâne que Hamlet, avec un sourire si amer, pesait dans sa main.

Sir George Cornwall Lewis était né en 1806. Il avait donc cinquante-sept ans. Les hommes d'État en Angleterre vivent longtemps, témoin lord Palmerston, lord Brougham, lord Lyndhurst. On peut dire que sir George Lewis est mort jeune.

Il y a plusieurs hommes que l'Angleterre doit regretter en lui : le ministre, l'homme de parti, l'orateur, le savant.

Comme ministre, qui se flattera de le remplacer? Ce n'est pas qu'il fût à sa place au ministère de la guerre. Sa nature conciliante, peu agressive, le rendait incapable de tenir en échec les puissantes influences de cour, qui se concentrent dans la domination aristocratique et militaire qu'on désigne ici sous le nom de « horse-guards ». Ce n'est pas, non plus, qu'il y eût en lui cette puissance d'initiative et de volonté que nous aimons à mettre au rang des premières qualités d'un grand ministre. L'influence qu'il exerçait directement était à peine appréciable, mais celle qu'il exerçait indirectement était énorme.

Ses qualités étaient le nécessaire appoint de celles dont chacun de ses collègues est doué. Lui seul les faisait valoir tout ce qu'ils peuvent valoir. Il modérait la vivacité de lord Palmerston; sa prudence corrigeait ce qu'aurait eu de trop risqué l'empressement de M. Gladstone à prêter sa voix éloquente aux entraînements passagers de l'opinion; et l'espèce de calme impartialité qu'il avait puisée dans une étude approfondie de l'histoire, lui permettait d'éclairer la route obscure où, sans lui, la politique plus sincère que réfléchie du comte Russell se serait précipitée. En le perdant, chacun de ses collègues se trouve perdre, en quelque sorte, une partie de lui-même; et, sous ce rapport, sa mort laisse dans le cabinet un vide qu'il sera probablement impossible de remplir.

Comme homme de parti, sir George Cornwall Lewis n'est pas moins à regretter, mais en ce sens seulement que son parti, le parti libéral, gagnait beaucoup à être servi par un esprit aussi éclairé et tirait une force morale considérable de l'adhésion d'une âme aussi honnête. Car, du reste, il n'y avait rien dans sir G. Cornwall Lewis qui tînt du *partisan*. Et d'abord, ce qui lui manquait d'une manière frappante, c'était la passion politique. Homme d'étude et plus amoureux de livres que de toute autre chose, il avait contracté dans son commerce avec la science une sorte

de désintéressement intellectuel qui l'empêchait de se livrer sans réserve à son propre parti.

Ses vastes connaissances en histoire l'ayant conduit à se rendre un compte exact de ce que chaque ordre d'idées contient de bon et de mauvais, il en était résulté chez lui une tendance marquée, non pas à s'accommoder du scepticisme, non pas à s'endormir dans l'indifférence, mais à se garder de l'enthousiasme et à fuir l'absolu. Il tenait les comptes de la cause libérale en partie double, sans jamais négliger ni le *doit* ni l'*avoir*. Sa dernière publication est un essai sur la meilleure forme de gouvernement. Or, à quelle conclusion arrive-t-il? A celle-ci : qu'il n'est pas, à rigoureusement parler, de forme de gouvernement qu'on soit fondé à proclamer la meilleure. Cette conclusion est caractéristique.

Aussi les conservatistes n'étaient-ils pas éloignés de regarder sir G. Cornwall Lewis comme celui de tous les membres du cabinet avec lequel, le cas échéant, il leur eût été le plus facile d'entrer en compromis. L'idée qu'il semblait appelé à la succession de lord Palmerston, lorsque la mort viendrait enlever à celui-ci le poste de « premier », n'avait rien qui les effrayât. Voir le comte Russell au timon de l'État, ils ne le voudraient à aucun prix; mais il se seraient parfaitement résignés à y voir sir G. Cornwall Lewis, en attendant que vînt leur tour.

Le tribut d'éloges et de regrets que, dans la Chambre des communes, M. Disraeli a payé à la mémoire de son collègue ne doit donc être pris ni pour un banal étalage de sentiments d'étiquette, ni pour l'inspiration d'une âme chevaleresque : c'est très sincèrement que les conservatistes regrettent sir George Cornwall Lewis, et le langage de leurs journaux le prouve.

La vérité est que, chez lui, l'amour du progrès était tempéré singulièrement par une crainte excessive des dangers que peut entraîner le passage du connu à l'in-

connu. Également incapable de faire pacte avec les abus du passé et de s'élancer résolument vers l'avenir, il avait pour maxime qu'on doit s'estimer fort heureux de vivre dans un pays passablement administré et où la sécurité des biens et des personnes se trouve tolérablement garantie. Espérer davantage lui paraissait trop poétique ; essayer d'obtenir davantage lui paraissait hasardeux. Où il se séparait des conservatistes d'une façon bien tranchée, c'était dans son honnête et invincible répugnance à flatter, en vue d'un succès de parti, les préjugés ou les erreurs condamnées par sa raison.

A des considérations saines, à un argument juste, il était homme à sacrifier jusqu'à ses sympathies les plus prononcées. On rappellera peut-être ce que j'écrivais au sujet de ce discours où M. Gladstone, parlant en dehors de la Chambre des communes et dans le sens de l'opinion dominante, laissait croire que le ministère allait reconnaître le Sud? Déjà les esclavagistes chantaient victoire, lorsque sir G. Cornwall Lewis ramena dans son lit l'opinion débordée, en venant déclarer, sans s'arrêter à l'inconvénient de contredire son collègue, qu'une reconnaissance prématurée du Sud serait une violation des lois internationales. Et pourtant sir G. Cornwall Lewis penchait plus du côté du Sud que M. Gladstone. De pareils traits peignent un homme. Mais le maniement des grandes affaires ne demande pas seulement de la droiture, il demande encore une âme vigoureusement trempée ; et c'est ce que n'avait pas sir G. Cornwall Lewis. On assure qu'il est mort sans s'être jamais fait un seul ennemi, et l'on ajoute que c'est là son plus bel éloge : selon moi, on ne saurait rien dire de plus fort ni pour lui ni contre lui.

Comme orateur, il ne se recommandait pas à l'admiration par l'éclat de la pensée, encore moins par l'éloquence du langage et par la grâce du geste. Mais il prenait si pleinement possession de son sujet, il le discutait avec tant

d'autorité, il appuyait ses raisonnements sur tant de savoir, que son influence dans la Chambre des communes était en peu de temps devenue souveraine.

Les hommes politiques, trop souvent, manquent de culture et n'ont que des connaissances superficielles, en dehors de celles dont chaque jour leur fournit l'emploi. Dans sir G. Cornwall Lewis, au contraire, la politique et la science se montraient étroitement unies. Son enquête sur le degré de croyance que méritent les faits relatifs à l'histoire de l'ancienne Rome, témoigne d'une érudition aussi profonde qu'étendue. Rare pouvoir que celui d'être toujours prêt à répondre aux exigences de la vie active, quand on aime l'étude, la retraite, les livres!

Imaginez combien a dû être remplie l'existence d'un homme qui, ayant été créé successivement commissaire de la loi des pauvres en 1839, secrétaire du « Board of control» en 1847, secrétaire de la Trésorerie en 1850, chancelier de l'Échiquier en 1855, ministre de l'intérieur en 1859, et enfin secrétaire d'État pour la guerre, a néanmoins trouvé moyen de diriger, pendant un certain temps, la *Revue d'Édimbourg*, et de traduire de l'allemand l'*Économie politique des Athéniens*, et de publier sur le *gouvernement des colonies* un ouvrage plein de recherches, et de passer au crible d'une analyse savante les premiers âges de l'histoire romaine, et de disserter sur l'Église irlandaise, et de publier maint traité philosophique ! Vivre ainsi, c'est vivre beaucoup, même quand on meurt à cinquante-sept ans.

XXXI.

UN BUDGET DE M. GLADSTONE.

19 avril.

Le 16 avril, le voile qui couvrait le budget a été déchiré devant la foule pressée des représentants du peuple anglais. Jamais triomphe parlementaire plus complet n'avait été décerné à M. Gladstone. A peine avait-il fini de parler, que la Chambre tout entière s'est levée, par un mouvement spontané d'approbation, j'allais dire d'admiration. Improviser sur d'arides questions de chiffres une harangue qui dure trois heures et qui tient, pendant tout ce temps, l'auditoire comme suspendu aux lèvres de l'orateur, est un tour de force dont seul M. Gladstone était capable.

S'il faut en croire la Fontaine,

> On ne peut contenter tout le monde et son père.

Et cependant M. Gladstone a réussi, cette fois, à contenter tout le monde. Il n'y a pas jusqu'à M. White, le moins accommodant des hommes en matière de réformes, qui n'ait proclamé le dernier budget de M. Gladstone admirable.

M. Gladstone compte sur 71 490 000 liv. st. de recettes et évalue le chiffre des dépenses prévues à 67 749 000 liv. st. seulement. C'est donc un surplus de 3 741 000 liv. st. qui reste à sa disposition; et voici de quelle manière il propose d'employer la plus grande partie de ce surplus.

Vous savez qu'au rang des impôts qui pèsent sur le peuple anglais figure l'impôt sur le revenu (*income-tax*). Cet impôt était de 9 pence par livre sterling, et quiconque

n'avait qu'un revenu annuel de 100 liv. st. était dispensé de payer. Une semblable exemption était de toute justice, mais elle était resserrée dans des limites trop étroites. Il y a en Angleterre un nombre considérable d'hommes appartenant à diverses professions, gens de lettres, journalistes, artistes, employés, à qui un revenu annuel, même de 200 liv. st., suffit à peine pour vivre. Sur ceux-là l'*income-tax* était un poids démesurément lourd, et c'est de ceux-là que le chancelier de l'Échiquier a voulu alléger le fardeau, en demandant que désormais le possesseur d'un revenu annuel compris entre 100 et 200 liv. st. fût autorisé à déduire 60 liv. de la somme sur laquelle le fisc a prise, de telle sorte que l'homme qui, chaque année, gagne 200 liv. st., par exemple, n'ait à payer l'*income-tax* que pour 140.

Cette réduction est fondée sur le principe que l'absolu nécessaire n'est point matière imposable, et l'on regarde 60 liv. st. comme représentant à peu près le nécessaire de la classe dont il s'agit. De plus, M. Gladstone propose d'abaisser d'une manière générale l'*income-tax* de 9 pence à 7 pence, ce qui sera certainement accueilli partout avec des cris de joie.

Une autre réduction qui vaudra sans nul doute au chancelier de l'Échiquier les bénédictions d'une foule de ménages, c'est celle de l'impôt sur le thé, impôt qui de 1 sh. 5 p. la livre va, grâce à lui, descendre à 1 sh. Les Anglais étant les plus grands buveurs de thé qui soient au monde, ce n'est point là une mesure sans importance, et elle était ardemment désirée.

Toutefois, un doute existait dans les esprits : la réduction porterait-elle sur le sucre ou sur le thé? M. Gladstone a pensé que, dans l'intérêt des recettes du trésor, le principal, qui est le thé, devait avoir le pas sur l'accessoire, qui est le sucre; il a calculé que le bon marché du thé pousserait à une plus grande consommation de

sucre, tandis que, selon toute apparence, le bon marché du sucre ne pousserait pas à une plus grande consommation de thé. La pauvre femme qui pourra prendre une tasse de thé de plus se passera volontiers le luxe d'un morceau de sucre additionnel, mais elle ne boira pas une tasse de thé de plus parce que le sucre sera devenu un peu moins cher.

Ce qui est sûr, c'est qu'une pareille diminution d'impôts causera ou, plutôt, a déjà causé une satisfaction universelle et très vive. D'autant qu'elle a lieu dans un sombre moment : alors que le Lancashire agonise; alors qu'on parle d'exporter, par voie d'émigration, un demi-million d'ouvriers à qui l'on n'a plus de pain à donner; alors que le commerce avec l'Amérique est tari dans ses principales sources; alors que la situation de l'Irlande est désastreuse, aussi désastreuse que celle du Lancashire. M. Gladstone a fourni sur cette situation de l'Irlande des détails navrants, des chiffres qui serrent le cœur. En 1859, la valeur des récoltes d'avoine, de froment, de pommes de terre, et du tiers du bétail — qu'on suppose représenter son renouvellement annuel — était évaluée, en Irlande, à la somme de 39 437 000 liv. st., et elle ne l'est plus aujourd'hui qu'à la somme de 21 327 000 liv. st. En d'autres termes, 12 000 000 de liv. st., tel est le chiffre qui exprime la rapidité du mouvement sinistre qui, de 1859 à 1861, a poussé l'Irlande vers la ruine et la famine.

Le prince Alfred était présent à la séance, perdu parmi les visiteurs. Les membres du Parlement, comme c'est l'usage, avaient leur chapeau sur la tête, et ce jeune homme, comme il convenait, avait la tête nue.

XXXII.

M. DE BISMARK JUGÉ EN ANGLETERRE.

27 avril.

Louis XIV — c'est très vrai — était homme à entrer au Parlement en bottes de chasse et le fouet à la main. Mais, d'abord, Louis XIV était Louis XIV; et, ensuite, son insolence avait du moins le mérite de n'être pas systématique. La preuve, c'est qu'un beau jour, tremblant devant les effets de sa propre colère, il jeta sa canne par la fenêtre, de peur d'en frapper un gentilhomme.

Herr von Bismark, qui n'est pas le « grand roi », n'y mettrait pas tant de façons, lui!

Si le ministre prussien tient à ce qu'on parle de lui en Europe, n'importe de quelle manière, il a lieu d'être satisfait. Ici, en tout cas, l'on s'est occupé de ses dernières incartades avec une prodigalité de mépris et d'indignation dont sa vanité a sujet de triompher.

Saint Philippe de Néri, ayant ouï dire qu'une certaine nonne s'attribuait le pouvoir de faire des miracles, voulut savoir si elle avait pour cela les vertus requises, notamment l'humilité. Il l'alla donc trouver avec des souliers très sales, qu'il se hâta, dès qu'il l'aperçut, de lui jeter à la tête, en lui ordonnant de les nettoyer. Grande fureur de la part de la sainte; sur quoi, saint Philippe de Néri, sans perdre de temps, informa le pape qu'il n'avait pas à compter sur une sainte de cette espèce. Telle est l'histoire que le *Spectator* rappelle à propos de cette mémorable séance du 17 avril, dans laquelle on a vu M. de Bismark jeter ses souliers sales à la tête de la Chambre prussienne,

qui malheureusement s'est montrée plus digne que la nonne dont il s'agit, des honneurs de la canonisation.

Qu'un ministre censé constitutionnel ait osé dire à une assemblée des représentants du peuple : « Nous ferons la guerre avec ou sans votre approbation » ; qu'invité, aux termes de la constitution, à assister à un débat qui le concernait, il ait eu l'impudence de déclarer avoir entendu tout d'une chambre voisine, ce qui suffisait ; et qu'enfin, appelé à retirer ou à voiler l'outrage, il ait pris plaisir à retourner le fer dans la plaie en s'écriant : « S'il y a dans cette Chambre des députés qui ont de bons poumons et peuvent se faire entendre de loin, je ne vois pas pourquoi je ne profiterais pas de cet avantage... », c'est là une de ces choses qui, dans le pays d'où je vous écris, paraissent monstrueuses au point de paraître impossibles. En Angleterre, un ministre qui se permettrait une telle conduite serait non seulement chassé de la Chambre à l'instant même et renversé du pouvoir, mais mis au ban de la société, comme ayant perdu le titre de *gentleman*.

Eh quoi ! n'était-ce pas assez d'annoncer à la Chambre prussienne qu'on saurait bien se passer d'elle et de son budget ? N'était-ce pas assez de lui refuser toute explication catégorique relativement à la convention conclue entre la Russie et la Prusse, ou, en d'autres termes, tout contrôle sur la politique extérieure du gouvernement ? fallait-il encore la traiter comme si elle était indigne des égards qu'on croit se devoir entre gens de bonne compagnie ? Aux yeux des Anglais, de semblables procédés ont quelque chose de si extraordinaire, de si prodigieux, qu'on se perd en conjectures sur les motifs que peut avoir le ministre prussien en agissant de la sorte.

Espère-t-il, dans le délire de sa vanité, prouver au monde qu'il y a en lui l'étoffe d'un second Strafford ? Mais l'arrogance de Strafford fut la maladie d'une âme haute ; elle

ne descendit jamais à de vulgaires insultes. Et, d'ailleurs, on sait où elle le conduisit!

M. de Bismarck entend-il se poser en Richelieu? Mais Richelieu, dont la main était assez forte pour manier la hache, Richelieu lui-même ne se serait pas cru la main assez forte pour manier la cravache dans sa lutte contre la noblesse.

Une hypothèse piquante est celle-ci. Certaines gens se sont demandé, le sourire sur les lèvres, si d'aventure M. de Bismarck ne serait pas un grand patriote, un patriote sublime, qui, voulant la liberté de son pays et désespérant d'amener les Prussiens à secouer leur léthargie, s'il ne les y forçait par l'excès de la provocation et de l'outrage, s'était mis, pour les faire avancer, à leur donner de l'aiguillon dans le flanc : dévouement héroïque, bien supérieur à tout ce que l'histoire ancienne nous raconte de Décius et de Curtius!

Parlons sérieusement. Ce qu'il y a de plus clair dans la conduite du ministre prussien, c'est que l'avilissement de la représentation nationale est, de sa part, une affaire de système. Comptant sur le flegme germanique, il pense sans doute :

Que la Chambre prussienne dévorera jusqu'au bout les outrages dont elle est abreuvée;

Que le régime représentatif tombera par là dans le mépris;

Que le peuple, lisant des débats où les députés se laissent traiter, tantôt en écoliers mutins, tantôt en subalternes, se détournera d'eux avec indifférence, peut-être avec dégoût;

Que le spectacle d'un roi capable de triompher des résistances parlementaires sans avoir même besoin de recourir à un coup d'État, ramènera au culte de la force brutale les indécis et les timides;

Que les chercheurs d'emploi, si nombreux en Prusse,

se hâteront de porter leur hommage aux pieds du pouvoir le plus hardi;

En un mot, que les institutions représentatives mourront de la dégradation infligée à ceux en qui elles se personnifient.

Reste la question de savoir jusqu'à quel point le succès de cette triste politique sera facilité par la résignation des hommes qui en subissent l'injure. L'*Economist* les compare à des enfants qui ont à peine atteint l'âge où le fait d'être fouetté devient intolérable, parce qu'à la douleur physique se joint le sentiment d'une humiliation plus cuisante que la douleur physique elle-même. C'est assez vous dire avec quelle sévérité on juge ici la patience que les députés prussiens déploient. Il y a quelques jours, le *Times* faisait observer, d'un ton moitié railleur, moitié chagrin, qu'en Prusse la moitié des hommes intelligents, après avoir passé tour à tour par les mains du maître d'école officiel, du professeur, du sergent, allaient finir dans quelque bureau du gouvernement leur éducation disciplinaire, et il ajoutait : « Comment se fait-il qu'ayant à leur disposition des chevaux aussi dociles et devant eux une route aussi unie, ceux qui tiennent les rênes soient assez malavisés pour se tromper toujours de chemin, pousser deux des roues au moins dans le ruisseau et s'enterrer dans la boue? » Oui, c'est à ces dures comparaisons, c'est à ces réflexions amères que donne lieu ici l'attitude, par trop soumise, des représentants du constitutionalisme en Prusse. Le refus fait par le vice-président de rappeler à l'ordre M. de Bismarck, dans la séance du 17, est une chose qui, pour les Anglais, est absolument incompréhensible.

Quant à la conduite de ce ministre, au point de vue des intérêts généraux de l'Europe, elle est dénoncée partout en Angleterre comme un danger public. Si M. de Bismarck n'avait d'autre tort que de parler le dialecte

russe en s'adressant à une Chambre prussienne, selon la remarque du docteur Lœve, passe encore; mais le présomptueux ministre, à mesure qu'il tend davantage à s'aliéner les gouvernements constitutionnels, se met de plus en plus dans la nécessité de réaliser ce mot qui naturellement sonne mal aux oreilles de l'Angleterre : *La frontière russe commence aux portes de Berlin.* Cet asservissement prévu de la Prusse à la Russie est regardé avec raison par les Anglais comme le plus grand péril qui puisse menacer leur tranquillité et celle de l'Europe. Que Napoléon, par suite des événements de Pologne, en vienne aux mains avec l'empereur Alexandre, ce n'est point là le principal sujet de leurs soucis; mais que le roi de Prusse, en liant ses destinées à celles de la Russie, appelle les armes françaises sur le Rhin, voilà ce que l'Angleterre n'envisage pas sans inquiétude et ce qui contribue à lui rendre les folies de M. de Bismarck odieuses.

Ce n'est pas tout. L'opinion publique en Angleterre est très favorable à l'établissement des gouvernements constitutionnels; mais le fantôme des révolutions l'effraye, et la chute violente des trônes n'est que fort médiocrement de son goût. Elle reproche donc à M. de Bismarck de semer en Allemagne les germes d'une révolution, en ne laissant aux Prussiens d'autre alternative que de se soumettre inconditionnellement et honteusement, ou de pousser droit à la destruction de la monarchie! C'est ce que déclare sans détour l'*Économist*, dans un article qui commence par ces mots : *Herr von Bismarck commence à devenir une peste publique*, et qui se termine par ceux-ci : *Herr von Bismarck fournit à l'esprit de révolte l'aiguillon dont il a besoin et s'avance imperturbablement dans une voie à laquelle il n'y a qu'une issue possible. C'est pourquoi nous le dénonçons comme un ennemi public de la paix de l'Europe.*

XXXIII.

LE COMTE DE GREY. — M. STANSFELD.

28 avril.

Le poste laissé vide par la mort de sir G. Cornwall Lewis vient d'être rempli, et c'est sur le comte de Grey que le choix de lord Palmerston est tombé.

Ce choix est remarquable.

Et d'abord le comte de Grey est tout jeune; je ne crois pas qu'il ait encore trente-six ans. Mais lord Palmerston a pensé avec raison que le point à considérer était celui de savoir si l'homme convenait à la place; si, au département de la guerre, lord de Grey serait, comme on dit ici, *the right man in the right place.*

Il était déjà sous-secrétaire pour la guerre, et il avait eu, en cette qualité, occasion d'étudier de près tout ce qui se rapporte aux fonctions dont il vient d'être chargé. De plus, c'était lui que lord Herbert, avant de mourir, avait recommandé comme l'homme le plus propre à être son successeur. Le comte de Grey a donné une vive impulsion au mouvement des volontaires, qu'il a su se concilier, sans que son crédit auprès de l'armée en souffrît, et ce n'est point un mince mérite. Le ministère ne gagnera peut-être pas en lui ce qu'il vient de perdre en sir G. Cornwall Lewis, et cependant le choix du premier ministre est généralement approuvé par l'opinion, sauf sous un rapport.

Lord de Grey siége à la Chambre des lords. Il en est de même du ministre des affaires étrangères. Il en est de même du premier lord de l'amirauté. Voilà donc les

trois plus importants ministères, ceux qui ont le plus d'action sur les affaires de l'État, ceux qui ont le droit de patronage le plus étendu et le plus d'argent à dépenser, qui se trouvent placés comme en dehors de l'influence directe de la Chambre des communes, où ils ne seront représentés jusqu'à nouvel ordre que par des sous-secrétaires d'État.

Cet arrangement a un vice qui frappe surtout ceux qu'une longue expérience a familiarisés avec la pratique de la vie parlementaire. Quand la Chambre a un blâme à prononcer, il n'est pas sans importance que ce blâme tombe d'aplomb sur la tête de qui l'a encouru. Quand la Chambre a des explications à demander, il est bon que celui-là les donne sur qui pèse la responsabilité véritable. Mis face à face avec la Chambre, un ministre sera souvent conduit à prendre des engagements, à se lier par des promesses, qui seraient au-dessus des pouvoirs d'un subordonné et qu'on ne sera pas même tenté d'attendre de lui. Aussi la nomination de lord de Grey, qui n'est pas un *commoner*, est-elle regardée par plusieurs comme un affaiblissement du contrôle parlementaire.

Mais, il faut bien le dire pour être juste, la faute n'en est point à lord Palmerston. Le parti libéral, dans la Chambre des communes, comprend peu d'hommes initiés à la connaissance des affaires. Si l'on veut des administrateurs, c'est au parti conservatiste qu'il faut recourir; et, comme le premier ministre actuel croyait nécessaire, dans l'intérêt du maintien de son pouvoir, de donner satisfaction au parti libéral, il a dû chercher dans la Chambre des lords ce qu'il avait de la peine à trouver dans la Chambre des communes.

Étrange personnage que ce lord Palmerston ! Je vous ai dit souvent, et je ne m'en dédis pas, qu'il est tory dans l'âme. Toute réforme lui fait peur ou du moins lui répugne, c'est bien certain, et cependant il se trouve avoir

appelé à lui, dans lord de Grey, un esprit hardi, qu'aucune idée n'étonne. A une époque où le mot *socialisme* était l'épouvantail qu'on était convenu de planter dans le champ des abus, pour empêcher les réformateurs de s'y abattre, le très haut et très opulent lord de Grey (en ce temps-là lord Goderich) se rangeait résolument du parti des « socialistes chrétiens » en Angleterre, tendait une main amie à des hommes proscrits pour avoir mis en doute la parfaite conformité de la morale du siècle avec la morale de l'Évangile, et songeait aux moyens d'améliorer la condition du travailleur en relevant la dignité du travail.

Mais à lord Palmerston tout cela importe peu. Le progrès ne l'attire pas, mais il ne lui déplaît nullement d'avoir sous ses ordres ceux que le progrès attire, ne fût-ce que comme moyen de les annuler. D'ailleurs, l'égoïste sérénité avec laquelle il envisage les choses humaines l'empêche de se passionner contre qui que ce soit ou contre quoi que ce soit.

Lorsque le « conspiracy bill » fut présenté à la Chambre des communes, il y a quelques années, ce fut par un amendement et un discours de M. Milner Gibson que le ministère de lord Palmerston fut mis en pièces. Le vaincu garda-t-il rancune au vainqueur? Pas le moins du monde. Lord Palmerston n'était pas plus tôt rappelé au timon des affaires en 1859, que M. Milner Gibson était nommé président du « Board of Trade ». Les deux adversaires étaient ainsi devenus collègues. Aujourd'hui encore, ils siégent côte à côte dans les conseils de l'État, font bon ménage, et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que M. Milner Gibson n'a pas rompu pour cela avec l'école de Manchester : il est resté partie intégrante de ce dieu en trois personnes qui se compose de lui, de M. Cobden et de M. Bright : de M. Cobden, qui a refusé d'être ministre, et de M. Bright, qui ne saurait le devenir.

S'appuyer sur le bâton qui l'a frappé ou qui pourrait le frapper est un des traits caractéristiques de la politique de lord Palmerston. C'est un de ses grands moyens pour atteindre ce qui est son grand but, la conservation du pouvoir. Il prend son bien partout où il le trouve.

De ceci il existe une preuve encore plus frappante que la nomination de lord de Grey comme ministre de la guerre, c'est celle de M. Stansfeld comme *junior* lord de l'amirauté. Le marquis de Hartington, qui occupait ce dernier poste, ayant été appelé à remplir la place laissée vacante par lord de Grey, sa succession était à donner, et elle a été donnée à M. Stansfeld.

Or M. Stansfeld est presque plus qu'un libéral, c'est un radical, et presque plus qu'un radical, si l'on considère dans quel cercle de relations il a toujours vécu et quels sont les amis que son cœur préfère. En ce qui concerne l'intérieur, il est très décidément contre les privilèges abusifs de « l'Église établie » et très décidément pour l'extension du droit de suffrage. En ce qui concerne l'extérieur, nul ne sympathise plus ardemment que lui avec les nationalités opprimées. Il compte parmi ceux qui tiennent en petite estime les chancelleries et leur prétendue sagesse, parmi ceux qui croient que les peuples ont peu à espérer et beaucoup à craindre de la diplomatie. Bref, loin d'être conservatiste à la manière de lord Palmerston, il n'est pas même whig à la manière de lord Russell.

D'un autre côté, c'est, dans la plus large acception du mot, un homme de bien, un caractère honorable. Quand les électeurs d'Halifax jetèrent les yeux sur lui, on l'interrogea sur la nature de ses amitiés. Si par là ses adversaires pensèrent l'intimider, le résultat prouva bien vite qu'ils se trompaient. Loin de se défendre d'avoir pour amis intimes des républicains bien connus, des démocrates auxquels on n'avait pas épargné la calomnie,

M. Stansfeld se déclara honoré par l'affection qu'il leur avait inspirée et se montra prêt à sacrifier au désir de la conserver, en la méritant, l'espoir d'entrer à la Chambre des communes. Ce n'était assurément pas faire acte de héros; — pour agir autrement, il faudrait être le dernier des hommes, — mais, en cette occasion, M. Stansfeld fit son devoir avec une noblesse d'attitude, avec une hauteur de langage qui disaient assez de quelle trempe était son âme. Il fut élu.

Au Parlement, la politique dépensière de lord Palmerston a eu en lui un censeur éloquent et grave. M. Stansfeld n'a pas parlé souvent; mais, toutes les fois qu'il a parlé, c'a été avec une grâce pénétrante, une correction exquise de langage et une grande élévation de sentiments. Dès son premier discours, il avait pris rang parmi les *rising men;* et c'est en fixant les regards du public qu'il a fixé les regards de lord Palmerston.

Que ce dernier ait eu raison, à son propre point de vue, d'appeler M. Stansfeld sous le drapeau de son gouvernement, il n'y a guère à en douter; mais que M. Stansfeld ait eu raison d'accepter, c'est sur quoi, je le crains, ceux qui l'aiment. auront quelque difficulté à tomber d'accord.

Il est vrai que M. Stansfeld n'a pas les qualités d'un tribun du peuple. La flamme qui brûle en lui ne se révèle jamais par d'ardentes lueurs. L'extrême douceur de ses manières, ses dehors modestes, sa parole sobre et son visage pensif prêtent un charme singulier à son commerce, dans les relations de la vie privée, mais risqueraient de n'être pas appréciées à leur juste valeur dans les orages de la place publique. Son éloquence tranquille et mesurée persuade : aurait-elle la puissance d'entraîner? Reste à savoir si c'est là un motif suffisant pour qu'un homme tel que lui coure le risque d'être absorbé.

On peut, sans être précisément un tribun, rendre d'é-

clatants services à la cause du peuple; et cette cause, nul certainement n'était plus capable de la servir utilement que M. Stansfeld comme membre de la Chambre des communes. Trouvera-t-il un emploi aussi fécond à son activité dans un ministère où il va n'occuper, après tout, qu'une position subordonnée, où rien ne sera laissé entièrement à son initiative, où son éloquence dépendra du besoin qu'en auront ses supérieurs, où sa part d'action enfin sera moins considérable que sa part de responsabilité?

Qu'il ait voulu se rompre à la pratique des affaires, en vue d'événements qui amèneraient à la surface un pouvoir plus en rapport avec ses aspirations que le pouvoir actuel, c'est possible; et il va sans dire que, regrettable ou non, la détermination de M. Stansfeld n'a pu être puisée qu'à une source élevée. Mais le danger est qu'il perde à cette tentative une partie de la force qu'il possédait.

La popularité, qu'il n'avait pas courtisée, — quelle âme noble la courtisa jamais? — commençait à venir au-devant de lui, et la puissance qu'elle offre n'est pas à dédaigner, pour qui l'emploie au service de la vérité et de la justice. Mais la popularité est une déesse jalouse, quelquefois injuste, toujours exigeante, et qui, lorsqu'elle se donne, veut du retour.

FIN DU TOME DEUXIÈME

TABLE

ANNÉE 1862.

(Suite.)

		Pages.
XXII.	Origine et développement de la puissance anglaise dans les Indes	1
XXIII.	L'Ancienne Compagnie des Indes	6
XXIV.	Exposition internationale de Londres	11
XXV.	Accueil fait en Angleterre à une idée de médiation.	23
XXVI.	La Science sociale à l'étude	28
XXVII.	Le Gouvernement impérial et l'Angleterre au Mexique.	30
XXVIII.	Exposition internationale; distribution des récompenses	57
XXIX.	Comment la guerre américaine est envisagée en Angleterre	62
XXX.	Lord Palmerston attaqué par M. Cobden	70
XXXI.	Le Droit de chasse en Angleterre	78
XXXII.	La Misère à Londres	87
XXXIII.	L'Église et l'État en Angleterre, à propos de la question des taxes ecclésiastiques	92
XXXIV.	Les Enfants naturels et la loi anglaise	99
XXXV.	Aspromonte; effet produit en Angleterre par cette nouvelle	108

Pages.
XXXVI. Garibaldi vaincu, blâmé et admiré 113
XXXVII. Une cause célèbre 127
XXXVIII. Une bataille dans Hyde-Park 135
XXXIX. Un mariage éventuel et M. Urquhart 140
XL. Le Vaincu d'Aspromonte et les Anglais 146
XLI. Les Amis du Sud en Angleterre ; leur extrême partialité 151
XLII. M. Gladstone et Sir George Cornwall Lewis devant la question américaine 157
XLIII. La Solidarité humaine prouvée par la détresse du Lancashire 162
XLIV. M. Cobden et le droit de blocus 167
XLV. La Reconnaissance du Sud combattue par M. Cobden 172
XLVI. Ce qui n'inquiète pas M. Cobden inquiète l'Angleterre 176
XLVII. Un trône vacant ; candidature du prince Alfred 181
XLVIII. Un feuillet détaché de l'histoire de l'expédition mexicaine 187
XLIX. Les Anglais et les Confédérés 194
L. Le Trône de Grèce à occuper et l'opinion 199
LI. Réforme électorale en perspective 204
LII. Les Élections en Angleterre avant le « Reform Bill ». 212
LIII. Les « Ticket of leave men » 220
LIV. Les Garrotteurs 233
LV. Le Pugilat fashionable 242
LVI. Les Bas-fonds de la société 250
LVII. Une scène en Irlande 258
LVIII. M. Bright à Birmingham 264
LIX. Les Gens suspects d'aliénation mentale en Angleterre 269

ANNÉE 1863.

I. Christmas 277
II. Que faire des criminels ? 281
III. Un peuple en quête d'un roi 289
IV. L'Angleterre gourmandée par M. Bright 293
V. Régime de la publicité appliqué à la bienfaisance. 299
VI. Le Droit de propriété en Angleterre 302
VII. Un meeting à Londres en faveur des fédéraux 308
VIII. Ouverture de la session de 1863 316
IX. La Question de l'esclavage et les Anglais 322

Pages.
X. Les Pauvres et la loi des pauvres..... 329
XI. Le *Times*..... 334
XII. Les Revenus du prince de Galles..... 345
XIII. Sympathies de l'Angleterre pour la Pologne..... 352
XIV. Manifestation parlementaire en faveur des Polonais. 359
XV. Sympathies tempérées par la prudence..... 363
XVI. Préparatifs de fête..... 369
XVII. Entrée triomphale à Londres de la princesse Alexandra..... 375
XVIII. Lord Palmerston et la Pologne..... 389
XIX. La Peur de la guerre et la Pologne..... 397
XX. Un Meeting à Guildhall, au sujet de la Pologne... 402
XXI. La Pologne abandonnée à demi..... 407
XXII. Une Émeute à Staleybridge..... 414
XXIII. La Crise de l'industrie cotonnière et le principe du laisser faire..... 421
XXIV. Situation du Lancashire..... 429
XXV. La Question d'Amérique et les ouvriers anglais... 432
XXVI. La Police du lord-maire..... 438
XXVII. Un Procès en « Breach of promise »..... 441
XXVIII. Pétition des ouvriers sans emploi de Staleybridge.. 446
XXIX. Fluctuations de l'opinion..... 453
XXX. Mort de sir George Cornwall Lewis..... 459
XXXI. Un budget de M. Gladstone..... 464
XXXII. M. de Bismarck jugé en Angleterre..... 467
XXXIII. Le Comte de Grey. — M. Stansfeld..... 472

FIN DE LA TABLE DU TOME DEUXIÈME.

PARIS. — IMPRIMERIE ÉMILE MARTINET, RUE MIGNON, 2.

00099998

Digitized with financial assistance from

HT Parekh FOUNDATION

An Initiative by HDFC WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 27 November, 2018